ASSOCIATION Sauvegarde NORD

2015 RAPPORT D'ACTIVITÉ

S'engager et agir

lasauvegardedunord.fr

EDITO

Malgré un contexte économique et social complexe pour notre secteur, l'année 2015 a été pour La Sauvegarde du Nord, une année de concrétisation, de consolidation, d'engagement et d'innovation.

CONCRETISATION puisque l'absorption de l'ADSSEAD effective le 1er janvier 2015, nous a permis d'engager la reconfiguration de nos services en plateformes territoriales de protection de l'enfance. Cette évolution est porteuse d'amélioration de la qualité et de l'efficience de l'accompagnement des enfants et des jeunes qui nous sont confiés et de leurs familles. Elle nous a permis aussi d'anticiper les orientations de la nouvelle majorité départementale visant à transformer profondément l'offre en matière de protection de l'enfance tout en demandant aux opérateurs que nous sommes, des économies substantielles.

Cette opération de fusion - absorption démontre combien dans le contexte actuel, la capacité des associations à développer une stratégie d'alliance voire de rapprochement, constitue un facteur clé de développement et de pérennité des réponses apportées aux besoins sociaux des territoires.

CONSOLIDATION puisque l'année 2015, a aussi été celle de la négociation du renouvellement de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'ARS sur le champ de nos ITEP, IME, CAMPS et CMPP ; CPOM étendu désormais pour les 5 ans à venir au champ de l'Addictologie.

De même, nous avons pu négocier et signer avec l'Etat (DDCS) un CPOM couvrant les financements de nos CHRS, CHU et Maisons Relais. Outre l'amélioration et l'adaptation continues de l'accompagnement des usagers, ces outils contractuels pluriannuels nous permettent de sécuriser les financements de ces activités comme la situation financière de l'association.

Au terme de l'année 2016 qui verra la signature d'un CPOM Protection de l'Enfance avec le Conseil Départemental du Nord, c'est l'ensemble du secteur habilité qui sera ainsi sécurisé ; sera ainsi atteint un des objectifs stratégiques que nous nous étions fixés il y a 2 ans. Consolidation encore puisque la renégociation des financements de notre siège nous a permis de faire enfin reconnaître la forte croissance de notre association : +46% en 4 ans. La bonne gestion de notre association a été à cet égard mise en évidence puisque nos charges de gestion n'ont progressé dans le même temps que de 1,8%.

Preuve que les entreprises sociales que nous sommes, savent être au rendez-vous de la performance.

ENGAGEMENT puisqu'au-delà de l'engagement sans cesse renouvelé de nos 1 500 professionnels et de nos 200 bénévoles qui accompagnent chaque année plus de 35 000 personnes, La Sauvegarde du Nord a répondu présente à la sollicitation de la Ville de Lille pour créer et gérer à Lille un lieu d'accueil et d'hébergement de familles réfugiées fuyant la guerre dans leur pays.

Ouvert en septembre 2015, ce lieu est aussi le catalyseur d'une multitude d'engagements citoyens s'organisant bénévolement sur le territoire lillois et de nouveaux partenariats associatifs.

INNOVATION puisque nous avons ouvert en 2015 plusieurs chantiers exploratoires porteurs d'innovation sociale et économique, et notamment celui de l'investissement à impact social qui peut constituer pour nos associations un des leviers de renforcement de leur modèle économique au service du bien commun et de l'intérêt général.

CONCRETISATION, **CONSOLIDATION**, **ENGAGEMENT** et **INNOVATION**, quatre lignes de force qui ont sous-tendu cette année 2015, et qui sous-tendent en fait le difficile chemin de crête que nous devons trouver collectivement pour que notre association, nos professionnels, nos bénévoles puissent continuer à accompagner les plus fragiles de nos concitoyens.

Christophe Itier
Directeur Général de La Sauvegarde du Nord

André Dupon
Président de La Sauvegarde du Nord

SOMMAIRE

EDITO 0

SOMMAIRE **1**
LE PREAMBULE DES STATUTS **3**
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **4**
LE CONSEIL DE DIRECTION **5**
I. LA DIRECTION GENERALE **6**
PREAMBULE 7
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 9
LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION 13
LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION 14
II. POLE INCLUSION SOCIALE **17**
A. DIRECTION HEBERGEMENT - LOGEMENT 18
A.1. Structure temporaire d'accueil de demandeurs d'asile – STADA *23*
A.2. Centre d'Hébergement d'Urgence *42*
A.3. CHRS SARA *58*
A.4. CHRS les tisserands *69*
A.5. CHRS AGORA *75*
B. DIRECTION DES PUBLICS SPECIFIQUES 81
C. DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALITICATION 91
C.1. Atelier et Chantier d'insertion *95*
D. DIRECTION ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE 121
D.1. SISAA *123*
D.2. Maison relais *136*
D.2.1 Maison relais L'Ilot de l'Escarpelle (Roost-Warendin) *142*
D.2.2. Maison relais Le Phoenix (Roubaix) *145*
D.2.3. Maison relais Le Clos Saint Pierre (Lambersart) *149*
D.2.4. Maison relais Joséphine Baker (Lille) *151*
D.3. Lieux d'accueil Parents – enfants (LAPE) *154*
D.3.1. Maison Arc en Ciel - Lille *156*
D.3.2. Maison Arc en Ciel - Lomme *157*
D.3.3. Maison Arc en Ciel « LAEP mobile » *158*
III. PÔLE MEDICO-SOCIAL **162**
PRÉAMBULE 163
A. DISPOSITIF DES ITEP 164
A.1. Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin *164*
A.2. Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny) *171*
A.3. Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix *182*
A.4. Dispositif ITEP Flandre *193*
A.5. Dispositif ITEP Métropole *200*
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis *213*
B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE 222
B.1. IME et SESSAD Lino Ventura *222*
B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille *231*
C. DISPOSITIF CMPP 251
C.1. Espace Claude Chassagny à Lille *251*
C.2. CMPP Alfred Binet à Lille *260*

IV. POLE PROTECTION DE L'ENFANCE 273
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart 274
A.1.1. Institut Fernand Deligny – Internats protection de L'enfance 277
A.1.2 Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes » 282
A.1.3 Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE) 284
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE 285
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE) 287
A.2. ARIA 289
A.3. Centre des apprentissages à Phalempin 301
A.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly 307
A.5.Milieu Ouvert 313
A.6. Actions complémentaires 331
A.7. Lis avec moi 339
A.8. La Boîte à mots 348
V. POLE ADDICTOLOGIE 354
PREAMBULE 355
A.1. « Point Fixe », CAARUD Roubaisien, dispositif de réduction des risques 356
A.2. CAARUD « Ellipse » à Lille 361
A.3. « Le Relais » CSAPA ambulatoire avec méthadone et Consultation jeunes consommateurs 367
A.4. « Trapèze » - CSAPA ambulatoire avec CJC (Consultation jeunes consommateurs) 372
A.5. CSAPA « Etapes » à Maubeuge 376
A.6. Appartements de coordination thérapeutique « Etapes » 380
A.7. La Communauté Thérapeutique 383
A.8. « Intermezzo » avec hébergement collectif – Centre d'accueil d'urgence et de transition 386
A.9. « Prélude » CSAPA avec hébergement collectif - Centre thérapeutique résidentiel 392
A.10. « Concerto » CSAPA avec hébergement individualisé – appartements thérapeutiques 399
VI. POLE PROMOTION DE LA SANTE 404
PREAMBULE 405
Action « pôle ressource cancer » 407
Action « sante des apprentis » 409
Action « le centre regional de ressources documentaires en promotion et education pour la sante » 412
Action « sante autrement magazine » 420
La « Maison des Adolescents » 423
TABLE DES SIGLES 430

LE PREAMBULE DES STATUTS

Grandir, s'épanouir, être acteur de sa propre histoire, trouver sa place dans la société peut paraître ardu, voire même parfois impossible, à certains enfants, adolescents, adultes qui se heurtent à des difficultés personnelles, familiales, sociales, culturelles, scolaires ou professionnelles.

Par leur engagement personnel et l'action collective, les bénévoles et les professionnels de la Sauvegarde du Nord veulent contribuer à la résolution de ces difficultés, permettre la prise en compte de la diversité et de la complexité des situations et y apporter des réponses adaptées.

Pour ce faire, la Sauvegarde du Nord s'appuie sur :

- son expertise acquise par plus de 50 années d'existence ;
- son respect des valeurs et des usagers qui fondent son action ;
- son imagination pour développer de nouvelles réponses, de nouveaux projets ;
- sa solidarité envers les hommes et les femmes pour qui et avec qui elle travaille chaque jour ;
- son inscription dans les principes du développement durable et solidaire.

La Sauvegarde du Nord est également force d'interpellation et de proposition en direction des acteurs économiques et sociaux, des instances politiques et des collectivités territoriales et, plus généralement, de l'opinion publique afin de faire connaitre la réalité des situations d'exclusion, de contribuer à l'élaboration des politiques sociales et de faciliter l'émergence d'une approche plus appropriée des personnes en difficulté individuelle et sociale. Prenant en compte les besoins sociaux, elle participe à la construction des dispositifs de la solidarité publique.

Dans un environnement associatif en constante mutation, la Sauvegarde du Nord se veut ainsi actrice de la transformation sociale au service de la dignité de chacun.

Adoptés à l'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 19 juin 2015

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU :

Président :
Monsieur André DUPON
Président du groupe Vitamine T

Vice-Président :
Monsieur Jean-Pierre MOLLIERE
Inspecteur de l'éducation nationale

Trésorier :
Monsieur Alain SEDE
Directeur de Société Retraité

Trésorier adjoint :
Monsieur Claude LENOT
Retraité

Secrétaire général associatif :
Monsieur Patrick SECHET
Retraité de la fonction publique territoriale

Secrétaire adjoint :
Madame Claudine PRUVOST
Retraitée de l'Education Nationale

Vice-Président délégué Inclusion Sociale
Monsieur François LEURS
Directeur du Développement Social CCAS
Mairie de Lambersart

Vice-Président délégué Protection de l'Enfance
Monsieur Charles - Henri TERNOIS
Retraité au Conseil Général

Vice-Président délégué Addictologie/Vice-Président délégué Promotion Santé
Monsieur Philippe PARADIS
Praticien hospitalier

Vice-Président délégué Médico-Social
Monsieur Jean- Paul CARPENTIER
Directeur de la Maison de l'Enfance et de la Famille à l'EPDSAE

MEMBRES :

Monsieur Patrick BANNEUX
Chargé de mission au Conseil Régional

Madame Florence CAILLOT
Chef d'entreprise

Madame Dahbia DEMDOUM
Chargée de mission au Conseil Régional

Monsieur Thomas DE SANTIS
Directeur général adjoint de l'EESTS
Vice-Président en charge de l'action économique et sociale de la CCR des 2 Helpes

Madame Christiane DUCAMP
Retraitée de l'Education Nationale

Monsieur Louis GALLOIS
Commissaire Général à l'investissement

Monsieur Paul LAUERIERE
Maire-honoraire de Saint André, Président de l'association OSLO

Madame Sophie LEFRANCOIS
Avocate

Madame Anne OVAERE
Retraitée

Monsieur Thierry SARRAZIN
Physicien de médecine nucléaire

Monsieur Erick VANDENBERGHE
Directeur général d'Association médico-social retraité

LE CONSEIL DE DIRECTION

Composition au 31 décembre 2015

Christophe ITIER	**Directeur général**
Sylvie CAYER	Directrice des ressources humaines
Sarah DHARANCY	Directrice de la communication
Stéphane MASSEZ (intérim)	Directeur administratif et financier
Frédéric ROUVIERE	**Directeur du Pôle Inclusion Sociale**
Jean-Yves BOUREL	Directeur du Dispositif Hébergement - Logement
Jean-Marc LEBRUN	Directeur du Dispositif Accompagnement Ambulatoire
Mustapha ZEBDI	Directeur du Dispositif Insertion Professionnelle
Patrick VIGNEAU	Directeur du Dispositif Publics Spécifiques
David DONNEZ	**Directeur du Pôle Médico-Social**
Marianne PLADYS	Directrice du Dispositif des ITEP – Directrice de l'ITEP Lambersart
Christine BARRAS	Directrice de l'ITEP Métropole Directrice de l'ITEP de Roubaix
Pascal BOUTIGNON	Directeur de l'ITEP de Tressin
Nathalie LECAM	Directeur de l'ITEP du Douaisis
Jocelyn VAN DENHENDE	Directeur de l'ITEP Flandre
Aline BILLOIR	Directrice de l'IME Lino Ventura
Marc VINCENT	Médecin-Directeur du CMPP Alfred Binet et du CMPP Claude Chassagny
Myriam PARENT	Directrice administrative du CMPP Binet/Chassagny
Rosa MASCARO'	Médecin-Directeur Espace Lebovici
Cyriaque CACHEUX	**Directeur Général Adjoint délégué à la protection de l'enfance**
Didier WOUTERS	Directeur Adjoint du Pôle Protection de l'enfance Directeur de la plateforme Lille Sud/Est(intérim)
Dorothée DUFOUR	Directrice de la plateforme Lille Nord
Samuel VANDEVYVERE	Directeur de la plateforme Lille Ouest
Marc DUSAUTOIR	Directeur de la plateforme Roubaix Tourcoing
Fabienne LEMAIRE	Directrice de la plateforme Flandre
Jérémy MODARELLI	Directeur de la plateforme Douai – Cambrai
Isabelle DELPLANQUE	Directrice de la plateforme Maubeuge – Avesnes
Olivier DUBOIS	Directeur de la plateforme de Valenciennes
Christophe ROBINET	Directeur adjoint de la plateforme de Valenciennes Directeur de DIVA
Philippe DEPINOIS	Directeur des actions complémentaires
Isabelle SAGNET	Directrice de Lis avec moi/Boîte à Mots
Frédéric BRZOZOWSKI	**Directeur du Dispositif Addictologie**
Karlheinz CERNY	Directeur du Dispositif Territorial Nord
Philippe LEMPEREUR	Directeur du Dispositif Territorial Sud
Sarah DHARANCY	**Directrice du Pôle Promotion de la Santé**
Valérie ROCHART	Directrice de la Maison des Adolescents

I. LA DIRECTION GENERALE

SOMMAIRE DE LA DIRECTION GENERALE

I. LA DIRECTION GENERALE 6

PREAMBULE 7
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 9
LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION 13
LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION 14

PREAMBULE

1. LES MISSIONS DU SIEGE EN 2015

CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTES (CIL)

Créée en 2014, la fonction de Correspondant Informatique et Libertés (CIL) a pour objet de veiller à la sécurité juridique et informatique de l'Association. En gérant les données personnelles qui lui sont confiées dans le respect des règles, l'Association réduit ses expositions aux risques et optimise l'accompagnement mis en œuvre au sein des différents pôles. De plus, désigner un CIL permet d'identifier un référent sur les questions de protection des données personnelles et s'intègre dans les nouvelles pratiques de gouvernance en termes de mise en conformité.

Les premiers mois de la prise de fonction ont eu pour objectif d'appréhender les règles de droit et d'entrer en contact avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le CIL a pu bénéficier des ateliers mis en œuvre par la CNIL (ateliers sur les fondamentaux, les ressources humaines, la santé, la sécurité des données, etc.).

En parallèle, l'Association a adhéré à l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP). Dans ce cadre, la participation à différents groupes de travail a permis d'échanger avec d'autres CIL ou assimilés CIL, sur la thématique de la protection des données à caractère personnel, la mise en œuvre concrète du métier et sur les pratiques et les limites de la réglementation.

Suite à un travail minutieux des professionnels, un registre des traitements a été élaboré. Sa mise à jour est permanente puisque le registre s'affine au fil des rencontres avec les professionnels. Au cours du premier semestre de l'année 2015, un temps de sensibilisation à la thématique a été présenté au sein du Pôle Inclusion Sociale. La diffusion de la « culture informatique et libertés » s'est ensuite étendue aux autres dispositifs portés par ce Pôle sur le second semestre. Ces temps d'échanges permettent une mise à jour du registre et de réaliser le cas échéant les déclarations nécessaires auprès de la CNIL. Pour les professionnels, ces temps de travail sont l'occasion de faire le point sur les outils utilisés, de les amender et de questionner quelques une de leurs pratiques professionnelles.

En tant que référent, le CIL a été sollicité sur les thématiques suivantes : le droit à l'image, les tiers autorisés, la composition du dossier de l'usager pris en charge au sein du Pôle Médico-Social, et les zones « blocs notes » ou « commentaires libres ».

Enfin, les dossiers entamés en 2015 avant mise en œuvre au sein de l'Association en 2016 concernent tant l'archivage (élaboration d'un référentiel d'archivage) que la charte informatique, et la mise en place d'une procédure d'accès aux données à caractère personnel. Ces chantiers devront s'intégrer à la réforme de la réglementation concernant les données à caractère personnel portée par l'Union Européenne. Cette réforme est essentielle au marché unique numérique et au programme européen en matière de sécurité. Elle actualise et remplace les règles actuellement en

vigueur en matière de protection des données, qui se fondent sur la directive sur la protection des données de 1995 et la décision-cadre de 2008 pour le secteur de la police et de la justice pénale.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

La direction générale accompagne les établissements de la Sauvegarde du Nord dans le suivi et la réalisation des démarches d'évaluations internes (élaboration d'outils d'évaluation, animation des démarches, aide à la rédaction des rapports et suivi des plans d'actions) et externes (élaboration de cahier des charges, sélection des cabinets, suivi et transmission des rapports finaux). Ainsi, l'année 2015 a été marquée par :

- La préparation de la démarche d'évaluation externe sur les services du pôle addictologie et la consultation de cabinets évaluateur. La démarche aura lieu premier semestre 2016, pour une remise des rapports prévue en Juin 2016.
- La finalisation de la démarche d'évaluation interne sur l'activité MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) du pôle protection de l'enfance. L'envoi du rapport est prévu durant premier semestre 2016.
- La finalisation de la démarche d'évaluation interne de l'ITEP de Douai. L'envoi du rapport est prévu durant le premier semestre 2016.

Concernant le volet recherche, la direction générale est en charge de l'animation des travaux. A cette fin, le conseil scientifique s'est réuni à deux reprises. Les travaux en cours concernent :

- *Le travail avec les familles en MECS* : mené par une doctorante, cette recherche concerne les dispositifs MECS de la Sauvegarde du Nord, et plus particulièrement les modalités de travail avec les familles mises en œuvre au sein de nos structures ;
- *L'éducation et la scolarisation des enfants roms au Centre d'Hébergement d'Urgence* : réalisé par Delphine Bruggeman. L'action porte sur le travail éducatif des professionnels en direction des familles roms, la scolarisation des enfants roms et la prise en compte des questions de santé pour les familles migrantes.
- *Les relations entre le vécu disciplinaire et le décrochage scolaire* : cette recherche vise à comprendre et à analyser les manières dont les élèves vivent les disciplines scolaires et les relations entre ces vécus et les phénomènes de décrochage scolaire.

La recherche se traduit également par le suivi des travaux des groupes de recherche composés de professionnels à l'interne :

- Un groupe de recherche visant à identifier et à analyser les éléments déterminants lors de la conduite d'une démarche d'AEMO. Ce travail fait l'objet d'un rapport annuel.
- Un groupe « Focus placement » chargé de recueillir et d'analyser des données concernant des situations suivies en AEMO ayant débouché sur un placement.

Enfin, l'année 2015 a également vu l'actualisation de l'observatoire des personnes suivies en MJAGBF. Cet observatoire régional, associant l'ensemble des acteurs régionaux de la mesure d'aide à la gestion du Budget, verra le jour en 2016. Il permettra notamment de :

- Mieux caractériser les populations suivies en AGBF au niveau territorial, départemental et régional,
- Mesurer le travail mis en place lors des accompagnements,
- D'identifier les origines et les effets liés à la fin des différentes mesures.

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

1. LA FUSION AVEC L'ADSSEAD

L'année 2015 a été, pour la Direction des Ressources Humaines et pour l'ensemble des services du Siège, marquée par la **fusion désormais réalisée avec l'ADSSEAD.**

Le 31/12/2014, l'effectif de la Sauvegarde était de 1079 salariés. En 2015, après l'intégration des salariés de l'ADSSEAD, il passait à 1447 salariés qui se répartissent en :

- 46% au Pôle Protection de l'Enfance
- 23% au Pôle Médico-Social
- 22,5% au Pôle Inclusion Sociale
- 6% au Pôle Addictologie
- 1,5% au Siège
- 1% au Pôle Promotion de la Santé

Au-delà des aspects sociaux (réglés dès 2014 par un accord sur l'harmonisation des garanties collectives entre les deux associations) et contractuels (rédaction des 400 contrats de travail), la démarche d'intégration s'est poursuivie par :

- l'harmonisation des pratiques en matière de Ressources Humaines (mise en place des entretiens annuels d'évaluation et d'évolution professionnelle ; suivi des parcours professionnels ; prévention de la pénibilité ; égalité professionnelle ; risques professionnels ; risques psycho-sociaux)
- la mutualisation des plans de formation et l'utilisation harmonisée des outils de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences : nomenclature des emplois ; référentiels métiers ; supports d'entretiens ; bilans sociaux ; rapports de situation comparée.

2. LES AUTRES CHANTIERS DE LA DRH EN 2015

LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPLEMENTAIRE SANTE :

La loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 a instauré la complémentaire santé obligatoire pour tous les salariés avec un niveau de garanties minimales et une portabilité des droits pour les demandeurs d'emplois, à partir du 1er janvier 2016. En application de la loi, les partenaires sociaux de la CC 66 ont négocié, puis conclu, l'Avenant 328 qui crée un régime Frais de santé pour les salariés relevant de la convention collective du 15 mars 1966.

Dès décembre 2014, nous avons informé les salariés de cette nouvelle obligation qui s'impose aux salariés comme aux employeurs Compte-tenu des enjeux pour les salariés comme pour l'entreprise, nous avons choisi de communiquer régulièrement tout au long de 2015, et particulièrement à chaque étape du processus de mise en œuvre :

- avec l'envoi d'un questionnaire destiné notamment à sonder les attentes des salariés en matière de mutuelle et à évaluer le nombre d'entre eux potentiellement concernés par l'un des 5 cas de dispense d'adhésion prévus par l'avenant conventionnel. Ce questionnaire a été mis à la disposition des salariés pendant 1 mois et demi, par un accès extranet.

- 60% des salariés de la Sauvegarde ont répondu à ce questionnaire, nous permettant d'élaborer un cahier des charges précis de leurs besoins.
- Sur la base de ces résultats, 11 organismes mutualistes ont été consultés
- La complémentaire santé choisie par la Sauvegarde a été la MGEN avec laquelle nous avons négocié un contrat avantageux
- Les représentants du personnel ont été consultés sur ce choix

Nous avons créé une adresse mail dédiée mutuelle@lasauvegardedunord.fr pour que les salariés nous posent toutes les questions relatives à leur situation au regard de cette importante question.
Nous avons, à ce jour, répondu à 887 interpellations par voie électronique auxquelles s'ajoute l'envoi d'environ 300 courriers individualisés ; la boite mail restera active le temps nécessaire à l'appropriation complète de la mutuelle.

La mise en œuvre d'une complémentaire santé dans toutes les entreprises, et singulièrement dans la nôtre, constitue une avancée sociale dont les salariés peuvent se féliciter. Nombre d'entre eux n'en disposaient pas faute de moyens et, pour ceux qui en disposaient déjà à titre individuel, cette obligation légale s'assortit désormais d'une contribution de la part de l'employeur de 50% de la cotisation sur leur régime de base. Cette contribution employeur induit au niveau de l'association, un effort budgétaire important, de 300K€ par an, pour 1016 salariés adhérents.

LES RELATIONS SOCIALES

En terme de négociation, l'année 2015 a été moins intense que 2014, année de préparation de l'intégration de l'ADSSEAD dans la Sauvegarde et la conclusion de deux accords importants qui ont permis de sécuriser le personnel au regard des emplois, des conditions de travail et de ses garanties collectives et sociales.

Néanmoins, des négociations se sont tenues en 2015 sur des sujets extrêmement divers : l'apurement des stocks de congés des salariés de l'ex-ADSSEAD ; l'exercice du droit d'expression ; l'organisation des séjours de vacances ; le don de jours de repos ; la durée du mandat des représentants du personnel.
Plusieurs réunions ont également eu lieu dans la perspective de l'organisation des élections professionnelles dans l'association en novembre 2015

LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Elles représentent toujours un moment fort dans la vie de l'association ; 158 mandats étaient à pourvoir (52 pour les comités d'établissements, 106 pour les délégués du personnel). Les opérations électorales se sont déroulées sans incident. En revanche, deux contentieux ont été engagés à l'issue, par FO (première participation de ce syndicat depuis 20 ans) en annulation des élections de DP de la plateforme de Roubaix-Tourcoing (PPE) et par la CFDT en annulation de l'ensemble des élections du PMS.

La participation pour l'ensemble des scrutins a été forte : presque 60% des salariés inscrits. En termes de représentativité syndicale, SUD Santé-Sociaux demeure le premier syndicat de la Sauvegarde avec 58,2% des suffrages bien qu'il accuse une légère érosion par rapport aux deux derniers scrutins.

La CGT s'affirme de plus en plus avec 40,1% des suffrages (plus 10,4 points par rapport à 2011) ; la CFDT s'effondre véritablement à 1,7% des suffrages (moins 8 points par rapport à 2011).

Les CHSCT ayant été également renouvelés en 2015, les résultats globaux sont les suivants (sous réserve de la décision du Tribunal sur le contentieux du PMS) :

- SUD détient 97 mandats, soit 53,5%
- CGT détient 47 mandats, soit 26%
- CFDT détient 3 mandats, soit 1,6%
- 18 élus sont sans appartenance syndicale, soit 10%
- 16 sièges sont restés vacants.

La prééminence de SUD se traduit au niveau du Comité Central d'Entreprise avec 16 sièges sur 23.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'année 2015 a été celle de la mise en œuvre de la réforme de la FPC (loi du 5 mars 2014) traduite dans un accord de branche négocié très douloureusement, qui a introduit des changements majeurs sur l'investissement formation des associations et sur la gestion du plan de formation 2015.

La réforme a permis de penser la formation comme un moyen pertinent au service de l'employabilité et du développement des compétences, selon des modalités nouvelles : création de l'entretien professionnel de bilan tous les six ans, du compte personnel de formation (CPF) et du conseil en évolution professionnelle (CEP). Ces nouveaux dispositifs permettent notamment la modularisation des parcours de formation en cohérence avec les politiques de GPEC. Mais la loi supprime également l'obligation fiscale au titre du plan de formation et soumet les entreprises à une contribution unique équivalant à 1% de leur masse salariale.

Les structures de la branche versaient jusqu'alors 2,3% de la masse salariale brute annuelle au titre de la formation, dont 1,6% pour le plan de formation.

Désormais, notre investissement formation est fixé à 2%, réparti en 1% de contribution légale (financement du CIF, de la professionnalisation, du CPF et du FPSPP –fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnel) et 1% de contribution conventionnelle, dont 35% pour un fonds mutualisé et le fonctionnement d'UNIFAF et 65% pour le plan de l'entreprise.

Au terme de cette réforme, les moyens financiers du plan de formation de la Sauvegarde sont passés de 312.110€ à 171.925€.

Les directions de pôles et la direction des ressources humaines ont dû ajuster les actions prévues à ces nouveaux moyens, tout en préservant les besoins prioritaires des professionnels.

LES PERSPECTIVES 2016

Depuis début 2016, d'autres réformes sont en cours d'application qui concernent les IRP. La loi Rebsamen et la Loi Macron contribuent réellement, de notre point de vue, à moderniser le dialogue social mais elles crispent actuellement les relations avec les institutions du personnel.

Cette tension s'exerce par ailleurs dans un contexte d'incertitude conventionnelle : fusion du Syneas et de la Fegapei, révision (voire dénonciation) de la convention collective …autant de perspectives qui risquent d'engendrer de fortes tensions sur le climat social dans les deux années qui viennent.

Au plan interne, nous poursuivrons la réorganisation de l'association dont tous les pôles seront en CPOM d'ici à la fin de 2016. La direction des ressources humaines est aux côtés des directions de pôles, et spécialement de celle du PPE qui devra conduire une évolution de son dispositif pour répondre aux exigences départementales.

LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

L'événement majeur de l'année 2015 a été comme pour toute l'association l'intégration de l'ADSSEAD au 1er janvier.
Cette fusion a notamment permis de renforcer le poids économique (+ 46%) et le patrimoine de La Sauvegarde.

L'année 2015 a été aussi marquée sur le plan budgétaire et financier :

- Par la poursuite des tensions fortes sur la trésorerie de l'association liées à des délais de paiements importants du Département du Nord sur nos activités ASE (45% des activités de l'association). La santé financière de l'association a permis de passer ce cap difficile des années 2014 et 2015, et de négocier des conditions de sécurisation avec nos partenaires bancaires ;
- Par la négociation du CPOM Inclusion Sociale avec la DDCS, Médico-social et Addictologie avec l'ARS, signés fin d'année 2015 et qui permettent une visibilité respectivement à 3 et 5 ans de nos budgets et une consolidation de notre trésorerie grâce à un paiement au douzième de la dotation. Ce qui est un atout non négligeable compte tenu de la situation décrite supra et du recours plus important de l'association aux fonds européen ;
- Par la participation de la direction financière au redressement de la situation économique des activités du Pôle inclusion sociale fragilisée par les baisses de subvention de nos financeurs.

2015 c'est aussi l'élaboration de l'AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) qui nous permet de programmer dans le temps la mise aux normes accessibilité de notre patrimoine.

C'est aussi poursuivre les travaux de développement du contrôle de gestion et de l'audit interne comme outils d'aide à la décision et au pilotage de l'entreprise.

C'est enfin participer aux travaux d'expérimentation de notre projet de titre à impact social.

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

1. LA COMMUNICATION ASSOCIATIVE

LE SITE INTERNET & LA PAGE FACEBOOK

Ces deux supports web se sont vus renforcés. La stratégie de production de contenus a renforcé la fréquentation et l'audience du site. Sur l'année 2015 : **122 068 sessions, pour 74 587 utilisateurs** (soit 11 000 visiteurs de plus qu'en 2014), **415 653 pages vues et 2 minutes 37 secondes passées sur le site en moyenne.** Les internautes consultent toujours prioritairement la page d'accueil, la rubrique offres d'emploi et la rubrique établissements. **105 articles d'actualité** ont été publiés, soit le double de ce qui avait été publié en 2014, répartis sur les 5 pôles de l'Association et le Siège. **132 dates d'agenda** répertoriées.

Sur la période, 6 newsletters ont été envoyées à un fichier de plus de 3500 personnes, comprenant les mails des salariés. Le taux de clic est bon : 40% en moyenne.

La page Facebook a renforcé sa visibilité, passant de 300 « likes » en 2014 à 900 « likes » en décembre 2015. Le transfert systématique des actualités du site internet vers la page permet de maintenir une portée hebdomadaire de minimum 400 personnes. De même avec les publications du Fonds de Dotation.

Le site a été pourvu d'un glossaire suite à l'intégration des services de l'ADSSEAD au 1er janvier 2015. De nouvelles pages établissements ont fait leur apparition pour répondre à la présentation de ces nouveaux services de milieu ouvert : **19 au total**. En 2015 aussi, une nouvelle organisation pour le pôle protection de l'enfance a été présentée sous la forme de 8 plateformes territoriales.

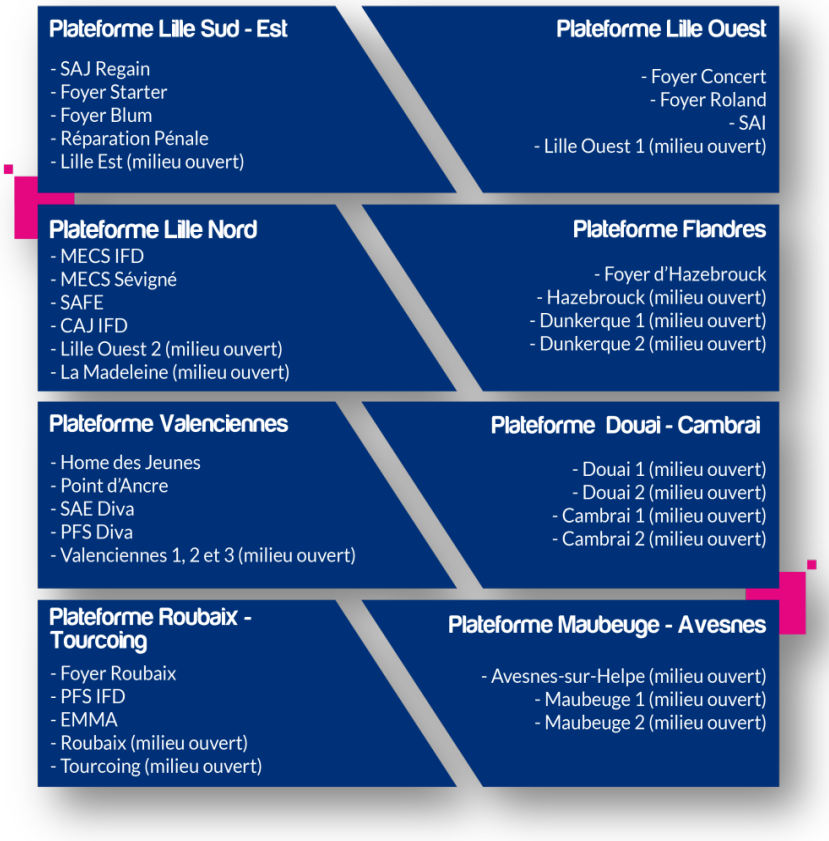

ORGANISATION DES VŒUX

La Direction de la Communication s'est chargée de l'organisation des vœux 2016 au Palais des Beaux Arts de Lille : invitations, organisation logistique, et buffets. Cette année, les vœux ont été marqués par le lancement du Projet Wesh-Wesh, dont le service communication assure la promotion.

COMMUNICATION GLOBALE

La Direction de la Communication assure en parallèle de ses missions spécifiques, le suivi quotidien des besoins en communication de l'ensemble des services : mises à jour de power point, négociation et gestion des impressions, mises à jour des documents associatifs (cartes de visite, cartes de correspondance, papiers à entête, plaquettes, pochettes…), documents de droit à l'image, photothèque, invitations, la mise à jour des supports des nouveaux services du Pôle Protection de l'Enfance…

2. LA COMMUNICATION DES ETABLISSEMENTS

La Direction de la Communication répond aux besoins des établissements tout au long de l'année : communication de certaines actions ou projets, évènementiels, départs en retraite…
Affiches, invitations, communiqués de presse, vidéos, mailings, flyers… sont autant de réalisations en soutien et valorisation de l'activité des établissements. La communication gère la création graphique dans le respect d'une charte évènementielle, la réalisation technique, le suivi budgétaire mais s'assure également de la valorisation des messages en cohérence avec la communication associative. L'accent est mis sur la numérisation des documents, notamment par l'utilisation systématique d'invitations sous format emailing, envoyés depuis une boite mail générique event@lasauvegardedunord.fr

Enfin, la Direction de la Communication soutient certains appels à projets lorsque ces derniers nécessitent des actions de communication par des propositions d'actions et leur évaluation financière.

3. ZOOM SUR LA PLAQUETTE ET LE RAPPORT D'ACTIVITES

En 2015, la Direction de la Communication a travaillé sur un nouveau rapport d'activité chiffres clés, tout en rénovant le look de la plaquette générale de l'association. Ce travail a permis de mettre en valeur les chiffres clés de l'association et de chaque pôle. Il servira de base au rapport qui sera réalisé en 2016, permettant de pérenniser la forme et le fond.

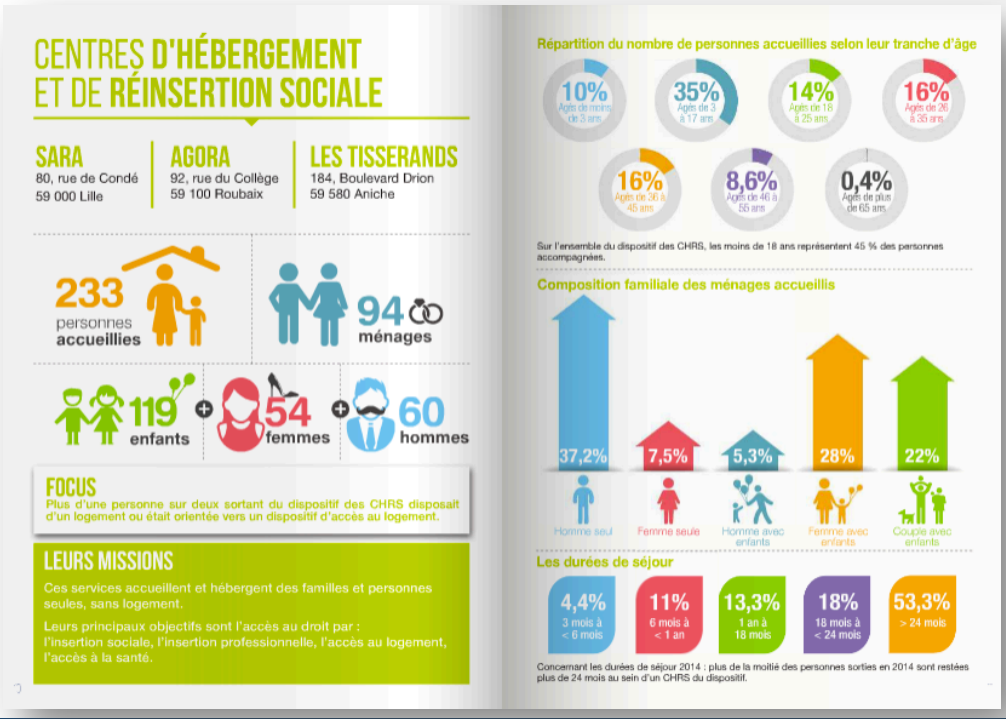

II. POLE INCLUSION SOCIALE

SOMMAIRE DU POLE INCLUSION SOCIALE

II. POLE INCLUSION SOCIALE 17

A. DIRECTION HEBERGEMENT – LOGEMENT 18

A.1. Structure Temporaire d'Accueil des Demandeurs d'Asile – STADA .....
A.2. Centre d'Hébergement d'Urgence.....
A.3. CHRS SARA .....
A.4. CHRS Tisserands .....
A.5. CHRS AGORA .....

B. DIRECTION DES PUBLICS SPECIFIQUES .....

C. DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALITICATION .....
C.1. Atelier et Chantier d'insertion .....

D. DIRECTION ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE .....**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
D.1. Maison relais L'Ilot de l'Escarpelle (Roost-Warendin)..... ***Erreur ! Signet non défini.***
D.2. Maison relais Le Phoenix (Roubaix)..... ***Erreur ! Signet non défini.***
D.3. Maison relais Le Clos Saint Pierre (Lambersart)..... ***Erreur ! Signet non défini.***
D.4. Maison relais Joséphine Baker (Lille)..... ***Erreur ! Signet non défini.***
D.5. SISAA ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
D.6. Lieux d'accueil Parents – enfants (LAPE)..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A. DIRECTION HEBERGEMENT - LOGEMENT

Après la réorganisation du Pôle Inclusion Sociale en 2014, l'année 2015 a permis l'installation dans les faits du Dispositif Hébergement Logement. La mise en place de réunions de dispositif hebdomadaires réunissant le directeur, les 5 chefs de service, les conseillers technique et pédagogique et les responsables des fonctions support, selon les sujets abordés, a permis de travailler cette année :

- Les orientations du dispositif pour les 5 années à venir, en référence aux orientations du Pôle et du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Ces orientations ont été présentées dans les équipes avec le directeur et le chef de service.
- La réflexion sur la mise en place de groupes de réflexion et de références transversales par thématique : droit, santé/bien être, travail/formation, savoir habiter, place dans la cité, place de l'enfant, culture, accueil et reporting d'activité. Ces différents groupes se mettront en place en 2016.
- Les retours sur les indicateurs de pilotage (taux d'occupation, temps d'accompagnement, personnes sans droit ni titre et conséquences sur les temps d'accompagnement…).
- La mise en place d'un « classeur famille » qui permet de suivre les projets des ménages, mais aussi les problématiques principalement travaillées avec les ménages dans chacun des services.
- La décision d'octroyer les aides alimentaires et de percevoir les frais d'hébergement par virement bancaire ou postal afin de limiter au maximum les échanges d'argent liquide entre les ménages et les services.

2015 a été l'année de la négociation du CPOM avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Ce contrat nous a permis de clarifier nos objectifs et nos ambitions pour les cinq années à venir. Service par service, des objectifs ont été énoncés devenant notre feuille de route, en lien avec l'ambition centrale du PIS : 60% des personnes accueillies doivent être accompagnées moins de 18 mois dans le dispositif et accéder à un logement. Quatre objectifs généraux en découlent pour le travail des équipes :

- L'accès à la citoyenneté avec comme corollaire l'accès au droit (papiers, ressources) mais également le respect des devoirs (scolarité des enfants, respect de vivre ensemble, frais d'hébergement),
- Le projet d'habiter ou les préalables à l'accès au logement,
- L'insertion professionnelle et la qualification permettant d'accéder au marché de l'emploi et de développer une autonomie financière,
- La capacité d'habiter et le maintien dans le logement.

QUELQUES CHIFFRES DU DISPOSITIF

Taux d'occupation					
	Nombre de places installées	journées d'ouverture	journées théoriques	journées réalisées	Taux d'occupation
Total	**329**	**1460**	**120085**	**109950**	**92%**
Tisserands	40	365	14600	14003	96%
SARA	117	365	42705	42557	100%
Agora	40	365	14600	11183	77%
HU	132	365	48180	42207	88%

Durée du séjour des personnes sorties										
2015	CHRS Sara	*CHRS Sara*	CHRS Agora	*CHRS Agora*	CHRS Tisserands	*CHRS Tisserands*	CHU	*CHU*	total	*total*
moins de 18 mois	14	*29%*	8	*35%*	19	*42%*	10	*28%*	51	*34%*
> de18 mois	34	*71%*	15	*65%*	26	*58%*	26	*72%*	101	*66%*
Total	**48**	***100%***	**23**	***100%***	**45**	***100%***	**36**	***100%***	**152**	***100%***

2015	Pers. sorties	Ménages Sortis	Nombre places	*% pers. sorties/Nb places*
Tisserands	45	12	40	*113%*
SARA	48	11	117	*41%*
agora	23	21	40	*58%*
HU	36	10	132	*27%*
Ensemble	**152**	**54**	**329**	***46%***

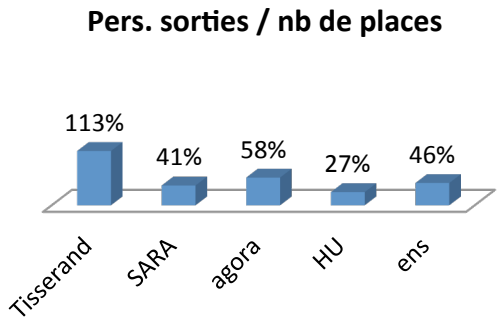

Enfants accompagnés en 2015				
	Nombre enfants	Nombre adultes	% enfants	% enfants hors agora
Tisserands	48	40	55%	
Sara	84	78	52%	
mères enfants	7	6	54%	
HU(132)	83	80	51%	
STADA	16	38	30%	
Agora	3	46	6%	
total	**241**	**288**	**46%**	**49%**

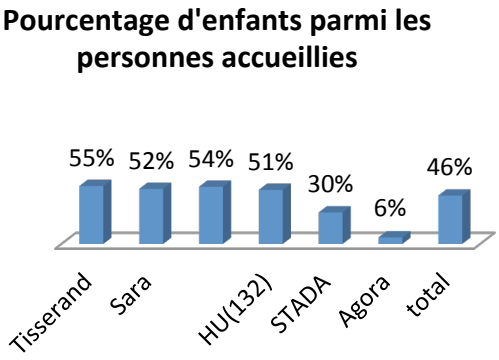

Situation en matière de ressources pour les adultes sortis	En personnes
Sans ressources	10
RSA + AF	35
AAH + PI	18
Salaires, revenus de stage, de formation, IJ, ASSEDIC	14
Total	77

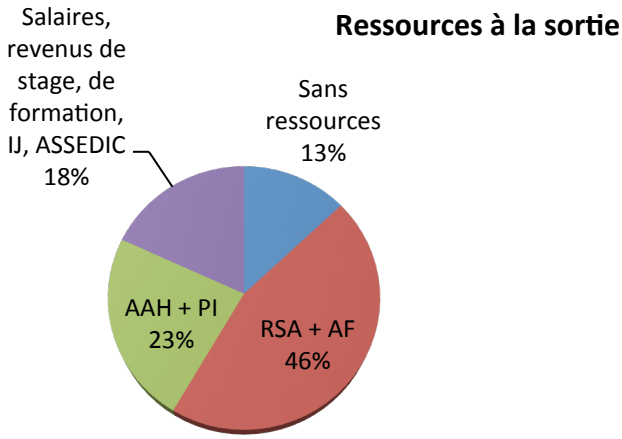

Relogement (hors STA DA) 2015	En ménage
Parc privé	13
Parc social	27
sans domicile +héb de fortune +héb tiers	7
Etb sanitaire ou médico social	4
Hébgt AHI	3
Prison	2
NSP	1
Total	57

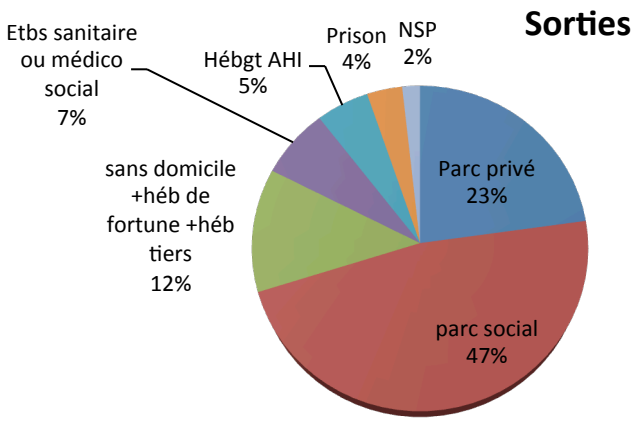

<u>Les réponses à appel à projet en 2015</u>

Projet « Logipsy »

En juin 2015, la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) a émis un appel à projet portant sur « l'innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement ». Le Dispositif Hébergement Logement, au travers du CHRS Agora, a répondu avec l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à cet appel à projet en sollicitant le financement d'une expérimentation : « Logipsy ». L'appel à projet a pour objectifs de développer des nouveaux modes d'organisation ou des nouvelles méthodes et pratiques d'intervention, d'améliorer la connaissance des publics ayant une problématique psychiatrique et risquant de perdre leur logement, de faire évoluer l'offre pour faciliter l'accès et/ou le maintien dans le logement. Le projet Logipsy repose sur l'intervention renforcée d'un trinôme de professionnels : un travailleur social, chargé de coordonner le parcours de la personne, un Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF), un infirmier de secteur psychiatrique. Ils peuvent être notamment sollicités par des services de psychiatrie (sorties d'hospitalisations) ou des bailleurs (impayés, troubles de voisinage, incurie du logement) lorsque la personne risque de perdre son logement. Le projet entrera en 2016 dans sa phase opérationnelle.

Ouverture du STADA

Face au contexte d'arrivée en Europe de milliers de personnes fuyant les conflits au Moyen-Orient et dans la Corne de l'Afrique, le gouvernement a présenté pendant l'été 2015 le plan « *Répondre au défi des migrations* » et a lancé un appel à projet pour la création de places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de type accueil temporaire - service de l'asile (ATSA). Début septembre, la Maire de Lille s'est déclarée favorable à l'accueil d'une centaine de demandeurs d'asile et réfugiés dans sa commune et a proposé la mise à disposition de lieux d'hébergement. Les associations La Sauvegarde du Nord et l'AFEJI ont décidé de s'engager pour l'accueil et l'accompagnement de ces populations en demande de protection et de répondre à cet appel à projet en déposant le projet du Service Temporaire d'Accueil de Demandeurs d'Asile (STADA). Il répond à un double enjeu : accueillir les personnes et les familles en urgence et construire avec elles les conditions de leur intégration et de leur vie future en France. La convention entre l'Etat, la Ville de Lille et La Sauvegarde du Nord a été signée fin septembre pour une ouverture effective de la structure le 28 septembre 2015.

Pour le Dispositif Hébergement Logement, la logique de réponse à appels à projet est une nouveauté, même si les services y répondaient ponctuellement. Le Dispositif doit maintenant être en veille sur la parution de ces appels à projet et doit également réfléchir aux différentes thématiques de l'hébergement et du logement afin d'être réactif voire proactif dans les réponses que les structures peuvent y apporter.

Les perspectives 2016

Outre les démarches de réécriture et de présentation des projets de service ou d'établissement pour l'hébergement d'urgence, le CHRS Les Tisserands et le STADA, l'année 2016 est l'année de l'évaluation interne des établissements habilités. La Direction Hébergement Logement a décidé de mener ces évaluations internes dans tous ses services, y compris ceux qui n'y étaient pas légalement obligés afin que les équipes puissent se questionner sur leur projet de service, analyser leurs postures éducatives et réfléchir aux besoins nouveaux des personnes accompagnées.

Le travail sur le « classeur familles » sera poursuivi en 2016. Il permettra de connaitre en temps réel les thématiques principales travaillées avec les familles accompagnées, mais également d'avoir une vision sur les projets à court et moyen terme des personnes ou ménages.

Dans la suite de ce travail sur la connaissance des familles, nous aurons à concevoir et mettre en place une base de données ou un logiciel permettant de compléter l'analyse avec une vision des indicateurs d'activités et des modes d'accompagnement mis en place (VAD, entretiens formels et informels, accompagnement physiques aux démarches, actions collectives…).

Tout en gardant les spécificités des services, les différents outils utilisés par les professionnels seront harmonisés dans les structures, comme par exemple les projets personnalisés, le dossier résident ou les trames de diagnostic et d'évaluation des potentiels.

Cette année sera l'année de la mise en œuvre du projet Logipsy en collaboration avec le Conseil lillois de Santé Mentale, le Conseil Local de Santé Mentale de Roubaix et les services de l'EPSMAL.

Au regard du taux d'occupation du CHRS Agora, un travail a été engagé sur l'élargissement du public accompagné par ce service. C'est en 2016 que les préconisations travaillées en 2015 verront leurs applications.

Des groupes de travail transversaux thématiques seront également mis en place, pour que les équipes se rencontrent, échangent, développent des stratégies communes et apportent des réponses sensiblement identiques quel que soit le service.

L'ensemble de ces projets s'engage et se poursuit en lien avec les outils et démarches imposées par les services de l'Etat (référentiel national des prestations et étude nationale des coûts, devant à terme permettre de définir et analyser les coûts des accompagnements mis en œuvre) et dans le but d'acquérir une meilleure connaissance et maîtrise de nos coûts de fonctionnement.

A.1. STRUCTURE TEMPORAIRE D'ACCUEIL DE DEMANDEURS D'ASILE – STADA

1. UN PROJET ATYPIQUE

UN CONTEXTE DE CREATION SPECIFIQUE DANS LE CADRE D'UNE REFORME DE L'ASILE

Dans le contexte de mobilisation en faveur des réfugiés venant du Moyen-Orient ou de la Corne de l'Afrique, le Maire de Lille s'est déclarée début septembre 2015 favorable à l'accueil d'une centaine de demandeurs d'asile et réfugiés dans sa commune et a proposé la mise à disposition de lieux d'hébergement et la mobilisation de ses services pour faciliter les démarches d'ouverture de droits des personnes hébergées, en matière d'inscription scolaire, de soutien technique mais aussi d'appui politique auprès de nos partenaires institutionnels et de nos financeurs. Sollicitées avec d'autres associations pour gérer l'accueil et l'hébergement de ces personnes, La Sauvegarde du Nord et l'AFEJI ont répondu favorablement.

A la fin de l'été 2015, le projet de structure d'Accueil Temporaire du Service de l'Asile (ATSA) de La Sauvegarde du Nord se construit en quelques semaines. Il répond à un triple enjeu :

- accueillir les personnes et les familles en urgence sur orientation de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII),
- construire avec elles les conditions de leur intégration et de leur vie future en France,
- proposer cet accompagnement sur une temporalité allant de 18 à 24 mois maximum.

La philosophie du projet est bien de travailler avec ces personnes dans une optique d'installation de long terme en France, puisque l'hypothèse avancée est que chaque personne accueillie à l'ATSA obtiendra une protection, qu'elle soit subsidiaire ou de réfugié statutaire.
Le projet de service de l'ATSA de La Sauvegarde du Nord s'inscrit dans le contexte de mise en œuvre de la réforme de l'asile, modifiant, fin 2015, la procédure de demande d'asile et visant à mieux accompagner les demandeurs de protection. Dans la même lignée, il s'inscrit dans le cadre de la Convention nationale Accueil Temporaire du Service de l'Asile.

SUR LA BASE D'UNE COLLABORATION ASSOCIATIVE LA SAUVEGARDE DU NORD – AFEJI

Si jusqu'en 2015, les demandeurs d'asile n'étaient pas un public habituellement accompagné par les structures de La Sauvegarde du Nord, l'association a toujours été en capacité de mobiliser très rapidement son expérience de l'hébergement et ses compétences pour accueillir un public, quel qu'il soit, dans des conditions dignes et adaptées. De son côté, l'AFEJI, gestionnaire de longue date de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) pouvait apporter son expertise et sa connaissance de ce public en demande de protection, ainsi que des procédures de reconnaissance du statut de réfugié. C'est dans ce contexte spécifique que s'est pensée et renforcée une collaboration associative autour du projet ATSA de La Sauvegarde du Nord, collaboration prenant appui sur l'ensemble du réseau partenarial tissé par chaque association pour construire l'accompagnement global des personnes accueillies sur le plan de la santé, de la scolarité, de la formation et l'emploi, du logement, etc.

UN PROJET PORTE PAR UNE EQUIPE

Pour assurer les différentes missions d'accompagnement de l'ATSA - STADA, une équipe, composée de professionnels de La Sauvegarde Du Nord (détachés d'une mission préalablement occupée dans un dispositif de l'association) et de l'AFEJI (dans le cadre d'une mise à disposition auprès de La Sauvegarde du Nord) a été constituée pour une période de 18 à 24 mois.
Chaque salarié, quelle que soit sa fonction, a été recruté en fonction d'un profil, d'une compétence, d'une appétence et/ou d'un parcours. L'idée étant de former une équipe paritaire, aux profils complémentaires et au service d'un objectif commun.
Sous l'autorité du directeur du Dispositif Hébergement-Logement du Pôle Inclusion Sociale, l'équipe pluridisciplinaire compte à la fin de l'année 2015 :

- 5 ETP de travailleur social (3 ETP d'éducateur spécialisé et 2 ETP d'assistant social)
- 3 ETP de surveillant de nuit
- 0,5 ETP de psychologue (recruté en décembre 2015 pour un démarrage au 4 janvier 2016)
- 0,5 ETP de secrétaire
- 1 ETP de chef de service.

En partenariat avec la Maison de l'Emploi de Lille, un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) intervient au sein du STADA pour favoriser l'insertion professionnelle des résidents.

LA MOBILISATION D'UN ENSEMBLE DE BENEVOLES, SOUS L'IMPULSION DE LA MAIRIE DE LILLE

Suite à l'appel de Madame le Maire de Lille pendant l'été 2015, un nombre très important de Lillois, mais aussi d'associations et de structures municipales, s'est manifesté et mobilisé en soutien au projet d'accueil des réfugiés sur plusieurs plans : collectes et dons divers sur le plan alimentaire, vestimentaire et matériel ; participation bénévole à de l'interprétariat et traduction ; participation bénévole à l'aide à l'apprentissage du français ; accueil de familles réfugiées chez des citoyens lillois ; action de parrainage menées sur des actions diverses (ouverture culturelle, rencontre encourageant les mixités, etc).
L'interprétariat et la traduction écrite d'une part (pour l'instruction de l'asile et la constitution des récits de vie, mais aussi des recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile - CNDA) a été l'action bénévole incontournable. Il a été impératif que la demande d'asile soit considérée et traitée avant tout autre axe de travail, ne serait-ce que parce qu'elle est conditionnée par des délais et échéances incompressibles. Au 31 décembre 2015, l'équipe travaille en étroite collaboration avec 3 interprètes bénévoles arabophones et kurde irakien. L'investissement de l'un de ces bénévoles amène ce dernier à déclarer un statut d'autoentrepreneur, rémunéré par La Sauvegarde du Nord.
En matière d'appel au bénévolat, l'apprentissage du français a été le 2e axe prioritaire, l'apprentissage de la langue constituant le premier pas de l'intégration et de l'insertion socio-professionnelle des ménages. C'est dans un contexte de saturation des dispositifs associatifs d'apprentissage des langues que le recours aux compétences de personnes bénévoles en matière de Français Langue Etrangère (FLE) mais aussi d'alphabétisation a été nécessaire et complémentaire à ce qu'étaient en capacité de proposer les associations reconnues. Entre les mois d'octobre et décembre 2015, un partenariat a démarré avec l'Union Française de la Jeunesse et La CLE sur portage de la Mairie de Lille (l'idée étant d'organiser une rencontre rapide des bénévoles avec les résidents mais aussi une formation des bénévoles et la recherche de supports pédagogiques adaptés).

UN ACCOMPAGNEMENT ETAYE PAR UNE COORDINATION ASSOCIATIVE, PILOTEE PAR LA FNARS

Composée de structures gérant des accueils de jour, des vestiaires, des aides alimentaires, des conseils juridiques en matière d'asile, etc., une coordination associative a été constituée pour articuler les interventions des différents acteurs et partenaires, prévoir des passerelles entre les dispositifs et ainsi compléter l'accompagnement proposé par l'ATSA de La Sauvegarde Du Nord. Autour d'un pilotage FNARS, cette coordination a permis aussi de penser la structuration de la mobilisation des bénévoles qui se sont manifestés en soutien au public de la structure depuis l'été 2015. L'idée de cette coordination a été de constituer un appui réel et complémentaire à celui de l'ATSA, contribuant ainsi à une prise en charge globale de la personne demandeur d'asile et réfugiée dans ses démarches d'intégration. Au 31 décembre 2015, 6 instances de coordination se sont tenues.

UN ACCOMPAGNEMENT PORTE PAR L'INGENIERIE DU PIS DE LA SAUVEGARDE DU NORD ET DE L'AFEJI

La création du service de l'ATSA-STADA n'aurait pu se faire sans le soutien important des services d'ingénierie du Pôle Inclusion Sociale de la Sauvegarde Du Nord d'une part, de l'AFEJI d'autre part : sur les 3 premiers mois de fonctionnement, les contacts et points d'articulation avec les conseillères techniques, la juriste et la direction du PIS ainsi que la chargée de territoire de l'AFEJI ont été quasi quotidiens, permettant un soutien technique en matière de développement du projet et d'une expertise, mais aussi d'inscription dans le réseau institutionnel et politique existant.
Entre septembre et décembre 2015, la structure a aussi été fortement épaulée par les services de maintenance rattachés à la direction du PIS, soutien indispensable à la résolution de l'ensemble des problèmes techniques susceptibles de se présenter dans l'ensemble des locaux. En moyenne, 3 interventions hebdomadaires des services maintenance du PIS ont été nécessaires sur ce 1er trimestre de fonctionnement.
Soulignons enfin que, si chaque résident a la charge de l'entretien de son studio, un entretien des espaces collectifs a été assuré au moins une fois par semaine par les professionnels de l'EsPAS, chantier d'insertion du Dispositif Insertion Professionnelle et Qualification rattaché au Pôle Inclusion Sociale.

2. LE PUBLIC DE L'ATSA STADA EN QUELQUES CHIFFRES : DES PERSONNES EN DEMANDE D'ASILE OU REFUGIEES STATUTAIRES

Les résidents de l'ATSA représentent un public de familles d'une part, de personnes isolées d'autre part. En référence aux textes et conventions qui définissent le cadre d'intervention d'un ATSA, les personnes que nous accueillons viennent de régions ou pays en guerre d'où l'on peut penser que l'état de menace globale les amènera à plus de 80% à obtenir l'asile en France (la Syrie, l'Irak fortement représenté par sa minorité kurde, la Libye, le Tchad et le Soudan - notamment la région dite du Darfour). Pour l'ensemble du public que nous accueillons, les migrations sont liées à un contexte de conflit et de menace au pays, que cette dernière soit globale (bombardements, guerre civile) ou personnelle (tortures et/ou persécutions liées à une prise de position politique ou à une appartenance à un groupe social).
L'orientation vers l'ATSA se fait via l'OFII, sur un plan national. A la création du service, la prescription de l'OFII et la spécificité de la demande d'asile nous amènent à intégrer le DN@, Dispositif National

d'Accueil permettant de mettre en phase une demande et une offre d'hébergement en matière d'asile.

Soulignons que le statut de réfugié donne droit à une carte de résident de 10 ans, qui permet aux personnes réfugiées de travailler et de percevoir certaines prestations sociales. La Protection Subsidiaire donne droit à une carte de séjour temporaire d'une durée d'un an, renouvelable. Elle ouvre droit au travail et à certaines prestations sociales. Le titre de séjour est renouvelé tant que les risques reconnus dans le pays d'origine sont présents. L'absence de protection liée au refus de l'OFPRA ou au rejet de la CNDA conduit le demandeur d'asile à retourner au pays d'origine ou à se trouver dans une situation administrative irrégulière et précaire sur notre territoire. Au total et depuis le 28 septembre, 49 personnes ont été effectivement accompagnées. 3 ménages syriens (1 couple + 5 enfants ; 1 couple + 1 enfant ; 1 homme isolé) ont quitté l'ATSA courant décembre, du fait de solutions familiales et de logements trouvés dans le parc privé. Au 31 décembre 2015, l'effectif de l'ATSA STADA compte ainsi 37 personnes.

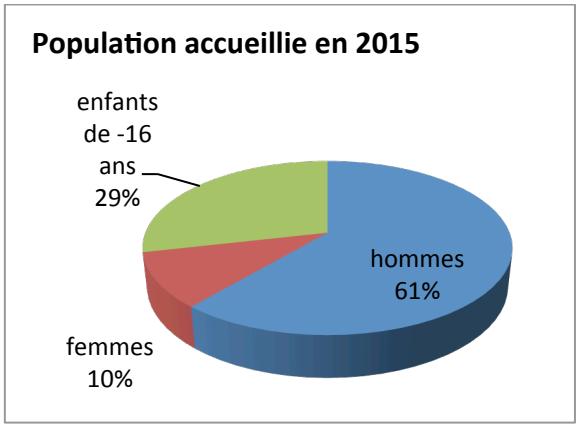

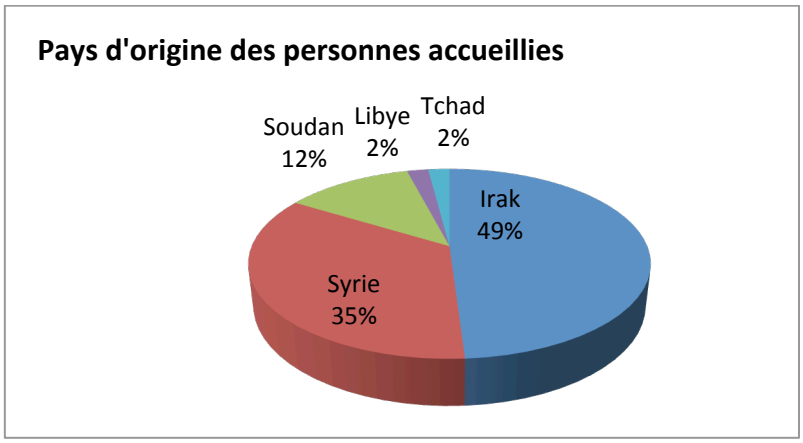

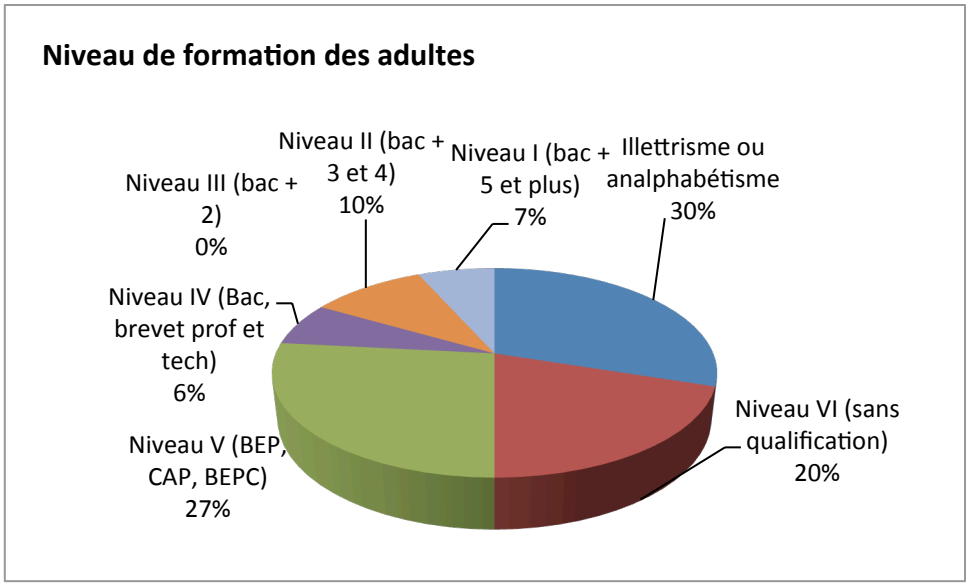

3. NOTRE FONCTIONNEMENT ET NOS OUTILS DEPUIS L'OUVERTURE DU SERVICE FIN SEPTEMBRE 2015

UNE CAPACITE D'ACCUEIL AU SEIN DE DEUX TYPES D'HEBERGEMENT

L'ATSA-STADA de La Sauvegarde Du Nord est agréé pour accueillir 100 personnes, en familles ou isolées. Selon les compositions des ménages, 60 personnes peuvent être accueillies en hébergement collectif et 40 personnes en hébergement diffus.

UN HEBERGEMENT COLLECTIF

Situé dans l'ancien Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), dite Résidence Corot au 1 boulevard du Docteur Calmette à Lille, l'hébergement en regroupé se trouve en cœur de ville, à proximité immédiate des transports en commun et des services de droit commun. Il compte 5 niveaux :

- un rez-de-chaussée (secrétariat, salle de convivialité, espace Enfants et salles d'accueil, bureaux des travailleurs sociaux et du cadre socio-éducatif, sanitaires, laverie, réserves et office cuisine)
- 4 étages regroupant chacun 8 chambres studios (avec kitchenette, sanitaires privatifs ; une famille peut partager 2 voire 3 chambres).

Les étages comptent aussi le bureau de la psychologue, des salles d'animation, une pièce d'eau avec baignoire ainsi que plusieurs réserves de stockage.

Sur ce 1er trimestre de fonctionnement, les personnes hébergées dans le regroupé ont pu faire appel physiquement à l'équipe éducative à tout moment. Si le regroupé permet de contenir, rassurer et sécuriser dans un 1er temps, il doit rapidement pouvoir permettre à la personne accueillie de se projeter vers l'extérieur et le logement.

DES LOGEMENTS DISSEMINES

Situés à Lille, 6 logements de fonction, anciennement occupés par des enseignants de l'Education Nationale, et tous à proximité des écoles publiques, transports et commerces de proximité, ont été mis à disposition par la Mairie de Lille.

UN TRAVAIL DE REFLEXION POUR L'ELABORATION DU PROJET DE SERVICE EN REFERENCE AUX ORIENTATIONS DU DISPOSITIF HEBERGEMENT-LOGEMENT

La structure d'hébergement répond aux obligations liées au statut de l'Accueil Temporaire du Service de l'Asile et s'appuie sur les prestations prévues dans le cadre d'un hébergement d'urgence :

- assurer l'hébergement des demandeurs d'asile et personnes réfugiées,
- assurer leur accompagnement administratif et social, qu'il soit lié à la demande d'asile ou à l'intégration sur le territoire français,
- préparer et organiser la sortie du dispositif.

L'ATSA de La Sauvegarde du Nord est rattaché à la Direction Hébergement-Logement du Pôle Inclusion Sociale de l'association et s'inscrit dans les orientations du Dispositif, à savoir permettre à l'usager d'accéder ou de recouvrer son autonomie personnelle et sociale, via prioritairement une insertion socio-professionnelle et un (re)logement pérenne.

Constituée en seulement quelques semaines, l'équipe nouvellement recrutée a du s'organiser rapidement avant que ne soit concrètement établi le projet du service. Dès le mois d'octobre 2015, un groupe de travail animé par la cheffe de service et associant l'ensemble des salariés de l'ATSA s'est donc mis en place pour construire le projet de service. Pour amorcer la réflexion autour de la création et de l'écriture de ce projet, l'équipe de la STADA s'est préalablement penchée sur les bases fondatrices du projet ATSA de La Sauvegarde du Nord. Les échanges ont amené à visiter les valeurs et les principes guidant l'action. Fin 2015, ont été déclinés les fondamentaux communs à l'ensemble des salariés de l'équipe, fondamentaux souvent transversaux. S'est aussi engagée la réflexion sur les axes et la qualité d'accompagnement, le fonctionnement concret et les outils de travail de la structure.

LA MISE EN PLACE D'UN ENSEMBLE D'OUTILS POUR UNE ORGANISATION DE TRAVAIL AU SERVICE DE LA PERSONNE

UN TEMPS DECOUVERTE

L'équipe a assuré globalement une présence éducative jour et nuit. Un temps de découverture est toutefois resté les samedis matin, dimanches matin et jours fériés. Le service demeure aussi quotidiennement rattaché au dispositif d'astreinte des cadres du Pôle.

Le fonctionnement en internat est un réel outil éducatif pour l'équipe puisqu'il permet la rencontre, les échanges, les temps privilégiés dans un contexte décalé des réalités quotidiennes des usagers, réalités souvent difficiles à appréhender au regard des parcours de chacun. La vie en internat reste le moment de la confection d'un repas, du partage, de la découverte, du jeu, de la parole, du plaisir à être ensemble.

LA REUNION D'EQUIPE

Organisée sur un rythme hebdomadaire (soit 14 temps de travail entre le 28 septembre et le 31 décembre 2015), la réunion d'équipe animée par la cheffe de service, a regroupé l'ensemble des salariés de l'équipe pluridisciplinaire : travailleurs sociaux, psychologue, secrétaire, surveillants de nuits. L'ordre du jour est centré sur l'accompagnement des usagers, les points relatifs au fonctionnement de service, aux partenariats et à la vie associative.
Une fois toutes les 6 semaines, le directeur du Dispositif Hébergement Logement est associé à la réunion. Dans ce travail d'équipe, une attention particulière a été portée au fait que chaque professionnel puisse, au regard de sa place et de sa fonction, bénéficier d'une vision partagée avec l'ensemble de ses collaborateurs : l'idée étant d'inscrire l'équipe dans des canaux de communication fluides mais aussi d'œuvrer pour un objectif commun.

LA MISE EN REFERENCE

Deux formes de mise en référence ont été proposées sur le service :

- Une référence « Asile » - « Accompagnement social » par binôme de travailleurs sociaux. Dès l'attribution à 2 travailleurs sociaux, cette référence a été signifiée au résident par le chef de service.
- Une référence thématique permettant ainsi à un travailleur social de se situer sur un champ de compétence spécifique et d'être repéré comme tel par l'ensemble des résidents de l'ATSA STADA : Vie quotidienne, Sport, Techniques supports à création, Art et Culture, Logement, Environnement et intégration dans le quartier, Santé psychique, Scolarisation et scolarité.

Savoir qu'elles peuvent se référer à un professionnel déterminé permet en effet aux personnes accueillies de pouvoir se repérer et souvent de se sentir en sécurité. Cela permet également aux membres d'une équipe d'organiser le travail et le rendre plus réactif. Au 31 décembre 2015, 27 références « Asile » - « Accompagnement social » et 8 références thématiques ont été définies.

LA REGULATION ET LA SUPERVISION D'EQUIPE

L'accompagnement de l'instruction de l'asile (travail sur les récits de vie, accueil des souffrances psychiques et traumatismes, gestion des sorties du dispositif pour les personnes déboutées) nécessite un temps de supervision de l'équipe. Animée par une superviseuse, des séances de supervision mensuelles (1h30) et réunissant l'ensemble des fonctions représentées à l'ATSA (chacun, à sa place et dans sa fonction, étant confronté à la souffrance de l'usager et inscrit dans un « système ») ont pu se mettre en place très rapidement. Sur le dernier trimestre 2015, et le temps de la mise en place (recherche d'un intervenant, définition des modalités d'intervention), 2 séances de supervision se sont déroulées.

4. NOTRE ACCOMPAGNEMENT A L'ATSA DEPUIS LE 28 SEPTEMBRE 2015 : POUR UNE BIENTRAITANCE DE LA PERSONNE

A la création du service, les priorités se sont axées essentiellement sur l'accueil et l'instruction de la demande d'asile pour les personnes dont l'issue des demandes était conditionnée par des délais incompressibles.

L'ACCUEIL : UN FONDAMENTAL

L'accueil prend du temps, engage une relation de réciprocité et suppose une réponse à de premières nécessités

Durant les 3 premiers mois de fonctionnement, l'accueil des 49 résidents a supposé de donner et de laisser du temps à la personne pour qu'elle s'installe, prenne ses marques, s'exprime et se sente en confiance. Il a supposé aussi une disponibilité pour l'autre, une qualité d'écoute au quotidien et un temps de préparation. La posture d' « accueil » a été permanente, tant dans les rituels et routine quotidiens que dans les temps de convivialité qui se sont instaurés.

Elle est permise par la capacité d'adaptation des professionnels, rendue possible par une posture bienveillante et empathique à l'égard de l'autre qui n'est pas « chez lui ». Durant ces 3 premiers mois de fonctionnement, l'accueil s'est inscrit dans le partage et les échanges : partage de l'humeur, des réflexions géopolitiques, de ce qui est ou a été vécu mais aussi partage des cultures, des rituels et traditions. Cette posture d'accueil a permis en cela un apprentissage mutuel (qui s'est produit sur le temps de la réalisation d'un repas par exemple). La qualité de l'Accueil est également très liée à la clarté des informations données : clarté par rapport aux règles du vivre ensemble, du fonctionnement de l'établissement mais aussi clarté par rapport aux enjeux de l'asile et aux conditions de sortie potentielle (l'issue de la demande d'asile étant parfois négative, ce quels que soient les parcours).

A leur arrivée sur la structure, les personnes accueillies ont avant tout exprimé le besoin de chaleur, de repos, de satisfaction des besoins primaires : boire, manger, dormir mais aussi de sécurité. Si l'accueil se fait au quotidien, tout au long du séjour, il a consisté avant toute chose à laisser la personne « se poser » et « s'installer ». L'accueil a donc supposé que la personne accueillie identifie rapidement le cadre ainsi qu'un membre de l'équipe lors d'un premier contact et d'un temps d'échange formel visant à présenter très succinctement la structure et le contexte d'accueil. D'expérience, nous savons en effet que le 1er contact, la 1ère image, la 1ère représentation que se fera le résident de la structure sont déterminants dans la suite de l'accompagnement. L'accueil a supposé ensuite que la personne puisse intégrer rapidement sa chambre pour s'installer et prendre possession de l'espace. L'état des lieux d'entrée, la lecture ainsi que la co-signature des règlements intérieurs, contrat de séjour, contrat d'occupation temporaire et attestation de remise des clés sont venus dans un second temps.

➔ Durant ces 3 premiers mois de fonctionnement, trois éléments relatifs à la qualité de l'accueil à l'ATSA sont revenus en filigrane tout au long de la réflexion d'équipe.

- L'importance de l'instauration de la relation de confiance, préalable à tout accompagnement éducatif et à tout travail sur le sentiment de sécurité, l'estime, l'accomplissement et la réalisation de la personne.
- L'importance du « prendre soin de l'accueil » : inscrit dans une posture professionnelle bien traitante permettant à la personne de trouver et prendre sa place dans un espace, un fonctionnement, un système.
- L'importance du sourire : dans ce qu'il renvoie et dans ce qu'il accepte de l'Autre mais aussi parce qu'il est « international » et participe à créer le lien.

L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE D'ASILE

La gestion de la demande d'asile a nécessité rapidement des professionnels de l'équipe un niveau de connaissance et de maîtrise des textes et législations, des procédures intégrant la dimension des délais à respecter, des modes opératoires des administrations (OFPRA, CNDA, OFII, Préfecture etc.) mais aussi du réseau existant en matière d'asile (plateforme AIR, CIMADE, Réseau de Santé Mentale, etc). Elle a supposé aussi une connaissance préalable et une veille informative du professionnel quant au contexte géopolitique à l'échelle européenne et mondiale.
Sur le déroulé de la procédure de demande d'asile, le travail de l'équipe de l'ATSA STADA a nécessité anticipation, organisation et rigueur dans la construction de dossier et de ses étapes d'écriture. Il a engagé la responsabilité du résident qui formule la demande de protection et la co-responsabilité du professionnel. L'instruction de la procédure de demande d'asile a nécessité par ailleurs d'être préparée et a impliqué d'une part un travail d'entretiens personnalisés et circonstanciés (récit de vie et préparation entretien OFPRA, recours CNDA), d'autre part un travail d'accompagnement de l'attente et de la réception des décisions administratives, qu'elles soient positives ou négatives.
La gestion de la demande d'asile a enfin intégré une dimension humaine importante dans l'acceptation et le respect du parcours et de la parole de la personne, ainsi que dans l'acceptation et la gestion de ses propres émotions et limites. Il a nécessité de travailler les dimensions de l'exil, de la perte et du deuil, du traumatisme, de l'attente. Il a donc supposé un travail d'écoute, d'instauration d'une relation de confiance avec la personne, mais aussi de distanciation. En effet, les entretiens sont le plus souvent éprouvants pour les résidents, et les professionnels, car ils font ressurgir les traumatismes liés aux causes de l'exil, au parcours pour arriver en France. Les résidents doivent mettre en mots l'indicible, donc souvent revivre le traumatisme.

➔ Durant ces 3 premiers mois de fonctionnement, trois éléments relatifs à la qualité du travail de l'Asile à l'ATSA sont revenus en filigrane tout au long de la réflexion d'équipe.

- Parce qu'elle s'inscrit dans le champ de la procédure, l'instruction de la demande d'asile a exigé une rigueur de la part du professionnel : rigueur administrative et de respect des délais, rigueur d'accompagnement de l'usager dans ses démarches administratives (récit de vie, dossier et entretien OFPRA) et judiciaire (recours, dossier et audience CNDA).
- Le champ de l'asile a demandé un travail d'analyse et un niveau de connaissance de la part de l'équipe : connaissance des textes et lois, veille informative mais aussi connaissance de soi (les traumatismes exprimés dans le cadre d'un récit de vie ou d'une simulation d'entretien supposant du travailleur social qu'il ait une bonne connaissance et appréhension de ses limites).
- L'asile a enfin intégré une forte dimension humaine : dans la rencontre qui se fait entre un résident, un professionnel, un interprète mais aussi dans la verbalisation et l'expression d'un parcours, d'une migration, d'un traumatisme, d'une émotion.

Entre le 28 septembre et le 31 décembre 2015,

- L'ensemble des 35 adultes accueillis dans la structure ont été accompagnés par l'équipe de l'ATSA pour le travail sur leur récit de vie et l'instruction de leur demande d'asile (même si une part importante des résidents avait instruit la demande préalablement à l'accueil sur la structure)
- Ces 35 adultes ont bénéficié d'une simulation d'entretien OFPRA, en individuel et/ou en collectif,

- 34 adultes ont été reçus par l'OFPRA (soit 97,1% des adultes puisqu'un report d'audience a dû être programmé pour un monsieur tchadien parlant un dialecte et nécessitant un interprétariat très spécifique)
- 3 personnes ont démarré un travail de recours engagé auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile, après avoir essuyé un refus de l'OFPRA en 1ère instance.

⇨ Au total, 152 entretiens ont été réalisés dans le cadre de l'instruction de la demande d'asile, que ce soit de façon individuelle ou collective.

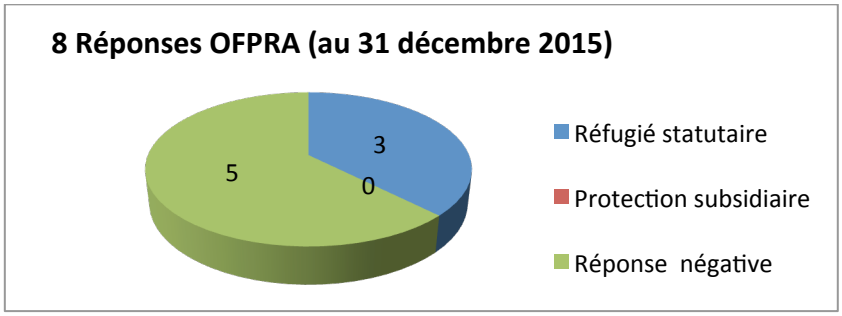

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL VERS L'INSERTION ET LE LOGEMENT

L'accompagnement global de la personne a consisté à :

- informer,
- orienter vers le droit commun (en matière d'accès à la santé, à la scolarisation, à la formation et à l'insertion professionnelle, au logement),
- soutenir la parentalité,
- ouvrir la personne sur l'extérieur et l'environnement local (quartier, commune, métropole via l'utilisation d'une carte de transport, le repérage d'une ligne routière ou d'un lieu d'apprentissage etc.).

Notre projet de service mettant également l'accent sur le « savoir habiter », nous avons travaillé pendant 3 mois sur les règles de vie collective (gestion des déchets, entretien du studio, respect des lieux etc.). L'accompagnement social a intégré les dimensions du projet (projet de la personne, projet collectif) et du travail en partenariat. Il s'est donc inscrit dans une temporalité, nécessitant d'appréhender « l'attente », « la fin » et la sortie du dispositif que cette dernière soit positive ou négative.

➔ Depuis septembre 2015, trois éléments relatifs à la qualité de l'accompagnement à l'ATSA sont revenus en filigrane dans la réflexion d'équipe : l'accompagnement s'est inscrit dans la relation à la personne et la vie quotidienne. Il a été permis par le travail en équipe d'une part, le travail en partenariat et réseau d'autre part. Il a impliqué une réflexion et un regard sur la posture professionnelle.

Concrètement, entre le 28 septembre et le 31 décembre 2015 :

- 33 dossiers Couverture Maladie Universelle (CMU) ont été instruits.
- 26 accompagnements physiques ont été engagés vers les consultations de Médecins Solidarité Lille ainsi que vers les structures hospitalières.
- 4 enfants ont bénéficié d'un bilan voire du démarrage d'un suivi PMI en UTPAS (soit 67% du public âgé de 0 à 6 ans).

- 5 enfants ont été scolarisés dans les écoles lilloises de proximité, soit 3 enfants en école maternelle et 2 enfants en école élémentaire. Au 31 décembre 2015, une lycéenne attend encore d'être affectée vers un établissement.
- 1 synthèse a été organisée entre les professionnels du Centre Médico-Psychologique de Lille Nord et l'équipe de l'ATSA afin d'envisager une articulation en matière de pédopsychiatrie.
- 35 personnes ont été accompagnées en Préfecture sur les questions d'état civil et des titres provisoires de séjour (soit l'ensemble des adultes accueillis).
- 30 dossiers relatifs à l'instruction ou à la régularisation de l'Allocation Temporaire d'Asile /Allocation pour Demandeur d'Asile ont été instruits.
- 19 adultes ont participé, le 24 décembre, à la Réunion d'Information Collective menée par le Conseiller en Insertion Professionnelle détaché de la Maison de l'Emploi de Lille sur la thématique de l'insertion professionnelle.
- 13 adultes se sont inscrits aux cours de français proposés par l'Union Française de la Jeunesse et ont été assidus. Le 1er bilan a montré un besoin d'alphabétisation pour au moins 8 de ces personnes, d'origine du Sud Soudan notamment.
- 3 familles ont été pressenties pour intégrer les logements de fonction mis à disposition par la Mairie de Lille.

DES ACTIONS NOMBREUSES DE MEDIATION

Le champ de l'asile s'inscrit dans un contexte où le temps est « suspendu » et conditionné aux délais d'instruction, de convocation et de décision de l'OFPRA et/ou de la CNDA. Les actions de médiation permettent de gérer l'attente mais aussi de profiter de moments de vie extrayant la personne d'une histoire douloureuse voire mortifère. Les activités et projets collectifs sont autant de moments permettant de gérer le temps et l'attente, de mobiliser les énergies vers des sources positives pour le corps et l'esprit mais aussi de prendre du plaisir, condition également essentielle à une intégration réussie en territoire étranger.
Entre le 28 septembre et le 31 décembre 2015, plusieurs actions ont ainsi été menées ou amorcées :

- ***Un projet « Sport »*** dont les objectifs sont de favoriser la prise en charge de la santé physique et mentale de la personne, développer les échanges et la coopération, rompre le sentiment d'inactivité et d'inutilité pour un public en besoin de canaliser des énergies et gérer l'attente que suppose le champ de l'asile, d'apprendre le français, de s'inscrire dans un environnement local.

- ***L'engagement d'une réflexion autour d'un projet « Bien-être »*** dont les objectifs sont de permettre l'expression ou le traitement de la souffrance psychique par le soin du corps et l'attention portée à soi, mais aussi de travailler sur les rapports de l'homme à la femme et réciproquement.

- ***Une réflexion autour d'une la création d'un Espace Enfants*** dont les objectifs sont, par le jeu, d'aider l'enfant à grandir, à apprivoiser ses peurs, à vivre avec les autres, à stimuler son imagination, sa pensée et sa motricité, à exprimer ses émotions et ses limites pour une re-sécurisation intérieure et une restauration psychique. La création d'un Espace Enfants vise aussi à cloisonner l'espace de vie de l'enfant de celui des adultes avec lesquels il est amené à cohabiter, mais à permettre également à des enfants et leurs parents de partager des moments de complicité, de convivialité, de jeu, de plaisir et d'échanges.

- En lien avec une personne bénévole très impliquée dans le quotidien de l'ATSA, ***une réflexion sur un atelier d'écriture,*** permettant à des résidents d'exprimer un parcours, une vie passée, une souffrance, un avenir à construire mais aussi une réflexion ***et un pré-projet autour de la création d'un journal de l'ATSA-STADA*** permettant, via un investissement des personnes accueillies, de

rendre compte de la vie de la structure, tant dans le regroupé que dans le diffus (interviews de résidents, de salariés de l'équipe, de bénévoles associés, parution de recettes de cuisine du pays d'origine, d'éléments de géographie, de photos etc.).

- ***Un projet de réhabilitation d'une salle de l'ATSA portée par le Conseil Lillois de la Jeunesse***.

Le CLJ a sollicité l'équipe de l'ATSA STADA très rapidement après l'ouverture de la structure. En lien avec les besoin des résidents, un projet d'aménagement de la salle dite de convivialité du rez-de-chaussée a commencé à se mettre en place. Les jeunes élus du CLJ ont pris contact avec différentes entreprises afin de récolter des meubles, des jeux pour enfants et jeux de société et du matériel afin de restaurer les murs par une remise en peinture. Ils ont travaillé également à la proposition d'un programme d'animation et de sorties dans différents lieux culturels et sportifs de la Ville.

- ***Des ateliers cuisine hebdomadaires***

Permettant aux résidents d'apprendre à cuisiner à moindre coût et à utiliser nos produits locaux, souvent inconnus aux pays d'origine (choux, potimarrons par exemple), des partages de repas permettant aussi à l'équipe d'apprendre des cultures culinaires qu'il importe aussi de préserver pour une intégration progressive dans un pays étranger.

- ***Des moments privilégiés en après-midi ou en soirée,*** que permet l'horaire d'internat : soirées jeux de société, apprentissage du français, visionnage de films en français, après-midis techniques éducatives avec les enfants et les parents etc. Mais aussi :
    - des sorties culturelles (expositions à plusieurs manifestations de Renaissance, au Musée des Beaux-Arts de Lille, à la Gare Saint Sauveur, au MuMo - Musée Mobile, au Marché de Noël) ou sportives (sorties piscine ou running, participation à des matches de football du LOSC sur invitation de Madame Le Maire de Lille, matches de basket-ball du LMBC, matches ayant permis à plusieurs résidents de rencontrer des joueurs professionnels).
    - des sorties permettant à notre public de prendre contact avec l'environnement local et de savoir s'y repérer : accompagnement sur les lignes de métro et de bus, repérage sur un plan, accompagnements dans les commerces de proximité et sur les marchés, le marché de Wazemmes notamment permettant le dimanche aux résidents de venir chercher des légumes gratuitement auprès de la Tente des Glaneurs.

En moyenne, 2 sorties ont été proposées chaque semaine entre les 28 septembre et 31 décembre 2015 au bénéfice de l'ensemble des personnes accueillies à l'ATSA STADA de la Sauvegarde Du Nord.

- ***La mobilisation des résidents sur des activités bénévoles extérieures***

Permettant de travailler sur le sentiment d'utilité sociale et sur la gestion de l'attente que soulève systématiquement l'instruction de la demande d'asile. Au 31 décembre et soutenu par une personne bénévole fortement impliquée à l'ATSA STADA, 1 résident âgé de 62 ans d'origine syrienne a intégré l'équipe de bénévoles de la Tente des Glaneurs sur le marché de Wazemmes, lieu où il a été rapidement identifié comme une personne ressource pour les habitués du marché (organisation des colis et distributions). Au 31 décembre 2015, 8 résidents ont aussi participé bénévolement à du tri de vêtements, déposés en mairie de Lille après l'été 2015. Deux résidents bilingues (arabophones et anglophones) se sont manifestés pour donner des cours d'anglais en interne à leurs compatriotes.

La mobilisation des personnes dans le cadre des distributions alimentaires

Puisqu'au 31 décembre 2015, de nombreux résidents se trouvent encore sans ressource et donc sans moyen de subsistance : de la fin septembre à la fin décembre 2015, 2 achats alimentaires en grande

surface et 2 distributions alimentaires sont organisées de façon hebdomadaire. Leur organisation logistique mobilise à chaque fois la présence d'au moins 2 résidents, tant dans la réalisation des courses et achats de produits de 1ère nécessité que dans le stockage et la distribution proprement dite.

L'organisation d'une fête de fin d'année
Qui s'est déroulée le 18 décembre 2015 et dont les objectifs étaient de construire un projet participatif avec les résidents en impliquant chacun pour l'organisation de l'événement (achat des courses, confection de repas, installation de la salle et accueil des invités), de créer un moment de détente festif pour les résidents de l'ATSA, dégagé des enjeux de l'asile et du contexte géopolitique actuel, de permettre à chaque résident de vivre un moment de rencontre et d'échanges avec des membres des autres communautés, « non compatriotes », d'associer les partenaires de la structure pour mieux valoriser l'action de l'ATSA. 85 personnes, résidents, invités et partenaires ont participé à cette journée qui s'est avérée être une réussite en termes de rencontres, d'échanges et d'investissement des résidents. Soulignons le soutien financier du Secours Catholique (350 €) à la bonne mise en œuvre du projet.

L'INSTANCE DE CONCERTATION DES USAGERS

Chaque 2ème jeudi du mois a été organisée une « Instance de Concertation des Usagers ». Si elle ne remplit pas la fonction d'un Conseil de Vie Sociale tel que défini dans la Loi 2002-2, l'instance de concertation des usagers s'en inspire toutefois : il s'agit de permettre aux usagers de prendre la parole collectivement, d'exprimer un besoin, un désaccord, une insatisfaction, un dysfonctionnement mais aussi une envie, un projet, une proposition visant à améliorer le quotidien des résidents de l'ATSA, tant sur l'hébergement en regroupé que dans le diffus. Pour l'équipe, ces temps de concertation, couplés aux affichages collectifs, permettent aussi de transmettre des informations relatives au fonctionnement de façon plus globale et plus rapide que ne l'offre l'échange individuel auprès de 100 personnes. Dans notre travail d'évaluation des besoins des résidents, les instances de concertation des usagers sont par ailleurs riches d'observations en termes d'interactions, de repérage des compétences et des souffrances psychiques. Entre le 28 septembre et le 31 décembre 2015, 7 instances de concertation des usagers ont été menées dont 4 « exceptionnelles », organisées suite aux attentats de novembre 2015 ou à des situations de tensions diverses au sein de la structure.

UN TRAVAIL VERS UNE SORTIE DU DISPOSITIF

Les personnes que nous accueillons à l'ATSA sont hébergées durant toute la procédure de demande d'asile auprès de l'OFPRA, voire de la CNDA lorsqu'un recours a été engagé. Les résidents ayant obtenu le statut de réfugié ou la Protection Subsidiaire et n'ayant pas engagé de recours ont au maximum 6 mois pour quitter l'hébergement (soit 3 mois, renouvelables 1 fois) et trouver un logement ou un hébergement. Des demandes de logement social sont alors engagées auprès des bailleurs. Le travail de l'ATSA consiste aussi à utiliser les plateformes et logiciels nécessaires à l'inscription des personnes dans un hébergement-logement (SIAO, OSIRIS, SYPLO). Lorsque la demande d'asile est rejetée (en 1ère instance sans recours ; en 2e instance après recours), les personnes dites « déboutées » ont 15 jours pour déposer une demande d'aide au retour et un délai d'1 mois pour sortir de l'hébergement.

Que les résidents obtiennent ou non une protection, nous avons travaillé impérieusement avec eux la sortie dès leur accueil en structure et dès le démarrage de l'accompagnement. Elle a aussi été appréhendée par l'équipe pluridisciplinaire, l'expérience montrant que la sortie d'un dispositif, souvent associée d'un retour à la rue, d'une irrégularité administrative voire d'un retour au pays imposé par les circonstances, reste une situation complexe pour une équipe et qu'il convient d'élaborer et d'accepter.
Au 31 décembre 2015, 3 ménages syriens (soit 12 personnes) arrivés sur le dispositif en septembre 2015 avaient quitté l'ATSA de leur initiative (solution trouvée parmi les compatriotes, logement trouvé dans le parc privé).

5. LE PARTENARIAT DE L'ATSA – STADA

Les associations partenaires se sont intégrées dans une organisation au niveau local, associant les services de l'Etat et la Ville de Lille, sous le pilotage national du dispositif de l'asile assuré par le Ministère de l'Intérieur et l'OFII. Pour la très grande majorité, les structures avec lesquelles l'ATSA a collaboré sont des partenaires habituels des associations Sauvegarde Du Nord et AFEJI.

LE PARTENARIAT EN MATIERE DE DROIT D'ASILE

Concernant l'instruction de la demande d'asile, le partenariat est fortement lié à l'autorité de tarification et s'inscrit dans les consignes et orientations que fixent les services de l'Etat. Ainsi, nos échanges ont été très réguliers avec l'OFII (en tant que prescripteur), avec les services de la Préfecture (sur la question de l'enregistrement de l'état civil, les réceptions de récépissés notamment), avec l'OFPRA (en tant qu'administration amenée en 1ère instance à recevoir la demande d'asile).
En terme d'asile, nous avons également travaillé en étroite collaboration avec plusieurs cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine du droit des étrangers et de l'asile, acceptant l'Aide Juridictionnelle et traitant les recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile à Paris.
Enfin, notre expertise en matière d'asile étant nouvelle à La Sauvegarde du Nord, nous n'avons pas hésité, outre l'AFEJI, à solliciter l'appui ou le conseil de partenaires tels que la CIMADE, EOLE ou encore la plateforme AIR.

UN PARTENARIAT SOCIAL GLOBAL POUR UN ACCES AU DROIT COMMUN

En termes d'accompagnement social global, le partenariat est multiple et touche aux champs de l'action sociale, de la santé, de l'hébergement, de la scolarisation, du soutien humanitaire, de la protection de l'enfance, de la justice et de l'emploi. Durant ces 3 premiers mois de fonctionnement, notre travail s'est articulé aux missions et actions de :

1. La Ville de Lille (mise à disposition des lieux d'hébergement ; inscriptions scolaires et appui dans les démarches d'ouverture de droits en matière de scolarisation) et les Mairies de Quartier
2. Le CCAS de Lille et la Direction de la Solidarité et de la Santé
3. Les membres du Conseil Lillois de la Jeunesse
4. Le SIAO et la CMAO (115)
5. Les accueils de jour de l'ABEJ Solidarité, d'EOLE, d'OZANAM
6. La DDCS sur la question de l'accès au logement
7. Les bailleurs sociaux

8. L'Education Nationale, via les écoles élémentaires et maternelles, les collèges mais aussi l'Inspection Académique et le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage)
9. Médecins Solidarité de Lille
10. Les praticiens et les services sociaux de l'hôpital Saint Vincent de Paul de Lille et du CHRU
11. Les centres de santé lillois et certains médecins libéraux (généralistes ou spécialistes) pour les résidents ayant des droits ouverts
12. La CPAM de Lille
13. L'Agence Régionale de Santé sur les problématiques de santé publique et situations spécifiques de soins
14. Les services de psychiatrie publique adulte et de pédopsychiatrie (CMP) ainsi que DIOGENE (équipe mobile santé mentale – précarité)
15. Les partenaires rattachés au Réseau Santé Solidarité Lille Métropole
16. Les Unités Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (SSD, ASE, PMI) et le Service de Prévention Santé de Lille
17. La Maison de l'Emploi (PLIE) et la mission locale de Lille
18. Les agences Pôle Emploi
19. Les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)
20. Les Universités de Lille I, Lille II et Lille III
21. La CLE et l'Union Française de la Jeunesse pour l'apprentissage du français
22. Les centres sociaux, dont celui de la Busette à Lille Centre
23. Le Secours Populaire Français
24. La Banque Alimentaire
25. Les Restaurants du Cœur
26. Le Secours Catholique.

6. NOS OBJECTIFS ET AXES DE TRAVAIL POUR CETTE ANNEE 2016

LA MISE EN APPLICATION DES OUTILS DE LA LOI 2002-2

- ***La finalisation du projet de service***

Engagé au cours du dernier trimestre 2015, l'équipe, soutenue par la direction du Dispositif Hébergement Logement du PIS, s'emploie à finaliser le projet de service de l'ATSA STADA pour la fin du 1er trimestre 2016. Les modalités concrètes de fonctionnement à venir de la structure seront très rapidement déclinées (en fonction des réponses OFPRA mais aussi de la possibilité pour de 1ère familles d'intégrer les logements mis à disposition par la Mairie de Lille), ainsi que les axes d'évolution pour les mois à venir.

- ***Le dossier de l'usager***

En référence à la loi 2002-2, l'ATSA STADA a l'obligation de mettre en place, entre autres outils, le Dossier de l'Usager. Mise en place qui montre, depuis la création du service fin septembre 2015, une carence en termes de contenu et de tenue. En octobre et novembre 2015, plusieurs membres de l'équipe ont soumis une proposition de « dossier type ». L'idée étant de démarrer avec un outil et de faire, avant la fin du 1er semestre 2016, l'évaluation de son utilisation et de son appropriation par chaque professionnel d'une part, par les résidents d'autre part. En fonction de cette évaluation, pourront être ré interrogées en équipe les thématiques suivantes : quels outils de recueil et de

consigne des informations relatives au public ? Quels éléments versés au dossier de la personne accompagnée ? Un dossier pour qui et pour quel projet ? Dans quel cadre, inscrit-on le respect des recommandations de la CNIL ?

- ***Le travail autour du Projet Personnalisé Individualisé (PPI)***

Le Projet Personnalisé Individualisé, tel que défini par la loi 2002-2, formalise le projet de l'usager, définit de façon contractualisée les objectifs et actions, les moyens à mobiliser pour l'insertion des personnes vers l'emploi et le logement. Sur la base du contrat de séjour, l'idée pour cette année 2016 sera de systématiser le PPI, 3 mois après la phase d'évaluation et de diagnostic de la situation du ménage, évaluation nécessaire au repérage des compétences et difficultés et à la définition d'axes de travail balisés dans le temps. Un document martyr de Projet Personnalisé Individualisé sera proposé à l'équipe pluridisciplinaire à la fin du 1er trimestre 2016 pour mise en débat et ajustements avant proposition à l'équipe de direction du DHL.

- ***L'amorce d'un travail sur la constitution d'un livret d'accueil***

La personne qui arrive au sein de l'ATSA STADA se trouve confrontée à un système qui peut lui paraître très complexe et avoir des difficultés pour se repérer dans une organisation inconnue. L**e livret d'accueil doit ainsi être un outil pédagogique lui permettant d'évoluer plus sereinement au sein de son nouveau lieu de vie.** Au cours du 2nd semestre 2016, sera constitué un groupe de travail composé de résidents ou de quelques représentants ainsi que de membres de l'équipe. La participation des personnes accueillies à la construction du livret d'accueil sera un élément incontournable de la démarche : si l'expression du résident est valorisante pour l'usager, elle permet également d'apporter un regard extérieur et de faire entendre un besoin légitime lié à ses conditions d'accueil au sein de la structure. Le livret d'accueil pourra être remis à la personne avec le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour et le contrat d'occupation temporaire dès son arrivée sur la structure.

UNE COORDINATION DE BENEVOLES

Si la coordination associative pilotée par la FNARS et portée par la Mairie de Lille a largement participé à la réflexion et la structuration de la mobilisation des bénévoles qui se sont manifestés auprès de la Mairie, si certaines associations compétentes ont formé les bénévoles, notamment sur la question de l'apprentissage du français, l'expérience a montré qu'une coordination spécifique nécessitait d'être mise en place en 2016 à l'interne de l'ATSA, sur plusieurs points :

- L'organisation de l'intervention des bénévoles, en rapport avec les compétences de ces derniers et les besoins des résidents,
- La mise en place d'un cadre strictement défini par la co-signature de conventions de bénévolat (définissant un cadre horaire, les modalités de l'engagement réciproque etc.),
- La régulation du bénévolat par la mise en place d'un temps d'échanges, d'expression et d'analyse proposés à l'ensemble des bénévoles mobilisés et co animé par la psychologue et le chef de service de l'ATSA.

L'ENTREE EN LOGEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES A L'ATSA STADA

- ***Par l'intégration directe en logement des personnes hébergées sur le collectif, ayant obtenu l'asile***.

Sur ce point, le 1er trimestre 2016 doit impérativement développer le travail amorcé avec le SIAO et la DDCS, tant sur les questions de remplissage des logiciels SYPLO (ou OSIRIS pour les personnes

déboutées), que de participations en commissions SIAO Insertion et Urgence, en Comité Technique Territorial (CTT) et en commissions HUDA CADA ATSA organisées par la DDCS.

- ***Par l'intégration des logements de fonction mis à disposition par la Mairie de Lille et pour lesquels des travaux restaient à finaliser fin 2015.***

Au vu du projet de l'ATSA et de la configuration des bâtiments attribués, l'idée est d'y faire accéder en priorité des familles d'une part, des personnes ayant au moins reçu une réponse positive de l'OFPRA en 1ère instance (l'expérience de sortie d'une personne déboutée d'un hébergement diffus restant complexe, tandis que la sortie d'une personne protégée ou statutaire est facilitée par l'inscription de cette même personne dans le champ du logement social). Les ménages hébergés en diffus seront accompagnés par l'équipe éducative, soit par le biais de visites à domicile, soit par le biais d'entretiens dans le regroupé où un accueil sera organisé. Par le biais d'un travail sur le « savoir habiter », sur la santé, sur la parentalité et les relations familiales, sur les démarches administratives et la gestion d'un budget, l'accompagnement en diffus permettra de s'appuyer autrement sur les compétences des personnes et de travailler sur certaines difficultés repérées afin que l'intégration dans un logement de droit commun et l'insertion soient les plus rapides possible.
En diffus, comme en regroupé, les personnes hébergées :

- seront invitées aux activités socio-culturelles proposées et instances de concertation des usagers qui se tiennent mensuellement au sein de la structure collective,
- pourront avoir contact avec un professionnel, même de nuit.

LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS AMORCES EN 2015

- Le Projet Sport : amorcé en 2015 : le Projet Sport doit pouvoir se développer à l'interne de l'ensemble des services du Dispositif Hébergement Logement. L'année 2016 devrait permettre de développer le projet en transversalité et de pouvoir toucher l'ensemble des publics du DHL dans le cadre d'évènements inter-services (matches de foot par exemple). Une réflexion menée avec le Fonds de Dotation de la Sauvegarde du Nord s'amorcera début 2016 également (certains mécénats pouvant être envisagés).
- Le Projet Espace enfants, en lien avec la réhabilitation de la salle de convivialité que gèrera le Conseil Lillois de la Jeunesse avec la participation de certains résidents.
- Le Projet « Atelier d'écriture » et « création d'un journal de l'ATSA – STADA », soutenu par la participation active d'une personne bénévole, ancienne reporter, formée en matière de communication et très impliquée dans la vie de la structure auprès des résidents.

LA VALORISATION DE L'ACTIVITE DANS LE CHAMP DE L'ASILE SUR LA METROPOLE LILLOISE

- ***La construction et l'ajustement des indicateurs d'activité de l'ATSA***

Appuyée par l'AFEJI, La Sauvegarde du Nord développe une compétence dans le champ de l'asile qu'il convient de valoriser. Les réalités du public accueilli à l'ATSA dans un contexte d'afflux important de population migrante et réfugiée sur le plan national, européen et mondial nécessitent de pouvoir démontrer les besoins et l'efficience de l'action menée (notamment sur le plan de l'insertion socio-professionnelle et par le logement, puisque les statistiques tendent à montrer que les réponses positives en matière de droit d'asile restent similairemes aux chiffres des années précédant l'été 2015).

Soutenue par les compétences d'ingénierie du PIS de La Sauvegarde du Nord (conseillère technique, juriste, équipe de direction du DHL), l'ATSA construira en 2016 les indicateurs nécessaires à la mise en exergue et à la valorisation de l'activité de la structure. L'idée est bien ces prochains mois d'en permettre l'utilisation, l'appropriation par l'équipe et l'ajustement en fonction des réalités du public et de la structure.

- ***Le développement d'une expertise et de projets transversaux voire innovants***

La coordination associative pilotée par la FNARS depuis le mois de septembre 2015 a montré que les besoins en matière d'interprétariat, d'apprentissage du français voire de parrainage ou d'hébergement, même provisoires, étaient criants et dépassaient de loin la réalité de l'ATSA de La Sauvegarde du Nord. Dans notre actuel contexte géopolitique où l'afflux de migrants dépasse de loin le champ de l'asile, la coordination de bénévoles assurée par l'ATSA – STADA doit pouvoir permettre en 2016 de créer des passerelles, de faire connaitre les dispositifs et les publics à des citoyens bénévoles mobilisés et solidaires mais peut-être portés par une médiatisation importante qui met en lumière un public en détresse mais en exclut d'autres pourtant très présents sur la seule commune de Lille (public rom, public des migrants « économiques », public des mal-logés ou femmes à la rue après des violences conjugales etc.). Le projet est bien de faire profiter l'ensemble des opérateurs de la métropole de l'élan de solidarité impulsé par la Mairie de Lille.

De même, les appuis politiques locaux ont amené l'OFPRA à se déplacer une fois dans les locaux de l'ATSA pour entendre chaque résident ayant instruit une demande dans les 2 mois précédents. Si en référence au texte et à la convention, la grande majorité des personnes ont au moins obtenu une Protection Subsidiaire, le bilan de cette venue au sein de la structure est apparu mitigé (manque de neutralité des lieux, méfiance des résidents à l'égard de l'équipe ou illusion d'une réponse positive, en lien avec le fait que les officiers se déplacent mais aussi croyance en l'idée que l'ATSA bénéficierait d'un traitement privilégié etc.).

A.2. CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
CHU	Au sein des centres d'hébergement, la mission de l'Hébergement d'Urgence (HU) est la mise à l'abri de familles et de couples, sans domicile fixe, orientées par le Service Intégré d'Accueil et D'Orientation (SIAO), ainsi que le diagnostic, l'accompagnement de ces personnes et leur orientation vers des structures plus adaptées (type Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Logement Temporaire, Intermédiation Locative). Face à l'engorgement des dispositifs d'accueil d'urgence et de l'hébergement d'insertion, ces missions ont beaucoup évolué, en passant d'un accueil de trois semaines à un hébergement sans limitation dans la durée de séjour, d'un travail de réorientation à un vrai accompagnement dans et vers le logement. Aujourd'hui, l'équipe éducative est amenée à accompagner de plus de plus de ménages vers un relogement. La levée des mesures transitoires en 2014 pour les personnes de nationalité roumaine et bulgare a notamment permis à plusieurs familles relevant de l'hébergement d'urgence d'envisager un avenir en France, un accès aux offres d'emploi, à un travail, une formation, une rémunération, et donc à un logement autonome. Malgré cela, les demandes d'hébergement de nombreuses familles et couples à la rue restent sans solution. L'orientation vers les CHRS pour les publics hébergés en HU est difficile du fait de l'absence de solutions adaptées pour ces familles sortantes de CHRS et de l'insuffisance de logements sociaux. L'accueil des familles reste inconditionnel et se fait en continu, 24 heures sur 24. Les orientations du dispositif, déclinées dans le cadre du CPOM, ainsi que l'ambition du PIS amènent l'équipe à plus d'efficience, à redéfinir des objectifs réalistes et réalisables avec chaque famille, à tendre vers des durées de séjour moins longues.

1. PRESENTATION

HABILITATION ET MOYENS HUMAINS

Les financements sont assurés par l'Etat, via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. L'hébergement d'urgence est habilité pour accueillir :

- 95 personnes, soit 5 familles sur le site de la Sablière (à Mons en Baroeul) et 15 autres en appartements disséminés sur la métropole lilloise (Dispositif mis en place depuis décembre 2014),

- 25 personnes, sur le nouveau site de Houplin-Ancoisne (ouvert en mars 2015),

- 12 personnes, soit 6 couples, sur le site de la Mackellerie à Roubaix (les hébergements ont été transférés sur Lille depuis août 2015).

Au total 132 personnes sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire composée de huit éducateurs (trices) spécialisé(e)s, une assistante de service social, une animatrice socio-culturelle, trois surveillants de nuit, un agent d'entretien, une psychologue, un chef de service et un directeur de dispositif.

Cette année, l'équipe a dû relever plusieurs défis : investir de nouveaux bureaux une première fois à Lambersart, puis à Lille dans les locaux du CHRS SARA, ouvrir un nouveau site sur Houplin, y accueillir de nouvelles familles, mettre en place une organisation efficiente et assurer des accompagnements réguliers auprès des familles situées dans le diffus, accompagner 6 couples de Roubaix vers Lille, investir de nouveaux territoires, engager de nouveaux partenariats, réfléchir à de nouveaux projets.
Tout au long de l'année, l'équipe a retravaillé sur ses pratiques professionnelles, sur de nouveaux outils de suivi, a investi l'accompagnement des adultes et enfants dans le diffus mais a aussi réinvesti l'accompagnement au quotidien d'une dizaine de familles dans des lieux contenants. Un travail sur le projet de service a été entamé.

Toutes ces actions, ces énergies ont été impactées début novembre 2015 par la mise de nouveaux horaires, de nouvelles contraintes comme la présence de l'équipe éducative de 7h45 à 22H15 du lundi au dimanche sur le site de la Sablière à Mons en Baroeul, suite aux obligations de la commission de sécurité.

LES LIEUX D'HEBERGEMENT

A ce jour, l'équipe intervient sur trois sites :

- Un bureau, situé au 80 rue de Condé à Lille dans les Locaux du CHRS SARA,
- Deux contenants, accueillant au total 10 familles (environ 50 personnes) :
    - A Houplin Ancoisne, en activité depuis mars 2015, pouvant héberger 5 familles
    - A la Sablière à Mons en Baroeul, en activité depuis 2009, d'une capacité de 5 familles
- 21 appartements en diffus sur la métropole lilloise.

Les « contenants » permettent de mieux connaître les familles, de saisir leurs potentiels, leurs difficultés, leurs capacités à vivre ensemble, à entretenir le logement et les espaces collectifs, à gérer leur budget, à respecter les lieux, les voisins et un règlement de fonctionnement. Ces sites servent de tremplin pour les familles les plus autonomes, elles y séjournent quelques temps avant d'intégrer un hébergement dans le diffus. La durée peut varier de quelques mois à plusieurs années.

La Sauvegarde du Nord est propriétaire du bâtiment de Houplin Ancoisne, une grande bâtisse, sur 2 étages avec un jardin, à la sortie du village. Une à plusieurs chambres sont mises à disposition des familles, suivant leur composition familiale et l'âge des enfants. La capacité d'accueil est d'une chambre pour 2 personnes. Les familles disposent de leurs propres sanitaires et toilettes. 2 à 3 familles se partagent la cuisine à chaque niveau, cela pouvant être source de tensions pour des

familles venant de pays, de milieux différents. L'équipe reste vigilante et accompagne au mieux ces familles au quotidien.

Pour la Sablière, les bâtiments sont mis à disposition par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, via une convention. Les familles se partagent une cuisine collective et sont libres d'aménager les pièces mises à disposition.

Concernant ce site, le même constat est fait chaque année que son agencement et son ancienneté ne permettent pas de de favoriser l'autonomie et l'intimité des familles. Il faut sans cesse réfléchir à la répartition des familles, aux mouvements des familles à l'interne ou à l'externe, ne pas mettre une famille en difficulté, entretenir le lieu, y effectuer des travaux nécessaires, apporter confort et sécurité aux familles afin de favoriser le bien-vivre ensemble. Ce bâtiment a vocation à être délaissé, dans les prochaines années pour accueillir ailleurs des familles dans un contenant de plus grande capacité.

Les appartements en diffus sont situés sur les communes de Haubourdin, Loos, Lille, Fâches Thumesnil, Lambersart, Lomme**.** Ils permettent d'héberger 6 couples, 15 familles dont la composition varie de Isolé + un enfant à Couple + 6 enfants. L'association est locataire en titre, elle travaille avec des agences immobilières, elle met ces logements (du T2 au T4) à disposition des familles via un contrat de séjour et un contrat d'occupation temporaire du logement.
Ce nouveau mode d'hébergement a induit un changement dans nos modes d'intervention auprès de chaque famille, des pratiques nouvelles, des rythmes de rencontres, des postures autres ; nous y reviendrons par la suite.

2. LES PUBLICS ACCUEILLIS

En 2015, 38 ménages ont été hébergés, soit 163 personnes, sur les trois sites de Mons, Houplin et de la Mackellerie (142 personnes en 2014, 158 en 2013).

21 personnes de plus que l'année précédente ont été accueillies, 2014 étant une année particulière (sortie des familles de l'ex-hôpital saint Antoine et travaux effectués sur Mons en Baroeul).

Nous avons eu plus de mouvement de familles que les années précédentes. Nous avons accueilli au total 9 nouveaux ménages en 2015, dont cinq sur Houplin en mars 2015.

COMPOSITION FAMILIALE

Sur ces 163 personnes, nous dénombrons 90 enfants (soit plus de 55 % du public accueilli), 36 hommes et 37 femmes.

La majorité des familles sont des couples avec enfants (76 %). Les compositions familales varient de Isolé + un enfant à Couple + 6 enfants. 8% des familles sont monoparentales (parents séparés ou l'un des parents est resté au pays avec d'autres enfants). Depuis mai 2013, l'HU accueille également des couples.

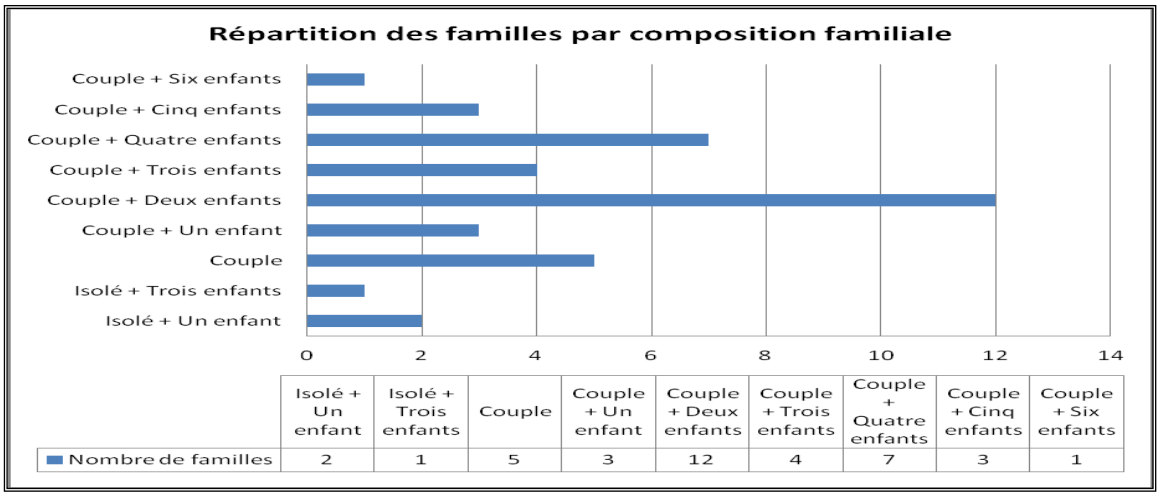

27 familles sur 38 ont deux enfants et plus, 11 familles ont quatre enfants et plus. Ces composition familiales ont des conséquences non négligeables sur la prise en charge des familles, car elles supposent des hébergements adaptés (type 4, type 5) et un accompagnement renforcé pour certaines (mise en place de binômes pour la référence famille).

REPARTITION PAR AGE

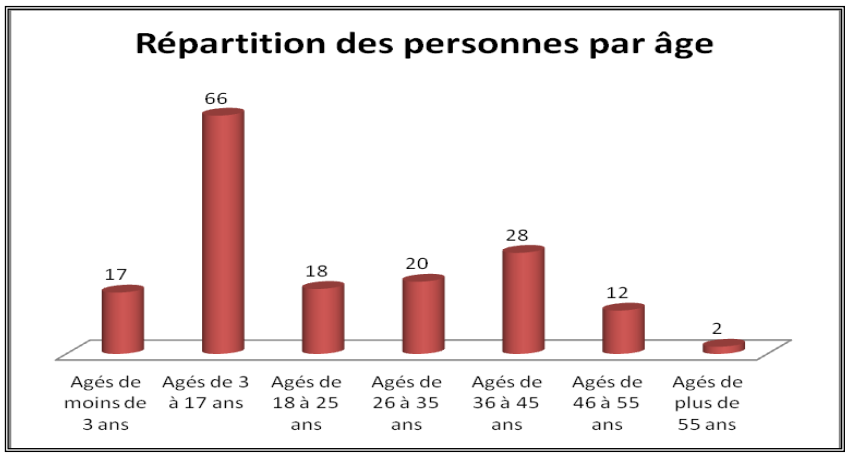

Plus de 50 % du public accueilli a moins de 18 ans. Des accompagnements spécifiques sont mis en place vers les enfants, que ce soit pour assurer un suivi médical dès leur naissance (visites en PMI, médecins traitants, scolaire...), favoriser leur socialisation (créches, halte-garderie,CLSH…), faciliter leur inscription à l'école et leur scolarisation (aide aux devoirs, orthophonie, accueil de jour…).

En 2016, une attention particulière sera portée sur les jeunes en décrochage scolaire ou ayant décroché, sur l'accompagnement des adultes, souvent les plus âgés, vers des formations d'alphabétisation, notamment pour les personnes de nationalité roumaine qui n'ont pas eu la chance de suivre une scolarité dans leur pays d'origine.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES

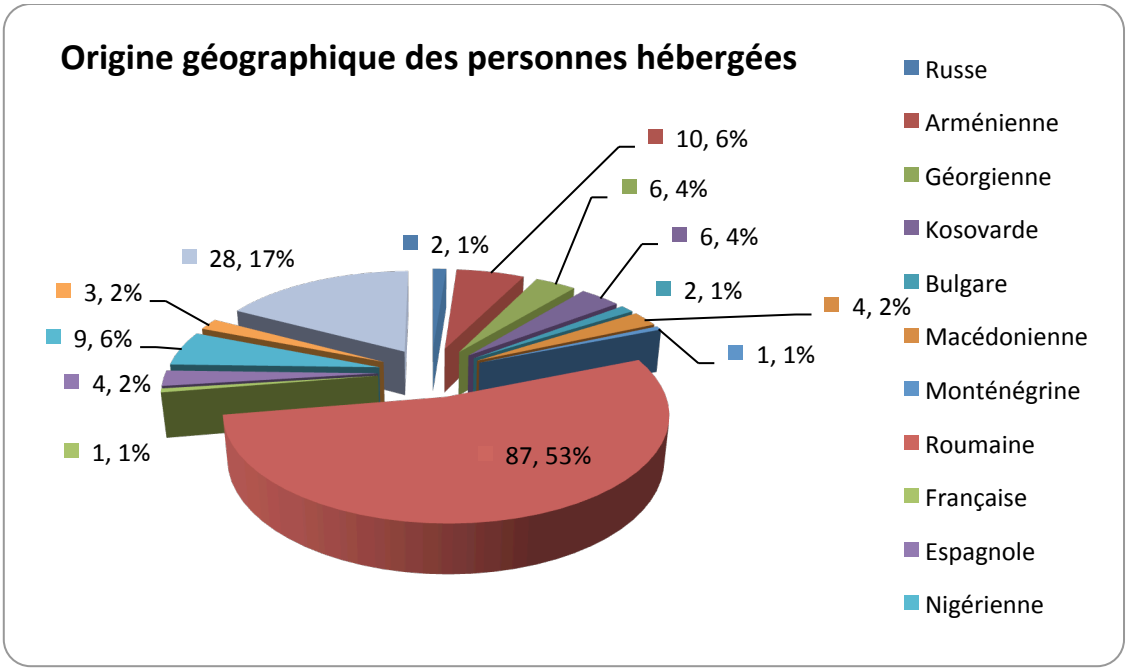

13 nationalités sont représentées au sein de l'HU. 57 % des personnes sont originaires de pays de l'Union Européenne. 53% du public accueilli est d'origine roumaine, 72 % des personnes viennent des pays de L'Est.
Il est à noter, par rapport aux années précédentes, une hausse du public venant d'Afrique, notamment d'Afrique du Nord (plus de 19% des personnes accueillies).

Les citoyens roumains et bulgares arrivés entre 2007 et 2015 sur le sol français ont pu bénéficier pour certains d'un accueil d'urgence. L'HU continue à accueillir en 2015 des familles roumaines arrivées sur le sol français depuis 2008. Quelques familles sont hébergées sur le CHU depuis 2007, les parents maîtrisent peu la langue française, ils n'ont pu accéder à un travail, à des ressources leur permettant de se reloger. L'accompagnement doit là aussi être renforcé, auprès de ces adultes : rythmer les rencontres, travailler ensemble avec ces personnes, la Conseilllère en Insertion Professionnelle (CIP) et les différents partenaires.

3. LES ACCOMPAGNEMENTS REALISES

LA SCOLARITE DES ENFANTS

Nombre d'enfants scolarisés par niveau						
non scolarisés	**maternelle**	**primaire**	**collège**	**Lycée**	**Déscolarisés**	**IME**
27	18	23	13	4	5	2

4 enfants ne sont pas scolarisés, alors qu'ils sont en âge de l'être. L'inscription à l'école n'est pas chose facile : outre les démarches, doivent être pris en compte les places existantes, le choix des parents de scolariser leurs enfants sur d'autres communes, les allers-retours des éducateurs entre les écoles, les collèges et parfois l'Inspection Académique pour inscrire un ou deux enfants. Nous avons

encore à communiquer auprès des écoles, sur notre projet de service, les familles que nous accueillons, leurs profils, leurs difficultés...

Il faut être vigilant sur les liens avec chaque école, chaque professeur d'école ou principal de collège mais surtout sur les liens entre chaque famille et l'école : amener les parents à l'école, leur expliquer l'intérêt de prévenir les enseignants en cas d'absence, la nécessité d'apporter des soins dentaires réguliers à leurs enfants pour éviter trop d'absence, valoriser auprès des parents le travail des enfants, les soutenir dans leurs apprentissages, mettre en relief les réussites, questionner l'enfant avec les parents en cas de comportement difficile ou de résultats en baisse. Cela passe par un travail de mise en confiance des parents, d'écoute mais aussi par un suivi régulier des présences, des résultats, une valorisation permanente.

Nous poursuivons tout au long de l'année les séances d'aide aux devoirs sur Mons et Houplin avec l'aide de bénévoles. Elles réunissent sur chaque site quatre à six enfants.

Pour les enfants en primaire et collège (classe de CM1 et CM2, 6ème), le même constat qu'en 2014 est dressé : ils sont le plus souvent orientés vers des classes spécialisées (type Classes pour l'Inclusion Scolaire, Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire, Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté…). D'autres bénéficient de prises en charge type orthophonie ou auxiliaire de vie scolaire. Il nous faut sans cesse expliquer aux familles concernées l'intérêt d'une telle prise en charge et de la continuité des séances.

Nous avons pu mettre en place des accompagnements spécifiques auprès des adolescents en rupture. 2 ont pu bénéficier de coaching personnalisés, 3 restent encore à accompagner. Il s'agit de mettre du rythme, d'aller chercher des partenaires extérieurs, de susciter, stimuler, donner l'envie à ces jeunes.

L'ACTIVITE

Le droit à un logement est fondamental. La capacité d'habiter est une compétence de chacun, capacité à développer pour certains. Les modes d'habitat nous servent dans notre travail d'évaluation et de diagnostic auprès des familles, nous pouvons ainsi avec la famille définir des objectifs et envisager avec elles les conditions d'une sortie de l'hébergement.

LES RESULTATS

En 2015, deux fois plus de familles ont été relogées qu'en 2014 : 5 familles (soit 16 personnes) ont quitté la Mackellerie et Mons en baroeul pour être relogées dans le parc public et en intermédiation locative.
3 autres ont été orientées vers un CHRS.
3 familles ont été exclues suite à une absence prolongée, ou des actes délictueux.
Une famille et deux couples ont glissé d'un dispositif à l'autre, pour être hébergées dans le diffus.

ANALYSE ET PERSPECTIVES

Ces sorties s'expliquent en partie par le profil des familles : les parents maîtrisaient la langue française, ont été en capacité de trouver un travail (CDI, CCDI) et donc d'avoir des ressources suffisantes pour intégrer un logement dans le parc public ou privé. L'implication de l'équipe et des familles a porté ses fruits. Le travail se poursuit ainsi auprès des familles qui ont entamé ce parcours de relogement.
En matière de logement, un partenariat fait l'objet d'une convention avec le GRAAL. L'équipe participe à chaque rencontre « TODO LOGEMENT » du PIS, réunissant travailleurs sociaux et professionnels du logement. Le réseau partenarial est à développer et les liens avec les bailleurs sont encore à resserrer, pour être plus réguliers et plus précis dans les échanges avec les bailleurs et les représentants de l'Etat en charge de la question du relogement.

L'ANIMATION ET LA MEDIATION CULTURELLE

Suite au déménagement de l'ancien hôpital Saint Antoine, l'année 2015 a débuté dans de nouveaux logements pour les familles et dans de nouveaux bureaux à Lambersart pour l'équipe éducative. Il semblait important de faire découvrir ces locaux par le biais d'une rencontre conviviale avec les personnes accompagnées. Le 28 janvier 2015, une après-midi sortie spectacle a ainsi été organisée à la maison folie de Wazemmes (spectacle de la Compagnie La Bugne « *les championnats du monde d'aquatisme* »), suivi d'un goûter dans les bureaux de Lambersart. Pour l'occasion, des galettes avaient été commandées à la Ferme des Vanneaux, chantier d'insertion du Pôle Inclusion Sociale. Beaucoup de familles étaient présentes, avec le besoin de prendre des nouvelles de leurs anciens voisins à saint Antoine.

Comme tous les ans depuis 2011, l'HU a conventionné avec le dispositif des crédits loisirs. Les chèques crédits loisirs permettent aux personnes hébergées d'accéder à des spectacles (danses, concerts, théâtre,..), de rencontrer des artistes, d'organiser leurs propres sorties seules, en groupes, en familles. Cette année, 12 familles et couples se sont inscrites (soit au total 54 personnes).

5 sorties collectives ont pu être organisées dans des lieux culturels tels que l'Aéronef, le Palais des Beaux-Arts, le cinéma le Majestic, le centre culturel d'Haubourdin. Ce nombre peu élévé de sorties s'explique par les changements auxquels le service a du faire face durant l'année 2015.

D'autres sorties collectives, moins coûteuses, ont été mises en place comme Lille neige, un spectacle au Fort de Mons, plusieurs pique-nique, une visite du zoo… D'autres sorties ont concerné des familles que nous avions ciblées de façon à leur faire découvrir les parcs avoisinants leur logement.

Suite au départ de Saint Antoine et à la dispersion des familles, nous avons maintenu des actions de qualité pour les enfants telles que la Boîte à Mots, Lis avec Moi et l'aide aux devoirs. Lis avec moi et la Boite à mots sont des dispositifs de La Sauvegarde du Nord qui travaillent sur l'appétence à lire via la littérature jeunesse et à écrire via des lettres adressées des bénévoles qui échangent avec les enfants. L'aide aux devoirs est un travail mené spécifiquement dans les hébergements d'urgence afin d'aider les enfants dans le suivi de leur devoirs scolaires, une aide aux apprentissages souvent délaissés par les parents non lecteurs.

Au vu des âges des enfants, plusieurs actions ont été instaurées en concertation avec chaque équipe de bénévoles et de salariés :

- Une intervention tous les quinze jours le mercredi soir de Lis avec Moi sur l'hébergement de Mons en Baroeul,
- La Boite à Mots se rend deux fois par mois les mardi soir dans l'hébergement d'urgence de Houplin Ancoisne,
- L'aide aux devoirs se déroule deux fois par semaine avec une bénévole sur chaque site.

Cette année, une action exceptionnelle a vu le jour grâce au soutien du Fonds de dotation de la Sauvegarde du Nord : des cartables ont été commandés via le site du Don en nature et tous les enfants scolarisés, dont les parents n'avaient aucune ressource, ont eu accès pour un euro à un cartable neuf avec du petit matériel scolaire.

D'autres actions pérennes comme les sorties collectives d'été ont à nouveau été organisées en 2015, comme trois sorties à Malo les bains avec les familles de Mons, Houplin et celles hébergées dans les logements en diffus. Une participation d'un euro par personne est demandée afin de finaliser l'engagement à la sortie. Les familles sont aussi orientées vers les sorties organisées par les mairies, centres sociaux et maisons de leurs quartiers de résidence.

Nombre de Participants	**Enfants**	**Adultes**	**Familles**	**Accompagnants**	**TOTAL**
28 janvier Spectacle cie "la bugne" maison folie de Wazemmes	6	2	3	2	10
15 février centre culturel Haubourdin*	2	1	1	1	4
27 février Lille neige	7	2	3	2	11
01 mars gouter concert aéronef*	2	0	1	1	3
6 mai spectacle Au fort de Mons	6	0	2	2	8
28 juin sortie beaux-arts*	0	2	1	2	4
23 juillet pique-nique parc Vauban	8	5	3	3	16
27 juillet sortie mer Houplin	13	7	4	5	25
30 juillet sortie mer Mons	10	6	3	4	20
13 aout cinéma le Majestic*	8	3	3	2	13
22 aout sortie mer diffus	4	7	4	2	13
14 octobre gouter concert aéronef*	3	1	1	1	5
28 octobre sortie ferme aux oies	2	1	1	2	5
31 octobre hip hop games grand sud*	4	0	3	2	6
TOTAL	75	37	33	31	143
** sorties accessibles avec les crédits loisirs*					

Au sein du Pôle Inclusion Sociale, une Commission Culture, créée il y a trois ans, a permis d'élaborer des stratégies d'actions, des échanges de pratiques sur la thématique de l'insertion via la culture, des formations collectives sur la médiation culturelle. Cette année 2015, nous avons du réorganiser l'agencement de ses commissions. Une première rencontre a eu lieu, d'autres suivront en 2016.

Ce travail de réflexion et de mise en place d'actions innovantes et adaptées, d'expériences positives, esthétiques se poursuivra en 2016. Les nouvelles orientations du Dispositif Hébergement Logement

permettront un travail transversal, une collaboration avec l'ensemble du Pôle Inclusion Sociale, dans la même optique que les commissions culture.

CAP VERS L'EMPLOI

L'Activité

15 personnes (7 femmes et 8 hommes) ont accédé à l'emploi en 2015, dont 10 en CDDI, 1 en emploi avenir au sein d'ateliers et chantiers d'insertion (ACI) qui couvrent différentes activités (nettoyage, nettoyage urbain, repassage, bâtiment, espaces verts). Deux autres personnes ont été embauchées en CDI (bâtiment, milieu protégé). Une personne, après une formation, a pu signer un CDD dans la vente de vêtements.

Ce sont prioritairement les jeunes qui ont suivi une scolarité en France, jusqu'au moins 16 ans, qui décrochent un travail. Ils maîtrisent la langue française, comprennent les consignes, ont une connaissance des codes, des règles et des savoir-être, ont des capacités d'adaptation, et sont surtout très motivés. D'autres plus âgés ont suivi une scolarité régulière dans leur pays, ont effectué des études supérieures, et parlent le français distinctement. Après un temps de formation, de travail sur leur projet professionnel, ils sont en capacité de travailler.

Le travail de l'équipe éducative est de faire un premier diagnostic, de saisir leurs motivations mais aussi de travailler les freins à l'insertion, à l'entrée en formation, à l'emploi. C'est souvent une discussion avec le couple, il faut évaluer, discuter : qui est en charge des enfants, qui comprend le mieux la langue française ? qui a le plus de chances d'aller au travail ? Pour soutenir ces démarches d'insertion, des accompagnements sont mis en place pour des gardes d'enfants, des inscriptions en crèches ou en péri-scolaire.

Très vite, l'équipe met en lien les personnes avec la Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP), Pôle Emploi, la Mission Locale. La CIP rencontre plusieurs fois la personne, travaille sur ses potentiels, sa motivation, son projet professionnel. Les personnes cheminent dans ce parcours et sont aussi évaluées par des organismes qui proposent des prestations du type *« Connaître mon potentiel pour optimiser mon avenir professionnel* » et font des préconisations pour la suite. 14 personnes ont pu suivre cette prestation durant l'année, 3 ont été orientées vers des cours de français.

Formation Année 2015 CHU	
Intitulé de l'Action	**Nombre de participants**
Cours de Français	3
Initiation informatique	1
Connaître mon potentiel pour optimiser mon avenir professionnel	14
Réapprentissage des savoirs de base	1
Titre Professionnel Employé Commerce en Magasin	1
Initiative pour l'Emploi des Jeunes	2
TOTAL	22

Le constat reste le même, les personnes qui n'ont pas suivi de scolarité dans leur pays sont les plus éloignés de l'emploi, la barrière de la langue est un obstacle dans leur parcours vers l'emploi. Elles ne connaissent pas non plus les codes, le « mode d'emploi » pour trouver un travail ou décrocher un entretien. Elles sont insuffisamment outillées pour un entretien d'embauche, pour postuler sur internet, et ne peuvent saisir toutes les exigences d'un employeur. Il existe cependant peu de formation d'alphabétisation. Les axes priorisés par Pôle Emploi sont la formation qualifiante et l'apprentissage. Il faut donc mutualiser, construire des modules de formation, alterner mise en situation de travail, visite d'entreprise, apprentissage de la langue, de l'outil internet.
Ces personnes ont besoin de formation langagière, mais également de valorisation de soi, de leur parcours, de travailler sur les savoir-être (comment s'habiller, arriver à l'heure, justifier son absence, prévenir, respecter des consignes, interpeller en cas de problème ?).

Notre mission est aussi d'accompagner ceux qui ne peuvent accéder à l'emploi, faute de statut régulier administratif. Il s'agit alors d'orienter vers des cours de français, vers du bénévolat, de gérer l'attente, de les rassurer et les sortir de l'angoisse d'être contrôlées, arrêtées, ainsi que de leur permettre d'entretenir des liens avec leurs familles restées au pays, de mettre des mots sur leur exil, les traumatismes vécus, et de tisser d'autres liens avec leur communauté et la société qui les accueille.

Dans ces missions, il nous faut non seulement développer notre réseau, des liens forts avec Pôle Emploi, les ACI, mais également des partenariats renforcés avec des entreprises privées pour multiplier les expériences positives, les immersions en entreprise ou chantier d'insertion, prêter attention à l'orientation de certains publics en IAE et à leur formation. L'embauche d'un deuxième CIP est à ce titre prévu pour 2016.

4. L'EQUIPE EDUCATIVE ET LE TRAVAIL DE L'EDUCATEUR

Suite au départ en retraite d'une collègue, l'équipe éducative s'est en partie renouvelée en 2015 avec l'arrivée de 2 nouvelles éducatrices (en CDD). L'équipe a vécu une période difficile en fin d'année, plusieurs collègues étant en arrêt maladie. Nous avons fait le choix de ne pas accueillir d'éducateur en formation cette année au vu des nombreux changements.

L'équipe des surveillants de nuit s'est aussi étoffée : 6 surveillants de nuit la composent, venant du CHRS AGORA et du CHU. Chacun pourra intervenir sur les 2 sites, notamment lors de la période des congés. Des temps de rencontre à 6 avec les 2 chefs de service sont organisés chaque trimestre.

Le système de référence, créé en 2013, est bien en place, chaque éducateur est engagé auprès des familles qu'il accompagne, il peut solliciter si nécessaire le concours de ses collègues. Les lieux d'intervention ont été multipliés, demandant une réelle capacité d'organisation et d'anticipation, du temps pour se rencontrer de façon informelle et formelle, pour échanger sur les situations. Nous augmenterons en 2016 nos temps de réunion, afin d'évoquer l'ensemble des situations et de travailler sur les projets de chaque famille, de décliner des objectifs pour jalonner leur parcours d'insertion.

La supervision engagée depuis 2013 produit des effets. L'équipe s'est resserrée, la parole circule. Nous travaillons sur le sens de notre intervention, les rapports institutionnels, les projets futurs, nos difficultés et ressentis face aux situations complexes que nous rencontrons.

Le travail sur le projet de service

L'équipe éducative a vécu des changements en 2015, le travail s'est adapté aux différents lieux d'hébergements dans ses spécificités, collectives et individuelles. Un travail de réflexion a été engagé sur le projet de service, sur les orientations et les différentes actions à mettre en place pour permettre aux personnes que nous accompagnons de se sentir intégrées dans leur quartier et hébergement.

La Parole de l'« Usager »

Nous avons encore à travailler sur la mobilisation des familles, sur le recueil de leur parole, de leurs avis, propositions, notamment pour les familles qui vivent en appartements disséminés mais également recueillir la parole des enfants, à travers les actions mises en place (aide aux devoirs, Boîte à mots, Lis avec Moi, activités ludiques,…) mais aussi à travers une réelle instance, proposant des rencontres qui leur permettent de parler de ce qu'ils vivent dans leurs quartiers. Nous rencontrons les adultes de chaque site, une fois par trimestre, nous leur transmettons des informations, échangeons avec eux, sur le collectif, l'organisation des tâches communes, la mise en place d'activités. L'équipe constate des changements : ce sont les familles qui parlent avant tout, proposent des aménagements pour le collectif et non plus pour eux seuls ; le moment est convivial, chacun parle, écoute, on prend le temps de traduire, d'expliquer ; chacun argumente, est reconnu dans ce qu'il dit, entendu, considéré comme citoyen.

5. FOCUS SUR HOUPLIN

Le site de Houplin Ancoisne accueillait, jusqu'en décembre 2014, dix jeunes accompagnés dans le cadre d'un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP). Ils ont déménagé en fin d'année sur un nouvel internat situé dans le Douaisis. Les travaux de réhabilitation de cette grande bâtisse ont alors été réalisés, sur une durée de deux mois. Cinq logements, soit 14 chambres, 5 toilettes, 5 salles de bain, 2 cuisines et un bureau pour l'équipe ont été aménagés sur 2 étages.

Les logements ont été équipés de différents mobiliers, avec le soutien financier de la Métropole Européenne de Lille et de la Fondation Abbé Pierre.

Nous avons pris contact avec le SIAO pour l'orientation des nouvelles familles. 5 ménages ont été accueillis début mars 2015, 3 étant auparavant hébergées en hôtel, 2 vivant en habitat précaire. Ces familles étaient originaires de Roumanie, d'Arménie, d'Algérie.

Des rencontres ont eu lieu avec les 2 écoles primaires du village, les élus municipaux, le CCAS, les associations caritatives.

Un référent de site a été nommé au sein de l'équipe. Il a accueilli avec ses collègues ces ménages, a été repéré et pu être facilement sollicité par les personnes accueillies. Il a veillé à leur installation, a permis d'assurer un démarrage de l'hébergement dans de bonnes conditions, faisant le lien avec l'équipe, le chef de service, la mairie, les écoles, les associations locales. Les familles ont participé à une première réunion, invitées par la Mairie en tant que nouveaux habitants.
L'animatrice socio-culturelle a également travaillé au repérage des associations culturelles, a rencontré régulièrement parents et enfants, a animé avec le concours d'une bénévole, et 2 séances d'aide aux devoirs chaque semaine. L'équipe éducative a accompagné au quotidien ces familles dans leurs démarches, facilitant parfois leur transport, notamment pour l'achat de denrées alimentaires, de rencontres parents-professeurs.
Des réunions ont lieu tous les 2,3 mois pour parler de la vie dans la structure, des améliorations à apporter au quotidien, les familles sont très investies durant ces temps de parole et forces de propositions.

Nous avons pu nous rendre compte qu'une partie d'entre-elles était très autonome. Elles viennent de Lille ou Roubaix, où elles ont vécu quelques années en habitat précaire, hébergées par des tiers, en hôtel. Elles ont pu y tisser des liens avec des amis, des associations. Leur vie sociale se situe sur la métropole lilloise.

Notre et leur difficulté est l'éloignement de ce site du centre du village : son accessibilité rend difficile leurs déplacements vers la métropole, mais surtout vers les écoles maternelles, primaires, les associations caritatives, les associations culturelles, sportives, les supermarchés, les institutions comme la CAF, Pôle Emploi. Le coût des transports ne permet pas aux familles de se déplacer facilement. Pour rappel, elles ne disposent pas de ressource, L'Etat leur octroie une aide alimentaire de 3,57 euros par jour et par personne.

Des parents ont fait le choix de continuer à scolariser leurs 2 enfants en primaire sur Lille, 3 adolescents ont poursuivi leur scolarité sur Lille. 3 enfants sont scolarisés en maternelle, 3 en primaire sur le village de Houplin Ancoisne, et 2 au collège de Seclin.

Le référent a mis en place un atelier vélo avec les adolescents et adultes. Il s'agissait de réparer des cycles achetés à un prix modique et ainsi de faciliter les déplacements dans le village et la découverte de l'environnement proche.

Houplin remplit sa fonction de site « dortoir », les parents partent la journée, conduisent les enfants, à l'école, puis se rendent à Lille, pour effectuer leurs démarches (santé, emploi,…), s'investir dans une association, du bénévolat, des cours de français, aller au marché de Wazemmes. Les familles développent des stratégies, un des parents restant par exemple sur place pour veiller sur les enfants,

l'autre est en mouvement. Des adultes s'investissent sur le site, nettoyage des extérieurs, tonte des pelouses, jardinage …

Nous avons relogé de septembre 2015 à janvier 2016 deux familles en CHRS, deux en diffus, et exclu une famille suite à une absence prolongée. Nous avons accueilli 3 nouvelles familles.

La présence éducative n'est pas assurée 24 heures sur 24, cela obligeant à être attentifs quant aux orientations et aux profils des familles nouvelles de façon à ne pas les mettre en difficulté et à ne pas perturber l'équilibre au sein de la structure. Il s'agit également d'être vigilant quant aux espaces destinés à chaque membre de la famille, enfants, adolescents, parents.

Après 10 mois d'activité, nous poursuivons notre réflexion et nos actions avec les familles : améliorer leurs déplacements ; éviter un isolement, un repli sur soi pour certaines personnes ; faciliter la découverte de leur environnement et leur inscription dans la vie du village ; amener du « Beau », de « l'Extra-ordinaire », plus de convivialité.

6. FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT EN DIFFUS / EN REGROUPE

Depuis 11 ans, la majeure partie des personnes hébergées étaient situés à Lille, au sein d'un ancien hôpital pédiatrique, propriété de l'association Féron-Vrau. 90 personnes étaient accompagnées au quotidien sur ce site. Elles avaient investi les quartiers de Moulins-Wazemmes, les commerces, les écoles, les différentes infrastructures (hôpital, centre social, parc de jeux,…). Elles rencontraient au quotidien les membres de l'équipe éducative, faisaient des demandes, étaient accompagnées dans leurs démarches, leur parcours. Les familles se soutenaient, parfois se supportaient ou s'insupportaient.

Vivre à plus de 100 personnes sur un site ancien, indécent, n'était pas chose facile. Mais l'équipe éducative, les surveillants de nuit, la direction, l'agent d'entretien, les partenaires, les bénévoles, les familles s'évertuaient à faire de ce lieu, un endroit hors du commun, pas seulement un hébergement mais un lieu où l'on peut produire du « Beau », de « l'Extra-ordinaire ». Cette aventure a dû s'arrêter fin 2014, le propriétaire du site devant démarrer les travaux d'extension de son EHPAD, également localisé sur le site.

Le CHU a dû quitter le 329 Boulevard Victor Hugo en décembre 2014 et trouver d'autres hébergements pour les 21 familles, réfléchir à d'autres formes d'intervention notamment en appartements autonomes disséminés.

Ce qui a changé :

L'habitat : nous avons pu donner plus de place aux familles, un lieu de vie décent, équiper correctement leur logement avec le concours de la Fondation Abbé Pierre et de la Métropole Européenne de Lille.

Notre vision des familles : A Saint Antoine, l'équipe était en charge d'un collectif important (90 personnes), dans une certaine promiscuité ; il y avait un « effet loupe », un effet masse. Notre regard pouvait se focaliser sur les « mauvaises familles », sur les négligences des parents, voire la violence intra-familiale, la violence entre enfants, les incapacités des familles.

Dans le diffus, les familles sont dispersées sur un territoire et « l'effet loupe » a disparu. Les familles sont perçues avant tout comme compétentes. Notre travail est de développer ces compétences, de soutenir les familles les plus en difficulté, de proposer un étayage suffisamment rassurant et cadrant pour que chaque membre de la famille puisse évoluer.

Le travail éducatif : Les rencontres sont plus régulières, à domicile ou au bureau. L'éducateur référent est dans un face à face, il rythme les rencontres, il organise, coordonne, échange, rend compte. Il est plus en responsabilité. Il n'est pas seul dans ces accompagnements : il a à « aller vers », chercher, croiser d'autres regards, d'autres expertises. Des partenariats avec l'extérieur sont développés (école, orthophoniste, référent RSA, CIP, professionnels du logement…). Lorsque cela est nécessaire, des binômes sont mis en place avec un membre de l'équipe (éducateur, animatrice, psychologue).

L'éducateur, l'animatrice socio-culturelle n'ont plus à gérer le quotidien avec un groupe hétérogène de personnes mais une cellule familiale. L'attention peut se porter sur un des enfants, les parents peuvent évoquer avec leur référent leurs difficultés sans crainte, sans crainte d'un autre regard.

L'éducateur est à l'écoute, il reste vigilant, il s'assure que les familles effectuent leurs démarches, les accompagnent si nécessaire. Les parents sont ainsi placés en tant que individus responsables, ils s'émancipent en quelque sorte.

D'autres missions incombent à l'éducateur : celle de logisticien, d'agent immobilier, il est amené à rechercher des produits logements en fonction de la taille des familles, de leur composition. Equiper, meubler le logement avant l'arrivée de la famille, l'équipe veut assurer un accueil convivial pour les familles qui arrivent de la rue, les rassurer, les sécuriser par rapport à ce nouvel environnement. Il porte un regard aussi sur l'appropriation, la tenue du logement, accompagne la famille dans sa gestion du budget. Des outils adaptés aux familles, notamment au niveau des fluides, doivent encore être travaillés. Des ateliers de petite réparation pourront être également mis en place.

Nous sommes aussi en réflexion permanente sur le choix judicieux de situer telle famille dans un diffus ou non, dans un quartier particulier, sur l'opportunité de déscolariser des enfants pour situer leur famille plus proche d'un travail. Cette gymnastique, ce mouvement perpétuel suppose chez l'éducateur une capacité d'adaptation, de la flexibilité dans le travail.

Le travail des familles : Elles nous accueillent, nous sommes dans un autre rapport. L'espace d'une rencontre, nous sommes leurs invités : elles nous offrent boissons, victuailles, un vrai festin chez certaines familles. C'est une forme de reconnaissance, de respect, de réciprocité. Les familles sont amenées à se mobiliser mais aussi à se déplacer. Elles effectuent des démarches seules, découvrent un territoire, un quartier, une ville, et sont en interaction permanente avec leur environnement. Elles vivent des expériences positives mais aussi négatives, que l'éducateur peut reprendre avec elles, analyser. L'éducateur a alors un rôle de médiateur, qui explique les règles (celles du bien-vivre ensemble, celles du syndic, du bailleur,…), les codes aux familles, rassure le voisinage ou parfois le tempère.
Les familles gèrent aussi leur logement, l'entretiennent, rencontrent d'autres personnes, des voisins avec qui elles doivent composer, des regards bienveillants. Elles peuvent tisser d'autres liens avec des personnes extérieures à leur communauté, mais sont aussi confrontées aux regards critiques,

parfois discriminants. Elles sont en immersion totale, dans une réelle dynamique d'intégration, elles ne sont plus protégées dans un contenant, dans un entre-soi.

7. CONCLUSION

L'organisation se met en place, elle fait sens. Le rythme est soutenu, la réflexion aussi. L'équipe se forme, s'étoffe ; les partenariats se formalisent autour de l'école, de l'insertion professionnelle, de l'accompagnement au logement. Il nous faut au quotidien développer du projet, investir les sites, y impulser des dynamiques de groupe, y produire de l'esthétique, des expériences positives, être force de proposition, mutualiser, co-construire mais aussi rassurer, sécuriser, et prendre soin.

A.3. CHRS SARA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
CHRS SARA	Le CHRS Sara est une structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des familles ayant des problèmes de réinsertion sociale, de logement. L'accompagnement vise à faire accéder et/ou aider les personnes à recouvrer une autonomie personnelle et sociale via, prioritairement, leur relogement pérenne. Le CHRS a une capacité d'accueil de 117 places, dont 16 appartements regroupé sur la résidence Sara (80 rue de Condé à Lille) et 22 appartements en diffus sur la métropole lilloise (appartements loués auprès de propriétaires privés ou de bailleurs publics).

1. L'ACTIVITE REALISEE

Dans le cadre de notre mission (*hors places mères-enfants financées par le Département du Nord*), nous avons accompagné 162 personnes soit 44 familles. 52% du public accueilli est mineur.

Nous avons accueillis 12 nouvelles familles, soit 43 personnes et deux naissances, dans l'année 2015 :

- 5 nouvelles familles, soit 19 personnes, via les orientations du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).
- 1 famille, soit 3 personnes, a poursuivi sa prise en charge au sein du CHRS après la fin de prise en charge « mère–enfant » (Conseil général) et un accueil validé par le SIAO (nécessité d'une poursuite de l'accompagnement afin de finaliser l'insertion socio professionnelle de la personne pour un relogement autonome).
- 4 nouvelles familles, soit 18 personnes, en orientation interne suite à une proposition de sortie du CHU de La Sauvegarde du Nord et suite à la validation par le SIAO.
- 2 familles, soit 3 personnes, en accueil direct avec une prise en charge mère-enfant.

Nous avons validé et accompagné 11 sorties de familles, soit 44 personnes :

- 6 familles, soit 27 personnes, dans le cadre d'un relogement parc social via la CTAO/PDALPD.
- 1 famille, soit 4 personnes, dans le parc privé dans le cadre de l'intermédiation locative.
- 2 familles, soit 7 personnes, dans le parc privé.
- 1 famille, soit 4 personnes, dans le parc social.
- 1 sortie pour une personne seule vers un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT).

Nous avons acté 4 sorties, soit 5 personnes :

- 2 sorties liées à une incarcération,
- 1 sortie, à la rue, liée à une exclusion de la personne pour faits de violence aggravée.
- 1 sortie d'une mère avec son enfant vers une solution intra familiale, hors département.

29% des familles sorties dans l'année ont une durée de séjour au sein du CHRS de moins de 18 mois. 6% ont moins de 24 mois de prise en charge. 6 familles, soit 65% des sorties dans l'année, ont eu plus de deux ans d'accueil et de suivi par notre service.

Au 31/12/2015 :
Sur les 36 familles accueillies (dont 4 familles dans le cadre d'une prise en charge du Département), 18 familles sont présentes depuis plus de 18 mois :

- Un tiers des familles est sans droit ni titre ou détient un statut de « visiteur » (ne permettant pas d'accéder à l'emploi).
- Un tiers sont sans ressources, insuffisantes et/ou non pérennes pour prétendre à un relogement,
- Le dernier tiers est en attente d'une proposition de relogement.

Le CHRS a dû restituer en 2015 un « mini contenant » (4 logements en courée) pour les remplacer par 4 nouveaux logements. Ce projet a été construit spécifiquement pour accueillir 4 familles sur un même lieu, ayant chacune leur appartement et pouvant disposer d'un jardin collectif. L'objectif était de pouvoir rester sur un secteur géographique contraint : Lille, près des transports en commun et des bureaux de l'équipe, avec un loyer et une gestion des fluides au minimum du coût du marché locatif.

2. L'ACTIVITE A LA LECTURE DES PERSPECTIVES POSEES POUR L'ANNEE 2015 :

DANS LE CADRE DU RELOGEMENT

Les objectifs 2015

- Poursuite et renforcement du travail sur l'accès au logement et le savoir habiter, avec notamment la construction de tableaux de bord pour le suivi avec les familles de leur consommation de fluides dans les hébergements en diffus.

Cette année 2015 nous a permis d'accompagner 25% des ménages vers une solution de relogement adaptée et pérenne. Malgré le maintien voire la hausse du taux de sortie, l'axe particulier du travail sur le savoir habiter fut difficile à consolider.

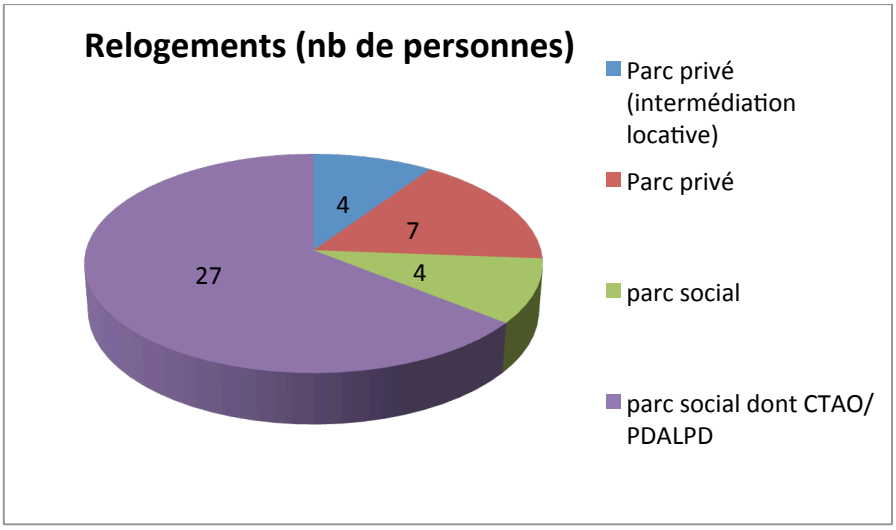

DANS LE CADRE DE L'INSERTION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les objectifs 2015

- Poursuite et renforcement du travail axé sur l'insertion professionnelle, avec notamment la construction de fiches techniques « parcours professionnel » et l'augmentation des immersions en milieu professionnel.

L'arrivée en cours d'année d'une collègue, en sus de la Conseillère en Insertion Professionnelle, ayant pour fonction de soutenir et travailler sur la thématique de l'insertion professionnelle nous a été bénéfique pour organiser et formaliser les entretiens « parcours professionnel » d'une partie des personnes accueillies. Nous avons pu amener à l'emploi 18 personnes via des CDD, CDI, CDDI. Ce travail nous a également permis de confirmer que, sur les 57 personnes accompagnées dans la construction d'un projet professionnel, 10 personnes (soit près de 18%) n'accèdent pas au minimum de compétences et savoir-être requis pour envisager des immersions en milieu professionnel : les savoirs de base et les postures relationnelles professionnelles minimum ne sont pas acquis et maitrisés.

Un travail de partenariat c'est réellement mis en place, avec des Structures d'Insertion par L'Activité Economique (SIAE), les agences Pôles Emploi de la Métropole Lilloise, les Maisons De l'Emploi de Lille et de Lambersart, les centres de formation, les CCAS, des associations d'insertion (Fédération des Centres d'Insertion, Starter…). Des temps d'échanges et des groupes de travail se sont mis en place, permettant de mieux appréhender les orientations vers la formation et/ou l'emploi. Des positionnements de demandeurs d'emploi sur des offres d'emploi et de formation ont pu se formaliser. Pour l'année 2015, plusieurs personnes sont entrées en CDDI sur des ACI dans différents secteurs d'activités : aide à la personne, voirie, jardin espaces verts, animation, entretien de locaux, médiation, bâtiment...

Le partenariat avec l'agence Pôle Emploi de Lille Grand Sud a permis de valoriser des positionnements pour l'année 2015 sur l'action de formation « Connaître mon potentiel pour optimiser mon avenir professionnel » par le prestataire IRIS Formation. Cette action est un outil précieux pour nos orientations sur l'accompagnement professionnel global, apportant un regard extérieur et renforçant nos préconisations sur la levée des freins.

L'équipe a participé à différents temps forts et rencontres organisés par Espace Info Formation de Lille sur des thématiques tel que :

- L'alternance, un tremplin pour l'emploi
- La maintenance industrielle « Perspectives et transversalité »
- Structurer et Organiser votre recherche de formation
- Se former avec EIC formation pour réaliser son projet
- Les métiers et formations des relations clients à distance
- Les métiers de l'image et de la communication
- Transformer votre expérience dans les services à la personne en diplôme.

Un travail d'accompagnement s'est mis en place avec la Fédération des Centres d'Insertion (FCI) sur une action « Préparation Active à la qualification», cofinancée par l'Union Européenne avec le Fonds Européen Initiative pour l'emploi des Jeunes. Une réunion d'information collective a été organisée sur le site de la FCI, et 4 personnes ont adhéré à ce dispositif.

Lors d'une réunion d'équipe du CHRS, deux salariées de Connexions Solidaires «Faire des télécommunications un levier d'insertion pour tous » nous ont fait une présentation de leur action. Des personnes intéressées ont pu s'inscrire sur des ateliers thématiques.

Un partenariat solide avec l'association STARTER a permis de travailler sur des positionnements dans ses diverses activités : initiation Informatique, cours de Français, échanges de savoir-faire, remise en forme, santé-nutrition….Trois personnes suivent actuellement des cours de français pour obtenir le Diplôme Initiation à la Langue Française (DILF), deux ont participé à l'activité « échanges de savoir-faire».

Quelques chiffres de l'activité insertion professionnelle et formation

Nombre d'entretien : 658 entretiens pour l'année 2015
Nombre de personne suivi pour l'année 2015 : 68 personnes dont 47 femmes et 21 hommes
Nombre de personne sans autorisation de travailler : 11 personnes dont 9 femmes et 2 hommes
Nombre de personnes inscrites au Pôle Emploi : 48 personnes dont 33 femmes et 15 hommes
Nombre de personnes inscrites à la Mission Locale : 7 personnes dont 3 femmes et 4hommes
Nombres de personnes à l'emploi : 2 CDI (2 femmes)**,** 13 CDDI (7 femmes ; 6 hommes)**,** 3 CDD (2 hommes ; 1 femme)**,** 1 Missions intérimaires (1 hommes)

La formation :

Intitule de formation	Nombre de personnes
Starter DILF « Diplôme Initiation à la Langue Française »	1
Starter « Atelier numérique »	1
L'ILEP- RSB « Réapprentissage des Savoirs de Bases »	6
IRIS Formation « Connaître mon potentiel pour optimiser mon avenir professionnel »	11
Initiative Emploi Jeune »Préparation Active à la qualification et à l'emploi »	5
Vecteur « Confirmer son projet professionnel »	2
Arobase 3C	1
FCI « Assistante de Vie aux Famille »	2
AFPA « CACES Grue Auxiliaire »	1

L'année 2015 a été riche dans l'accompagnement du public en CHRS-CHU, l'articulation de la sphère éducative et de la sphère emploi a commencé sa mise en forme. Le rapprochement de ces deux thématiques est devenu une réalité, l'équipe pluridisciplinaire en a pris conscience.
L'outil IAE, tels que les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), ont permis pour des personnes de signer un CDDI, contribuant à leur redonner la possibilité de rentrer dans un parcours d'insertion adapté. Ce contrat de travail a pu apporter, pour certaines personnes, l'accès aux droits tels que la CMU, le RSA, le logement…

Les ACI visent à « faciliter le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur proposant un emploi, un accompagnement (professionnel et ou social), un encadrement et des formations adaptés ». La finalité est l'accès à l'emploi durable ou à

une formation qualifiante. Chaque renouvellement de contrat doit être justifié soit par une entrée en formation, soit par une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), ce qui implique un réel accompagnement du public CHRS-CHU. L'accompagnant socioprofessionnel du CHRS-CHU travaille en collaboration avec les SIAE, pour mener à bien les renouvellements de contrats possibles par le biais de synthèses en tripartites. La mise en place d'actions de formations, d'immersions en milieu professionnel et la participation aux comités de suivi et de pilotage confirme la place de l'orientation « emploi » au sein du CHRS, portée par la chargée d'insertion et la CIP.

Pour l'année 2015, trois personnes n'ont pu bénéficier de reconductions de contrat suite à des problèmes de santé, de garde d'enfant ou suite à un déménagement. Un accompagnement vers une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) a été nécessaire pour deux personnes, dont une a été suivie par une demande d'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

DANS LE CADRE DE LA PARENTALITE ET DE L'ENFANCE

Les objectifs 2015

- Soutenir et accompagner les compétences parentales par la création d'un atelier parents-enfants et d'un café des parents (se réunissant 2 fois par mois).

Projet de création d'un jardin adapté aux enfants à la résidence SARA.

Le budget nécessaire à la création d'un jardin adapté aux enfants a été chiffré. Le projet, en lien avec celui de l'atelier parents-enfants a été soutenu et validé par des partenaires (OKWORLD fondation et FONDATION éveil et jeux) du Fonds de dotation de la Sauvegarde, permettant d'être subventionné pour l'année 2015.
Une subvention de 6 000€ a été dédiée à la rénovation de la salle Parentalité ainsi qu'à l'achat de matériels d'accueil et de jeux, dans le cadre de l'aménagement des espaces « ludiques » en intérieur.

« Id Kids (Okaidi, Jacadi, Oxybul Eveil et jeux) offre la possibilité aux collaborateurs du groupe de porter des projets dans lesquels ils souhaitent s'engager personnellement. C'est le cas d'Annabelle, qui a participé en juin à la journée Nettoyons nos plages et qui à cette occasion, à découvert La Sauvegarde du Nord et a tout de suite adhéré à nos valeurs et nos missions. Elle a choisi de s'impliquer plus particulièrement aux côtés du CHRS Sara. Le 15 septembre s'est tenu un jury, animé par la Fondation. Convaincu, le jury a choisi de soutenir la rénovation et l'équipement d'une salle dédié à la parentalité et aux loisirs des familles accueillies au CHRS Sara. Les équipes ont notamment prévu d'y animer des ateliers parentalité destinés à favoriser l'interaction et le lien parent-enfant puis, un café des parents permettant aux équipes de les aider dans leur rôle éducatif. En dehors de ces actions, la salle sera mise à disposition des familles pour favoriser les loisirs (projection de films, salle de jeux…). »

En parallèle nous avons monté une demande de subvention dans le cadre d'un appel à projet de la CAF du Nord, au titre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). Ce projet s'articule autour de trois axes :

- L'atelier parents-enfants : qui nous a permis en lien avec la subvention de la fondation de mettre en œuvre des interventions de psychomotriciennes autour d'ateliers bimensuels.
- D'organiser des sorties collectives et thématiques avec les familles.

- Et de développer un « café des parents » temps d'échanges entre parents et professionnels pour partager nos expériences positives comme négatives sur nos pratiques parentales.

Cette année 2015 nous a permis de développer un partenariat avec la Maison Arc en Ciel, dispositif de la Direction Accompagnement Ambulatoire du PIS, avec un accueil bimensuel au sein de la résidence SARA : le projet LAEP Mobile.
Ce projet a été conçu à partir du constat que les parents accompagnés à la Maison Arc en Ciel n'y retournent pas seuls. Il est nécessaire que l'accompagnement se fasse à plusieurs reprises, avant que la démarche s'autonomise. De plus, les familles accueillies au CHRS sont prises dans leurs multiples problématiques de recherches de ressources, de papiers, ne leur permettant pas ou peu d'être disponibles à une démarche extérieure et spécifique pour leurs enfants. L'idée est ainsi de proposer une intervention au sein de la résidence Sara, comme levier plus facile pour entamer et ensuite poursuivre la démarche et soutenir l'inscription aux activités parentales sur le réseau externe. La présence d'anciens intervenants de l'équipe de la MAC au sein de l'équipe éducative de Sara ainsi que le savoir-faire en termes d'accueil et d'observation de la MAC confortent une bonne compréhension du public accueilli et des enjeux du projet.

Quelques chiffres de l'activité parentalité et enfance

84 enfants de 0 à 17 ans ont été accueillis au sein du CHRS pour cette année 2015, dont 23 enfants de moins de trois ans et 61 enfants entre 3 et 17 ans.

Statut des enfants accueillis :
12 enfants ne sont pas encore en âge scolaire et sont gardés dans l'hébergement,
2 enfants sont inscrits en crèche,
20 enfants sont scolarisés en maternelle,
30 enfants en école primaire,
17 sont scolarisés au collège et 3 au lycée,
2 enfants sont accueillis en école spécialisée,
2 enfants sont déscolarisés.

En 2015, l'accompagnement des familles nous a conduits à transmettre trois informations « signalantes » concernant des enfants hébergés.

A l'occasion des vacances scolaires de l'été 2015 :
19 enfants ont participé à des activités ou journées au CLSH,
10 enfants ont été inscrits en colonie de vacances,
2 enfants ont été accueillis en crèche/halte-garderie,
12 enfants sont partis en vacances en famille.

Activités mises en place à SARA :
1 ateliers « café des familles » regroupant 4 familles,
8 ateliers « parents-enfants » regroupant 32 personnes et représentant 6 familles différentes,
6 séances « LAEP mobile »regroupant 30 personnes au total et représentant 6 familles différentes.
8 ateliers « conte » avec 4 familles présentes par séance, soit une moyenne de 28 personnes.

Activités spécifiques organisée par le CHRS SARA :
Journée à la mer, sortie collective à Bray Dunes : (13 familles, soit 40 personnes),
Journée découverte, pratique du Golf (8 familles, soit 22 personnes),
Marché de Noël, sortie collective sur Douai (19 familles, soit 55 personnes).

Nous avons organisé trois réunions spécifiques avec les parents accueillis au CHRS ayant pour thématique les préparations des sorties collectives.
Nous avons accompagnés deux familles sur une journée avec la FNARS dans le cadre des regards croisés sur la parentalité.

Les accompagnements dans le cadre des projets individualisés :

- 2 familles accompagnées au centre social pour des ateliers spécifiques avec la PMI et la psychomotricienne.
- 3 familles accompagnées pour des activités à la Ludothèque, 1 famille à la Bougeothèque, 4 familles pour un accompagnement en lieu d'accueil enfant-parent.

Suite à son congé maternité, l'année 2015 a été essentiellement une réinscription, une réaffirmation de la place de l'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) dans le service et dans la dynamique de l'équipe éducative. Les outils de l'EJE sont le jeu, la littérature enfantine, les temps du quotidien avec l'enfant, permettant de porter un regard différent sur la famille avec un angle spécifiquement sur l'enfant et sa place dans la dynamique familiale. Les parcours de vie chaotiques des familles marquent profondément l'enfant et peuvent perturber les capacités des parents à percevoir les besoins fondamentaux de leur enfant. Etre parents dans un contexte de difficulté sociale, économique parfois de solitude peut être périlleux. Un accompagnement spécifique à la parentalité est nécessaire. Le soutien à la parentalité, le guidage parental, l'accompagnement du parent est une activité bien spécifique au CHRS SARA et un travail de fond, nécessitant l'instauration d'une relation de confiance. L'enjeu est de travailler autour de la place de l'enfant, de prendre en compte les souffrances et en déjouer les effets sur le lien parent-enfant, en cohérence avec l'accompagnement global des familles et en réelle complémentarité avec les référents sociaux et les partenaires extérieurs. Il s'agit de soutenir à la fois, le développement de l'enfant et l'émergence des compétences parentales en lien avec l'équipe éducative qui travaille à l'élaboration d'un projet d'autonomie globale pour la famille.

Cette année aura été un tournant dans la mise en place de temps collectifs, grâce au démarrage des activités parents-enfants avec le REAAP et la mise en place des ateliers « conte » dans le cadre du comité d'éveil de la Ville de Lille (porté par la Maison de quartier de Lille Moulins). Ces ateliers sont un formidable outil d'accroche avec les familles, connus et reconnus de tous. Ces temps permettent une observation fine de la relation parents-enfants et du développement des enfants.

DANS LE CADRE DES OUTILS STATISTIQUES ET DE LA QUALITE

Les objectifs 2015

- Formations complémentaires pour appropriation des nouveaux outils statistiques.

Cette année nous a permis de finaliser la construction des items communs permettant d'apprécier la qualité et quantité d'actes posées sur les cinq axes de travail développés par notre dispositif et ses différents services. La création à venir d'un outil statistique permettra le croisement et l'analyse quantitative de l'ensemble de ces données.

Dans le cadre de la pratique quotidienne, le service a voulu rendre compte du nombre d'interactions que chaque membre de l'équipe, dans ses actes individuels, avait par mois et par famille. C'est pourquoi pendant six mois, l'équipe a rempli un tableau (voir ci-dessous), disponible dans le cahier de liaison hebdomadaire.

mois	nbrs familles	Entretiens Tél	VAD+démarches ext+rencontres partenaires	informels bureaux couloirs avec contenu	total démarches	ratio F/Total	min/max/Famille
1	37	54	189	113	356	9,62	1_25
2	43	61	216	105	382	8,88	0_33
3	38	76	159	64	299	7,86	0_31
4	37	105	192	175	472	12,75	2_30
5	36	89	115	121	325	9,02	2_21
6	38	86	147	201	434	11,42	2_27
TOTAL	229	471	1018	779	2268	59,55	
Moyenne	38	79	170	130	378	10	1_28

A chaque mois correspond un nombre de familles accueillies.
Le résultat est à majorer de 15 à 20%. En effet la constance et la rigueur du procédé n'a pas été tenue ni avec la même intensité par chacun des membres de l'équipe.

Entretiens téléphonique correspond à un échange avec la personne qui va au-delà d'une prise de rendez-vous : une information posée et échangée qui amène à un choix qui peut-être une prise de rendez-vous.
VAD + démarches ext. + rencontres partenaires correspond à tous les déplacements effectués avec la personne ou chez la personne au sujet de son projet individualisé.
Informels bureaux/couloirs correspond essentiellement aux rencontres (hors rendez-vous et visite à domicile) que nous pouvons avoir au sein de l'hébergement contenant avec les familles présentes.
Avec contenu correspond à un échange qui porte sur un questionnement, une problématique ayant à voir avec leur projet individualisé.
Total démarches correspond à la somme des trois colonnes,
Le ratio se rapporte à la division du total par le nombre de famille soit par ex : 9.62 (10) interventions/mois/famille/projet individuel. **Soit en moyenne trois interventions/semaine en directe avec l'usager (sans prendre en compte tout le travail en parallèle qui ne nécessite pas la présence de la personne) + plus majoration.**

Min/Max/famille correspond à la réalité des disparités dans la fréquence des rencontres avec les familles (nombre minimum de rencontres mensuelles sur les 6 mois / nombre de rencontres mensuelles maximum sur les 6 mois). Cette variation s'explique par l'analyse individuelle de la place et du projet de la famille sur le mois en question, son histoire du moment. A noter : pour chacune des fréquences 0, la famille était en hébergement diffus et avait passée plus de dix-huit mois d'hébergement.

- *Mise en œuvre d'outils d'expression des usagers, à partir des préconisations de l'évaluation externe et du travail engagé dans le cadre du CPOM : création d'un questionnaire qualité, poursuite des réunions familles, définition d'un protocole de recueil et gestion des réclamations ou plaintes.*

Un questionnaire qualité a été co-construit avec les personnes accueillies. 10 séances de de travail, alliant convivialité et échanges sur nos outils et pratiques ont été organisés, en présence de 49 personnes accueillies au total. Ces moments vécus en petit groupe de un à deux professionnels et de trois à huit représentants des personnes accueillie s'organisaient essentiellement autour d'un repas au sein du service. Le questionnaire sera présenté lors de l'Assemblée Générale des résidents du CHRS en mars 2016.

3. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2016

L'APPRENTISSAGE ET LES SAVOIRS DE BASE

Construire un projet professionnel cohérent et réaliste nécessite du temps. De nombreux besoins de formation, préalables à l'accès à l'emploi, sont recensés : apprentissage de la langue française, travail sur « l'estime de soi », connaissance du monde et des pratiques du travail en France sont les piliers incontournables. L'arrivée d'un public Roumain Rom, migrant, accueilli en CHRS-CHU redonne de nouveaux axes de travail : la langue, les savoir-être de base. Un accompagnement global sur les freins repérés est une priorité qu'il ne faut surtout pas négliger, le travail d'équipe doit parfaire cette orientation. Un travail sur la question du savoir vivre ensemble reste une réelle préoccupation pour une insertion sociale et/ou professionnelle durable dans notre société.
Un travail sur un projet innovant sera engagé en 2016 avec les autres services du Pôle Inclusion Sociale, services du Dispositif Accompagnements Spécifiques du PIS, Centre d'Hébergement d'Urgence, ainsi que ceux d'autres associations, comme les services de l'AFEJI ou encore le projet ROMA. L'objectif est de construire une action de formation innovante et pertinente, sur des modules de formation prenant en compte les apprentissages et les savoirs de base (savoir-faire, savoir-être) incluant ces besoins. Une première réunion a été organisée, permettant de dire que tous ces partenaires font le même constat sur les besoins identifiés.

LE CONSTAT DE NOUVEAUX FREINS A LA SORTIE

En lien avec le travail de la CIP et la CESF, deux nouvelles problématiques sont apparues lors de la dernière phase d'accompagnement (la préparation à la sortie, la validation des ressources):

- Les ressortissants européens doivent justifier auprès de la CAF de leur « droit de séjour », c'est-à-dire justifier régulièrement d'un contrat de travail et/ou de prestations Assedic

suffisantes pour subvenir aux besoins essentiels de leurs familles. A défaut, leurs droits aux prestations familiales et minimas sociaux sont suspendus, posant la question de la pérennisation du projet d'insertion sociale mais au-delà, de leur place en France.

- Nous sommes confrontés à des situations de mise en « faillite personnelle ». Les personnes contractent des crédits à la consommation de manière autonome. Aussi, lors de demande de relogement, les personnes se retrouvent en difficulté (ressources insuffisantes). Lorsque le sujet intervient dans le cadre de l'accompagnement mis en œuvre, nous pouvons anticiper et organiser notre travail éducatif et pédagogique en conséquence. Cependant, lorsque cela s'inscrit dans un choix « plus ou moins entendu » de la personne, la réponse institutionnelle doit être argumentée en conséquence.

Ces deux axes seront travaillés en équipe et plus largement au sein du Dispositif Hébergement Logement en 2016 afin que ces freins ne deviennent pas des obstacles insurmontables pour la sortie des ménages.

L'EQUIPE EDUCATIVE

Au sein de l'équipe, plusieurs points seront à travailler afin de stabiliser et renforcer la mission de l'éducatrice de jeunes enfants, nommée il y a deux ans :

- « Asseoir » le rôle et la fonction de l'EJE auprès des familles et de l'équipe avec l'aide d'objectifs précis dans les Projets Individuels des Familles. Soutenir une place plus importante dans l'échange des observations avec les collègues éducateurs, CESF et CIP, et l'écriture des bilans.
- Pérenniser la mise en place et le développement des temps collectifs afin de favoriser des temps d' échange entre les familles, et nous permettre du temps d'observations sur les dynamiques relationnelle entre parents et enfants.
- Continuer de soutenir de faire exister nos relations partenariales avec le réseau créé afin de pouvoir orienter les familles.
- Réfléchir au temps de présence de l'EJE, 0.64 ETP apparaissant insuffisant pour mener à bien les missions, compte tenu du peu de présence possible auprès des familles dans leur quotidien.

Ces différents points ainsi les remplacements de « techniciens » (EJE, CESF et CIP) difficilement remplaçables sur leur fonction seront retravaillés en équipe et en dispositif en 2016.

L'APPROPRIATION DES NOUVEAUX OUTILS STATISTIQUES

En 2016, le travail de qualification et de quantification des accompagnements auprès des ménagés hébergés et suivis par le CHRS sera poursuivi et approfondi. Il parait à présent indispensable de repérer ce qui est travaillé avec les familles et comment leurs problématiques et besoins sont pris en compte par l'équipe, c'est-à-dire de formaliser et valoriser les processus mis en œuvre et non plus simplement de qualifier « le profil » des personnes accompagnées

4. CONCLUSION

L'année 2016 verra la mise en œuvre du questionnaire qualité, il sera envoyé à l'ensemble des familles relogées en 2014 et 2015. Ce travail couplé à la mise en œuvre de l'évaluation interne nous permettra d'être plus précis et efficient pour le futur projet de service, à reconstruire dans l'année 2018.
Le logiciel permettant d'exploiter les informations et données statistiques sera également opérationnel et aidera à qualifier plus précisément les actions réalisées et à porter un discours sur les besoins de manière plus rigoureuse.

Enfin, nous porterons un focus particulier sur les besoins des familles accueillies sur l'un de nos axes thématique qu'est la santé des personnes. Quelles soient psychiques et/ou somatique. Nous étudierons plus spécifiquement l'impact de ces besoins dans notre dynamique d'accompagnements global et plus particulièrement sur les items et enjeux d'emplois, de droit et de relogement.

A.4. CHRS LES TISSERANDS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
CHRS LES TISSERANDS	Le CHRS accueille des familles ou couples démunis et les accompagne en vue de l'accès à un logement. Ces personnes sont orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de Douai (SIAOD) et sont principalement issues des territoires de la Communauté d'Agglomération de Douai (CAD) et de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO). Ouvert en 2007, le CHRS a une capacité d'accueil de 40 personnes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

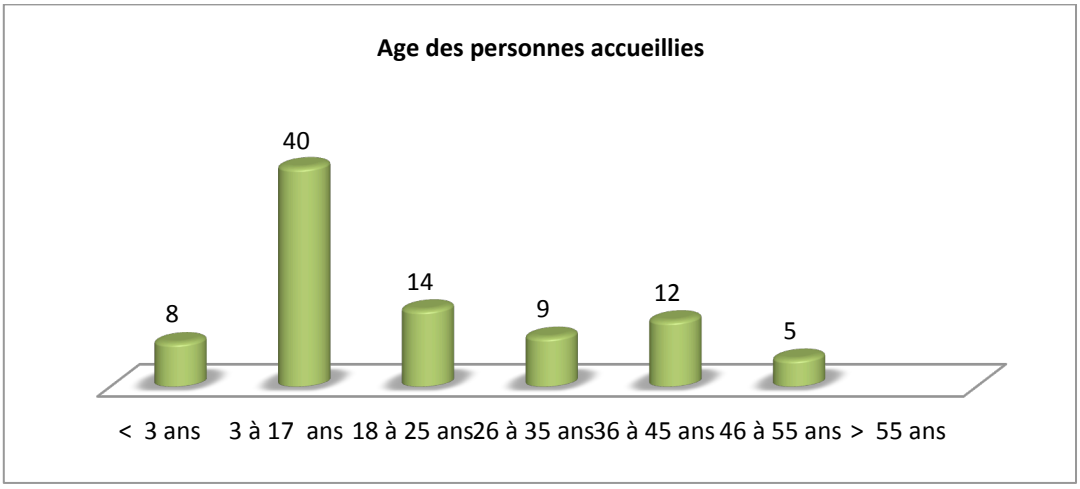

Les enfants représentent 63% des personnes hébergées, dont 8 avaient moins de 3 ans. Nous avons accompagné les familles dans la parentalité et nous avons travaillé en partenariat avec les enseignants et les associations de loisirs pour l'intégration des enfants.

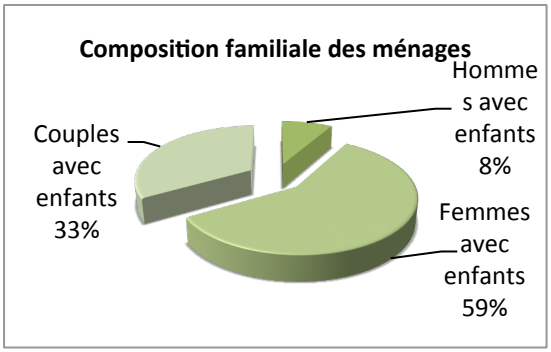

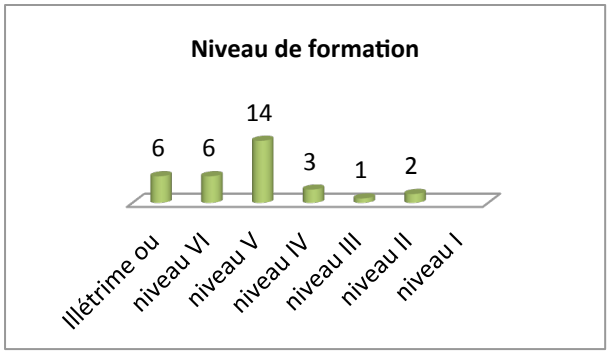

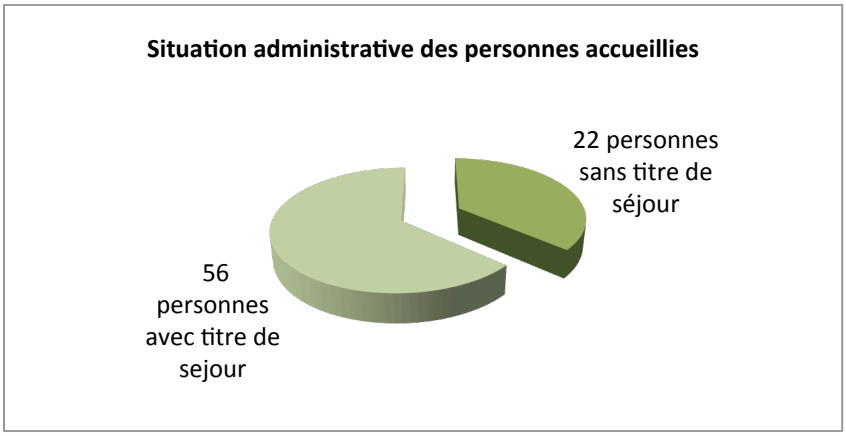

Au 31 décembre, le CHRS accueille 12 familles, soit 43 personnes dont 22 enfants. Une augmentation des personnes étrangères est à noter : 6 familles sur 12, dont 3 sans aucune ressource (sans droit ni titre).

Ces dernières entrées nous conduisent à penser que la situation de « sans droit ni titre », ou de droits réduits, impacte l'accompagnement concernant le droit au travail et l'accès aux ressources. Un travail particulier devra ainsi se mettre en place avec ces familles, par des actions éducatives en individuel ou en collectif. Ces actions pourront être :

- Apprentissage du français,
- Maîtrise des savoirs de base,
- Savoir-être en entretien d'embauche ou en entretien d'entrée en formation,
- Connaissance du monde du travail…

Les actions pourraient se faire à l'externe, via le partenariat, ou à l'interne avec l'appui d'un conseiller en insertion professionnelle.

1 personne perçoit l'AAH, 8 le RSA dont 2 au RSA activité avec des missions intérim. 5 familles sont arrivées lors du dernier trimestre 2015, les démarches administratives ont été entamées et nous sommes en phase de diagnostic pour élaborer les projets personnalisés.

LES SORTIES ET L'ACCES AU LOGEMENT

12 familles sont sorties au cours de l'année 2015, leurs durées de séjour étant de moins d'un an pour 5 familles et de plus de 2 ans pour 7 familles.

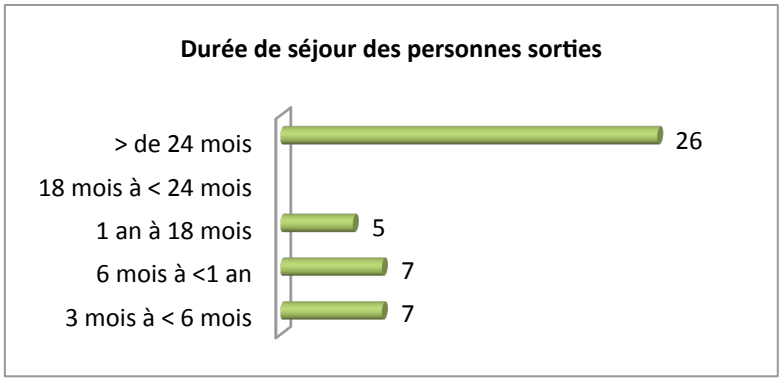

Les séjours supérieurs à 18 mois s'expliquent par des accompagnements sur des problématiques associées :

- Le délai pour l'obtention de titres de séjour, de régularisation
- L'apprentissage de la langue française, préalable à toute démarche d'insertion sociale et professionnelle
- Une situation de violence conjugale pour une famille avec éviction du mari, démarches de protection de madame et procédure de divorce
- Les problèmes de santé avec hospitalisations, les comportements de dépendance qui ont engendré des difficultés d'adhésion au projet d'insertion sociale et professionnelle, des problèmes de gestion de budget et de parentalité (accueil temporaire des enfants durant l'hospitalisation, demandes de tutelles aux prestations familiales, relations avec le voisinage, gestion de la vie quotidienne). L'acceptation de la dépendance prend du temps et l'engagement dans le soin est aussi très long.
- L'accompagnement de ces familles a nécessité un accompagnement administratif parallèlement à l'appropriation du logement, l'apprentissage de la langue française, la gestion budgétaire et l'insertion dans la cité tant au niveau des adultes que des enfants.

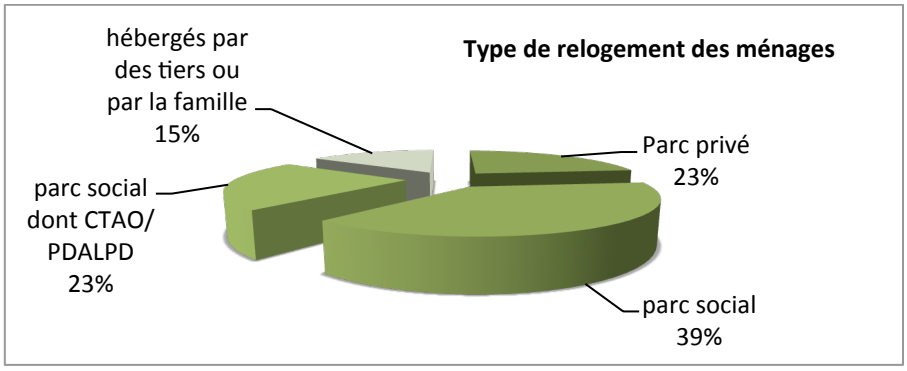

11 familles ont accédé à un logement de droit commun chez un bailleur privé ou public. Nous avons acté une fin de prise en charge au bout de 3 ans d'un monsieur avec ses enfants, Monsieur n'ayant jamais collaboré aux différents projets proposés (santé, gestion budgétaire). Il travaille en intérim et est à présent hébergé chez ses parents.3 familles ont été régularisées.

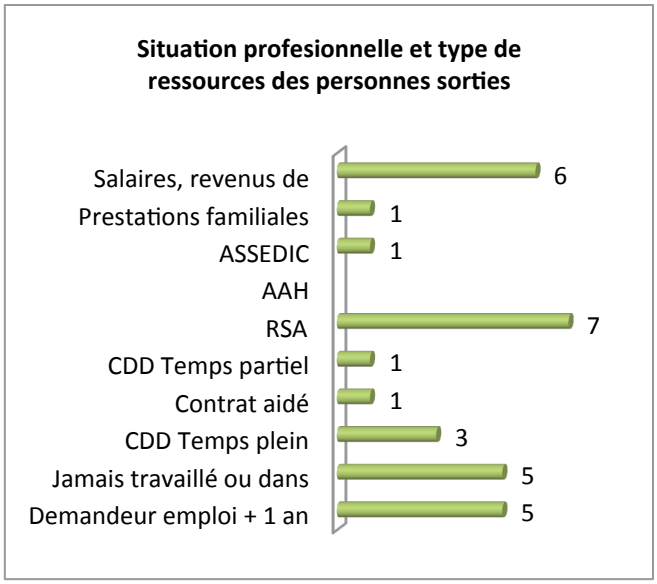

La majorité des ressources des familles est composée de prestations sociales.
3 personnes ont accédé à un emploi soit en intérim, soit en CDDI. Le niveau de formation des personnes accueillies est majoritairement faible (niveau V). Les personnes sont loin de l'emploi et les problèmes de santé représentent un frein réel à toute démarche d'insertion professionnelle. Le projet professionnel est abordé par l'équipe avec chaque adulte, mais parfois peu réalisable. Les personnes ont eu toutes les informations et les relais pour envisager la perspective de formation, qualification ou accès à l'emploi.

L'équipe a porté une attention particulière à la parentalité, et a observé des difficultés au niveau scolaire (absentéisme, devoirs non faits). Il n'y pas de centre social à Aniche ni d'association avec laquelle établir un partenariat autour de la scolarité. Des propositions de soutien scolaire une journée par semaine et durant les vacances scolaires ont donc été mises en place par l'équipe

LES CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Des conventions avec les bailleurs publics ont été privilégiées pour la captation de logement en diffus, permettant des loyers moins chers, des logements décents et un meilleur partenariat. Les 12 logements se situent dans le Douaisis : 4 logements à Douai, 6 logements à Aniche, et 2 logements à Somain.
Les emménagements ont été l'occasion de rafraichir certains logements, de faire le point sur l'état du mobilier et d'en changer quelques-uns qui étaient abimés. En fonction de leurs compétences, nous souhaitons l'année prochaine associer de façon plus importantes les familles aux petits travaux d'entretien des logements afin qu'elles puissent reproduire ces gestes dans leur logement futur (peindre un mur, des meubles, changer des ampoules, déboucher l'évier…).

LES ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS

Atelier cuisine
Durant l'année, l'équipe du CHRS les Tisserands et l'équipe du Dispositif Publics Spécifiques d'Aniche ont proposé des activités communes aux publics accompagnés par ces deux services. Des ateliers cuisine pour le goûter ont ainsi été mis en place durant les vacances scolaires. Cet atelier à

destination des enfants répondait à plusieurs objectifs préalablement établis : un travail sur l'hygiène et la sécurité, la création de liens, la mise en place d'une dynamique collective sur le CHRS.
A la fin de ces ateliers, les parents ont été conviés à participer au goûter confectionné par les enfants. Ce moment de partage permet de dépasser les préjugés mais aussi d'échanger sur la vie de famille, l'éducation des enfants, et les ressources de la commune. Une dizaine d'enfants, soit quatre familles du CHRS, ont participé à ces ateliers.

Atelier marionnettes

Un atelier marionnettes a été mise en place durant trois jours. L'atelier avait pour but de renforcer le collectif sur le CHRS et d'effectuer un travail sur les préjugés entre gens du voyage et familles hébergées au CHRS. Pour effectuer cet atelier, nous avons fait appel à un intervenant extérieur de l'association « Menegua ». Les enfants ont créé des marionnettes, ont écrit et réalisé des saynètes, ont fait des exercices de théâtre. La représentation finale devant les parents a rencontré un vif succès.

Activités durant les vacances scolaires

Ces activités visent en premier lieu l'ouverture culturelle et la découverte du territoire. Ces temps permettent également de travailler autour du lien entre les familles du CHRS.

- Zoo : 9 personnes (soit 3 familles du CHRS) ont participé à la sortie au Zoo de Maubeuge.
- Mer : 2 sorties pour 19 personnes (soit 6 familles du CHRS) ont participé à la sortie à la mer sur la Côte d'Opale
- Loisiparc : 6 personnes (soit 2 familles du CHRS) ont participé à la sortie de la base de loisirs d'Aubigny au bac.
- Bowling : 8 personnes (soit 3 familles du CHRS) ont participé à la sortie au bowling de Douai.
- Chasse à l'œuf : 10 personnes (soit 4 familles du CHRS) ont participé à la sortie au parc de loisirs Jacques Vernier à Douai. Nous choisissons un lieu accessible aux familles en transport en commun afin qu'elles puissent revenir promener dans le parc avec les enfants par la suite.
- Cirque : 12 personnes (soit 3 familles du CHRS) ont participé à la sortie cirque à l'hippodrome de DOUAI par le biais de l'action culturelle du Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux.
- Fête de Noël : un mercredi est consacré à la préparation de la fête avec les enfants (composition d'une fresque, décorations pour le sapin et la salle). Les familles ont participé à la fête de Noël en préparant la salle et en apportant des gâteaux. L'après-midi s'est déroulée autour de jeux anciens et du spectacle du clown animalier Nono.

En octobre, le CHRS a accueilli la journée parentalité de la FNARS sur le thème de l'activité physique. 6 CHRS étaient représentés. Les participants ont échangé sur l'activité physique, le sport, l'alimentation et les relations parents-enfants en CHRS.

2. PERSPECTIVES 2016

Le projet de service, commencé en 2015, sera finalisé au premier trimestre 2016. Ce travail a permis d'engager une réflexion sur les principes de l'accompagnement en diffus et a permis de dégager des priorités pour 2016 :

- Faire vivre le projet de service en affinant les pratiques et les modalités d'accompagnement. Finaliser le livret d'accueil. L'analyse des pratiques avec un psychologue une fois par mois va aussi dégager des pistes de travail.

- L'appropriation des logements avec une harmonisation de l'aménagement de tous les logements (rideaux, meubles, luminaires, équipement ménager). Mise en place d'activités de bricolage, remise en état de meubles, peintures et animations autour du savoir habiter, afin de favoriser les sorties vers le logement de droit commun.
- Le développement des activités culturelles avec un programme mensuel pour les week end avec les familles. Une artiste en résidence à Aniche va animer un projet photo avec 3 familles durant le premier trimestre 2016.
- Le développement des animations collectives avec des partenaires sur diverses thématiques (alimentation, informations sur les droits, la citoyenneté, la vie quotidienne, la santé, ateliers petit bricolage, culture). Intégration de l'interculturalité dans la vie collective (cuisines du monde.)
- La participation à la création d'un réseau d'écoute pour femmes victimes de violences sur le Douaisis. Poursuite du développement du partenariat local.
- La poursuite du travail sur la place des enfants (espace d'expression, soutien scolaire, loisirs).

La mise à jour d'outils d'aide à l'insertion (guide mobilité, entretien du logement, santé…).

A.5. CHRS AGORA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
CHRS AGORA	Le CHRS AGORA, situé au 92 rue du Collège à Roubaix et habilité pour 40 places, accueille et accompagne toute population adulte en difficulté d'insertion sociale, présentant ou ayant présenté des troubles psychiques et bénéficiant de soins psychiatriques. Nous accompagnons prioritairement des personnes originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Vallée de la Lys et environs, ce qui permet tout en étant accompagné, de rester en contact avec les intervenants médicaux et sociaux antérieurs.

1. L'ACTIVITE REALISEE

Les résidents

Au sein des personnes accueillies, les 18-25 ans représentent 24% de l'effectif. L'accueil de résidents dans cette tranche d'âge nécessite un accompagnement au quotidien plus particulier du fait de la méconnaissance de la maladie pour certains, d'une méconnaissance de la vie en logement autonome, de la gestion d'un budget restreint…

Les 26-35 ans représentent 27% et les 36-45 ans 24%.

La majorité des personnes accueillies sont des hommes (71,34%).

En 2015, Le CHRS Agora a accueilli 42 personnes isolées et 3 familles dans les logements diffus du CHRS. Les familles sont peu représentées au CHRS. Une sensibilisation auprès des différents secteurs de soin reste à réaliser afin de faciliter les orientations. 8% des personnes accueillies sont des enfants.

Le taux d'occupation

Le taux d'occupation de 2015 s'élève à 76,60% (contre 88,79% en 2014). L'écart correspond pour partie à une baisse des orientations des différents secteurs de soin, à une difficulté à prendre en charge plusieurs problématiques addictives sur un collectif tout en gardant un équilibre, et à la sorties de 3 familles du CHRS. Courant 2016, plusieurs orientations vont être étudiées et mises en œuvre pour accroitre le taux d'occupation.

2. LE CHRS AGORA EN ACTION

LES THEMATIQUES EN ACTION :

L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

La présence au sein de l'équipe éducative du CHRS Agora d'un « professionnel ressource » au niveau de l'insertion professionnelle est effective depuis quelques années. L'éducateur référent de l'accompagnement social est chargé de mettre en lien le résident et ce « professionnel ressource. »

Lors des différents entretiens sont travaillés :

- la définition du projet de la personne,
- les représentations autour du travail,
- les acquis des expériences antérieures,
- le CV, la lettre de motivation, la simulation d'entretien,

- la mise en place d'immersion,
- l'accompagnement vers les dispositifs les plus adaptés...

Ce travail d'accompagnement a permis de mettre en place durant l'année 2015, 6 orientations :

Orientation	Nombre de personnes concernées
ESAT	3
CDDI	2
FORMATIONS	1

L'accompagnement socio-professionnel était déjà amorcé à l'entrée pour 4 résidents d'Agora : 1 résident en CDDI, 2 résidents en ESAT, 1 résident en intérim.
Ce type de prise en charge au sein de l'équipe favorise une approche individualisée du résident et de son projet, permettant la mise en place d'accompagnement : participation à 2 forums emploi et aux différentes réunions CIP du Pôle Inclusion Social.
Le travail d'insertion professionnelle prend en compte la fragilité du public et la nécessité d'un accompagnement aux changements car le public est soumis aux angoisses, aux rythmes différents.
La ressource principalement perçu par les résidents au moment de leur sortie du CHRS Agora reste l'allocation adulte handicapé - AAH (pour 76,2%).

LE LOGEMENT - L'HEBERGEMENT

Un membre de l'équipe éducative du CHRS Agora est « professionnel ressource » pour la thématique logement : elle participe aux différentes réunions internes ou externes sur le logement et fait un retour lors des réunion de service. La participation aux réunions « TODO logement » du Pôle Inclusion Sociale permet de trouver un lieu ressource et de partager des situations. Lors des rencontres des bailleurs organisés en 2015, des dossiers ont été présentés et des échanges ont eu lieu sur des situations. Les dossiers de plusieurs résidents du CHRS Agora ont également pu être présentés et trouver un écho favorable ensuite, lors des commissions d'attribution de logement.

Les retours en réunion d'équipe permettent de partager des informations pratiques comme la manière de changer d'adresse sur la demande de numéro unique, le passage en commission CTT ou de construire collectivement des outils de suivis.

Le relogement des résidents d'Agora s'est fait pour un tiers des personnes sorties via la CTAO/PDALPD dans le parc social. Cette orientation est le plus souvent privilégiée lors des demandes de logement. Durant l'année 2015, 2 rétrocessions ont également eu lieu avec les bailleurs Partenord et Notre Logis.

L'orientation vers le secteur privé est réalisée pour 26% des sorties. Le choix du secteur privé se fait par le résident qui décide d'accéder à son propre logement en fonction de son projet de vie : vie de couple, éloignement avec l'accompagnement social, opportunité d'un logement sur un secteur recherché... Les autres types de sorties correspondent souvent à un projet de réorientation vers des structures plus spécifiques: structure médico-sociale, hospitalisation, logement associatif, chez un tiers… 3 personnes restent en attente de réorientation vers une structure du secteur médicosocial.

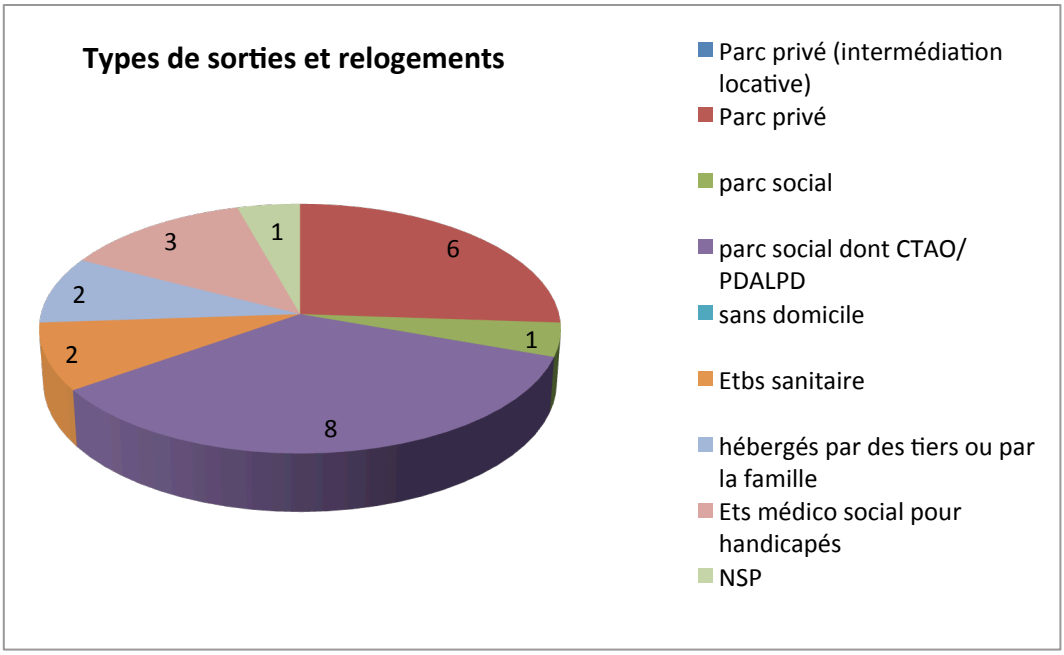

LE LIEN AVEC LES SECTEURS DE SOIN

Les rencontres prévues avec les différents secteurs de soin courant 2015 pour permettre la présentation du CHRS Agora n'ont eu lieu que partiellement. En effet, l'arrivée du chef de service en septembre 2015 et les liens avec les services de l'EPSM ont permis la mise en place d'une rencontre avec les secteurs de soin du 59G17, avec une rencontre au centre de post cure l'Etape et le secteur 59G19 qui gère le Centre de Santé Mentale « Les Caps », le Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) ainsi que un centre de jour, un atelier thérapeutique et des unités d'hospitalisation complète.

Ces différents temps ont permis de rencontrer les chefs de services et les travailleurs sociaux. La présence du chef de service d'Agora a permis de resituer le projet de la structure et de le mettre en lien avec la situation de certains patients des secteurs de psychiatrie. L'idée étant de co-construire un parcours de sorties vers le CHRS Agora, avec la mise en place d'un rendez-vous pour prise de contact et par la suite d'un rendez-vous de pré admission pour éventuellement aboutir à un accueil au CHRS Agora.

Les rencontres entre le chef de service et les secteurs de soin se sont également faits lors des synthèses concernant les résidents d'Agora. Ces rencontres ponctuent la prise en charge et permettent de réajuster au mieux l'accompagnement des services prenant en charge la personne.

Une rencontre avec le secteur de soin 59G12, secteur où est implanté le CHRS Agora, a été mise en place afin de mieux appréhender le fonctionnement du CHRS Agora : processus d'accueil, disponibilité des places, orientation de patient, accueil par Agora ou par d'autres secteurs de soin sur le 59G12… Cette rencontre a permis de poser les bases d'un travail de partenariat, la signature d'une convention restant à réaliser.

L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR PAR L'ACCES AUX LOISIRS ET A LA CULTURE

Le travail d'accompagnement et d'ouverture sur l'extérieur s'appuie en grande partie sur la convention avec l'association Culture du Cœur, renouvelée depuis plusieurs années. L'année 2015 a permis à 2 résidents de s'impliquer au sein du « comité engagé » de Culture du Cœur. L'équipe a pu

constater que les résidents s'engagent, s'entraident, sont mobiles, et surtout savent gérer leur prise de traitement en fonction des horaires contraints des sorties.
Pour 2015, le constat du peu de mobilisation des résidents pour ces sorties amène l'équipe éducative à faire des propositions afin d'accompagner autrement les résidents d'Agora :

- Accompagnement des résidents par un membre de l'équipe éducative lors d'une sortie, au mieux, une fois par mois afin de créer des repères avec les résidents : favoriser le lien avec les autres afin de rompre avec l'isolement, créer une dynamique favorisant le lien entre chaque résident présent…
- Mise en place d'un relais dans l'équipe éducative : accompagnement ou aide à l'accès aux loisirs des résidents sur des manifestations ponctuelles, aide à la tenue de la permanence culture du cœur une fois par mois au sein du CHRS Agora.

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS) ET L'EXPRESSION DE LA CITOYENNETE

La dynamique instaurée par l'instance Conseil de Vie Sociale du CHRS Agora s'est poursuivie en 2015. La participation des résidents se confirme et s'exprime notamment par le recueil de demandes formulées par les résidents. L'expression de la citoyenneté se fait par l'intermédiaire du CVS et lors des participations aux réunions du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies et accompagnées (CCRPA). L'année 2015 a permis au Conseil de Vie Sociale de :

- Organiser la préparation des réunions du CVS par la personne ressource du CVS et un membre du CVS, avec une ouverture à l'ensemble des résidents.
- Mettre en place 3 réunions du CVS avec la participation des élus du CVS et du collège des « anciens » (les anciens résidents du CHRS peuvent participer aux réunions du conseil, y apporter des contributions ; ils ont avec une voix consultative).
- Mettre en place par le CVS d'Agora 2 permanences par mois afin d'écouter les doléances des résidents.
- Travailler sur le règlement de fonctionnement du CHRS Agora et sur le livret d'accueil.
- Préparer la mise en place de nouvelles élections du CVS pour février 2016.

LES PARTENARIATS

Réunions du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
La participation d'un membre de l'équipe éducative aux commissions SIAO « personnes isolées »permet de favoriser l'échange autour des situations présentées. Le travailleur social présent amène son expertise de l'accompagnement du public en situation de handicap psychique aux partenaires présents lors de ces rencontres.
La mise en place courant 2015 de thématiques lors des réunions SIAO permet de mieux connaître les acteurs de terrain et de pouvoir interpeller et ou orienter plus facilement notre public. Ces thématiques permettent de mieux appréhender certaines problématiques.

Réseau Précarité Santé Mentale
L'inscription au Réseau Précarité Santé Mentale de Tourcoing permet à l'équipe d'Agora d'être repérée sur ce territoire et de mieux connaître ce secteur d'intervention. Cette présence permet d'activer le réseau lors d'orientations vers le CHRS ou de sorties.

LES ACTIONS PONCTUELLES

Des moments festifs

La fête de l'été 2015 :

La fête a permis de réunir une partie des résidents et des partenaires. Ce moment convivial a permis de réunir autour d'un barbecue, d'un groupe de musique et de jeux les résidents d'Agora qui sont à la recherche de moment conviviaux. La participation des résidents à l'organisation de la fête s'est faite spontanément sur des moments comme le barbecue, l'animation… Pour 2016, l'équipe réfléchit cependant à l'organisation pour que les partenaires se mobilisent plus fortement autour de ce moment important pour les résidents.

La fête de fin d'année :

Elle a regroupé l'ensemble des résidents du CHRS Agora, dans un moment de partage et de convivialité. Ce moment festif a été préparé pour partie par les résidents du CHRS Agora. Des réunions ont permis d'organiser cette préparation : répartition de la mise en place, partage sur des idées de recettes pour l'entrée du repas, animation de la soirée en préparant un jeu impliquant les résidents, animation musicale...

Des actions en lien avec le quartier

Le CHRS Agora a mené une action de proximité autour du jardinage. L'association Arborescence a permis à 5 résidents de se familiariser au jardinage et à la mosaïque. Cette action s'est déroulée d'avril à juillet 2015, à raison d'une demi-journée par semaine. La présence d'un membre de l'équipe éducative a permis de faciliter l'accès à l'activité pour les résidents les plus en difficulté pour créer du lien. Par la suite, un résident a servi de relais à l'activité : sécurisés par sa présence, d'autres résidents du CHRS ont franchi le pas pour se rendre à l'activité. Ce résident a été responsabilisé par les différents intervenants dans la préparation de temps conviviaux, en facilitant la préparation du café par exemple.

L'action avec l'association Arborescence est à réfléchir pour l'année 2016. En effet, le support qu'est le jardinage peut permettre d'aborder la notion de lien social, d'espace repéré dans le quartier par les résidents d'Agora…

Le lien avec le quartier par les structures de droit commun s'est également travaillé avec le Centre Social de Lommelet, en accédant à leur cuisine afin de préparer une partie du repas de la fête de Noël du CHRS. Ce rapprochement avec le Centre social pourra être un lieu repérant pour les résidents voulant s'inscrire à des activités. Une rencontre avec deux élus de la mairie du quartier de la Fosse aux chênes a permis de présenter l'activité du CHRS Agora, qui était encore méconnue

3. PERSPECTIVES 2016

L'ADAPTATION DES BESOINS AUX NOUVEAUX PUBLICS

L'année 2015 a de nouveau posé la réflexion sur les prescriptions faite aux CHRS Agora lors des préadmissions. Le public visé à l'origine du projet Agora est aujourd'hui déjà pris en charge dans d'autres structures médico-sociales. On constate également que le nombre d'orientations de personne cumulant des problématiques addictives, de toxicomanies, peu d'autonomie dans le quotidien, … reste constant lors des pré admissions.

Cette situation devant être prise en compte dans les pratiques du CHRS Agora, une réflexion a été partagée lors de différentes rencontres entre la direction et l'équipe éducative. Ce partage de réflexion sur le public pouvant être orienté vers Agora a permis de travailler sur 5 axes :

- Accueil et accompagnement de familles dont l'un des parents est en situation de handicap psychique,
- Accueil et accompagnement de personnes avec une comorbidité addictive (personnes en difficulté psychiatrique et rencontrant également une problématique d'addiction) : un travail avec des partenaires internes à l'association ou externes devra se mettre en place dès 2016 afin de mieux accompagner ces personnes.
- Diagnostic sur les habiletés sociales de personnes orientées par le SIAO ayant été ou non suivies en psychiatrie et travail sur l'accès au soin pour les personnes n'ayant jamais été suivies par le secteur de psychiatrie : l'axe de travail et d'accompagnement sera ici le maillage avec le soin, l'accès aux soins en dépassant le déni de la maladie par exemple.
- Diagnostic sur les habiletés sociales de personnes orientées par les différents secteurs de psychiatrie : dans les services d'hospitalisation complète de psychiatrie, un certain nombre de personnes « séjournent » avec un projet de vie flou. Le CHRS pourrait en coordination avec les secteurs de soin mettre en place sur le CHRS une évaluation des habilités sociales et élaborer un projet de vie et/ou de parcours résidentiel correspondant aux désirs, besoins et possibilités de ces personnes.
- Intervention et partenariats sur de nouveaux secteurs de psychiatrie.

LA REFLEXION SUR L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF :

La notion de **co-référence** a été remise en place au sein de l'accompagnement par l'équipe éducative du CHRS, afin d'avoir un regard croisé sur des situations complexes. Certaines situations nécessitent une prise de recul et un étayage plus conséquent. La co référence n'est pas systématisée. Aussi deux référents sont nommés et repérés par le résident. La période de diagnostic favorise l'élaboration du projet du résident et la définition des objectifs à poursuivre au moyen de cette co-référence.
D'autres réflexions sont engagées :

- Concernant **les logements en diffus**, il est à envisager le recours, via des conventions avec des bailleurs, de nouveaux logements à proximité immédiate du CHRS afin de pallier le manque de place sur le collectif pour les résidents les plus en difficulté.
- Concernant **le lien avec les secteurs de soin**, mise en place de rencontres chaque trimestre entre le chef de service et un membre de l'équipe éducative du CHRS et les services de soin des différents secteurs.
- Concernant les **orientations par les secteurs de soins,** faciliter l'installation du futur résident sur son secteur de soin et éviter de ce fait un déménagement sur une autre ville.
- Concernant la p**articipation des usagers** : aider les élus du CVS dans leur lien avec les résidents tant sur le collectif que dans les logements situés sur le diffus. Ceci pourrait prendre la forme de partage d'idées avec la personne ressource du CHRS Agora et s'axer sur un support ludique comme une sortie collective menée par le CVS. Cette action support pouvant servir à identifier les élus du CVS et leur rôle.
- Concernant le temps de prise en charge, **réduire le temps de prise en charge** en orientant vers d'autres structures adaptées.

B. DIRECTION DES PUBLICS SPECIFIQUES

1. LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Equipes « Gens du voyage »

3128 Gens du Voyage accompagnés en 2014 (tous territoires confondus).
1167 Contrats d'Engagements Réciproques signés.
128 personnes accompagnées vers et dans l'emploi, 62 auto-entrepreneurs accompagnés.
68 personnes accompagnées vers la formation, 4 jeunes entrés dans le dispositif « Garantie Jeune. »

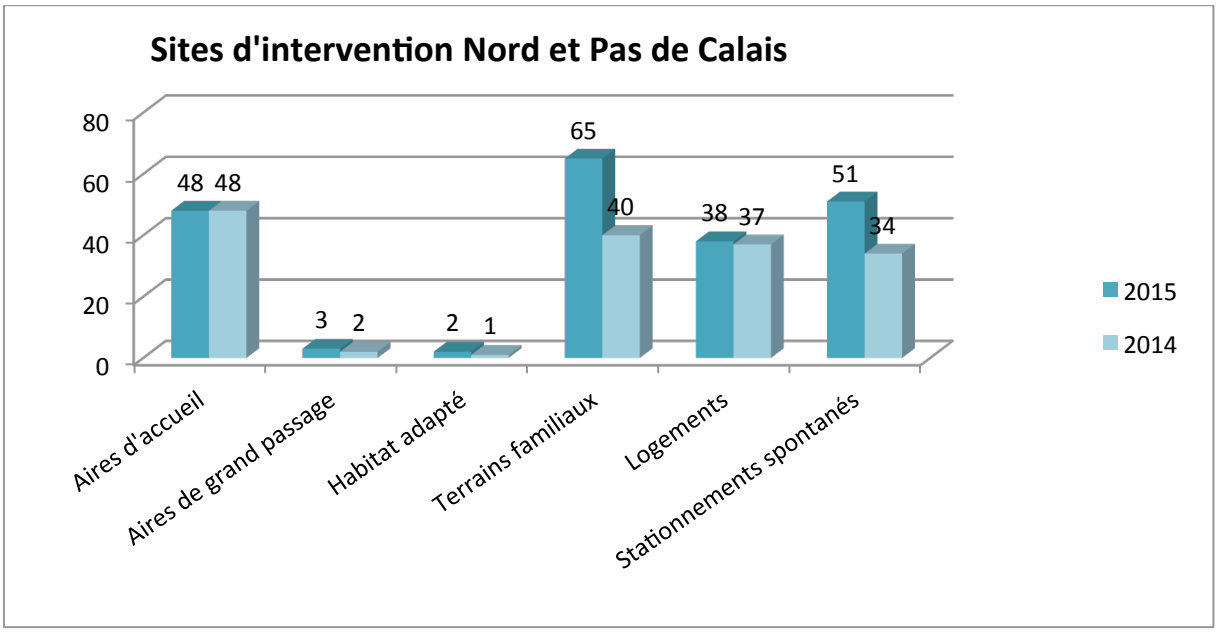

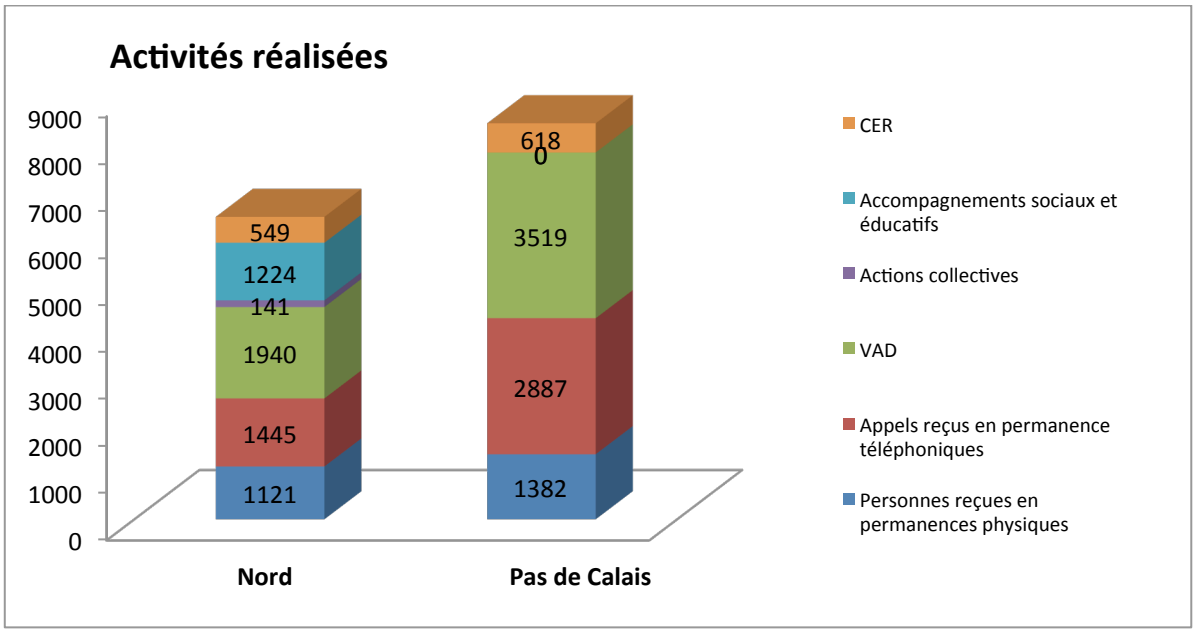

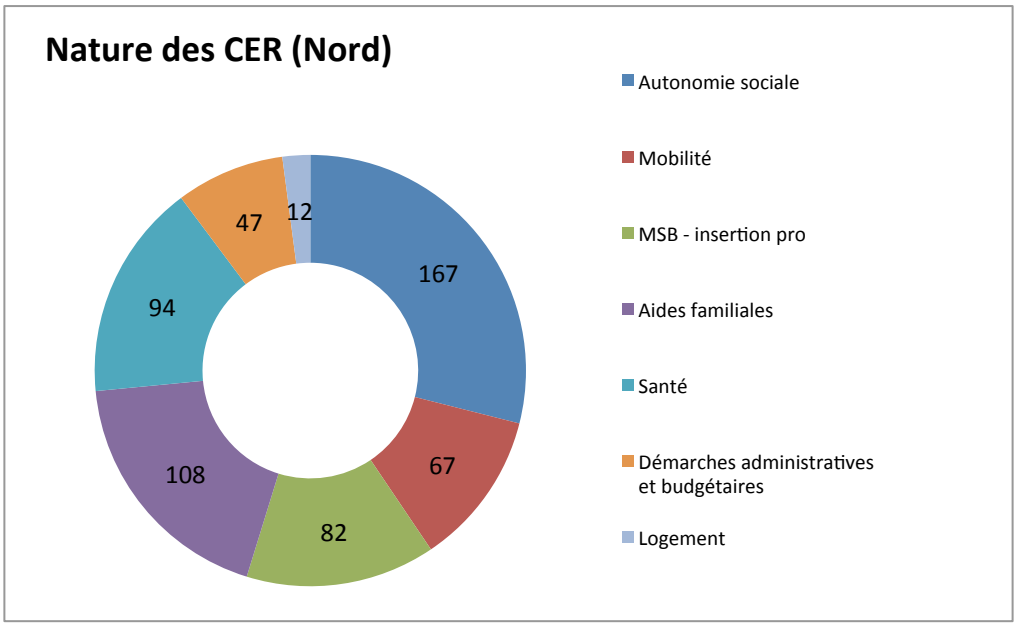

Equipe Gens du voyage - Nord

Quelques données chiffrées :

- 577 CER demandés / RSA → 549 CER réalisés,
- 62 accompagnements d'auto entrepreneur,
- 72 accompagnements à la formation,
- 128 accompagnements vers et dans l'emploi
- 141 actions collectives.

Synthèse de l'activité sur le territoire Sud du département

- Stabilité du nombre de personnes accompagnées sur ce secteur,
- Grande prédominance des femmes accompagnées (60 %),
- Multiplication des interventions sur les stationnements spontanés (35 contre 12 en 2014) et terrains familiaux (67 contre 31 en 2014). Cette évolution peut être expliquée en partie par la fermeture de 4 aires d'accueil pour rénovation ou construction d'un habitat adapté,
- Concernant les accompagnements dans le cadre du RSA, de la polyvalence et de la prévention, on peut noter une stabilité par rapport à 2014,
- Augmentation de l'accompagnement des autos-entrepreneurs, de l'accès à la formation et à l'emploi,
- Les actions collectives se sont développées en 2015 : 40 contre 1 en 2014,
- Augmentation des demandes de logement ou d'accession à l'achat d'un terrain,
- Diminution de la fréquentation des permanences téléphoniques et physiques → augmentation de l'autonomie des usagers.

Synthèse de l'activité sur l'arrondissement de Lille

- Stabilité du nombre de personnes accompagnées avec une majorité de femmes,
- Diminution des appels téléphoniques en permanence qui s'explique par le fait que chaque travailleur social possède un téléphone portable,

- Augmentation du nombre d'accompagnements de personnes dans le cadre du dispositif RSA,
- Très nette augmentation du nombre de Visites A Domicile (VAD) : 500 en 2014, 1 130 en 2015 soit 4 400 ménages rencontrés sur les aires d'accueil et 140 ménages en maison,
- Augmentation du travail d'accompagnement lié à la santé : 12 % en 2014 et 22 % en 2015,
- Accompagnement de 4 jeunes dans le cadre de la garantie jeune,
- Doublement des actions collectives : 55 en 2014 et 101 en 2015. On remarque que les participants s'inscrivent dans un parcours avec une grande régularité au niveau de la fréquentation,
- Triplement des sorties éducatives,
- 40 situations dans le cadre de la protection de l'enfance,
- Augmentation des élections de domicile.

Equipe Gens du voyage - Pas-de-Calais

Quelques données chiffrées :

- 334 actes demandés dans le cadre du RSA → 1 321 actes réalisés dont 618 CER, 172 orientations et 531 actes bilans,
- actions collectives dans le cadre du REAPP,
- 26 séances ont eu lieu dans le cadre du Projet de Réussite Educative en direction de 13 enfants de moins de 6 ans jamais scolarisés →5 sorties avec une inscription en école maternelle,
- 27 séances de soutien scolaire ou d'apprentissage des savoirs de base dispensées par un formateur professionnel de l'Afp2i → 12 enfants ont été touchés,
- Accompagnements dans le cadre de l'insertion professionnelle :
    - Pôle Emploi : 37 hommes,
    - Auto entrepreneur : 22 hommes,
    - Projet professionnel : 21 hommes (réalisation de CV, lettre de motivation..).

Synthèse de l'activité :

- Augmentation des personnes suivies dans le cadre du RSA (712 en 2015 contre 616 en 2014),
- Obtention d'un poste supplémentaire pour le FSL (90 ménages en sorties et entrées permanentes pour 3 travailleurs sociaux),
- 87 sorties éducatives concernant 227 jeunes → nette augmentation par rapport à 2014,
- 3 accompagnements (informations préoccupantes) dans le cadre de la protection de l'enfance (1 en 2014),
- Augmentation de l'accompagnement des autos-entrepreneurs, de l'accès à la formation et à l'emploi,
- Très nette augmentation des VAD : 2 883 en 2014 et 3 519 en 2015,
- Forte demande de domiciliations (229 en 2014 et 365 en 2015), 2 887 appels ont été recensés.

Poste de coordinateur-animateur du SDAGV

Quelques données chiffrées :

- 535 contacts téléphoniques pour l'anticipation et planification des grands passages entre mai et septembre 2015 :
    - Plus de la moitié des contacts concernent les responsables de groupes, le coordinateur-animateur commence donc à bien être repéré,
    - Un tiers concerne les collectivités qui appellent le coordinateur-animateur surtout dans les cas de stationnements soudains, de groupes s'installant en illicite,
    - Et 10% des échanges téléphoniques sont fait avec le conciliateur des grands passages du département du Nord qui a débuté sa mission en juin 2015. Il est à prévoir une augmentation de ces échanges pour 2016.
- 305 mails échangés entre mai et septembre :
    - Plus de 60% auprès des collectivités. Le coordinateur-animateur diffuse l'information dont il dispose sur les groupes auprès de plusieurs collectivités. Ceci permet au plus grand nombre d'être informé en temps réels,
    - 20% des mails sont échangés avec la préfecture d'Arras et l'ensemble des sous-préfectures.

Synthèse de l'activité :

- Poursuite de la mission de coordination-animation du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGV) du Pas-de-Calais (3° année),
- Rencontre du public afin d'identifier ses besoins, permettant d'alimenter l'expertise et la mise œuvre opérationnelle du SDAGV (volet social, volet de l'accueil et création d'infrastructures).
- Le coordinateur-animateur du SDAGV est l'interlocuteur privilégié des partenaires dans tous les domaines qui relèvent de l'accueil des gens du voyage. A ce titre, il diffuse de l'information au sein d'un réseau local constitué depuis 2013, qui s'étend à la région et sur le territoire national depuis peu. Aussi, le coordinateur-animateur prépare et anticipe l'arrivée des grands passages sur le département, principalement entre janvier et septembre. Enfin, il réalise chaque année un état des lieux du SDAGV.

Equipes « Roms »

1 725 personnes Roms accompagnées en 2014 sur le territoire de la métropole lilloise, 350 dans le Pas de Calais.
Plus de 90 sites d'intervention (terrains et squats).
1 026 interprétariats professionnels.
7 expulsions de campements et squats (17 en 2014), soit 175 personnes (602 personnes en 2014) expulsées au moins une fois dans l'année.
31 personnes ayant accédé à l'emploi et 23 en formation sur le territoire de la métropole lilloise.

Equipe Roms – Nord

Quelques données chiffrées :

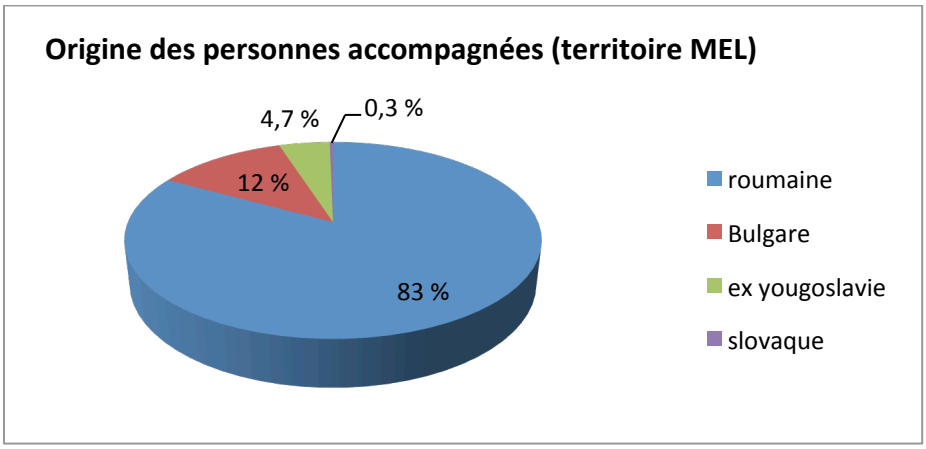

De nombreux actes d'accompagnement jalonnent la prise en charge des familles. En 2015, on dénombre :

- 304 orientations vers des organismes de domiciliation,
- 314 orientations vers des associations caritatives,
- 319 enfants scolarisés, 158 en attente de scolarisation et 163 accompagnements dans et vers la scolarité,
- 1250 suivis santé,
- 638 sollicitations auprès du Conseil départemental,
- 1026 interprétariats professionnels,
- 25 traductions de documents,
- 49 actions collectives,
- 48 distributions hors veille saisonnière : 1 118 paquets de couches, 960 colis alimentaires.

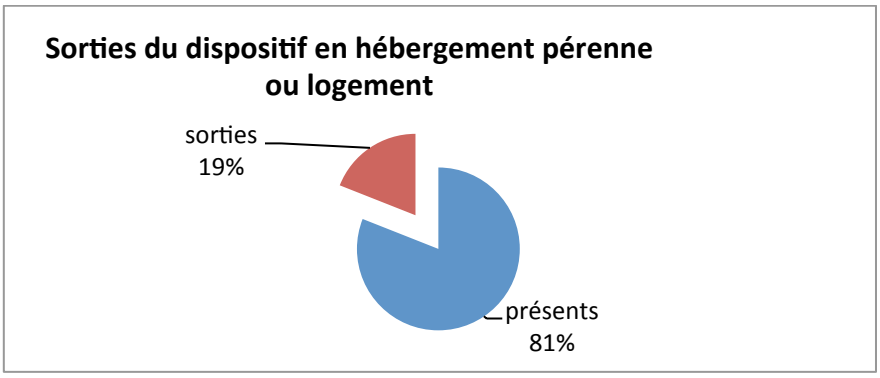

Avec près de 20 % de sorties positives vers le logement ou l'hébergement pérenne, nous pouvons constater que la stabilité des terrains permet d'inscrire les familles dans une démarche d'intégration et d'insertion. L'équipe peut ainsi engager un réel projet d'accompagnement individualisé. Parallèlement, l'équipe effectue les diagnostics SIAO afin d'inscrire les familles dans le dispositif de l'hébergement d'urgence et /ou d'insertion. En 2015, ce sont 106 diagnostics qui ont été réalisés.

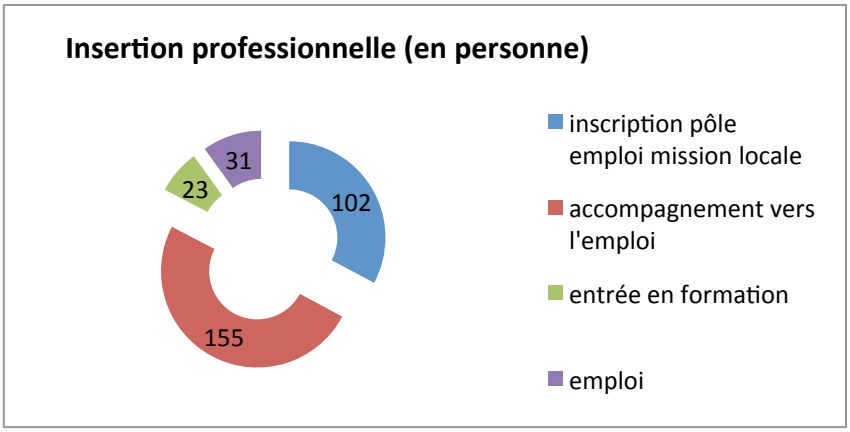

On dénombre 311 personnes en insertion professionnelle ou en voie de s'insérer professionnellement. Au regard des conditions de vie, de la culture, de la langue et des situations de grande pauvreté et précarité des personnes, nous pouvons constater que les parcours se construisent positivement. Le travail en proximité de l'équipe permet une bonne compréhension des processus d'insertions.

Synthèse de l'activité sur le territoire du Nord :

- Stabilité de la présence des populations sur les terrains couverts,
- 725 personnes accompagnées sur 68 sites d'interventions implantés sur 19 communes,
- Proposition d'un accompagnement social global tout au long de l'année, l'atout étant la pluri-professionnalité de l'équipe qui accompagne les familles roms migrantes,
- Réorganisation de l'intervention éducative par la mise en place de permanences supplémentaires,
- Augmentation des accompagnements pour l'insertion professionnelle,
- Augmentation des accompagnements médicaux,
- Très forte augmentation des interprétariats.

Equipe Roms - Pas-de-Calais

- Nouvelle action auprès de ce public avec la mise en place d'un poste éducatif concernant l'accompagnement vers le logement.
- 6 familles accompagnées dont 1 relogée
- 2 personnes accompagnées dans le statut d'auto entrepreneur.

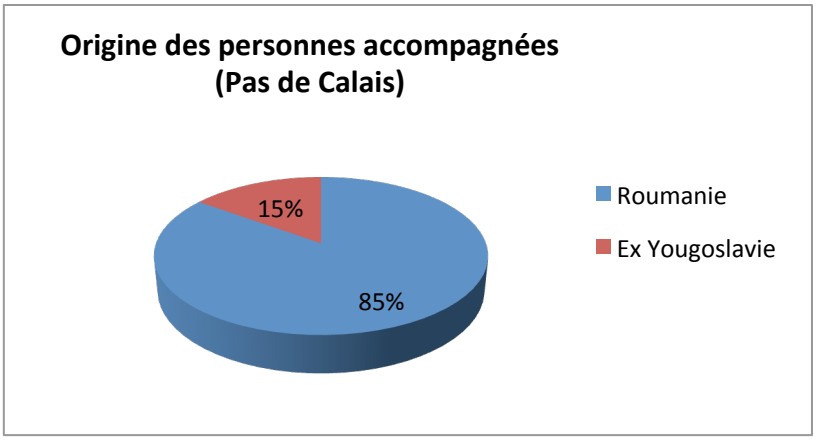

2. FOCUS THEMATIQUES - ACTIONS A VALORISER

Equipe Gens du voyage - Nord

- Réforme du PDI : modification des axes de travail
- Forte créativité / multiplication d'actions collectives / innovation / développement du partenariat
- Développement d'un partenariat avec l'Association d'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET) : mise à disposition d'un *Cyberbus*
- 91 séances – 244 adultes concernés dont 84 enfants sur 6 mois auprès de deux publics roms et gens du voyage.

Equipe Gens du voyage - Pas-de-Calais

- Augmentation de la mission FSL par l'octroi d'un poste supplémentaire,
- Renforcement de la mission élection de domicile par l'attribution d'un nouveau poste,
- Finalisation de l'étude territoriale sur la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC) et la Côte d'Opale,
- Octroi d'un financement pour une intervention socioéducative sur Artois-Comm et la Côte d'Opale par la DDCS,
- Augmentation dans les scolarisations des enfants sur la Communauté Urbaine d'Arras (CUA).

Poste de coordinateur-animateur du SDAGV

- Etude et diagnostic
  - Plusieurs études ont été réalisées courant 2015. Le coordinateur-animateur du SDAGV a réalisé entre 2014 et 2015 un diagnostic : « Vers une meilleure connaissance de la population des gens du voyage présente sur le secteur littoral du Pas-de-Calais ». La réalisation de ce diagnostic a nécessité la rencontre des EPCI concernés (16 rencontres), la rencontre des partenaires œuvrant sur les territoires et accueillant ou non le public. 13 partenaires ont été identifiés parmi lesquels : les services sociaux de la CAF, des Maisons du Département – Solidarité, de l'Education Nationale, des Centres Communaux d'Action Sociale….Le diagnostic s'est poursuivi avec la rencontre indispensable du public, soit 32 visites de terrains et 55 familles interrogées. Après une restitution aux services de l'Etat et du Conseil départemental en mars, le coordinateur-animateur a animé 3 restitutions

sur les arrondissements de Calais, Boulogne et Montreuil, afin de diffuser la connaissance et les besoins du public. Celles-ci visent à développer des actions en faveur de l'insertion sociale des familles et encourager la mutualisation des moyens entre les collectivités pour l'intervention de travailleurs sociaux sur les besoins ciblés.

- Courant 2015, le coordinateur-animateur s'est intéressé à l'étude portant sur la mise en œuvre du SDAGV sur le territoire de la CAHC. Le coordinateur-animateur a contribué à cette étude par la mise en relation du chargé d'étude avec des familles et a été consulté sur le foncier et le projet d'accompagnement social envisagés.

- Grands passages
  - La préparation et l'anticipation des grands passages demandent une organisation rigoureuse et une grande disponibilité. Avec cette troisième saison des grands passages sur le département, cet axe de coordination-animation du SDAGV tend à trouver sa méthodologie et un rythme de fonctionnement : réception des demandes, élaboration du planning, organisation et animation de réunions, recherche de contacts et échanges d'informations au niveau régional et national, soutien aux collectivités pour l'amélioration des conditions d'accueil des groupes. Le coordinateur-animateur est l'interlocuteur privilégié entre les responsables de groupes et les collectivités pour la coordination du planning et le respect des conditions de séjour.

    La complexité de cette mission réside dans l'arbitrage des demandes lors de tensions entre les groupes et la recherche de solutions d'accueil auprès des collectivités, le coordinateur-animateur ne disposant pas de terrains ni du pouvoir décisionnel entre en phase de négociation avec chacune des parties. Pour autant, ce rôle reste à légitimer auprès des collectivités.

Equipe Roms - Nord

- Augmentation des suivis médicaux (369 en 2014, 602 en 2015),
- Développement de l'insertion professionnelle → 311 personnes en voie d'insertion professionnelle ou insérées professionnellement. 31 personnes ont accédé à un emploi,
- Doublement des actions collectives, réalisées pour certaines de façon transversale avec les gens du voyage,
- Perspectives : individualiser les parcours,
- Nette diminution des expulsions en 2015 : 7 contre 17 en 2014,
- Signature du CPOM avec la DDCS du Nord.

Equipe Roms - Pas-de-Calais

- Développement du relogement en direction du public rom → processus vers et dans le logement : 6 familles accompagnées dont 1 relogée,
- Création d'une équipe rom sur le département,
- Création d'une équipe de veille sociale en direction des roms,
- Création d'un poste de chef de service.

3. LES REFLEXIONS EN COURS ET LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2016

Equipe Gens du voyage - Sud du département

- Le travail partenarial est bien développé sur ce territoire mais nécessiterait néanmoins un renforcement et la recherche de nouveaux partenaires,
- Poursuivre les actions collectives en les développant dans les domaines de la fracture numérique et de l'insertion professionnelle,
- Maintenir le travail avec le département sur la protection de l'enfance ainsi qu'en direction des personnes vulnérables,
- Développer l'autonomie des personnes dans ses démarches et situations,
- Participer au *réseau jeune* sur le denaisis sur la question du décrochage scolaire.
- Mettre en place des projets socioéducatifs sur la CAPH et la CAVN,
- Réaliser des diagnostics sur la question des habitats adaptés,
- Accompagner les familles socialement, « juridiquement » sur les démarches d'habitat (achat, location, conseils).

Equipe Gens du voyage - Arrondissement de Lille

- Continuer le travail sur la protection de l'enfance et vieillissement de la population avec les services du département,
- Renforcer le partenariat avec le secteur psychiatrique (équipe mobile),
- Développer l'expérimentation avec l'EPSM (convention partenariale avec le secteur 59G21, prévoyant notamment des réunions et synthèses communes, le déplacement des professionnels de psychiatrie sur les lieux de vie des familles) sur les autres secteurs de la métropole (Lille, Armentières),
- Poursuivre et développer des actions collectives,
- Accompagnement des collectifs de femmes (Hellemmes, Villeneuve d'Ascq),
- Créer un poste de médiateur sanitaire pour créer une équipe mobile par rapport aux questions d'addiction des jeunes,
- Poursuivre la veille juridique et développement de l'accès aux droits,
- Favoriser les actions innovantes dans le nouveau PDI pour un retour à l'emploi.

Equipe Gens du voyage - Pas-de-Calais

- Développer l'intervention socioéducative sur le Béthunois et la Côte d'Opale,
- Engager un travail sur la protection de l'enfance et vieillissement de la population avec les services du département,
- Finaliser l'écriture du CPOM,
- Mener une réflexion sur la création d'un espace de vie sociale.

Poste de coordinateur-animateur du SDAGV

- Colloque Habitat :
  Le coordinateur-animateur proposera aux services de l'Etat et du département la réalisation d'un colloque à destination des élus, pour faire un point à mi-chemin du SDAGV 2012 – 2018, et

informer le plus largement possible les élus sur les types d'habitat répondant aux besoins du public gens du voyage.

- Etude de la sédentarisation sur la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin (CALL) :
  Le coordinateur-animateur du SDAGV poursuivra son expertise des besoins sociaux en s'intéressant au phénomène de sédentarisation présent sur les aires d'accueil de la CALL. L'objectif sera de déterminer les besoins en habitat des familles afin de repenser l'accueil sous d'autres types d'infrastructures que les aires.
- Sensibilisation/formation des acteurs sociaux :
  Les partenaires ont besoin d'être mieux sensibilisés aux spécificités du public gens du voyage et d'être informés quant à leur prise en charge. Le développement de cet axe permettra d'envisager une collaboration voire une co-intervention avec les services du département. Cet axe sera valorisé auprès du Conseil Départemental, notamment dans le cadre du CPOM. Il s'agira également d'intervenir auprès des autres partenaires : communes, Education Nationale…

Equipe Roms Nord

- Maintenir l'action éducative de proximité,
- Mettre l'usager au cœur de son projet en formalisant son projet individualisé,
- Proposer un accompagnement par projet,
- Proposer de nouvelles formes d'intervention en alternant terrain et permanences éducatives,
- Développer les actions collectives, notamment les projets socioculturels,
- Formaliser les partenariats existants (conventionnement),
- Développer le partenariat.

Equipe Roms Pas-de-Calais

- Continuer le travail en collaboration avec la sous-préfecture de Lens, la DDCS du Pas-de-Calais, Maisons et Cités et les communes de l'arrondissement de Lens dans le cadre de relogements des familles roms,
- Développer le partenariat associatif local (Resto du Cœur, Secours Populaire, Secours Catholique…),
- Développer le partenariat avec les dispositifs d'hébergement gérés par l'APSA, constitution de dossiers CLEODAS (dossiers SIAO),
- Dispenser une information auprès des professionnels du Conseil Départemental sur la population rom,
- Développer l'équipe par un poste supplémentaire d'éducateur spécialisé et un poste de médiateur sanitaire.

C. DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALITICATION

Les ateliers et chantiers d'insertion sont des dispositifs conventionnés par l'Etat ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'ACI organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.
L'utilité sociale des ACI se vérifie notamment au regard de leur mission d'accompagnement social et professionnel des publics embauchés et de leur contribution aux besoins collectifs émergents ou non satisfaits.

La Ferme des Vanneaux et l'ESPAS sont des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Les ateliers chantier d'insertion ont pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes, femmes et hommes qui en sont éloignés. Les chantiers et les outils proposés permettent une reprise progressive et adaptée d'une dynamique emploi tout en tenant compte des problématiques que rencontrent les salariés : santé, logement, absence de qualification, problème de mobilité, …
La mise au travail permet de positionner les salariés en situation d'agir sur eux-mêmes et sur leur environnement, de reprendre confiance, de gagner en estime et de construire, tout au long du Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), un projet et un parcours de retour vers l'emploi et/ou la qualification. Chaque étape constitue un pallier nécessaire à la reprise d'activité dans le droit commun : reprendre un rythme, se rendre mobile, reprendre une activité, travailler en équipe, acquérir des compétences techniques, enrichir ces compétences avec de la formation…
La confrontation à la réalité du travail, à ses codes et ses subtilités, est bel et bien un levier qui permet d'envisager un projet de retour à l'emploi. Cet accompagnement progressif aide donc à se (re)construire et à se réinsérer professionnellement et socialement.

L'actualité de nos Ateliers et Chantiers d'Insertion a été fortement marquée en 2014 par une nouvelle réforme du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique. Depuis le 1er juillet 2014 les salariés signent des Contrats de travail à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 4 mois minimum à 24 mois maximum, renouvelables jusqu'à hauteur de 24 mois. Ces évolutions nous invités à re-questionner nos modalités de prise en charge.

Initié en 2015 et renforcé en 2016, nos chantiers prennent un tournant décisif dans leurs inscriptions territoriales. Volonté est faite de nous rapprocher du tissu économique et social, d'ancrer nos actions dans un contexte partenarial plus riche et donc propice au développement.

Les activités développées dans les chantiers répondent à des logiques de projets et de professionnalisation des salariés. Le rapprochement avec le tissu économique renforce ainsi les coopérations possibles comme par exemple : la sous-traitance, les immersions ou encore le placement à l'emploi. Ce rapprochement avec le tissu économique se traduit également par la mise en œuvre de mécénats (compétences, moyens, dons).

Les partenariats avec le monde de la formation permettent de saisir des opportunités ou de développer des actions collaboratives autour de projets communs. Un rapprochement avec l'AFPA,

les CFA et les CFPPA a démarré au dernier trimestre 2015 avec pour projet de développer des actions communes autour des questions d'emploi et de formation.

Cette dynamique emploi formation se traduit également dans nos pratiques professionnelles. En effet, engagé en 2014, un travail sur l'évaluation et la formalisation des parcours des salariés en insertion s'est poursuivi en 2015. Ainsi 5 professionnels permanents de l'ESPAS et de la Ferme des Vanneaux ont suivi une formation de 12 jours dispensée par CHANTIER ECOLE intitulée « Réussir son chantier école », afin d'engager la démarche de Certification par l'obtention d'une Qualification Professionnelle.

2015 constitue très certainement un tournant important dans le développement des activités de nos structures d'insertion par l'activité économique. L'ancrage territorial, les partenariats, l'innovation et la professionnalisation sont inscrits dans nos pratiques et constituent des leviers de développement qui se poursuivront en 2016.

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion sont des outils d'insertion par l'économique qui proposent à des personnes en difficulté une mise au travail dans le cadre d'un emploi à durée déterminée d'insertion. C'est un dispositif qui associe, dans une même démarche, une mise en situation de travail, une action pédagogique et de formation et un accompagnement individualisé. Il a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi, à travers leur mise au travail sur des activités d'utilité sociale.

En valorisant la personne et sa réalisation, il constitue une des premières étapes dans son parcours vers la qualification et l'emploi. Le Chantier d'Insertion fait partie des outils dont le faible seuil d'exigence permet d'accueillir des publics très éloignés du marché de l'emploi, cumulant des difficultés sociales et professionnelles et n'entrant pas forcément dans une catégorie administrative particulière. Il ne pose aucune sélection à l'embauche autre que la validité de l'agrément donné par Pôle Emploi dans le cadre de l'IAE.

Les Ateliers Chantiers d'Insertion, développent des activités d'utilité sociale, et peuvent dans ce cadre commercialiser tout ou partie de leur production dans les limites fixées par la loi. Les ACI peuvent donc produire des biens et des services qui ne sont pas, ou sont insuffisamment, réalisés par d'autres opérateurs locaux. Ils peuvent donc intervenir sur des secteurs traditionnellement occupés par l'entreprise classique. Les objectifs du chantier d'insertion sont :

LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- **Remise au travail des personnes embauchées**

Remobilisation : Elle correspond à une action de mise au travail de personnes pour les remobiliser sur le plan social et professionnel. Elle permet une évaluation, une orientation, l'élaboration d'un projet professionnel et la mise en place d'une remise à niveau. Elle vise notamment l'acquisition des comportements appropriés en milieu et situation de travail. Cela permet aussi de travailler sur la question de l'estime de soi et sur la reprise de confiance.

L'activité de nos chantiers n'étant pas nécessairement une composante du métier visé par les personnes, elles bénéficient le plus tôt possible de formations pré-qualifiantes en relation avec le projet professionnel élaboré. A l'issue du chantier, les personnes sont orientées soit vers un emploi

(aidé ou non), soit, sans interruption, vers des prochaines étapes du parcours, de type formation en alternance, actions de formations, …

La pré qualification – la qualification – la certification : Elles correspondent à des actions de mise au travail de personnes pour les qualifier ou les pré-qualifier. Elles visent l'acquisition de gestes, de comportements, de savoir-faire directement utilisables professionnellement. Elles comprennent une formation à la fois en situation de travail (l'activité) et en dehors (formation complémentaire). Elles sont reconnues par la profession et, à ce titre, se réalisent avec les entreprises.

- **Les objectifs sociaux**

Le Chantier d'Insertion se situe aussi dans une logique sociale. L'organisation de l'activité tient compte des difficultés de la personne. L'accompagnement qui lui est proposé vise à la faire progresser et à la valoriser pour qu'elle (re)trouve toute sa place dans la société en faisant face à tous types de difficultés : logement, santé, liens familiaux et sociaux…
Le chantier d'insertion vise à redonner confiance à une personne connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle en difficulté, en lui proposant un contrat de travail, une rémunération et la participation à une réalisation concrète et collective. Par la participation au travail, les salariés développent ou redéveloppent un sentiment d'appartenance.

- **Les objectifs économiques :**

- Développement local : répondre aux besoins non satisfaits du territoire en matière de prestations de services dans différents domaines.
- Développer un réseau de partenaires :
- Pour les salariés en insertion : développer les possibilités d'immersions ainsi que le réseau professionnel de chacun
- Au niveau de l'accompagnement socio-professionnel : développer les outils et les possibilités de formation ; Créer des emplois au sein de nos structures ; Générer des recettes issues de l'activité marchande à hauteur de 30 % des recettes totales.

Les conditions de réussite de ces objectifs sont :

- Une bonne connaissance du public en insertion, construite à partir d'années d'expérience et de réflexion
- Une bonne connaissance du référentiel métier, du référentiel de formation au métier visé, et du référentiel de compétences
- Des compétences précises et une expérience prouvée dans un métier et même une filière d'activité bien définie
- La technicité des responsables et des encadrants, alliée à leur motivation, la qualité de la programmation et un niveau d'équipement convenable
- Des liens avec des réseaux et des partenaires (sociaux et professionnels) sur lesquels s'appuyer en amont et en aval, pour trouver notamment des opportunités d'emploi
- Un message clair sur l'insertion, la viabilité du chantier et l'avenir des personnes.
- La capacité des salariés permanents de l'ACI à mobiliser l'ensemble des ressources du territoire afin de lever les freins à l'emploi pour permettre une insertion professionnelle durable

L'ESPAS et la Ferme des Vanneaux, service de La Sauvegarde du Nord, sont des Ateliers Chantier d'Insertion labellisé. En effet :

- Ils sont conventionnés par l'Etat par l'intermédiaire de la DIRECCTE et de la DDCS
- Ils sont respectivement agréés pour 37,1 ETP et 60,43 CDDI par le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE),
- L'ESPAS est conventionné par le PLIE de la Métropole Nord-Ouest, la Ferme développe des partenariats avec le PLIE du Douaisis,
- L'ESPAS signera pour la période 2016/2018 une convention cadre de partenariat avec le CCAS de la ville de Lambersart,
- Les publics accueillis ont un agrément préalable délivré par Pôle Emploi.

Pour l'exécution de leur contrat de travail, l'ESPAS a proposé aux salariés en 2015 les activités liées à :

- L'entretien de locaux : nettoyage des locaux et second-œuvre bâtiment,
- La nature et l'environnement : espaces verts et déchets verts,
- Au jardin d'animation et de découverte.

La Ferme des Vanneaux propose également différents supports et ateliers :

- Animation pédagogique et élevage
- Culture maraichère
- Restauration-Traiteur et nettoyage de locaux
- Espaces naturels sensibles
- Espaces verts.

C.1. ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

1. ACTIVITE

En 2015, 4 campagnes de recrutement d'une durée moyenne d'un mois et demi ont été organisées par l'ESPAS qui a également reçu des candidatures « au fil de l'eau » dans le cadre de la convention avec le PLIE de la Métropole Nord-Ouest. Globalement, les référents ont adressé 155 candidatures (145 en 2014, 100 en 2013). Parmi celles-ci :

- 26 candidatures incomplètes n'ont pas été traitées
- 48 personnes ne se sont pas présentées au(x) rendez-vous (taux d'absence de 37 %)
- 31 candidats intègrent l'ESPAS après vérification de l'agrément, après les deux entretiens réalisés par la conseillère socioprofessionnelle et l'encadrant technique et après signature d'un contrat de travail,
- 50 personnes ont été reçues, sans suite positive donnée
- 32 personnes ont quitté l'ESPAS.

81 salariés en insertion ont travaillé en 2015 à l'ESPAS (contre 79 l'an dernier) dont 72,8 % d'hommes et 27,2 % de femmes (73,4 % d'hommes et 26,6 % de femmes en 2014).
L'activité « espaces verts » a accueilli le plus de personnes (27 salariés - soit 33,3 % du total), suivie de près par l'entretien des locaux (26 salariés - 32,1 %). Les deux autres activités ont salarié chacune 14 personnes (17,3 %).
Trois activités, Entretien des locaux, Jardin d'animation et maintenant Espaces verts accueillent des femmes, respectivement 11, 10 et 1.

En 2015, la moyenne d'âge des salariés en insertion est de 37 ans (39 l'an dernier), chiffre en baisse qui s'explique par le fait que la part des moins de 26 ans progresse : 27 % en 2015, 23 % en 2014, 11 % en 2013.

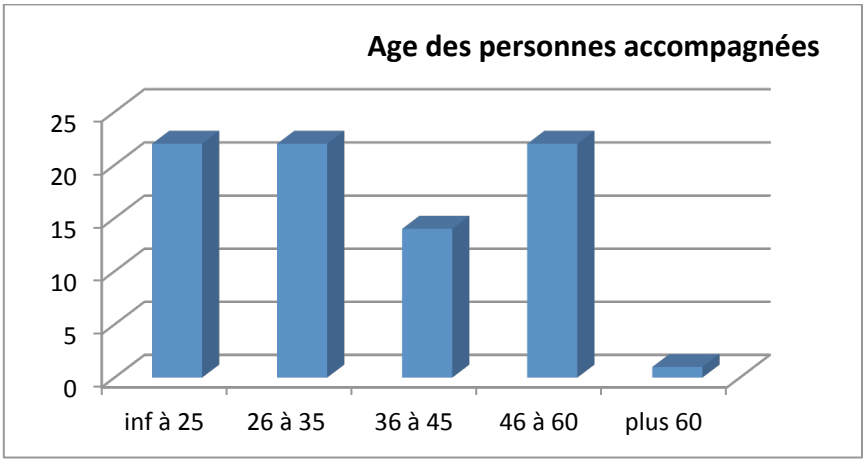

Même si les salariés en insertion n'ont plus l'obligation de résider sur le territoire de la Métropole Nord-Ouest au moment de la signature de leur contrat, la majorité habitent encore dans des communes du territoire MNO, même si la part est en baisse de 16 points depuis 2012 (64,2 % contre 80 % en 2012). Ainsi, en 2015, 52 salariés en insertion sur 81 sont domiciliés dans des communes couvertes par le PLIE MNO, plus particulièrement par ordre décroissant Lambersart, Saint-André-Lez-Lille, La Madeleine, et Marcq-en-Barœul.

Les prescripteurs par ordre d'importance sont les référents du PLIE MNO (29 sur 81, soit 35,8 %), suivis de Pôle Emploi (28,4 %), et de la Mission locale MNO (18,5 %), les autres acteurs prescrivant peu de personnes.
Les salariés en insertion ont signé un contrat de travail pour pouvoir travailler à l'ESPAS. Ils peuvent le renouveler plusieurs fois, la durée cumulée ne pouvant dépasser 24 mois sauf exceptions formalisées. La durée moyenne de présence en mois des personnes depuis leur entrée dans la structure est de 14 mois en légère hausse par rapport à 2013 (13,2 mois). La répartition par tranche de 6 mois nous renseigne sur le fait que 49,3 % des personnes sont présentes depuis plus d'un an (contre 51,3 % l'an dernier).
64,2 % des personnes ont un niveau VI ou V bis contre 60,7 % en 2014 et 56,1 % en 2013, indiquant ainsi une augmentation de la non-qualification.
64,2 % des personnes avant leur entrée à l'ESPAS étaient allocataires des minimas sociaux (ARE, ASS, RSA, AAH, ATA) chiffre en baisse par rapport à celui de 2014 (75,9 %) s'expliquant par la hausse du nombre de personnes sans ressources.
Un peu plus du tiers est demandeur d'emploi de longue durée (plus de deux ans), chiffre en forte baisse par rapport aux années précédentes (49 % en 2014 et 61 % en 2013) s'expliquant par le recrutement plus important de jeunes de moins de 26 ans.

Depuis quelques années, la typologie des publics accompagnés par l'ESPAS évolue :

- Il y a moins d'allocataires de minimas sociaux, en particulier du RSA. Ils sont remplacés par des jeunes sans ressources ou des personnes venant de l'étranger en capacité de travailler.
- Nous constatons une pénurie dans la prescription au niveau des allocataires du RSA et plus particulièrement avec CER (9 prescriptions de ces derniers en 2015 et 5 reçus).
- Les conseillers Pôle Emploi qui délivrent des agréments ne connaissent pas toujours ce qu'est une structure d'insertion par l'activité économique, ils orientent donc des personnes qui, si elles sont administrativement éligibles, ne correspondent pas aux publics des ACI.
- Le taux de présence aux entretiens est faible, de l'ordre de 50 %.
- Nous n'arrivons plus à avoir des liens avec des conseillers SPIP alors que la population orientée et accueillie est en forte augmentation.

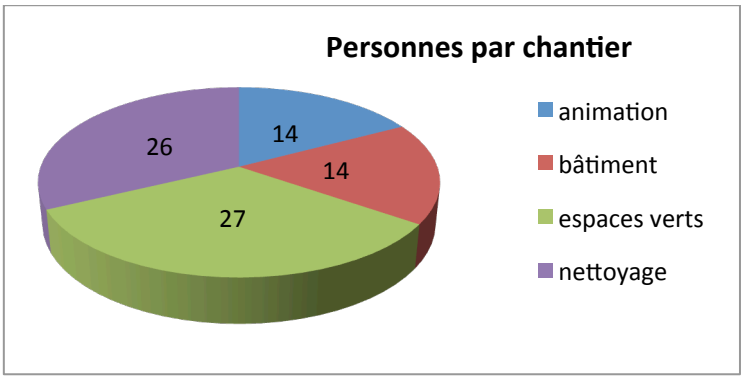

L'accompagnement social

Toutes les personnes accompagnées en 2015 ont participé aux actions individuelles et/ou collectives de remobilisation et du soutien psychologique mises en place en interne à l'ESPAS.
En dehors de ces actions, 162 accompagnements sociaux ont été effectués auprès des salariés en insertion. Elles sont d'abord liées à des difficultés de logement, de santé (addictions, troubles

musculo-squelettiques…), de maîtrise des savoirs de base. Le traitement est essentiellement effectué à l'externe par la mobilisation de la « boîte à outils » du territoire.
Pour information, concernant la mobilité, on signalera que 45 personnes sur 81 ne possèdent pas le permis de conduire.

L'équipe constate que les salariés ont souvent du mal à aller jusqu'au bout d'une démarche de prise en charge. Selon eux, la priorité se situe au niveau du travail et de la perception de ressources.

2. PERSPECTIVES 2016

Projets pour 2016 :

- Formation Sauveteur Secouriste du Travail
- Bus buccodentaire à l'ESPAS
- Intervention des spécialistes de La Sauvegarde du Nord du Pôle Addictologie
- Intervention de l'Agence Nationale de Prévention en Alcoologie (ANPAA) et du Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Reconduction de notre participation aux forums santé de Roost-Warendin et à celui de Lambersart « Bien dans son corps, bien dans son assiette. »

L'accompagnement professionnel

Les actions individuelles

Les actions individuelles décrites ci-dessous sont au cœur même de notre accompagnement professionnel, à savoir :

- La définition (65 salariés) et la formalisation du projet professionnel (50 salariés) : tous les entrants et les personnes présentes depuis seulement quelques mois sont concernés par ce travail. En effet, à l'entrée à l'ESPAS, peu ont un projet professionnel défini et il faut du temps pour le formaliser et le valider. La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) peut aider dans ce domaine par le biais de découverte de métier en entreprise. Le bilan de compétences peut aussi être utile dans ce cadre.
- L'adaptation sur le poste de travail, l'acquisition de savoir-faire, savoir-être et compétences professionnelles sont travaillées quotidiennement et concernent la totalité ou la quasi-totalité des salariés. Leur progression est évaluée régulièrement, aidée en cela du livret d'évaluation.
- L'accès à l'emploi est aussi travaillé pour les personnes qui sont prêtes (28 ont travaillé les Techniques de Recherche d'Emploi) et 4 salariés ont abordé la question de leur mobilité.
- La sécurité au travail est aussi un thème fort de notre action. En effet, l'agent de prévention et de sécurité au travail a inspecté des chantiers afin de relever les manquements et de proposer des améliorations (20 salariés concernés).

La formation

Pour les salariés en CDDI, la formation constitue un outil essentiel de la démarche d'insertion. Au moment du recrutement, il est demandé aux personnes de s'engager à suivre une formation qui peut se dérouler partiellement en dehors du temps de travail.

Au sein de nos ACI, la formation a pour but la pré-qualification, la qualification et la certification (préparation de certificats de compétences, certificat Sauveteur Secouriste du Travail…) ou une remise à niveau selon la nécessité apparue lors de la définition du projet professionnel.
La formation est individualisée et à durée variable. Les heures de formation peuvent se dérouler partiellement en dehors du temps de travail, en formation interne (ESPAS) ou externe auprès des organismes de formation ou dans les entreprises dans le cadre de la Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (ex : immersion).
Concernant cette thématique, deux grands chantiers ont été ouverts en 2015 et seront opérationnels début 2016, à savoir la « Démarche CQP » et les « Formations SST ».

Les formations individuelles

En 2015, 19 salariés ont suivi une formation et certains plusieurs (voir tableau des formations individuelles en fin de rapport). Ils ont réalisé 954 heures toutes sur le temps de travail (1 627 H en 2014 et 1 200 en 2013). La répartition par heures de formation nous indique la nette prédominance de la remise à niveau.

Les formations collectives

En 2015, nous avons organisé une information collective auprès de 49 salariés sur l'élection des représentants du personnel à La Sauvegarde du Nord et sur les élections régionales. Il s'agissait d'expliquer comment fonctionnait ses scrutins et l'importance d'aller voter.

La formation dans une entreprise en milieu ordinaire de travail : l'immersion

Afin de se confronter à un environnement professionnel pour certain peu ou pas connu, d'initier une démarche de recrutement, d'acquérir de nouvelles compétences, de confirmer ou infirmer un projet professionnel, les salariés des ACI ont la possibilité de réaliser des PMSMP dans une entreprise classique. A l'issue de celle-ci, une rencontre a lieu en présence du salarié, de la conseillère socioprofessionnelle et du tuteur de l'entreprise afin d'évaluer le travail effectué. En 2015, 8 immersions externes ont été réalisées contre 5 en 2014 et 3 en 2013.
Devant la difficulté de trouver des lieux d'immersion et devant la demande de certains établissements de La Sauvegarde du Nord, il a été décidé de poursuivre en 2015 la mise en place des « immersions internes ». Elles se réalisent exactement dans les mêmes conditions que les immersions classiques en insistant plus particulièrement sur l'autonomie de travail et la délégation de l'encadrement de la personne. Six salariés en insertion de l'équipe Bâtiment et du nettoyage des locaux ont réalisé dans des établissements de La Sauvegarde du Nord 10 immersions internes pour un total de 25 semaines.
En conclusion, les difficultés majeures rencontrées en 2015 sont les suivantes :

- Formation : une difficulté à mobiliser le droit commun, les formations destinées aux salariés en CDDI se font très rares
- Les CDDI sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie 5 et donc ne sont pas éligibles aux formations proposées par le Programme Régional de Formation
- Une difficulté à intégrer les formations qualifiantes : l'entrée en formation, selon la durée, peut en effet entrainer la fin du contrat en CDDI et donc une perte de revenus.

Les projets pour l'année prochaine sont les suivants :

- Poursuite de la Démarche CQP au sein des ACI de La Sauvegarde du Nord
- Formations Sauveteur Secouriste du Travail, Formations PRAP (gestes et postures)
- Action professionnalisante métiers du nettoyage avec l'AFPA.
- Réactiver le réapprentissage des savoirs de base pour nos salariés
- Visite d'organismes de formation et d'entreprises
- Multiplication des périodes d'immersion en entreprise

- Activation du Compte Personnel de Formation.

Les sorties

Un total de sorties dynamiques de 8, soit un taux de 32 %.
32 salariés ont quitté l'ESPAS en 2015 (dont 7 personnes n'intégrant pas le calcul du taux de sortie - 1 décès, 1 incarcération, 5 maladies longue durée)

Sorties dans l'emploi durable : 3
1 CDD de plus de 6 mois
2 créations d'entreprise

Sorties vers un emploi de transition : 1
1 CDD moins de 6 mois

Sorties positives : 4
1 formation qualifiante
2 sorties vers le dispositif IEJ
1 droit à la retraite

Autres sorties : 17 (taux de 68 %)
Au chômage : 14
Inactif : 1
Sans nouvelles : 2

La Ferme des Vanneaux – L'activité en 2015

La Ferme des Vanneaux a accueilli cette année 171 personnes en CDDI.

Chantier	Nombre de CDDI accueillis	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Restauration-traiteur	42	10	32
Animation-élevage / culture maraichère	50	30	20
Espaces Naturels Sensibles	25	25	0
Espaces verts	37	37	0
Bâtiment	17	16	1
Total accueilli	***171***	***128***	***43***

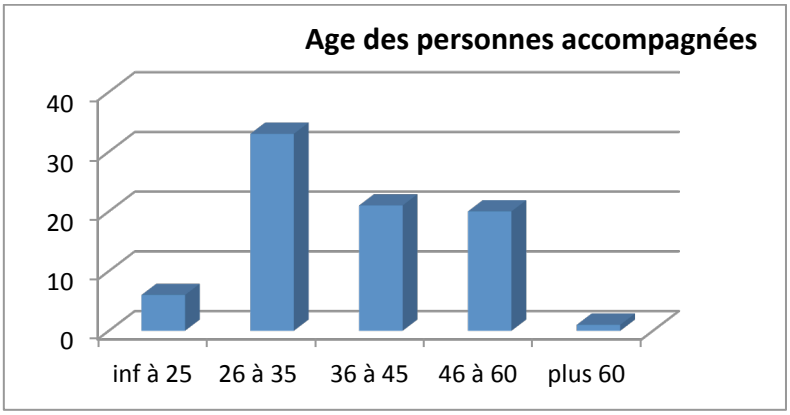

<u>Les chantiers</u>

Chantier Espaces Naturels Sensibles (ENS)

L'équipe est composée de 14 salariés en insertion et d'un encadrant technique. Cette équipe est exclusivement masculine, très certainement en lien avec la difficulté du travail mené dans ce chantier (activité très physique et soumise aux aléas des conditions climatiques). L'équipe intervient sur les espaces dont le caractère naturel est menacé par la pression humaine ou par les activités économiques. Ce travail de préservation s'explique par un enjeu particulier quant à la qualité de l'écosystème ou aux caractéristiques de la faune et de la flore qui s'y trouvent. L'équipe travaille en partenariat avec les gardes du Département du Nord sur les terrils, les bois, les tourbières et les carrières du Douaisis. Ce travail ne nécessite pas d'emblée de formation particulière, la première qualité attendue est une bonne condition physique.

L'équipe effectue :

- Les fauches et les exportations de résidus de fauchage le long des cheminements et des prairies,
- Le faucardage et l'élimination des ligneux dans les mares susceptibles de fermeture,
- Le déboisement afin de favoriser la reprise de certains végétaux ou pour faciliter l'installation et la pérennisation de certaines espèces,
- L'arrachage et l'exportation des variétés invasives,
- Le nettoyage de tous les sites.

Chantier animation-élevage / cultures maraichères

L'équipe mixte est composée de 20 salariés en insertion et d'un encadrant technique. Chaque semaine, l'encadrant et les salariés organisent les différentes tâches à accomplir et le déroulement des temps d'accueil dont ils ont la charge (création d'un planning) et dont ils assurent le bon déroulement.

Ce chantier s'articule autour de quatre activités :

- L'accueil de groupes en animation,
- Le maraîchage : les semis, l'entretien, la récolte et la vente, l'entretien des espaces verts du site,
- L'élevage : les soins aux animaux, l'alimentation et le nettoyage des parcs,
- La transformation de produits.

Cette organisation permet aux salariés de découvrir différents métiers (animateur, maraîcher, éleveur, maréchal ferrant, vendeur primeur) et de se confronter aux exigences de chaque métier.

- L'animation : l'accueil des groupes

Les activités proposées sont de plusieurs types :

- Pour les maternelles, l'accueil à la journée avec différents thèmes comme la visite de la Ferme, la fabrication du pain (4 à 5 pains différents proposés), et la réalisation de semis et plantations (fleurs ou légumes selon la demande des professeurs).
- Pour les primaires, l'accueil à la journée avec un certain nombre d'activités identiques mais avec une démarche différente : utilisation de recettes pour le pain, utilisation d'un livret technique (abordant les notions d'ovipare, vivipare, mammifère…) pour la visite et l'intégration de notions (telles que « le cycle de vie des différents légumes » ; « les besoins d'un légume pour se développer »…) pour la culture.
- Pour les collèges et lycées : prestation moins demandée, le projet est cependant réalisé avec l'enseignant (le plus souvent un professeur de S.V.T.) et les membres de l'équipe d'animation.
- Pour le public spécialisé, accueil régulier de groupes venant d'Institut Médico-Educatif (IME), d'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP), de Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM), d'Accueil de Jour et de Maisons de retraite, à raison d'une à deux fois par semaine (entre dix et quinze demi-journées sont programmées en fonction des saisons). Un classeur de liaison est rempli en commun à chaque fin de visite, prévoyant l'activité de la prochaine séance d'accueil. A ce titre, chaque salarié doit être force de proposition. Un salarié attitré de l'équipe est responsable d'une structure accueillie.
- Pour les goûters d'anniversaire, un accueil est possible sur l'après-midi : s'occuper des animaux, réaliser le goûter et le déguster, participer à un jeu de piste permettant de découvrir la Ferme en apprenant et en s'amusant. Cette activité est prise en charge par deux salariés.

Même si la ferme accueille des scolaires et des périscolaires, à la journée ou en demi-journée, elle reçoit également douze instituts spécialisés par semaine (IME, Accueil de jour, ITEP …). Avec ces groupes, différentes activités sont menées en lien avec l'éducateur référent afin de privilégier l'éveil, le contact physique par le toucher, la découverte du monde animal. Pour certains groupes, une parcelle du jardin a été mise à leur disposition afin qu'ils puissent la cultiver (légumes, fleurs, aromates...).

Comme chaque année, l'atelier organise des animations autour de différents thèmes (la citrouille, Pâques, les animaux), et participe également aux manifestations de la Ferme (Portes Ouvertes, braderie...).

Afin de renouveler les échanges et d'améliorer les partenariats, nous avons organisé une demi-journée « Portes ouvertes aux structures accueillant du public spécialisé » le 07 Juillet 2015. Cette journée fut bénéfique : elle a permis à chacun (permanents et salariés en CDDI de la Ferme, professionnels et usagers de structures) de faire plus amplement connaissance, à travers ce moment ludique et récréatif.
Notre plaquette d'animation, outil de communication important, a été mise à jour. Celle-ci est plus attractive et propose à tous les publics des activités adaptées. Cette année est d'ailleurs marquée par le succès de l'activité « anniversaire » qui a satisfait petits et grands. Une cinquantaine de goûters d'anniversaire ont été réalisés à la Ferme. Des salariés en insertion se distinguent en animation, développent et démontrent des capacités humaines et sociales intéressantes.

- La culture maraîchère et arboricole

Ce secteur assure la production des légumes et des fruits utilisés pour les repas, assure l'approvisionnement du point de vente situé à l'entrée de la Ferme. De juillet à octobre, ce secteur a organisé un marché, ainsi que la livraison de paniers de fruits et légumes, au siège de l'association à Lille en exportant ainsi le « fruit » de notre travail en dehors du secteur de la Ferme.
Produisant jusqu'alors des légumes « classiques », nous nous orientons maintenant vers une production dite « raisonnée » voire « bio » et nous proposons à nos clients un large choix de produits (huit variétés différentes de tomates cerises, sept variétés différentes de tomates de consommation, quatre variétés différentes d'aubergines, dix variétés différentes de salades, …).

Les prémices de la permaculture ont été mise en place cette année avec comme objectif de transformer toute la culture maraichère en ce mode de production. La permaculture est « un outil de réflexion et de conception visant à créer des environnements humains durables au sein de l'écosystème naturel sur lequel elle s'appuie ».

Cette année, le verger a été très productif contrairement aux années précédentes. L'équipe a produit environ 2000 litres de jus de pommes ce qui représente plus de 4 tonnes de pommes cueillies. L'équipe est autonome aussi bien dans la cueillette, dans le pressage, que dans la pasteurisation.

Cette année encore notre collaboration avec le Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA) s'est renforcée. En effet, quatre salariés et l'encadrant ont eu pour mission de faire découvrir le jardinage à une quinzaine de personnes sans emploi au travers de l'aménagement et de l'entretien d'un jardin d'une surface de 400 m² à Cantin. Une salle du presbytère était mise à disposition, où l'ensemble des animateurs et des bénéficiaires pouvaient se réunir. Les résultats se sont avérés intéressants aussi bien dans l'apprentissage que dans la production de légumes. Chaque bénéficiaire repartait à chaque séance avec environ dix kilos de légumes. Un grand nombre ont aussi créé, chez eux, un jardin potager, mais aussi une culture d'herbes aromatiques en pots sur leur balcon.

Les projets menés en 2015 :

- La mise en place de la permaculture comme mode de production principal,

- La transformation de plus de 4 tonnes de pommes du verger en 2000 litres de jus de pommes,
- Livraisons de paniers légumiers et fruitiers et création d'un marché au siège de l'Association à Lille.

Chantier bâtiment

Le chantier bâtiment est composé de 16 salariés en insertion (hommes et femmes) et d'une encadrante technique. Les salariés de ce chantier sont locataires de Partenord Habitat sur Marly et dans le Douaisis.

Cette année 2015 a vu se terminer le chantier de rénovation des entrées d'immeubles du quartier La Briquette à Marly, qui faisait suite à un appel d'offre obtenu en 2012. Réalisé en partenariat avec l'association Accueil-Réinsertion-Promotion-Education (ARPE) de Cambrai, il consistait en la rénovation de peintures de 35 entrées d'immeubles dans 12 résidences et au démantèlement technique de 33 logements voués à la démolition. Ce chantier avait débuté en septembre 2013 et s'est terminé le 30/11/2015.

Dans le cadre de la réorganisation des chantiers de la Ferme, cette activité bâtiment cesse au 30/11/2015. En effet, il nous parait difficile de répondre à de nouveaux appels d'offre dans la mesure où tous les salariés doivent être désormais formés au repérage et diagnostic amiante. Par ailleurs, la fin de cette activité bâtiment correspond également à la volonté de renforcer et développer les activités existantes que sont l'animation-élevage, le nettoyage des locaux et la restauration service traiteur. Les salariés de l'équipe bâtiment ont été redéployés sur les autres chantiers.

Chantier restauration-traiteur

L'équipe est composée de 18 salariés en insertion (hommes et femmes) et d'un encadrant technique. L'équipe est divisée en 2 : l'une démarre à 7h30 (préparation des paniers repas, nettoyage de bureaux…) et la seconde à 8h15 (préparation des repas au self, activité traiteur…)

L'activité et les apprentissages réalisés dans le secteur de la restauration sont diversifiés :
Apprendre à faire la cuisine

- Apprendre à respecter les consignes d'hygiène
- Apprendre à nettoyer les locaux
- Apprendre à dresser une table
- Apprendre à faire du service de table
- Apprendre à préparer des commandes
- Apprendre à dresser un buffet ou cocktail
- Apprendre à gérer son temps et s'organiser en fonction des prestations demandées.

Le chantier propose un service de restauration le midi pour les salariés, également ouvert aux personnes extérieures qui souhaitent déjeuner à la Ferme. Il réalise également les paniers repas pour les salariés de la Ferme qui partent en chantier extérieur. Ce chantier prépare également des buffets, cocktails, plateaux repas… pour des prestations extérieures, des partenaires, des associations, des entreprises.

L'apprentissage du métier s'effectue avec l'aide de :

- Fiches techniques
- Séquences de démonstrations
- Technique où l'on fait et refait des gestes : répétitions du geste, explication par geste, (parole et dessins)
- Par des questions posées
- Répétition des consignes
- Formation et apprentissage en temps et situation réels par la réalisation effective des commandes.

Les salariés en insertion sont impliqués dans des situations de travail avec des règles, consignes à respecter (hygiène, sécurité) sur un temps donné. L'encadrant technique doit transmettre son savoir-faire, son savoir-être pour que les salariés développent des compétences, une autonomie, une polyvalence dans ce domaine et mènent leur projet professionnel jusqu'au bout…
En fonction de leur niveau et des situations individuelles, en fonction de leur appétence et du rythme d'apprentissage, les salariés peuvent évoluer dans différents secteurs de l'atelier (nettoyage, service, cuisine, traiteur…).

Les axes de développement du chantier :

- Les plateaux repas

Le secteur restauration est amené à réaliser des plateaux-repas pour des entreprises ou des associations extérieures ainsi que pour La Sauvegarde du Nord (type séminaire, réunion de travail…). Cette prestation permet aux salariés en insertion de travailler autour de la présentation, du grammage, de la décoration du plateau, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. De plus, les salariés sont amenés à transporter et livrer. Un travail autour de la mobilité est donc mené avec les personnes.

- Le service en salle

Le Self-service est toujours en place au sein de la Ferme des Vanneaux. Cependant, les salariés sont également amenés à servir à l'assiette pour certaines manifestations et lorsque des personnes extérieures viennent déjeuner à la Ferme. Cette pratique permet aux salariés de diversifier leur pratique et d'adapter leur comportement mais aussi leur tenue. Par le service à l'assiette, l'encadrant technique travaille avec les salariés sur la décoration, la présentation, le service, la tenue…

- Les paniers repas

Le secteur restauration réalise également les paniers repas pour les salariés en chantiers extérieurs. Cette prestation demande aux salariés de travailler dans un délai déterminé, afin que les chantiers puissent partir à l'heure, une contrainte non négligeable en restauration. Chaque jour, une quarantaine de paniers sont réalisés dès 7h30 du matin.

- Les prestations traiteur

Le secteur restauration propose en parallèle un service traiteur. Ce service est différent de la restauration traditionnelle (ex : cocktail dinatoire…). Le panel de prestations pouvant être réalisés par le chantier restauration demande aux salariés en insertion une capacité d'adaptation et de réactivité. On peut souligner l'importance de la diversification des méthodes de travail. Tout au long de l'année, nous réalisons des prestations diverses : cocktails, buffets froids, plateaux repas,

sandwichs, et autres prestations. Chaque année, l'équipe participe aux manifestations de la Ferme : Portes Ouvertes, braderie, Marché de Noël… De cette manière, les salariés font découvrir leur « savoir-faire maison » aux visiteurs.
Cette année 2015 a permis de travailler avec un cabinet sur l'élaboration de documents de traçabilité adaptés aux salariés en insertion et de posséder les documents nécessaires (plan de maitrise sanitaire, chaine du froid…) au chantier.

- Le nettoyage de locaux :

Des salariés souhaitent se former au nettoyage des locaux. Une équipe dédiée à ce métier est en cours de construction et se composera à terme de 9 salariés. L'équipe intervient sur diverses structures : La Pension de Famille, le CHRS les Tisserands, l'ITEP de Sin Le Noble et effectue le nettoyage sur site. Nous travaillons en lien avec l'autre ACI de La Sauvegarde du Nord qui a développé un grand chantier nettoyage de locaux. Cette mutualisation de compétences nous permet de mieux former nos salariés et de les accompagner dans l'acquisition des compétences nécessaires à cette activité professionnelle.
Ces chantiers vont être davantage mécanisés en 2016 pour permettre une montée en compétence des salariés et leur donner toutes les chances de rebondir sur un emploi pérenne. Dans le même ordre d'idée, des formations seront recherchées (formation à l'entretien avec utilisation d'une mono-brosse) pour accentuer encore l'employabilité de nos salariés. Enfin, des tenues de travail sont en cours d'acquisition pour compléter cette démarche de professionnalisation.

Chantier espaces verts
L'équipe des Espaces Verts est composée de 20 salariés en insertion et d'un encadrant technique.
Les chantiers sont diversifiés et permettent à l'encadrant de travailler sur les expériences professionnelles et la capacité d'adaptation avec les membres de son équipe, un travail de cohésion et surtout un travail sur la typologie de chacun d'entre eux. L'encadrant doit créer un climat de confiance à ses salariés pour la réalisation des différents chantiers. Il leur transmet un savoir-faire, le respect des délais et la sécurité.

Les chantiers se déclinent en plusieurs typologies :

- Les conventions chantiers espaces verts :

Par exemple : ADSSEAD à Douai (entretien des pelouses et parterres), UFCV à Bouvines (entretien de 3.5 ha de pelouse et de haies), maison relais de Roost-Warendin (tonte et taille de haies puis de parterres), particuliers (taille de haies, tonte et entretien de parterres)…

- Les chantiers sur appel d'offre :

Par exemple : conservation des sites naturels, Tourbière de Roost-Warendin (extraction manuelle de plantes invasives), Restauration écologique de la zone des Annelles, Lains et le Pont Pinet, Ville de Roost-Warendin (nettoyage de parterres, taille de haies et d'arbres), Département du Nord (espaces naturels sensibles du Denaisis)…

- Les opérations

Par exemple : coupe de rejets ligneux, fauche de restauration des prairies, arrachage manuel de renouées du Japon, faucardage, déboisement des anciennes prairies de Lains, fauche tardive de roselière, arrachage manuel de vignes vierges...

- Pour le secteur de Valenciennes, convention de 100 jours pour 2015 (ENS du Denaisis)

L'équipe intervient sur les communes de Denain, Abscon, Escaudain, Haveluy, Bouchain, et de Prouvy sur la restauration de façon expérimentale des plantes mytilicoles des différents sites, la restauration de complexes de différentes mares, la restauration de milieux humides, la gestion intensive de mares, le respect du sol ainsi que des espèces remarquables présentes et le nettoyage des sites.

L'accompagnement socio professionnel

En 2015, 72 salariés de la Ferme des Vanneaux ont suivi une formation. Certains ont bénéficié de plusieurs formations :

- 4 personnes ont participé à une formation qualifiante (Titre professionnel –TP- peintre, Titre professionnel Installateur Thermique et 2 TP Préparateur de commandes + CACES),
- 1 personne a participé à une action de pré-qualification (BAFA),
- 48 personnes ont participé à la formation « Gestes et Postures »,
- 14 personnes ont bénéficié d'une remise à niveau dispensée par Culture et Liberté le mercredi matin sur le site de la Ferme,
- 15 personnes ont suivi la formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

En 2015, 20 personnes ont effectué une immersion en entreprise.
Cette démarche a plusieurs objectifs :

- Elle permet de mettre les salariés dans des conditions de travail « réelles », égales à celles du marché du travail « ordinaire ».
- Elle permet de confirmer ou d'infirmer un projet professionnel en confrontant l'idée du métier que se font les salariés à la réalité de la pratique.
- Elle donne l'occasion aux salariés de se faire connaître au sein d'une entreprise dans laquelle ils n'auraient peut-être jamais eu l'opportunité de faire un essai. C'est ainsi que certaines immersions donnent lieu, par la suite, au recrutement des salariés ayant donné satisfaction lors de la période d'immersion.

La démarche de l'immersion est enclenchée par l'accompagnant socio-professionnel qui en explique l'enjeu et l'objectif. Ensuite, c'est le salarié lui-même qui a en charge la recherche d'une entreprise et la prise de contact avec la personne responsable du recrutement. Un rendez-vous tripartite est pris entre la structure accueillante, le salarié et l'accompagnant(e) socio-professionnel(le). Cette rencontre permet de fixer le cadre et les objectifs, de caler les dates et de signer les conventions. Suite à l'immersion, un rendez-vous avec la personne « tutrice » du salarié est fixé afin de faire un bilan sur la période écoulée et de tirer des conclusions sur le projet professionnel du salarié.

Depuis le 1er juillet 2015 avec la réforme de la politique d'insertion, chaque personne allocataire du RSA avec Contrat d'Engagements Réciproques (CER) orientée à la Ferme des Vanneaux voit un changement de référent RSA. L'accompagnant socio-professionnel de la Ferme des Vanneaux devient en effet le référent RSA de la personne une fois celle-ci entrée en chantier d'insertion. Il incombe donc à l'accompagnant socio-professionnel la réalisation et la mise en œuvre du CER avec le salarié.
Au 31 décembre 2015, la Ferme accueille 37 personnes en CER, toujours en activité professionnelle ou non :

- 24 CER ont été réalisés
- 3 personnes ont vu leur droit clôturé
- 3 CER n'ont pas pu être réalisés pour cause d'absence du salarié sur chantier
- 7 CER seront réalisés début 2016.

Dans le cadre du suivi RSA et notamment des droits et devoirs des allocataires du RSA, des lieux d'échange et de partage ont été créés afin de permettre aux bénéficiaires de « s'exprimer » et de se faire représenter auprès des instances. Cette démarche est portée par le « Mouvement Partage et Insertion ». Les accompagnants socio-professionnels de la Ferme participent avec des salariés aux temps d'échanges et de réunion, auxquels les différents chantiers d'insertion du Douaisis sont représentés (environ 2 réunions par trimestre). L'implication des salariés est fondamentale.
Les enjeux du groupe sont :

- La valorisation des ACI /
- La volonté d'échanger entre salariés /
- Faire remonter des remarques ou suggestions aux acteurs et élus des politiques d'insertion /
- « Casser » les mauvaises représentations sur les salariés en ACI /Créer des rencontres avec les employeurs.

Les accompagnements socio-professionnels participent également au groupe de travail « animation réseau CIP » qui réunit les professionnels de l'insertion des différents établissements de La Sauvegarde du Nord. Ce groupe a pour objectifs la mutualisation des outils d'accompagnement, l'échange des pratiques, la communication sur les informations associatives et partenariales (offres d'emploi…)
Ce groupe a permis la mise en place d'un atelier le 18 juin dans la salle informatique du Centre des Apprentissages à Phalempin. 5 personnes salariées de la Ferme des Vanneaux y ont participé et ont réalisé :

- la création ou la mise à jour de leur CV,
- la création d'une boîte mail,
- la création d'un espace personnel sur le site du Pôle Emploi,
- l'abonnement aux offres d'emploi…

Une autre initiative est portée par ce groupe : l'aide financière au passage du permis B. L'ensemble des professionnels de la Sauvegarde ont constaté que la mobilité était partie prenante de la réussite d'une insertion professionnelle. Dans ce sens, une négociation avec la compagnie d'assurance de l'association a permis d'obtenir une aide au financement de plusieurs permis B.

Les actions santé

Depuis le 5 janvier 2015, les missions de la médiatrice santé ont évolué. Elle est affectée au poste d'agent de prévention santé et sécurité au travail.
Dans ce cadre, cette dernière est en charge de :

- La formation Sauveteur Secouriste du Travail : former, recycler, évaluer les salariés en SST de l'association La Sauvegarde du Nord,
- De la surveillance de la sécurité au travail (visite de chantier, port des Equipements de Protection Individuelle, prévention accident de travail…) en lien avec les encadrants techniques au sein des ACI,
- Du réseau partenarial : préparation et participation aux réunions de réseaux et au travail avec l'équipe et les partenaires,
- De la médiation santé : accompagner les salariés en insertion nécessitant un suivi santé renforcé et participation à la mise en œuvre d'actions prévention santé en lien avec les équipes SIAE.

Ainsi, avec l'aide des partenaires santé, nous avons pu mener à terme les actions envisagées, actions financées par l'ARS pour notre projet 1, 2, toi santé.

Les actions proposées :

- *Les actions santé au travail*

Nous avons travaillé avec Préventhys et le Pôle Santé Travail. Ainsi, 48 salariés ont participé à la formation « gestes et postures, prévention TMS mal de dos » et 34 salariés ont participé à l'exercice d'évacuation des locaux en 2015.

- *Prévention Vie Libre*

L'addiction à l'alcool est une problématique santé que rencontre ou a rencontré une majorité de salariés en insertion. Des temps de prévention sous la forme d'information collective par chantier ont donc été mis en place. Cette action est animée par Monsieur Serge Brisse de l'association Vie Libre. 66 salariés ont bénéficié de ces rencontres en 2015.

Le but de cette action n'est pas la stigmatisation ou la moralisation mais l'échange. Serge Brisse utilise comme support un jeu permettant un dialogue sur les consommations avec les participants. Il insiste sur la notion du « trop » qui devient danger sur le lieu de travail mais aussi dans la vie personnelle.

- *Forum Santé*

Un forum santé s'est tenu à la Ferme des Vanneaux le 10 juin de 13h à 17h.

Le forum a pour but de permettre aux salariés et au public extérieur de rencontrer, d'échanger, d'établir un premier contact avec les associations et structures de santé existantes sur leur territoire, pouvant aider ou mener à une prise en charge. Cette action est un élément important pour ensuite rebondir sur l'accompagnement santé ou la participation à des actions collectives de prévention.

72 personnes y ont participé :

- 1 personne orientée par un référent RSA
- 12 salariés en CDDI de l'ACI ESPAS à Lambersart accompagnés d'un ASP et d'un encadrant technique
- 53 salariés en insertion de la Ferme des Vanneaux
- 4 encadrants techniques et 2 ASP.

- *Dépistage cardio-vasculaire, BPCO et diabète*

Le dépistage « diabète, tension, obésité et BPCO » a été mis en place pour la troisième année. Comme l'année précédente, il a été réalisé par la Plateforme Santé du Douaisis lors du forum santé qui a eu lieu le 10 juin 2015 à la Ferme des Vanneaux. 64 personnes ont bénéficié de ce dépistage. Cela permet d'informer et d'orienter directement ces personnes vers leur médecin traitant ou leur référent pour la mise en place d'un suivi, si une difficulté de santé est repérée ; de tisser ou retisser le lien.

- *Gynoquid*

Ce jeu sur la prévention de cancers féminins d'une durée de deux heures est à destination des femmes.

Il a pour support l'échange et la discussion.

Cette action est animée par Monique Lancelle (bénévole Relais Cancer).

Suite à la séance, un temps individuel est proposé aux femmes.

Deux séances ont eu lieu en 2015 : l'une en mars, dans le cadre de la journée de la femme et la seconde en octobre, dans le cadre d'octobre rose. 7 salariées y ont participé.

- *Bus bucco-dentaire*

Le passage du bus bucco-dentaire est une action pilotée par Eclat-Graa. Cette action a eu lieu le 20 avril.

L'objectif de cette action est de faciliter ou d'engager une démarche de soins bucco-dentaires et de permettre un repérage précoce de cancers des VADS de la cavité buccale par le chirurgien-dentiste. Celui-ci a pour mission d'effectuer une visite de prévention, sans soin, de la cavité buccale et d'orienter vers un confrère pour les soins spécialisés si nécessaire.

13 salariés en insertion ont bénéficié de cette action :

- 9 salariés de l'ACI ESPAS à Lambersart et 4 salariés de l'ACI Ferme des Vanneaux.
    - *Formation SST*

Cette formation est dispensée par Madame LUCAS, diplômée formatrice SST. 2 formations ont été réalisées en 2015 et ont concerné 15 salariés en CDDI.

Un comité de pilotage des actions santé regroupe 13 structures et associations agissant dans le domaine de la santé. Il s'est réuni 3 fois en 2015 afin d'élaborer, de discuter et d'améliorer les actions santé mises en place. Il s'agit de temps d'échanges importants qui permettent d'adapter au mieux les actions proposées ou envisagées.

Les sorties

Au 31 décembre 2015, 76 personnes ont quitté la Ferme des Vanneaux. Parmi elles :

- 1 en CDI
- 2 en CDD (de moins de 6 mois)
- 4 formations qualifiantes (1 Peintre en bâtiment, 1 installeur thermique et sanitaire et 2 préparateur de commandes et passage des CACES 1/3/5).
- 1 personne a été orientée en Clause d'insertion (gros œuvre bâtiment CDD)
- 1 personne a été orientée en ETTI (agent entretien des espaces verts).

- 1 personne a été incarcérée
- 2 personnes n'ont pas été au-delà de leur période d'essai
- 1 personne a été licenciée
- 4 personnes ont démissionné
- 58 personnes se sont inscrites au Pôle emploi suite à leur parcours à la ferme.

Les projets pour l'année prochaine sont les suivants :

- Poursuite de la Démarche CQP au sein des ACI de La Sauvegarde du Nord
- Formations Sauveteur Secouriste du Travail, Formations PRAP (gestes et postures)
- Action professionnalisante métiers de la restauration HACCP avec l'AFPA.
- Réactiver le réapprentissage des savoirs de base pour nos salariés
- Visite d'organismes de formation et d'entreprises
- Multiplication des périodes d'immersion en entreprise
- Activation du Compte Personnel de Formation.
- Ouverture d'une échoppe
- Inauguration d'une « Ruche qui dit oui »

FOCUS SUR DES ACTIONS EXEMPLAIRES

La démarche CQP

Afin de mettre en œuvre un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) au sein des ACI de La Sauvegarde du Nord et d'optimiser l'offre de service, 5 salariés permanents de l'ESPAS et de la Ferme des Vanneaux ont suivi une formation de 12 jours dispensée par CHANTIER Ecole intitulée « Réussir son chantier école », le chantier-école « étant une démarche pédagogique spécifique qui, à partir d'un support de production grandeur nature a pour but la progression des personnes ». Tout en poursuivant des objectifs de production, la démarche pédagogique consiste à rendre ces situations professionnelles apprenantes en permettant aux salariés, en plus d'acquérir des savoir-faire professionnels, de poursuivre des objectifs pédagogiques d'acquisition de savoirs de base et de comportements. L'ancrage dans la réalité professionnelle, rend les situations formatives plus mobilisatrices, plus motivantes pour des adultes, en donnant un sens aux apprentissages de base que

les situations professionnelles génèrent. Ainsi, en chantier-école, chaque tâche professionnelle peut donc être un prétexte pour organiser et accompagner une séance d'apprentissage.

Pour faciliter les apprentissages puis l'évaluation des acquis en situation de travail dans le but d'attester des compétences professionnelles, voire de permettre la certification de compétences professionnelles, CHANTIER Ecole a développé une ingénierie pédagogique qui a conduit à l'élaboration de 4 types d'outils pour mieux répondre aux exigences de la formation des salariés en insertion (axe 3) :

Des référentiels traduits en « livrets de suivi », indispensables pour le repérage, l'évaluation et l'attestation des acquis : pour les principaux métiers concernés par les supports de production en chantier-école, des livrets de suivi présentent, activité par activité, toutes les compétences professionnelles et toutes les capacités, ou savoirs techniques de base, qui contribuent au développement de chacune de ces compétences. Un ensemble de capacités permet donc le développement d'une compétence professionnelle. Ces capacités correspondent généralement à des tâches professionnelles qui requièrent la maitrise de savoirs de base et de comportements dont un référentiel est également décliné sous forme d'un « livret de suivi des compétences clés, savoirs de base et comportements ».
Si les « livrets de suivi de compétences et capacités professionnelles » sont spécifiques aux métiers concernés par le support de production, en revanche, le « livret de suivi de compétences clés, savoirs de base et comportements » est globalement commun à l'ensemble des métiers et activités.

Des « guides d'apprentissage » pour accompagner les salariés à l'accès aux comportements et aux connaissances de base par la réalisation des tâches professionnelles. Afin de mettre en œuvre une méthode pédagogique active, facilitant l'individualisation des apprentissages, CHANTIER Ecole accompagne les encadrants dans l'écriture de « guides d'apprentissage ». Outre le fait d'apporter des repères méthodologiques à l'encadrant formateur pour transformer une tâche professionnelle en séance d'apprentissage, le guide d'apprentissage permet au salarié :

- D'être guidé dans son apprentissage tout en réalisant une tâche professionnelle,
- De développer des capacités d'apprentissage en se rendant acteur de son apprentissage,
- De développer des comportements et des savoirs de base,
- D'acquérir de l'autonomie.

Des « fiches d'expérience professionnelle » pour accompagner les personnes dans l'expression et la valorisation de leurs acquis. Elles permettent à la personne de présenter et valoriser simplement son expérience à partir d'exemples concrets développés sur le chantier ou en entreprise, en mettant en exergue les compétences acquises (compétences et/ou capacités professionnelles, compétences clés).

Des supports « d'attestation de compétences professionnelles » pour faciliter la synthèse et la formalisation des compétences acquises en situation de travail. Les activités du chantier permettent aux salariés d'acquérir et de mettre en œuvre des capacités qui se traduisent par le développement de compétences professionnelles. Si l'observation et l'évaluation de ces capacités et compétences professionnelles par l'encadrant formateur ont été possibles tout au long du chantier à partir des différents livrets de suivi, nous devons toutefois être en mesure de faire une synthèse des compétences professionnelles acquises par l'apprenant à l'issue du chantier-école. Pour ce faire

CHANTIER Ecole propose un support « d'attestation de compétences professionnelles ». La somme des compétences professionnelles attestées dans cet outil constitue une mesure d'écart entre un certificat de compétences professionnelles et les acquis de la personne. Un parcours adapté en formation et/ ou en immersion en entreprise pourra contribuer à combler cet écart.
L'ESPAS et La Ferme des Vanneaux sont en cours de finalisation de ces outils permettant la capitalisation des acquis de la personne et l'optimisation de l'accompagnement des salariés en insertion. Ils permettront l'évaluation et l'attestation des compétences acquises tout au long de son parcours en ACI et de garder une trace des actions réalisées et des compétences développées. C'est un moyen de valorisation des acquis pour faciliter :

- L'écriture d'un curriculum vitae, préparation à l'entretien,
- La télé-candidature,
- La préparation d'un entretien avec un employeur potentiel,
- L'élaboration d'un parcours de formation complémentaire,
- L'accompagnement vers la certification des compétences professionnelles,
- Donc l'entrée sur le marché du travail classique.

Ces outils devraient être finalisés au cours du 2ème semestre 2016.

Dans le cadre de la démarche CQP, un prochain chantier va s'engager au cours du 1er trimestre 2016 : 3 salariés seront sélectionnés à l'ESPAS, avec lesquels sera testée l'évaluation de compétences. La nature et le rythme des rencontres pour les entretiens d'évaluation sont à définir (Référent Socio-Professionnel seul, Encadrant Technique seul, Référent Socio-Professionnel avec Encadrant Technique et salarié en CDDI). Les compétences à valoriser seront sélectionnées et les référentiels métiers ou formation qui nous semblent les plus appropriés seront choisis. A l'issue de cette démarche, une attestation de compétences sera élaborée. Cette phase test sera analysée, amendée, corrigée et sera généralisée aux autres salariés en insertion.

Projets pour 2016 :

- Formation Sauveteur Secouriste du Travail,
- Bus buccodentaire à l'ESPAS,
- Intervention des spécialistes de La Sauvegarde du Nord du Pôle Addictologie,
- Intervention de l'Agence Nationale de Prévention en Alcoologie (ANPAA) et du Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA),
- Reconduction de notre participation aux forums santé de Roost-Warendin et à celui de Lambersart « Bien dans son corps, bien dans son assiette ».

4. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Salariés permanents : 9 ETP Salariés en insertion : agrément pour 37,1 ETP de CDDI d'Insertion, 81 personnes accueillies en 2015
Qualifications des salariés permanents	L'accompagnement des personnes en insertion est assuré pour chaque activité par un professionnel qualifié nommé « encadrant technique ». L'encadrement tient compte des contraintes de la production, favorise l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être et assure ou oriente la personne vers un accompagnement social adapté à ses difficultés.

	A l'ESPAS, chaque salarié bénéficie également du concours d'une Conseillère socioprofessionnelle afin d'inscrire l'étape ACI dans le projet global d'insertion sociale et professionnelle de la personne, dans la continuité du parcours garanti par le référent du PLIE. Pendant toute la durée du contrat, l'accompagnement porte à la fois sur la résolution des difficultés d'insertion sociale (santé, logement, ressources...) et sur la montée en professionnalisation par l'acquisition ou le développement de compétences techniques et la montée en qualification par la formation professionnalisante, voire qualifiante. Cet accompagnement est par ailleurs concerté et articulé avec le référent de parcours de manière à assurer une cohérence des actions. L'administration de l'opération est assurée par une secrétaire, l'équipe est animée par un chef de service. Enfin, un Directeur de l'Insertion Professionnelle et de la Qualification dirige depuis août 2014 les deux ACI de la Sauvegarde du Nord. Les qualifications représentées à l'ESPAS sont donc : - 5 Encadrants techniques - 1 secrétaire - 1 Conseillère d'insertion professionnelle - 1 Chef de service - 1 Directeur
Qualifications des salariés en insertion	Agent de service
Accueil de stagiaires	- Convention de stage (ou d'immersion) avec d'autres établissements de la Sauvegarde du Nord afin de permettre à leurs publics accompagnés de connaître le milieu de travail et de vérifier leurs capacités à travailler - Conventions de stage et d'accueil avec des personnes d'autres dispositifs de formation : l'ESPAS a accueilli : o Espaces verts : ▪ Un jeune de Vitamine T pour une découverte des métiers (1 semaine) ▪ Un jeune de la MECS de VEVIGNE (1 mois) ▪ Deux jeunes du Club de prévention de Lambersart (une semaine chacun) ▪ Trois stagiaires de l'ITEP de Lille (accueil à la demande de l'éducateur référent, à la journée) o Jardin d'animation ▪ Deux étudiantes de l'AFPA dans le cadre de

	l'obtention d'un diplôme de Conseillère d'Insertion Professionnelle (jardin d'animation, 1 mois) ▪ Un stagiaire pour devenir encadrant technique (Jardin d'animation, 2 semaines) o Bâtiment ▪ Une personne qui préparait sa sortie de la prison de Bapaume (2 semaines) o Nettoyage des locaux ▪ Un jeune de la MECS de VEVIGNE (1 mois) ▪ Deux stagiaires de la Mission locale MNO pour une découverte des métiers (2 semaines) ▪ Un stagiaire du Pôle de la Protection de l'Enfance de la Sauvegarde pour une mise en situation professionnelle (2 semaines) o Une stagiaire de MASTER 2 en Management de l'innovation **L'accueil de services civiques de la Mairie de Lambersart** Après une semaine d'intégration, l'ESPAS intègre depuis 2013 des jeunes volontaires en Service Civique mis à notre disposition par le SIVOM de la Métropole Nord-Ouest via la Ville de Lambersart. Depuis le début de l'action en 2013, 9 ont été accueillis. Ils participent aux tâches quotidiennes des chantiers et mènent à bien des projets individuels : créations de nouvelles animations (peinture sur bois, recyclage de certains matériaux, …), nettoyage et réaménagement de la mare, aide à la recherche d'immersions… Cet accueil est fructueux tant pour les salariés en insertion de l'ESPAS que pour les jeunes.
Formations 2014	Les salariés permanents cités ci-dessus se professionnalisent régulièrement. En 2015, 4 personnes ont suivi les formations indiquées ci-dessous : Réussir son Chantier Ecole, 2 participants Formation FSE, 2 participants, Paie, 1 participant, Formation HACCP, 1 participant, Développer une culture Prévention des Risques Professionnel et création d'un document unique, 1 participant, LEA, 2 participants

5. PERSPECTIVES 2016

POUR LA FERME DES VANNEAUX :

Projet de restructuration de la Ferme

Plus que jamais sur le territoire du Douaisis, il est nécessaire d'accroître le potentiel de ce dispositif pour permettre aux salariés en insertion de s'adapter aux évolutions du monde économique. L'ancrage territorial est déterminant puisqu'il permet également aux salariés de « s'accommoder » avec la réalité de leur contexte socio-économique. L'ancrage territorial est à la fois structurant et dynamisant, puisqu'il permet d'inscrire notre action dans un contexte socio-économique, tout en développant notre identité propre. Pour rayonner sur son territoire, la Ferme doit se recentrer sur son cœur d'activité tout en s'inscrivant sur son territoire.

L'ambitieux projet de restructuration de la Ferme nous permet de changer d'échelle et de diversifier nos activités et donc notre capacité à développer notre clientèle. Les activités de la Ferme, le retour à la terre et à la production nous amènent à penser un projet de réaménagement en profondeur pour rendre attractif et productif son parc et ses bâtiments. Ce travail ne peut s'envisager sans un « master plan » qui permet de redessiner les activités de la Ferme et de projeter avec ambition notre projet de développement.

Le changement d'échelle passe par :

- L'ancrage territorial et le maillage avec l'écosystème local,
- L'attractivité et l'image qu'elle renvoie auprès des habitants, de ses clients et de ses partenaires,
- La réorganisation de ses activités et le renforcement de son offre de services.

Les axes de développement :

- La production maraichère et son modèle économique – le développement de la vente en circuit court, la production de produits transformés,
- La ferme pédagogique et le parcours des visiteurs – un programme d'activité ouvert sur les questions ludiques de développement durable et de citoyenneté,
- La reconstruction et le réaménagement de la Ferme – un parc et une architecture, un lieu ouvert en phase avec les activités développées et qui assoit notre identité,
- Le renouvellement des appels d'offres des ENS du Douaisis et du Denaisis,
- Le développement du Chantier nettoyage de locaux,
- Le projet de développement du Chantier restauration traiteur dans une nouvelle cuisine professionnelle.

Le développement des activités :

- La culture maraichère (équipe de 12 CDDI et d'un encadrant technique)

Ce secteur assure la production des légumes et des fruits utilisés pour l'élaboration des repas des salariés en insertion. Cette production assure également l'approvisionnement du point de vente situé à l'entrée de la Ferme ainsi que la vente de paniers de légumes. Sur le secteur Lillois (38 clients au siège de l'association) exportant ainsi le « fruit » de notre travail en dehors du secteur de la Ferme.

- Une échoppe :

Le projet qui démarrera au 1er trimestre 2016 est de transformer le petit magasin de la Ferme en échoppe avec une vitrine côté rue, afin de favoriser la curiosité du public. Ce magasin tourné vers la ville va permettre de développer un accompagnement professionnel sur les métiers de la vente.

L'implantation d'une « ruche qui dit oui » au 1 er trimestre 2016 va nous permettre de travailler sur la question du circuit court en créant un réseau avec des producteurs locaux qui vendront leurs produits dans notre Ferme. Ce projet permettra aux salariés de rencontrer, d'échanger avec ceux-ci et de proposer un panier diversifié de produits frais et transformés. Ces rencontres pourront être fructueuses. L'expérience du marché de Lille de cet été conforte ce renouvellement en agrémentant des produits du chantier restauration. Ces métiers de la vente, du marché, de la pesée de légumes sont tout à fait accessibles à nos salariés.

- Le développement de l'atelier animation-élevage (équipe de 12 CDDI et d'un encadrant technique)

La Ferme des Vanneaux doit proposer un véritable parcours pédagogique pour les enfants et les adultes.
Les salariés en insertion travaillant sur cette activité sont en charge de l'entretien du site, du bien-être des animaux. Ils accueillent le public en direct et cela constitue en soi un véritable levier de transmission de savoirs propice au développement de la confiance en soi.

- Le parcours pédagogique proposé aux visiteurs se construit avec les structures partenaires et s'articule autour d'un projet pédagogique adapté. Sont privilégiés lors des visites, l'éveil, le contact par le toucher, la découverte des saveurs et du goût, le rapport à la nature et à la terre….

Le public accueilli : scolaires, périscolaires et centres de loisirs, foyers de vie et établissements spécialisés, instituts spécialisés accueillant des publics en situation de handicap …
Les visites se déroulent soit sur la journée soit sur une demi-journée et comprennent les activités suivantes : Découverte des animaux de la Ferme, Activités autour de l'alimentation : fabrication de pain, soupes, dégustation de fruits et légumes frais ; Plantation de fruits et légumes ; Jeux éducatifs.
En 2016, la dissociation du chantier cultures maraichères du chantier animation –élevage permet à l'encadrant, animateur de formation, de ce chantier de développer des outils pédagogiques, des animations… ; en lien avec les CDDI et de promouvoir les activités du chantier hors des murs de la ferme : animations dans les écoles, sur la ville, participations à des événements du territoire, comme Gayant Expo en 2015. Les habitats animaliers vont être transformés, améliorés afin de mettre en valeur la visite du site. Il est primordial de retravailler notre plaquette d'information, les animations proposées.

- Les Espaces Naturels Sensibles (équipe de 15 CDDI et un encadrant technique)

En avril 2016, nous devrons répondre aux appels d'offres des ENS du Douaisis et Denaisis. Le travail avec les gardes départementaux est reconnu et apprécié.

- Les espaces verts (équipe de 24 CDDI et un encadrant technique)

Les chantiers sont diversifiés : conventions avec le Département du Nord, le conservatoire des sites naturels du NPDC, Région Scarpe Escaut pour les ENS ; conventions avec UFCV, ville de Roost-Warendin pour de l'entretien. Le calendrier 2016 est déjà programmé pour l'ensemble des conventions.

- La restauration –traiteur / nettoyage de locaux (12 CDDI en restauration et 9 CDDI en nettoyage de locaux soit 21 CDDI)

Afin de développer l'activité, il nous semble important de distinguer ces 2 activités car il s'agit de 2 métiers distincts :

- Le développement du chantier nettoyage et entretien des locaux

- Dans le cadre d'un échange de bonnes pratiques l'encadrant technique de l'ESPAS (second ACI de la Sauvegarde du Nord) chantier nettoyage de locaux, viendra former les CDDI et leur apporter les gestes et postures nécessaires. Actuellement, des conventions d'entretien existent avec le CHRS les Tisserands et la Maison Relais de Roost-Warendin. Des projets sont en cours de discussion avec l'ITEP du Douaisis. Des réponses à des appels d'offre dans ce domaine seront étudiées. Des formations spécifiques au nettoyage sont prévues.
- Un projet de relocalisation de notre atelier cuisine restauration-traiteur

Un projet de relocalisation à Sin Le Noble où l'atelier bénéficiera d'une grande cuisine professionnelle aux normes en vigueur. Ce nouvel élan professionnalisera davantage notre accompagnement en direction des salariés en Insertion. Cette cuisine va nous permettre de développer tous les métiers de bouche, livraison de plateaux-repas, service traiteur, livraison de plats préparés, achalandage de La Ruche qui dit Oui… Pour ce projet, un dossier FDI sera déposé pour professionnaliser nos équipements et acquérir un second camion frigorifique. Par ailleurs, cette démarche de professionnalisation porte déjà ses fruits puisque les sollicitations des entreprises augmentent sensiblement au dernier trimestre 2015.

La refonte des équipes en 2016 :

Intitulé de l'activité	**Nombre de postes**	**Nombre ETP**
Animation –élevage	12	8,90
Cultures maraichères	12	8,90
Espaces verts	24	17,82
Espaces naturels sensibles	15	11,40
Restauration –traiteur nettoyage de locaux	21	15,60
Total :	**83**	**62,64**

Une démarche formalisée par Objectifs – un axe fort vers les entreprises et le tissu économique :

Actions	**Objectifs et Partenaires**
Immersion en entreprises Visites d'entreprises avec l'ASP, envoi de lettre de motivation, prises de rdv téléphoniques	40 immersions entreprises
Agréments de la FDV pour les TIG Permettre à 5 CDDI de réaliser le TIG en vue de favoriser leur insertion professionnelle	SPIP
Rencontres avec des professionnels à la FDV 3 rencontres par trimestre de professionnels de domaines divers : social, médical, vente, animalier, artisan…	Entreprises ou Institutions
Rencontre avec d'autres SIAE : Echanges, actions communes, suite de parcours…	Structures IAE Une convention de partenariat en cours avec le groupe Vitamine T
Visites d'entreprises réalisées par les ASP et des CDDI en vue d'immersions, d'emplois…	8 visites
Visites de centres de formation	8 visites

Réalisées par les ASP et des CDDI facilitant les entrées en formation	
48 heures pour l'Emploi sept 2016	Un rallye organisée avec près de 50 personnes (jeunes et adultes de la SDN sur 2 jours)

Action	Partenaires
Action sur la mobilité	Plateforme Mobilité du département 3 ateliers de 2/3 séances (2h) pour découvrir les transports Douaisis et effectuer une sortie culturelle
Action menée sur le logement	ADIL, SOLIHA 2 réunions d'information de 2h sur l'année
Action menée autour de la santé : Forum santé, interventions CSAPA, SPS …	Comité de pilotage des partenaires santé du Douaisis de la FDV (14 partenaires) et Forum Santé ouvert à tous Calendrier défini
Formation Sauveteur Secouriste du Travail	2 séances initiales tous les 2 mois soit à chaque fois 20 personnes formées
Action menée sur l'estime de soi, la confiance en soi, le bien être…	Travail en lien avec une socio esthéticienne
Action théâtral : gestion du stress, simulation entretiens d'embauche…	Médiateur Culturel du département
3 bourses aux vêtements	Mobilisation pour la préparation

Les partenaires (emploi, formation, santé, logement…) sont impliqués dans tous les projets portés par la Ferme des Vanneaux. Nous espérons développer un partenariat plus important avec le SPIP pour l'accompagnement au retour à l'emploi des salariés ayant des problèmes de justice, dans la mise en place de Travaux d'Intérêt Généraux (TIG). Le partenariat avec la Direccte, Pôle Emploi, le Département, s'est davantage renforcé cette année au travers de temps d'échanges et de travail.

POUR L'ESPAS :

La priorité 2016, récupérer le nombre de postes initialement conventionnés (soit 37,14 ETP)

Avant 2011, l'équipe de nettoyage de l'ESPAS travaillait 24h par semaine sur des créneaux compris entre 08h00 – 12h00 et 13h00 – 16h00. A partir du 1er janvier 2011, les salariés ont commencé plus tôt, à partir de 6h30, et ne travaillaient généralement que deux après-midi par semaine. Ce décalage horaire nous permettait de :

- Nettoyer chez certains clients des locaux vides d'occupants,
- Rapprocher les salariés des conditions réelles d'exercice d'une activité de nettoyage des locaux dans une entreprise classique.

Fin 2014, tous les créneaux du matin ont été occupés, plus particulièrement ceux du tout début de matinée. L'idée de créer une activité d'après-midi/début de soirée (13h00 – 20h45) a donc émergé. Les représentants du personnel ont été avertis de cette éventualité. Nous avons expérimenté auprès

de quelques clients cette organisation avec deux salariés volontaires, pendant plusieurs mois jusqu'en mai 2015. Les avantages étaient les suivants :

- Pas de nouveaux investissements nécessaires car l'équipe réutilise le matériel du matin,
- Cela nous a permis de récupérer des créneaux sur des locaux vides de personnes ou en passe de l'être.

Parallèlement au mois de mai 2015, nous avons lancé le recrutement d'un encadrant technique nettoyage nécessaire pour encadrer une des 2 équipes.

Afin de protéger les salariés, les choses suivantes ont été actées :

- Pas d'horaires fractionnés dans la mesure du possible (maladie par exemple), les salariés étant soit du matin, soit de l'après-midi sur une même journée,
- Strict respect des 11h00 entre la fin de la prise de poste et le début d'une autre,
- Le choix d'appartenance à une des deux équipes se fait sur la base du volontariat, les personnes pouvant choisir d'être du matin, de l'après-midi ou des deux en alternance.

L'ESPAS début 2015 était conventionné pour 37,14 ETP, répartis dans les différents chantiers. La création d'une activité nettoyage de 2ème partie de journée a donc été validée avec 7 salariés en insertion et de nombreux nouveaux clients se sont manifestés.

Cependant, fin mai 2015 nous nous sommes aperçus que seulement 33,24 ETP nous étaient alloués. En date du 02 juin, par mail, nous avons évoqué cet état de baisse à la Direccte, état qui nous a été confirmé quelques jours après par courrier. Cette perte de postes nous a obligé à revoir notre organisation générale en transférant des postes d'une activité à l'autre et en arrêtant le recrutement de l'éducateur technique.

Nous souhaiterions en 2016 être de nouveau agréé pour 37,14 ETP pour les raisons suivantes :

- Nous sommes engagés dans des actions de montée en qualification de nos publics (cf. démarche CQP) ou dans des formations de reconnaissance des savoirs de base toutes, très chronophages, les personnes ne pouvant alors pas travailler dans le même temps.
- Nous avons comme objectifs d'améliorer l'accès à l'emploi en augmentant très fortement le nombre de période de mise en situation en milieu professionnel (20 en 2016 contre 8 en 2015), et en permettant à des salariés de visiter 4 entreprises et 4 organismes de formation.
- Notre carnet de commandes de travaux à réaliser en 2016, déjà signés ou en passe de l'être, nécessitent la totalité des 37,14 ETP : sans être exhaustif, on signalera les travaux de peinture à réaliser dans le cadre d'une clause d'insertion pour l'entreprise DUMEZ, les nouveaux projets actés dans la nouvelle convention triennale 2016-2018 avec le CCAS de Lambersart (mobilité inclusive, nouveaux services en direction des personnes fragiles ou dépendantes…), les travaux de rénovation de bâtiments pour la SNCF…
- Il s'agirait aussi de confirmer la création d'une équipe de nettoyage d'après-midi/début de soirée.

Ainsi, revenir à un nombre d'ETP conforme à notre agrément initial nous permettrait certes de répondre à ces obligations mais également à permettre à plus de personnes une montée en qualification par le biais de la transmission de savoir-faire, savoir-être et compétences techniques leur permettant une meilleure insertion dans la cité pendant leur prise en charge et, à l'issue de celle-ci, une forte probabilité de retrouver un emploi.

L'établissement d'une nouvelle convention triennale entre l'ESPAS et le CCAS de Lambersart

Dans la continuité de la précédente (2012-2014) et après une année transitoire (2015), il s'agit de finaliser une nouvelle convention triennale 2016-2018 afin de renforcer notre partenariat avec le CCAS de Lambersart. Les programmes d'actions de cette nouvelle convention se déclinent de la manière suivante :

- Inclusion professionnelle et développement durable

Proposer des animations autour du développement durable dans trois lieux : Jardin d'animation et de découverte, Clos Saint-Pierre et la nouvelle Serre.

Réaménager les 5000 m² du Jardin d'animation avec une logique de zones : Aquatique, Cultures, 5 sens, Sauvage et/ou gestion différentiée, Scientifique.

Réfléchir à la création d'un lieu d'accueil et de formation aux nouveaux métiers du développement durable.

- Inclusion dans la Cité, Collecte citoyenne des déchets verts

La collecte : Etre un vecteur de développement d'activités commerciales : Création d'un groupe de travail pour évaluer le service rendu, analyser les besoins en services non concurrentiels, organiser une campagne de communication.

Mieux vivre ensemble : avoir un autre regard sur l'insertion.

- Inclusion dans la Cité : Nouveaux services, nouvelles solidarités

Analyse des besoins.

Concertation avec les acteurs du territoire.

Réflexion sur de nouveaux services dits de proximité :

- Mobilité dans la cité,
- Accompagnement adapté pour maintien à domicile et réalisation de services pour personnes en situation de fragilité : petits travaux de maintenance et d'entretien

- Inclusion sociale et développement local : Priorité à la santé, au bien-être et à la sécurité :

Participer et préparer au Forum « Bien dans son corps, bien dans son assiette » du vendredi 14 octobre 2016 organisé par le Café des Parents de la Mairie de Lambersart. Créer un jardin partagé : avec le Centre Social Lino Ventura et le Café des parents en charge de cette action, il s'agit d'apporter à des habitants du Quartier du Pacot-Vandracq de Lambersart notre expertise en termes d'aménagement de jardin, techniques de jardinage ou création d'outils spécifiques tels un composteur ou un récupérateur d'eau de pluie. Permettre aux salariés d'avoir accès aux dispositifs de droit commun de prévention, de santé et de soins avec l'aide plus particulièrement du Service de Prévention Santé du département du Nord. Former des salariés en Sauveteur Secouriste du Travail.

- Citoyenneté : Continuer à accueillir des jeunes en service civique du SIVOM de la Métropole Nord-Ouest.

Un ancrage territorial plus marqué et un rapprochement du tissu économique

L'objectif est de permettre aux salariés en insertion d'accéder au marché ordinaire de travail.

Les actions à mettre en place se déclinent de la manière suivante :

- Augmenter les sorties vers l'emploi et la qualification par :

- Des visites d'entreprises (4) et d'Organismes de Formation (4) et une augmentation du nombre d'immersions (20) afin que les personnes prennent conscience de la réalité de l'activité économique.

- La certification et la montée en qualification : démarche CQP et attestation de compétences, mécanisation des activités, activation du Compte Personnel de Formation.
- La mécanisation des activités afin de rapprocher nos activités de celles des entreprises ordinaires et d'augmenter la rentabilité des chantiers.
- Le rapprochement avec les Centres de Formation des Apprentis (CFA) et les Centres de Formation Professionnelle Pour Adultes (CFPPA), celui de Lycée horticole de Lomme par exemple.
- La signature de conventions de partenariat avec d'autres SIAE afin de permettre à des salariés en insertion de l'ESPAS de poursuivre leur trajectoire vers l'emploi classique par un passage dans une autre SIAE (cf. la notion de filialisation).

- Créer de nouvelles activités :
- Renforcer l'équipe de nettoyage de fin d'après-midi / début de soirée.
- Se positionner sur le créneau de la « mobilité inclusive. »
- Créer de nouveaux services en direction de personnes dépendantes et/ou en fragilité : petits travaux de maintenance et d'entretien.

- Renforcer la lisibilité de l'action de l'ESPAS
- Création de nouveaux outils d'accueil, d'évaluation et de communication : plaquettes présentant l'offre de services, cartes de vœux spécifiques à l'ESPAS, enquêtes de satisfaction clients…
- Création de nouveaux réseaux sociaux, économiques et de proximité afin de présenter notre offre de services, valoriser le travail des salariés de l'ESPAS, renforcer l'ancrage territorial.
- Port de « tenues professionnelles » afin de créer une identité professionnelle et rendre visible le travail réalisé.

Autres projets pour 2016 :

- Rencontres avec les principaux prescripteurs : petits déjeuners…
- Rencontres régulières avec les conseillers Pôle Emploi de l'agence de Lomme. Participation à des « Info coll ».
- Rencontres avec les conseillers SPIP…

D. DIRECTION ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE

Le Dispositif Accompagnement Ambulatoire est composé de 3 services, qui visent à intervenir auprès des usagers dans leur environnement, afin qu'ils trouvent ou retrouvent une place dans la cité, qu'ils recouvrent une dignité. Pour certains cela commence par le logement, pour d'autres par l'accès aux droits ou aux soins, dans l'objectif, à terme et selon leurs capacités, d'accéder à l'emploi. Cela passe également par un accompagnement à la parentalité, la citoyenneté, dans une orientation de prévention.

A partir du potentiel de chacun, des compétences, des capacités individuelles et d'un accompagnement adapté permettant à la personne d'exprimer ses difficultés et d'identifier les moyens à mettre en œuvre, nous amenons chacun à trouver des ressources pour surmonter les freins à son insertion.

Le travail en partenariat est un axe essentiel dans la mise en œuvre des différents projets. Les accueils et accompagnements proposés doivent favoriser une autonomisation des personnes, qui passe par la connaissance et la mise en lien avec les structures adaptées.

- **Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et l'Autonomie (SISAA)**

Intervenant sur les Directions Territoires de Lille, Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys, Douai. 1037 personnes accompagnées dans les différentes activités.

→1 directeur – 17 salariés (CESF, ES, Psychologue, Esthéticienne Médicosociale, Infirmière).

- **Service Maisons Relais/Pensions de famille**

4 maisons relais à Lille, Lambersart, Roubaix et Roost-Warendin, soit 70 logements pour 74 personnes.

→1 chef de service – 8 hôtes (Conseillère en Economie Sociale et Familiale –CESF, Moniteur Educateur, Esthéticienne Médicosociale, Educateurs Spécialisés - ES, Travailleur Social).

- **2 Lieux d'Accueils Parents-Enfants- LAEP (Maisons Arc en Ciel)**

Implantés sur les communes de Lille et Lomme.

Pour ces 2 services, l'objectif est de faire travailler ensemble les différentes équipes des différents territoires, de mettre en œuvre des stratégies de travail en commun et d'harmoniser les pratiques tout en tenant compte des spécificités de chacun et des territoires.

Création en 2015 d'un « LAEP Mobile » dont l'objet est d'aller à la rencontre des enfants et des parents dans des structures d'hébergement.

→2 coordinatrices – 8 accueillants – 1 bénévoles.

Pour les maisons relais, l'année 2015 a été marquée par :

- La préparation d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre La Sauvegarde du Nord et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) concernant la gestion des 4 Maisons relais. Ce CPOM s'est finalisé début 2016 par la signature des 2 parties.
- La mise en œuvre d'une commission d'admission commune aux 3 maisons relais de la métropole Lilloise permettant un meilleur équilibre de la population dans chaque maison relais
- La poursuite de la réorganisation de l'équipe maison relais avec un nouveau fonctionnement impulsant des dynamiques transversales,

Le CPOM du Pôle inclusion Sociale est conclu pour toutes les structures d'hébergement, les maisons relais/Pensions de Famille, les CAVA et le dispositif d'accompagnement des publics spécifiques (Roms et gens du voyage). Les activités concernées sont celles du secteur Accueil Hébergement Insertion, suivies par la DDCS du Nord, qui sont financées par le programme 117.
Pour les maisons relais, le CPOM fixe les objectifs à courts et moyens termes pour les 5 ans à venir :

- Stabiliser la procédure d'admission. (Formalisation des modalités de travail avec les SIAO).
- Equilibrer, dans le respect du cahier des charges, le peuplement des Maisons relais.
- Assurer la sécurité des résidents.
- Positionner la maison relais/Pension de Famille dans un parcours résidentiel et favoriser un "turn-over" (accès à un logement classique, à des structures adaptées).
- Développer le partenariat (gérer les situations complexes avec le droit commun).
- Favoriser l'expression des usagers.
- Former les hôtes sur les questions de santé, de perte d'autonomie, de fin de vie.

Pour les LAEP, l'année 2015 fut l'année des renouvellements des conventions pour 4 ans, mais aussi de départs des bénévoles présents de longue date. Ces départs ont nécessité des recrutements et une réorganisation générale, à inscrire parallèlement dans un projet de glissement de l'activité LAEP vers le Pôle Médicosocial qui se finalisera en 2016. Cette année a aussi été marquée par un développement des activités et un changement de posture par la création du « Mobilaep », l'idée générale de ce projet étant d'aller à la rencontre des enfants et des parents dans les structures d'hébergement. Cette action a obtenu le prix de l'innovation de la CAF du Nord. Une recherche de développement sur la ville de Lomme est en cours de préparation. Ce développement est rendu possible en raison de la reconnaissance du travail réalisé et de l'intérêt partagé par les différents acteurs du territoire.

Concernant le SISAA, de multiples changements ont conduit à modifier le fonctionnement et l'activité du service, parmi lesquels :

- Le départ de la chef de service dans le cadre de la réorganisation du service,
- L'arrêt de l'activité sur la Direction Territoriale de Valenciennes en raison d'une modification des orientations du PLES qui ne pouvaient correspondre au projet du service,
- L'arrêt de l'action d'accompagnement socio-juridique des familles en lien avec l'UT de Lille Moulins, action menée depuis près de 10 ans,
- La nécessité de s'adapter à de nouvelles formes d'accompagnements et plus particulièrement à la référence qui remettait en cause un des critères du projet : « la libre adhésion ». Sur ce point, l'équipe a eu la capacité de transformer cet impératif de la contractualisation en un outil d'accompagnement,
- La prise en compte des modalités exigées par la programmation FSE, et plus particulièrement la signature des présences.

Le recours au FSE est l'événement remarquable de 2015. D'une part, par l'acceptation et la validation de l'exercice 2013, et d'autre part par la validation des projets 2014 et 2015. Ces réponses positives signifient une mise à l'équilibre du service, objectif poursuivi de longue date. Dans le même temps l'accompagnement socio-esthétique qui avait perdu de son allant a retrouvé de l'envergure par la mise en œuvre d'activités plus diversifiées, plus en lien avec les partenaires et avec des objectifs orientés et partagés.

D.1. SISAA

En mai 2014, suite à la réorganisation du Pôle Inclusion Sociale, les SISAA et SISAA Sud qui regroupaient 5 territoires (Directions Territoriales de Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys, Lille, Valenciennes, Cambrai, Douai) sont réunis sous une même chefferie de service et forment, avec les Maisons Relais et les LAEP, le Dispositif Accompagnement Ambulatoire. Pour le SISAA, il s'agira de former une seule équipe et d'harmoniser les pratiques. L'équipe est composée de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés ; conseillers en économie sociale et familiale), d'une infirmière, d'une esthéticienne médicosociale, et de psychologues.

En septembre 2014, la mise en œuvre du PDI 2014-2017 induit une modification des pratiques, des modes de prise en charge. Le SISAA répond aux appels à propositions sur l'ensemble des territoires dans le souci de répondre aux exigences et besoins analysés avec les « Pôle de Lutte contre les Exclusions et promotion de la Santé » (PLES), et dans le souci de maintenir l'activité. La décision est prise d'arrêter l'activité sur le territoire de la DT de Cambrai.

A compter de janvier 2015, les nouvelles méthodes de travail sont à l'œuvre. Nous constatons cependant une difficulté à atteindre nos objectifs, du fait d'une baisse des orientations vers le SISAA (pour les actions de référence renforcée). La logique de file active, l'augmentation du ratio d'accompagnements a pour conséquence le maintien des effectifs par les référents qui font l'accueil des allocataires et exercent la référence insertion, malgré les informations et actions menées auprès de ces partenaires pour présenter le SISAA et son accompagnement.

Le SISAA a su s'approprier les pratiques de la contractualisation, a pu transformer le Contrat d'Engagement Réciproque (CER) en outil d'insertion de façon à maintenir un accompagnement de proximité. Le SISAA a su préserver son identité, sa spécificité. Nous avons pu vérifier que le sens de notre action, la philosophie du projet restait possible dans les nouvelles orientations et les nouvelles pratiques.

Plusieurs demandes de financement du Fonds Social Européen (FSE) ont abouti ou ont été instruites pendant l'année 2015. Avec l'appui du cabinet YTES, les projets 2014 et 2015 ont, quant à eux, tous été validés au dernier trimestre 2015. Le recours au FSE représente une nouveauté pour le SISAA, qui doit s'adapter aux exigences que cela implique, la programmation 2014/2020 prévoyant notamment d'autres formes d'évaluations des services rendus aux personnes. Si depuis deux années le service se met au diapason des offres, aujourd'hui il est indispensable de ne plus s'adapter, mais d'anticiper et faire évoluer notre projet de service.

1. ACTIVITE 2015

En 2015, le service reconduit ses projets sur l'ensemble des territoires, jusqu'au mois d'avril 2015 où la décision est prise d'arrêter notre activité sur la Direction Territoriale de Valenciennes au regard des orientations prises par le PLES (plus de correspondance avec un projet de prise en charge global, essence du SISAA). Dans le même temps, en accord avec la DT de Lille, le service propose un accompagnement socio-esthétique et fait évoluer son offre sociale. Par ailleurs, l'action d' « accompagnement sociojuridique des familles en difficultés » s'arrête en début d'année.

Les activités du SISAA

Les objectifs du SISAA se déclinent autour de 6 axes :

- Rendre la personne actrice de son projet en l'amenant à un Contrat d'Engagement Réciproque cohérent
- Accéder aux droits, à la prévention et aux soins
- Aborder la notion de bien-être et d'estime de soi
- Réduire la souffrance psychique
- Favoriser la restauration de liens sociaux
- Favoriser un parcours emploi.

L'OFFRE SOCIALE

- **L'intervention psychosociale** (travailleur sociaux) : accompagnement psycho-social en partenariat et complémentarité avec les référents RSA. Rencontres régulières avec le référent, participation aux renouvellements des CER, accompagnements physiques, partenariat avec les structures spécialisées.
- **L'écoute psychologique (psychologue) :** mettre en mots et du sens sur certains événements de vie, aider dans la traversée d'une épreuve, lever les freins qui handicapent la vie quotidienne
- **L'estime de soi (esthéticienne médico-sociale) :** réapprendre à prendre soin de soi
- **La prise en compte de son capital santé (infirmière) :** messages de prévention, préparation et accompagnement dans les démarches de soins, lever les freins à l'accès au soin.

LA REFERENCE

Les Travailleurs sociaux deviennent référents RSA et doivent inscrire leur accompagnement dans un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) qui doit être validé par le Conseil Général.

- **La référence renforcée** est proposée s'il y a besoin d'une aide soutenue pour sortir des difficultés et avancer dans un projet.
- **La référence insertion** est proposée s'il y besoin d'une aide régulière pour concrétiser des projets et une orientation professionnelle.
- **La référence ponctuelle** est proposée pour une aide périodique pour soutenir le projet.

Le référent a l'obligation de faire appliquer les droits et devoirs de l'allocataire et de signaler au PLES en cas de non-respect des engagements, avec le risque de réduction/suspension de l'allocation.

Des activités différentes selon les territoires :

- Roubaix Tourcoing Vallée de la Lys : offre sociale avec un accompagnement éducatif/ psychosocial, psychologique. (psychologue et éducateurs)
- Lille : référence renforcée (éducateurs) et offre sociale (éducateurs, psychologue, infirmière, esthéticienne médicosociale)
- Douai : référence ponctuelle, insertion et renforcée (conseiller-e-s en économie sociale et familiale, travailleur social)

Les personnes accompagnées

Le SISAA a accompagné 1037 personnes durant l'année 2015 sur l'ensemble des 4 Directions Territoriales :

- 362 personnes sur le territoire de la DT de Douai

- 71 sur le territoire de la DT de Valenciennes
- 449 sur le territoire de la DT de Lille
- 155 sur le territoire de la DT de Roubaix-Tourcoing.

En outre, 68 personnes ont bénéficiées de l'intervention du SISAA dans le cadre de leur parcours PLIE.

L'action du SISAA est en entrée et sorties permanentes.

	DT Lille Roubaix - Tourcoing	DT Douai
Nombre d'entrées	**325**	**156**
Nombre de sorties	**221**	**164**

S'agissant d'un accompagnement global, la famille de l'allocataire (conjoint, enfant, parents, frères et sœurs) peut parfois bénéficier de l'accompagnement, ceci sans être comptabilisée.
Les motifs d'orientation sont principalement le cumul de problématiques (216) où l'on retrouve la santé, le logement, les démarches administratives.
Les autres motifs sont principalement :

- la santé (129)
- les démarches administratives (93), ce motif cache bien souvent d'autres problématiques, notamment psychologique, difficilement exprimé par les référents.
- Suivi clinique (198)
- Le logement a concerné 27 personnes comme motif principal d'orientation, toutefois de nombreuses démarchées liées aux impayés, à l'indécence ont été menées avec les personnes.

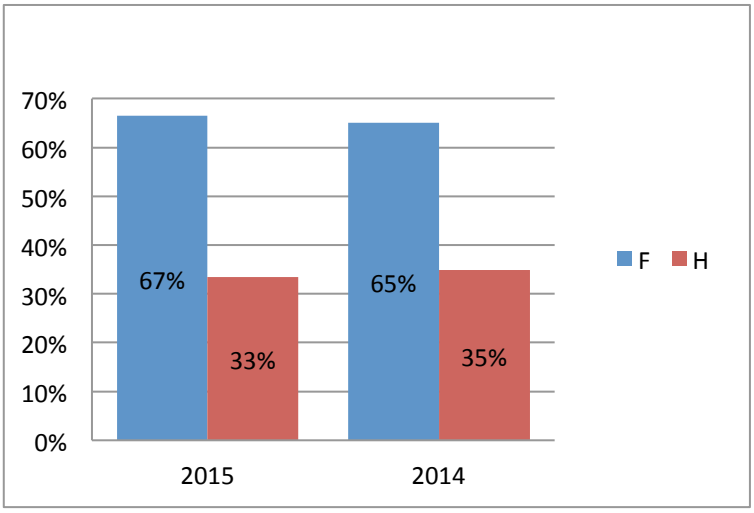

On note une quasi stabilité dans la proportion femmes / hommes, sans pour autant une parité dans les accueils.

Comme en 2014, le territoire du Valenciennois se dénote avec une forte participation de femmes (80%), les autres territoires étant dans la moyenne globale même si DOUAI présente lui aussi un nombre de femmes un peu supérieur (71%).

On note en 2015 une progression (13%) des orientations des personnes de 46 et plus. On distingue plus précisément l'orientation de femmes de plus de 40 ans (53 % ont entre 35 et 54 ans), se retrouvant seules ou l'ayant toujours été et présentant une grande souffrance qui se manifeste par des troubles du comportement. Elles ne veulent pas entendre parler de soin. Il faut prendre le temps de les accompagner vers l'acceptation d'un mieux -être possible et les amener à rencontrer le psychologue du SISAA pour une première approche vers le soin.

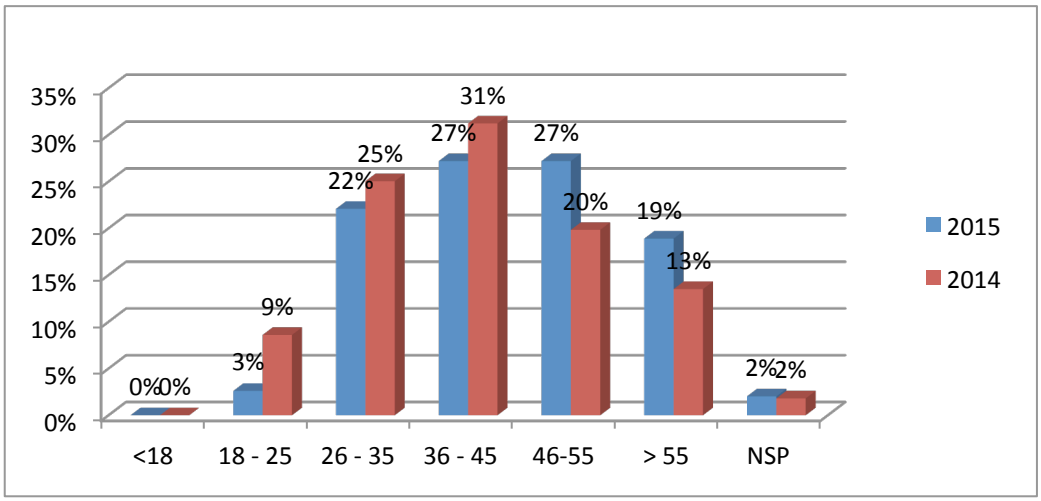

	DT DOUAI	DTML
<18	0%	0%
18 - 25	5%	1%
26 - 35	30%	17%
36 - 45	25%	29%
46-55	22%	31%
> 55	17%	21%
NSP	2%	2%

Sur le secteur du Douaisis, la proportion de personnes allocataires entre 18 et 35 ans est plus importante (35% contre 18% sur le secteur Nord), ce qui peut s'expliquer par les modalités d'accompagnement réalisées, à savoir la référence insertion, activité seulement déployée sur ce territoire. La référence insertion concerne l'ensemble des allocataires du RSA non orientés Pôle Emploi et a pour objet de définir des parcours, alors que la référence renforcée ou l'offre sociale concernent les allocataires du RSA cumulant les difficultés, ayant des parcours complexes ou présentant des troubles psychologique nécessitant des accompagnements renforcés et spécialisés.

La particularité dans l'accompagnement des jeunes est une durée de l'accompagnement est généralement plus courte mais nécessaire pour les rassurer, leur faire connaitre leurs droits, valoriser leurs compétences et les aider à comprendre les mécanismes des structures existantes. Un soutien psychologique est parfois nécessaire pour les aider à faire face au quotidien et aux « échecs » répétés.

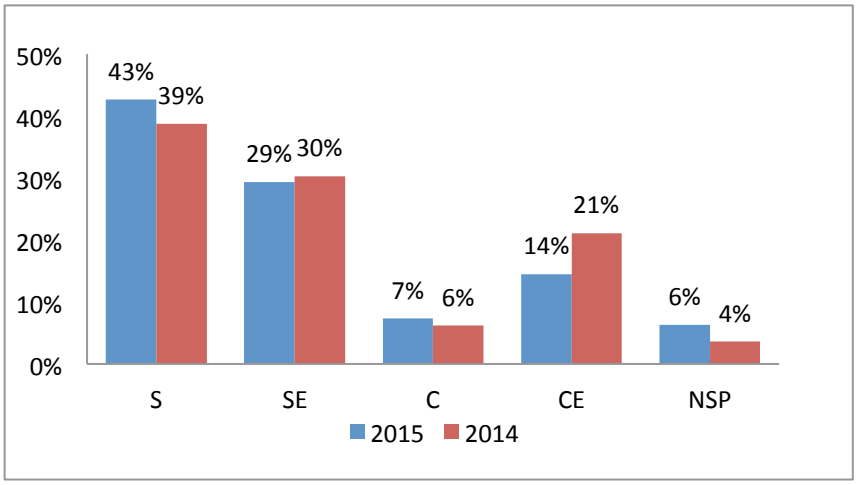

Les personnes isolées avec ou sans enfants représentent 72 % des effectifs. Ce « profil » de public correspond bien à la spécificité du SISAA, qui propose un accompagnement global, de proximité et des accompagnements physique dans les démarches, ainsi qu'une pratique de la visite à domicile permettant de créer un lien avec ces personnes isolées ne se déplaçant pas ou peu. Les accompagnements proposés en matière de santé, d'esthétique médicosociale et de suivi psychologique accentuent cette tendance. En effet, les « prescripteurs » orientent vers le SISAA des personnes présentant des troubles psychologiques, une perte de l'estime de soi ou de l'image de soi que ces modes de prises en charge peuvent améliorer. La situation familiale des personnes accompagnées est un peu différente entre Lille (53% de personnes seules contre 27% à Douai). Cela s'explique par la connaissance qu'ont les partenaires de l'activité menée sur la métropole depuis de nombreuses années, ainsi que de la présence de l'infirmière et des psychologues permettant des prises en charge spécifiques.

Le niveau d'étude correspond majoritairement à une fin de scolarité ou un niveau BEPC. Au cours de l'accompagnement, on apprend que très peu ont eu une expérience professionnelle. Cette tendance diminue en 2015 avec une augmentation des niveaux 4 et 5. Cette tendance doit être prise en compte en renforçant le travail d'insertion professionnel. Cela s'est d'ailleurs traduit en 2015 par des réorientations vers la référence insertion ou la référence socioprofessionnelle. Les niveaux d'études sont quasi équivalents chez les hommes et les femmes.

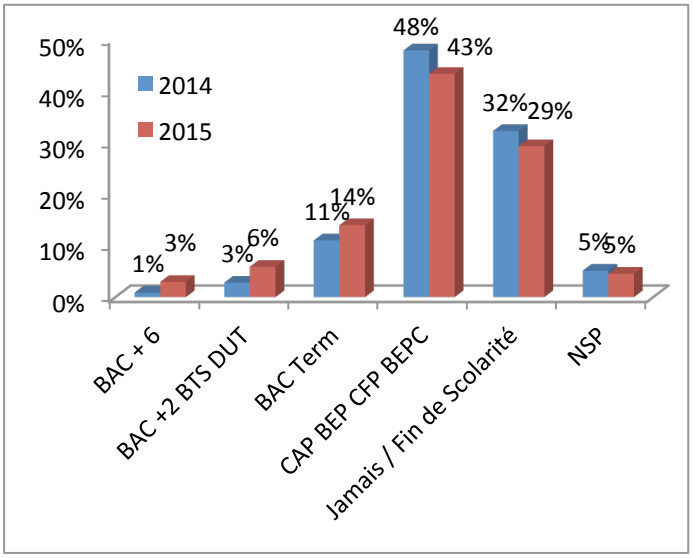

	Femme	Homme
BAC + 6	1%	1%
BAC +2 BTS DUT	2%	3%
BAC Term	12%	10%
Jamais	2%	2%
CAP BEP CFP BEPC	46%	52%
Fin de Scolarité	31%	29%

Femmes Seules avec enfants	28%
Femmes Seules	20%

En 2015, les femmes seules avec ou sans enfants ont constituées 48% de l'effectif. Ces données viennent confirmer qu'un travail, une réflexion et des actions spécifiques doivent être menées concernant cette typologie de public. Un travail est indispensable à réaliser dans le cadre de l'insertion professionnelle : les premiers freins à lever résident en effet dans les problématiques de séparation et de garde d'enfants. On note également que nombre de personnes avec enfants accompagnées par le SISAA ont, outre un référent RSA, un accompagnement dans le cadre de l'ASE ou de l'AEMO. Cela renforce l'idée que le travail d'insertion doit se réaliser en plus grande collaboration avec ces services. D'autant que les motifs d'orientations sont souvent liés à des cumuls de difficultés et plus précisément de démarches administratives, de santé, de difficultés sociales ou familiales.

Durée de l'accompagnement :

	2014	2015
moins 6 mois	14%	28%
6 à 12 mois	28%	30%
13 à 24 mois	43%	21%
plus de 24 mois	14%	21%

On constate une augmentation des sorties dans les 12 premiers mois et que la proportion de personnes accompagnées au-delà de 24 mois progresse. Le taux de personnes présentes de 6 à 12 mois s'explique par les nombreuses réorientations vers la référence insertion ou la référence socioprofessionnelle. A contrario, les personnes en grandes difficultés, qui correspondent au public de 46 ans et plus en majorité, sont des personnes ayant souvent une mauvaise estime d'elles-mêmes, ayant abandonné toute démarche et ayant peu de projets. Elles sont très éloignées de l'emploi, elles pensent ne plus avoir leur place dans la société, ont un sentiment d'inutilité sociale et familiale ou sont désarmées face à toutes les difficultés à gérer. Beaucoup d'entre elles sont en grande souffrance psychique. Elles quittent rarement leur logement et dépassent peu le secteur de leur quartier. Elles ont souvent un parcours jalonné de carences affectives, de ruptures familiales et professionnelles.

Pour ces personnes, le travail d'accompagnement est long. Il nécessite de rétablir une confiance et un dialogue, faire en sorte que la personne comprenne et admette que sa situation peut changer et requiert de mobiliser de nombreux partenaires (mairies, médecins, justice, associations) pour faire valoir leurs droits et leur assurer une sécurité. On ne note pas de différence notable quant aux problématiques des personnes selon les territoires. Cependant, moins d'opérateurs et de partenaires sont présents en milieu rural qu'en milieu urbain pour assurer une orientation et un relais. Les personnes sont peu mobiles, d'où l'importance de l'accompagnement physique aux démarches.

Les Motifs d'orientation :

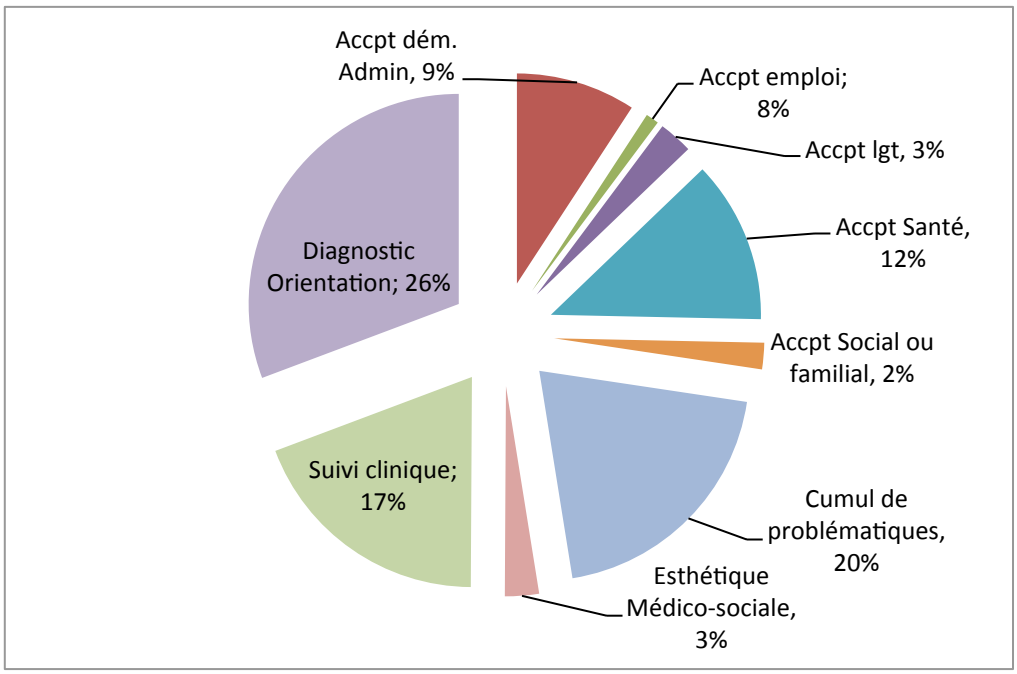

Les **Diagnostics/orientations** représentent 26% des orientations. Ce sont les personnes entrant dans le dispositif RSA, orientées par le PLES et pour lesquelles un bilan est réalisé dans l'objectif de préciser le mode de référence à réaliser.

La santé

La santé représente 12 % des motifs d'orientation mais est présente dans près de 50% des accompagnements. On retrouve ces situations dans le cumul de difficultés. L'addiction est souvent présente et les personnes sont régulièrement dans le déni et accèdent difficilement aux soins. Une progression forte des maladies corrélées est à noter (cancers, dégénérescences…). Ces troubles peuvent engendrer dettes, ruptures familiales, hospitalisations en urgence, perte de logement… L'accompagnement est réalisé au travers de l'accompagnement physique chez le médecin traitant, de l'orientation vers le bilan de santé, du parcours de soins chez les spécialistes. L'accompagnement santé peut également consister à aider les personnes dans des demandes de Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), voire d'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Ces orientations ne règlent pas pour autant l'accès et le suivi des soins, les personnes ne bénéficiant plus d'un accompagnement de proximité. L'accompagnement des personnes ayant une RQTH doit être un axe de travail, ceci en prenant en considération que cette reconnaissance n'est pas une finalité dans leur parcours.

Les démarches administratives

Elles représentent 9% des motifs d'orientation et constituent 55% des accompagnements. Elles concernent les ressources, la couverture sociale, le surendettement, le logement, la justice, les impôts, les recours administratifs, les demandes de mise sous protection, la constitution de dossiers MDPH et retraite. Un partenariat dense, varié et réparti sur les territoires nous permet d'ouvrir les droits, de résoudre des problématiques anciennes, de permettre aux personnes de reprendre des contacts sereins avec les différentes structures.

Le logement

Le logement représente 3% des motifs d'orientation, mais les accompagnements réalisés en dénombrent bien d'autres. Les visites à domicile nous permettent de constater des situations d'habitat indigne, raison pour lesquels nous sommes amenés à faire intervenir les Centres Communaux d'Action Sociale, l'Agence Régionale de Santé…

L'accompagnement dans les démarches, l'aide à la gestion du budget, les demandes de logement nous permettent de lever des situations d'impayés ou d'indus ou de mal logement…
L'accès au re-logement reste cependant complexe, en raison notamment des dettes, des antériorités… Pour certaines personnes, il nous semble parfois nécessaire qu'elles puissent passer par des structures d'hébergement afin de recouvrer des capacités à habiter. Si les maisons relais sont utilisées, les personnes ne sont cependant pas prioritaires car elles ont déjà un logement et les places sont limitées dans ces structures sont limitées. Enfin, si des structures spécialisées seraient aussi à envisager pour certaines personnes, les problèmes de ressources ou d'âge ne permettent pas toujours aux personnes d'y accéder.

L'accompagnement social et familial

Si l'accompagnement social et familial ne représente que 2% des motifs d'orientation, l'accompagnement global à domicile proposé par le SISAA permet de prendre en considération la personne dans son environnement social et familial. Pour rappel, 43% des personnes accompagnées (seules ou en couple) ont des enfants. C'est dans ce cadre que nous pouvons constater des difficultés d'autorité, de cadre, de relations avec les enfants et les adolescents. Parfois, nous découvrons un suivi Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou Aide Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et mettons en lien nos interventions. Dans d'autres situations, nous mettons les personnes en relation avec les services de l'enfance (PMI, centres sociaux, groupes de paroles, aide sociale à l'enfance). L'accompagnement familial peut se traduire par la scolarisation ou re-scolarisation d'un enfant, par l'inscription à la cantine, par l'intervention d'une travailleuse familiale pour aider une mère ou un père à s'organiser. Il s'agit également d'aider les personnes à retrouver leur place de parent et s'organiser dans la prise en charge quotidienne des enfants, à être soutenu dans la prise en charge d'un enfant handicapé, à soutenir et guider dans l'orientation des adolescents ou de jeunes adultes vers la mission locale, la recherche de logement autonome…

L'emploi

8% des allocataires ont été orientés dans le cadre d'une levée des freins à l'emploi. Pour ces personnes, la démarche était engagée mais nécessitait un accompagnement dans des démarches de garde d'enfants, de mobilité ou encore de soutien psychologique. Dans tous les cas, et quelle que soit la situation de la personne, la visée emploi est effective. Nous mettons tout en œuvre pour lever les freins liés à la reprise d'activité, persuadés que les personnes ont des compétences, des savoirs faire, que personne n'est « inemployable ». Une inscription à Pôle Emploi est déjà un premier pas dans la démarche. Passer de la référence renforcée à la référence insertion ou socioprofessionnelle est déjà le signe d'une évolution positive vers l'emploi. Pour certaines personnes, l'accompagnement pourra permettre une orientation vers le travail protégé.

La citoyenneté

Dans tous nos accompagnements, la citoyenneté est un objectif secondaire mais essentiel. Il vise à rendre la personne actrice de son projet, à l'amener à s'inscrire dans la vie de la cité. Ainsi, pour passer de la visite à domicile à des rencontres au CCAS ou au SISAA, il faut souvent travailler sur les craintes et les peurs de la personne à sortir de chez elle, à prendre les transports. Ce travail leur permet également de rencontrer d'autres personnes, d'aller dans divers lieux qu'elles n'osaient fréquenter. La participation à des groupes d'échanges, à des activités permet également de recréer du lien social, de redonner de l'envie, de reprendre confiance en soi.

En 2015, 78 personnes sont sorties pour ces différents motifs, dont 20 ont pu accéder à un emploi et 3 en formation qualifiante. Les sorties pour autres ressources (AAH, pension d'invalidité, retraite) représentent 10% de l'effectif sorti. Cette situation ne nous satisfait pas complétement, dans la mesure où il est difficile de trouver des relais dans l'accompagnement e ces personnes, que nous savons en fragilité.

Indicateurs de performance du SISAA toutes formes d'accompagnement confondues :

Taux de sortie vers l'emploi :	20	5%
Taux de sorties dynamiques :		
Formation, Référence Insertion ou socio professionnelle, Soutien ponctuel…	58	16%

FOCUS THEMATIQUES

- **Paroles de femmes, suite et fin.**

L'action a débuté en 2012 et a abouti en décembre 2014 à la publication d'un recueil de paroles de femmes au RSA. Outre le travail autour du recueil, le groupe de femmes a progressé sur sa réflexion autour de la précarité, la parentalité, l'estime de soi et l'emploi. L'ouvrage a été diffusé auprès des professionnels du social, des représentants du Conseil Général, des allocataires du RSA et du grand public tout au long de l'année 2015. Il est également visible sur le site de La Sauvegarde du Nord. Le groupe a pu s'exprimer en direct sur radio Paco (radio animée par des habitants du quartier dit « le Pacot » à Lambersart). Une enseignante a demandé de pouvoir utiliser ce travail auprès de ses élèves. Le groupe quant à lui s'est dispersé face à l'éloignement de l'éducatrice-animatrice. Les femmes n'ont pas su « accrocher » aux autres groupes proposés.

- **Accompagnement socio-esthétique**

La socio-esthétique est un véritable « outil d'accompagnement vers la réconciliation avec le corps et l'image de soi, qui devient un 'passeport social' pour la réinsertion. » (cf Convergence, mai-juin 2013). L'accompagnement socio-esthétique a contribué au bien-être des personnes accompagnées mais s'était essoufflé au fil du temps. Ainsi en 2014, seules 3 personnes avaient profité de ce « temps pour soi ».

En 2015, nous avons donné un nouvel essor au projet en proposant des temps individuels et collectifs, mais surtout en inscrivant cette action dans une dynamique globale et dans un souci de valorisation de soi, de préparation à la vie sociale, l'emploi. Ainsi, 26 personnes (24 femmes et 2 hommes) ont été accompagnées et/ou ont participé aux ateliers. Lors du comité de pilotage 2015 du

SISAA, une personne suivie est venue expliquer les bienfaits que cet accompagnement lui avait procurés. Elle est aujourd'hui dans une recherche active d'emploi.

Socio esthétique et emploi.

L'approche socio-esthétique va bien au-delà du soin esthétique de confort et n'a de sens que si elle s'insère dans un accompagnement global de la personne. Elle doit donc être menée en lien avec les travailleurs sociaux, psychologues et autres soignants des structures d'intervention. Le travail en équipe pluridisciplinaire du SISAA, en étroite collaboration avec les référents RSA et les partenaires, est tout à fait adapté pour rendre l'action de la socio-esthéticienne efficace.

L'approche socio-esthétique est donc parfaitement adaptée à l'accompagnement des personnes allocataires du RSA vers le chemin de l'emploi. Pour aller vers l'emploi, il faut en effet être conscient de ses atouts et de comment les autres nous perçoivent. Or la difficulté principale est de souvent se regarder soi !

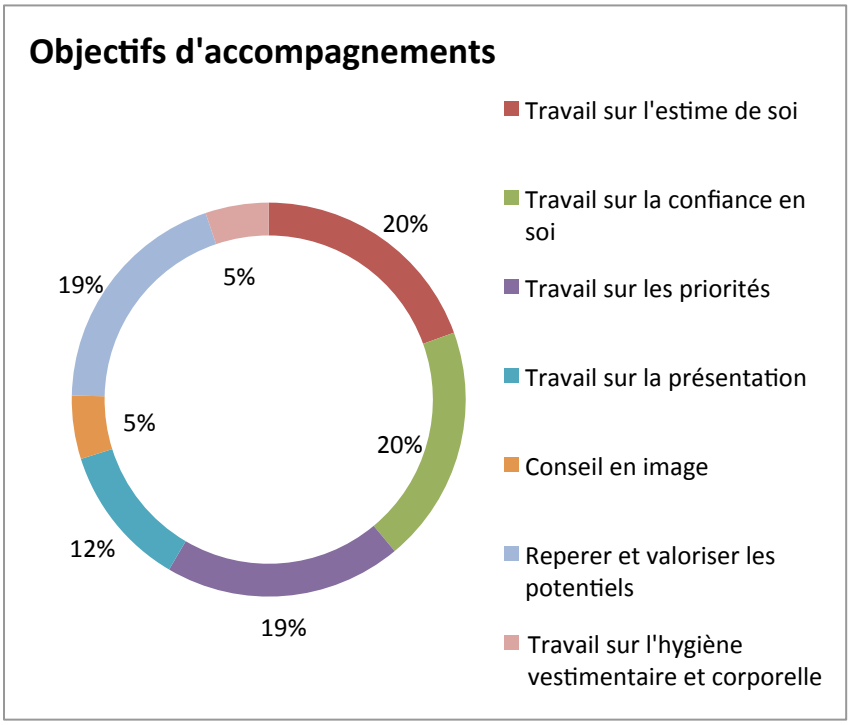

Ce graphique montre les objectifs d'accompagnement travaillés en 2015. Tous participent très largement à un travail favorisant l'employabilité des personnes. L'accompagnement socio-esthétique s'inscrit dans une approche du retour vers l'emploi de l'allocataire. Il s'agit avant tout de porter un intérêt à la personne, afin de l'amener à (re)prendre soin d'elle-même, prendre du temps pour elle, revaloriser son image, favoriser un mieux-être, une meilleure estime de soi, une confiance en soi.

Les objectifs de l'accompagnement socio-esthétique :

- Amener la personne à reprendre confiance en elle, à s'estimer pour pouvoir s'orienter vers un emploi, une formation, une activité.
- Préparer la personne à donner une « bonne première impression » à un entretien d'embauche.

L'action permet de :

- Etablir un lien, une relation de confiance
- Co-évaluer avec les personnes leurs besoins et leurs attentes

- Reconnaître et valoriser les qualités, les compétences, les potentiels pour que les personnes puissent les mobiliser dans un emploi
- Accroître l'estime de soi, la confiance en soi, le respect de soi.
- Amener les personnes à prendre soin d'elles et de leurs images
- Transmettre aux personnes les règles d'hygiène corporelles et vestimentaires nécessaires à la vie professionnelle.
- Revaloriser son image, et faire prendre conscience de son importance dans un entretien d'embauche, un emploi.

- **Action menée avec ALPES – PLIE Métropole Ouest :**

Cette action, auprès de personnes inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle, vise à élaborer un diagnostic, proposer un accompagnement social individuel et personnel et à orienter vers des partenaires adaptés.

Objectifs :

- Aider la personne à lever les freins à l'emploi (santé, logement, mobilité, souffrance psychique...)
- Aller à la rencontre des personnes au domicile, dans des lieux de proximité de leur domicile
- Etablir avec la personne un diagnostic
- Etablir avec la personne les priorités des démarches à effectuer
- Rechercher et mettre en œuvre les solutions adaptées
- Accompagner physiquement les personnes dans leurs démarches (santé, logement, droits...)
- Orienter vers les partenaires adaptés.

Les objectifs de la convention 2015 prévoyaient l'accompagnement de 60 personnes pour 456 heures de diagnostic et d'accompagnements dont 94 heures de suivi psychologique.

89 personnes ont été reçues en 2015 et 83 personnes ont été accompagnées (50 entrées et 30 poursuites d'accompagnements éducatifs et psychologique démarrés les années précédentes). 56 personnes sont sorties au cours de l'année.

Femmes	42
Hommes	41
Total	***83***
Niveaux < 5	63
moins 25 ans	43
Sup. à 50 ans	13

Le public jeunes adultes (moins de25 ans) est le plus représenté dans nos entrées : 22 sont entrés en 2015 sur 38 jeunes accompagnés au total. Le public adulte (plus de 25 ans) ayant bénéficié d'un accompagnement représente 45 personnes (54%), dont 26 entrées en 2015.

Pour l'année 2015, on note :

- Un niveau de formation globalement faible (54% ont un niveau VI – V bis ; 53 % chez les moins de 25 ans).

- 28 personnes (34%) sont orientées car elles rencontrent un cumul de problématiques (généralement une problématique de logement associée à une demande de soutien personnel et/ou administratif).
- 25 personnes (dont 11 de moins de 25 ans) ont été orientées pour des difficultés liées au logement ou à l'hébergement (informations, montage de dossiers de demande unique de logement social, dossier de positionnement sur les Foyers Jeunes Travailleurs, accompagnement aux visites ou aux pré admissions en FJT, notes sociales et réalisation des diagnostics SIAO etc…)
- Sur 15 personnes orientées pour un soutien-accompagnement psychologique, 17 suivis ont été réalisés suite au diagnostic, majoritairement pour des personnes de 45/54 ans.
- Contrairement aux années précédentes, nous avons eu peu de demande pour des difficultés administratives. Toutefois des démarches ont été effectuées dans ce sens pour les demandes de logement, les médiations bailleurs, fournisseurs d'énergie, dossiers FSL…

La progression du public plus de 25 ans s'est poursuivie en 2015. Concernant ce public jeune, les situations de rupture familiale, de précarité, d'absence de logement ou d'inexistence des ressources restent fréquentes. Les demandes des jeunes relèvent bien souvent de « l'immédiateté ». Une fois la situation « d'urgence » résolue (une à 3 rencontres : demande d'aide financière, diagnostic SIAO, hébergement d'urgence), bien souvent la personne ne vient plus aux rendez-vous fixés alors que d'autres besoins ont parfois été identifiés. L'autonomie manifeste de certains jeunes, associée à la pertinence de l'orientation et à notre partenariat renforcé avec les acteurs locaux (UTPAS, Centres sociaux, CCAS, Clubs de prévention…) nous permettent de dynamiser l'accompagnement et de dénouer rapidement les situations les plus complexes.

Chez les moins de 25 ans, 25 sorties ont été réalisées en 2015 (sur 38 jeunes), dont 6 suite au diagnostic et 10 pour résolution. Il arrive que les jeunes reprennent contact après quelques mois pour des besoins nouveaux.

Concernant le publique adulte, les problématiques sont souvent plus complexes et plus ancrées. Les personnes ont besoin d'être rassurées, soutenues dans leurs choix, leurs capacités à faire, à agir. Le suivi psychologique est un atout pour ces personnes : il permet de donner du sens à leur parcours, leur histoire et de faire émerger un désir de reprise d'activité, de retour à l'emploi. Le suivi des adultes est ponctué par de nombreux accompagnements physiques dans les démarches (hôpitaux, tribunaux, bailleurs sociaux, associations etc…). Les problématiques psychologiques rencontrées sont plus ancrées, les parcours semés de ruptures traumatiques. Ces personnes ne peuvent compter sur un environnement social et familial, elles ont besoin de temps et d'écoute pour se remobiliser autour d'un projet de vie personnel et professionnel. Quelques personnes en insertion professionnelle restent cependant très fragiles et ont besoin d'un soutien psychologique pour stabiliser leur parcours professionnel.

S'agissant des sorties, elles sont majoritairement positives avec, soit une solution concrète (régularisation administrative, relogement, hébergement …), soit avec une orientation ou un relais vers un partenaire :

- 21 résolutions de situations
- 17 personnes pour qui le diagnostic a répondu à la demande
- 4 relais et mise en lien vers des partenaires adaptés

- 3 personnes sur 89 ne se sont jamais présentées suite à l'orientation ou n'ont pas adhéré à l'accompagnement proposé.

La durée moyenne de l'accompagnement est de 5,4 mois, avec une variation de 1 mois à 30 mois.
En 2015, la phase diagnostic (moins de 4 heures de rencontre) a suffi à la résolution ou la réorientation dans 21 situations (pour 56 sorties). L'offre de service du SISAA, tant pour les publics du PLIE que pour les conseillers en insertion professionnelle, est reconnue et les orientations adaptées, ce qui explique un taux de sorties positives très satisfaisant, ce à quoi il faut ajouter l'expérience de l'équipe, la capacité à mobiliser les compétences internes et le partenariat développé. Les temps de régulation avec les conseillers sont très riches et participent à la résolution des situations. Les accompagnements psychologiques qui concernent essentiellement le public adulte et nécessitent davantage de temps est indispensable pour favoriser la remobilisation. L'orientation vers le SISAA pour le diagnostic et l'accompagnement a été pertinente pour l'ensemble des personnes dans leur parcours de formation ou professionnelle.

PERSPECTIVES 2016

Axes de travail :

- Accentuer le lien entre les équipes de Lille et de Douai,
- Rédiger le projet de service,
- Animer des groupes de travail thématiques, sur des projets nouveaux, des thématiques nouvelles ou à exploiter différemment,
- Elaborer des outils d'analyse qualitative performants.

Face aux nouvelles orientations dans la mise en œuvre du Plan Départemental d'Insertion (PDI), avec un accent très marqué sur l'emploi, le SISAA devra faire preuve d'adaptation une nouvelle fois. Si nous avons toujours pensé que notre accompagnement favorisait la disponibilité à l'emploi, aujourd'hui c'est un résultat effectif qui est attendu et qui doit être justifié. Cette nouvelle perspective doit nous permettre de valoriser davantage encore notre capacité à mobiliser les personnes éloignées de l'emploi. Au-delà de rendre des comptes, il s'agit de montrer que no notre activité est favorable à un retour à l'emploi, et que notre intervention permet de rendre disponible physiquement, socialement, psychologiquement à l'emploi.

Concernant le FSE, si des réflexes sont aujourd'hui actés, il nous faut travailler sur les outils d'évaluation, mais surtout sur une analyse des résultats plus pertinente et orientée. Ces mêmes analyses alimenteront le travail réalisé pour le Conseil Départemental.

2016 sera aussi, dans l'élan des changements de pratiques, la recherche d'activité à destination de publics cibles (jeunes, femmes) en coordination avec d'autres dispositifs du Pôle Inclusion Sociale et dans le cadre de montages nouveaux pour des actions expérimentales.

L'action menée avec ALPES dans le cadre du PLIE va se poursuivre, les conditions pourraient être modifiées en fonction de l'évolution des dispositifs.

D.2. MAISON RELAIS

L'année 2015 a été marquée par la préparation d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre La Sauvegarde du Nord et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) incluant la gestion des 4 maisons relais. Ce CPOM s'est finalisé début 2016 par la signature des deux parties. Le CPOM fixe des objectifs à courts et moyens termes pour les 5 ans à venir :

- Stabiliser la procédure d'admission et formalisation des modalités de travail avec les SIAO.
- Equilibrer, dans le respect du cahier des charges, le peuplement des maisons relais.
- Assurer la sécurité des résidents.
- Positionner la maison relais dans un parcours résidentiel et favoriser un "turn-over" (accès à un logement classique, orientations vers des structures médicosociales adaptées).
- Développer le partenariat (notamment pour gérer les situations complexes avec les services de droit commun).
- Favoriser l'expression des usagers.
- Former les hôtes sur les questions de santé, de perte d'autonomie, de fin de vie.

Pour l'année 2015, la réorganisation du service maisons relais a permis :

- Une réorganisation de l'équipe : c'est dans cette perspective que des réunions d'organisation animées par le chef de service ont été programmées mensuellement, regroupant les hôtes des 4 maisons relais. Ces réunions d'une journée ont été l'occasion de mutualiser des compétences, des savoir-faire et d'aborder plusieurs thématiques développées par l'apport d'informations délivrées lors d'interventions de services de la Sauvegarde du Nord ou de services extérieurs (le SIAE Lambersart pour le dispositif contrats aidés, Christine Tabutaud – juriste - concernant le droit en matière de recueil d'information et la CNIL, Maryanick Sow – conseillère technique - pour l'accès au logement et plus particulièrement la commission « logement », la responsable en charge du fonds de dotation de la Sauvegarde du Nord, une intervenante du service Médiation familiale, la responsable « crédits loisir », l'équipe technique du PIS).

- Un nouveau fonctionnement impulsant des dynamiques transversales (outils, activités, suivi de parcours…) ainsi qu'un travail par thématiques, telles que l'accès logement et le suivi des commissions d'admission, l'employabilité, l'accès à la culture et aux activités extérieures, l'entretien des logements et la gestion des consommations. Un hôte, en charge du suivi, de la centralisation des données et informations, a été désigné pour chacune des thématiques.

Cette réorganisation a permis de mettre au travail :

- Une professionnalisation du travail d'hôte.
- Une meilleure connaissance des services de La Sauvegarde du Nord, tous Pôles confondus et des dispositifs extérieurs auxquels nous pouvons faire appel.
- Une commission d'admission commune aux 3 maisons relais de la métropole lilloise permettant un meilleur équilibre de la population dans chaque maison relais.
- Une mobilisation sur la sortie des résidents, via l'instruction de dossier vers le logement autonome, lorsque c'est possible, et la participation à la commission « To do logement » interne à La Sauvegarde du Nord.
- Un suivi et une remise en état des logements, ainsi que des améliorations nécessaires à une meilleure gestion des énergies.

- Une transversalité entre les 4 maisons relais dans la mise en œuvre d'activités à destination des résidents.
- Une recherche des partenaires les plus pertinents pour inscrire les résidents dans un parcours « emploi ».

L'ACTIVITE 2015 DES MAISONS RELAIS

Les maisons relais visent à répondre aux besoins des personnes qui, sans nécessiter un accompagnement social lourd, ne peuvent, du fait de leur isolement social et affectif ou encore de leur problématique santé, trouver à échéance prévisible, un équilibre de vie dans un logement individuel autonome. Deux hôtes, dans chaque maison relais, accompagnent au quotidien les résidents. Leur intervention s'articule autour de deux axes : l'accompagnement individuel et l'animation de temps collectifs.

Les maisons relais s'inscrivent dans une logique de logement durable. Le projet permet également de travailler les parcours résidentiels, considérant que la maison relais peut être un tremplin pour « un ailleurs », que ce soit vers le logement autonome ou vers une structure plus adaptée. Force est de constater que les problématiques de santé, de ressources ou encore d'âge ne facilitent pas l'accès au logement autonome, ni la reprise d'un emploi salarié. La réorientation vers des structures plus adaptées (structures médicosociales notamment) est également limitée au regard du nombre peu important de places disponibles dans ces structures.

Le Pôle Inclusion Sociale gère 4 maisons relais, accueillant au total 74 personnes :

- L'Ilot de l'Escarpelle (Roost-Warendin) : accueil de 19 hommes et femmes, dont 2 couples.
- Le Phoenix (Roubaix) : accueil de 13 personnes, hommes ou femmes.
- Le Clos Saint-Pierre (Lambersart) : accueil de 16 personnes, hommes ou femmes.
- Joséphine Baker (Lille) : accueil de 26 hommes ou femmes, dont 2 couples.

Le public des maisons relais est constitué de personnes de plus de 40 ans, isolées, pour l'essentiel allocataires des minima sociaux (RSA-AAH-ASS…), ayant connu la rue ou des passages en hébergement d'urgence ou en CHRS (cf circulaire relative à la mise en œuvre du programme 2005 « maisons relais – pensions de familles », de l'action 2 du programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale »). Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité définis par le Plan Départemental d'Accès au Logement des Publics Défavorisés (PDALPD). Une mixité des publics est nécessaire pour un équilibre de la structure au regard des difficultés sociales, de santé, psychologiques...

En 2015, les 4 maisons relais ont accueillies 82 personnes (59 hommes et 23 femmes) dont 4 couples. 10 personnes sont sorties, dont 3 pour accès au logement autonome, 1 pour réorientation vers CHRS et 1 pour réorientation à l'interne dans une autre maison relais de la Sauvegarde du Nord. 5 personnes sont décédées. 72% des résidents ont plus de 50 ans. Dans ces 72% de plus de 50 ans, il faut prendre en considération que 14 ont plus de 60 ans, soit 17% de l'ensemble des résidents. Si actuellement les axes principaux de travail s'effectuent dans le cadre de la santé, nous développons l'employabilité des résidents pour permettre à terme un accès des résidents à l'emploi et ainsi favoriser leur accès à un logement autonome. Ce travail de redynamisation vers l'emploi concerne un

pourcentage faible, au regard des problématiques cumulées de santé, du niveau faible de qualification, et de l'âge de certains résidents.

Répartition Hommes / Femmes

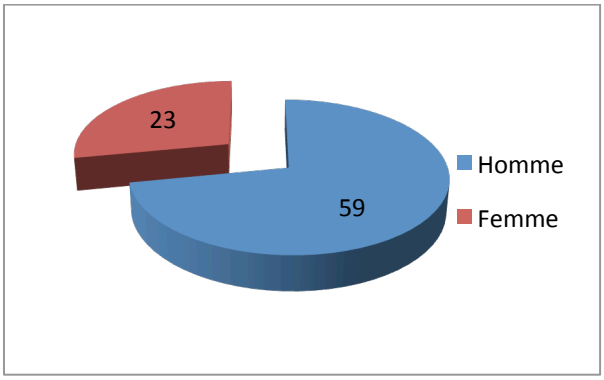

Tranches d'âge

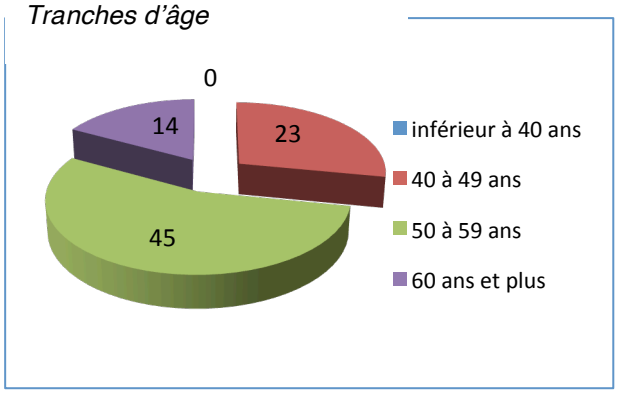

Durée des accueils au 31 décembre 2015

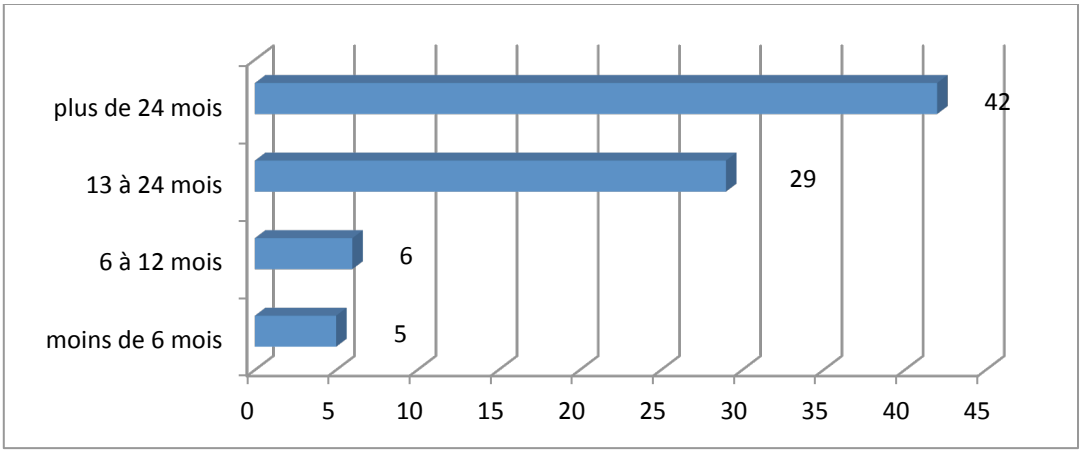

Un travail concernant les trajectoires et/ou parcours résidentiel des personnes accueillies est actuellement entrepris au sein du dispositif « maison relais ». Il consiste à être plus attentif au fait que la maison relais puisse aussi être un tremplin pour un « ailleurs » (que ce soit vers le logement autonome ou vers une structure plus adaptée), une étape dans le parcours résidentiel de la personne. Des démarches sont en cours depuis le début d'année pour centraliser les demandes de logement, affiner les dossiers et faciliter leurs études dans les instances décisionnelles.

La santé reste une priorité et une thématique largement abordée au sein des maisons relais. Nous avons repéré l'ensemble des démarches permettant l'accès aux soins pour tous les résidents. Nous avons créé un indicateur nous permettant de repérer la place que prend le champ de la santé dans l'accompagnement. Ainsi, sur l'ensemble des personnes accueillies en 2015 au « Clos St Pierre », 89% (16 sur 18) ont entamé un parcours de soins. Pour les résidents de « l'Ilot de l'Escarpelle », ce sont 90,4% des personnes qui poursuivent des démarches santé, 93,3% pour la maison relais le « Phoenix » et 84,6% pour la maison relais « Joséphine Baker ».

L'accompagnement individuel

Le travail relationnel de l'hôte implique une bienveillance et une sollicitation des personnes tant dans leur quotidien que sur des moments collectifs.

L'écoute individuelle permet d'établir une relation de confiance pendant laquelle la personne peut se livrer, exprimer ses besoins ou son mal-être, ses inquiétudes… Cette relation permet à l'hôte de proposer à la personne des pistes de travail, qui sont souvent validées sous forme d'objectifs dans un contrat d'accompagnement individuel. Ces objectifs engagent la personne résidente, l'équipe d'hôtes, mais aussi les partenaires, tel que le « référent » (référent RSA, Tuteur-curateur…), personne centrale dans le parcours du résident et interlocuteur privilégié de l'équipe d'hôte. Des orientations vers d'autres services en lien avec les difficultés sont souvent formalisées dans ce contrat d'accompagnement.

Cette écoute échappe souvent à la planification et demande une grande disponibilité, empathie, professionnalisation de l'hôte. Un travail d'équipe qui réunit les hôtes des quatre maisons relais de la Sauvegarde du Nord a été mis en place, afin de rompre l'isolement des professionnels face à ces situations. Des réunions sont menées une fois par mois par la conseillère pédagogique du Pôle Inclusion Sociale, une fois par mois par le chef de service. Parallèlement, une réunion thématique trimestrielle proposée par la FNARS permet d'aborder et d'échanger sur des sujets sensibles. Elle réunit tous les hôtes de maison relais de la région.

5 types d'intervention sont identifiés :

1. *La vie quotidienne*

Le lieu collectif est notre principal outil de travail, il nous permet de marquer et de rythmer la journée.
Pour les résidents, le « collectif » est un lieu de partage, de rencontre et pour beaucoup l'endroit des premiers échanges voire pour certains les seuls échanges de la journée.
La présence et la disponibilité des hôtes de pension de famille sur la première heure d'ouverture s'avèrent très importante. Elle permet souvent de désamorcer les conflits. Les résidents peuvent exprimer leurs inquiétudes, leurs émotions et leurs préoccupations.

2. *L'appropriation du logement*

Si dans le projet initial des pensions de famille, les personnes doivent être suffisamment autonomes pour s'approprier et entretenir leur logement, force est de constater qu'un soutien dans ce domaine s'avère souvent nécessaire. Pour certains résidents, ce soutien est assuré par un service extérieur : soit dans le cadre d'une Prestation de Compensation du Handicap (PCH), soit il bénéficie d'une orientation vers un Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS). Néanmoins, certaines personnes n'accèdent pas à ce type de service par manque de moyens financiers ou par absence de la reconnaissance nécessaire. Nous sommes alors amenés à rencontrer les personnes au domicile et à évaluer avec elles les actions à mener (pour exemple : rangement et tri du linge, incitation à la toilette, incitation et aide à l'entretien du logement). Cette intervention au domicile ne s'effectue qu'en accord avec la personne, de façon programmée et avec des objectifs partagés. Ce type d'action va au-delà des missions des maisons relais mais est aujourd'hui indispensable pour un bien-être de la personne.

3. *Accompagnement vers et dans le parcours de soin*

Quelques temps après l'installation dans le logement, nous sommes régulièrement sollicités par la famille, les intervenants sociaux ou la personne elle-même pour des questions de santé. La santé du résident fait partie de nos préoccupations premières. S'il est difficile de quantifier le temps consacré

à cet accompagnement tant dans la réflexion que dans la mise en place des démarches nécessaires, il est indispensable d'identifier le rôle et les limites de chacun.

4. *Coordination avec les autres professionnels intervenant auprès des personnes*

Au travers des synthèses, un certain nombre de problématiques sont identifiées et nous amènent à solliciter l'intervention d'autres professionnels. Un partenariat doit être établi avec, par exemple, les Centres Médico-Psychologiques (CMP), les médecins traitants, les infirmiers libéraux, les services de tutelle, les SAVS/ SAVA, les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), les services d'aide à domicile, les plateformes santé, les associations caritatives… Notre travail consiste également à articuler les interventions de chacun et à les réévaluer régulièrement avec eux.

5. *Les synthèses*

Une synthèse par an est organisée, au minimum, pour chaque résident avec l'ensemble des partenaires concernés (principalement le référent qui a positionné la personne sur la pension de famille ou le partenaire qui a pris le relais). Le résident est bien évidemment convié à ce moment d'échange. L'objectif des synthèses est de permettre un regard croisé sur la situation de la personne dans son logement, dans le collectif, dans ses projets et de tracer des perspectives d'évolution, par le biais d'objectifs à atteindre. Au cours de cet échange est abordé le bien fondé du positionnement et du maintien au sein du dispositif maison relais.

L'accompagnement collectif

Les temps dédiés au collectif permettent de rappeler les règles de respect et de bon voisinage, mais aussi de rythmer la journée, la semaine, l'année et ainsi de donner des repères spatio-temporels aux résidents de pension de famille. Nous avons constaté que cette organisation rassure et facilite les « bonnes » relations entre résidents : chacun apprend à se connaître au travers de moments de détente. Le partage et la connaissance mutuelle désamorcent certains conflits de voisinage et renforcent l'appartenance à un groupe, à une résidence, à un quartier… Les ateliers évoluent et sont pensés en fonction des capacités des personnes tout en s'appuyant sur la motivation et les compétences de certains. Les ateliers (cuisine, bien être, créatifs…) permettent de valoriser chaque résident au regard de ses réalisations. Chacun peut voir émerger des talents, des envies, des capacités jusque-là ignorés.

Organisation de temps conviviaux :

Des moments conviviaux sont organisés à diverses occasions, selon les temps forts de l'année : Noël, Pâques, Epiphanie, Chandeleur, anniversaires… Ces moments donnent du sens au « vivre ensemble ». C'est en faisant vivre les traditions et les rituels de manière chaleureuse que certains retrouvent le goût du contact avec l'autre, si souvent mis à mal par l'isolement.

Le pilotage et le suivi dispositif des maisons relais

Ils sont réalisés par deux instances :

- Le Comité de suivi, chargé de l'attribution des logements et du bon déroulement des actions d'accompagnement. Celui-ci peut s'apparenter à une « commission d'orientation » regroupant l'ensemble des partenaires potentiels. Il est différencié pour le secteur du Douaisis (maison relais de Roost-Warendin) et celui de la métropole Lilloise (maisons relais de Roubaix, Lambersart et Lille). Ces rencontres mensuelles permettent de faire un état des lieux des candidatures, d'établir une liste d'attente commune pour les maisons relais /

pensions de familles, de préparer l'admission ou le cas échéant de réfléchir à une réorientation vers d'autres structures.

- Le Comité de pilotage, garant du projet. Il évalue l'adéquation entre le fonctionnement et les réponses proposées par la maison relais aux besoins des personnes accueillies, ainsi que l'intégration de la résidence dans son environnement et la participation des résidents à la vie du quartier. En 2015, deux comités de pilotage (Lambersart et Roubaix) ont été réalisés. 3 comités de pilotage sont programmés pour l'année 2016 (les comités de pilotage de Lambersart et Lille ayant été regroupés, les deux maisons relais ayant le même bailleur).

D.2.1 MAISON RELAIS L'ILOT DE L'ESCARPELLE (ROOST-WARENDIN)

1. L'ACTIVITE REALISEE

1,40 ETP hôtes (1 ETP éducateur spécialisé et 0,4 ETP conseillère en économie sociale et familiale).

Les personnes accueillies

La maison relais de Roost-Warendin a accueilli 21 résidents, 5 femmes et 16 hommes. La proportion homme/femme reste inchangée depuis l'ouverture. La maison relais a reçu peu de candidature de femmes et aucune pour des couples.

En 2015, 2 décès sont à noter : 1 homme de 58 ans et 1 femme de 56 ans.
Nous constatons que ces décès relèvent d'un vieillissement prématuré au regard des problématiques de santé récurrentes des personnes. Les hospitalisations sont courantes et redondantes pour au moins 6 personnes. Il n'y a pas eu de sorties vers le logement autonome en 2015, compte tenu des situations actuelles. Cependant, des dossiers de réorientations vers des structures médicosociales sont instruits pour 4 personnes (actées et notifiées par la MDPH). Les personnes sont en attentes de places disponibles dans les établissements souhaités. Une demande de logement est par ailleurs instruite pour un couple depuis avril 2015.

Toutes les personnes accueillies ont été orientées lors des commissions d'admission animées par le SIAO de Valenciennes et plus particulièrement par son antenne du Douaisis (SIAOD). Ces commissions regroupent principalement des représentants de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), des maisons relais du territoire (Association SoliHa), du CMP, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et autres services partenaires. La liste d'attente au 31 décembre 2015 pour entrer en maison relais est de 6 candidats. Bien qu'une communication ait été faite auprès des structures d'hébergement du secteur, le volume des candidatures reste constant.

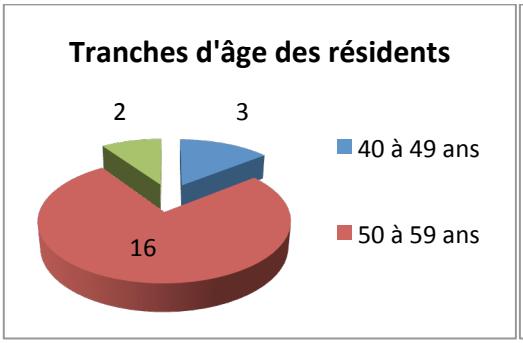

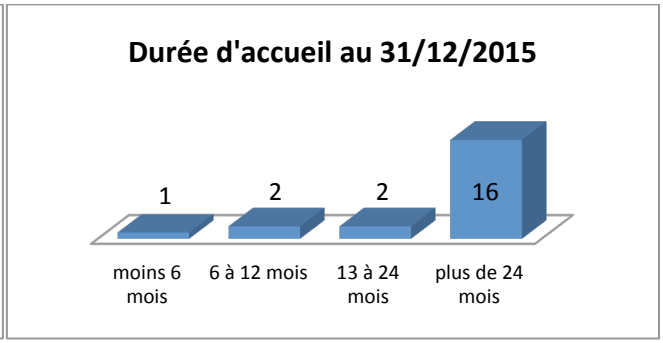

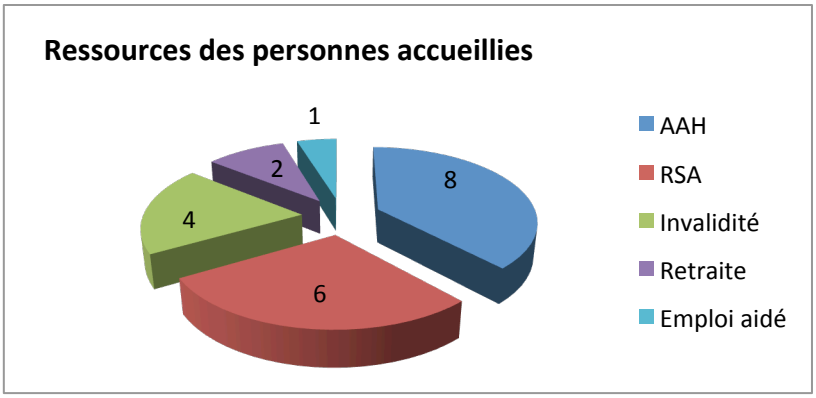

Nous constatons une dégradation de l'état de santé de certains résidents qui nécessite une présence quasi-quotidienne des hôtes, même si des services spécialisés sont sollicités et présents régulièrement. 12 personnes bénéficient d'un passage infirmier quotidien (au total 4 infirmiers libéraux) suite à une prescription médicale. L'accès aux soins est et reste une priorité dans l'accompagnement des hôtes et prend une place considérable dans l'organisation au quotidien des hôtes.

Les problématiques d'addiction et de maladie chronique ne sont pas en augmentation et concernent 2 personnes sur 3. Nous sommes démunis vis-à-vis d'une situation pour laquelle la personne est dans une conduite considérée comme « suicidaire », en refusant le soin et toute aide des hôtes. Cette situation a été évoquée lors des commissions d'admissions en présence de la DDCS et du SIAOD, pour réfléchir à une prise en charge et à sa réorientation.

Les activités collectives

Les activités collectives au sein de la maison relais se poursuivent et continuent à prouver leur pertinence. Les résidents y participant sont fidélisés et en font la promotion auprès des nouveaux arrivants. Si l'atelier est un moment convivial pour les résidents, il l'est devenu également pour les professionnels. C'est aussi un temps « autre » dans la relation qui permet une observation sur l'évolution des comportements, des savoir-être et des savoir-faire des personnes. Pour certaines personnes nous constatons une régression qui modifie leur implication dans l'atelier.

Atelier « cuisine / pâtisserie» : tous les 15 jours, le jeudi matin. Il est suivi d'un repas ou d'un gouter partagé.

L'atelier a pour but d'apprendre des techniques simples et reproductibles. L'équilibre alimentaire tient une place importante au sein de cet atelier, préparé avec des fruits et légumes de saison. Il permet à chacun de s'inscrire dans une tâche collective et de favoriser les échanges de savoirs. C'est aussi l'occasion d'aborder les règles d'hygiène. Cet atelier reste un temps fort dans la vie de la maison relais et pour les résidents. 7 personnes et jusqu'à 12 ont participé aux séances. Avec le temps, les consignes d'hygiène ont été intégrées et sont rappelées par tous. Un réel plaisir de cuisiner ensemble existe, d'autant que l'atelier se termine par un repas en commun. Les personnes n'ayant pas participé à la préparation peuvent partager ce repas, moyennant une participation.

Atelier « créatif » : chaque mardi après-midi.

L'objectif premier est de permettre aux personnes d'investir leur logement à moindre coût et de s'approprier l'espace collectif. Lors de ces ateliers, différents supports et techniques sont abordés pour créer des objets décoratifs (dessin, peinture, photo…). En avril 2014, un nouveau projet se construisait avec notre partenaire local du Syndicat Intercommunal Région d'Arleux (SIRA) et l'école

d'art de Douai. Un premier atelier dans les locaux de l'école d'art de Douai a eu lieu le 30 septembre 2014 et s'est poursuivi jusque septembre 2015. Les séances se sont déroulées au sein de l'école, à une fréquence bimensuelle et a concerné 6 résidents. L'engagement des résidents s'est maintenu dans la durée et a abouti à un vernissage en mai 2015, en présence du président de l'école d'art, d'un représentant du département et de la direction de l'association. Une exposition a également été réalisée dans les murs de la maison relais, le 2 juin, à laquelle nous avons invité les résidents de la maison relais de SoliHa de Douai et des 3 autres maisons relais de La Sauvegarde du Nord. Cette manifestation a réuni une quarantaine de résidents. Cet atelier a permis à chacun de réaliser des objets, d'acquérir certaines techniques et pour certains de se découvrir des « talents » jusque-là insoupçonnés.

Les Sorties :
Comme à l'habitude lors de la période des vacances d'été, une sortie à la journée a eu lieu le 9 juillet à Wimereux, avec au programme la découverte de la ville, un pique-nique et baignade l'après-midi.
D'autres sorties ont été organisées tout au long de l'année :

- Une sortie à la maison relais de Douai (SoliHa) dans le cadre du festival « Juventus » ayant invité 3 musiciens pour faire découvrir le jazz.
- Une autre rencontre à la maison relais de Douai pendant laquelle une pièce de théâtre a été présentée par les résidents de Douai, « Trois vieux sur un banc ».
- En juin, une nouvelle invitation par la maison relais de Douai pour venir tester les jeux anciens qu'ils avaient fabriqués.
- Un temps fort a été organisé à l'occasion des fêtes de fin d'année : Marché de Noël à Arras, suivi d'une partie de bowling à Douai et d'un repas animé d'un karaoké, à la maison relais de Roost-Warendin. Un thème sous forme d'un code couleur avait été ajouté à la tenue traditionnelle du 31.

Lors des sorties, l'équipe fait appel à la solidarité associative pour le prêt de véhicule. Nous remercions à cet effet l'Institut Fernand Deligny, ainsi que la Ferme des Vanneaux pour leur prêt d'un véhicule 9 places.

Faits marquants :
De fin août 2015 à janvier 2016, la maison relais a fait l'objet d'incivilité par des dégradations et actes de vandalisme sur le bâtiment collectif et les logements individuels (tags, bris de vitre et de portes, feu de poubelles), les véhicules de service (pneus crevés, tentatives de vol et incendie d'un véhicule) et les équipements collectifs de voirie et aménagement. Ce climat d'insécurité tant pour les résidents que pour les salariés a pris fin récemment suite à des arrestations.

2. PERSPECTIVES 2016

Poursuite des ateliers existants.
Souhait que les résidents soient davantage à l'initiative des thèmes abordés dans l'atelier « Créatif. »
Redémarrer un jardin potager collaboratif entre résidents
Démarrer un travail plus conséquent sur la citoyenneté, en s'entourant de partenaires.

D.2.2. MAISON RELAIS LE PHOENIX (ROUBAIX)

1. L'ACTIVITE REALISEE

1,5 ETP hôtes (CESF et moniteur-éducateur). Un changement dans le binôme d'hôtes a été acté en mai 2015.

Les personnes accueillies

Un changement de dynamisme et d'ambiance générale.
En 2015, la Maison Relais « Le Phoenix » a accueilli 15 résidents, 5 femmes et 10 hommes de plus de 40 ans. Dans le courant de l'année, une personne a accédé à un logement autonome, une autre est partie dans une autre maison relais de l'association pour se rapprocher de sa famille. 3 résidents sont arrivés (3 hommes). Tous les logements sont occupés au 31/12/2015. Les nouvelles arrivées dynamisent la maison relais, les nouvelles personnes accueillies ne relevant pas d'une prise en charge en psychiatrie. En effet, la maison relais s'oriente vers un public remplissant le cahier des charges des maisons relais en abandonnant l'idée que la structure puisse devenir résidence accueil (maison relais dédiée à l'accueil de personnes handicapées psychiques). 7 personnes sont présentes depuis l'ouverture en décembre 2008.

On note que la proportion homme-femme reste inchangée et que la maison relais reçoit peu de candidatures de femmes, tout comme les autres maisons relais de l'association. A ce jour, aucune personne n'a pour projet d'accéder à un logement autonome, ceci au regard de pathologies lourdes ou d'un âge trop avancé, créant de nouvelles dépendances. Une réorientation vers une structure plus adaptée (EHPAD), envisagée depuis 2 ans, reste d'actualité, mais ne s'est pas concrétisée faute de place et d'un coût trop important au regard des ressources de la personne. Les candidatures sont toutes validées par une commission d'admission, regroupant principalement des représentants du SIAO, de la DDCS, des CMP, des CCAS et autres services partenaires. La commission d'admission est commune aux 3 maisons relais de la métropole lilloise de La Sauvegarde du Nord.

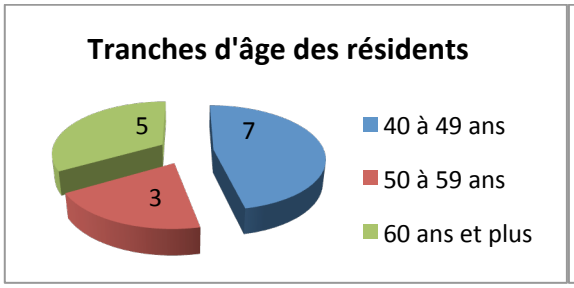

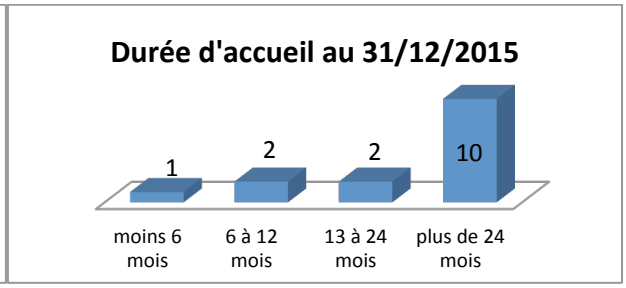

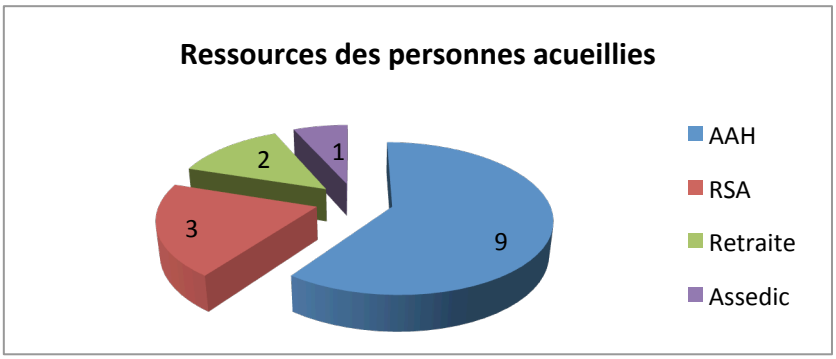

Si tous les résidents, en 2014, avaient besoin d'un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques…), les nouvelles entrées depuis le dernier trimestre 2015 diminuent la prégnance de ces besoins. Des services spécialisés sont sollicités et présents régulièrement. 5 personnes bénéficient d'un passage infirmier quotidien et un « sécuriclé » sera installé début 2016. 3 personnes se déplacent vers des structures médicalisées pour maintien du soin. 4 personnes ont une aide à domicile. Le soin reste une priorité des hôtes dans l'accompagnement des résidents. 9 personnes bénéficient de l'AAH, 2 d'une pension de retraite, 3 du RSA et 1 d'indemnités aux Assedic. La question de l'employabilité est ici plus compliquée à travailler, au regard des difficultés des résidents. Des difficultés importantes subsistent chez certains résidents concernant l'entretien des logements et le respect des règles du « vivre ensemble ». On observe toujours que les gestes du quotidien concernant l'entretien et l'hygiène ne sont pas maitrisés par une minorité de résidents. A cet effet, les hôtes continuent à les accompagner afin de les aider à mieux prendre conscience de leurs difficultés et à faire en sorte qu'ils s'approprient leurs logements tant en terme d'occupation de l'espace que de bien-être.

Même si en 2015, des plaintes ont donné lieu à un jugement en faveur de 3 résidentes victimes de harcèlement, de nouveaux incidents d'autres natures (intrusions, vols et dégradations) sont à déplorer au cours de l'année 2015. Des réunions d'informations entre le personnel et les résidents ont régulièrement lieu pour reprendre chaque problème et rappeler à tous la vigilance de mise. Chaque incident donne lieu à un dépôt de plainte du résident souvent accompagné par l'hôte. Des téléphones d'urgence à 4 numéros, pompier, SAMU, police et cadre d'astreinte, ont été installés sur tous les niveaux du bâtiment. Un fait isolé marquant nous amène à penser qu'une solidarité « bienveillante », couplée à une « astreinte cadre » ont permis lors d'un incendie involontaire de sauver la vie d'un résident.

Les activités collectives

Atelier « potager » :

En 2015, et comme les années précédentes, les résidents ont investi le jardin de la maison. Les légumes récoltés ont été utilisés tant par les résidents eux-mêmes que pour l'élaboration des repas collectifs.

Atelier « belote » :

Cette activité, à laquelle participent des résidents des 3 maisons relais de la métropole Lilloise de La Sauvegarde du Nord mais aussi des résidents d'autres maisons relais (ARELI Ronchin, Tourcoing et Faches-Thumesnil et ABEJ Tourcoing) rencontre un vrai engouement. L'association « Ensemble Autrement » est le partenaire indissociable pour cette action. Elle a mis en lien les associations, au départ une fois par mois. 8 à 17 personnes ont participé par séance, en fonction du lieu. Chaque maison relais a pu recevoir ou être reçue.

Atelier « bien-être » :

5 ateliers ont été proposés en 2015 pendant le premier semestre, par une esthéticienne médico-sociale mise à disposition par un autre service de La Sauvegarde du Nord. Ces ateliers ont amené les personnes à prendre soin d'elle, par le biais d'une approche ludique de l'esthétique. L'attention des résidents a été difficile à mobiliser dans un premier temps, mais 5 personnes ont régulièrement participé.

Atelier « Journal » :

Cet atelier a été mis en place courant 2015 par un stagiaire école DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Fin 2015, un premier numéro a été édité. Ce journal a réuni les contributions des 4 maisons relais de La Sauvegarde du Nord. Le prochain numéro devrait être impulsé et les travaux centralisés par un hôte de la maison relais « Le Phoenix ».

Les sorties collectives :

6 sorties au total ont été organisées :

- Journée du 2/06/2015, à Roost-Warendin, avec au programme une visite de la Ferme des Vanneaux et participation à l'exposition « terre avec l'école d'art » à la maison relais de Roost-Warendin (3 résidents).
- Fête des voisins, le 5 juin, à la maison relais de Lambersart « Le clos St Pierre » (2 résidents et 2 membres de la famille d'un résident).
- Une journée pétanque le 19 juin, organisé par « Culture du Cœur » au Parc St Sauveur (1 résident).
- Journée au Touquet le 24 juillet. Sortie inter maisons relais (1 résident).
- Marché de Noël à Roost-Warendin, le 11 décembre (1 résident).
- 2 sorties courant décembre, organisées par « Culture du Cœur », intitulées « Parcours musical » : 1 sortie le 4 décembre au centre Charcot à Marcq-en-Barœul, Festival Jazz en Nord ; 1 sortie le 23 décembre, concert du partage au nouveau siècle, à Lille (2 résidents).

Parallèlement, des places au grand stade « Pierre Mauroy » ont été utilisées par 3 résidents pour des matchs de football.

Les repas collectifs :

Il n'y a pas d'atelier « alimentation » à proprement dit, mais des repas sont régulièrement organisés pour marquer les moments forts de l'année :

- Fête des voisins, le 29 mai. Une subvention a été obtenue à cet effet auprès de Partenord, le bailleur de la maison relais.
- Des « goûters » à l'occasion de l'anniversaire des résidents,
- Le traditionnel « Moules/Frites » à l'occasion de la braderie le 8 septembre, Barbecue/Karaoké inter maisons relais le 21 octobre, le repas de Noël, le 24 décembre…

La participation financière est aujourd'hui mieux intégrée par les résidents et n'est plus une cause de refus. Les personnes s'investissent davantage dans la préparation des moments festifs.

2. PERSPECTIVES 2016

Poursuivre le travail entrepris sur le choix des admissions depuis le dernier trimestre 2014 et durant toute l'année 2015, pour sortir du cumul des problématiques psychiatriques et rétablir une meilleure dynamique au sein du collectif.

Développer l'offre de service concernant l'accès à la culture, la mutualiser davantage en communiquant davantage entre hôtes des maisons relais. Un hôte de la maison relais « Le Phoenix » a en charge la thématique « Accès à la culture et activité ».

Déterminer les données utiles à centraliser concernant les demandes de logement pour les résidents des 4 maisons relais. Etablir un protocole de communication de recueil des informations pour optimiser « l'indicateur de performance » que nous avons retenu : Nombre de personnes (en %) ayant entamé des démarches logement en cours d'année ou dans les années précédentes. La thématique « logement » est portée par une hôte de la maison relais « Le Phoenix ».

D.2.3. MAISON RELAIS LE CLOS SAINT PIERRE (LAMBERSART)

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

2 ETP hôtes (Esthéticienne médico-sociale et une personne en cours de qualification). Un changement dans le binôme d'hôte a eu lieu en mai 2015. Un hôte a été absent pendant 3 mois et n'a pas été remplacé.

Les personnes accueillies

La maison relais a accueilli en 2015, 18 résidents (11 hommes et 7 femmes). 1 personne a accédé à un logement chez un bailleur social. 2 résidents sont décédés, 1 en juillet et 1 en décembre. 2 nouvelles personnes sont arrivées en août et septembre, 1 de ces personnes est issue de la maison relais « Le Phoenix ». Ce « glissement » a été réfléchi afin de permettre à la personne qu'elle se rapproche d'un environnement connu et de sa famille. Au 31/12/2015, un logement est vacant suite au décès récent de décembre. Une entrée est programmée pour le 1 février 2016. Ce délai de vacance nécessaire à tous, permettra une remise en état du logement.

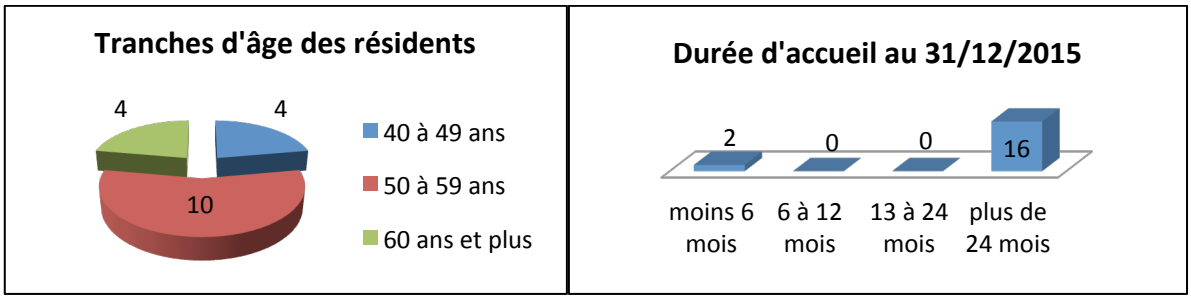

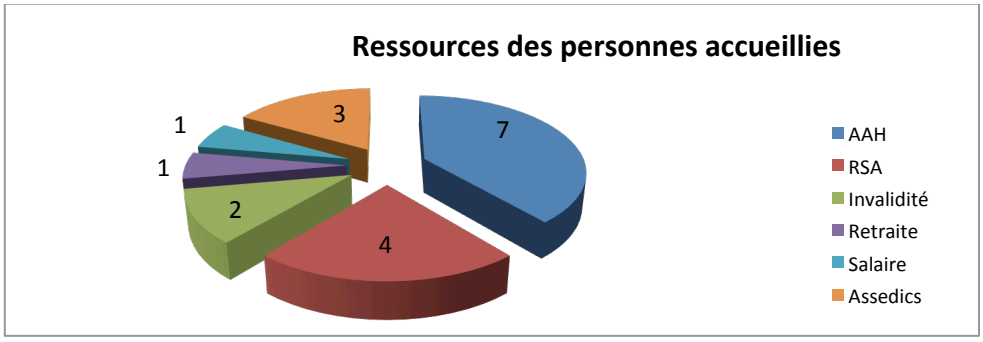

Une résidente est en situation de grave handicap et a besoin d'une aide aux gestes de la vie quotidienne. 6 personnes bénéficient d'un passage infirmier à domicile. 6 résidents ont besoin d'une aide-ménagère (de 2h par semaine à 6h par jour). 7 personnes sont sous mesure de protection.

Nous sommes confrontés depuis plusieurs années à la gestion des problèmes d'addiction et nous sollicitons depuis 2013 le soutien de l'association VISA. 5 personnes souffrent de problèmes somatiques et 4 de problématiques psychologiques, voire psychiatriques. Sur les 18 personnes accueillies, 2 personnes sont inscrites à Pôle Emploi et 2 autres ont une orientation MDPH, vers le travail en « milieu protégé ».

7 résidents sont en capacité d'accéder à un logement autonome et 6 d'entre eux ont déposé des dossiers logement et sont enregistrés sous un numéro unique départemental. Ces dossiers logement sont suivis régulièrement et réactualisés. L'attente provoque un essoufflement et les personnes ne participent plus à la vie collective de manière positive, frustrées de ne pas trouver réponse à leur aspiration pour un logement autonome. Ces accès au logement permettraient de nouvelles admissions et un regain de dynamisme. 4 personnes sont concernées par une réorientation vers une structure spécialisée, plus adaptée.

Les activités collectives

Atelier « Alimentation» :
L'atelier se poursuit à la fréquence d'une séance tous les 15 jours, bien qu'une animatrice (du SISAA), qui dispensait un atelier commun maison relais / SISAA (bénéficiaire du RSA), en alternance avec les hôtes ne soit plus présente. L'atelier rassemble régulièrement 6 à 8 résidents. Un repas a été organisé le 5 juin, à l'occasion de la fête des voisins et a obtenu un soutien financier du bailleur de la maison relais. Ce repas a été partagé avec des résidents des autres maisons relais de la métropole lilloise de La Sauvegarde du Nord. Un repas de Noël a été organisé le 23 décembre et a permis à tous de passer un moment agréable en ayant une pensée positive pour la personne qui les avait quittés 10 jours plus tôt.

Atelier socio-esthétique, « un temps pour soi » :
Un atelier bimensuel animé par l'hôte, ayant une qualification de socio-esthéticienne. Cet atelier réunit régulièrement 3 à 4 personnes autour d'un moment de détente.

Les sorties collectives :
Plusieurs sorties ont été organisées au cours de l'année : une sortie à la mer, le 24 juillet, une sortie au zoo de Lille le 10 juillet, une sortie au Musée des Beaux-Arts à Lille à l'occasion de l'exposition « Donald »… Des résidents ont également participé au forum santé et à la journée du « refus de la misère » organisés par la Mairie de Lambersart.

Atelier « Journal » :
Un atelier « journal » a été impulsé par un « stagiaire école, DEJEPS » et a permis à chaque maison relais de développer des temps d'écriture. 4 résidents ont pris une part active pour qu'un premier numéro paraisse fin décembre.

2. PERSPECTIVES 2016

Le travail sur les parcours de relogement doit se poursuivre en lien avec l'hôte de la maison relais « Le Phoenix » qui est en charge de cette thématique pour permettre à la fois de sortir les personnes en attente de logement et faire évoluer à terme, la dynamique de la maison relais, par le biais de nouvelles entrées.

Etablir et partager avec les autres maisons relais, un recueil d'informations permettant de repérer les travaux et l'état des logements dans le temps, ainsi que la gestion des énergies. Poursuivre le projet « bien-être » impulsé pour les 4 maisons relais, par l'esthéticienne médico-sociale mise à disposition pendant le premier semestre, avec l'hôte de la maison relais ayant la qualification requise.

D.2.4. MAISON RELAIS JOSEPHINE BAKER (LILLE)

1. L'ACTIVITE REALISEE

2 ETP hôtes (1 ETP éducatrice spécialisée et 1 ETP monitrice-éducatrice). Une hôte monitrice éducatrice a obtenu une validation de son diplôme d'éducatrice spécialisée en décembre 2015. L'autre hôte a été absente pendant environ 8 mois. Elle a été remplacée par une animatrice socio-culturelle pendant 7 mois.

Les personnes accueillies

2015 représente une première année pleine de fonctionnement pour la maison relais « Joséphine Baker » qui a ouvert en avril 2014.
Elle a accueilli pendant l'année 28 résidents, 6 femmes et 22 hommes de plus de 40 ans. La proportion homme/femme reste inchangée depuis l'ouverture. Tous les logements, 22 studios et 2 T2 pour des couples, sont occupés depuis l'ouverture.

En 2015, la maison relais a vécu le décès d'un de ses résidents. 1 autre résident a accédé à un logement autonome, le 15/02/2015. Fin 2015, nous avons engagé des démarches pour la réorientation de 2 résidents, 1 vers un appartement thérapeutique en lien avec la psychiatrie et 1 autre vers le CHRS en lien avec le SIAO suite à des problèmes de comportement et d'agressivité envers les hôtes.

Depuis septembre 2014, une commission d'admission a lieu environ tous les mois pour les 3 maisons relais de la métropole lilloise de La Sauvegarde du Nord. Toutes les personnes accueillies sont issues des candidatures qui ont été validées lors de ces commissions. Les candidatures validées constituent une liste d'attente pour les 3 maisons relais (7 personnes au 31 décembre).

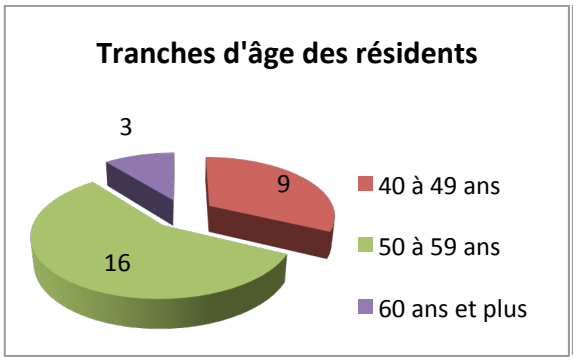

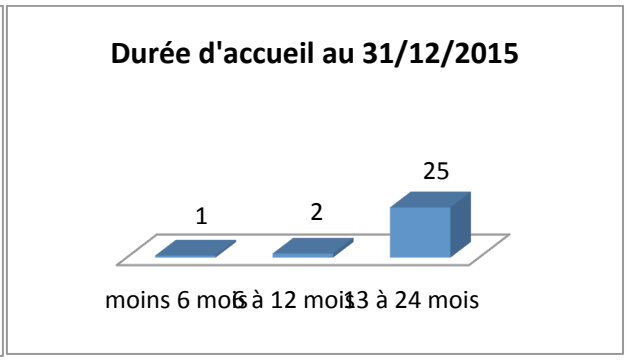

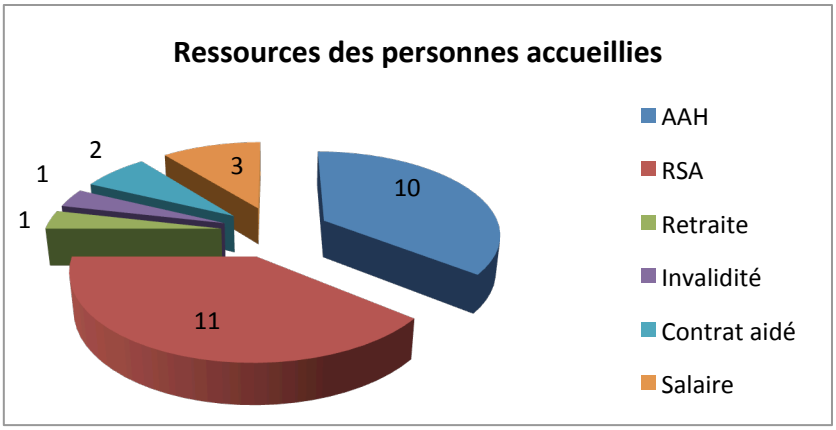

Plus de 89% des résidents nécessitent un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques…). 6 personnes bénéficient de passages quotidiens d'un infirmier libéral ou d'un service psychiatrique.

Les activités collectives

Atelier Cuisine/Pâtisserie : *tous les jeudis matins. Il est suivi d'un repas, pris en commun*
Cet atelier a réuni tout au long de l'année 6 à 10 personnes à chaque séance. Il a deux visées éducatives : la gestion d'un budget pour la confection d'un repas pour un certain nombre de personnes et l'apprentissage de techniques alimentaires simples qui peuvent être reproduites. L'atelier commence par les courses en magasin ou au marché (proximité de Wazemmes). Les hôtes attachent une importance à l'équilibre alimentaire. Elles utilisent les fruits et légumes de saison pour la confection des repas et s'appliquent à proposer une diversité alimentaire. Même si le moment est convivial, c'est aussi l'occasion d'aborder les règles d'hygiène de rigueur. La volonté de mutualiser les compétences des résidents est bien présente afin de mener un travail de valorisation autour des savoir-faire.

Atelier « Détente et bien-être » :
Jusque juin, une fois par mois, une esthéticienne médico-sociale détachée d'un autre service a animé cet atelier pendant lesquels ont été abordées l'hygiène, le soin de soi… Cet atelier est complémentaire au travail mené par les hôtes concernant les actes de la vie quotidienne. La volonté est de restaurer la notion de « l'estime de soi ». Cet atelier est, depuis septembre 2015, animé par une hôte de la maison relais de Lambersart de formation esthéticienne médico-sociale. Les résidents sont en attente de nouvelles séances.

Jeux de société :
Plusieurs jeux collectifs sont à disposition des résidents dans la salle commune. Des tournois de carte sont organisés intra et/ou inter des Maisons Relais-Pensions de famille de l'association.

Les sorties collectives :
Plusieurs sorties ont « bousculé » la vie quotidienne des résidents. Ces sorties sont l'occasion de redécouvrir la ville de Lille et/ou de partager avec d'autres dans le cadre de la transversalité entre les 4 maisons relais :

- Barbecue à la maison relais de Lambersart, le 19 juin 2015 (10 résidents de Lille).
- Une visite de la Ferme des Vanneaux (fabrication de pain), le 2 juin, suivi d'une exposition à la maison relais de Roost-Warendin, avec l'école d'art de Douai (4 résidents).

- Une sortie au Palais des Beaux-Arts, le 3 juillet 2015 pour l'exposition « Donald » (7 résidents).
- Une sortie au Zoo de Lille, le 10 juillet (8 résidents). Des résidents ont reproduit cette sortie entre eux, pendant la période estivale, pour y pique-niquer.
- Une sortie à la ferme pédagogique des « Dondaines » ou « Marcel Dhenin », le 10 août (4 résidents).
- Une sortie à la maison relais de Lambersart à l'occasion d'une représentation pour la pièce de théâtre « 3 vieux sur un banc », le 22 octobre (5 résidents).
- Barbecue et Karaoké à la maison relais de Roubaix, le 21 octobre (6 résidents).

5 résidents ont bénéficié de places de football au stade Pierre Mauroy à Villeneuve d'Ascq, remises par « Culture du cœur. »

Une réunion « d'expression » mensuelle a été mise en place depuis septembre 2015. Ces rencontres permettent de favoriser la libre expression autour de nouveaux projets collectifs et de réguler les tensions entre résidents.

2. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2016

Poursuivre un travail collectif aux 4 maisons relais sur l'orientation vers et hors de ces structures et poser avec l'ensemble des partenaires la question de la sortie du dispositif notamment pour :

- Les personnes en trop grande perte d'autonomie
- Les personnes vieillissantes
- Les personnes dont le maintien à domicile ne nécessite plus la proximité d'un lieu collectif et la présence quotidienne de travailleurs sociaux.

Poursuivre un travail de mutualisation et d'harmonisation des procédures.
Affiner les modalités d'évaluation de l'action d'accompagnement en maison relais.
Développer une thématique concernant l'échange de services entre résidents des 4 maisons relais permettant de valoriser les savoir-faire.
Poursuivre le développement des activités et la communication inter-maisons relais.

D.3. LIEUX D'ACCUEIL PARENTS – ENFANTS (LAPE)

1. LE PUBLIC

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) sont des lieux d'accueil, d'écoute, de paroles et de jeu pour tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés par un parent et /ou adulte en lien avec lui. Lieu gratuit, anonyme, sans discrimination d'appartenance sociale ou ethnique, la seule obligation est le respect des règles du lieu. L'accueil est garanti par la liberté d'accès sans inscription préalable et l'anonymat, seul le prénom de l'enfant étant demandé. Tout en gardant les principes fondamentaux qui en forment le cadre, et dans le respect des principes des Maisons Vertes, la Maison Arc en Ciel a construit son identité dans le quartier du faubourg de Béthune. En 2010 une 2ème Maison Arc en Ciel, construite sur les mêmes valeurs, s'est ouverte à Lomme. La volonté des professionnels accueillants est de faire pénétrer dans le champ social un mode d'approche psychanalytique nouveau, en dehors du cadre classique d'une consultation, qui garantit une écoute précoce de parents et enfants dans un lieu sécurisant qui garantit la confidentialité. Les séances sont gratuites, anonymes et ne nécessitent pas d'inscription préalable. L'enfant est accueilli avec sa maman dans la majorité des cas . Seuls son prénom et son âge sont demandés à l'arrivée. L'accueil est bienveillant ; écoute, stimulations sensorielles du tout-petit et jeux libres sont essentiels. Les accueillants sont tous formés à cette pratique et garantissent un cadre sécurisant tout en régulant les échanges entre parents et enfants. Ils sont attentifs à ce qui se joue et aux demandes d'aide implicite des uns et/ou des autres.

L'équipe d'accueillants est composées de professionnels (psychologues, éducateurs spécialisés, psychomoticienne, orthophoniste et une stagiaire Master 2 de psychologie clinique). Les accueils se font en binôme. Tous bénéficient d'un temps de supervision. Les LAEP sont financés par la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et la ville de Lomme.

En 2015 la fréquentation a été stable à Lille, en légère augmentation à Lomme. La tranche d'âge des 0-2 ans est très fortement représentée, ce qui confirme notre possibilité d'action préventive pendant la période périnatale. Les risques de dépression postnatale, de dysfonctionnement des premières interactions, les risques d'isolement, de difficultés de développement du bébé ou du tout jeune enfant sont au cœur de nos observations et préoccupations, ce qui limite fortement les possibilités d'aggravation des symptômes voire amène une résolution rapide. Les enfants de 2 à 3 ans sont également très présents, confirmant notre action de socialisation au sens large. Le processus d'individuation/socialisation est accompagné dans des conditions sécurisantes pour l'enfant, ce qui facilite l'accès à la symbolisation et au langage. L'adaptation dans une structure de garde et/ou l'école est nettement facilitée pour l'enfant. Les enfants de 0-3 ans sont largement majoritaires sur ces 2 lieux, confirmant les enjeux de prévention précoce du projet mené.

Les familles viennent le plus souvent du quartier d'implantation, mais aussi d'autres quartiers proches grâce à la communication élargie avec les travailleurs sociaux et les services de PMI de plus en plus sensibilisés à cette forme d'accueil des familles. Les thèmes les plus souvent abordés concernent les troubles du sommeil, de l'alimentation, l'agitation motrice, l'inhibition relationnelle et les difficultés de séparation, ainsi que le retard de langage.
Le LAEP « Maison Arc en Ciel » a pris contact en 2015 avec le « réseau des LAEP » dont les objectifs sont les suivants :

- Organiser de manière concertée l'animation du réseau LAEP,

- Favoriser les échanges entre les LAEP
- Elargir le réseau actuel
- Améliorer la lisibilité des LAEP et favoriser leur développement.

Il s'agit de favoriser un partage d'expériences et de réflexions entre les lieux qui y adhèrent et de faire reconnaitre leur spécificité auprès de leurs collègues et des politiques. Diversité et différences parcourent ces lieux quant à leur origine, ancrage, histoire ; mais la parole reste au centre de ces structures et de leurs questionnements.

Ces lieux partagent les principes suivants :

- Parole, anonymat et confidentialité
- Loi, règles et socialisation
- Des accueillants, un lieu, la fonction tierce
- Le temps de l'élaboration.

L'équipe a élaboré en 2015 un projet de « Laep Mobile », dans le cadre du « Prix à l'innovation Enfance et Parentalité » proposé par la CAF (voir le Focus thématique).

D.3.1. MAISON ARC EN CIEL - LILLE

Accueil du lundi au vendredi de 14h à 17h
Nombre de séances : 188
Nombre de passages d'enfants : 1111
Nombre de passages d'adultes : 962

Enfants accueillis par tranche d'âge

Moins d'un an	170
1 à 2 ans	388
2 à 3 ans	331
3 à 4 ans	115
4 à 5 ans	107
Total	*1 111*

La fréquentation est stable et les tout-petits sont majoritaires. Le groupe d'âge 1-2 ans, âge de découverte et de l'exploration, amène beaucoup de parents en situation d'isolement éducatif et peu prêts à une inscription à un mode de garde. La fréquentation du lieu va permettre d'échanger sur les difficultés quotidiennes, de mettre du sens sur des symptômes souvent peu inquiétants et de développer les capacités de séparation / individuation qui préparent la période suivante.

Les enfants de 2 à 3 ans sont souvent accompagnés de mamans qui s'attachent aux lieux, aux personnes accueillantes. Le processus d'individuation / socialisation est accompagné dans des conditions sécurisantes pour l'enfant, ce qui facilite l'accès à la symbolisation et au langage. Le cadre et ses règles suscitent des manifestations d'opposition qui sont accompagnées et parlées. L'adaptation dans une structure de garde et/ou l'école est nettement facilitée pour l'enfant et parfois une place en halte-garderie se libère.

Pour les plus de 3 ans et jusque 6 ans, qui sont souvent déjà venus plus jeunes et fréquentent de temps en temps le lieu le mercredi ou pendant les vacances scolaires, la Maison arc en ciel représente une aire de détente en compagnie d'un parent dans un groupe plus restreint que la classe. Ils y retrouvent leur sécurité de base et profitent beaucoup des stimulations des jeux, intègrent les règles du « vivre ensemble ».

Les thèmes abordés avec les familles se retrouvent dans l'isolement social, la solitude éducative et la recherche d'appui (notamment pour les familles monoparentales). Pour les familles migrantes, une approche très contenante est proposée, afin de tenir compte des parcours, des traumatismes, de l'insertion parfois complexe. La question du bilinguisme est souvent abordée.

D.3.2. MAISON ARC EN CIEL - LOMME

Accueil le jeudi de 9h à 12h
Nombre de séances : 42
Nombre de passages total d'enfants : 322
Nombre de passages d'adultes : 297

Enfants différents accueillis par tranche d'âge

Moins d'un an	15
1 à 2 ans	28
2 à 3 ans	16
3 à 4 ans	5
4 à 5 ans	9
Total	73

La tranche de 0 – 3 ans est là aussi majoritaire, et les constats sont similaires. Pour les enfants de plus de 3 ans, la Maison arc en ciel représente une aire de détente en compagnie d'un parent et est parfois un premier lieu de socialisation pour les enfants issus de familles d'origine étrangère et récemment arrivées en France.

Les éléments socialisateurs du lieu peuvent être déclinés selon 3 axes principaux :

- la rencontre de personnes extérieures à la famille,
- la prise d'autonomie, c'est-à-dire l'accompagnement du processus d'individuation psychique et de séparation,
- la confrontation à des règles.

La prévention permet ainsi d'éviter la cristallisation de symptômes courants du développement (troubles à expression somatique, troubles du sommeil, sevrage difficile, troubles psychomoteurs, retard simples de la communication et du langage, colères …). Pour les difficultés plus préoccupantes (troubles de nature autistique, mutisme social, etc) il arrive qu'une consultation vers un service de soins (Camsp, cmp, hôpital de jour, service de périnatalité…) prenne ses origines dans le lieu : d'autres mères conseillent, encouragent, relayées par les accueillants. Favoriser le bilinguisme contribue également à la construction d'une bonne estime de soi des enfants, diminue le clivage des univers d'appartenance et s'inscrit dans une véritable prévention des dysfonctionnements linguistiques, cognitifs et psychiques ultérieurs.

Les thèmes abordés concernent la socialisation de l'enfant, les difficultés éducatives comme l'intégration des règles, mais aussi sur des symptômes plus importants tels que le l'instabilité motrice difficile à contenir.

D.3.3. MAISON ARC EN CIEL « LAEP MOBILE »

Accueil le mercredi de 9h à 12h, au sein du CHRS Sara.
Nombre de séances : 6
Nombre de passages total d'enfants : 31
Nombre de passages d'adultes : 23

Enfants différents accueillis par tranche d'âge

Moins d'un an	1
1 à 2 ans	4
2 à 3 ans	2
3 à 4 ans	4
4 à 5 ans	1
Total	12

Le choix d'ouverture le mercredi permet d'accueillir les enfants de plus de 3 ans pour qui l'entrée à l'école vient de se vivre et est bien souvent la première séparation avec les parents. Le processus d'individuation / socialisation peut ainsi continuer à se vivre dans un cadre sécurisant et soutient alors l'inscription à l'école de ces enfants, qui représentent d'ailleurs un tiers des enfants accueillis.

La tranche d'âge 0-2 ans, représentant plus de 50% des enfants accueillis, permet une action préventive pendant la période périnatale concernant le dysfonctionnement des 1ères interactions, le risque d'isolement, les difficultés de développement du bébé ou du tout jeune enfant. Pour les enfants de plus de 4 ans, le LAEP MOBILE représente une aire de détente en compagnie d'un parent, une occasion de faire des jeux avec son père ou sa mère, de leur montrer un savoir-faire et/ou un savoir être en groupe, occasion assez rare dans l'exiguïté de leur lieu de vie et un quotidien où le poids de l'organisation et des soucis rend le ou les parents souvent indisponible(s).

La majorité des familles accueillies sont des familles monoparentales, les mères sont largement représentées. Les origines sont diverses, toutes les familles ont vécu l'exil. Le LAEP MOBILE est donc un lieu de socialisation tant pour l'enfant que le ou les parents.

Les thèmes les plus souvent abordés sont l'isolement, solitude éducative. Nous repérons que les familles viennent à la Maison Arc En Ciel rechercher des appuis. La préoccupation est d'abord centrée sur l'enfant et se précise au fur et à mesure des accueils de façon explicite ou implicite : rencontrer d'autres enfants pour se préparer en vue d'une entrée en crèche, en garderie ou à l'école, fréquenter un lieu collectif pour que l'enfant « se décolle » du parent, pour lui proposer un ailleurs autre que la maison, pour se poser et jouer avec lui en dehors de la maison… Mais il y a aussi ce qui est du besoin non exprimé ou non conscient de l'accompagnant : sortir de chez soi, rencontrer d'autres adultes, partagés avec eux, être écouté, souffler…soit se sentir moins seul et rompre avec une forme d'isolement. Au travers de ces différentes raisons justifiant la fréquentation du lieu, la Maison Arc en Ciel se révèle être un lieu de lutte contre l'exclusion car elle favorise la socialisation tant du côté de l'enfant que du côté de l'accompagnant.

1. FOCUS - LE « LAEP MOBILE »

C'est à partir de constats au sujet de l'accueil de parents et enfants en situation d'hébergement et grâce au dialogue établi avec les professionnels chargés de l'accompagnement de ces familles dans ces structures qu'est né ce projet d'un LAEP mobile.

- Ces familles viennent accompagnées d'éducateurs spécialisés ou éducateurs de jeunes enfants, afin de faciliter à la prise de connaissance du trajet et du lieu mais ne reviennent que très exceptionnellement seules ; cela demande un engagement dans la durée de la part des travailleurs sociaux accompagnants pour que les liens aient une chance de « s'accrocher. »

- Ces familles sont, malgré le dispositif éducatif de leur lieu d'accueil, très isolées psychiquement et socialement ce qui met parfois en péril les premières interactions. Leur histoire, souvent lourde, compromet leur disponibilité éducative. Dans cette période de grande vulnérabilité du parent, le risque est parfois grand pour l'enfant :
    - risque de dépression post–partum, actuellement estimé à 20% sous une forme mineure ou grave et davantage si l'on tient compte du nombre de mères en situation monoparentale ou d'isolement important.
    - risque de repli, d'isolement autour de l'enfant alors porteur des blessures des parents.
- La fréquentation des structures de petite enfance apparait source de crainte : jugement, difficulté d'affirmation dans un groupe, barrière de la langue pour les familles migrantes.

La notion d'urgence « préventive » pour l'enfant est une réelle préoccupation : on observe en effet des troubles somatiques (retard de développement moteur, troubles du sommeil …) ou à expression comportementale bruyante, ou encore des pathologies plus inquiétantes. Cette urgence est aussi celle de mères qui sont en perte de désir, d'intersubjectivité et qui ont besoin d'un espace neutre et bienveillant pour aborder cette période de remaniement psychique nécessaire pour s'accorder aux besoins de leurs enfants et (re)trouver leur capacités de soutien (holding).

Comment amener ces parents et ces enfants à bénéficier de cet espace d'échange confidentiel, à rencontrer d'autres parents et d'autres enfants en présence d'accueillants bienveillants et a l'écoute de leur singularité humaine ?

Si cette mobilisation pour l'enfant et/ou pour soi ne peut momentanément pas être agie, l'idée pour l'équipe de la Maison Arc en Ciel d'aller dans un premier temps à leur rencontre est une évidence : il s'agit donc de recréer, au sein des structures d'hébergement, cet espace d'accueil et de prévention et de permettre aux familles, avec une garantie de confidentialité, d'évoluer en lien avec leurs enfants. Si un LAEP se définit comme un espace intermédiaire entre la famille et le groupe social, dans ce contexte, le LAEP mobile représenterait un autre sas entre le lieu de vie et l'extérieur.

Se déplacer donc pour permettre aux familles de trouver régulièrement à la fois des interlocuteurs (autres parents ou professionnels), pour dialoguer et se confier mais aussi constituer un groupe pour s'identifier et intégrer des conduites et valeurs. Ces conditions sont incontournables pour le déploiement de leur fonction de parents, pour créer un lien, des liens, une habitude « repérante »

qui fera trace et leur permettra ensuite de se mobiliser vers l'extérieur et trouver d'autres lieux (lieu de garde, ludothèque, ateliers etc. …)

Les objectifs :

- *La socialisation du côté des parents et des accompagnants : l'accompagnement à la fonction parentale, le lien social, l'intégration sociale*

La Maison Arc en Ciel mobile aura une fonction d'accompagnement des adultes dans le processus de parentalité, processus dynamique et évolutif qui se situe aussi bien au niveau des remaniements psychiques vécus par les parents qu'à celui de la reconnaissance sociale des places et des rôles parentaux.

- *La socialisation du côté des enfants : la séparation, l'individuation, les règles pour vivre ensemble, ses conséquences positives*

La Maison Arc en Ciel mobile est un espace intermédiaire entre la famille, son lieu d'hébergement et le groupe social qui attend les enfants (crèche, halte-garderie, école maternelle …). C'est un collectif sécurisé par la présence du parent et des accueillants, qui permet un cheminement dès les premières semaines de vie de l'enfant.
Nous faisons partie de ces lieux où les bébés peuvent trouver une place, où l'on s'adresse à eux, où l'on est attentif à ce qui les traverse. Nous pouvons venir avant que les situations de tensions ne s'aggravent, ne se cristallisent sous forme de symptômes (troubles du sommeil, troubles somatiques, etc.).

En résumé, les éléments socialisateurs du dispositif peuvent être déclinés selon ces axes principaux :

- la rencontre de personnes extérieures au lieu de vie et à la famille, d'autres enfants, d'autres adultes,
- la prise d'autonomie, c'est-à-dire l'accompagnement du processus d'individuation psychique et de séparation,
- la confrontation à des règles socialisantes,
- l'accompagnement de la symbolisation.

Ainsi, à partir de la pratique solidement partagée entre les accueillants, il apparaissait évident que les fondamentaux des Maisons Arc en Ciel pouvaient être « transportables ».
Cette action a démarré dans le dernier trimestre 2015, et constituera une activité à part entière en 2016. Implanté actuellement dans le CHRS SARA, le LAEP Mobile amène rapidement la fidélisation de quelques familles hébergées et la curiosité des autres familles. C'est un début encourageant qui permettra prochainement à une professionnelle du CHRS d'intégrer l'équipe pour quelques mois et se sensibiliser à cette forme de travail.

1. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2016

Adhésion au « réseau des LAEP. »

Passage sous la Direction du Pôle Médico-Social dans le courant de l'année 2016.

Maison Arc en Ciel - Lille

- Continuer la communication avec les structures de la petite enfance du quartier du Faubourg de Béthune et des quartiers proches de Lille Sud, Wazemmes.
- Accentuer le partenariat avec les structures d'accueil de familles isolées (CHRS).
- Continuer les échanges avec les services de la PMI, d'AEMO, associations de TISF, afin de faciliter l'accueil des professionnels accompagnants.
- Favoriser la connaissance du lieu par des professionnels des structures d'hébergement des familles.

Maison Arc en Ciel - Lomme

- Communication avec les acteurs du quartier et de la ville.
- Poursuivre l'inscription dans le réseau professionnel de la petite enfance de la ville de Lomme.
- Développer l'activité dans d'autres quartiers avec la ville de Lomme, la CAF, le Conseil Général.

LAEP Mobile

- Proposer un accueil par semaine dans un 2ème lieu au cours du 2ème semestre 2016.
- Elaborer un bilan après 6 mois d'activité regroupant la structure accueillante et les professionnels de la MAC, permettant une analyse plus fine concernant la fréquentation des parents et l'intérêt porté à notre action, la finalité étant que les familles fréquentent les structures existantes dans le quartier proposant des activités parent-enfant et des LAEP.

III. POLE MEDICO-SOCIAL

SOMMAIRE DU POLE MEDICO-SOCIAL

III. POLE MEDICO-SOCIAL ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PREAMBULE ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

A. DISPOSITIF DES ITEP ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

A.1. Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.2. Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny) ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.3. Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.4. Dispositif ITEP Flandre ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.5. Dispositif ITEP Métropole ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.6. Dispositif ITEP du Douaisis ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

B.1. IME Lino Ventura à Lille ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

C. DISPOSITIF CMPP ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

C.1. Espace Claude Chassagny à Lille ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

C.2. CMPP Alfred Binet à Lille ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

PREAMBULE

Le Pôle Médico-Social est constitué :

- D'un dispositif des ITEP composé des structures suivantes :
  - Le dispositif ITEP « Didier Motte » de Tressin
  - Le dispositif ITEP de Lambersart
  - Le dispositif ITEP de Roubaix
  - Le dispositif ITEP Flandre
  - Le dispositif ITEP Métropole
  - Le dispositif ITEP du Douaisis
- D'un dispositif CMPP composé des structures suivantes :
  - Le CMPP Alfred Binet
  - L'espace Claude Chassagny
- De deux établissements relevant de la petite enfance :
  - L'espace Serge Lebovici (CAMSP, Unité mère-enfant Myriam David, SESSAD)
  - L'IME et le SESSAD Lino Ventura

En 2015, 2332 jeunes ont été accueillis ou accompagnés par les 330 salariés du pôle Médico-Social.
Sur le dispositif des ITEP, au global, 340 jeunes ont été accompagnés (dont 3 en PFS) contre 329 jeunes accompagnés (dont 3 en PFS) en 2014.

Le secteur de la petite enfance représenté par l'Espace Lebovici, l'IME et le SESSAD Lino Ventura connaît également une augmentation de la fréquentation : 65 enfants ont été accueillis à l'IME et 328 enfants à l'Espace Lebovici.

Le dispositif des CMPP à travers le CMPP Binet et l'espace Chassagny a quant à lui accompagné 1596 usagers en 2015.

L'année a été marquée par

- l'écriture et signature du CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectif et de moyens) entre l'association et l'ARS (Agence Régional de Santé),
- L'inauguration des locaux de l'ITEP Flandres,
- L'inauguration des locaux de l'IME Lino Ventura,
- L'inauguration des locaux de L'ITEP du Douaisis et le démarrage de l'activité sur le territoire,

Sur l'ensemble des établissements, une démarche visant à l'actualisation des projets d'établissements.

A. DISPOSITIF DES ITEP

Directrice du Dispositif : Marianne PLADYS

A.1. DISPOSITIF ITEP « DIDIER MOTTE » A TRESSIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 12, rue du Maréchal Leclerc 59152 TRESSIN	Directeur de l'établissement : BOUTIGNON Pascal Chefs de service : DUBREUCQ Emilie (Internat) SUMERA Véronique (SESSAD) BODART Hélène (Accueil de jour) COULON Annie (Coordinatrice Pédagogique)
Projet d'établissement	Quelque soit leur régime d'accueil (en accueil de nuit, en accueil de jour, modulé et ambulatoire), l'accompagnement des enfants, s'appuie sur trois axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique. Ces axes sont formalisés, en lien et en accord avec la famille, dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Une équipe interdisciplinaire de thérapeutes, d'éducateurs et de pédagogues, accompagne les enfants accueillis et se coordonnent autour de ce travail.
Habilitations et publics	L'ITEP Didier Motte accueille des enfants de 6 à 12 ans «qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé ». Ils sont orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. (MDPH). 22 places d'internats (garçons), 14 places semi-internat (garçons), 21 places SESSAD (mixte).
Obligations officielles	Internat : 210 jours, semi-internat : 210 jours, SESSAD : 140 actes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Réalisé, en effectif et en nombre de jours théoriques

2015	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
EFFECTIF	11	11	14	21
RÉALISÉ (moyenne sur 12 mois)	9.6	10.4	12.7	20.7
OUVERTURE	210 jours	210 jours	210 jours	140 actes
TOTAL ACTIVITÉ THÉORIQUE	2310 jours	2310 jours	2940 jours	2940 actes

De manière générale, nous notons une sous-activité sur l'ensemble des services de l'ITEP de Tressin.
Principales modifications à prendre en compte pour l'activité 2015 :

- Sur l'internat et le semi internat, passage de 230 à 210 jours d'ouverture. Cette diminution est compensée par un objectif de 100 % à réaliser, contre 85 % les années précédentes.
- Sur le SESSAD, modification de l'objectif (100 % à réaliser contre 90 % les années précédentes).

Activité réelle

2015	Maison 1	Maison 2	Total Internat	Semi Internat	SESSAD
OBJECTIF Base 100%	2310	2310	4620	2940	2940
REALISE	2034	2186	4220	2657	2907
Ecart	- 276	- 124	- 400	- 283	- 33
%	- 11.95 %	- 5.37 %	- 8.66 %	- 9.63 %	- 1.12 %

Commentaires :
À l'échelle de l'établissement, on note une sous activité sur l'ensemble des services : 91,3 % sur l'internat, 90.3 % sur le semi-internat, 98.8 % sur le SESSAD. L'objectif n'a pas été atteint. Le décrochage par rapport à l'objectif a eu lieu essentiellement lors du second semestre. Ce décrochage par rapport au niveau d'activité va de pair avec des difficultés rencontrées par l'établissement ayant nécessité la fermeture pendant une semaine pour raison de travaux institutionnels. La baisse des demandes pour l'ensemble des services justifie également la baisse du niveau d'activité pour l'année 2015.

Tableau des entrées et sorties en 2015

Âges	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total
Nombre à l'entrée	1	4	1	2	5	0	0	0	0	0	**13**
Nombre à la sortie	0	0	0	0	1	0	6	6	1	2	**16**

Commentaires :
De manière générale, nous observons en 2015 une diminution des demandes d'admission (13 demandes, contre 20 en 2014). La moyenne d'âge à l'admission reste stable par rapport à l'année précédente (8 ans et 7 mois, contre 8 ans ½ en 2014). Les trois quarts des entrées ont lieu entre 8 et 10 ans. On note également une diminution des sorties (16 sorties en 2015 contre 22 en 2014). La moyenne d'âge est de 12 ans et 8 mois : en 2014, plus de la moitié des sorties se faisaient au-delà de l'âge limite de l'agrément (au-delà de 12 ans) contre 64 % des sorties en 2014.

Tableau de la moyenne d'âge à l'entrée et à la sortie par service

	Âge moyen à l'entrée		Âge moyen à la sortie	
	2014	**2015**	**2014**	**2015**
Maison 1	(6 entrées) 9 ans	(2 entrées) 8 ans	(7 sorties) 12 ans	(2 sorties) 13 ans
Maison 2	(2 entrées) 9 ans	(2 entrées) 9 ans	(3 sorties) 12 ans	(5 sorties) 13 ans
Semi internat	(5 entrées) 9 ans	(2 entrées) 8 ans	(3 sorties) 11 ans	(3 sorties) 13 ans
SESSAD	(7 entrées) 8 ans	(7 entrées) 8 ans	(9 sorties) 13 ans	(6 sorties) 12 ans

Commentaires :
Concernant les sorties, 9 jeunes sur 16 sont sortis de l'établissement après les 12 ans. En termes de parcours :

- 9 jeunes sont sortis de l'ITEP pour motif de retour en famille, dont 3 bénéficiant d'un accompagnement CMP concomitant,
- 4 jeunes sont orientés vers des structures belges, représentant un quart des sorties (similaire à l'année 2014),
- 2 jeunes orientés vers l'ITEP métropole,
- 1 jeune orienté vers l'ITEP Flandre,
- 1 jeune orienté en IME.

Mesures Judiciaires par service

2015	Sans suivi	ASE	AEMO	AUTRES	TOTAL
Internat	5	12	5	3	25
Semi internat	4	11	2	0	17
SESSAD	22	1	3	0	26
TOTAL	31	24	10	3	**68**

Commentaires :
L'ensemble des chiffres sur les 3 modalités d'accompagnement reste stable par rapport à l'année 2014 : 55 % des jeunes accueillis bénéficient d'un accompagnement social ou judiciaire (ASE ou AEMO) concomitant à la prise en charge ITEP. Les jeunes accompagnés par le SESSAD sont moins concernés par les mesures judiciaires (4 jeunes suivis par le SESSAD bénéficient d'un accompagnement ASE ou AEMO sur les 26 jeunes pris en charge). Sur l'internat, 12 jeunes sont suivis par l'ASE, 5 en AEMO et 3 en IEAD ou en MJIE. Enfin sur le semi internat, 11 jeunes sur 17 bénéficiaient d'un accompagnement ASE, 2 bénéficiaient d'une AEMO.

Scolarité par service

2015	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	16	6	2	24
Semi internat	7	3	7	17
SESSAD	0	9	17	26
TOTAL	23	18	26	**67 ***

Sur l'année 2015, un tiers des jeunes accompagnés bénéficiait d 'une scolarité à l'interne (contre 44 % en 2014). Cette baisse se réalise au profit de la scolarité partagée (38 % en 2015 contre 35 % en 2014) et de la scolarité externe (26 % en 2015 contre 20 % en 2014). Nous notons que les scolarités à l'externe et les scolarités partagées concernaient essentiellement les jeunes suivis par le SESSAD. À noter enfin, sur l'internat, 1 jeune était déscolarisé en 2015.

Notifications MDPH réceptionnées en 2015

	Internat	**Semi internat**	**SESSAD**	**TOTAL**

Total des notifications en 2015	***30***	***9***	***11***	***50***
Procédure en cours au 31/12/15	5	1	3	**9**
En attente de place au 31/12/2015	0	1	2	**3**
Admissions effectives au 31/12/15	1	1	1	**3**
Classement sans suite au 31/12/15	20	5	4	**29**
Non traitées au 31/12/15	4	1	1	**6**

Commentaires :
Lors de l'année 2015, l'ITEP a reçu 50 notifications MDPH (contre 73 en 2014). Cette diminution concerne avant tout l'internat (30 notifications reçues en 2015 contre 50 en 2014). Sur les 50 notifications reçues, 29 étaient considérées sans suite (soit 58 %, contre 80 % en 2014), essentiellement pour des critères géographiques ou des demandes hors agrément d'âge.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour 2015, les moyens octroyés s'élèvent à 3 935 888 € pour l'ITEP de Tressin et son SESSAD.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	54 salariés (44.30 ETP)
Qualifications	1 directeur, 3 chefs de service, 1 coordinatrice pédagogique, 25 éducateurs spécialisés, 4 surveillants de nuit, 2 maîtresses de maison, 10 personnels médical et para médical, 8 personnels services généraux et administratifs
Accueil de stagiaires	1 stagiaire master de psychologie, 1 stagiaire éducateur spécialisé, 1 stagiaire CAFERUIS, 1 stagiaire agent administratif
Formations 2015	**Formations individuelles :** Gestion de l'agressivité et des comportements déviants et violents – 1 éducateur spécialisé Relaxation adaptée aux enfants agités – 2 éducateurs spécialisés **Formations collectives :** Formation Omega - 11 salariés **Formations hors PAUF - congrès :** Journée AIRE – 3 salariés Journée SESSAD – 1 salarié

Suite à la démarche d'évaluation externe qui a eu lieu en 2014, l'établissement a élaboré durant l'année 2015 un plan d'action recensant l'ensemble des préconisations à mettre en œuvre. L'année 2015 a vu le démarrage des réflexions sur l'actualisation du projet d'établissement. Ces réflexions se poursuivront en 2016, pour aboutir à un nouveau projet.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

	Maison 1	**Maison 2**	**Semi internat**	**SESSAD**
Référence initiales	**11**	**11**	**14**	**21**
Réalisé Janvier	11	11	15	21
Réalisé Février	11	12	14	21
Réalisé Mars	11	12	14	21
Réalisé Avril	11	12	14	21
Réalisé Mai	11	12	14	21
Réalisé Juin	11	13	14	21
Réalisé Juillet	11	12	14	21
Réalisé Août	9	10	15	23
Réalisé Septembre	9	10	15	22
Réalisé Octobre	9	10	15	22
Réalisé Novembre	9	10	15	21
Réalisé Décembre	9	10	14	21

Commentaires :

Sur l'internat, nous notons un sous-effectif pendant 5 mois consécutif (9 sur 11 sur la maison 1, 10 sur 11 sur la maison 2). Ce sous-effectif est lié à des difficultés rencontrées par l'internat. Sur le semi-internat, nous notons un léger sureffectif (15 sur 14) pendant 4 mois. Enfin sur le SESSAD, on note également un sur effectif pendant 3 mois (23, puis 22 sur 21).

1. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Compte tenu de la baisse des demandes constatées cette année, il est nécessaire pour l'ITEP d'accentuer un travail de partenariat et d'améliorer sa visibilité sur le territoire.
L'année 2016 verra également un travail collectif, associant l'ensemble des professionnels de l'ITEP : ce travail permettra notamment de repenser les modalités d'accompagnement (notamment dans l'optique du fonctionnement en dispositif ITEP et du décloisonnement des services) et de mettre à jour le projet d'établissement de L'ITEP.

3. ZOOMS

FERMETURE

Suites aux difficultés rencontrées par l'établissement lors du second semestre 2015, il a été décidé, après consultations de l'Agence Régionales de Santé et après information des familles, de fermer l'établissement dans la semaine du 12 au 17 octobre.
Cette semaine a été consacrée à des travaux institutionnels, animés par des intervenants extérieurs, qui concernaient notamment :

- Un état des lieux collectif sur la situation de l'établissement
- L'évolution des publics accueillis dans les ITEP,
- Des travaux en sous-groupe sur l'évolution de la prise en charge, la mise en dispositif, les risques psycho-sociaux.

La réflexion des professionnels de l'établissement va se poursuivre en 2016, avec pour objectif le décloisonnement des modalités d'accompagnement et le renouvellement du projet d'établissement de l'ITEP de Tressin.

INAUGURATION DU CITY STADE

Le City stade de l'ITEP de Tressin, projet soutenu par la fondation Décathlon, a été inauguré le 2 juin 2015 en la présence de Sébastien Chabal.

Cet équipement permettra un accès à un terrain multisport aux jeunes accueillis dans les ITEP de la Sauvegarde, mais également aux publics extérieurs (jeunes des écoles du secteur, salariés…). Ce terrain multisport répond à plusieurs critères : robuste, accessible aux personnes à mobilité réduite, éco construction, sécurité… l'ITEP de Tressin profitera de cette nouvelle infrastructure pour organiser des temps de rencontre autour d'évènements sportifs : match, olympiade, itépiades, journée sport et prévention…Ces temps forts seront l'occasion de favoriser la mixité et de réunir divers publics : ITEP de la région, riverains, salariés d'entreprise, centres sociaux…

A.2. DISPOSITIF ITEP DE LAMBERSART (INSTITUT FERNAND DELIGNY)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2, avenue du maréchal Foch, 59130 LAMBERSART	Directrice de l'établissement : Marianne PLADYS Chefs de service : Julie DEHAGUE (Internat) Stéphane MOUNEY (Semi-internat) Hélène BOUILLARD (SESSAD) Fabienne ROGEAU (Equipe médico-psy)
Projet d'établissement	Projet d'établissement de l'IFD établi en janvier 2009. Réécriture finalisée en Mars 2016.
Habilitation et public	Habilitation ITEP : accueil d'enfants présentant des difficultés psychologiques dont l'expression et l'intensité des troubles du comportement perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. CPOM II signé en Décembre 2015 pour la période de 2016 à 2020.
Obligations officielles	Internat : 8 places, 6 à 12 ans, ouverture 210 jours par an à compter du 01/01/2016. Semi-internat : 19 places, 6 à 12 ans, ouverture 210 jours par an. SESSAD : 14 places, 5 à 14 ans, sur une base de 140 actes par an, en 2015, par enfant. PFS : 3 places MDPH réservées à l'ITEP, gérées par le Service de PFS de la Sauvegarde du Nord (Pôle Protection de l'Enfance).

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'ITEP de Lambersart a accueilli 60 enfants en 2015 sans compter 3 enfants au sein du P.F.S. du Pôle Protection de l'Enfance.

VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

2015	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF MOYEN	8	19	14	3
REALISE MOYEN	8	19,2	17	3
ECART MOYEN	0	0,2	3	0

VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES

2015	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF	1 680	4 047	1 960	930
REALISE	1 718	3 285	2 139	1 089
ECART	38	- 762	179	159

L'âge moyen des enfants accueillis est de 11,2 ans, chiffre qui interpelle au regard de l'agrément (5 à 14 ans pour le SESSAD et 6 à 12 ans sur les autres modalités d'accompagnement). D'autant plus que 10 enfants sont arrivés sur le semi-internat en 2015.

Variation sur l'internat

1 718 journées ont été réalisées sur l'internat pour un objectif de 1 680 journées soit un excédent de 38 jours.

Contrairement à 2014, l'effectif a été stable avec une seule sortie en fin d'année.

Variation sur le PFS

Il s'agit de 3 places réservées à des enfants avec une orientation MDPH au sein du PFS Entr'actes de l'IFD. Les 3 places sont gérées par les services de la MECS complexifiant l'organisation. Cette organisation ne permet pas une maîtrise de l'accompagnement et une gestion optimale du placement en famille.

Pour ces 3 places occupées, la réalisation d'activité est de **1 089** journées pour un objectif de **930**, soit un excédent de **159** journées

Variation sur le semi-internat

3 285 journées ont été réalisées sur le semi-internat pour un objectif de 4 047 journées, soit un écart de 762 jours.

Les demandes d'admission sont restées importantes en 2015. Mais l'écart de journée s'explique par un nombre d'orientations effectives en juin 2015. Ceci a entrainé l'étude de nombreuses demandes, dans un laps de temps restreint pour procéder aux nouvelles admissions.

De plus, la modification des jours d'accueil (passage de 180 à 210 jours) à compter de janvier, avec notamment des accompagnements proposés sur les périodes extrascolaires, a demandé un certain temps d'appropriation, tant pour les familles que pour les partenaires. Ainsi, l'activité sur les périodes des vacances de février et Pâques a été très partielle et justifie cet écart.

Variation sur le SESSAD

2 139 actes ont été réalisés sur le SESSAD pour un objectif de 1 960 actes, soit un excédent de 179 actes.

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2015**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Admission suite au traitement notification MDPH	1	12	5	0
Admission « interne au dispositif des ITEP »	0	0	0	0
Admissions suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site	*0*	*0*	*1*	*0*
Total des admissions *	**1**	**12**	**4**	**0**

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.*

Compte-tenu de l'arrivée d'une nouvelle direction en Février 2014, le processus d'admission a été ralenti dans le cadre de reprécisions sur le processus.
A l'analyse des données, l'internat a engendré peu de mouvements, ce qui a permis de stabiliser son activité. Néanmoins, on constate en 2015, à nouveau peu de demandes d'admissions (à la demande des familles) sur l'internat. Les demandes sont essentiellement faites par les services de l'ASE et questionnent sur le besoin de l'enfant (soin ou protection ?).
On observe une augmentation des demandes d'admissions pour les filles (2014 : 2 demandes et en 2015 : 5 demandes)

Par contre pour le semi-internat, de nombreuses situations d'orientation se sont débloquées en juin 2015, ce qui a entrainé l'arrivée en un court laps de temps (entre juin et décembre 2015) de 10 enfants pour un effectif de 19. Malgré ces entrées massives, certaines demandes sont encore sur liste d'attente. On peut donc dire que l'ITEP de Lambersart, en tous les cas pour des demandes de semi-internat, est bien repéré dans le secteur, en particulier par les services de l'ASE et d'AEMO.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2015**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Sorties (fin de PEC, réorientation, etc…)	1	10	6	0
Sorties suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site	*0*	*1*	*0*	*0*
Total des sorties *	**1**	**9**	**6**	**0**

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.*

- **SUR LA NATURE DES ORIENTATIONS**
- **2** enfants ont été confiés à un autre établissement du dispositif (ITEP Flandre ou Métropole)
- **3** enfants : retours en famille et sans suivi
- **5 enfants** ont été confiés à un autre établissement en Belgique

- **1 enfant sur un autre service de l'ITEP de Lambersart**
- **3 enfants : pas d'adhésion**
- **2 enfants ont été confiés à un autre établissement médico-social français**

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2015**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
A L'INTERNE	6	16	0	0
A L'EXTERNE	0	0	6	3
EN SCOLARITE PARTAGEE	2	6	10	0

L'ITEP a accueilli en 2015, 30 enfants sur l'unité d'enseignement : 24 enfants en continu (19 au sein de l'ITEP, 5 en classe externée),
7 enfants sont en scolarité partagée allant de 5h à 20h dans leur école de référence

Une collaboration étroite avec l'enseignant référent est indispensable pour avoir connaissance du parcours scolaire de l'enfant. Il est sollicité à chaque admission par la coordinatrice pédagogique mais aussi à chaque orientation en milieu ordinaire, via les Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS).

Il est aussi nécessaire de maintenir des liens avec les écoles de référence des enfants accueillis, au minimum via leur inscription administrative et l'envoi des FAAS (Feuillets d'Adaptation Annuelle de Scolarisation) et conclusion de Projet Personnalisé d'Accueil (PPA), au mieux en maintenant des temps d'inclusion.

- **Mesures Judiciaires par service au 31/12/2015**

	Sans suivi	**ASE**	**AEMO**	**TOTAL**
Internat	0	6	2	8
Semi Internat	5	9	6	20
SESSAD	11	2	4	17
TOTAL	16	17	12	45

L'ensemble des enfants accueillis sur l'internat sont confiés à l'ASE ou bénéficient d'une mesure d'AEMO.
L'ITEP de Lambersart est donc souvent sollicité par des services ASE ou AEMO accompagnant les familles dans la démarche d'admission. En 2015, nous avons collaboré avec les UT d'Hellemmes, La Madeleine, Lille, Roubaix-Tourcoing, l'AGSS de l'UDAF, le SEPIA (EPDSAE) et l'ADSSEAD.

LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1er janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Le budget prévisionnel pour 2015 est de 1 783 778 €.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	25,77 ETP jusqu'en septembre, puis 27,87 ETP + 3 Assistants Familiaux sur le PFS.
Qualifications	1 ETP directeur (partagé sur la fonction de direction de dispositif des ITEP) 2,55 ETP chefs de service éducatif (dont 0,25 ETP sur le PFS) 13,25 ETP éducateurs puis 15,25 ETP à compter de Septembre 2014 (0,25 ETP sur le PFS) 0 ,65 ETP psychiatre 1,39 ETP psychologue 0,5 ETP orthophoniste 0,7 ETP psychomotricien 0,43 ETP infirmière 1 ETP personnel administratif 1 ETP maîtresse de maison 1,25 ETP agent de service entretien 1 ETP agent de maintenance 1,8 ETP surveillant de nuit
Accueil de stagiaires	4 stagiaires éducatifs (3 sur le SI,) 2 stagiaire orthophoniste 2 stagiaires psychologues, 1 stagiaire en semaine découverte (collège : 3ème) Présence de 1 stagiaire transverse au Dispositif des ITEP
Formations 2015	En 2015, la formation est restée importante : - Formation associative « accompagnement familial » pour 4 salariés (3jours) - Développer l'intelligence émotionnelle (cadres) - 1 VAE CAFERUIS pour 1 chef de service - Sensibilisation à la Playdagogie pour 3 salariés - Formation en habilitation électrique - Participation de 3 salariés au colloque du CIRPPA de pratiques groupales (2jours) - Formation incendie pour l'ensemble des salariés - 1 Démarrage VAE ES pour un salarié de l'internat - GAP pour l'internat - Formation OMEGA pour un surveillant de nuit - 1 démarrage formation passerelle AMP/ME pour une salariée de

	l'internat - Formation SST maîtresse de maison - Validation du CAFERUIS pour une chef de service D'autres axes formatifs ont été mis en œuvre : - Après-midi de travail en sous-groupes autour des outils de la loi 2002-2 - Journées de bilan sur les services (notamment sur l'internat)

LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation a particulièrement pris sens au travers de l'évaluation externe (Septembre 2014 – Cabinet AVICERT). L'évaluation a permis de mettre en avant un certain nombre d'atouts mais aussi des difficultés au sein de l'ITEP qui ont entrainé la mise en place d'un plan d'actions spécifiques avec un rétro planning établi pour l'ensemble de l'année 2015.

Dans les éléments remontés par l'évaluation externe, il avait été pointé notamment des écueils dans la personnalisation de l'accompagnement avec des difficultés principalement autour de l'absence de communication d'outils adaptés aux besoins des familles (loi 2002-2 : PPA, DIPC,…), d'absence de recueil des besoins de la personne accompagnée et de prise en compte de la parole des familles.

Il a été ensuite constitué un groupe de travail, composé de l'équipe de direction et de professionnels des 3 modes d'accompagnement. 4 séances se sont tenues, afin de s'assurer du suivi ou du retour des équipes sur les modifications réfléchies dans l'accompagnement suite aux préconisations, à savoir :

1. Le règlement de fonctionnement

Il est en cours de finalisation, avec une réécriture simplifiée pour favoriser la compréhension des familles et des usagers.

2. Suivi des modifications DIPC-PPA

La mise en place des outils de co-construction des PPA demandera un travail supplémentaire concernant la question de l'évaluation participative, expérimentable au cours du premier trimestre 2016.

3. CVS

Le CVS sur l'année 2015 s'est réuni 3 fois. C'est une instance investie par les représentants des usagers et force de propositions. Il a notamment favorisé l'implication des parents dans l'organisation de la première kermesse de l'ITEP en juin.

2. COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Effectuer une mesure d'écart avec les données recueillies l'année précédente, souligner les tendances qui se dégagent à l'occasion de ce comparatif et apporter des éléments d'explication aux éventuels écarts constatés.

	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD	PFS
Référence initiales	**8**	**19**	**14**	**3**
Réalisé Janvier	8	19	16	3
Réalisé Février	8	19	17	3
Réalisé Mars	8	19	18	3
Réalisé Avril	8	19	18	3
Réalisé Mai	8	20	18	3
Réalisé Juin	8	21	18	3
Réalisé Juillet	8	17	17	3
Réalisé Août	8	14	15	3
Réalisé Septembre	8	19	17	3
Réalisé Octobre	8	20	16	3
Réalisé Novembre	8	22	17	3
Réalisé Décembre	8	21	17	3

2014 a été une année de transition pour l'ITEP de Lambersart, et de confirmation des tendances constatées depuis quelques années sur les différentes modalités d'accompagnement, contrairement à l'année 2013, excédentaire du point de vue de l'activité.

Sur l'internat, des difficultés déjà présentes en 2014, se sont accentuées, notamment en matière de nombre d'enfants accueillis sur l'année.

Des difficultés d'admission à l'internat qui reposent sur le même constat déjà opéré en 2013 :

- Peu de familles prennent l'initiative de contacter les établissements à la réception des notifications MDPH, or celles-ci ne sont plus transmises aux établissements.
- Nombre d'enfants pour lesquels une demande d'admission est formulée bénéficient également d'une mesure de protection de l'enfance.
- Malgré l'envoi d'un courrier de l'établissement aux familles, peu se rendent au rendez-vous proposé sauf s'il existe déjà une intervention (ASE, AEMO, SESSAD, etc.), ce qui ralentit le processus d'accueil ou le rend caduque.

Ainsi en 2014, 7 demandes d'admission avaient été reçues avec une demande d'accueil en internat :

- 1 situation qui a mis en difficulté l'équipe éducative durant la pré-admission et donc réorientation vers un autre ITEP
- 1 situation orientée vers l'ITEP de Roubaix (Territoire plus adapté en raison du maintien de la scolarité)
- 1 situation orientée vers le S.I
- 1 situation avec une contre-indication (déficience importante)

Il est à noter la part importante des demandes faites par les services de l'ASE.
Ces accueils posent plusieurs questions tant sur le rôle et la place des partenaires dans le projet et l'accompagnement des enfants (qui fait quoi), que dans les limites de l'institution. En effet ces enfants bénéficient pour la plupart d'un accueil dans un double collectif (internat ITEP la semaine et une MECS le weekend). On observe, une difficulté d'ancrage dans le lieu de soin liée au fait qu'il y a peu d'appui ou de leviers pour leur permettre d'investir ce qui est proposé.
Lors de l'admission, il serait important que puisse être trouvé, dans le cadre des accueils weekends et vacances, des lieux plus « familiaux » type famille d'accueil, parrainage qui permettrait à l'enfant d'expérimenter un lien plus particulier dans un environnement familial.

Le semi-internat a procédé à de nombreuses orientations en juin 2015, certaines situations d'orientation prévues depuis un an s'étant débloquées dans la même période.
Suite à l'actualisation de la procédure de pré-admission, un retard dans la gestion des nouveaux dossiers a entrainé en septembre 2015 un sous-effectif, corrigé jusque décembre avec le traitement massif de nouvelles situations pour arriver en décembre 2015 à un sureffectif **(+2).**

Le SESSAD a pu observer un maintien de demandes fréquentes tant de la part des enseignants référents, des CMP, que des parents.
Les problématiques relèvent encore pour certaines, de difficultés proches de troubles envahissants du développement. Cette tendance est peut-être à mettre en corrélation avec le fait que la MDPH 59 notifie toujours des orientations spécifiquement SESSAD sans préconisation de type d'institution, ce qui complexifie les démarches des familles.

Ces demandes peuvent être en adéquation avec l'application de la circulaire des ITEP, qui valide l'admission de ces jeunes tant que leurs troubles n'invalident pas leur inclusion sociale ou scolaire.
Au moment de la demande des parents, les enfants sont souvent scolarisés à temps plein, malgré les troubles relevant du TSA. Ainsi, ces enfants peuvent relever d'une forme de prise en charge qui propose le soin nécessaire aux failles de l'harmonie de leur évolution.
Mais si dans de le cadre des premières rencontres les troubles observés sont trop ancrés, nous accompagnons les parents vers une structure plus adaptée.

Le PFS : les 3 places MDPH, occupées depuis plusieurs années par les mêmes enfants accueillis ont donné lieu à des mouvements en 2014. 2 places se sont libérées, sans pour autant qu'une adéquation entre la famille d'accueil et un enfant relevant d'ITEP puisse s'opérer. Ainsi 2 enfants ont été pris en charge au lieu de 3 durant 7 mois, créant un déficit sur l'activité.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

L'année 2015 permettra, après un an de fonctionnement de la nouvelle direction sur le site, d'écrire le projet d'établissement, pour l'ITEP, à partir des orientations stratégiques de la direction de l'établissement, elles-mêmes issues du plan d'actions de l'évaluation externe.
Ces orientations viseront les axes suivants :

- Structuration de l'amélioration continue de la qualité
- Développement de la culture de l'écrit (traçabilité)
- Exploitation davantage des indicateurs (dans le cadre du projet)
- Maitrise documentaire à travailler (temporalité des documents, versions…)
- Des sensibilisations régulières à la démarche projet

Les outils de la loi 2002-2 seront finalisés dans de nouveaux supports élaborés suivant les attentes des professionnels, issus des groupes de travail institutionnels.

Les spécificités des publics feront l'objet d'un travail d'analyse plus approfondie afin d'accompagner les publics dans la prise en compte de la souffrance des enfants, qui génère des troubles du comportement de type passages à l'acte violents,…L'équipe médico-psy sera mobilisée pour impulser l'intégration de repères théorico-cliniques, à partir de sensibilisations des professionnels et d'un partage de connaissance.

Cette dimension particulière au public d'ITEP, sur les prises en charge spécifiques, sera reprise :

- Du point de vue de la prévention des risques : la direction finalisera le DUERP grâce à la nomination d'un référent EvRP, coordinateur des travaux autour de l'identification des risques professionnels et du suivi du plan d'actions,
- Du point de vue de l'axe gestion des incidents, en veillant à la mise en œuvre du protocole de gestion des situations exceptionnelle (utilisation de la note incident et exploitation, mise en place d'une analyse au sein d'une commission incidents,…)
- La poursuite du COPIL Evaluation, pour poursuivre la dynamique engagée, sur les temps forts institutionnels
- Sur la gestion des situations de violences particulièrement, au travers de la mise en œuvre d'un Plan Bientraitance, spécifique aux ITEP.

L'année 2015 devra également voir se finaliser des travaux d'aménagement qui faciliteront le repérage des lieux pour les adultes comme pour les enfants, mais aussi une mise en sécurité du site (passage des commissions de sécurité,…).

4. ZOOMS

ZOOM SUR L'INTERDISCIPLINARITE

Quel que soit leur régime d'accueil (en accueil de nuit, en accueil de jour, modulé et ambulatoire), l'accompagnement des enfants, s'appuie sur trois axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique. Ces axes sont formalisés, en lien et en accord avec la famille, dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Une

équipe interdisciplinaire de thérapeutes, d'éducateurs et de pédagogues, accompagne les enfants accueillis et se coordonne autour de ce travail

172 réunions interdisciplinaires ont ainsi eu lieu sur l'année sur l'ensemble des services.

ZOOM SUR L'INTERNAT

L'année 2015 a été une année plus stable dans son activité. La mise en place du GAP et d'un plan d'action ont permis d'identifier et d'apporter des premières réponses aux difficultés observées et remontées sur la dynamique d'équipe. Néanmoins, le suivi et la vigilance sur ce point restent une priorité pour l'année 2016. La dynamique de projet s'est fortement réinscrit dans les pratiques des professionnels tant au niveau du projet personnalisé de l'enfant que dans les projets collectifs spécifiques à l'internat :

- Un atelier yoga animé par une éducatrice et la psychomotricienne pour les enfants de l'internat.
- Un atelier « beaux gosses » animé par une éducatrice et l'infirmière pour les garçons de l'internat.
- Un atelier parents/enfants animé par l'équipe de l'internat une fois entre chaque période scolaire.
- Un atelier arts plastiques pour les enfants de l'internat animé par un éducateur de l'internat et d'un éducateur du semi internat.
- Reprise des conseils d'enfants en quinzaine.
- Un atelier mère/enfant une fois par mois animé par une éducatrice de l'internat.
- 5 enfants sur 8 ont un club sportif sur l'extérieur.

En septembre 2015, on constate une augmentation des ateliers interdisciplinaires et transverses au niveau des 3 modalités d'accompagnement portés par les éducateurs de l'internat :

- Un atelier poney pour les enfants de l'internat et du semi-internat animé par un éducateur des deux modalités d'accompagnement.
- L'atelier « MOVE » animé par une éducatrice de l'internat et de l'infirmière ouvert à l'ensemble des enfants de l'ITEP.
- L'atelier « filles » animé par une éducatrice de l'internat et l'infirmière ouvert au dispositif.
- Un atelier « roller », encadré par des éducateurs de l'internat et du semi internat.
- Un atelier « culturel » animé par un éducateur du SESSAD et de l'internat pour les enfants en scolarité externe et/ou partagée.

Afin de répondre tant au cadre réglementaire et à la dynamique de projet, les contenus de réunion sur l'internat ont été modifiés :

- Une fois par mois, réunion de projet en interdisciplinaire
- Une réunion de synthèse préparatoire au PPA. Ainsi, dans un deuxième temps, une rencontre avec la famille et les partenaires permet de co-construire dans une démarche plus participative, le projet personnalisé de l'enfant.

ZOOM SUR LE SEMI - INTERNAT

Dès janvier 2015, le Semi internat a dû s'adapter aux changements liés au passage des 210 jours d'ouverture et le passage de 39h à 35h pour les éducateurs. Cela s'est ajouté à la suppression des heures supplémentaires pour les enseignants en 2014. Un bilan suite à ces changements a été fait en juin 2015, avec le constat d'un déficit de réunions de concertation et de réunions cliniques important.

Des solutions internes pour pallier ce manque ont été difficilement trouvées. Le constat en décembre 2015 confirme le manque évident de temps cliniques (renforcé par l'arrivée de 10 nouvelles situations). La structure jusqu'alors au semi internat reposait sur un binôme pédago-éducatif auquel s'ajoute des interventions des thérapeutes en co-animation. Certes, ce fonctionnement a porté ses fruits mais il demande des moyens importants de concertation. Ne pouvant plus répondre à ces besoins, le semi-internat doit réfléchir à un autre type d'organisation tout en essayant de garder l'essentiel du projet, de sa dynamique.

7 enfants sont cette année en scolarité partagée, ce qui amène en plus de l'organisation logistique, une prise en charge spécifique qui demande plusieurs temps de concertation avec les écoles partenaires et une vraie réflexion quant à leurs besoins spécifiques au sein de l'ITEP. 15 enfants sur 20 sont suivis par l'ASE et les services d'AEMO ce qui demande également des temps de concertation importants.

En 2016, des groupes d'analyse des pratiques (GAP) à un rythme mensuel seront aussi mis en place pour l'équipe du semi internat.

ZOOM SUR LE SESSAD

Les prises en charge des enfants du SESSAD se déclinent tant sur un mode individuel que groupal. En effet, particularité de l'ITEP de LAMBERSART, le mode d'accompagnement groupal reste prégnant, avec une co-animation interdisciplinaire forte et la poursuite d'ateliers transverses, où des professionnels de l'ensemble des 3 modes d'accompagnement sont impliqués.

Les ateliers suivants ont été proposés ou maintenus :

- Poursuite des ateliers Arts Plastiques, le mercredi matin et le mardi après-midi, co-animés par deux professionnels, un éducateur du SESSAD et une éducatrice d'un autre service de l'ITEP, pour la transversalité des interventions Dispositif ITEP.
- Poursuite de l'atelier Piscine Bien être, co-animé par les 2 éducateurs du SESSAD, le mercredi matin.
- Reconduction de l'atelier Lecture Partagée, avec intervention d'une lectrice bénévole, atelier accueillant en transversalité des enfants d'autres services du site (ITEP/ ASE).
- Mise en place d'un atelier d'éveil sensori-moteur co-animé par une éducatrice du SESSAD et la psychomotricienne le jeudi après-midi.
- Mise en place d'un atelier Culture par deux éducateurs (internat et SESSAD) avec un calendrier de 6 sorties incluant des enfants des 2 services.

Remise en place d'un groupe de parole pour les parents en novembre 2015, le samedi matin, une fois par période scolaire.

A.3. DISPOSITIF ITEP « DIRE » DE ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 143 rue BROSSOLETTE 59100 ROUBAIX	Directrice de l'établissement : CHRISTINE BARRAS Chefs de service : Sandrine ROORYCK, Semi-internat et Internat Brigitte MARTIN, SESSAD
Projet d'établissement	Le Dispositif ITEP de Roubaix est un établissement médico-social relevant de la loi du 30 juin 1975, rénovée par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. L'orientation du public accueilli répond exclusivement aux décisions d'orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos accompagnements. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « l'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ». Ce cadre réglementaire permet à l'établissement d'accueillir 40 enfants, âgés de 6 à 12 ans. Chaque service offre un accompagnement qui permet à chaque enfant de bénéficier d'un projet personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce projet personnalisé évolutif et singulier comporte trois dimensions. La dimension Thérapeutique, Educative et Pédagogique. Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'enfant. Les trois axes que sont le thérapeutique, l'éducatif et scolaire convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille. Chaque personne accueillie a une prise en charge particulière qui vise : - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école, - un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.
Habilitation et public	Jusqu'en septembre 2010, le dispositif avait un agrément SESSAD de 25 places de 6 à 12 ans, filles et garçons. L'autorisation de transformation par l'ARS en date du 23 décembre 2010, définit une capacité globale de 40 places pour L'ITEP de Roubaix, réparties en : **Un internat de 10 places de sexe masculin, de 6 à 12 ans** **Un semi internat de 15 places mixtes, de 6 à 12 ans** **Un SESSAD de 15 places mixtes, de 6 à 12 ans**
Obligations officielles	**INTERNAT** : 250 journées d'ouverture/an **SEMI INTERNAT** : 210 journées d'ouverture /an

	SESSAD : 140 actes/an /enfant Le taux d'occupation, initialement de 85 % pour l'internat et 90 % pour le SESSAD et le semi-internat les années précédentes, a été modifié sur un calcul de 100% en 2015.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

SERVICES	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF MOYEN	10	15	15
REALISE MOYEN	9,8	14,1	15,1
ECART MOYEN	- 0,2	- 0,9	0,1

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES**

SERVICES	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF	2100	3150	2100
REALISE	2232	2136	1951
ECART	132	-1014	- 149

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2015**

SERVICES	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	5	9	7
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	0	0	0
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE	1	1	1
TOTAL DES ADMISSIONS *	5	9	7
DELAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	3,8	3,60	3,56

* Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP de ROUBAIX.

- SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2015

SERVICES	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc…)	4	4	8
SORTIE SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE	1	1	1
TOTAL DES SORTIES *	4	4	8
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	24,3	46,7	35,9

*Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP de ROUBAIX

Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'enfant dans le dispositif ITEP et non seulement la durée dans le service où il termine sa prise en charge.

En 2015, 56 usagers ont été pris en charge sur le dispositif ITEP de ROUBAIX. La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2015 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif est de 10,39 ans.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2015**

SERVICES	*INTERNAT*	*SEMI-INTERNAT*	SESSAD	TOTAL
A L'INTERNE	0	9	1	10
A L'EXTERNE	7	0	0	7
EN SCOLARITE PARTAGEE	0	6	14	20
NON SCOLARISE	3	0	0	3

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNE 2015**

TOTAL DES NOTIFICATIONS TRAITEES SUR L'ANNEE 2015	43

DONT

PROCEDURE EN COURS ou SUR LISTE D'ATTENTE AU 31/12/2015	6
ADMISSIONS AU 31/12/2015	21
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2015	16

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- Classement après le 1er rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, plus de demande…
- Des rendez-vous non honorés sans reprise de contact
- Des contre-indications thérapeutiques
- Des refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission

- **NOMBRE D'ENFANTS SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DECEMBRE 2015**

SUIVIS EN 2015	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD	TOTAL
ASE	2	2	0	4
AEMO	2	3	3	8
PJJ	0	0	0	0
APJM	0	0	0	0
Sans suivi	6	10	12	28

LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1er janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée). Ce CPOM a été prorogé pour l'année 2015.

Pour l'année 2015, le budget s'élève à :

Répartition par services	2015
SESSAD	275 988,00€
SEMI INTERNAT – INTERNAT	1 126 921,00€

LES RESSOURCES HUMAINES

La convention CPOM définit précisément sur la base d'un « schéma cible » les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés.

Nombre de salariés	28 salariés pour 22,76 ETP
Qualifications	1 Directeur (0,50 ETP), 2 chefs de service (2 ETP), 1 secrétaire (1 ETP), 3 psychologues (1,20 ETP), 2 médecins psychiatres (0,36 ETP), 14 éducateurs spécialisés (14 ETP), 1 maitresse de maison (1 ETP), 2 surveillants de nuit (2 ETP), 1 agent de maintenance (0,50 ETP), 1infirmier (0,20 ETP).
Accueil de stagiaires	1 stagiaire éducatrice spécialisée. une stagiaire (dans le cadre de la formation adolescents complexes, accompagnement partagé) 1 stagiaire en psychologie.
Formations 2015	- Formation « Adolescents complexes, accompagnement partagé » pour un éducateur et un chef de service. - Formation SST : 1 surveillant de nuit, 1 éducateur, 1 maitresse de maison.

	- Formation Oméga : 13 éducateurs, 1 enseignante, 2 SDN - Travail avec les familles : 1 éducateur. - Colloque - « Les dangers du net » : 1 éducateur - « l'intelligence émotionnelle » 2 Chefs de service - Formation « Forum et nature » : 1 éducateur. - Parcours de professionnalisation des cadres hiérarchiques - (management/GPEC) : 1 chef de service - Formation GEMMS Gestion des établissements médicaux et médico-sociaux : La directrice

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'année 2015 est principalement marquée par 3 axes forts :

- Le déménagement de l'ITEP de Roubaix

Le déménagement de l'ITEP de ROUBAIX en avril dans le quartier sud de ROUBAIX, a fortement mobilisé les équipes sur l'accompagnement des enfants dans ce changement de lieu mais aussi dans la mise en place des nouveaux locaux. L'ITEP de ROUBAIX est historiquement installer dans des bâtiments mis à disposition par la ville de ROUBAIX sous forme de convention. Les locaux du Semi-internat, du SESSAD, de l'administration et les lieux de consultation se trouvent désormais réunis sur le site Brossolette dans une ancienne école primaire. La proximité avec l'école primaire Brossolette permet de garder une dynamique de lien avec l'école pour les enfants du semi-internat, les récréations et la cantine étant communes aux deux structures.

Le déménagement a également entrainé une nouvelle dynamique de travail sur le Semi –internat à partir de locaux rénovés et beaucoup plus adaptés à l'activité. Il a permis un rapprochement des différents services de l'ITEP : d'abord avec l'internat qui se situe désormais à 5mn en voiture de l'ITEP, puis avec le SESSAD, les locaux étant partagés avec le Semi-internat. La mutualisation des moyens et les liens entre les services se sont ainsi développés considérablement.

Enfin la demi-journée « portes ouvertes » d'octobre 2015 a permis d'inaugurer ces nouveaux locaux en présence de nombreux parents, les élus de la ville de ROUBAIX et les partenaires.

Une nouvelle convention avec la ville est prévue pour début 2016, avec une durée de 3 ans au regard de la nouvelle configuration de l'ITEP. Un COPIL (Elus de la ville, service éducation de la ville, ARS et La Sauvegarde du Nord) élargi en octobre a marqué la poursuite d'un partenariat qui sera évalué une fois par an par le COPIL et chaque trimestre en comité technique (service éducation de la ville, Education Nationale et direction de l'ITEP). Ces instances visent à veiller au respect de la convention et à étudier les mesures correctives nécessaires.

- La poursuite du COPIL d'évaluation de l'ITEP et le projet d'établissement :

Ce COPIL, composé des différents professionnels de l'ITEP et remis en place depuis fin 2014, joue toujours son rôle de veille à partir des plans d'action des évaluations interne et externe (Dynamique du CVS, Travail avec les familles...). En 2015, il a travaillé sur le projet d'établissement en lien avec la démarche participative des professionnels.

Ainsi, des réunions transversales aux différents services ont permis d'évaluer l'accompagnement des enfants, de l'admission à l'orientation, à partir d'une grille d'indicateurs. Si les différents modes d'interventions de l'ITEP étaient au centre des réflexions, la coopération avec les partenaires a été également interrogée. Ce travail participatif a fait émerger des pistes d'amélioration et a été le socle à la réécriture du projet d'établissement. Celui-ci sera finalisé en 2016. Le COPIL assurera en 2016, la fonction de commission d'analyse des incidents mis en place sur le dispositif des ITEP.

- Formation OMEGA

La réflexion permanente d'améliorer nos accompagnements dans chacun des services de l'ITEP s'est concrétisée en 2015 par la mise en place et la participation d'un maximum de professionnels à la formation OMEGA. Cette formation vise à développer chez les professionnels en lien direct avec les enfants, des habiletés et des modes d'intervention pour assurer leur sécurité et celle des jeunes en situation d'agressivité. Elle permet ainsi de sécuriser le cadre d'intervention du professionnel et de prévenir les situations de violence.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

- **Volume d'activité en places**

Le volume d'activité en place s'est nettement amélioré en 2015 malgré un écart moyen encore légèrement négatif pour l'internat de 0,3 et pour le semi –internat de 0,9. Il est par contre en positif sur le SESSAD. Ces écarts étaient plus important en 2014 : moins 0,8 sur l'internat, moins 1,17 sur le Semi-internat et moins 1,50 sur le SESSAD.

Les mesures d'anticipation des orientations, de suivi plus important des admissions, une communication partenariale sur les places disponibles à l'ITEP, ont permis de faire face au flux des entrées et des sorties et de rectifier le déficit en place de 2014. Si les notifications ont été un peu plus nombreuses en 2015, elles restent insuffisantes pour constituer une liste d'attente et assurer des admissions suite à des sorties inopinées.

Sur l'internat : l'écart de 0,3 correspond au délai entre la sortie et l'entrée d'un jeune, la notification étant arrivée tardivement.
Sur le Semi –internat : L'absence de notification en début d'année génère le déficit 2015 d'autant qu'au 1er janvier 2015, 4 places étaient vacantes. Si une montée en charge progressive s'est mise en œuvre dès janvier, le déménagement en avril a freiné également les admissions sur ce service directement impacté par les changements.
Sur le SESSAD : le déficit en place du début d'année s'est rapidement résorbé et le léger écart positif correspond à la fin de parcours complexe d'un enfant, en rupture avec le SESSAD. En lien avec la famille et les partenaires, l'inscription de cet adolescent s'est prolongée dans l'attente de relais par d'autres partenaires.

- **Volume d'activité en journées**

Malgré une augmentation en 2015, du volume d'activité en place sur l'ensemble des services, le volume d'activité en journées et actes reste déficitaire sauf sur l'internat.
Il est à noter qu'en 2014, notre taux d'occupation était de 85% pour les internats et de 90% pour les SESSAD et les SEMI INTERNAT.
En 2015 ce taux d'occupation a été réévalué sur l'ensemble des services à 100%

Sur le Semi-internat :

Le service enregistre un nombre de journée déficitaire de 1 014 jours. Outre l'augmentation du taux d'occupation, ce déficit plus important qu'en 2014 s'explique par :

- Un début d'année avec des places vacantes jusque mai, entrainant un manque de journées de présence important d'environ 400 journées.
- Un absentéisme toujours récurrent sur ce territoire, notamment durant les vacances scolaires et malgré un travail significatif des professionnels auprès des familles sur l'ouverture du service pendant les vacances scolaires. Des enfants sont régulièrement absents pour maladie ou encore pour départ en vacances dans leur pays d'origine : un enfant est régulièrement absent une semaine avant et une semaine après les vacances scolaires pour se rendre dans sa famille au Portugal.
- La dynamique d'inclusion scolaire et de scolarisation partagée présente sur le Semi – internat demande un ajustement permanent de l'évolution des projets. Des enfants sont donc scolarisés des journées entières.

Sur le SESSAD :

Toujours en dehors de l'augmentation du taux d'activité, le déficit d'acte s'explique par :

- L'absence de plus d'un mois d'une éducatrice spécialisée qui n'a pu être remplacée
- Un changement dans le décompte des actes du service. Un travail d'uniformisation des actes sur le dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord a diminué la comptabilisation des actes du SESSAD de ROUBAIX et nécessité des mesures d'ajustement progressives tout en gardant la spécificité des modes d'accompagnement de ce SESSAD.

Sur l'internat :

Le volume d'activité en journée est positif, l'absentéisme est beaucoup moins présent que sur le Semi –internat. La dynamique d'inclusion et d'accompagnement scolaire sur ce service induit une régularité des présences des enfants. Il est à noter que l'internat propose également un accueil modulé pour certains enfants avec le plus souvent un temps de présence au domicile parental en milieu de semaine.

- **Admissions réalisées sur l'année**

Si l'ITEP de ROUBAIX n'a pas modifié son processus d'admission, une réorganisation interne a permis d'améliorer significativement :

- Le suivi des admissions dès la réception de la notification.
- Le délai moyen des admissions qui diminue de plus d'un mois en moyenne.
- Le nombre d'admission sur l'ensemble des services. L'ITEP a réalisé 21 admissions en 2015 contre 14 en 2014.
- Une anticipation des flux entrées et sorties des enfants

Le nombre élevé d'admissions sur le Semi-internat 9 sur 15 places, est la conséquence des 4 places vacantes en début d'année dans ce service suite à l'absence de notifications.

Sur le SESSAD les 7 entrées sont à mettre en lien avec les 8 sorties de l'année.

3 enfants ont bénéficié d'un changement de parcours durant l'année :

- 1 enfant du SESSAD a été accueilli par le Semi –internat.
- 1 enfant du Semi-internat a été accueilli par l'internat, suite à la demande des parents.
- 1 enfant de l'internat a été accueilli par le SESSAD : cette situation a permis face au refus massif de l'enfant d'un accompagnement en internat, de maintenir un accompagnement ITEP.

Dans chaque situation, le changement de service a été établi en lien étroit et en accord avec les parents. De même, un relais entre les professionnels a été réalisé afin d'assurer une continuité du parcours de l'enfant.
Cette fluidité dans le parcours des enfants, marque la volonté de l'ITEP de ROUBAIX d'entrer dans l'expérimentation sur la mise en dispositif des ITEP qui doit démarrer en 2016 dans la région.

Il est enfin à noter qu'aucune fille n'a été accueillie sur le semi internat depuis plusieurs années, malgré une habilitation mixte pour ce service. Le SESSAD a accompagné 2 filles durant 2015. L'ITEP reçoit très peu de demande, deux procédures d'admission en cours pour le SESSAD concernent des filles pour l'année à venir.

- **Sorties réalisées sur l'année**

Sur l'internat : les 4 sorties sur l'année concernent :

- 2 enfants rentrés au domicile parental
- 1 enfant orienté sur un autre ITEP avec un accompagnement spécifique au regard de la situation complexe.
- 1 enfant orienté vers un internat ITEP de plus de 12 ans.

Sur le semi-internat : les 4 sorties concernent :

- 1 enfant orienté en Etablissement spécialisé en Belgique, à la demande des parents
- 2 enfants orientés en ITEP de plus de 12 ans
- 1 enfant a cessé d'être accompagné suite au refus de la mère.

Sur le SESSAD : les 8 sorties concernent :

- 2 enfants orientés vers d'autres ITEP
- 2 enfants orientés vers un SESSAD ITEP de plus de 12 ans
- 1 jeune en situation complexe a refusé l'accompagnement vers un ITEP de plus de 12 ans, un relais PJJ a été mis en place.

De plus le SESSAD et le Semi-internat accompagne toujours des enfants au-delà de 12 ans. La difficulté d'obtenir des places notamment en SESSAD pour les plus de 12 ans, induit une poursuite de l'accompagnement par l'ITEP de ROUBAIX au-delà de 12 ans. Cette poursuite d'accompagnement permet de ne pas rompre le parcours de l'enfant bien souvent déstabilisé par une entrée en collège.

Enfin la moyenne d'âge sur l'ensemble des services est stable et reste relativement élevée : 10,39 ans, malgré quelques admissions d'enfants de 6 ans, celles-ci restent encore peu nombreuses. En effet, plus les troubles de l'enfant sont traités en amont, plus il est possible de les résorber. Mais les écoles maternelles et les CAMSP qui repèrent les troubles jusque 6 ans orientent encore peu en ITEP.

- **Nombre d'usagers scolarisés**

La particularité de l'ITEP de ROUBAIX est le nombre significatif d'enfant en inclusion scolaire : 27 enfants sur 40. Réintégrer ou maintenir l'enfant dans son milieu scolaire est un objectif constamment présent pour les professionnels de l'ITEP. Néanmoins, chaque inclusion est mise en place et adaptée aux besoins et capacités de chaque enfant. Une réactivité des équipes des professionnels permet des ajustements constants en fonction de l'évolution du comportement de l'enfant.

Sur le SESSAD, tous les enfants sont normalement en scolarité externe ou partagée. Pour autant, un enfant est scolarisé à l'interne suite à une suspension de sa scolarité externe. Cette situation venant de l'internat n'a pas permis une inscription en Semi –internat au regard du refus de l'enfant de travailler un accompagnement par l'ITEP.

Sur le Semi internat, les inclusions scolaires sont en augmentation.

Sur l'internat, la spécificité est de recevoir des enfants scolarisés à l'externe. Cette inscription scolaire est bien souvent aménagée même si ce service n'a pas à ce jour d'enseignant dédié. L'équipe éducative assure la relation avec les écoles pour les PPS. L'absence d'enseignant sur ce service complexifie l'accompagnement pédagogique des enfants en rupture scolaire. C'est le cas pour 3 enfants au 31/12/2015. Des recherches d'inclusion sont en cours. Cette problématique d'absence de temps pédagogique sur l'internat est en réflexion avec l'Inspection ASH du territoire.

- **Etude des notifications MDPH**

Sur les 42 notifications reçues et traitées dans l'année, le taux de classement sans suite reste élevé : 35,71%. Ce chiffre correspond principalement au nombre de notifications pour un suivi SESSAD, sans que la spécificité du public accompagné ne soit indiquée sur la notification. Nous recevons ainsi l'ensemble des demandes en orientant les familles si nécessaire sur les SESSAD compétents.

En décembre 2015, peu d'admission sont en cours (6 admissions en cours) et l'ITEP n'affiche aucune liste d'attente. De nouveau l'ITEP doit faire face à une pénurie de notification sur le territoire malgré les différentes actions menées : communication des places disponibles à l'Education Nationale, Inspecteurs, Enseignants référents, Enseignants, travail en lien avec le DRE dispositif de Réussite Educative de la ville de ROUBAIX.

- **Nombre de jeunes suivis par un service extérieur**

Si en 2014, 57% des enfants bénéficiaient d'une mesure ASE ou AEMO, ces suivis sont en forte baisse en 2015 : 30%. Cette diminution s'explique par une forte tendance aux mains levées des mesures à leur échéance, notamment dans certaines situations complexes où le service nommé ne peut exercer son mandat. Ces dernières situations, nous amène régulièrement à ré-interpeller l'ASE par l'intermédiaires d'informations préoccupantes.

- **Les Ressources Humaines**

L'absence sur l'organigramme des postes d'orthophoniste et de psychomotricien engendre des problèmes d'accompagnement des enfants sur cette dimension. En effet, 19 enfants ont besoin d'un suivi orthophonique sur l'ITEP et 10 enfants d'un suivi en psychomotricité. Actuellement des suivis ont lieu soit par les CMP, quand ceux-ci sont antérieurs à l'admission en ITEP ce qui assure une continuité dans le travail engagé, soit en libéral. Cette problématique a fait l'objet d'un travail dans la préparation du prochain CPOM 2016-2020, avec l'embauche de temps en psychomotricité et orthophonie en perspective.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Malgré le déménagement de l'ITEP en avril dans des nouveaux locaux mis à disposition par la ville de ROUBAIX et malgré l'absence de notification qui complexifie une régularisation des flux entre les

sorties et les entrées, l'année 2015 a permis de redresser le déficit en place de 2014 sur l'ensemble des services.
Même si le passage à 100% de la comptabilisation du volume d'activé impacte celui-ci par rapport au 90 % et 85 % de 2014, l'activité reste encore trop faible notamment sur le semi –internat.

Les mesures de rééquilibrage de 2016 devront se focaliser

- Sur une augmentation du volume d'activité:

Outre les mesures de suivis régulières de l'activité déjà mises en place, le problème devra être traité en amont en lien avec les incidences de l'entrée dans l'expérimentation en dispositif ITEP. Ce démarrage de l'expérimentation risque en effet d'impacter nos volumes d'activité au regard de la comptabilisation des actes et des présences en fonction de l'offre de service mise en place pour chaque enfant.

- Sur la mise en place de nouvelles mesures face à l'absentéisme parfois récurrent d'enfant sur le Semi –internat.
- Sur la poursuite du travail d'anticipation des admissions et notamment en accentuant les liens avec l'éducation nationale et le DRE, afin de pouvoir assurer un flux équilibré entre les sorties et les entrées.
- Sur les conséquences d'une notification unique ITEP pour l'ensemble des 3 services au regard de l'expérimentation en dispositif. Ces nouvelles notifications doivent cibler plus précisément les orientations en ITEP y compris en SESSAD.

Dans tous les cas, les mesures de rééquilibrage devront prendre en compte les changements consécutifs à l'entrée, en 2016, dans l'expérimentation en dispositif ITEP.

4. ZOOMS

ZOOM SUR L'EXPERIMENTATION DU DISPOSITIF ITEP

Le démarrage de l'expérimentation en dispositif ITEP pour les ITEP de la région est prévue début 2016, par la signature d'une convention cadre entre l'ARS, la MDPH, l'Education Nationale et les organismes gestionnaires.

Cette expérimentation doit nous permettre de prioriser et fluidifier les parcours des enfants en fonction de leurs besoins, en accord avec les parents.
Le fonctionnement en dispositif est également inscrit aux orientations stratégiques de l'ITEP et son projet d'établissement. Il demandera des formes d'accompagnement et de travail qui auront un impact sur l'organisation de l'ITEP : ce changement nécessitera des temps de réflexion et une mise en place avec les équipes et ne pourra être effectif de suite.

Pour autant, cette dynamique est déjà en place sur l'ITEP et même amplifiée depuis le déménagement, ce dernier l'ayant favorisé par la proximité des lieux et les liens entre les équipes des différents services. Ainsi des actions transversales entre les services sont d'ores et déjà engagées par les différents professionnels : formation OMEGA, relais pour des passages d'enfants sur un autre service, accueil d'enfants sur deux services en fonction de leurs besoins. Fortes de ces expériences, les équipes vont pouvoir poursuivre ce travail de transversalité vers un fonctionnement en dispositif.

ZOOM SUR LE PARTENARIAT

Le déménagement de l'ITEP a entrainé un renouveau dans les partenariats de proximité mais aussi avec les partenaires principaux de l'ITEP :

- La municipalité de ROUBAIX nous a réaffirmé son engagement avec une nouvelle convention pour 3 ans dès 2016. Cette convention un peu modifiée, entraine un accueil désormais prioritaire des enfants de ROUBAIX à l'ITEP et non plus un accueil exclusif. Il redynamise le travail en partenariat avec le service éducation de la ville.
- L'Education Nationale avec qui nous menons un travail de réflexion sur la problématique de l'absence d'enseignant spécialisé sur l'internat, et plus globalement sur le projet pédagogique de l'ITEP en lien avec les Unités d'Enseignement à finaliser.
- L'anticipation du déménagement avait amené les équipes à travailler les partenariats de proximité qui permettent aux enfants de pouvoir bénéficier d'activités extérieures.

Pour autant ces partenariats doivent se poursuivre et s'approfondir pour qu'ils deviennent des incontournables dans les modes d'accompagnement et d'actions de l'ITEP. En effet nos missions visent une inclusion et une intégration des enfants tant sur le plan, scolaire, social, culturel et passent donc par une ouverture de l'établissement sur son environnement.

ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Les parents sont les acteurs incontournables de notre travail d'accompagnement. Le territoire de Roubaix est marqué par une population aux difficultés multiples que nous devons prendre en compte. Le soutien aux parents, l'aide à la parentalité sont des axes majeurs déjà présents dans nos pratiques dans chacun des services. Pour autant, ces axes doivent se développer et répondre aux besoins des familles et des enfants que nous accompagnons.

« Café des parents » sur le SESSAD, « Repas parents/enfants » sur le semi-internat, temps de convivialité sur l'internat, font parties des actions effectives. D'autres projets sont en réflexion dans les équipes en lien avec le Conseil de Vie Sociale et le COPIL d'évaluation interne de l'ITEP. L'expérimentation en dispositif va nous amener également à communiquer aux familles sur les changements dans les offres de service de l'ITEP et à penser des actions pour les parents dans cette dynamique de transversalité et de dispositif.

A.4. DISPOSITIF ITEP FLANDRE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 189 bis Boulevard Faidherbe 59280 ARMENTIERES	Directeur de l'établissement : Jocelyn VAN DEN HENDE Chefs de service : Stéphane DELEHEDDE, internat et semi-internat Sylvie GODAER, SESSAD
Projet d'établissement	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents de 12 à 16 ans, présentant des troubles psychologiques qui entrainent un processus handicapant. Les services du dispositif offrent une prise en charge qui permet à chaque jeune de bénéficier d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé d'Accompagnement évolutif et singulier, comporte trois dimensions : Thérapeutique, Educative et Pédagogique. Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'adolescent. Les trois axes - thérapeutique, éducatif et pédagogique - convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille.
Habilitation et public	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents âgés de 12 à 16 ans, jusqu'à 20 ans pour le SESSAD, affectés de troubles psychologiques avérés qui perturbent leur scolarisation, les relations familiales, la vie sociale. Ils sont orientés par La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). **INTERNAT** : 12 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin **SEMI INTERNAT :** 5 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin **SESSAD :** 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans
Obligations officielles	**INTERNAT** : 250 journées d'ouverture/an **SEMI INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SESSAD** : 140 actes/an/jeune

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

	FLANDRE		
SERVICES	**INTERNAT**	**SEMI INTERNAT**	**SESSAD**
OBJECTIF	**12**	**5**	**21**
REALISE MOYEN	**11,8**	**6,8**	**17,9**
ECART	**-0,2**	**1,8**	**-3,1**

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES/ACTES**

2015	FLANDRE		
SERVICES	**INTERNAT**	**SI**	**SESSAD**
OBJECTIF	2520	1050	2940
REALISE	2509	1223	2438
ECART	-11	173	-502

2015	FLANDRE		
	INTERNAT	**SEMI INTERNAT**	**SESSAD**
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	6	2	4
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	3	2	1
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	0	1	0
TOTAL DES ADMISSIONS*	9	4	5
DELAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	5,77	3,76	3,62

*Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Flandre.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2015**

2015	ITEP FLANDRE		
SERVICES	**INTERNAT**	**SEMI-INTERNAT**	**SESSAD**
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc…)	6	3	6
SORTIE SUITE A UN CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	1	0	0
TOTAL DES SORTIES*	6	3	6
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	16,70	21,69	26,16

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2015**

2015	FLANDRE			TOTAL
SERVICES	**INTERNAT**	**SEMI-INTERNAT**	**SESSAD**	
A L'INTERNE	3	5	0	8
A L'EXTERNE	2	2	0	4

EN SCOLARITE PARTAGEE	8	2	16	26

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2015**

TOTAL DES NOTIFICATIONS SAISIES SUR L'ANNEE 2015	**128**
DONT	
PROCEDURE EN COURS OU SUR LISTE D'ATTENTE AU 31/12/2015	44
ADMISSIONS AU 31/12/2015	18
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2014	66

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 12,12% sont classés après le 1er rendez-vous avec le directeur : pas de retour feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, réorientation, déménagement…
- 4,54% correspondent à des rendez-vous non honorés
- 9,1% correspondent à des contre-indications thérapeutiques
- 4,54% correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission
- 50% sont des hors habilitation (territoire/âge/sexe)
- 19,7% correspondent à des plus de contact après relance

- **MESURE JUDICIAIRE/ADMINISTRATIVE AU 31/12/2015**

31/12/2015	FLANDRE			TOTAL
	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD	
ASE	4	4	2	10
AEMO	4	2	4	10
SSD				
IEAD				
AUTRES (OPP, IOE…)				
SANS SUIVI	5	3	11	19

Faire état du « volume d'activité réelle » en 2015. Les critères objectifs les plus significatifs seront à utiliser, c'est-à-dire ceux définis au regard des particularités de la structure, des habilitations et des obligations légales (nombre de journées, nombre d'actes, nombre de personnes accueillies, origine, âge, sexe, durée d'accueil, nature des prestations, orientations…).

LES ELEMENTS FINANCIERS

ESMS	**Base reconductible**
ITEP (Flandre et Métropole)	2 538 352,00€
SESSAD (Flandre et Métropole)	886 170,00€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	La convention CPOM définit précisément sur la base d'un « schéma cible » les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés, les ETP Flandre sont à la hauteur de 32,22 ETP.
Qualifications	- 13,5 Educateurs spécialisés, - 2 Surveillants de nuit, - 1 Maîtresses de maison - 8 Personnels médical et para médical - 5 Personnels services généraux et administratifs (Dont 3 au CDG) - 2 Personnels cadres
Accueil de stagiaires	Un stagiaire a effectué son stage CAFERUIS de novembre 2015 à février 2016
Formations 2015	- Un moniteur éducateur fait une formation éducateur spécialisé. - Une éducatrice a participé à la formation ADOLESCENTS COMPLEXES (CREAI) - Une éducatrice a participé à 2 journées d'études (Portes ouvertes en Belgique + 1 conférence sur la petite enfance)

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation interne du dispositif s'est achevée en 2013, l'évaluation externe a rendu ses conclusion en 2014, s'en est suivi un plan d'action en cours actuellement avec les axes suivants :

Domaines	Objectifs	Etat
Projet d'établissement	Intégrer pas les recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de l'ANESM dans la dynamique institutionnelle	En phase d'achèvement
Parcours et PPA	Mettre en œuvre des outils de suivi d'évaluation des PPA	En cours
Outils de la loi 2002-2	Finaliser l'actualisation ou la rédaction	En phase d'achèvement
évaluation des pratiques	Mettre en œuvre des indicateurs de suivi de l'évolution des publics	En cours
Amélioration continue de la qualité	Mettre en place une démarche d'évaluation continue de la qualité	En cours
Gestion des risques	Mettre en œuvre le Plan Bientraitance et la prévention de la maltraitance	En cours charte de bientraitance
Prise en compte des droits, participation des "usagers"	Mettre en place un outil d'évaluation de la qualité auprès des usagers et de leur représentant.	En cours
RH	Prévenir l'usure professionnelle/les risques psychosociaux par la politique de Santé au Travail	En cours

Management	Mettre en œuvre le plan qualité du PMS	A mettre en place
Partenariats / ouverture sur l'extérieur	Développer le partenariat avec les services de pédopsychiatrie, CMP, CMPP	En cours

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Internat de semaine :

L'activité montre un écart légèrement déficitaire de -11 journées. Pour autant, celui- ci ne reflète pas la réalité de l'activité sur l'année. En effet, depuis le 1er septembre 2015 nous sommes passés de 12 à 14 places d'accueil avec la livraison du nouveau bâtiment or les données chiffrés ont été établi sur un objectif à 12 sur toute l'année. Le déficit est donc plus important d'autant plus que les conditions d'accueil avant septembre (chambres doubles) nous avaient contraint à faire le choix de réduire l'effectif à 10 accueils au regard des problématiques singulières notamment sur la découverte de la sexualité et le travail nécessaire sur l'intimité.

Semi Internat :

A l'instar de l'internat les chiffres ne reflètent pas la réalité de l'activité, la capacité d'accueil étant passée à 7 en septembre 2015. Cependant l'activité reste supérieure à l'objectif dans la mesure où sur les 8 premiers mois de l'année, nous avons accueilli 6 adolescents au lieu de 5 prévus à l'effectif. En effet, nous avons poursuivi l'accueil d'un adolescent pour lequel une orientation était en attente de place.

Pour les deux services, afin de réguler au mieux les flux entre les sorties et l'accueil de nouvelles situations, nous avons mis en place des listes d'attentes actives : adolescents pour lesquels la procédure d'admission a aboutie et donc qui peuvent être accueilli dès qu'une place se libère. Pour autant, si les demandes en internat sont nombreuses et permettent à ce système de plutôt bien fonctionner, les demandes en Semi Internat restent peu nombreuses ne permettant pas la même réactivité.

COMMENTAIRES SESSAD

Cette année encore le SESSAD affiche un volume d'activité négatif avec un écart de 502 actes (-17%) par rapport au nouvel objectif fixé. La modification de la modalité comptable de l'activité intervient pour une large part puisqu'en 2015 l'activité se comptabilise sur la base d'un taux d'occupation à 100% et non plus 90 %. (-8,5%).

Pour autant, l'activité reste inférieure aux objectifs fixés. Quatre facteurs principaux se dégagent :

- Tout d'abord, **la faiblesse de l'effectif**, problème récurrent au SESSAD. En effet, nous recevons **très peu de notifications** (12 pour 2015). Cependant les propositions qui nous sont

faites dépassent souvent le contexte d'accompagnement en ambulatoire du SESSAD : contexte sanitaire avéré, déscolarisation complète…

Nous avons accueilli cinq jeunes, refusé trois propositions notifiées, deux familles n'ont pas souhaité engager un travail avec nous et deux sont à l'étude.

- **Un nombre de sorties supérieur à celui des entrées.** En effet six jeunes ont quitté le service en 2015 pour seulement cinq entrées.
    - 3 jeunes sont partis dans le cadre d'éloignements géographiques (1 déménagement éloigné ; un retour en famille hors de notre secteur d'intervention ; un éloignement familial hors de notre secteur d'intervention) ;
    - 2 sorties à la demande de la famille (Désengagement suite à notre décision de réaliser une note d'information préoccupante et refus d'un jeune de poursuivre l'accompagnement) ;
    - 1 réorientation vers une structure de soins plus adaptée.

Un septième jeune a quitté le service dans la cadre d'une réorientation mais est à nouveau à l'effectif ayant eu un accident grave de la circulation qui l'immobilise totalement depuis septembre. Nous avons donc sollicité la MDPH afin de reprendre partiellement l'accompagnement (exclusivement à domicile) en l'attente de son rétablissement qui devrait permettre qu'il réintègre les établissements dans lesquels il était inscrit. Cette prise en charge exceptionnelle est incomplète, le SESSAD ne pouvant exercer à domicile l'ensemble des interventions.

- **Une adaptation du service à des situations particulières**. Pour quatre des accompagnements réalisés, nous avons pu mener une prise en charge habituelle et accepter des adaptations qui ont occasionné des manques à gagner en terme d'activité : Absentéisme chronique menant à une fin de prise en charge ; scolarisation alternée dans un établissement hors département provoquant des irrégularités dans la prise en charge ; demande d'une famille d'interrompre temporairement la prise en charge pour finir par souhaiter l'arrêt total du travail et interruption temporaire à notre demande face à des attitudes inacceptables.

- De même, **une nouvelle année très troublée au niveau des ressources humaines**, au sein d'une petite équipe (5,5ETP pour 8 personnes plus un poste d'enseignante détachée par l'Education Nationale) a fortement impacté l'activité et demandé des adaptations constantes à l'équipe présente.

    - L'absence répétée d'une des trois éducatrices pour des raisons familiales graves ont fait l'objet de plusieurs remplacements extérieurs et/ou en interne générant de nombreuses perturbations et désorganisations matérielles ;
    - Le départ du médecin psychiatre, non remplacé faute de candidat avant mi-mai, a également engendré des adaptations complexes et une baisse substantielle de l'activité (5 mois).

L'arrêt maladie puis maternité d'une des deux psychologues pour une durée supérieure à neuf mois a participé aussi au déséquilibre de l'activité. Son remplacement (dans un cadre thérapeutique d'entretiens individuels) par deux personnes successives n'a pas facilité le travail, produisant ainsi des bouleversements matériels importants.

3. MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Pérenniser la liste d'attente active, actuellement 10 situations sont en cours d'évaluation.
Mettre en cohérence la zone territoriale, l'accessibilité et favoriser le parcours pour les adolescents du semi internat.

L'étude d'implantation du SESSAD sur le territoire Flandre prend tout son sens au regard de l'étude réalisée et des rencontres partenariales menées. Pour autant et afin de répondre aux besoins de soins existants en adéquation avec les offres de services, il sera nécessaire de mieux faire connaitre le SESSAD sur le territoire visé. L'implantation géographique du service doit permettre de mieux faire correspondre les données offres de service/territoire.
La question du partenariat avec les acteurs sociaux et les services de droit commun reste donc centrale pour le SESSAD.

Enfin la perspective de la mise en dispositif devra mettre en lien les adéquations des offres de services avec la zone géographique dédiée.

A.5. DISPOSITIF ITEP METROPOLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : ZAC DU PRE CATELAN 4 RUE DELESALLE 59110 LA MADELEINE	Directrice de l'établissement : CHRISTINE BARRAS Chefs de service : ABDELAZZIZ ELYAGHMOURI : SEMI INTERNAT GAELLE CHAPOT : SESSAD, STEM, AUTONOMIE
Projet d'établissement	L'ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM, présentant des troubles psychologiques entrainant un processus handicapant. Dans les différents services, le jeune est considéré avant tout comme un futur adulte qui se mobilise sur son projet d'avenir en fonction de ses propres difficultés et possibilités. Les équipes pluridisciplinaires mettent en œuvre un projet personnalisé avec le jeune et ses parents, à partir de trois axes de travail thérapeutique, éducatif et pédagogique et/ou professionnel. L'accompagnement vise à casser ce processus handicapant et à mener le jeune vers un mieux-être qui lui permet de s'insérer de nouveau dans les dispositifs de droit commun.
Habilitation et public	Les services du dispositif ITEP Métropole accueillent des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). **SEMI INTERNAT** : 14 jeunes de 14 à 20 ans, de sexe masculin, **SESSAD** : 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans, **AUTONOMIE** : 5 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin, **STEM** : 4 jeunes de 12 à 20 ans, de sexe masculin 4 places en Placement Familial Spécialisé
Obligations officielles	**SEMI INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SESSAD** : 140 actes/an/jeune **AUTONOMIE** : 365 journées d'ouverture/an **STEM** : 250 journées d'ouverture/an Le taux d'occupation, initialement de 85 % pour l'internat et 90 % pour le SESSAD et le semi-internat les années précédentes, a été modifié sur un calcul de 100 % en 2015.

L'habilitation du 29 mars 2013 de l'ITEP Métropole a été modifiée pour une répartition différente des places dans le cadre des dialogues de gestion du CPOM 1 avec l'Agence Régionale de Santé. Elle se décline avec :

Un SEMI INTERNAT : 14 jeunes de 14 à 20 ans, de sexe masculin,
Un SESSAD : 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans,
Un service AUTONOMIE : 5 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin,
Un Service Transversal Extra Muros : 5 jeunes de 12 à 20 ans, de sexe masculin

Trois places initialement prévues sur le STEM ont été transférées sur le SEMI-INTERNAT de l'ITEP de DOUAI.
Cette organisation mise en place dès janvier 2014, a été suivie d'une visite de conformité le 12 mars 2014, et d'une autorisation actée dans le procès-verbal en date du 11 avril 2014.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
OBJECTIF MOYEN	14	21	5	5
REALISE MOYEN	14.7	21.8	8.4	1.9
ECART MOYEN	+ 0.7	+ 0.8	+ 3.4	- 3.1

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
OBJECTIF	2940	2940	1250	1825
REALISE	2940	2902	1371	610
ECART	0	- 38	+ 121	- 1215

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2015**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	2	2	4	0
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	1	6	2	0
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	*0*	*0*	*1*	*1*
TOTAL DES ADMISSIONS *	**3**	**8**	**6**	**0**
DELAI MOYEN ADMISSION	5.27	4.52	4.71	x

(EN MOIS)				

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

- **SORTIES RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2015**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc…)	5	7	5	1
SORTIE SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	*0*	*1*	*0*	*1*
TOTAL DES SORTIES *	**5**	**7**	**5**	**1**
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	21.7	29.9	20.8	55.6

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.
Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le dispositif ITEP et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2015, **62 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Métropole (dont 14 sur le STEM). La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2015 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif ITEP est de **17,4 ans** répartie ainsi :

- 17.7 ans sur le semi-internat
- 16.4 ans sur le SESSAD
- 15.9 ans sur le STEM
- 19.9 ans sur l'autonomie

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISÉS AU 31 DECEMBRE 2015**

SERVICES	*SEMI INT*	*SESSAD*	STEM	AUTO
À L'INTERNE	7	3	3	1
À L'EXTERNE	1	3	1	
EN SCOLARITE PARTAGEE	2	14	4	

5 adolescents sont déscolarisés (3 au semi-internat, 1 au STEM et 1 au SESSAD) :

- Deux jeunes suivent une formation,
- Un jeune est en contrat d'apprentissage,
- Un autre est en recherche d'emploi,

- Et un jeune bénéficie d'un dispositif pour décrochage scolaire via l'A.S.E.

- **NOMBRE DE JEUNES SUIVIS PAR UN SERVICE EXTÉRIEUR AU 31 DÉCEMBRE 2015**

SUIVIS EN 2015	SEMI-INTERNAT	SESSAD	STEM	AUTO	**TOTAL**
ASE		4	5		11
APJM (ASE)	2				
AEMO	4	3	2		9
PJJ	1				1
SANITAIRE			2		2
Sans suivi	6	14	0	1	21

- **ÉTUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNÉE 2015**

TOTAL DES NOTIFICATIONS TRAITÉES SUR L'ANNÉE 2015	55

DONT

PROCEDURE EN COURS ou SUR LISTE D'ATTENTE	28
ADMISSIONS	17
CLASSEMENT SANS SUITE	10

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 6 sont classées <u>après le 1er rendez-vous avec le directeur</u> : pas de retour du feuillet-réponse, plus de demande ou admis dans un autre établissement…
- 2 correspondent à des rendez-vous non honorés sans reprise de contact
- 1 est une contre-indication thérapeutique
- 1 est une demande classée, faute de retour et contact après proposition de RDV, plus de demande au démarrage de la procédure…

Il est à remarquer une forte demande de réorientation vers l'ITEP Métropole, émanant du dispositif des ITEP.

- Sur les 55 demandes traitées en 2015, 23 concernent des demandes internes (soit 41.8 %).

Sur les 17 admissions, 9 sont des jeunes poursuivant un parcours en ITEP à l'interne du dispositif (soit 52,9 %).

LES ELEMENTS FINANCIERS

À compter du 1er janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée). Ce CPOM a été prorogé pour l'année 2015.
Néanmoins, la comptabilité au regard de l'habilitation ARS reste commune au dispositif ITEP Flandre et Métropole sur les internats, semi internats et SESSAD.

Pour l'année 2015, le budget s'élève à :

Répartition par services	**2015**
SESSAD (Flandre et Métropole)	886 170,00€
SEMI INTERNATS – INTERNATS (Flandre et Métropole)	2 538 352,00€
STEM	289 153,27€

LES RESSOURCES HUMAINES

La convention CPOM définit précisément sur la base d'un « schéma cible » les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés. Néanmoins la fermeture du service de la SEMI AUTONOMIE en décembre 2013 et la nouvelle habilitation de l'ITEP Métropole, sont des éléments modificateurs de ce schéma cible.

Nombre de salariés	L'ITEP métropole compte 19,05 ETP. L'ITEP a également 2 enseignants, un sur le SESSAD et un sur l'ITEP mis à disposition par l'Education Nationale.
Qualifications	L'équipe se compose : 1 directeur (0,50 ETP), 2 chefs de service (2 ETP), 13 Educateurs spécialisés (12,50 ETP), 1 éducateur sportif (0,5 ETP), 1 agent d'entretien (0,70 ETP), 1 agent administratif (1 ETP), 2 psychiatres (0,60 ETP), 3 psychologues (1,25 ETP) : soit un effectif de 24 personnes
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en Master 2 de psychologie pour un stage de 6 mois de 01/2015 à 06/2015. 1 Moniteur-éducateur pour un stage du 31/08/2015 au 11/12/2015. Dans le cadre de la formation-Action « Adolescences complexes », plusieurs stagiaires en immersion : 1 psychologue (du 29/06/2015 au 03/07/2015), 1 assistante sociale (du 15/06/2015 au 19/06/2015), 1 éducatrice enfance (du 15/06/2015 au 19/06/2015)
Formations 2015	Dans le cadre de la formation - Action « Adolescences complexes » : 2 éducateurs spécialisés, en immersion, d'une durée d'une semaine. - Travail avec les familles : 1 éducateur spécialisé - SST de base : 1 éducateur spécialisé - Gestion des établissements médicaux et médico-sociaux : Directrice - Libérer l'intelligence émotionnelle en institution : 2 chefs de service - Parcours de professionnalisation des cadres

	hiérarchiques (management/GPEC) : 1 chef de service - Sensibilisation et prévention Sécurité Routière : 12 éducateurs, ½ journée.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Si les années 2013 et 2014 ont été marquées successivement par l'évaluation interne et l'évaluation externe, l'année 2015 a permis de travailler sur un des grands objectifs des plans d'action : la réécriture du Projet d'Etablissement de l'ITEP Métropole. Le choix de mettre en place une démarche participative de l'ensemble des professionnels de l'ITEP à partir d'une méthodologie basée sur le parcours du jeune, s'est avéré productif.

Ainsi, des réunions transversales aux différents services, ont permis d'évaluer l'accompagnement des jeunes, de l'admission à l'orientation, à partir d'une grille d'indicateurs. Si les différents modes d'interventions de l'ITEP étaient au centre des réflexions, la coopération avec les partenaires a été également interrogée. Ce travail participatif a fait émerger des pistes d'amélioration et a été le socle à la réécriture du projet d'établissement. Celui-ci sera finalisé début 2016. Dans le même temps le COPIL d'évaluation de l'ITEP joue toujours son rôle de veille à partir des plans d'action des évaluations. En 2015, il a donc travaillé sur le projet d'établissement en lien avec la démarche participative des professionnels, notamment sur une nouvelle procédure d'évaluation du Projet Personnalisé d'Accompagnement. Il a également finalisé le questionnaire de satisfaction pour les partenaires. Enfin, le COPIL assurera en 2016, la fonction de commission d'analyse des incidents mis en place sur le dispositif des ITEP.

La place des usagers en lien avec les plans d'action, est également au centre des préoccupations. Ainsi, la dimension d'une participation plus collective est constamment recherchée à travers le Conseil de Vie Sociale malgré le mode d'accompagnement prioritairement individualisé sur l'ITEP Métropole. Cette instance rencontre des difficultés à fonctionner de par un turn over important des élus usagers (les candidats sont le plus souvent les plus âgés et donc proches de la sortie). Ainsi des élections partielles sont systématiquement mises en place pour ne pas entraver le fonctionnement du CVS. De même, les élections de 2015 sont marquées par le retour de représentants des familles au CVS suite au travail d'explication des professionnels au quotidien.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Si 2014 fut l'année de la réorganisation de l'ITEP, suite à la nouvelle habilitation de l'ARS en date du 29 mars 2013, avec une montée en charge progressive, l'année 2015 stabilise cette nouvelle organisation sur l'ensemble de l'ITEP. Au-delà de la nouvelle habilitation, la problématique structurelle du service autonomie est toujours présente. L'accompagnement des plus de 18 ans en autonomie, à partir de studios mis à disposition, reste complexe pour des jeunes d'ITEP, d'autant plus que l'accompagnement à la semi autonomie n'existe plus dans nos offres de service.

Sur la globalité, l'activité 2015 de l'ITEP METROPOLE se décrypte avec une situation positive et stable sur l'ensemble des services, le déficit d'activité repéré étant entièrement impacté par les 5 places en autonomie qui ne répondent plus depuis plusieurs années aux besoins des jeunes accueillis.

- **Volume d'activité en places**

Après la montée en charge progressive de 2014 sur les services, les effectifs sont stables en 2015.

Sur le STEM, suite à la fusion du service du STEM « Hors les murs » et du Service Autonomie en 2014, l'autonomie est devenue un des modes d'accompagnement du STEM. Cette fusion nous a permis de mutualiser les moyens et d'absorber en partie un déficit structurel lié au manque de demandes de place en autonomie. Le sureffectif de 3,4 places sur le STEM vient ainsi compenser le déficit de 3,1 places sur l'autonomie

Sur le SEMI-INTERNAT et le SESSAD l'écart positif (0,7 pour le Semi internat et 0,8 pour le SESSAD), correspond essentiellement au tuilage entre les sorties et les admissions.

Sur le SEMI INTERNAT : lors des fins d'accompagnement des jeunes, notre présence auprès du jeune est encore nécessaire et sécurise son parcours d'insertion. Les rencontres sont moins nombreuses et se distancent progressivement. Ces accompagnements modulés, permettent d'effectuer des admissions. D'autre part, ce petit sureffectif en place, laisse une marge de manœuvre pour faire face aux absences liées à la typologie du public. Nous travaillons avec les jeunes sur la notion d'engagement et leur rapport au temps pour une insertion sociale et professionnelle. Les absences sont intégrées dans notre dynamique d'accompagnement, elles font l'objet d'un travail avec les jeunes sur la construction du lien.

Sur le SESSAD, plusieurs situations ont été en suspend pendant quelques mois, soit par non adhésion du jeune ou jeunes majeurs demandant un accompagnement sans y adhérer réellement, soit des jeunes en perspective de changement (déménagement ou placement ASE).

- **Volume d'activité en journées**

Il est à noter qu'en 2014, notre taux d'occupation était de 85% pour les internats et de 90% pour les SESSAD et les SEMI INTERNAT. En 2015, ce taux d'occupation a été réévalué sur l'ensemble des services à 100% et a nécessité une mobilisation importante des équipes. De plus, l'activité de 2014 a été calculée sur la base d'une montée en charge progressive. Il est donc difficile d'effectuer une comparaison précise avec 2015.

De nouveau, l'impact du déficit de l'activité en journée est principalement lié à la sous activité de l'autonomie qui réalise que 33% de son activité avec une présence moyenne de 2 jeunes sur l'année au lieu de 5 jeunes.

Sur le SEMI-INTERNAT :

La gestion des admissions et des fins de prise en charge a permis d'être à l'activité en fin d'année, de faire face à l'augmentation du taux d'occupation et ainsi d'être à l'équilibre. Les absences inhérentes aux jeunes accueillis ont été compensées par le léger sureffectif en place.

Sur le SESSAD :

Les divers évènements repérés en 2014 (intégration d'un professionnel éducatif, mise en place des 35h, augmentation du temps de psychiatre, modification du mode de comptabilité des actes) ayant eu des incidences sur l'activité 2014, notamment sur le retard des montées en charge, se sont stabilisés sur 2015. Une nette augmentation de l'activité est constatée malgré l'augmentation du

taux d'occupation. L'écart s'est donc considérablement réduit. La stabilisation du volume en places et de l'équipe explique cette évolution positive.

Sur le STEM :
Le constat d'une suractivité, plus 121 journées, est à mettre en lien avec le sureffectif en places (+ 3,4 places), mis en place pour compenser la problématique structurelle de l'autonomie. Ainsi, l'augmentation du taux d'occupation a été facilement absorbée par ce service avec un taux de 110%. Pourtant, il existe toujours une difficulté structurelle sur le STEM, ce service étant dans le cadre du CPOM I, ouvert à 250 jours comme un internat.

Le STEM a pour mission d'accompagner en priorité des jeunes dont le parcours ITEP est en rupture. Il s'adresse aux jeunes qui ont éprouvé les modes d'accompagnement classique de l'ITEP. Le STEM, à partir d'un accompagnement individualisé, met en réseau des partenaires dont l'action va venir redynamiser le parcours du jeune. Les jeunes sont donc accompagnés actuellement sous forme de SESSAD renforcé. Même si les rencontres sont quasi quotidiennes, il s'avère difficile de pouvoir assurer celles-ci sur 250 jours par an, même si l'ouverture à 250 jours génère un fonctionnement de 5 jours sur une semaine tout au long de l'année.

- **Admissions réalisées sur l'année**

Les montées en charge insufflées par la nouvelle habilitation avaient provoqué une augmentation significative des admissions en 2014. Sur 2015, les effectifs se sont stabilisés avec 14 places sur le SEMI-INTERNAT, 21 places sur le SESSAD et 11 places sur le STEM entrainant une diminution des admissions : 29 admissions en 2014 pour 17 admissions en 2015. De plus, un volume d'activité en places à l'équilibre sur les services, hormis l'autonomie, explique que les admissions sont essentiellement conditionnées au nombre de sorties des jeunes de l'ITEP. Si les listes d'attentes sont inégales selon les services et la période, toujours à l'exception de l'autonomie, elles n'ont pas impliqué un déficit d'admission en 2015.

Sur le SEMI INTERNAT :
La liste d'attente est minime, en moyenne 2 jeunes. Cette situation est liée à la typologie du public et notamment à la tranche d'âge (14-20 ans) dont les projets sont mouvants avec un engagement des jeunes instantané et non pérenne.

Sur le SESSAD :
On constate un nombre important d'admission à l'interne du dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord. L'effet « entonnoir» expliqué dans le rapport d'activité 2014 est toujours d'actualité. Le SESSAD Métropole est le seul SESSAD de l'association accueillant des plus de 12 ans sur ce territoire, alors qu'il existe 3 SESSAD pour les 6-12 ans, le SESSAD de LAMBERSART, le SESSAD de ROUBAIX et le SESSAD de TRESSIN. La nécessité de poursuivre les accompagnements au-delà de 12 ans, correspondant également à l'entrée au collège pour les jeunes, entraine une forte demande sur l'ITEP Métropole. Avec un SESSAD également bien repéré dans le secteur et par nos partenaires, la liste s'élève à 16 jeunes, en attente d'admission pour le SESSAD au 31 décembre 2015.

Sur Le STEM :
Ce service a été conçu pour accompagner prioritairement les jeunes provenant du dispositif des ITEP de l'association, mettant à mal les modes d'accompagnement traditionnels et ayant besoin d'un

étayage plus individualisé. Dans ce sens, les admissions internes au dispositif des ITEP étaient plus importantes que les admissions externes. En 2015, ce constat s'inverse : sur les 6 admissions réalisées en 2015, 4 ont été directement orientées par des partenaires extérieurs. Ces interpellations de nos services directement par les familles mais surtout par des partenaires extérieurs, sont un indicateur de l'implantation de l'ITEP Métropole comme établissement reconnu par nos pairs.

Créé en 2010, dans le cadre du CPOM I, les services de l'ITEP Métropole commencent à faire leur place sur le secteur et trouvent une reconnaissance auprès de l'Education Nationale, des UTPAS, des services AEMO, club de prévention..., entrainant ainsi une augmentation des demandes d'admissions par l'externe.

Le délai moyen des admissions est en augmentation sur le SEMI-INTERNAT, suite à une admission en relais avec un autre ITEP de l'association dans l'attente des 14 ans du jeune. La diminution de ce délai sur le STEM et le SESSAD, s'explique par un effort constant des équipes à étudier les admissions au plus près de la demande et des besoins des jeunes et de leur famille. Il est à noter également que le mode de comptage du délai moyen d'admission se fait à partir du premier rendez-vous proposé dès réception de la demande. La procédure d'admission permet d'identifier au plus près les besoins mais aussi de rechercher parfois un minimum d'adhésion des adolescents. Enfin, ce délai est également conditionné par la disponibilité des places.

- **Sorties réalisées sur l'année**

Sur les 18 sorties réalisées en 2015 sur l'ensemble des services, 12 situations concernaient des jeunes de plus de 18 ans et se situent sur une fin de parcours ITEP.

Sur le SEMI-INTERNAT,

- 1 situation s'est arrêtée à l'arrivée des 20 ans d'un jeune
- 3 situations se sont arrêtées par manque d'adhésion des jeunes
- 1 situation s'est arrêtée suite à un déménagement (changement de région)

Sur le SESSAD :

- 2 situations se sont arrêtées par manque d'adhésion des jeunes
- 4 situations sont des fins de parcours
- 1 situation est un passage interne
- 1 situation s'est arrêtée car un autre accompagnement du même type était présent et notre intervention ne prenait plus sens

Sur le STEM :

- 3 situations sont des fins de parcours
- 2 situations se sont arrêtées par manque d'adhésion des jeunes
- 1 situation s'est arrêtée, la situation du jeune étant tellement complexe, il a été orienté vers un séjour de rupture au Maroc via l'ASE

Il est à noter, concernant la durée moyenne de la prise en charge en mois, que celle-ci est comptabilisée à partir du début de prise en charge à l'ITEP Métropole. Ainsi, la situation du jeune comptabilisée sur le STEM Autonomie, ayant bénéficié de plusieurs modes d'accompagnement, (SESSAD puis STEM Autonomie), atteint 55,6 mois d'accompagnement. Par ailleurs, pour les jeunes

dont le parcours ITEP a débuté en amont de l'ITEP METROPOLE, la prise en charge globale n'est pas mesurée. Ces chiffres sont donc partiellement représentatifs et difficiles d'interprétation. Une diminution de la durée de prise en charge entre 2014 et 2015 est constatée : le nombre de sorties étant plus importantes (18 sorties en 2015 pour 14 en 2014) notamment sur le SESSAD et le STEM avec une légère diminution de la durée de prise en charge.

L'âge moyen des jeunes accompagnés sur les services est de 17.4 ans. Il reste élevé et stable comparativement à 2014, malgré l'admission de plus jeunes. Sur l'ensemble des services, et surtout sur le SEMI INTERNAT, l'amélioration et le développement de nos compétences vers l'insertion professionnelle requièrent du temps pour l'aboutissement et la consolidation des projets et impactent les demandes de poursuite des jeunes au-delà de 18 ans.

- **Nombre d'usagers scolarisés**

L'ITEP accueillant des jeunes de plus de 16 ans, le taux de scolarisation extérieure est assez peu élevé. En effet, les difficultés des jeunes accompagnés sont marquées par des échecs, des rejets scolaires ancrés depuis plusieurs années. L'accent est donc mis sur une dynamique préprofessionnelle, tout en essayant de maintenir à l'interne une re-médiation scolaire, nécessaire pour aborder une formation type CFA ou remise à niveau à partir des dispositifs de droit commun. Le nombre de jeunes scolarisés à l'interne reste donc important.

Sur le SEMI-INTERNAT :
Sur l'effectif au 31/12/2015, 3 jeunes sont dans l'obligation scolaire dont un est exclu dans le courant de l'année. Les autres jeunes sont tous dans des dispositifs de droit commun pour travailler leur insertion et la définition d'un projet professionnel. Ils bénéficient de temps pédagogiques à l'interne.

Sur le SESSAD :
La grande majorité des accompagnements se construisent en scolarité partagée, pour la plupart en collège (général ou SEGPA). Les 3 jeunes scolarisés uniquement à l'interne ont plus de 18 ans et sont inscrits dans des parcours de professionnalisation via les dispositifs de droit commun. Sur les 3 situations scolarisées à l'externe, 2 jeunes émettent des résistances au suivi pédagogique de l'ITEP.

Sur le STEM :
Les situations des jeunes étant complexes, le taux de scolarisation à l'externe est faible. Il s'agit, tel que l'indique le projet de service, de jeunes souvent déscolarisés, en rupture avec toute modalité d'accompagnement classique et en grandes difficultés face à un groupe. De fait, à partir de ces profils accueillis au STEM, la scolarité en externe constitue souvent une difficulté. Pour autant, peu à peu les jeunes réinvestissent le lieu et le temps scolaire, l'accompagnement proposé permet une réconciliation très progressive et des scolarités modulées et/ou partagées peuvent émerger.

Le projet de classe externé dans un collège ou lycée est toujours présent mais n'a pu se réaliser en 2015. D'une part, le changement à chaque rentrée scolaire du professeur des écoles de l'ITEP (personnes non titulaires de leurs postes et non formées au CAPA-SH) et d'autre part la mise en place de la réforme des collèges n'ont pas permis de faire évoluer ce projet. Pourtant, globalement le nombre de jeunes en scolarité externe ou partagée augmente sensiblement en 2015. Il témoigne de la dynamique d'inclusion scolaire sur l'ITEP Métropole.

De même, le nombre de jeunes ayant obtenu le CFG (Certificat de Formation Générale) est en augmentation, 5 jeunes en 2015. Deux jeunes sont en contrat d'apprentissage et deux jeunes suivent une formation CAP en lycée professionnel. Deux jeunes ont validé un cursus post BAC (Bac PRO et BTS). Deux jeunes ont obtenu leur permis de conduire. Enfin, deux jeunes ont signé un contrat en service civique.

- **Nombre de jeunes suivis par un service extérieur**

Les jeunes suivis par un service extérieur restent nombreux, la moitié des jeunes accompagnés, 22 jeunes sur 45. Le nombre de suivis témoigne de la complexité des situations des adolescents, de la nécessité d'un travail de partenariat et de l'importance d'une représentation de la loi (qui protège mais aussi régule) pour ces jeunes régulièrement dans des passages à l'acte délictueux. De plus, s'il est fréquent que les services sociaux soient présents et très porteurs à l'admission du jeune, un certain nombre de mesure n'est pas renouvelé par la suite. Le travail avec le jeune autour de la symbolisation de la loi est difficilement réalisable car il ne peut être porté que par l''ITEP. Une ré interpellation du juge s'avère alors, parfois, de nouveau nécessaire.

Il est à préciser que les services extérieurs, repérés dans les calculs, concernent essentiellement les services de protection de l'enfance. Pour autant, dans nos partenaires réguliers, nous pouvons citer les services de soin (CMP, unité psychiatrique, hôpitaux de jour, CATTP…), les clubs de prévention, les centres sociaux, les dispositifs de droit commun (Pole Emploi, Mission Locale,…), des ESMS (MECS, ESAT, SAVS, IEM,…), des structures pour décrocheurs scolaires…

- **Étude des notifications MDPH**

Le nombre de notifications MDPH traitées est très élevé sur l'ITEP Métropole : 55 notifications.
Elles sont systématiquement traitées en fonction de leur arrivée. Un premier rendez-vous avec la directrice, permet de présenter l'ITEP et ses modes d'accompagnement. À l'issue de ce rendez-vous, un coupon réponse est proposé aux familles afin qu'elles puissent définir si elles maintiennent leur demande d'admission.

D'autre part, il est à noter que :

- l'ITEP Métropole est le seul ITEP accompagnant au-delà de 16 ans sur la Métropole et effectuant des admissions au-delà de cet âge.
- Les notifications SESSAD ne discernent pas le type de handicap. Nous recevons encore des demandes pour des jeunes ne relevant pas de SESSAD ITEP mais plutôt de SESSAD TED.
- Il est parfois difficile pour les adolescents d'accepter une aide relevant de la MDPH.

Les situations, sans réponse après le premier rendez-vous, sont laissées en attente quelques mois. La famille est systématiquement ré-interpellée avant le classement du dossier en lien avec la MDPH. D'autre part, l'ITEP métropole reçoit des notifications d'un territoire très large : de Valenciennes, Douai, Flandre intérieure, Métropole Lilloise et parfois même du département du Pas de Calais. L'éloignement géographique devient alors un frein à l'admission sur les 3 services de l'ITEP, le travail étant le plus possible mis en place à partir du domicile du jeune afin de favoriser les liens à la sortir de l'ITEP. De même, pour le Semi Internat, l'autonomie dans les transports est nécessaire pour pouvoir mettre le jeune en mouvement vers les dispositifs.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Comme déjà évoqué précédemment, l'année 2015 a permis d'assoir l'activité sur les 3 services principaux de l'ITEP, le SESSAD, le SEMI INTERNAT et le STEM. Seul l'accompagnement en autonomie reste impossible à mettre en œuvre depuis la fermeture en 2013 du service de la semi-autonomie mais aussi au regard de la typologie du public ITEP.

En effet, les accompagnements en autonomie mis en place sur l'année 2015 pour 3 jeunes, se révèlent davantage pour ces jeunes, d'une expérience d'autonomie que d'une prise réelle d'autonomie et d'indépendance : Gérer sa vie d'adulte à 18-20 ans n'est pas simple d'autant que leur situation financière ne leur permet pas toujours de pouvoir supporter un loyer à la sortie de l'ITEP. Dans ce sens, des dynamiques d'intégration dans des Foyers Jeunes Travailleurs sont également priorisées quand le comportement du jeune le permet. Pour autant, ces modes d'accompagnement restent à la marge, les jeunes poursuivant l'ITEP au-delà de 18 ans ne se projettent pas prioritairement vers une accession à une indépendance aussi rapidement.

Néanmoins, la moyenne d'âge de l'ITEP est élevée (17,4) et nécessite que l'ensemble des équipes s'interroge sur les modes d'orientation et d'accompagnement à la sortie.

L'année 2016 sera marquée par un nouveau CPOM signé avec l'Agence Régionale de Santé. Sur cette année, il s'agira de maintenir l'équilibre de l'activité de 2015 sur le SESSAD et le Semi internat. Le STEM, et surtout l'autonomie, font l'objet d'une fiche « situations complexes » dans le cadre de ce CPOM II. Cette fiche élaborée avec l'ARS déterminera la projection ou les ajustements de ces modes d'accompagnement au regard de l'habilitation, les 4 places de placement familial n'étant pas effectives, mais aussi en fonction des besoins actuels du territoire sur les situations complexes

Pour autant, sur l'ensemble de ses services, l'ITEP Métropole, en lien avec les orientations stratégiques du futur projet d'établissement, poursuivra :

- La dynamique de transversalité des services permettant plus de fluidité dans le parcours du jeune et de cohérence en fonction de ses besoins.
- Le travail d'anticipation des orientations sur les fins d'accompagnement.
- Les réflexions communes et participatives du CVS, du COPIL d'évaluation, du DUER
- L'ouverture de l'ITEP Métropole sur le territoire, portes ouvertes, ITEPIADES, travail avec les partenaires….

La dynamique des ressources humaines en préparant les départs en retraites, en mettant en place des formations pour les professionnels.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

ZOOM SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE A L'ITEP METROPOLE

Aujourd'hui, une grande majorité des jeunes de l'ITEP Métropole est accompagnée vers la définition d'un projet et ou une orientation professionnelle. Les modalités et outils varient en fonction du parcours du jeune et de ses capacités ainsi que de ses besoins. Nous essayons de mobiliser l'ensemble des moyens existants à partir du lieu de résidence du jeune pour qu'il puisse identifier les ressources sur lesquelles il pourra s'appuyer plus tard (Centres de formation, établissements spécialisés, Clubs de prévention, missions locales, pôle emploi…). L'ITEP propose également dans le cadre de la sensibilisation des visites d'entreprises.

La diversification de nos propositions en termes d'insertion professionnelle, nous permet de répondre au plus près des projets professionnels des jeunes et de les accompagner vers la concrétisation de perspectives d'insertion professionnelle.

Une fiche action sur l'insertion professionnelle est prévue dans le CPOM II. Nous allons développer et affiner davantage ce champ d'intervention, tout en gardant cette richesse d'individualisation de la prise en charge et donc de construire avec chaque jeune son propre projet. Ce travail s'élaborera vers la consolidation, le conventionnement et le développement des passerelles avec le milieu adapté, des stages avec les employeurs, des liens avec les organismes de formation et les organismes d'aide à l'emploi.

L'Éducation Nationale reste, dans cette dynamique, notre partenaire privilégié avec le projet toujours prégnant de créer une classe ITEP dans une structure de l'Education Nationale.

ZOOM SUR L'EXPERIMENTATION EN DISPOSITIF ITEP

L'ITEP Métropole développe, depuis 2 ans, des projets interservices visant à promouvoir la citoyenneté des jeunes à partir d'une dynamique d'accès à différentes activités notamment sportives et culturelles. Ces actions, de plus en plus nombreuses, créent une transversalité entre les professionnels de l'ITEP.

Ainsi les jeunes ont pu participer en 2015 :

- À une résidence d'artistes, suite à un appel à projet de l'ARS et de la DRAC.
- À la création d'une équipe de foot avec la ligue du Nord des Sports Adaptés. Cette équipe a terminé troisième au dernier challenge régional.
- Aux manifestations proposées par l'association Culture du Cœur à partir d'une adhésion de l'ITEP.
- À l'organisation des troisièmes ITEPIADES de l'ITEP METRPOLE en accueillant des adolescents d'autres structures autour d'une journée sportive sur le thème des incivilités et de la santé.

Ces pratiques proposent des actions aux jeunes des différents services de l'ITEP, tout en créant une dynamique de transversalité. Celle-ci se concrétise par la mutualisation des compétences des professionnels et des différents outils et permet de répondre au plus près des besoins du jeune mais aussi d'envisager sereinement l'entrée dans l'expérimentation en disposition ITEP de 2016.

A.6. DISPOSITIF ITEP DU DOUAISIS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 265 **r**ue Paul Gauguin 59450 SIN LE NOBLE	Directrice de l'établissement : Nathalie LE CAM Chefs de service : Emmanuel MEGAL Ludovic DEGRAEVE
Projet d'établissement	Le Dispositif **ITEP du Douaisis** (**I**nstitut **T**hérapeutique **E**ducatif et **P**édagogique) est un établissement médico-social qui s'est créé à partir du redéploiement négocié dans le CPOM de 2010. Son ouverture initialement prévue en décembre 2014 a été reportée en janvier 2015, dans sa nouvelle structure sur le Douaisis, située sur la zone éco-quartier de Sin le Noble. Pour le SESSAD, son implantation effectuée en avril 2014 (situé à Dorignies), avec un démarrage de son activité, prévue au 1er septembre 2014 a été tenue dans les délais. La volonté associative de cette implantation sur ce territoire, a débuté par une phase de démarrage d'activité en 2012 avec l'accord de l'ARS, avec un internat situé à Houplin-Ancoisne et un semi-internat doté d'une classe «externalisée» localisée dans l'école Langevin à Sin le Noble. Cette mise en place est en conformité à la Loi du 30 juin 1975, rénovée par la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. L'orientation du public accueilli, répond ici exclusivement aux décisions d'orientation de la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos modes d'accompagnements. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « L'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ». Actuellement, les trois services offrent un accompagnement permettant à chaque enfant de bénéficier d'un Projet Personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé évolutif et singulier, comporte les dimensions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques (scolaire). Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris. L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic, une élaboration et un projet individualisé afin de travailler à : - Un mieux-être de l'enfant et de sa famille,

	- Une réconciliation avec les apprentissages et l'école, - Un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.
Habilitation et public	L'autorisation de 41 places est effective depuis janvier 2015, avec la livraison des locaux sur la zone du Raquet, pour son semi-internat et son internat. En 2015, le nombre de places est donc passé de 6 à 10 internes, et de 8 à 17 externes. Enfin, suite à l'agrément du SESSAD au 1er septembre 2014, le nombre de places est maintenu à 14.
Obligations officielles	Depuis le 5 janvier 2015, un internat a ouvert sur la zone du Raquet pour l'accueil de 10 garçons âgés de 6 à 12 ans, sur 250 jours et un semi-internat mixte (classe externée implantée dans l'école Langevin de Sin le Noble) pour l'accueil de 17 enfants âgés de 6 à 12 ans sur 210 jours. L'ouverture du SESSAD a été effectuée au 1er septembre 2014, pour l'accompagnement de 14 situations, âgés de 6 à 16 ans, mixte.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **Volume d'activité en place**

2015	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF MOYEN	9,16	14,58	14
REALISE MOYEN	8,08	10,41	14,16
ECART MOYEN	- 1,08	- 4,17	0,16

Pour l'internat et le Semi-internat :
L'écart entre le réalisé et l'objectif s'explique par une montée en effectif rendue complexe du fait de peu de demande au cours de l'année :

Parmi ces demandes :

Pour l'internat :
2 demandes d'internat concernaient des filles (renvoyés sur l'ITEP de Lambersart)
3 demandes d'internat garçons trop âgés par rapport à notre agrément
2 demandes d'internat garçon hors secteur
1 procédure n'ayant pu aboutir faute d'adhésion de l'usager
Fin 2015, le constat était le même qu'en début d'année, peu voir pas de demande d'internat

Pour le semi-internat :

Attente de notifications avant admission

1 demande mais problème de transport

1 contre-indication

1 dossier incomplet ne permettant pas le traitement par la MDPH et l'obtention de la notification

Pour le SESSAD :

Le service a été à effectif toute l'année 2015.

- **Volume d'activité en journée sur l'année 2015**

2015	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF	1905	3026	1960
REALISE	1740	2015	1846
ECART	-165	-1011	-114

Pour l'internat :

Un écart entre le prévisionnel et le réalisé en 2015 du fait des admissions qui n'ont pu se faire dans le timing prévu. La modulation des accueils ne permet pas d'atteindre les objectifs à réaliser.

Pour le Semi-Internat :

Le semi-internat a été à effectif en fin d'année (14/12/2015).

2015	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
ADMISSIONS SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	3	11	4
ADMISSIONS « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP DU PMS »	0	0	0
ADMISSIONS SUITE À UN CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MÊME SITE*	2	2	1
TOTAL DES ADMISSIONS	3	11	4
DELAI MOYEN ADMISSION (en mois)	2,5	2,5	3

L'activité et le taux d'occupation devraient être respectés en 2016 (sur la base de 210j/an pour le semi et l'internat).

Pour le SESSAD :

Certaines situations d'adolescents complexes ne nous permettent pas une prise en charge régulière (RDV non honorés, non adhésion par rapport à certains soutiens).

- **Admissions réalisées sur l'année 2015**

Explicatif des changements d'admission d'enfants sur le même site :

Un enfant est passé du semi-internat à l'internat pendant 2 mois du 21/05/2015 jusqu'au 27/07/2015. Puis il est revenu sur le semi-internat le 27 juillet 2015
Un enfant du SESSAD a intégré l'internat (11.05.15)
Un enfant du SESSAD est passé sur le Semi-Internat (03.11.15)

Une préoccupation concernant le peu de demande d'admission en internat.

Une question se pose sur la tranche d'âge car internat et semi-internat sont de plus en plus sollicités pour des enfants de + 12 ans.

- **Sorties réalisées sur l'année 2015**

2015	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD
SORTIES (prise en charge plus nécessaire, il n'y a pas d'adhésion de l'usager et/ou de la famille…)	1	0	2
SORTIES « INTERNE DISPOSITIF DISPOSITIF DES ITEP DU PMS »	0	0	0
SORTIES SUITE À UN CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE*	1	2	2
TOTAL DES SORTIES	1	0	2
DURÉE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (en mois)	15	0	41

Explicatif des changements de parcours d'enfants sur le même site :

Un enfant est passé du semi-internat à l'internat pendant 2 mois du 21/05/2015 jusqu'au 27/07/15
Il est revenu sur le semi-internat donc depuis le 27 juillet 15
Un enfant du semi-internat a intégré le SESSAD (juillet 15)
Un enfant du SESSAD a intégré l'internat (11.05.15)
Un enfant du SESSAD est passé sur le Semi-Internat (3.11.15)
Un enfant est sorti de l'internat vers un autre ITEP (hors dispositif)
Une enfant est sortie du SESSAD en bénéficiant d'une scolarité à temps plein et d'un accueil en MECS
Un enfant est sorti du SESSAD orientation vers un établissement belge

Calcul de la durée moyenne de Prise en Charge :

Pour la durée moyenne de prise en charge d SESSAD, les 2 jeunes ont été pris en charge 37 mois pour l'un (33 mois sur le semi-internat et 4 mois sur le SESSAD) et 45 mois pour l'autre (36 mois sur le semi-internat et 9 mois sur le SESSAD).
Pour l'internat un jeune a bénéficié de 15 mois de prise en charge

Suite à l'ouverture de l'ITEP de Douai, les effectifs sont passés de 6 enfants à 9 accueillis pour l'internat, de 8 enfants à 17 accueillis pour le Semi-internat et de 14 enfants à 15 accueillis sur le SESSAD.

Tous les internes et semi-internes ont bénéficié d'une scolarité partagée entre leur école et l'ITEP, sauf 2 jeunes en scolarité à temps plein dans leur école de secteur.

Fin 2015, 41 enfants sont pris en charge par l'ITEP du Douaisis, 40 garçons entre 7 et 14 ans et une fille de 12 ans. Tous les enfants sont issus du Douaisis sauf un de Rumaucourt, commune du Pas-de-Calais. Nous avons été sollicités par l'UTPAS de Guesnain, qui fait partie de nos partenaires.

- **Mesures Judiciaires par service au 31/12/2015**

	SANS SUIVI	ASE	AEMO	TOTAL
INTERNAT	1	4	4	9
SEMI INTERNAT	8	6	3	17
SESSAD	9	4	2	15
TOTAL	18	14	9	41

Internat :
La grande majorité des enfants accueillis sur l'internat sont confiés à l'ASE ou bénéficient d'une mesure d'AEMO. Seul un enfant n'a pas de suivi administratif ou judiciaire.

Semi-internat :
Dans la prise en charge du semi-internat nous constatons moins d'intervention sociale.
Notre établissement est donc souvent sollicité par des services ASE ou AEMO accompagnant les familles dans la démarche d'admission. En 2015, nous avons collaboré avec les UT de Guesnain, de Douai/Arleux, de Douai/Waziers, Somain/Orchies, AGSS de l'UDAF et l'ADSSEAD de Douai, ainsi que les CMP du secteur.

SESSAD :
Les proportions des mesures judiciaires sont sensiblement les mêmes qu'en 2014.
On constate une très légère hausse des enfants sans suivi (+2), une légère baisse des suivi ASE (-1) dues également au fait qu'au 31/12/15, 15 enfants étaient présents sur le service contre 14 au 31/12/2014.

- **Scolarité par service au 31/12/2015**

	INTERNE	EXTERNE	PARTAGÉE	TOTAL
INTERNAT	0	0	9	9
SEMI INTERNAT	0	2	15	17
SESSAD	0	1	13	14*
TOTAL	0	3	37	40

Au 31/12/2015, pour l'internat et le semi-internat, 24 enfants bénéficiaient d'une scolarité partagée (seuls 2 enfants étaient scolarisés à temps plein dans leur école ou collège de secteur).

Ce constat reflète la problématique du public accueilli (posture d'élève inadaptée, problème de concentration et d'apprentissage, difficultés relationnelles et comportementales). Les projets d'accompagnement, développés à partir de l'unité d'enseignement de l'ITEP et en partenariat avec l'Éducation Nationale, répondent à ces situations sur le territoire Douaisien. Les emplois du temps ont été individualisés et adaptés aux capacités et besoins spécifiques des enfants. Ils ont été établis en concertation avec l'Éducation Nationale et les parents. Ils sont réajustés régulièrement, dans le cadre des ESS.

La moyenne d'âge des enfants accompagnés par le dispositif est de 11,49 ans.

Pour l'internat :
La moyenne d'âge est de 11,20 ans

Pour le semi-internat :
La moyenne d'âge est de 10,42 ans

Pour le SESSAD :
La moyenne d'âge est de 12,74 ans qui s'explique par l'agrément du SESSAD qui permet d'accompagner des enfants et adolescents de 6 à 16 ans. Les missions du SESSAD s'inscrivent ainsi, à la fois dans un cadre préventif avec des enfants jeunes, mais également pour des enfants et préadolescents sortis de l'internat ou de semi-internat et pour lesquels, le SESSAD peut répondre à un besoin.
Sur les 15 enfants accompagnés par le SESSAD, 13 enfants sont en scolarité partagée avec inscription sur les écoles du territoire, 1 enfant n'a pas de besoins identifiés dans le cadre d'accompagnement pédagogique.

* + 1 enfant plus scolarisé au SESSAD en décembre 15

- **Notifications MDPH reçues en 2015**

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD	TOTAL
TOTAL DES NOTIFICATIONS EN 2015	0	10	2	12
PROCÉDURES EN COURS AU 31/12	0	1	2	3
ADMISSIONS EFFECTIVES	0	9	0	9
CLASSEMENT SANS SUITE OU ORIENTATION VERS AUTRES ETS (TRESSIN/ROUBAIX/LAMBERSART…)	9	5	2	16

Classement sans suite :

Internat :
1 demande d'internat mais contre-indication
2 demandes d'internat filles renvoyées sur Lambersart
3 demandes d'internat garçons trop âgés renvoyées sur Flandre
3 demandes d'internat garçon demeurant hors secteur Douaisis et renvoyées :
1 demande renvoyée sur Roubaix, 1 demande renvoyée sur Flandre et 1 demande renvoyée sur Cambrai.

Semi-internat :
1 demande semi-internat mais contre-indication médecin
3 demandes semi-internat plus de souhait de la famille
1 demande semi-internat mais problèmes de conduite

SESSAD :
1 demande SESSAD mais déménagement
1 demande SESSAD mais dossier notification MDPH pas envoyé

LES ELEMENTS FINANCIERS

La DGF (dotation Globale) concernant l'ITEP du Douaisis est :

- Pour l'internat et le Semi-internat de : 1 358 025 €
- Pour le SESSAD de : 247 268 €

Le projet « Transformation de l'Office de réchauffage en cuisine de production » nécessitera outre l'étude de faisabilité architecturale, une étude de faisabilité financière.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	28 salariés pour **22,13** ETP Et 2 personnels détachés de l'Education Nationale (2 ETP)
Qualifications	1 directrice 1 secrétaire 2 chefs de service 1 maîtresse de maison 2 surveillants de nuit (SDN) 2 psychologues 3 médecins psychiatre 1 infirmier 1 psychomotricienne 14 éducateurs spécialisés 2 enseignantes EN (mises à disposition).
Accueil de stagiaires	1 stagiaire psychologue 2 mois (du 1er mars 2015 au 1 mai 2015)
Formations 2015	2 chefs de service en CAFERUIS 1 directeur Formation GPEC 1 éducateur Formation prévention pénibilité 1 SDN Formation Recyclage SST

LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation interne a été menée de septembre à décembre 2015.

Pour ce faire, les professionnels de l'établissement ont été sollicités à travers une démarche participative.

Un questionnaire a été transmis aux usagers et familles pour connaître leur niveau de satisfaction concernant la prise en charge de leur enfant dans notre établissement (prise en charge en amont, dans le cadre du parcours et à la sortie).

L'évaluation a porté à partir des dossiers administratifs des jeunes, sur le déroulement de l'admission, l'utilisation des outils de la loi 2002-2, la mise en œuvre du projet d'accompagnement, l'individualisation du parcours et l'orientation.

Cette démarche s'est conclue fin décembre et les résultats de cette évaluation ont été transmis.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'année 2015 a été marquée par l'ouverture de l'établissement en janvier et la montée en charge de nos effectifs.

Cette montée en charge du semi-internat n'a pu se réaliser dans les échéances fixées à cause de l'attente de notification MDPH et de la demande des + de 12 ans. La situation s'est régularisée toutefois en fin d'année 2015.

Pour le SESSAD, pas de différence entre 2014 et 2015 le service est toujours à effectif voir + 1 depuis fin novembre 2015.

Pour l'internat, nous sommes passés de 6 à 9 enfants accueillis, mais l'objectif n'a pu être réalisé au regard du trop peu de demande sur l'année écoulée.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

En lien avec les Chefs de Service et les équipes pluridisciplinaires, un travail est réalisé, afin de répondre aux objectifs d'activités (Anticipation des sorties et des entrées, notamment à partir des listes d'attentes, et réflexion initiée sur de l'Accueil Temporaire (11ème chambre disponible).

4. ZOOMS

ZOOM SUR L'OUVERTURE DE L'ITEP

L'ITEP du Douaisis a ouvert ses portes le 5 janvier 2015, suite à l'avis favorable de la commission de sécurité et la commission de conformité. Cette ouverture a permis des admissions à partir des 3 services de l'établissement et des embauches (un médecin psychiatre, une psychologue, une psychomotricienne, 3 éducatrices) sont venues compléter l'équipe pluridisciplinaire. L'organisation a évolué tel un dispositif proposant un parcours de soins rendu possible par des modalités d'accompagnements personnalisés, modulables, évolutifs. L'inauguration de l'établissement a eu lieu le 01 octobre 2015 en présence des partenaires et élus locaux, de l'ARS, des enfants et leurs familles…

ZOOM SUR LA CLASSE EXTERNALISEE

La classe externalisée de l'ITEP existe depuis septembre 2011 au sein de l'école Langevin de Sin Le Noble. Elle permet d'offrir aux jeunes accueillis une scolarité partagée avec leur école de secteur.
Fin 2015, ce projet a été reconduit jusqu'en décembre 2020 grâce au soutien de la ville de Sin Le Noble et de l 'Éducation Nationale.

ZOOM SUR LES CONVENTIONS

Depuis l'ouverture de ce nouvel établissement plusieurs conventions ont été misent en place :

- Atelier thérapeutique cheval avec le centre équestre de Lambres Lez Douai
- Atelier nature avec la Ferme des Vanneaux de Roost Warendin
- Groupe d'analyse de pratique à destination du personnel encadrant

ZOOM SUR LES DEMANDES D'ADMISSION DES PLUS DE 12 ANS

Nous avons constaté en 2015, une forte sollicitation des familles et des partenaires concernant des jeunes âgés de 12 ans révolus et pour la plupart en secondaire. Nous avons répondu à certaines de ces situations, souvent urgentes par l'intermédiaire du SESSAD. La complexité de ces situations démontre les limites de ce type d'accompagnement et nous amène en lien avec l'éducation nationale à envisager la mise en place d'une classe externalisée pour les collégiens.

B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE

B.1. IME ET SESSAD LINO VENTURA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Quartier Humanicité 3 rue Théodore Monod 59160 LOMME	Directeur de l'établissement : Aline BILLOIR Chefs de service : Véronique Detue (chef de service socio-éducatif IME) Marie-Laure Thomas (chef de service paramédical IME) Béatrice Verbeke (chef de service SESSAD). Pédiatre : Céline Le Goff
Projet d'établissement	L'IME est reconnu par les parents et l'ensemble des partenaires comme un dispositif ayant les capacités et les compétences adaptées pour accueillir précocement des enfants aux profils variés avec des besoins singuliers. Le projet du dispositif Lino Ventura est de reconnaître à chaque enfant le droit de grandir en lui apportant un accompagnement adapté à sa situation personnelle et à ses capacités. Dans une recherche constante de bien-être physique et psychique, il s'agit de développer ou de mettre en valeur ses compétences. Les objectifs principaux de l'accompagnement sont : - Aider l'enfant à acquérir une autonomie adaptée à sa situation personnelle et à ses capacités. - Répondre aux besoins de chaque enfant dans les domaines du soin, de la rééducation, de l'éducation et de la pédagogie. - Accompagner et soutenir les parents et les familles des enfants porteurs de handicap. Les personnels du dispositif Lino Ventura définissent avec les parents, proposent et mettent en œuvre pour chaque enfant, une éducation, un enseignement, et des soins adaptés qui lui permettent de se préparer à occuper dans notre société la meilleure place qui puisse lui convenir, relativement à ses désirs et à ses capacités.
Habilitation et public	Le dispositif Lino Ventura est composé de deux services : - Un accueil de jour d'une capacité de 35 places pour des enfants de moins de 8 ans. Les places sont réparties comme suit : o 15 places pour des enfants atteints de déficiences intellectuelles o 6 places pour des enfants atteints de déficiences intellectuelles avec des troubles du développement associés

	o 7 places pour des enfants atteints de déficiences motrices o 7 places pour des enfants atteints de polyhandicap ». - Un SESSAD d'une capacité de 26 places pour des enfants de moins de 12 ans atteints de déficiences intellectuelles avec ou sans troubles de la sphère autistique associés, de déficiences motrices ou de polyhandicap.
Obligations officielles	210 jours d'ouverture par an

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

ACCUEIL DE JOUR

- **VOLUME D'ACTIVTÉS EN PLACES**

En 2015, 41 enfants ont été accueillis en accueil de jour. L'année a été marquée par 6 sorties d'enfants et 9 entrées. Sur les 41 enfants accueillis on compte 20 garçons et 21 filles.

La majorité des enfants accueillis ont moins de 6 ans :

- 3 enfants de moins de 2 ans
- 10 enfants âgés entre 3 et 4 ans
- 23 enfants âgés entre 5 et 6 ans
- 5 enfants de plus de 6 ans.

Les enfants accueillis, présentent divers handicaps :

- 29 d'entre eux sont porteurs d'une déficience intellectuelle moyenne à profonde avec ou sans troubles associés (troubles moteurs essentiellement) ;
- 6 d'entre eux sont porteurs d'une déficience intellectuelle avec troubles du spectre autistique associés;
- 6 d'entre eux en situation de poly handicap.

Parmi les 41 enfants accompagnés, 26 étaient en situation de grande dépendance. Par grande dépendance il faut noter : « *Toute personne qui a besoin de l'autre pour accomplir les gestes simples de la vie quotidienne assurant sa survie et/ou qui a besoin de l'autre dans tout projet de vie est considérée comme gravement dépendante* ». Les personnes en situation de handicap de grande dépendance sont des personnes atteintes d'un handicap congénital ou acquis. Elles peuvent être atteintes d'autisme associé à des troubles du comportement et/ou d'autres handicaps (retard mental, épilepsie, troubles sensoriels), de polyhandicap (handicap mental, physique, et sensoriel associés), de handicap mental modéré à profond, d'infirmité motrice cérébrale grave, d'une cérébro-lésion acquise (traumatisés cérébraux suite à un accident de la route ou domestique, accident vasculaire cérébral...).

À l'IME, la grande dépendance concerne les enfants en situation de polyhandicap (6/6), mais surtout des enfants présentant une déficience intellectuelle moyenne ou profonde avec des troubles

associés (15/26). Cette notion de grande dépendance a un impact direct sur les besoins des enfants : des soins spécialisés, techniques et pluriquotidiens, des rééducations spécialisées, techniques et quotidiennes, des besoins en appareillages et une adaptation du matériel, des traitements quotidiens, une évaluation de la douleur, une surveillance quotidienne, un accompagnement socio-éducatif et psychologique renforcés.

En plus des 26 enfants en situation de grande dépendance, 15 enfants étaient en situation de dépendance en raison d'une autonomie restreinte liée à un handicap (non acquisition de la marche et/ou de la propreté, absence de communication verbale, troubles envahissants du développement avec mise en danger …) et/ou à l'âge (moyenne de 5 ans et demi, avec des écarts importants mais âge de développement inférieur en raison du handicap).

- **VOLUME D'ACTIVTÉS EN JOURNÉES**

Pour 7 350 journées prévues, 5 755 journées ont été réalisées. Le taux d'occupation s'explique par de nombreuses entrées en 2015 (9) dont les périodes d'admission et d'adaptation ont été longues en raison de l'âge des enfants à l'admission (entre 1 an et 3 ans) et de leur parcours en amont (hospitalisations).

Par ailleurs, une étude approfondie a permis de détailler l'absentéisme :

- 17 % maladies justifiées
- 14 % maladies non justifiées
- 11 % consultations ou hospitalisations
- 43 % absences le mercredi ou en périodes de vacances scolaires
- Les autres absences sont justifiées par des parcours de vie (scolarisations externes, périodes d'adaptation dans d'autres établissements, rencontres médiatisées…).

- **ANALYSE DE L'ACTIVITÉ**

  - **Zoom sur les admissions et profils des enfants accueillis**

9 enfants sont entrés à l'IME en 2015 à la suite d'un processus d'admission long. Les familles sont au centre de la procédure d'admission, pour autant, elles sont souvent orientées par des partenaires. Voici les dispositifs d'origine des 41 enfants accompagnés en 2015 :

Dispositif d'origine	Nombre d'enfants	Pourcentage
ASE	3	7%
CAMSP	29	71%
CMP	2	5%
Ets sanitaires	6	15%
Autres*	1	2%
Total	41	100 %

* *SERVICE FAMILLE APEI, FOYER HEBERGEMENT..*

On note la part importante du travail de proximité mené avec les CAMSP. Ces derniers sont majoritairement ceux de la Métropole lilloise (Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing). L'arrivée sur Humanicité, a permis de rencontrer de nouveaux partenaires.

L'âge moyen des enfants à l'entrée est de 2,9 ans en 2015. Deux années de suite où l'âge moyen à l'entrée est inférieur à 3 ans. Le travail d'orientation des CAMSP se fait en effet de plus en plus tôt au regard des files actives croissantes.

Les enfants accueillis proviennent de diverses zones géographiques du département du Nord. Le tableau ci-dessous les reprend en détail :

Zone géographique	Nombre d'enfants	Pourcentage
Lille	15	37 %
Métropole lilloise hors Lille (dont Roubaix Tourcoing)	26	63 %
Total	41	100 %

L'IME n'est pas sectorisé. Historiquement, du fait de son implantation antérieure dans le centre-ville de Lille, l'IME accueille de nombreux lillois. La part des lillois reste importante, mais nous voyons apparaître davantage de demandes de l'ouest de la métropole lilloise du fait de l'implantation sur Humanicité.

- **Zoom sur les orientations des enfants accueillis**

La durée moyenne de prise en charge pour les enfants sortis en 2015 est de 2 ans et 7 mois. Quant à l'âge moyen à la sortie, il est de 6 ans.

2015 a été marquée par 6 orientations vers d'autres établissements. Parmi les 6 enfants sortis, 4 ont été orientés vers un IME, 1 vers un établissement belge pour diminuer la durée de transport en raison de lieu d'habitation de la famille, et un enfant a déménagé dans une autre région où un relais avec un CAMSP a pu se faire. Nous notons de plus en plus de difficultés dans l'orientation de certains enfants, avec des profils singuliers. La plupart des IEM et IME du territoire ont en effet tendance à se sectoriser et à se spécialiser en fonction d'un type de handicap.

SESSAD

La création du SESSAD s'est accompagnée d'une évolution progressive du nombre de places. Ainsi l'agrément était en janvier 2015 de 14 enfants, pour passer à 20 en septembre 2015, puis 26 en janvier 2016.

Au 31 décembre le SESSAD accompagne 24 enfants et pré adolescents de moins de 12 ans.

Leur profil est très varié, qu'il s'agisse de l'âge ou du handicap. Notre agrément étant large, le SESSAD accompagne à la fois des enfants présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, un polyhandicap, un plurihandicap ou des troubles moteurs.

Au même titre que l'accueil de jour, certains enfants du SESSAD sont en situation de grande dépendance (2 en 2015).

Les enfants et jeunes accompagnés ont une notification SESSAD ou SESSD. La moyenne d'âge des enfants à fin 2015 est de 5 ans. Pour autant, le SESSAD peut accompagner des très jeunes enfants. Ainsi, le plus jeune d'entre eux est âgé d'un an, et le plus âgé de 10 ans.

Pour venir en complémentarité des SESSAD et SESSD existants mais aussi pour permettre un accompagnement de qualité, l'origine géographique des enfants est principalement l'ouest de la métropole lilloise, dans un rayon de 20 kilomètres autour de Lomme.

À la création du service, de nombreuses rencontres ont été organisées auprès des associations du territoire. Ainsi, l'origine des enfants est très hétérogène :

- 50 % sont accompagnés en amont par un CAMSP (Villeneuve d'Ascq, Armentières, Tourcoing, Loos, Lebovici).
- 15 % par un CMP
- 15% par le SSR Marc Sautelet
- 10 % étaient inscrits sur des listes d'attente d'autres SESSAD.
- 10 % viennent de dispositifs divers (Education Nationale, CMPP…).

À fin 2015, 68 % des enfants étaient scolarisés à l'externe (école maternelle en majorité), 23% étaient inscrits en crèche ou en halte-garderie et 9 % des enfants étaient au domicile des parents.

Le profil des enfants et jeunes nécessitent un travail de proximité avec les différents partenaires. Ces partenariats sont formalisés par des conventions. Ils permettent ainsi aux équipes d'accompagner les enfants dans différents lieux de socialisation (écoles, halte-garderies, crèches, lieux sportifs…). À ces lieux d'accompagnements réguliers viennent s'ajouter des activités tels que bibliothèques, restaurants…Les accompagnements peuvent également s'organiser au domicile des enfants.

Les modalités d'accompagnement sont définies dans le document individuel de prise en charge et dans le projet personnalisé de chaque enfant, avec la famille, en fonction des besoins et des objectifs fixés.

Ces profils variés nécessitent une complémentarité des savoir-faire et expériences au sein de l'équipe interdisciplinaire. Ils engendrent de la polyvalence et une adaptation personnalisée des accompagnements interdisciplinaires. L'analyse des premiers projets personnalisés fait apparaître plusieurs axes :

- Des profils et des besoins très variés
- Des séances de rééducations, en moyenne 4 par semaine
- Des adaptations par les ergothérapeutes (domiciles, écoles)
- Des accompagnements éducatifs ciblés et variés
- La mise en place d'une scolarisation interne pour certains enfants
- Le soutien à la scolarisation externe pour certains enfants
- Le développement de la socialisation
- Un suivi par l'assistante sociale, la psychologue et la pédopsychiatre.
- Un accompagnement à la prévention et à la promotion de la santé, mené par l'infirmière

- Un travail en partenariat constant avec les différents acteurs du parcours de vie des enfants (CAMSP, Education Nationale, ASE, libéraux…). L'évolution des besoins des enfants peut amener le SESSAD à conventionner avec des libéraux.

Le SESSAD inscrit également dans son projet la mise en place de séances collectives.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Depuis le 01 janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du pôle médico-social, relevant du secteur enfance handicapée. Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée). Pour 2015, les moyens octroyés à l'IME Lino Ventura s'élèvent à 3 202 108 € : 2 740 700 € pour l'accueil de jour, et 461 408 € pour le SESSAD.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Au 31 décembre 2015, le dispositif Lino Ventura (IME et SESSAD) comptait 45.41 ETP pour 57 salariés.
Qualifications	L'équipe de l'IME Lino Ventura est composée : **Direction (3.5 ETP) :** 4 personnes : trois chefs de service et une directrice. **Médicale et paramédicale** : 23 personnes (pédiatre, pédopsychiatre, psychologues, infirmières, kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, ergothérapeute). **Socio-éducative** : 23 personnes (Educateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, aides-médico psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistantes sociales). **Services généraux et administratifs** : 7 personnes (agents de maintenance, agent d'accueil, agents de service, secrétaire).
Accueil de stagiaires	Au cours de l'année civile, 12 stagiaires ont été accompagnés au sein de l'établissement. Ce chiffre prend en compte la réalisation de stages de longue durée à cheval sur 2014/2015 et 2015/2016 (années scolaires). La répartition des 12 stagiaires se déclinent comme suit : - 5 stagiaires dans le domaine socio-éducatif - 6 stagiaires dans le domaine du soin et de la rééducation - 1 stagiaire CAFERUIS. Le partenariat mis en place avec des organismes de formation, permettent la signature de conventions de stages, et un suivi de qualité (IF Santé, CRFPE, département d'orthophonie de l'Université de Lille 2…).
Formations 2015	42 salariés ont participé à des formations individuelles, collectives ou colloques en 2015. Formations collectives : 17 personnes (polyhandicap, stimulation visuelle) Formations individuelles : 9 personnes Colloques et journées de sensibilisation : 14 personnes Par ailleurs, pour favoriser la formation des salariés à temps partiels, en 2015, deux accords ont été mis en place entre employeurs respectifs pour prendre en charge les formations (soit en temps, soit en coût).

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'IME Lino Ventura a mis en place une démarche d'évaluation interne à compter de 2010. La dynamique collective a donné lieu à un rapport d'évaluation interne transmis à l'Agence Régionale de Santé en février 2014.

Afin de garantir l'unité de la démarche d'évaluation externe qui se veut associative, l'IME Lino Ventura de l'Association La Sauvegarde du Nord a sélectionné l'organisme AVICERT chargé de l'évaluation externe de l'ensemble des établissements et service de l'association sur la période de mai à décembre 2014. L'évaluation externe de l'IME s'est donc réalisée d'octobre à décembre 2014.

Outre la démarche d'évaluation interne, un groupe nommé API existe à l'IME. Il a pour but de travailler de façon interdisciplinaire et pérenne sur différentes thématiques, dans le but d'améliorer et d'évaluer la qualité d'accompagnement.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'année 2015 a été marquée par le développement du SESSAD. En effet, à fin 2014, 14 démarches d'admission avaient été engagées par le SESSAD. Le travail mené auprès des familles et des partenaires permet d'accompagner 24 enfants au 31 décembre 2015. Le nombre d'actes a lui aussi connu une montée en charge progressive et s'est stabilisé à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015, conformément aux objectifs fixés.

L'année 2016 va permettre à l'équipe interdisciplinaire d'accompagner et de mettre en œuvre les 26 projets personnalisés. L'accueil de jour, a quant à lui été marqué par une baisse d'activité début 2015 (janvier et février).

L'activité est fortement impactée par :

- Les délais d'orientations (il est difficile d'avoir une visibilité des places réellement disponibles dans d'autres établissements et donc de faire des projections précises, et d'anticiper les admissions).
- Les délais d'admissions
- Les absences importantes, du fait de la spécificité du public accueilli (petite enfance, handicap lourd pouvant entraîner des hospitalisations et des absences pour raisons de santé…).

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Pour le SESSAD, 2016 sera la première année de fonctionnement avec les 26 enfants. D'ores et déjà, une liste d'attente apparaît. Pour l'accueil de jour, même si l'orientation des enfants vers d'autres établissements prend plusieurs années, dès qu'une place se libère dans un autre établissement, le changement s'opère très rapidement. Vient ensuite l'admission des enfants sur liste d'attente, pour lesquelles nous nous adaptons en fonction des parcours de vie de chacun. La poursuite de l'analyse approfondie des absences en 2016, nous permettra de bénéficier de 2 ans de recul pour ajuster le taux de fréquentation.

4. ZOOMS

ZOOM SUR LA RESIDENCE DES ARTISTES

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Nord – Pas-de-Calais, dans le cadre du programme régional Culture-Santé, le Pôle Médico-social de la Sauvegarde du Nord a expérimenté la réalisation d'une résidence artiste entre mars et juillet 2015. Une restitution s'est déroulée pour clore ce beau projet le 10 juillet dernier à l'IME Lino Ventura. En présence de jeunes, de parents et de professionnels, l'artiste a pu exposer la démarche artistique mise en œuvre et partagée par les jeunes de l'IME, de l'ITEP Métropole et de l'espace Chassagny. Un moment fort partagé avec les représentants de la DRAC et de l'ARS. Une expérience qui a donné l'envie à tous de la renouveler. Ainsi une prochaine résidence d'artiste aura lieu en 2016 avec le partenaire de Polycap : l'ANAJI.

ZOOM SUR LE PROJET D'ETABLISSEMENT

L'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre d'une démarche participative autour d'un nouveau projet d'établissement. Plusieurs facteurs ont permis de structurer son écriture :

- Le déménagement dans des locaux neufs au cœur du quartier Humanicité en août 2014.
- Une évolution de notre agrément en octobre 2014 avec la fermeture de l'internat et l'ouverture d'un SESSAD.
- Les conclusions de la démarche d'évaluation interne.
- Les conclusions de l'évaluation externe.
- La création d'une unité d'enseignement en septembre 2015.
- La signature d'un nouveau CPOM avec l'ARS Nord pas de Calais.

L'élaboration de ce projet a débuté en septembre 2014 grâce à la mise en place d'un comité de pilotage qui a définit la méthodologie de travail et les grandes orientations du projet. Puis, l'ensemble des professionnels de l'établissement a intégré des groupes de travail animés par un membre du comité de pilotage autour de cinq thématiques :

- La bientraitance
- La parentalité
- La communication alternative à destination des enfants
- L'évaluation et la qualité
- La dimension pédagogique

Les regards croisés des équipes ont permis de construire un projet basé sur les besoins des enfants et des jeunes accompagnés avec pour fil rouge le respect du parcours de vie de chacun d'entre eux, dans un secteur médico-social en pleine mutation.

ZOOM SUR LA SCOLARISATION

Depuis septembre 2015, l'Éducation Nationale met à disposition un enseignant. Ce dernier exerce à mi-temps à l'IME et à mi-temps au SESSAD. L'objectif du projet de scolarisation est de :

- Proposer des modalités pour favoriser la scolarité de chaque enfant (interne, partagée, externe).
- Coordonner l'action en interne, avec les parents et l'Éducation Nationale.
- Évaluer les actions et déterminer des indicateurs pédagogiques.

Pour construire le projet de scolarisation, un groupe de travail a été constitué. Fin 2015, 15 enfants de l'IME étaient scolarisés en interne, un enfant en scolarisation partagée (la scolarisation partagée permet des temps de scolarisation dans les écoles de quartier des enfants et d'autres temps au sein de l'unité scolaire de l'IME) et deux enfants scolarisés à l'externe (dans leur école de de quartier), soit un total de 18 enfants scolarisés.

Pour permettre à l'enseignant d'échanger avec d'autres professionnels de l'Éducation Nationale, l'enseignant de l'établissement participe également à des temps de concertation avec d'autres enseignants des IME ou IEM partenaires.

La dimension pédagogique évoluera forcément durant ces cinq années. D'ores et déjà, les besoins montrent la nécessité d'augmenter les temps de présence de l'enseignant mis à disposition par l'Éducation Nationale.

B.2. ESPACE LEBOVICI (SESSAD, CAMSP ET UNITE MERE-ENFANT) A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199/201, rue Colbert, Immeuble Rochefort, 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Dr Rosa MASCARO' – Médecin Directeur
Projet d'établissement	**CAMSP** Le CAMSP A. BINET est un Centre d'Action Médico-Social Précoce polyvalent à spécificité pédopsychiatrique, qui a pour mission le dépistage, l'évaluation diagnostique et le traitement des psychopathologies précoces, des déficits sensoriels et /ou moteurs. Il exerce des actions préventives spécialisées, des rééducations et des approches thérapeutiques diverses. Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans mais se trouve particulièrement spécialisé dans l'évaluation et le soin précoce aux très jeunes enfants de 0 à 3 ans. La prise en charge est globale, elle concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial. Elle a pour objectif une meilleure autonomie physique et psychique de l'enfant ainsi que son adaptation sociale et éducative dans son milieu naturel. Les diverses actions thérapeutiques sont menées en accord et avec la participation des parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge. Les interventions ont lieu dans les locaux du CAMSP ou dans les lieux de vie de l'enfant (maternité, domicile, crèche, école…). Le CAMSP travaille en étroite liaison avec les divers professionnels de la petite enfance et de l'enfance : Services Hospitaliers, Inter-secteurs de pédopsychiatrie, PMI, CMPP, crèches, garderies, écoles, services sociaux. **SESSAD** Le SESSAD Serge LEBOVICI, créé en Mai 2007, est un service d'intervention à domicile à spécificité pédopsychiatrique qui propose une prise en charge spécialisée avec soins précoces aux jeunes enfants qui lui sont adressés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il travaille en collaboration étroite avec le CAMSP BINET de l'Espace LEBOVICI. C'est un établissement médico-Social dont l'équipe est pluridisciplinaire. Les enfants présentent une psychopathologie et/ou des handicaps (troubles psychiques, de l'attachement, du développement et/ou du comportement) nécessitant des interventions de diverses natures : psychothérapeutique, psychologique, rééducative, éducative, sociale et psychopédagogique.

	Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0-8 ans mais se trouve tout particulièrement spécialisé dans le soin précoce et intensif aux très jeunes enfants de 0 à 4-5 ans. La prise en charge de l'enfant et de sa famille est globale. L'action thérapeutique concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial et a pour objectif une meilleure autonomie physique de l'enfant ainsi que son adaptation ou intégration sociale et éducative dans son milieu naturel. Les différentes actions thérapeutiques sont menées en accord avec les parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge. Il travaille en liaison étroite avec différents professionnels de la petite enfance et de l'enfance : CAMSP, Inter-secteurs de pédopsychiatrie, services hospitaliers, PMI, CMPP, crèche, école, services sociaux. **UNITE MYRIAM DAVID** L'unité Myriam DAVID est une proposition particulière et innovante à l'intention des bébés et leurs parents. Elle vise à mettre en place un soin intensif focalisé sur l'enfant dans la quotidienneté des soins, avec un accompagnement des parents dans le cadre d'une approche psycho dynamique. Par cette intervention précoce et intensive, nous espérons prévenir, mobiliser les interactions structurées sur un mode pathologique et traiter les perturbations psychiques déjà installées afin de permettre à l'enfant de reprendre son développement ou réduire l'envahissement de la pathologie. Les bébés accueillis bénéficient d'une prise en charge intensive à domicile et à l'Unité. Ils sont adressés par les Services de périnatalité, les maternités, les PMI, le CAMSP, les pédiatres, la PMI, les services sociaux. Les indications concernent des jeunes enfants qui présentent un retard du développement mettant en péril la construction psychique de l'enfant et son développement harmonieux. - Perturbations chez l'enfant : atteinte précoce et grave des capacités relationnelles, troubles du contact précoce, signes évocateurs d'une dépression chez le bébé, signes autistiques, dysharmonies de développement, troubles graves de l'attachement et de la construction psychique, symptomatologie somatique en apparence banale mais impliquant des hospitalisations à répétition, symptomatologie psychosomatique « classique », les conduites alimentaires déviantes (anorexie primaire, mérycismes), certaines insomnies graves précoces, cassure de la courbe staturo-pondéral, troubles neurologiques et psychiques… - Troubles de la parentalité et perturbations des interactions, marqués par le mauvais ajustement des partenaires. Ils sont à la

	source d'une souffrance importante chez l'enfant comme chez les parents et de l'installation d'une psychopathologie invalidante pour l'enfant. L'intervention est faite très précocement, si possible dès la première année de la vie de l'enfant. Il s'agit d'une période extrêmement réceptive à l'impact environnemental au cours de laquelle existe aussi un grand potentiel de changement, ce qui légitime les interventions préventives et thérapeutiques.
Habilitations et publics	**CAMSP**: Enfants accueillis entre 0 et 6 ans – Annexe XXXII bis – Habilitation : 3 450 actes à partir de 2015. **SESSAD** : Enfants accueillis entre 0 et 8 ans – Annexe XXIV –Habilitation : 21 places à partir de 2015. **Unité Myriam DAVID** : Enfants accueillis entre 0 et 3 ans – Habilitation : 6 places
Obligations officielles	**CAMSP** : **3 450 actes** **SESSAD** : **21 places** **Unité Myriam DAVID** : **6 places**

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

CAMSP ALFRED BINET

- **Nombre d'actes**

En 2015, 3 629 actes ont été réalisés pour 3 450 actes accordés. Sur LILLE, 2 989 actes (soit 82 % de l'activité totale) ont été réalisés et 640 actes sur l'antenne de CROIX (ce qui représente 18 % de l'activité totale du CAMSP).

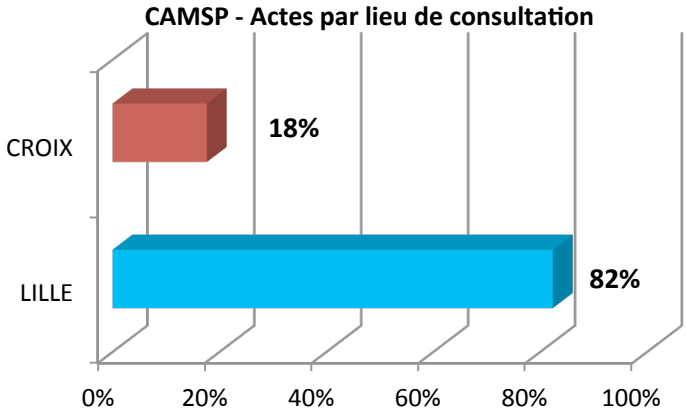

- **File active du CAMSP**

La file active du CAMSP correspond à tous les enfants et parents qui ont bénéficié d'actions thérapeutiques sur l'année. En 2015, la file active du CAMSP est de 261 enfants (103 filles et 158 garçons).

L'âge moyen des enfants de la file active de 2015 est de **3,6 années.**

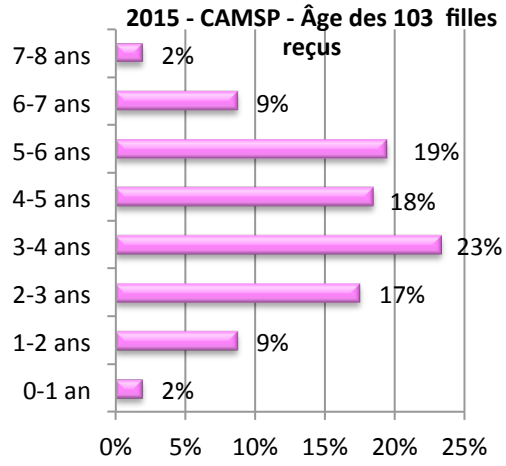

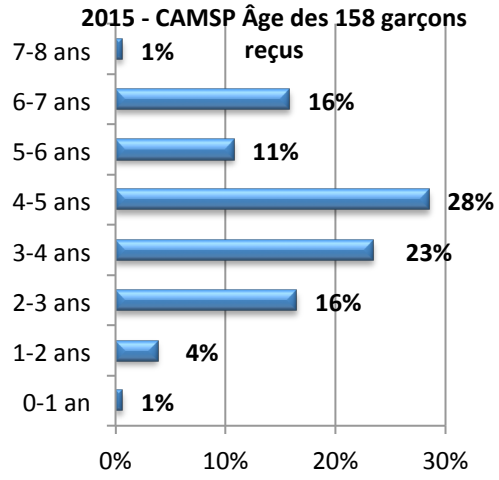

L'âge moyen des enfants entrés au CAMSP en 2015, lors du premier rendez-vous est de **3 ans.**

- **Typologie de la population accueillie**

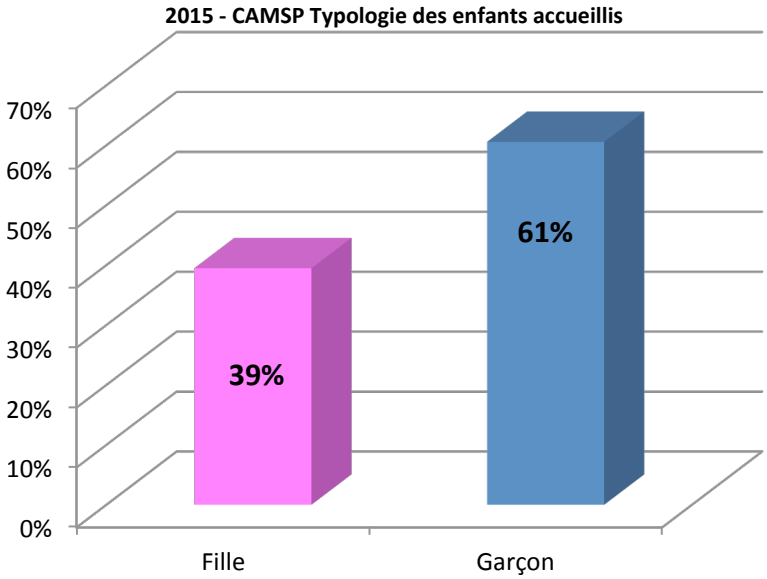

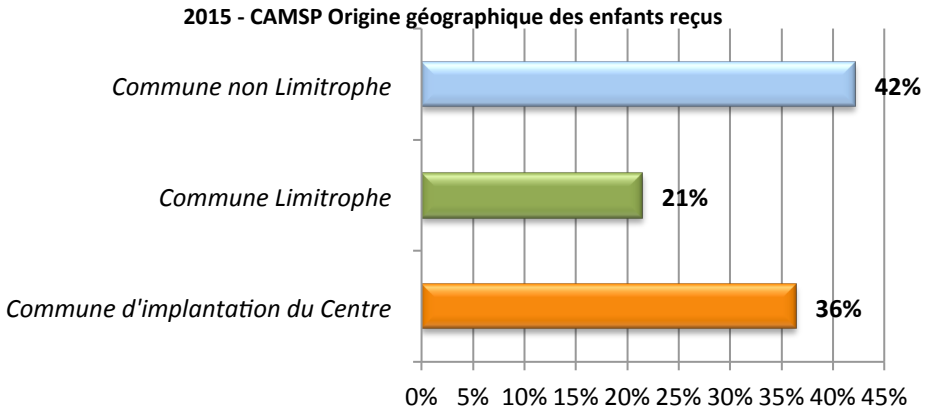

- **Origines des demandes**

Les origines des demandes du CAMSP Alfred BINET sont les suivantes :

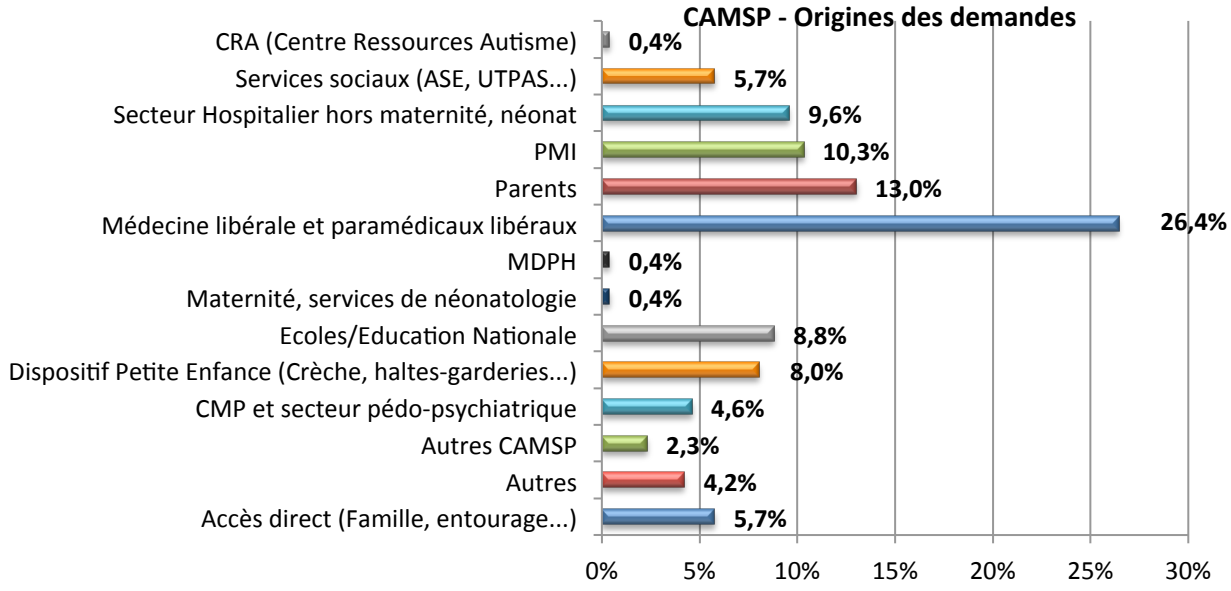

- **Les motifs de consultation**

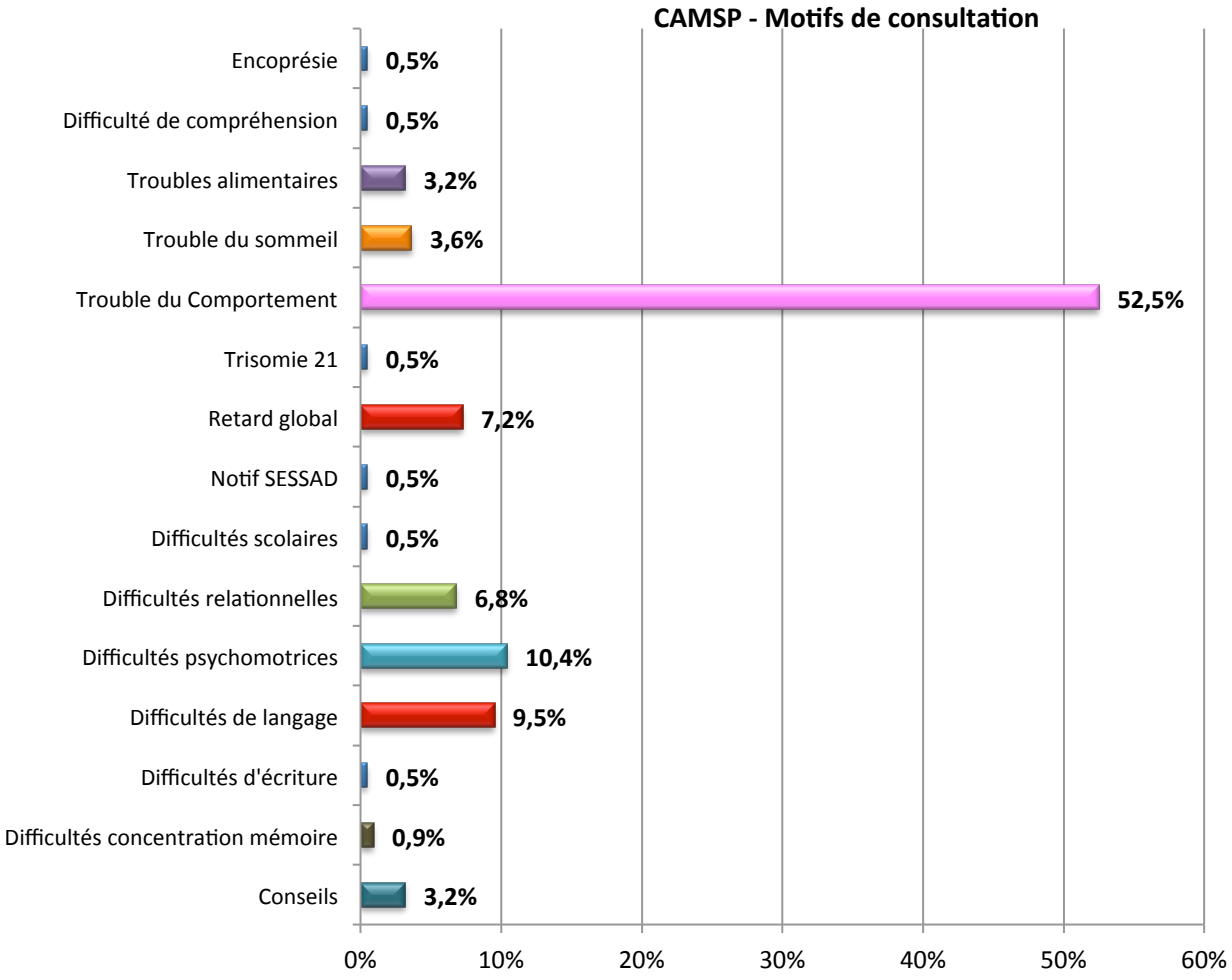

- **<u>Motifs de sortie et les réorientations</u>**

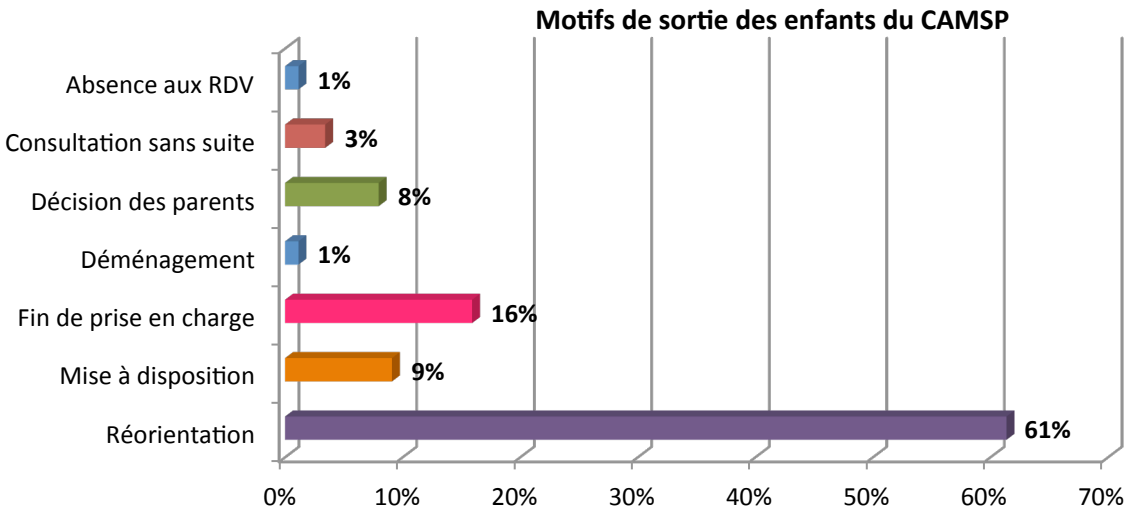

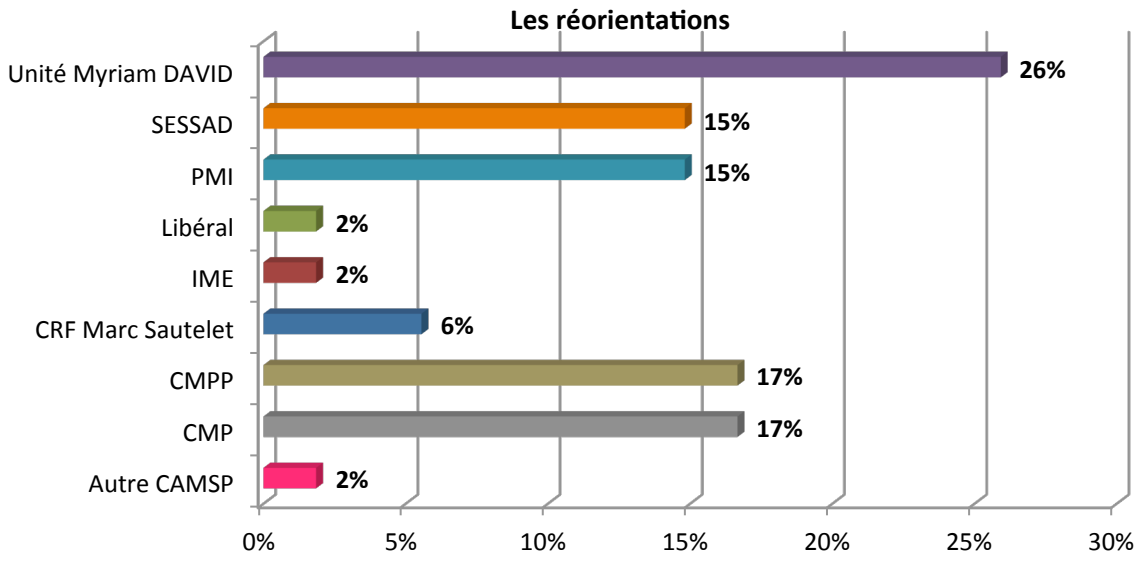

- **Durée moyenne de prise en charge**

La durée moyenne de prise en charge des enfants du CAMSP est de 8 mois.

- **Répartition des séances**

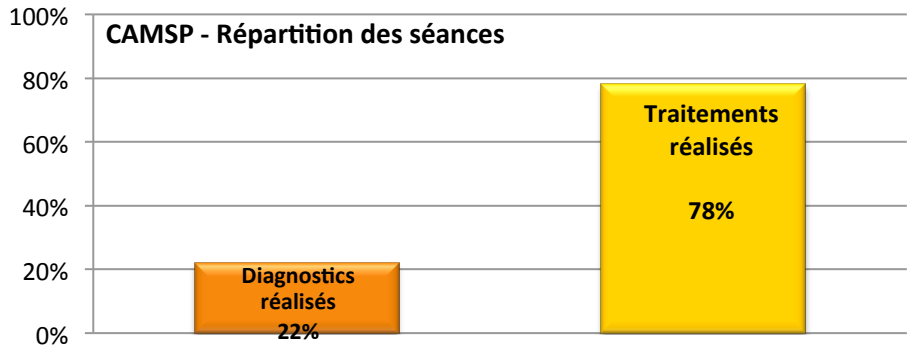

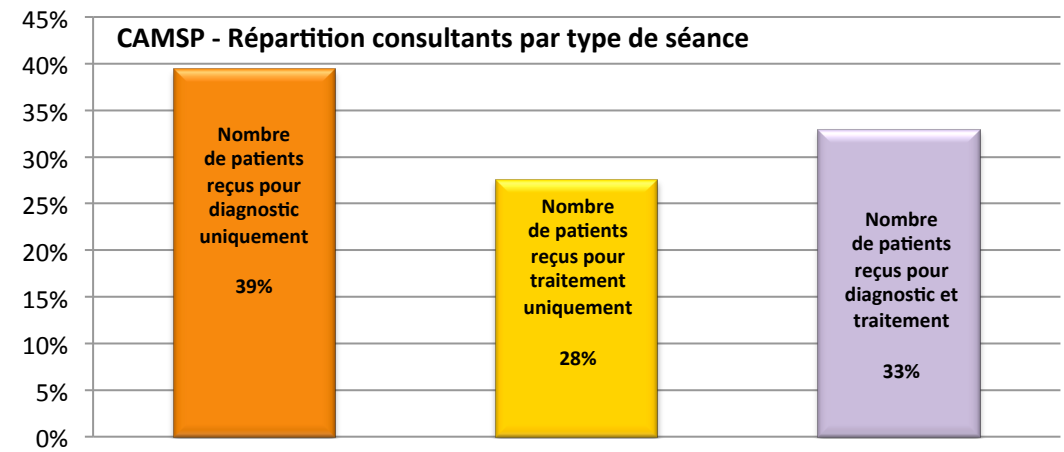

- **Nombre de bilans réalisés**

Sur la file active de 261 enfants, 114 enfants ont bénéficié d'un bilan ou plus.

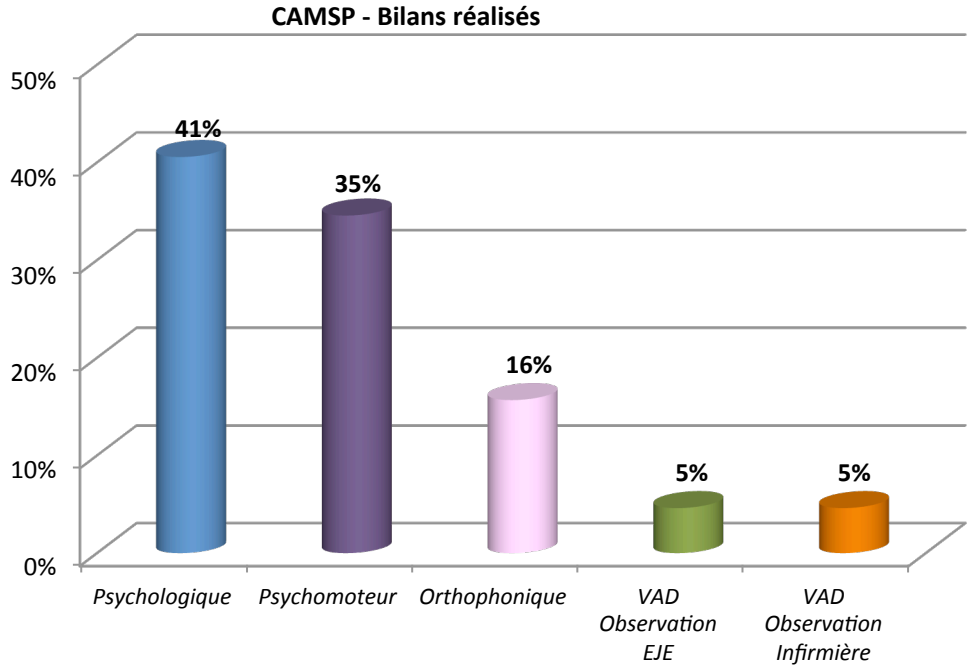

- **Nombre de synthèse par enfant**

Dès 2015, nous avons mis en place un indicateur qualitatif relatif aux synthèses : « Nombre moyen de synthèse pluridisciplinaire par enfants ». Un indice de 2 signifiant que chaque enfant a été vu en synthèse deux fois par an. C'est le nombre minimum de synthèse dont un enfant doit bénéficier pour une année de prise en charge. Cela permettra de ne pas oublier des enfants pour lesquels la prise en charge se passe bien et pour lesquels les thérapeutes auraient moins besoin d'en parler en synthèse.

Pour l'année 2015, cet indicateur est de 1,72 pour les enfants du CAMSP.

Cet indicateur nous permettra de suivre la performance de nos équipes. Il sera tenu à l'année et donc comparé annuellement. Cet indicateur doit tendre vers 2 dans les années à venir. La moyenne d'enfants vus à chaque synthèse est de 13 enfants. En 2015, 12 synthèses partenariales ont été réalisées.

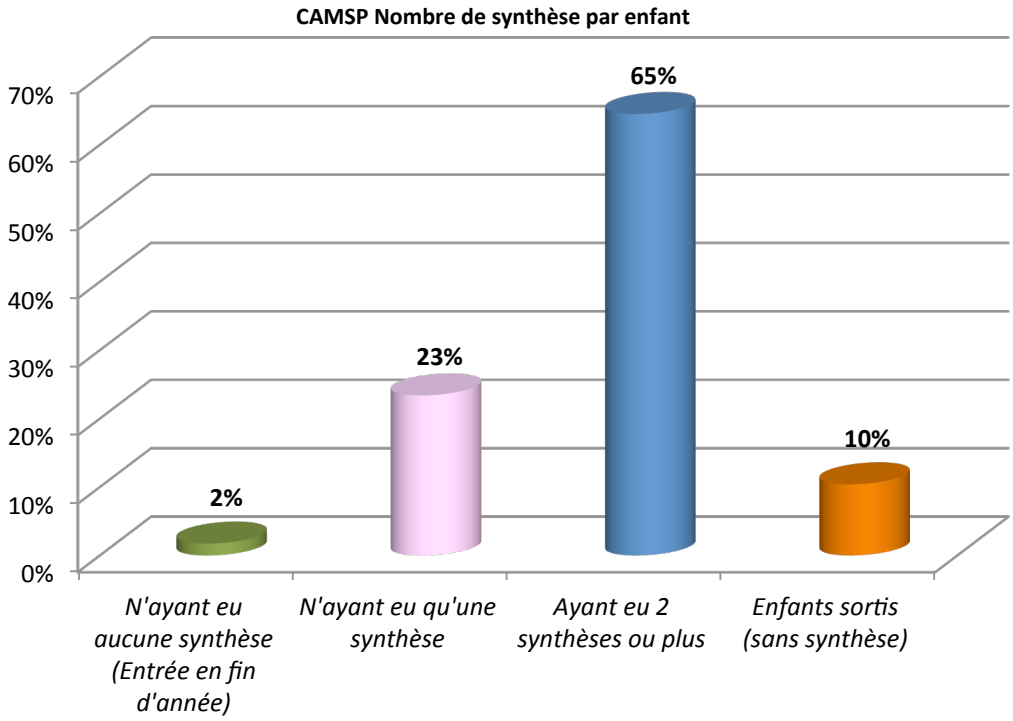

SESSAD SERGE LEBOVICI

- **Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes**

À partir de 2015, l'agrément du SESSAD LEBOVICI est passé de 14 à 21 enfants. En 2015, 25 enfants ont été accueillis sur l'année dans le cadre du SESSAD LEBOVICI, 17 nouveaux enfants sont arrivés en 2015. En 2015, 1 639 actes ont été réalisés contre 1 441 en 2014.

- **Typologie de la population accueillie**

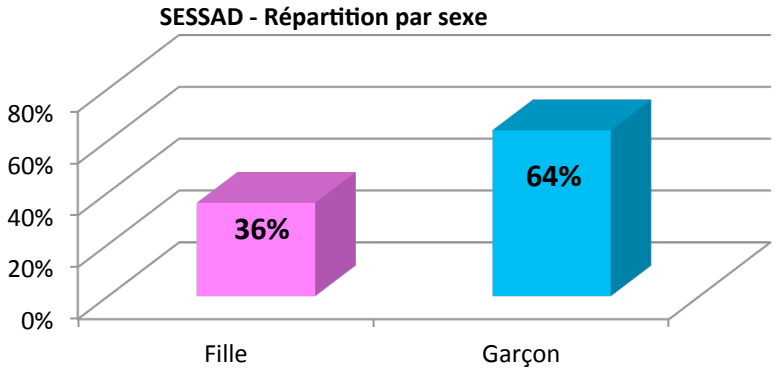

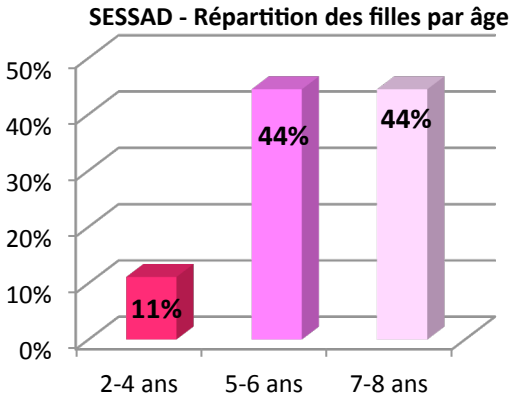

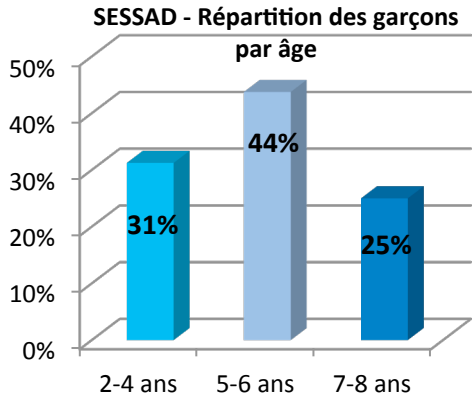

- **Origine Géographique**

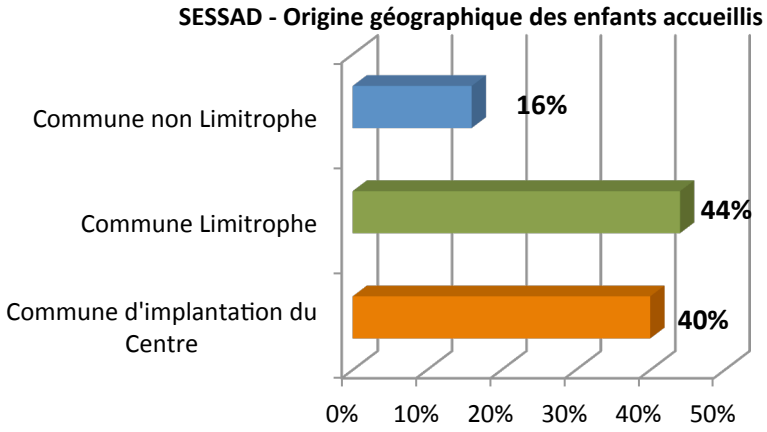

- **Origine des demandes du SESSAD LEBOVICI**

Les enfants du SESSAD sont principalement orientés par le CAMSP Binet. La demande d'orientation SESSAD passe par la Maison Départementale des personnes handicapées. Celle-ci accorde lors d'une commission une notification d'accompagnement dans un établissement médicosocial.

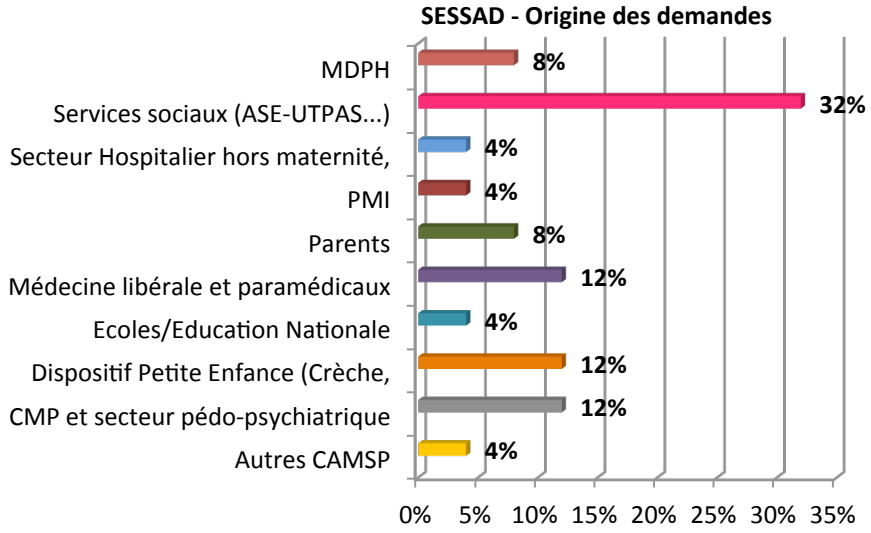

- **Motifs de consultation des enfants du SESSAD LEBOVICI**

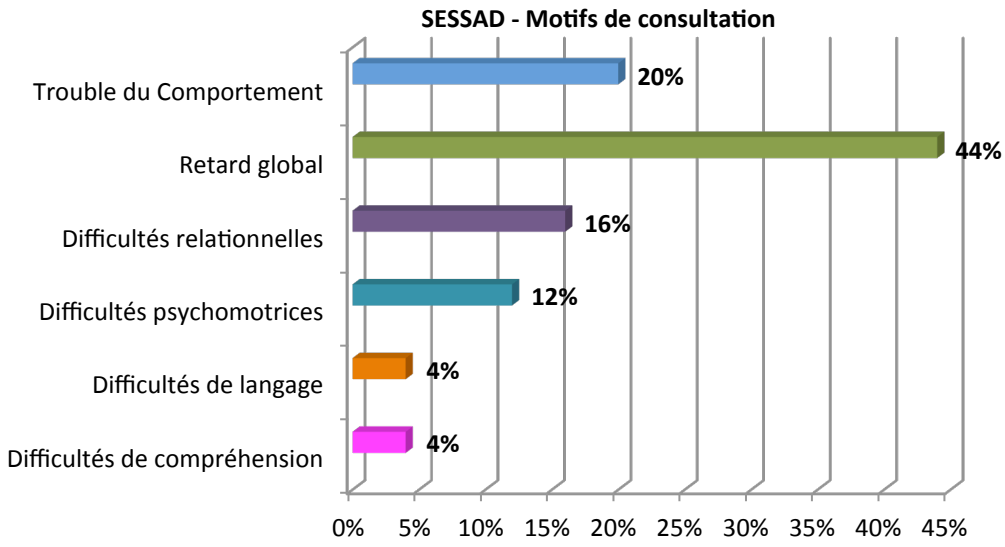

- **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

Sur l'année, au SESSAD LEBOVICI, il y a eu 17 entrées et 7 sorties.
En 2015, la durée moyenne annuelle de la prise en charge est de 2,5 années (contre 1,79 en 2014).

Concernant les 7 sorties :

- 5 enfants ont été réorientés vers des IME,
- 2 enfants ont été réorientés vers des CAMSP.

- **Répartition des séances**

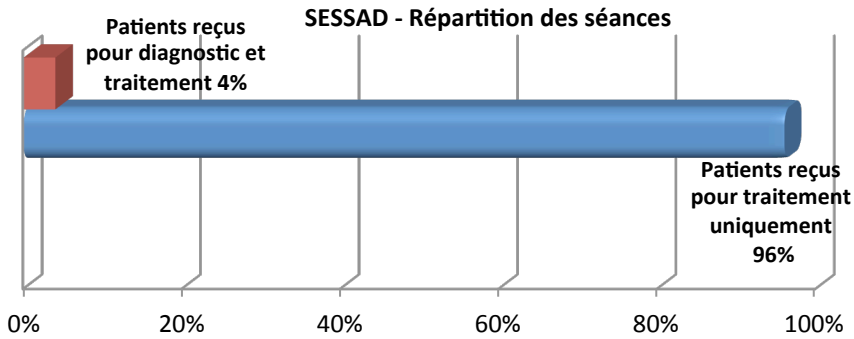

-

- **Nombre de bilans réalisés**

En 2015, 19 enfants sur les 25 enfants accueillis ont eu au moins un bilan.

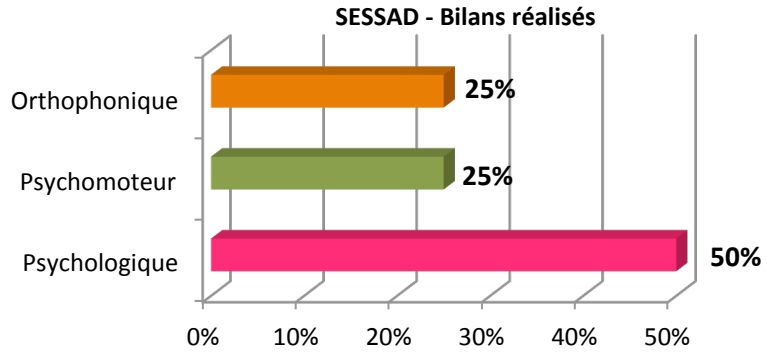

- **Nombre de synthèse**

Il y a eu 33 synthèses réalisées. Le nombre moyen d'enfants vu par synthèse est de 10 enfants.

3 synthèses partenariales ont été réalisées pour les enfants du SESSAD.

UNITE BÉBÉ-PARENTS MYRIAM DAVID

- **Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes**

42 enfants ont été accueillis en 2015 pour 6 places accordées.
799 actes ont été réalisés en 2015 contre 903 actes en 2014.

- **Typologie de la population accueillie**

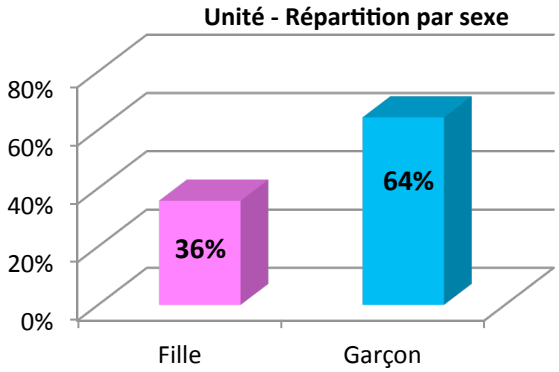

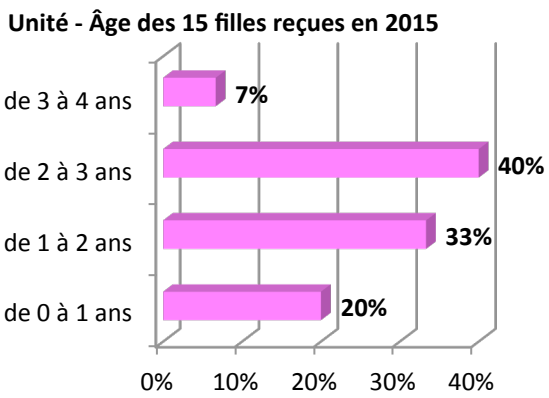

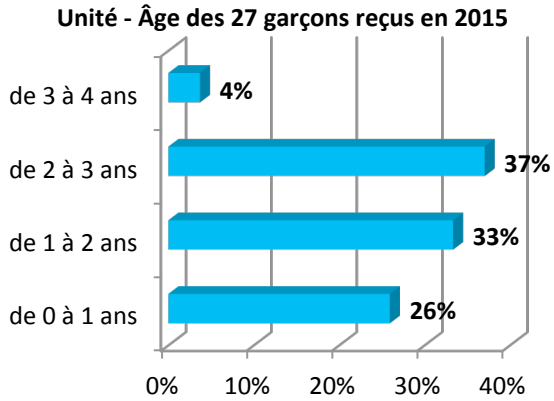

- **Origine géographique**

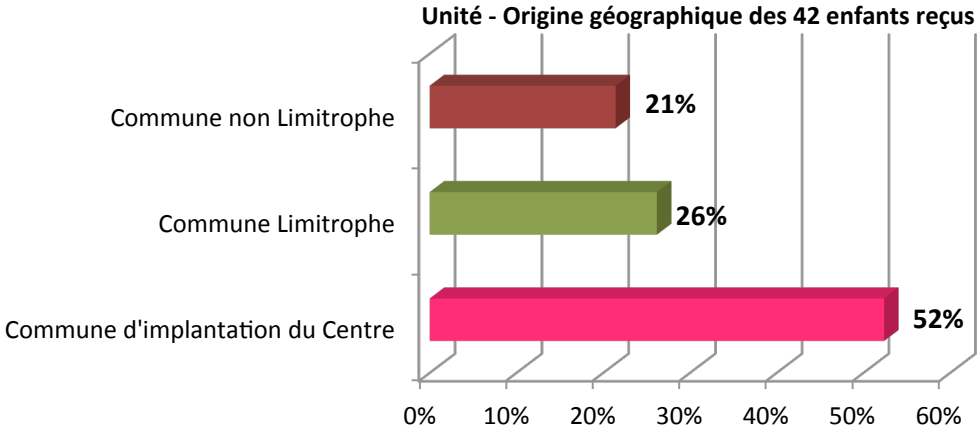

- **Origines des demandes de l'Unité Myriam David**

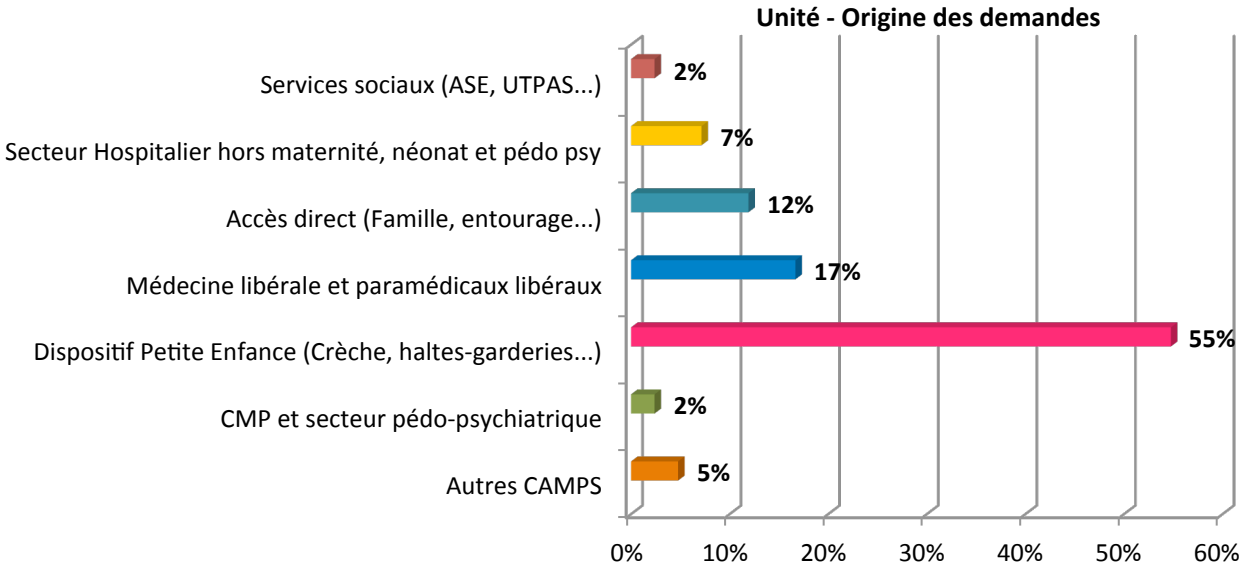

- **Motifs de consultation des enfants de l'unité**

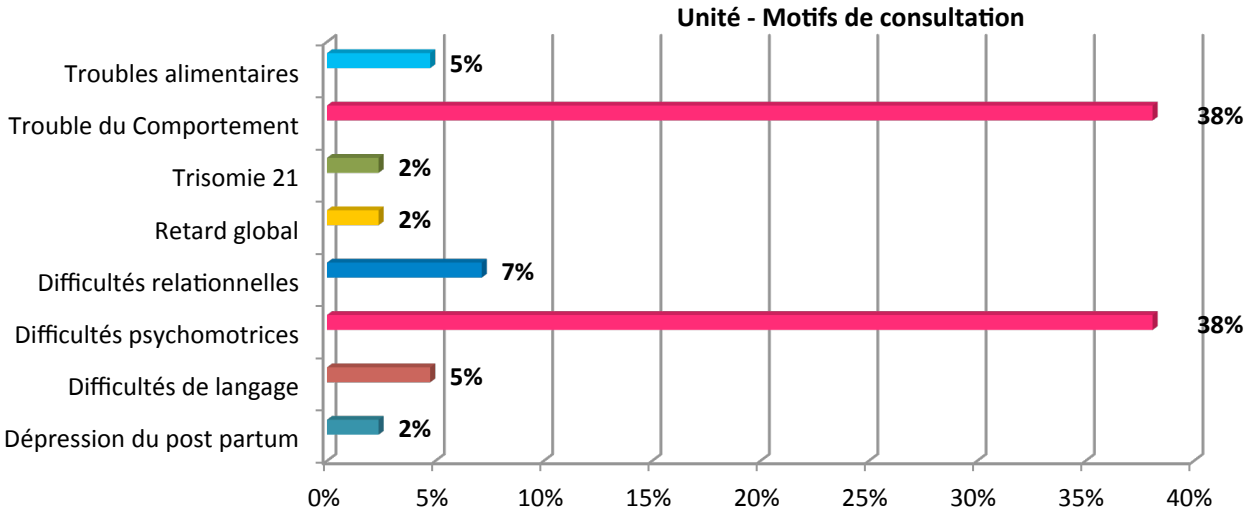

- **Répartition des séances des enfants de l'unité**

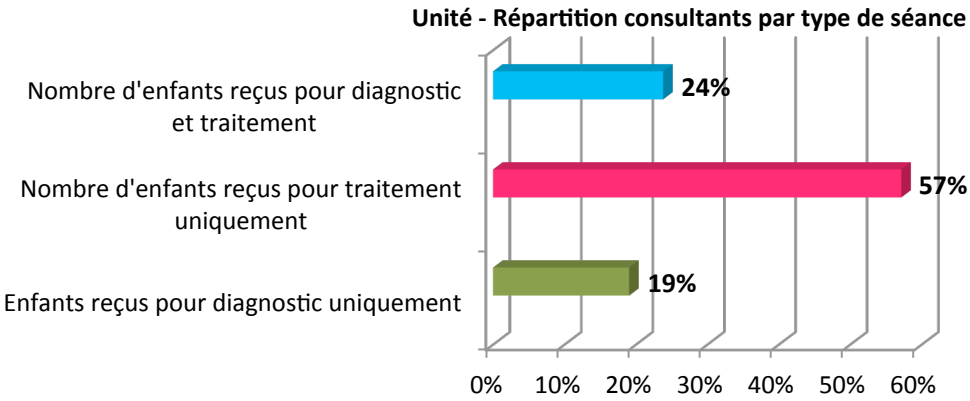

- **Durée moyenne de prise en charge**

En 2015, la durée moyenne de prise en charge des enfants de l'unité est de 12 mois (contre 11 mois en 2014).

- **Nombre de Bilans réalisés**

En 2015, 20 enfants de l'Unité Myriam David ont eu au moins un bilan.

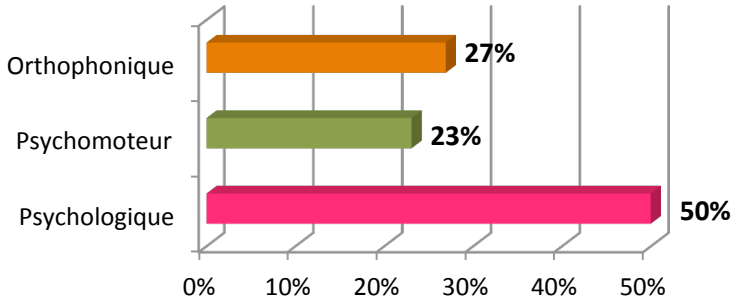

- **Nombre de synthèses Unité réalisées**

En 2015, 5 synthèses Unité ont été réalisées. Le nombre moyen d'enfants vu par synthèse est de 12 enfants. Une synthèse partenariale a été réalisée en 2015 pour un enfant de l'Unité Myriam David.

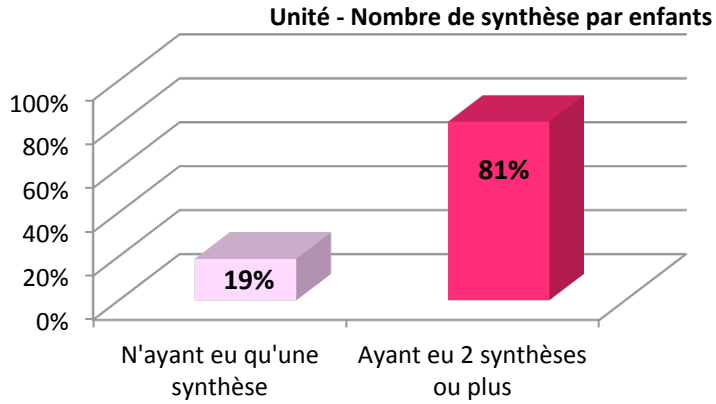

Dès 2015, nous avons mis en place un indicateur qualitatif relatif aux synthèses : « Nombre moyen de synthèse pluridisciplinaire par enfants ». En 2015, pour les enfants suivis au sein de l'unité **cet indicateur est de 1,88.** Cet indicateur doit tendre vers 2 dans les années à venir, il sera comparé annuellement.

- **Motifs de sortie des enfants de l'Unité Myriam David**

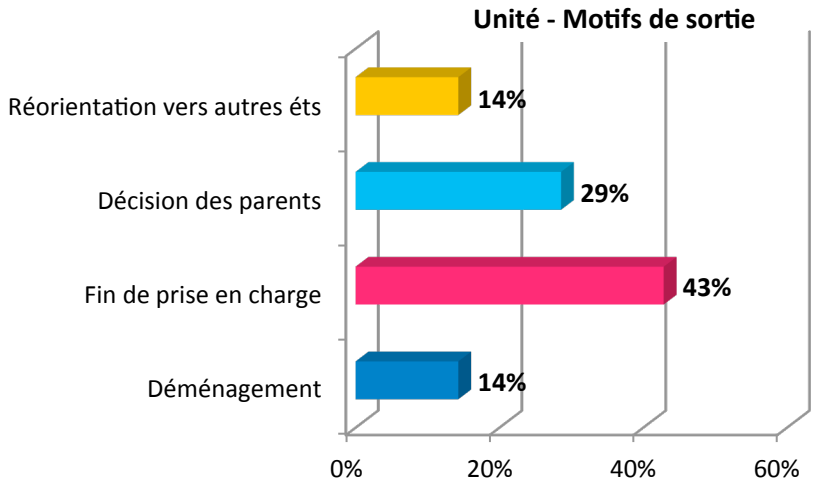

PARTENARIATS

L'ESPACE LEBOVICI travaille avec d'autres structures extérieures à l'occasion de la prise en charge de certains enfants. Ces structures extérieures sont diverses et nombreuses :

- La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile),
- Les inters secteurs de pédopsychiatrie :
    - CMP d'Haubourdin, CMP de Seclin, CMP Montebello, CMP rue de Paris, le CMP de Lomme-Lambersart,
    - Service de Neuropédiatrie du CHRU,
    - Le service de périnatalité (St Vincent et CHRU),
    - Le service de néonatalogie de LILLE et ROUBAIX,

    - L'Hôpital de Jour – Mosaïque de LILLE, l'hôpital de jour « L'opéra bleu » de Villeneuve d'Ascq, l'hôpital de jour « Le regain » à Saint André,
    - Le service de Neuropédiatrie de L'hôpital Saint Vincent,
    - Les maternités de Jeanne de Flandre, St Vincent et ROUBAIX,
- La pouponnière de Lille et de Roubaix,
- Le Fil d'Ariane,
- Les services AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert),
- L'unité d'évaluation des bébés à risque d'autisme du C.R.A. (Centre de Ressources d'Autisme),
- Les crèches, halte garderies, écoles…
- Les professionnels libéraux (pédiatres, médecins généralistes, orthophonistes…).

Ce partenariat a pour effet de permettre une prise en charge adaptée à la situation de chaque enfant et famille ainsi qu'une ouverture vers le travail en réseau avec des intervenants dont les compétences sont complémentaires aux nôtres.

L'ESPACE LEBOVICI est reconnu auprès des partenaires pour son offre sanitaire et médico-sociale en matière d'intervention précoce sur le territoire.
Les 3 pédopsychiatres de l'ESPACE LEBOVICI participent à la sensibilisation ainsi qu'à la formation des acteurs de la petite enfance (PMI, UTPAS, Services de périnatalité, Maternité, CRA) sur différents thèmes tels que le développement du nourrisson, les facteurs de risques pour le développement de l'enfant, le repérage des signes de souffrance de l'enfant et des troubles de la parentalité…
Certains professionnels participent aux travaux de planification du territoire (ARS, CRA).

En 2015, dans le cadre du 3ème plan autisme, le médecin directeur du CAMSP a participé à la commission diagnostic et intervention précoce.

En 2015, le médecin directeur a été nommé par le CRA médecin référent sur le secteur de Lille dans le cadre de la mise en œuvre du triptyque : « dépistage, diagnostic, intervention précoce ». Ce travail se référait notamment à l'action n°5 du plan régional autisme Nord Pas de Calais 2014-2017 : « identifier les pôles d'interventions coordonnées très précoces sur chaque zone de proximité avec les recommandations de bonnes pratiques ».

Le médecin directeur et le pédopsychiatre, référents de psychologues de PMI de la région Nord Pas de Calais, elles proposent des actions de sensibilisation et de formation à la toute la petite enfance, une fois tous les 2 mois (telles que « évaluation des signes de souffrance du bébé », « dépistage, repérage des signes évocateurs d'autisme », « conduites à tenir face aux troubles du développement de l'enfant de 0 à 3 ans »).

Dans le cadre d'actions de dépistage avec les partenaires du réseau petite enfance, certains professionnels du CAMSP effectuent des consultations conjointes avec des professionnels des services de périnatalité, de PMI ou des pouponnières. Ce type d'exercice favorise la transmission des compétences et l'information entre professionnels.

Une psychomotricienne du CAMSP effectue des consultations de dépistage et soins à la pouponnière de Lille à raison d'une fois par semaine (une demi-journée par semaine).

LES ELEMENTS FINANCIERS

CAMSP Alfred Binet

Un contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services du Pôle Médico-Social de la Sauvegarde du Nord (2010-2015). Celui-ci a été renouvelé ce 26 Janvier 2016 pour les années 2016 à 2020.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Le montant de la dotation globale accordée au CAMSP pour l'année 2015 se monte à 597 050,50 € (Cette dotation se montait à 594 080,02 € en 2014).

80 % de la dotation globale est financée par l'Agence Régionale de Santé (477 640,40 €) et 20 % par le Conseil Général (119 410,10 €).

SESSAD Serge LEBOVICI et Unité Bébé-Parents Myriam David

Le montant de la dotation globale accordée au SESSAD/Unité pour l'année 2015 se monte à 579 285€ (Cette dotation se montait à 576 403 € en 2014). Le SESSAD LEBOVICI est financé entièrement par l'Agence Régionale de Santé.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'Espace LEBOVICI comprend 25 salariés pour 18,55 ETP au 31/12/15. Au cours de l'année, il y a eu 2 personnes en CDD (remplacement maternité et congé parental de l'assistante sociale et de la psychologue).
Qualifications	L'équipe se compose de : - Personnel de Direction (Médecin directeur) : 1 - Personnel administratif (Responsable Administratif, Secrétaires médicales, Secrétaire-comptable, Secrétaire-RH,) : 6 - Personnel éducatif (Assistante sociale, Educatrice de Jeunes Enfants) : 3 Personnel Soins (Pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, infirmière psychiatrique) : 15.
Accueil de stagiaires	L'Espace LEBOVICI a accueilli deux stagiaires en Master 2 de psychologie.
Formations 2015	En 2015 : - Une formation collective intitulée *« Tests Projectifs : examen psychologique de l'enfant »* a été réalisée pour les 4 psychologues de l'ESPACE LEBOVICI. - Une formation EIG sur le logiciel de paie a été réalisée pour la technicienne RH de l'ESPACE LEBOVICI. **Colloques, conférences :** - Le médecin Directeur de l'ESPACE LEBOVICI a participé à un colloque sur l'autisme les 26 et 27 mars 2015, - Deux médecins ont participé au congrès annuel « Analyse de la pratique, un outil précieux pour le soin » les 3 et 4 Octobre 2015.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation interne a été mise en œuvre dans l'ensemble de la structure en 2012. L'évaluation interne est un dispositif permanent. Bien que le premier rapport d'évaluation ait été communiqué à l'ARS en début d'année 2014, le processus d'évaluation reste continu. Il est donc important que tous les ans un questionnaire de satisfaction soit mené au sein des établissements et qu'un rapport puisse être produit.

En 2015, un second questionnaire de satisfaction a été réalisé sur les horaires d'ouverture à l'attention des familles accueillies au sein de l'ESPACE LEBOVICI. Nous avons constaté que les jours de consultation convenant le mieux pour les familles sont le mercredi et le samedi matin.
De ce fait, nous avons sollicité les praticiens de l'ESPACE LEBOVICI afin que ceux-ci travaillent soit une soirée par semaine ou le samedi matin. Les professionnels ont changé leurs horaires de travail afin d'accueillir des familles sur les créneaux demandés. Nous avons 7 salariés qui travaillent le samedi matin pour les besoins des familles.

Concernant l'évaluation externe de l'ESPACE LEBOVICI, celle-ci s'est réalisée au sein de notre structure les 9 et 10 Octobre 2014. L'évaluation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et dans une dynamique d'échanges réciproques. Les équipes ont pris du plaisir dans la démarche et étaient motivées à transmettre toutes les informations relatives à leur travail et leurs missions spécifiques.

Les conclusions du cabinet évaluateur « AVICERT » ont été positives. Les évaluateurs ont constaté que les professionnels affichent une posture bientraitance et une capacité à la remise en question des pratiques professionnelles. Notre structure a su réorienter son offre en lien avec les besoins des usagers et des familles.

L'évaluation externe a conclu que l'ESPACE LEBOVICI met en place une organisation qui favorise la communication et la circulation de l'information. Il existe une implication forte de l'équipe sur la partie « soin ». Il paraît aujourd'hui nécessaire d'harmoniser les supports posant le cadre de l'activité et de mener un travail conduisant à une mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

CAMSP Alfred Binet
Le CAMSP est habilité pour 3 450 actes, 3 629 actes ont été réalisés en 2015 (soit 105 % d'activité).

SESSAD Serge Lebovici
En 2015, l'habilitation du SESSAD est passée de 14 à 21 places (représentant 2 940 actes à réaliser). 25 enfants ont été accueillis en 2015.

En 2015, 1 639 actes ont été réalisés contre 1 441 actes en 2014.

Suite à l'augmentation de notre agrément, l'activité n'a pas démarré immédiatement au 1er janvier 2015. En effet, 17 nouveaux enfants sur 21 n'ont pas été suivis sur l'intégralité de l'année 2015.

De plus, certains postes prévus au budget n'ont pas été pourvu sur l'année : L'orthophoniste du SESSAD a été en congé maternité, puis en congé parental, sans que nous ayons eu la possibilité de pourvoir à son remplacement. De ce fait, il n'y a pas eu de séances d'orthophonie pendant 8 mois au sein du SESSAD LEBOVICI. De la même façon, la psychomotricienne du SESSAD a quitté la structure en mai 2015, son remplacement a été effectif à partir du mois de novembre. De ce fait, il n'y a pas eu de séances de psychomotricité au sein du SESSAD pendant 5 mois. Le médecin responsable du SESSAD, a été embauché à temps plein à partir du mois de septembre 2015.

Enfin, nous avons un poste d'Educateur de Jeunes Enfants à 0.50 ETP et un poste d'Infirmier à 0.10 ETP qui n'ont pas été pourvus sur l'année 2015 au sein du SESSAD LEBOVICI.

À partir de 2016, suite au dialogue de gestion pour l'élaboration du CPOM 2, le nombre d'acte du SESSAD LEBOVICI passera de 140 à 126 actes par an et par enfant.

SESSAD-UNITE Myriam David

Il est habilité pour 6 places avec un accord de l'Agence Régionale de Santé afin d'augmenter le nombre de places en diminuant le nombre d'interventions par enfant. Au 31 décembre 2015, 28 enfants étaient accueillis. Nous utilisons les moyens financiers de l'unité pour accueillir les enfants du CAMSP.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

CAMSP Alfred Binet

L'activité était de 3 629 actes en 2015 contre 3 349 en 2014 (soit + 8,36 %).
En 2015, l'absentéisme se monte à 24,00 %.

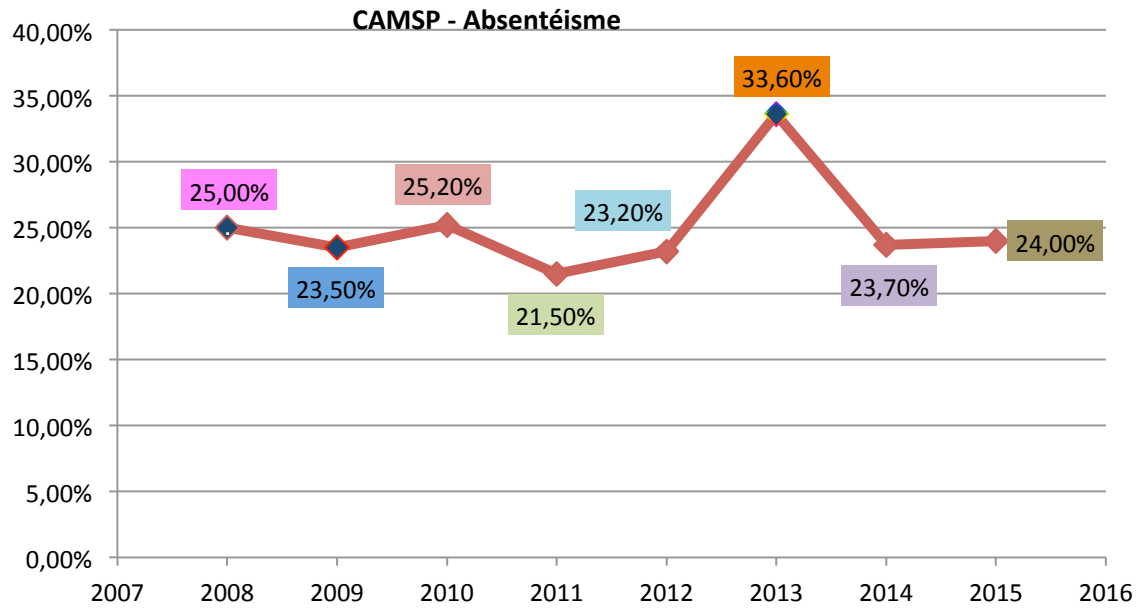

SESSAD Serge LEBOVICI

Sur 2015, 17 enfants ont été accueillis dans le cadre du SESSAD. 1 639 actes ont été réalisés contre 1 441 actes en 2014. Au 31 Décembre 2015, il y avait 18 enfants en file active pour 21 places disponibles. Nous sommes dans l'attente de notifications MDPH.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

Concernant l'Unité, en 2015, 42 enfants (contre 28 en 2014) ont été accueillis sur l'année pour 799 actes réalisés contre 903 actes en 2014.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

En 2016, le médecin directeur de l'ESPACE LEBOVICI sera la personne référente sur la région auprès de la MDPH pour l'étude des dossiers des enfants de moins de 3 ans ayant besoin d'une notification MDPH urgente.

Le 31 décembre 2015, la fermeture de l'antenne de CROIX a été effective. Cette fermeture a été souhaitée afin de centraliser l'ensemble des services du CAMSP au sein de LILLE. Dans une optique d'une meilleure organisation, cette fermeture nous permet d'être efficients dans la gestion des plannings des praticiens. Cette fermeture nous permet de réaliser des économies relatives à l'occupation des locaux de CROIX.

En 2016, en liens avec les fiches actions du CPOM 2 du pôle médico-social, d'autres indicateurs sont en cours d'élaboration :

- Nombre d'enfants dépassant la limite d'âge de l'agrément,
- Le nombre de fois qu'un médecin revoit la famille afin d'effectuer une restitution,
- Le nombre de prises en charge par enfants

.

C. DISPOSITIF CMPP

Directeur du dispositif : Marc VINCENT

C.1. ESPACE CLAUDE CHASSAGNY A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 301 rue Pierre Legrand 59000 LILLE	Médecin Directeur : Dr Marc VINCENT Directrice Administrative : Myriam PARENT
Projet d'établissement	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse à des adolescents de 12 à 20 ans confrontés à l'échec scolaire. À côté de ses fonctions de dépistages, de diagnostics et de soins dédiés aux CMPP, l'Espace Claude Chassagny offre une prise en charge pluridisciplinaire spécifique aux adolescents avec la présence d'ateliers de médiations diversifiées (soin, créativité et apprentissage).
Habilitation et public	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans qui sont en échec scolaire et/ou d'apprentissage.
Obligations officielles	L'Espace Claude Chassagny est agréé pour 1 600 forfaits traitements et 240 forfaits admissions (1 forfait correspond à 1 semaine de présence par jeune).

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2015 nous avons réalisé 1 861 forfaits facturables (dont 1 469 forfaits traitements et 392 forfaits admissions) soit un taux d'activité de 101 %.

L'accueil des jeunes à l'Espace Claude Chassagny est organisé sous le mode « entrées - sorties permanentes ». La population des jeunes qui fréquente l'Espace Claude Chassagny durant l'année se compose donc à la fois de jeunes inscrits en contrat, mais aussi des jeunes en situation progressive d'admission dans le dispositif (3 Phases : Entretiens d'admission, période de découverte et enfin élaboration d'un contrat de séjour).

Durant l'année 2015 le nombre d'adolescents accueillis en entrées - sorties permanentes s'est élevé à 247 (dont 159 nouvelles arrivées effectuées en 2015, 61 adolescents étaient déjà inscrits en 2014, 20 adolescents en 2013, 4 adolescents en 2012 et 3 adolescents en 2011). Ce qui signifie un gage de fidélité, l'Espace CHASSAGNY est perçu comme un lieu de sécurisation où les processus de réhabilitation peuvent se déployer 2 à 3 ou 4 ans. Après avoir servi d'antidote aux mécanismes d'échec ou de décrochage, nous devenons un espace d'étayage et de soutien.

- Sur l'année 2015, 78 adolescents ont été recensés en phase de contrat. Sur ces 78, 44 avaient débutés leur contrat en 2014. Le processus d'admission repose sur un dispositif de diagnostic socio-éducatif et d'une expertise médico-psychologique et psychopédagogique qui s'affine d'année en année.

- Au 31 décembre 2015 : sur les 247 adolescents accueillis il y a eu 181 sorties, et sur les 66 adolescents restés présents (247 -181 sorties), 34 sont en phase de contrat, 19 sont en cours d'admission, et 13 sont programmés en phase de découverte.

- En plus des 159 adolescents en admission il faut noter que 31 adolescents ayant mobilisé un 1er RDV ne sont pas venus.

FILE ACTIVE 2015

	Nombre d'adolescents						
	Nombre	**Répartition selon l'âge**		**Répartition selon leur scolarité**			
				Scolarisés		**Déscolarisés**	
		< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans
Garçons	**158**	98	60	97	50	1	10
filles	**89**	41	48	41	25	0	23
Total	**247**	**139**	**108**	**138**	**75**	**1**	**33**
				213		**34**	

On doit noter une verticalité des âges qui favorise une part active des paires dans la pédagogie à l'œuvre : interaction ou transaction entre les aînés et les cadets, entre les filles et les garçons pour orchestrer une reliance qui suscite des mouvements solidaires fructueux. La déscolarisation des filles de moins de 16 ans devient une donnée nouvelle avec cette observation clinique de harcèlement où le regard d'autrui devient symptomatique d'un mal être ou un mal vivre témoin de la violence à l'école.

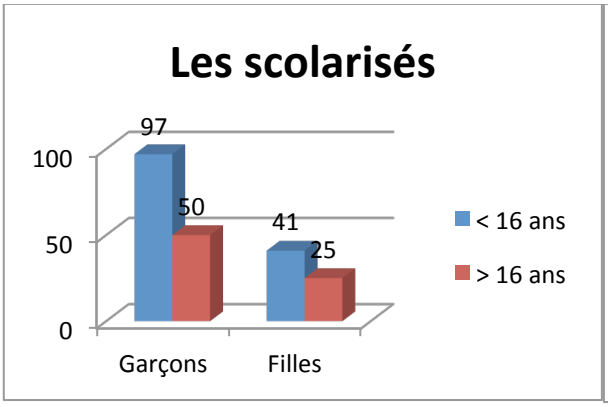

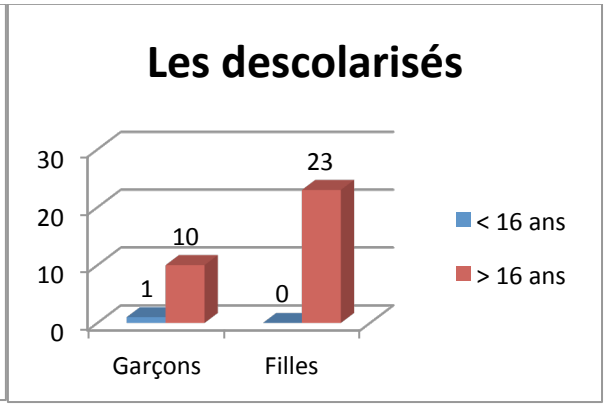

Origine géographique

Secteur 1 (Lille intramuros)	68
Secteur 2 (limitrophe)	89
Secteur 3 (hors agglomération ou non limitrophe)	90
Total	247

Origine des demandes

Familles et/ou services sociaux AGSS-UDAF / ADSSEAD	**Services hôpitaux/CMPP /MEDECIN**	**Services scolaires, CIO**	**Services d'insertion (mission locale, DRE, maison des ados, Arpège, club prév)**	**Foyers éduc/foyers maternels / ASE / SESSAD**	**Total**
79	50	79	18	21	247
31,98%	20,24%	31,98%	7,29%	8,50%	100,00%

Cette année les services de soutien à la parentalité et les services scolaires nous ont sollicité à égalité, le reste (hôpitaux, CMPP, médecin, voire maison des ados, Arpège) augurait un travail de prévention à la santé, quand il ne s'agit pas explicitement d'une clinique du rapport au savoir.

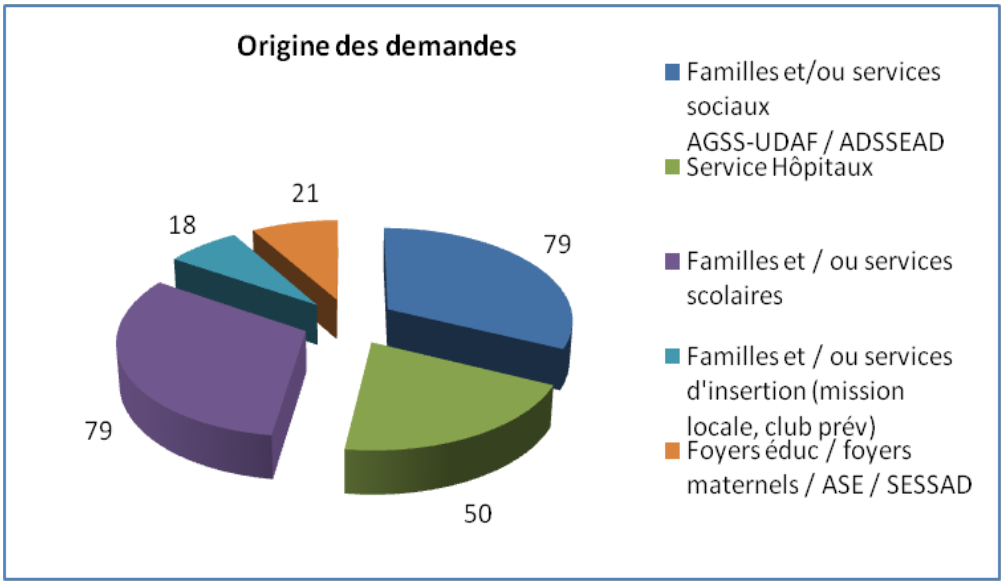

Niveau scolaire

6ème	14
5ème	37
4ème	53
3ème	59
Seconde et seconde pro	22
Première et première pro	4
Terminale et terminale pro	3
1ère année de FAC	1
CAP	16
Sans formation définie	4
Déscolarisés	34
TOTAL	247

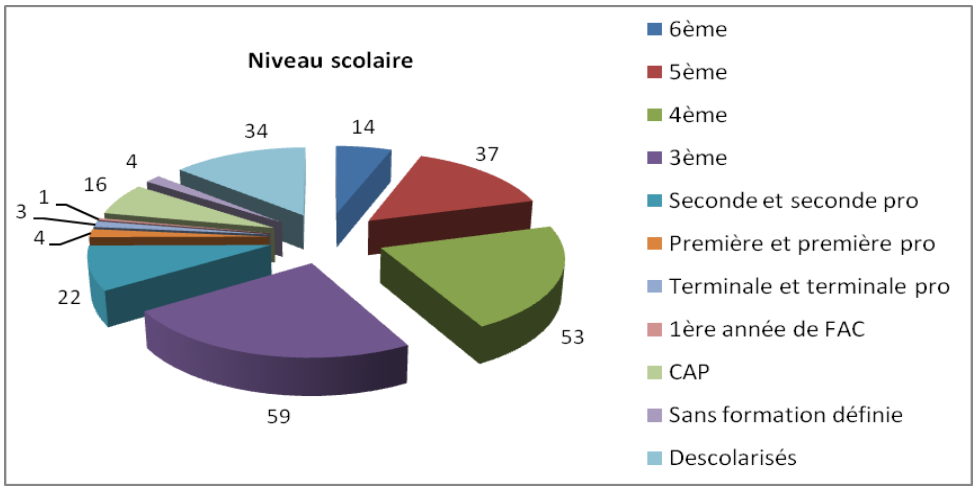

Sur les 181 adolescents sortis en 2015

- 50 n'ont pas souhaité donné suite à leur demande durant la phase d'admission
- 5 ont souhaité s'en tenir là car ils allaient mieux après les entretiens d'admission
- 4 sont partis consulter dans un CMPP classique
- 43 ont été réorientés dans d'autres structures (Itep, foyers, classe relais, internat, autres structures) qui correspondaient mieux à leur problématique. Cette réorientation a souvent été orchestrée par nous. Ce travail d'expertise est parfois le point de départ d'une coopération ou d'un partenariat qui s'amorce.
- 2 déménagements
- 1 jeune en fugue
- 14 absents aux rendez-vous donnés
- 8 ont arrêtés à la demande de la famille
- 10 ont vu leur découverte suspendue

- 15 ont vu leur contrat suspendu (pour un temps variable durant l'année)
- 29 sont parvenus en fin de contrat, l'objectif de travail étant atteint

Sur les 181 sorties en 2015,

- 44 adolescents ont suivi un cursus complet mettant à l'épreuve notre grille d'évaluation où nous avons pu mesurer les effets d'impact, la réalisation des objectifs opérationnels, la réalisation d'un partenariat et l'adéquation des moyens mis en œuvre.

- 29 résultats satisfaisants, objectifs atteints, moyens adéquats, partenariat optimum, coopération familiale répondant aux prérogatives des recommandations de l'ANESM relayées par l'évaluation externe.

- 15 contrats suspendus mais avec un sentiment d'inachevé dans la mesure où l'appropriation par les adolescents et leurs familles étaient partielles avec un partenariat imprécis où la fonction de tiers fut défaillante.

La notion de fin de contrat signifie que les objectifs opérationnels ont été atteints, les résultats sont satisfaisants, les moyens mobilisés sont adéquats et le partenariat était optimum. Sur les 29 adolescents parvenus en fin de contrat, selon le diagnostic à l'entrée :

- 5 adolescents souffraient de phobies scolaires, à leur sortie l'un relèverait d'une prise en charge spécifique en CMPP classique, un s'est engagé dans un contrat d'apprentissage, un est parti en intérim et deux autres ont repris une scolarité.
- 5 adolescents étant régulièrement absents de l'école, un est en fugue, un est en contrat d'apprentissage et trois autres ont repris une scolarité.
- 19 adolescents au comportement scolaire inapproprié vont mieux, 1 est parti en IMPRO, 1 est en recherche de contrat d'apprentissage, 1 est en CDD, 1 a quitté la région, 1 est en intérim, 1 a été orienté à la clinique des adolescents et 1 est suivi par la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire) et 12 ont repris une scolarité ordinaire.

Les contrats suspendus signifient qu'un travail était encore en cours : soit que les résultats sont partiels, nous notons des fragilités persistantes alors que les objectifs étaient atteints, soit que les objectifs au niveau instrumental étaient atteints mais qu'au niveau psychopathologie ils étaient borderline. Cela veut aussi dire que la porte reste ouverte. Les accompagnateurs restent en alerte.
Sur les 15 contrats suspendus, seul 1 adolescent a décroché, 6 sont en formation, 1 à la mission locale, 6 poursuivent leur scolarité, et 1 adolescent a trouvé du travail.

LES ELEMENTS FINANCIERS

L'Espace Claude Chassagny est inscrit depuis 2010 dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS. La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.
L'espace Chassagny est financé en dotation globale pour son secteur réglementé et par une subvention du Département pour son secteur associatif.

Secteur règlementé :

Montant de la dotation globale **: 697 705 €.**

Secteur associatif :
Le montant de subvention du Département est de **100 000 €.**

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	19 salariés soit 10,71 ETP + 3 personnes en vacations (0,54 ETP).
Qualifications	Médecin Directeur 0,13 ETP Secrétaire 1 ETP Secrétaire Ad. 0,25 ETP Conseiller pédagogique 0,75 ETP Educateurs/animateurs 5,83 ETP Assistant social 0,50 ETP Orthophoniste 0,60 ETP Psychomotriciennes 1 ETP Médecin psychiatre 0,40 ETP Psychologue 0,25 ETP 3 vacataires 0,54 ETP
Accueil de stagiaires	1 stagiaire assistante de service sociale (1 semaine). 1 stagiaire éducateur spécialisé.
Formations 2015	Formation collective « L'adolescent et savoir scolaire», 16 salariés et les 3 vacataires ont participé à cette formation. Formation action « adolescences complexes – accompagnements partagés » 1 éducatrice.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

À propos de l'évaluation externe sur le sujet du partenariat, nous continuons à consolider nos coopérations avec les journées portes ouvertes. L'année 2015 aura été marquée par un rapprochement avec la Maison des Adolescents.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'Espace Claude CHASSAGNY reste reconnu comme un lieu d'écoute, d'accueil, d'accompagnement et d'orientation des adolescents et jeunes majeurs, souffrant de difficultés psychiques qui contrarient leur énergie et leur désir d'apprendre s'inscrit avec le rajeunissement du public comme partenaire dans la dynamique de la prévention.

Toujours sollicité dans le registre de la souffrance à l'école, on se rend compte qu'au-delà de la problématique du décrochage scolaire, l'entrée dans la sphère de l'adolescence référée à la baisse

de l'âge, l'émergence d'un mal être demande le recours à une clinique du rapport au savoir et d'une clinique du sujet. On voit poindre à l'horizon la prévention à la santé « mentale ».
Cette cohorte de jeunes adolescents questionne le registre du soutien à la parentalité. Ce niveau de réalité est incontestable, elle représente d'emblée 79 jeunes auquel il faut ajouter les 79 des services scolaires dans la mesure où il y a une tension dans la relation famille/école (158/247) soient 63,97% des demandes. Il n'est pas exagéré de considérer que les 18 adolescents adressés par les services d'insertion concernent aussi la famille, on arrive alors à 71,26%.

Le partenariat avec l'Éducation Nationale reste prégnant. À y regarder de plus près on note des difficultés relationnelles, des troubles de comportement, des phobies scolaires. L'expertise psychopathologique est incontestablement une des clés de lecture. L'accent mis, dans le domaine de la réconciliation avec le corps, dans le développement de l'estime de soi et le travail sur la représentation de soi, sur des ateliers artistiques, théâtre, arts plastiques, illustrations, calligraphie, musique, création de textes…, articulés aux ateliers pédagogiques d'une part et d'autre part à l'orthophonie (rééducation logico-mathématique) et la psychomotricité, justifient le recours à ces supports de médiations.

La diversité des médiations constitue toujours un atout important et correspond à la nécessité de s'adapter aux besoins des adolescents, d'individualiser au maximum les prises en charge à travers une palette d'activités qui reste suffisamment large.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité 2015 du CMPP est réalisée avec un taux de 101 %.

Évolution sur les deux dernières années

La tendance à l'abaissement de l'âge moyen des demandes se confirme d'année en année, de même nous constatons encore une difficulté à établir des contrats de plus de 10 heures/semaine.

Nous pouvons également constater que davantage de garçons sont pris en charge à l'Espace Chassagny.

		Nombre	**Répartition selon l'âge**		**Répartition selon leur scolarité**			
					scolarisés		**déscolarisés**	
			< 16 ans	*> 16 ans*	*< 16 ans*	*> 16 ans*	*< 16 ans*	*> 16 ans*
2014	**Garçons**	126	93	33	92	26	1	7
	Filles	65	26	40	26	18	0	14
	Total	**191**	**119**	**73**	**118**	**44**	**1**	**21**
2015	**Garçons**	158	98	60	97	50	1	10
	Filles	89	41	48	41	25	0	23

	Total	**247**	**139**	**108**	**138**	**75**	**1**	**33**

En 2015, l'Espace Chassagny a été sollicité par la sphère scolaire à 31,98 % (contre 45,55% en 2014). Cette baisse ne nous exonère pas de la question de la souffrance à l'école. Elle s'alourdie de la défaillance de l'image de soi générée de plus en plus le harcèlement qui s'impose l'usage des réseaux sociaux (Facebook, rumeurs diverses). La clinique du rapport au savoir reste un enjeu majeur. La clinique éducative est une autre thématique qui s'exerce avec la pratique de l'accompagne telle que pratiquée à l'Espace CLAUDE CHASSAGNY. La transdisciplinarité à l'œuvre depuis des années reste une perspective qui se déploie désormais dans la commission d'admission qui a trouvé sa vitesse de croisière. Si la coopération avec les services sociaux est à 31,98%, on doit aussi noter une sollicitation accrue du côté de la psychopathologie avec 20,24 %.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Effets d'impacts du processus des admissions (159 admissions en 2015)

159	Pas de suite après 1 ou 2 RDV	Autres orientations	Adhésion au projet proposé par CHASSAGNY (admissions en cours, découvertes en cours, contrats…)
	55	35	69
	34,59 %	**22,01 %**	**43,40 %**

L'ensemble des jeunes accueillis parviennent en définitif à produire des assertions personnelles. L'usage de l'outil blason évoqué dans le ***rapport d'évaluation externe*** instaure une vraie interlocution dès le temps des entretiens d'admission. Si ceux qui parviennent jusqu'au stade du contrat adhèrent à nos propositions, la rubrique « autre orientation » voire abandon témoigne de la notion de libre adhésion.

Le blason est d'abord une méthode de jeu et d'évaluation dans le sens où il permet de mesurer comment une rencontre se noue, lorsque, subrepticement, une relation de confiance s'instaure. Ce moment où le sujet découvre qu'il a intérêt à être en interaction avec autrui, peut lui permettre de découvrir dans sa propre vie, dans ses histoires d'apprentissage, qu'il a intérêt à l'enrichissement intellectuel de l'autre, qu'il a intérêt à l'intégrité de l'autre dans ses pouvoirs, apprendre, réfléchir, agir. Il réaménage ainsi son mode de relation. Libéré de ses aprioris, il va enfin exprimer une demande dont on sait qu'elle est, en toute circonstance, composite. Les différentes cases du blason révèlent cette pluralité de la demande. Si cette demande est polymorphe, c'est probablement dû au fait que chaque difficulté est multifactorielle. Au départ il est plus souvent question d'allégation que de demande puisque le jeune est orienté par un tiers.

La clinique du rapport au savoir reste un ressort. Mais il apparait très vite que son activation repose sur un partenariat optimum où la fonction de tiers permet de définir le contour des conduites à tenir. Chassagny est un espace de l'entre deux où le jeune dépose ce qui l'encombre pour parvenir à y exprimer une demande personnelle, où la famille doit entrevoir des possibilités de réaménager ses modes d'alliance avec son adolescent.

5. ZOOMS

LA RESIDENCE D'ARTISTE

En 2015, la Sauvegarde a répondu à un appel à projet DRAC/ARS sur la mise en place d'une résidence d'artiste. Trois établissements du Pôle Médico-social de La Sauvegarde ont été directement concernés par le projet : l'IME Lino Ventura, l'Espace Claude Chassagny et l'ITEP Métropole.

Pour les adolescents accompagnés à l'Espace Claude Chassagny, l'accès à un tel projet permettait de lutter contre la misère sociale et culturelle, de favoriser un regard différent sur les capacités créatrices des jeunes. Dans un processus de soin à la personne ce projet permettait de prendre en compte les potentialités créatrices des jeunes et de les valoriser… Pour l'IME (Institut Médico-Éducatif), qui a été le lieu support du projet, les enfants ont des besoins de socialisation, valorisation, inclusion sociale, découverte et exploration, stimulation des sens et éveil ou encore apprentissage.

Pour les adolescents accompagnés à l'ITEP Métropole, il s'agissait de favoriser

- La dynamique de réussite
- L'ouverture de l'établissement sur l'extérieur
- L'autonomie des jeunes…

De manière transversale ce projet répondait à un besoin de décloisonner les publics accueillis au sein des différentes structures du Pôle Médico-Social. Ce projet répondait aussi au besoin de changer le regard des parents sur leur enfant et ainsi les intégrer dans le projet personnalisé de ce dernier. Enfin, ce projet répondait à un besoin d'ouverture des établissements aux pratiques culturelles et artistiques : pouvoir sortir de l'institution.

L'espace CHASSAGNY a donné à la notion de partenariat une logique de coopération et un tour plus artistique, en reconnaissant que l'un des objectifs et enjeux pouvait être exercé par un artiste extérieur à l'équipe. L'artiste a disposé des lieux pour réaliser un projet auquel les adolescents ont participé sans trahir les valeurs de l'établissement.

La structure a mis à disposition les moyens techniques et logistiques, soutenu par un artiste de l'équipe. Les objectifs ont été atteints :

- Création dans une dynamique de recherche action avec les adolescents
- Diffusion mettant en exergue la visibilité du travail artistique réalisé
- Rencontre, échange et participation des membres de l'équipe pluridisciplinaire
- Médiation, rencontre avec les adolescents n'ayant pas directement participé

Les finalités de cette résidence pour l'Espace CHASSAGNY sont de l'ordre de la rencontre et de l'échange :

- Rapport au temps : les échéances ont été respectées
- À l'économie de projet, puisque le réalisé n'a pas empiété sur la pratique artistique habituelle
- Rapport entre travail artistique et la démarche du projet de prise en charge des adolescents.

C.2. CMPP ALFRED BINET A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse :	**Dr. Marc VINCENT Médecin Directeur, Myriam PARENT Directrice Administrative**
Consultations à LILLE : 76 Boulevard Vauban	Dr Marc Vincent, médecin responsable Dr Géraldine Garzon, Dr Thomas Henniaux, médecins consultants
Consultations décentralisées à :	
Faches-Thumesnil : 286 rue Kléber	Dr Marc Vincent médecin responsable de la consultation
Croix : 40/42 rue de Colmar	Dr Muriel Gomes médecin responsable de la consultation
Mons : 14 Mail Albert Samain	Dr Lionel Convain médecin responsable de la consultation
Projet d'établissement	Le projet d'établissement se fonde sur un diagnostic des profils et besoins des usagers, et de leurs évolutions. Il répond aux exigences règlementaires. Conformément au décret du 18 février 1963, les missions du CMPP sont les suivantes : diagnostic et traitement des enfants et adolescents dont l'inadaptation est liée à des troubles neuropsychiques ou à des troubles du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale, d'une rééducation médico-psychologique ou d'une rééducation psychothérapique ou psychopédagogique, sous autorité médicale. Le projet fait référence pour les équipes et les partenaires.
Habilitation et public	Le Centre Alfred Binet est un Centre Médico-Psycho-Pédagogique, de diagnostic et de cure ambulatoire répondant aux exigences fixées par l'annexe XXXII (décret du 18 février 1963). Il est agrée pour recevoir des enfants de 0 à 18 ans (extension à 20 ans dans certains cas).
Obligations officielles	L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour le Centre Alfred Binet est de 10 000 séances.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Concernant l'activité, le CMPP Alfred Binet est agréé pour réaliser 10 000 séances sans distinction de leur nature, dépistage ou traitement, et sans distinction des lieux de consultation. En 2015 nous avons réalisé 10 244 séances et 1 349 enfants ont été suivis.

L'analyse des statistiques traduisant l'activité portera sur:

- Les actes cliniques dispensés, avec une répartition par lieu de consultation et par type d'intervention.
- Le public accueilli avec :
    - Le nombre de patients suivis dans l'année,
    - Le nombre de patients entrés et sortis dans l'année,
    - Une répartition de l'effectif par sexe,
    - Une répartition de l'effectif par tranche d'âge,
    - Une répartition de l'effectif par type de suivi.

Répartition par lieu de consultation

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Dépistages	1 360	358	274	284	2 276
Traitements	2 929	1 205	1 717	2 117	7 968
Total des actes facturés	**4289**	**1 563**	**1 991**	**2 401**	**10 244**
Actes non facturables*	41	15	250	256	562
Absences non excusées	394	174	137	159	864
Absences excusées	771	304	316	418	1 809
Nombre de Rendez-vous donnés	**5 495**	**2 056**	**2 694**	**3 234**	**13 479**
Taux d'absentéisme	**21,20%**	**23,25%**	**16,82%**	**17,84%**	**19,83%**

*(vus le même jour par 2 praticiens)

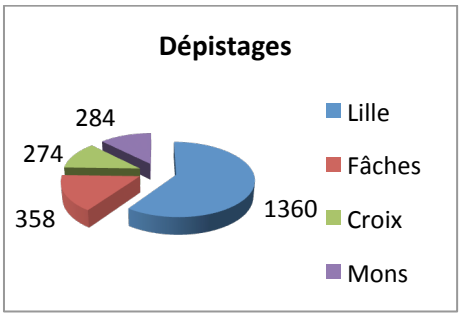

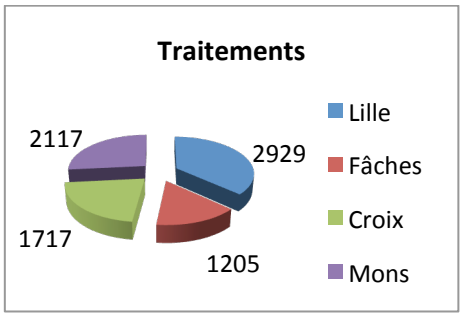

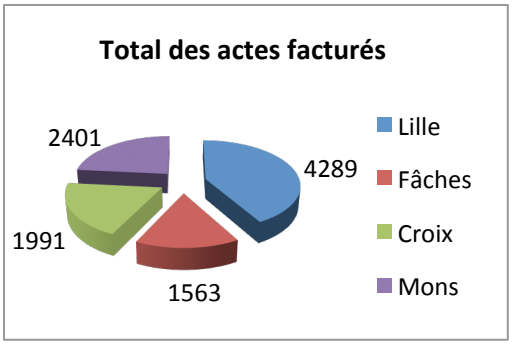
Total des actes facturés
2401
4289
1991
1563
Lille
Fâches
Croix
Mons

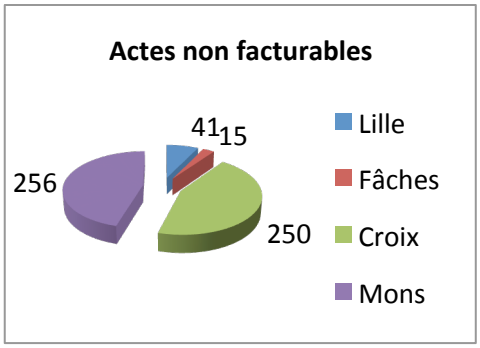
Actes non facturables
41
15
256
250
Lille
Fâches
Croix
Mons

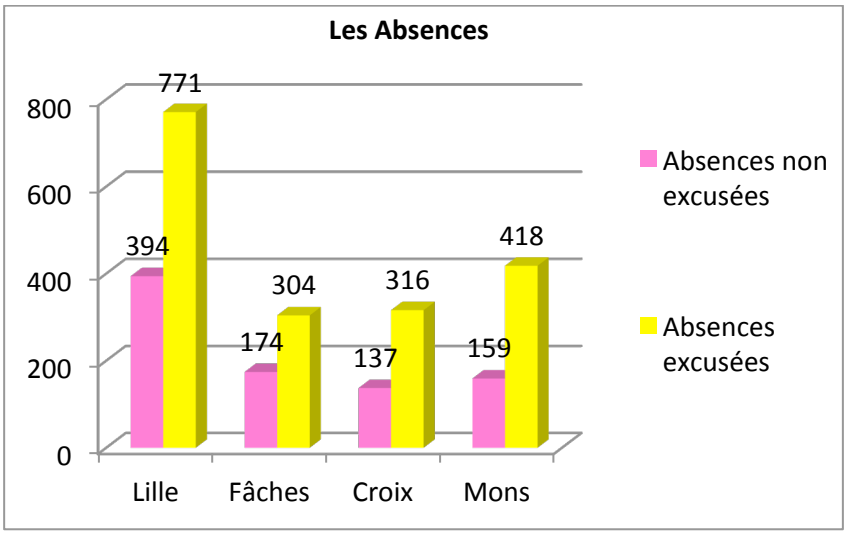
Les Absences
800
600
400
200
0
771
394
304
174
316
137
418
159
Lille
Fâches
Croix
Mons
Absences non excusées
Absences excusées

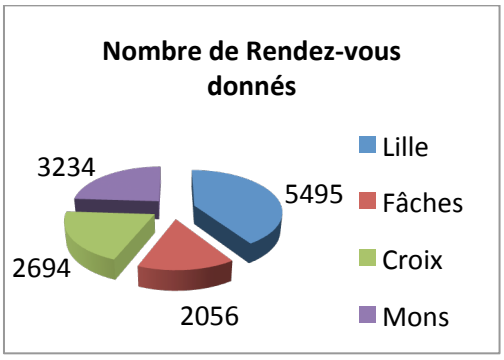
Nombre de Rendez-vous donnés
3234
5495
2694
2056
Lille
Fâches
Croix
Mons

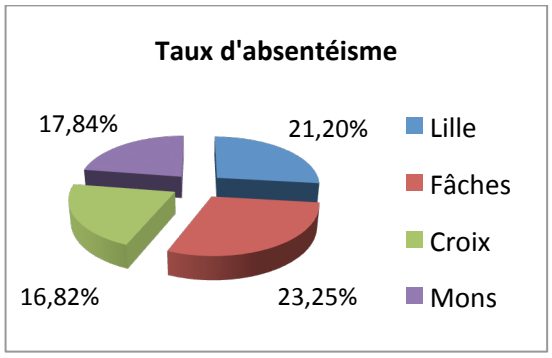
Taux d'absentéisme
17,84%
21,20%
16,82%
23,25%
Lille
Fâches
Croix
Mons

Répartition par type d'intervention

	Psychiatrie	Psychologie	Psychomotricité	Orthophonie	Psychodrame	TOTAL
Dépistages	627	1214	242	187	6	2276
Traitements	1192	2904	1895	1902	75	7968
Total des actes facturés	**1819**	**4118**	**2137**	**2089**	**81**	**10244**
Séances non facturables	36	165	190	170	1	562
Absences non excusées	178	379	130	168	9	864
Absences excusées	225	745	459	370	10	1809
Nombre de Rendez-vous donnés	**2258**	**5407**	**2916**	**2797**	**101**	**13479**
Taux d'absentéisme	**17,85%**	**20,79%**	**20,20%**	**19,23%**	**18,81%**	**19,83%**

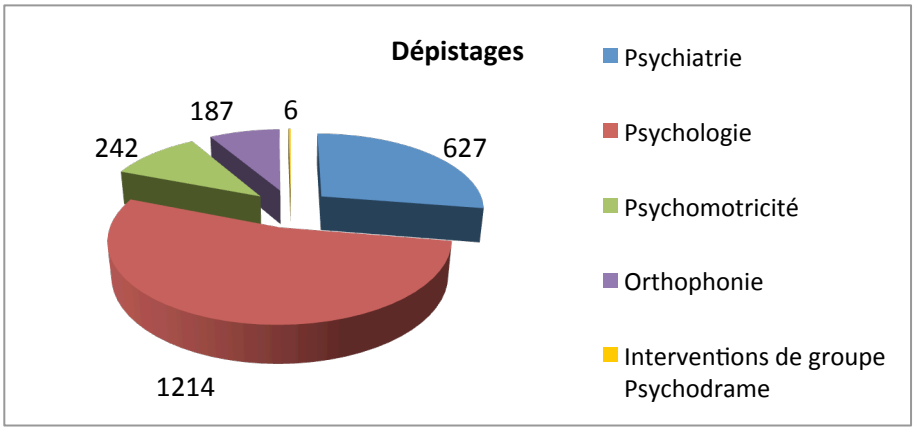

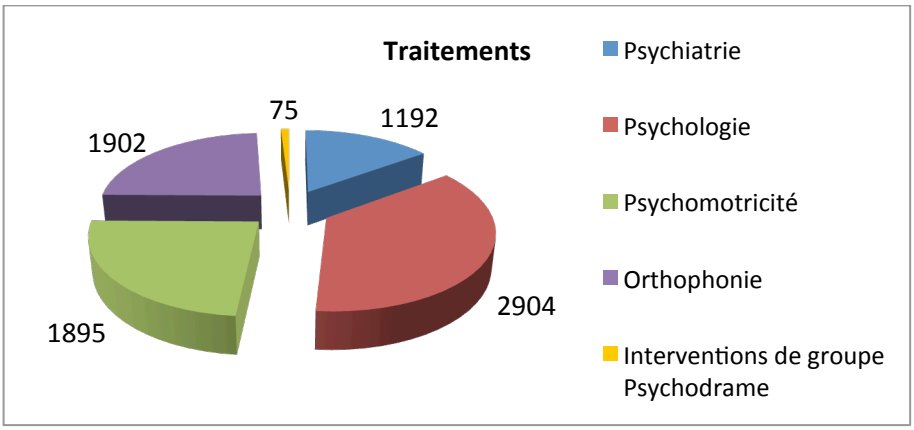

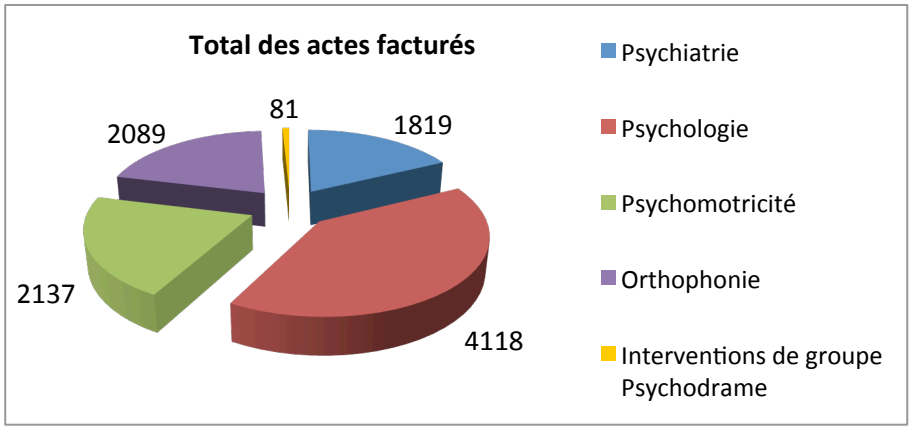

En faisant la lecture de ces statistiques, on portera plus particulièrement notre attention sur les différents lieux de consultation, le taux d'absentéisme et le type d'intervention

- Les résultats de l'activité des différents lieux de consultation, confirment leur pertinence. Il faut souligner la particularité des lieux de consultations décentralisés. Les consultations de Croix et Faches-Thumesnil partagent, avec d'autres projets, des locaux qui sont mis à leur disposition par les villes. Ce contexte empêche une certaine souplesse de fonctionnement, notamment dans la gestion du temps. En revanche, la consultation de Mons en Baroeul bénéficie de ses propres locaux et la souplesse de fonctionnement de l'équipe en place permet d'adapter l'offre de rendez-vous aux aléas d'un public en difficulté.

- Le taux d'absentéisme a légèrement diminué sur tous les lieux de consultation en 2015. Il est de 19,83 % contre 20,64% en 2014. Ce taux d'absentéisme est plutôt conforme aux moyennes habituelles des autres CMPP voire inférieur.
- Sur la répartition par type d'intervention, nous constatons une stabilité par rapport aux années précédentes. Nous constatons également une stabilité sur le Psychodrame Psychanalytique Individuel qui constitue une réelle forme de prise en charge proposée par le Centre Binet. Cette prestation correspond à un réel besoin, c'est en effet une des réponses adaptées à la prise en charge des adolescents.

Répartition des entrées et sorties par lieu de consultation

	Entrées	Sorties
Lille	394	237
Fâches	95	67
Croix	78	72
Mons	62	57
Total	**629**	**433**

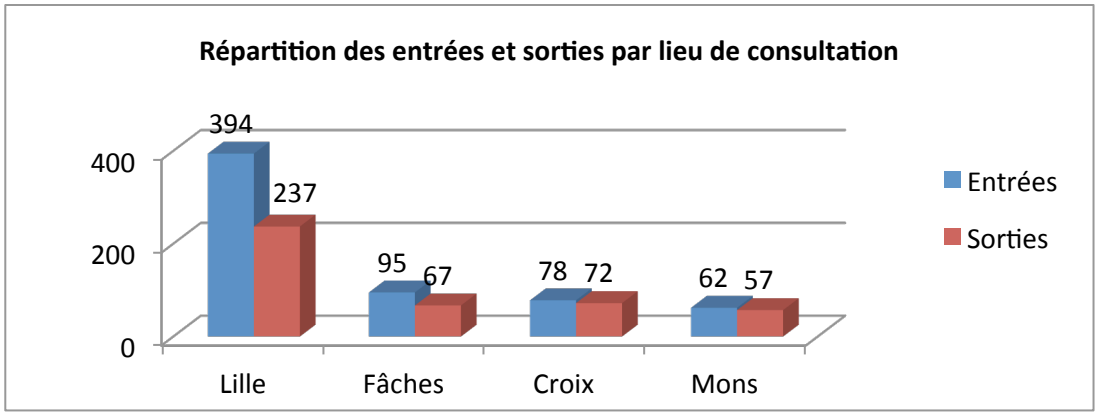

Répartition de l'effectif par sexe

Garçons	812	60,19%
Filles	537	39,81%
Total	**1 349**	**100,00%**

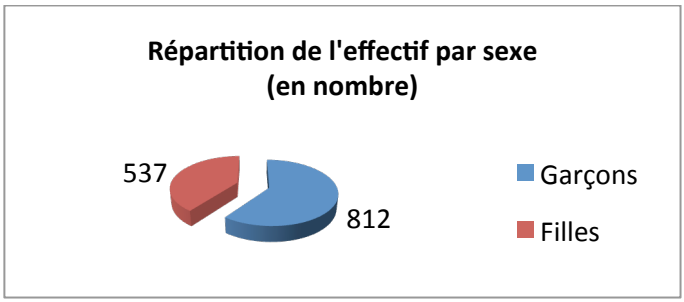

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

0 - 4 ans	22	1,63%
5 - 6 ans	157	11,64%
7 - 10 ans	522	38,70%
11 - 15 ans	466	34,54%
16 à 19 ans	172	12,75%
20 ans et +	10	0,74%
TOTAL	**1 349**	**100,00%**

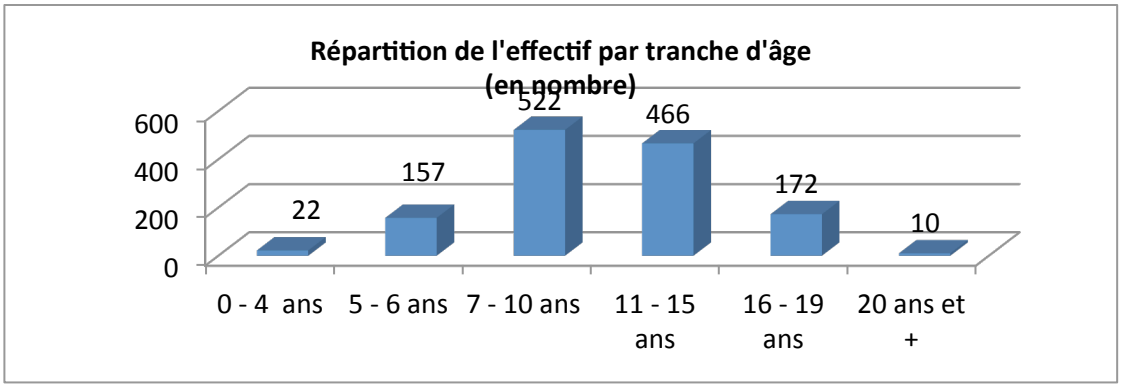

Origine géographique du public

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Commune du lieu de consultation	280	120	122	117	639
Soit	**41,92%**	**49,38%**	**56,48%**	**52,70%**	**47,37%**
Communes limitrophes	233	104	66	82	485
Soit	**34,88%**	**42,80%**	**30,56%**	**36,94%**	**35,95%**
Communes non limitrophes	155	19	28	23	225
Soit	**23,20%**	**7,82%**	**12,96%**	**10,36%**	**16,68%**
Total	**668** **49,52%**	**243** **18,01%**	**216** **16,01%**	**222** **16,46%**	**1349** **100,00%**

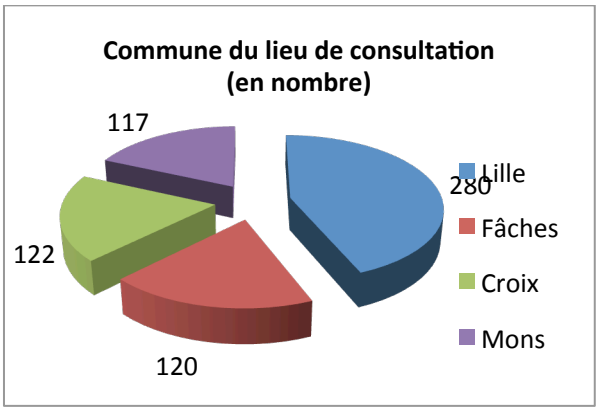

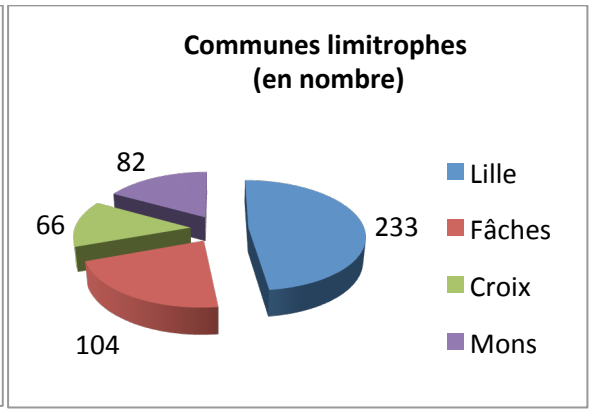

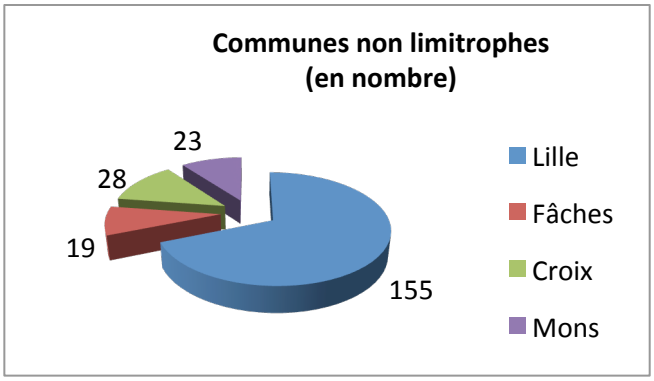

Origine de l'orientation du patient vers le Centre Binet

DRE de Lille	7	0,52%
Education Nationale	257	19,05%
Praticien libéral	152	11,27%
Centre de soin	7	0,52%
Parents, Amis, Voisins	431	31,95%
Foyer	21	1,56%
PMI	29	2,15%
Service social	28	2,07%
CMPP	15	1,11%
CAMSP	33	2,45%
CMP	24	1,78%
Hôpital	80	5,93%
Autre	36	2,67%
Inconnue	229	16,97%
TOTAL	**1 349**	**100,00%**

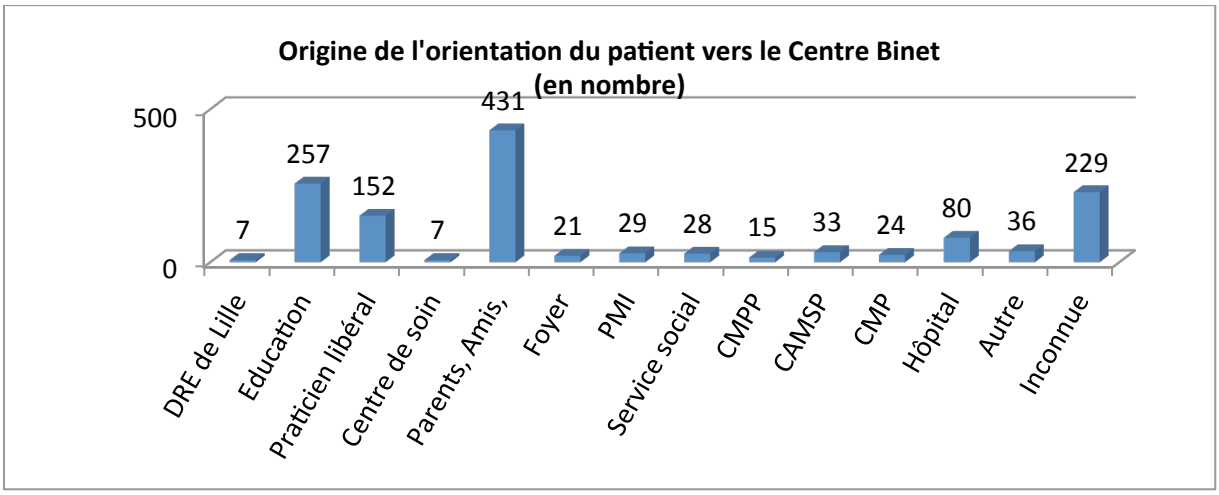

Répartition de l'effectif par type de suivi

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Dépistages	203	75	27	47	352
Traitements	312	137	133	156	738
Ponctuels*	153	31	56	19	259
Total	**668**	**243**	**216**	**222**	**1 349**
dont nombre de retours **	40	12	5	7	64

*** Ponctuel : signifie pour les indicateurs ARS, « venu une seule fois ».**

**** Retours : représentent des patients déjà suivis au CMPP Binet, sortis des effectifs depuis plus d'un an et comptabilisés pour les indicateurs comme une nouvelle entrée.**

Des statistiques sont relevées tout au long de l'année pour nous permettre d'avoir une idée précise du public accueilli au Centre Binet. Ce qui nous permet de souligner certains éléments.

- Nous constatons depuis de nombreuses années que les garçons représentent près de 2/3 des patients suivis (60,19%), cette prédominance masculine est conforme aux autres CMPP du secteur.
- Nous avons eu 629 nouvelles entrées (dont 64 retours) en 2015 sur les 1 349 patients suivis.
- Cette année, 259 enfants n'ont été rencontrés qu'une seule fois (141 en 2014, 245 en 2013), pour un certain nombre de cas, une seule consultation permet d'apaiser la situation ou simplement la situation ne nécessite pas la mise en place d'un traitement.
- La répartition par tranche d'âge montre que nous accueillons près de 48,03 % d'adolescents, ce qui conforte le choix fait par la direction de travailler des orientations cliniques adaptées à la prise en charge de cette classe d'âge. La situation diffère peu dans les différents lieux de consultation.
- Sur l'origine géographique, ces chiffres confirment que la mission des lieux de consultation délocalisés (Croix, Mons, Faches-Thumesnil) est bien en adéquation avec le projet d'origine, à savoir une délocalisation de la prestation clinique pour être dans une logique de proximité, voulue par les villes.
- En ce qui concerne « l'origine de l'orientation du patient », même si elle n'est pas connue pour 16,97 % des patients accueillis, les proportions sont significatives : environ 31,95% viennent par « les parents, amis, voisins… », 19,05% par les établissements scolaires, 11,27 % par les praticiens libéraux et 13,94 % (hôpitaux, CAMSP, CMP …).

Répartition par type d'intervention et par lieu de consultation

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Psychiatrie	1109	144	239	327	1819
Psychologie	1830	818	646	824	4118
Psychomotricité	576	245	558	758	2137
Orthophonie	693	356	548	492	2089
Psychodrame	81	0	0	0	81
TOTAL	4289	1563	1991	2401	10244

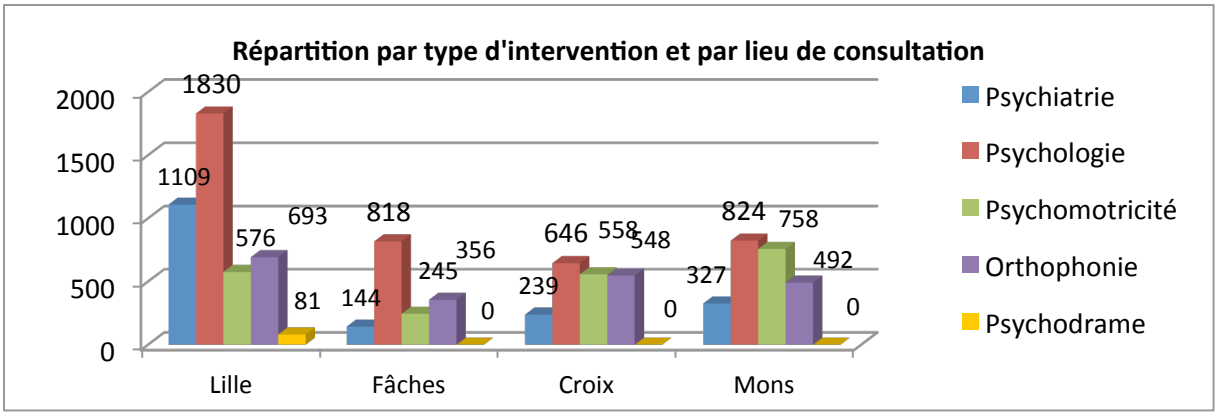

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le Centre Alfred Binet est inscrit depuis 2010 dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS. La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

Le Centre Alfred Binet est financé en dotation globale. Son montant pour 2015 est de **1 389 842 €.**

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	31 personnes, soit 18,71 ETP
Qualifications	Médecin Directeur 0,20 ETP Directrice Administrative 1 ETP Secrétaires médicales 1,70 ETP Secrétaire administrative 0,75 ETP Comptable 0,70 ETP Assistant social 0,50 ETP Médecins psychiatres 1,92 ETP Psychologues 5,39 ETP Orthophonistes 2,68 ETP Psychomotriciennes 2 ETP Agent technique 0,7 ETP Agents de service intérieur 1,17 ETP
Accueil de stagiaires	2 stagiaires en orthophonie (1 semaine) 2 stagiaires en psychomotricité 4 stagiaires en psychologie 1 stagiaire assistante sociale
Formations 2015	Formation collective : « L'accueil et les premières consultations des adolescents dans les établissements de soin… », 16 salariés ont participé à cette formation.

	Recyclage habilitation électrique : 1 agent de maintenance. Relaxation : techniques et thérapeutiques : 1 psychomotricienne. L'autorité dans tous ses états : 1 psychologue.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Au cours de ces dernières années, la mise en place des outils de la loi du 2 janvier 2002 (plaquettes, livret d'accueil, DIPC, procédure d'accès au dossier médical…) a contribué à rendre plus lisible la mission du CMPP Binet et a également apporté une plus grande clarté des formes de prise en charge proposées au public.

L'enquête de satisfaction menée depuis 2008 auprès des usagers de la consultation de Lille en témoigne. En 2014, l'enquête a été étendue aux lieux de consultation décentralisés mais les problèmes de mise en pratique sur ces lieux (pas de secrétariat sur place, locaux partagés avec d'autres partenaires sur les mêmes temps de présence…) ne facilitent pas la remise de ces enquêtes aux patients.

Les résultats de cette enquête sur plusieurs années sont très encourageants, que ce soit sur Lille ou sur les lieux de consultation décentralisés, les patients sont en grande partie très satisfaits pour toutes les questions de fonctionnement, de délais d'attente, d'accueil et de prise en charge.

Suite aux commentaires des familles qui trouvaient que l'enquête revenait trop souvent, nous avons décidé de ne plus mener cette enquête tous les ans mais tous les deux ans. Nous allons mettre en place un groupe de travail sur 2016 pour retravailler cette enquête et la pertinence de l'annualité ou pas.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

En janvier 2008, la sortie d'une période de restructuration (séparation CAMSP/CMPP) permet au CMPP de retrouver l'entièreté de ses moyens en ce qui concerne l'équipe de praticiens, ce qui a permis de recentrer le travail sur l'activité clinique. Des changements dans l'équipe clinique et de nouvelles procédures d'accueil ont permis d'offrir un plus large potentiel de rendez-vous et par conséquent d'engendrer un excédent de séances.

Nous présentons depuis 2008 un excédent de séances. C'est la continuité de ce qui a été engagé avec le Dispositif de Réussite Éducative (DRE) en 2008 et 2009. Le travail effectué ces deux années-là avec les villes de Lille et de Faches-Thumesnil, a eu indiscutablement un effet positif pour l'activité du CMPP, il est mieux repéré par rapport à sa mission, et reconnu comme partenaire local. Depuis 2010 la participation active aux DRE de Lille et de Fâches ont été suspendus par les municipalités faute de moyens.

Évolution du nombre total de séances (actes cliniques facturés) sur les 5 dernières années

Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
10 698	10 540	10 178	10 264	10 244

Évolution du nombre d'actes non facturés sur les 5 dernières années

Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
418	871	674	619	562

Pour ce qui concerne la gestion du temps d'intervention de l'équipe des praticiens, nous avons mis l'accent, depuis quelques années, sur un découpage plus pertinent du temps de travail, à savoir moins de temps « très partiel » (minimum quart temps) quand cela est possible, et une répartition des « équivalents temps plein » sur 2 lieux de consultations au maximum, ce qui a eu pour effet d'accroître le temps de consultations.
Le lissage de l'activité sur l'année en référence au rythme scolaire permet également d'optimiser au maximum notre capacité d'accueil et, de fait, de gérer plus facilement les absences qu'elles soient liées au personnel ou aux usagers.

Sur un aspect plus qualitatif, on constate que les formes de prise en charge proposées au Centre Binet sont toujours pertinentes et en adéquation avec les problématiques des patients.
Il faut préciser également que la gestion de la liste d'attente permet d'accueillir les premières demandes dans un délai d'un à deux mois, ce qui est plutôt positif, les délais habituels en CMPP se situant davantage autour de 6 mois à 1 an. En effet, à la différence de nombreux autres CMPP, le premier rendez-vous proposé lors d'une demande de consultation, n'est pas l'exclusive des médecins du Centre.

Liste d'attente des demandes au 31/12/2015

Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
21	26	7	2	56

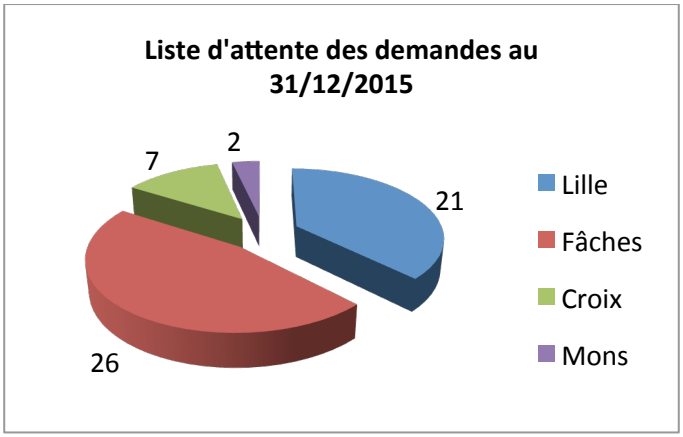

La réunion hebdomadaire de synthèse clinique comprend un temps consacré à l'examen de demandes arrivées au secrétariat durant la semaine et permet de proposer un premier rendez-vous soit avec un médecin, soit avec un(e) psychologue du centre ; c'est dans un deuxième temps, qu'un second praticien sera sollicité.

Cette pratique, encadrée et concertée, permet d'abréger le temps d'attente du premier rendez-vous, et donc de n'avoir qu'une liste d'attente restreinte avec un délai de réponse assez court. Parti pris qui est encore majoré dès lors qu'il s'agit d'une population adolescente. Cette possibilité de proposer un rendez-vous rapidement, permet la mise en œuvre d'un premier effet thérapeutique, qui consiste

à baisser le niveau d'anxiété de l'adolescent (et de sa famille) qui reste le motif le plus fréquent de la demande de consultation.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2015 nous avons réalisé 10 244 séances (102,44%) sur 221 jours d'ouverture.

En comparaison avec l'an dernier, on constate que le nombre de séances facturées en 2015 a très légèrement diminué (- 20 séances), ainsi que le nombre de séances non facturées (- 57 séances). Nous constatons également une certaine stabilité du nombre de séances sur les antennes.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Que ce soit sur le plan quantitatif, ou sur le plan qualitatif nous pouvons apprécier aujourd'hui les résultats présentés.

Depuis 2011, l'activité a trouvé un réel équilibre et le travail clinique peut y prendre toute sa place.

En 2016 nous poursuivrons les projets en cours pour proposer des réponses multiples, toujours plus adaptées à un public dont les problématiques sont en perpétuelle évolution comme en témoigne la mise en place du « psychodrame psychanalytique individuel ».

5. ZOOMS

PRATIQUES INNOVANTES

Depuis maintenant plusieurs années, nous nous sommes donné la possibilité de proposer une méthode diagnostique et thérapeutique spécifique (basée sur le jeu dramatique) à certains enfants et adolescents particulièrement gênés par l'expression verbale. Cette technique (Le psychodrame psychanalytique individuel), qui demande un investissement particulier de formation personnelle des thérapeutes, convient particulièrement aux adolescents en difficulté dans une relation thérapeutique trop individualisée. Actuellement cette pratique est de plus en plus repérée par nos partenaires habituels, puisque le centre A. Binet est un des rares lieux de la région à pouvoir proposer cette technique de soin.

IV. POLE PROTECTION DE L'ENFANCE

SOMMAIRE DU POLE PROTECTION DE L'ENFANCE

IV. POLE PROTECTION DE L'ENFANCE ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PREAMBULE ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.1.1. Institut Fernand Deligny – Internats protection de L'enfance ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.1.2 Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes » ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.1.3 Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE) ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE) ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.2. ARIA ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.3. Centre des apprentissages à Phalempin ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.5. Action éducative en milieu ouvert ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.6. Mesure Judiciaire d'Investigation Educative ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.7. Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.8. Réparation pénale ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.9. Actions complémentaires – milieu ouvert ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.10. Lis avec moi à Lille ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.11. La Boîte à mots à Lille ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
A.12. Maison Des Adolescents à Lille ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY A LAMBERSART

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement volet Protection de l'Enfance: Dorothée DUFOUR
Projet d'établissement	Le projet pédagogique de l'IFD a été réécrit en 2009. L'IFD est un établissement habilité et conventionné par le Conseil Général, la PJJ, l'ARS et l'Éducation Nationale. Il offre des possibilités de prises en charge diversifiées pour des enfants et des adolescents de 5 à 21 ans, inscrits dans des situations familiales difficiles et souffrants de troubles du développement psychique et relationnel. Sa capacité d'accueil est de 122 places dans le champ de la protection de l'enfance. Depuis le 1er janvier 2014, l'IFD est partitionné entre un ITEP doté de sa directrice (en même temps directrice du dispositif des ITEP de la Sauvegarde) et d'une MECS doté également de sa directrice. Le présent rapport d'activité concerne exclusivement les services de la MECS.
Habilitations et publics	La MECS de l'IFD dispose d'une habilitation ASE et justice au titre de l'article 375 du Code civil. La procédure de renouvellement d'habilitation est en cours d'instruction par les services de l'État et du Conseil Général. La MECS de l'IFD comprend : - Quatre internats : d'une capacité d'accueil de 53 enfants : o Le foyer MECS à Lambersart : 12 lits pr enfants de 6 à 12 ans o Le complexe Sévigné à Lambersart : 17 jeunes de 8 à 20 ans o Le foyer de Roubaix : 10 enfants de 6 à 12 ans o Le foyer d'Hazebrouck : 14 jeunes de 8 à 20 ans. - Un PFS « entr'actes » : 28 places pour 0 à 20 ans (dont 3 avec une habilitation en médico-social). - Un service de « chambres en villes », le SAE : 12 places de 17 à 20 ans, regroupé depuis 2013 dans le Service d'Habitat Individualisé (SAI) du pôle protection de l'enfance de la sauvegarde et placé sous l'autorité du directeur des Services ARIA. - Un Centre d'Accueil de Jour : 18 enfants de 6 à 12 ans. - Un service d'accompagnement à la parentalité, le SAFE : 14 enfants de 2 à 12 ans.

	Une équipe médico-psychologique, placée sous l'autorité du psychiatre de l'établissement. Une équipe d'entretien des bâtiments avec un coordinateur pour l'ensemble du pôle.

Pour plus de lisibilité de l'activité de l'établissement, le RA sera présenté budget par budget déposés auprès des financeurs, chacun ayant une habilitation spécifique, des moyens et des objectifs spécifiques à réaliser :

- Internats,
- PFS,
- SAE,
- CAJ ASE,
- SAFE.

1. RESSOURCES HUMAINES DE L'IFD ET FONCTIONNEMENT

Les données concernant le personnel sont identifiées au niveau de l'IFD, Pôle Protection de l'Enfance.

Nombre de salariés	Au 1er janvier 2015 : 81,11 ETP et 18 assistants familiaux.
Qualifications	Cadres : 6,4 ETP Administration-gestion : 4,8 ETP Services généraux : 25,15 ETP Educatif : 38,9 ETP Médico-psy : 5,86 ETP Assistantes familiales : 18

2. LA DEMARCHE D'EVALUATION

2014 a été l'année de réalisation de l'évaluation externe.
2015 celle de la demande de renouvellement de l'habilitation. Le dossier a été déposé auprès de la PJJ et du conseil départemental mais bien que l'échéance de l'habilitation soit dépassée aucune réponse n'a encore été apportée par les administrations concernées par cette demande de renouvellement.

3. ZOOM 2015 SUR L'IFD

Après la partition de l'IFD en 2014 entre l'ITEP et la MECS, 2015 a été, suite à la fusion de la sauvegarde et de l'ADSSEAD une année de transformation profonde de son organisation. En effet l'objet de cette fusion est de permettre l'élaboration de nouvelles réponses en protection de l'enfance entre tout milieu ouvert et tout placement.

Pour ce faire il a été décidé, après une période de travail réunissant cadres et travailleurs sociaux de terrain sur la question du Développement Social Local et de son expérimentation en commun, de s'organiser en plateformes regroupant sous l'autorité d'un même directeur de l'hébergement et du milieu ouvert. Cette organisation s'est mise en place en septembre 2015. Pour l'IFD, le foyer des Flandres a rejoint la plateforme Flandres ; le foyer de Roubaix et le PFS, la plateforme Roubaix-Tourcoing et le SAE la plateforme Lille Ouest.

L'IFD est devenu le siège de la plateforme Lille Nord composée du foyer Sévigné, du foyer MECS, du CAJ du SAFE et du service d'AEMO de Lille Ouest 2. Cette nouvelle forme d'organisation modifie les collaborations entre services et permet l'émergence de projets co-construits.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

2016 verra l'aboutissement de ce processus de transformation. En effet, à la faveur du départ en retraite de sa directrice et des contraintes financières, les 4 plateformes Lilloises sont regroupées en 3 plateformes. À compter d'avril 2016, la plateforme Lille Nord s'enrichira du service d'AEMO de Lille Est et du service de réparation pénale sous l'autorité d'Olivier DUBOIS.

Les nouvelles politiques départementales visant à réduire la part du judiciaire dans les mesures de protection de l'enfance, à réduire le nombre et la durée des placements et des mesures d'AEMO, à remettre en cause l'accueil des jeunes majeurs au sein des établissements dans le cadre d'une politique d'austérité annoncée à -15% en 3 ans, amèneront un changement drastiques des pratiques dans notre secteur.

L'enjeu est qu'à travers le CPOM dont la signature est annoncée pour juin 2016, de nouvelles réponses puissent être mises en œuvre (AEMO renforcée, tiers digne de confiance…) en regard des économies réalisées sur le resserrement de l'encadrement et la fermeture de places d'hébergement.

A.1.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY – INTERNATS PROTECTION DE L'ENFANCE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR. Les internats Protection de l'enfance de l'IFD sont au nombre de 4. - L'internat MECS situé 287, avenue de l'hippodrome à LAMBERSART, chef de service : Alice LHOUMEAU. - Le Complexe Sévigné situé 33, rue de la Carnoy à LAMBERSART, chef de service : Colette TAMHOUA. - Le Foyer Pédagogique situé 250, rue de Lille à ROUBAIX, chef de service : Emmanuelle PINCK. - Le foyer des Flandres situé 35, route de Borre à HAZEBROUCK, chef de Service : Clémence TRISTRAM.
Habilitations et publics	Les internats ont une habilitation ASE et PJJ article 375 pour un public de 5 à 21 ans. Toutefois les foyers ont chacun leur spécificité : - Internat MECS : 12 enfants de 6 à 12 ans en mixité - Complexe sévigné : 17 jeunes de 6 à 21 ans en mixité - Foyer de Roubaix : 10 enfants de 5 à 12 ans en mixité - Foyer des Flandres : 14 jeunes de 6 à 21 ans garçons
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 18 765 journées Taux d'activité fixé à 97 %

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

19 511 journées ont été réalisées en 2015 (+ 746) soit un taux de réalisation de 100,08%.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Général pour les internats en 2015 s'élève à 3 886 207 €.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Internat MECS de Lambersart :

4 273 journées ont été réalisées soit un taux d'occupation de 100,49% supérieur à 2014 (96,90%).
Il s'agit d'enfants aux carences multiples en mixité ce qui permet l'accueil de fratries.
18 enfants, soit 11 garçons et 7 filles ont été pris en charge sur l'année soit 5 sorties et 5 entrées dont un accueil de dépannage situation complexe de 4 jours à la demande de la DT et une fratrie de 3 enfants.
Pour les enfants sortis durant l'année 2015 (hors accueil de dépannage) la durée de séjour était de 2 ans et 4 mois en moyenne.
Un enfant est parti en famille d'accueil, un en lieu de vie, un en adoption et un en famille.

Les enfants sont accueillis dans une certaine proximité, sur les 5 enfants accueillis, 2 venaient du territoire de Lille, 3 du territoire de Roubaix Tourcoing.
Tous les enfants sont scolarisés à l'extérieur du foyer dans des écoles différentes ce qui, compte tenu de leur âge, implique une forte mobilisation des professionnels aux horaires d'entrée et de sortie d'école.

Le complexe Sévigné

6 528 journées ont été réalisées soit un taux d'occupation de 115,27%.
26 jeunes ont été accueillis au cours de l'année, 8 sont sortis, 8 sont entrés.
13 jeunes ont été accueillis sur le collectif (10 places) ; 14 sur la semi autonomie (6 places) (dont 4 venant du collectif); 3 jeunes ont bénéficié d'un séjour en lieu de vie.
Tous sont originaires de la DT de Lille ou de la DT de Roubaix Tourcoing.
12 des jeunes soit 33% des jeunes accueillis étaient majeurs ou le sont devenus au cours de l'année.
Du fait de la possibilité d'un accueil en semi autonomie, la demande adolescente est forte : 4 jeunes accueillis sur 8 en 2015 ont entre 15 et 17 ans.
L'engagement de ce service auprès des jeunes est important : la durée moyenne de séjour est de 3 ans et 4 mois

Le foyer de Roubaix

3 535 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 99,83%.
13 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 2 entrées et 4 sorties.
Les enfants accueillis au foyer de Roubaix viennent majoritairement du territoire Roubaisien, de l'UTPAS de Roubaix Croix Wasquehal (8 sur 12).
Tous les enfants sauf un étaient scolarisés au moment de leur accueil.
6 sont en enseignement spécialisé.
La difficulté des situations d'enfants rend leur orientation difficile à 12 ans (accueil prévu de 6 à 12 ans) ainsi 3 enfants ont plus de 13 ans dont un plus de 16 ans.

Le foyer des Flandres

5 175 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 104,42%.
31 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 17 entrées et 15 sorties
La durée moyenne de séjour a été de 435 jours soit un an et 2 mois.
23 jeunes sur 31 soit 74% des jeunes accueillis sont originaires des Flandres ce qui marque l'ancrage du foyer sur ce territoire.
En termes de particularité on note la présence de 7 jeunes majeurs dont 2 anciens MIE et de 4 MIE.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de l'année 2015 a été excédentaire (+747 journées) ainsi que les années précédentes sous la demande forte des services sociaux du département.
Toutefois devant la position départementale annoncée de ne plus reprendre le sureffectif cette tendance a été revue à la baisse durant le dernier trimestre pour aborder l'année 2016 sur une activité plus équilibrée.
Les mesures de compression des effectifs salariaux pour revenir à l'effectif financé ont été effectives pour la plus part à compter de 2014, ce qui a permis de réaliser une année budgétairement

excédentaire sur les internats. Toutefois le résultat n'a pas encore été déterminé par les services départementaux.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

L'absentéisme est important, tous métiers confondus sur l'internat. La spécificité d'un accueil 365 jours par an impose un fort taux de remplacement qui fragilise en permanence les équilibres budgétaires dans un contexte où le conseil départemental ne reprend plus la suractivité.
La perspective d'un CPOM avec réduction de moyens drastique (-5% sur 3ans) va nécessiter plus que jamais un pilotage budgétaire au niveau du pôle protection de l'enfance plutôt qu'au niveau de l'établissement.

5. ZOOMS

ZOOM SUR L'INTERNAT MECS

L'année 2015 a été une année de travail productive sur l'internat MECS. L'année 2014 avait vu l'équipe en turn-over permanent, 2015 aura été une année de plus grande stabilité des professionnels. L'équipe a donc pu se mettre en mouvement, et commencer à élaborer le projet de service. Quatre journées de travail, sur des thèmes différents, ont eu lieu, et ont permis d'avancer sur la construction de ce projet de service, qui sera finalisé en 2016. Les projets individualisés, toujours au plus près des besoins précis de chaque enfant, sont maintenant mis réellement en œuvre et sont écrits.
Le groupe d'enfant a lui aussi été stabilisé (4 départs et 4 arrivées en 2015). Différents projets ont été mis en place cette année, ponctuels ou à long terme : création du groupe Yoga, tous les lundis soirs, avec une éducatrice, la psychologue et la psychomotricienne ; projets d'ouverture culturelle, par le biais du conventionnement avec les Crédits Loisirs ; camps et mini camps, etc.
La façon de travailler avec les familles a évolué. Les familles ont été régulièrement invitées pour des rencontres collectives à thème (présentation des camps, exposition photos, etc.), en plus des rencontres concernant leur enfant. L'équipe éducative fait aussi de plus en plus de visites accompagnées au sein du foyer.
Les enjeux de 2016 seront la finalisation du projet de service et la réactualisation des outils de la loi 2002- 2, ainsi que l'ouverture vers une nouvelle identité professionnelle, tournée vers la plateforme territoriale.

ZOOM SUR LE COMPLEXE SEVIGNE

Faits marquants de l'année 2015 :

- 2 journées de travail pour l'équipe pluridisciplinaire
    - La première a eu lieu en mai et portait sur l'évaluation de l'outil Projet Personnalisé d'accompagnement. L'outil en tant que tel est satisfaisant par contre il a été acté qu'il fallait laisser davantage de place aux familles pour permettre à celles-ci d'être co-auteur du projet de leur enfant (empowerment)
    - La deuxième s'est déroulée en octobre : elle avait pour objectif de revisiter le projet de service et les outils inhérents à ce projet. Elle a été essentiellement un temps de

formation pour les professionnels nouvellement arrivés soit 4 personnes dans une équipe de 8.

- Une équipe renouvelée / 50% de nouveaux arrivants

Beaucoup de mouvement dans l'équipe éducative. En effet, 4 éducateurs nous ont quittés cette année :

- 1 pour rupture conventionnelle après plusieurs mois d'absence
- 1 qui a démissionné pour une nouvelle orientation professionnelle
- 2 sont entrés en formation via le CIF en septembre ;

Ces départs ont entrainé une instabilité au sein de l'équipe. Toutefois la présence de nouveaux professionnels est certes enrichissante, mais c'est encore une équipe qui se cherche, une organisation déstabilisée pour le suivi des projets des enfants, une cohérence à rebâtir.

- Un partenariat dynamique :
  - Référents ASE, une communication fluide et un réel co-investissement dans la prise en charge et accompagnements des jeunes
  - Une meilleure utilisation des services extérieurs nécessaire aux jeunes (pôle emploi, mission locale, le graal, le loca-pass, etc.)
  - Un lien tout particulier
    - avec les étudiants de l'EDHEC qui apportent aux jeunes un soutien scolaire,
    - avec les étudiants de HEI : un échange sportif et une participation commune pour le téléthon,
    - avec deux associations : AGIR et l'APSCO pour le soutien scolaire.
- Une vigilance à continuer à trouver de nouvelles formes de réponse aux besoins de répit de certains jeunes aux problématiques complexes ; exemple marche pour 1 jeune sur le chemin de Compostelle avec un bénévole, l'accueil paysan etc.
- Deux camps organisés sur l'année, un à Sun Park et le second en Dordogne.
- Deux fêtes organisées par le service dont une ouverte aux anciens accueillis venu avec leurs conjoints, leurs enfants : un moment riche en émotion et en transmission.

ZOOM SUR LE FOYER DE ROUBAIX

Le foyer de Roubaix a poursuivi et amplifié au cours de cette année 2015 l'accompagnement de jeunes accueillis depuis de nombreuses années de manière modulée, puis hors les murs pour permettre un retour au domicile. Cette stratégie s'est révélée payante car 4 enfants sont repartis vivre dans leur famille après avoir passé entre 4 et 8,5 années sur le service.

Fort de cette nouvelle manière de travailler, le foyer a entrepris de nouveaux accueils modulés dès le démarrage de la prise en charge, en incluant fortement la famille dans l'accompagnement de l'enfant.

Le travail avec les parents s'est accentué selon des modalités collectives, permettant à ceux-ci de partager leur expérience et de prendre une place d'acteur à part entière dans la vie du foyer. À ce jour les parents des enfants sortis durant l'année 2015, conscients que reprendre leurs enfants n'est pas un long fleuve tranquille, souhaitent continuer à participer à ce groupe d'échange.

ZOOM SUR LE FOYER DES FLANDRES

L'année 2015 a été une année charnière pour le foyer des Flandres avec la fin de l'intérim de chef de service et l'arrivée de Clémence TRISTRAM en Août 2015. Cette arrivée a permis de commencer à réinterroger les pratiques et le projet du foyer des Flandres dont le personnel éducatif s'était renouvelé à 80% depuis 2014. Une nouvelle dynamique est donc à l'œuvre. Elle s'élabore dans le cadre de la plateforme Flandres et s'inscrit résolument sur ce territoire au niveau des partenariats.

La nouvelle politique départementale en direction des jeunes majeurs annoncée pour 2016 vient interroger fortement l'activité et les pratiques du foyer et notamment de la semi- autonomie qui doit accueillir des jeunes mineurs. Ainsi on note en 2015 la présence de 7 jeunes majeurs dont 2 anciens MIE et de 4 MIE. Soit 11 accueils (35%) concernés par la modification de la politique départementale en protection de l'enfance.

A.1.2 INSTITUT FERNAND DELIGNY - PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISE (PFS) « ENTR'ACTES »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 82, rue de Cambrai 59000 LILLE	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chef de service : Christian DEHASPE
Projet d'établissement	Prévenir les situations de carences lourdes, les syndromes d'abandon hypothéquant l'avenir d'un enfant ou d'un jeune, en accueillant l'enfant au sein d'une famille d'accueil et en offrant aux parents naturels une écoute et un accompagnement tout au long de l'accueil.
Habilitations et publics	Habilitation ASE et Justice pour 25 places. Habilitation MDPH pour 3 places pour des enfants âgés de 0 à 20 ans. Habilitation en date du 12 avril 1994.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 9 125 journées Taux d'activité fixé à 100%

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

10 286 Journées ont été réalisées en 2015 (+ 1 166 journées), soit un taux d'occupation de 112,72 %.
La suractivité est très forte sur le PFS du fait de la pression de la demande des services sociaux du département.
35 enfants ont été accueillis durant l'année pour 25 places. On note 10 entrées et 8 sorties d'enfants, dont 4 dans le cadre d'une demande d'accueil de dépannage et donc limités dans le temps. L'âge à l'accueil est en moyenne de 4,4 ans ce qui masque des disparités importantes car cet âge varie de 6 mois à 15 ans avec 5 enfants de 3 ans ou moins.
La durée moyenne de séjour est de 5 ans et un mois. Elle varie de 3 jours à 14 ans et 11 mois. Sur les 4 accueils supérieurs à 6 mois, 3 enfants sont sortis pour revivre chez leurs parents.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2015 arrêté par le Conseil Général s'élève à 1 292 502 €.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Cf paragraphe 2 la démarche d'évaluation à l'IFD

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le taux d'activité est très supérieur au taux fixé budgétairement (+1 166 jours soit l'équivalent de plus de 3 accueils en permanence) ce qui pose problème, compte tenu de l'annonce faite par le département de ne plus reprendre la suractivité et du déficit structurel de ce service du fait du blocage des budgets depuis plusieurs années.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Le PFS dispose de 25 places habilitées au titre de l'ASE et de 3 places au titre de la MDPH. La question de sa place dans le pôle médico-social et plus spécifiquement au sein du dispositif des ITEP est interrogée : quelles possibilités d'accueil pour les enfants relevant du dispositif ? Dans le cadre de l'organisation en plateformes territoriales, le PFS a rejoint la plateforme de Roubaix Tourcoing. L'ouverture du CPOM en 2016 sera l'occasion de réfléchir à l'implication de ce service sur la mise en œuvre d'un soutien aux tiers dignes de confiance.

1. ZOOM SUR LE PFS

En 2014, nous avions développé une mini formation, intitulée **Corps et Ames**, destinée aux assistants familiaux de l'équipe. Cette mini formation, animée par une psychomotricienne de l'IFD, a rencontré un vif succès auprès des participants. Au vu de cela, nous avons mis en place en 2015, **un atelier « Bien-être »,** animé par une éducatrice du service et par la psychomotricienne. Mais cette fois ci, à destination des mères des enfants confiés au service. Cet atelier se veut être un moment de détente, à travers des jeux, du chant, de l'expression corporelle, de la méditation. Malgré les résistances de départ, les femmes avec qui nous poursuivons cet atelier sont demandeuses de profiter de cet atelier, qui constitue un moment où la parole devient un média secondaire et c'est dans le corps que s'expriment et se ressentent les émotions.

Ensuite, nous avons poursuivi, de manière moins engagée qu'en 2014, l'investissement dans le projet « **Bienvenue à Moulins** » et notre participation aux festivités organisées par les habitants et les associations du quartier où le service est implanté. Finalement, vu les coupes budgétaires imposées par les pouvoirs publics et une révision des stratégies, rien n'a été organisé en 2015. Par contre, l'activité, sans doute modifiée, devrait avoir lieu en 2016. Nous continuons à participer aux rencontres autour de celle-ci.

Enfin le départ en formation art thérapie danse dans le cadre d'un CIF d'une éducatrice du service permet d'envisager la mise en place de nouveaux supports d'activités pour les enfants les parents et les assistantes familiales.

A.1.3 INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF (SAE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 1 rue Saint Génois 59000 Lille	Service regroupé au sein du SAI sous la direction du directeur des services ARIA. Chef de service : Marie Hélène BOUDIN
Projet d'établissement	Le Service d'Accompagnement Éducatif accueille des jeunes de 17 à 21 ans en chambre en ville, en vue de travailler avec eux l'accès à l'autonomie. La démarche du service consiste à responsabiliser le jeune adulte, partant de ce qu'il est en capacité de formuler, de demander comme aide et/ou soutien en fonction de son projet.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 au titre de l'article 375. 12 places en accueils disséminés pour jeunes de 17 à 21 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 4 380 journées. Taux d'activité fixé à 100%.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

4 484 journées ont été réalisées en 2015 soit un taux d'occupation de 102,37%.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2015 arrêté par le Conseil Général s'élève à 366 214 €.

2. ZOOM SUR LE SAE

23 jeunes ont été accueillis en 2015 pour 12 places. La nouvelle politique départementale, en direction des jeunes majeurs, impacte particulièrement ce service accueillant majoritairement des majeurs (74% en 2015). Celui-ci a commencé à réinterroger ses modalités d'accueil et s'est ouvert à l'accueil de jeunes mineurs. Son avenir est scellé à celui des autres services regroupés au sein du SAI (services d'accompagnement Individualisés) dirigés par le directeur de la plateforme Lille Ouest.

A.1.4. INSTITUT FERNAND DELIGNY - CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ) - ASE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome 59831 LAMBERSART CEDEX	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chef de service : Alice LHOUMEAU.
Projet d'établissement	Le CAJ accueille des enfants qui commencent à manifester un certain mal-être dans le circuit scolaire ordinaire se traduisant par des difficultés comportementales. Une évaluation des difficultés et de leur origine permet d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille vers une prise en charge adaptée.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 (accueil au titre de l'article 375). 18 places pour enfants de 6 à 12 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser 3 240 journées pour une ouverture 180 jours par an Taux d'activité fixé à 100 %.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

2 746 journées ont été réalisées en 2015 soit un taux d'occupation de 84,75 %.
Après une première partie de l'année à l'équilibre en termes d'activité, celle-ci a chuté en septembre 2015 avec la sortie de quelques enfants et la non admission d'enfants à cette période de l'année où les difficultés ne sont pas encore jugées insupportables par les écoles… 23 enfants ont été accueillis sur l'année. Pour les 9 enfants sortis la durée moyenne de l'accueil a été de 1 an et 5 mois.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2015 arrêté par le Conseil Général s'élève à 495 301€.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Idem autres services de l'IFD.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Le nouveau projet du CAJ s'inscrit dans une dynamique de protection de l'enfance, c'est-à-dire, ce ne sont plus les difficultés de l'enfant qui sont premières mais les difficultés du parent à prendre en considération ces difficultés et à mettre en place ou à s'inscrire dans l'accompagnement nécessaire.
Dès lors le maintien de la scolarité dans le milieu ordinaire est privilégié. La difficulté au niveau de l'activité est accentuée par l'arrêt de la prise en charge du transport des enfants par le conseil général, le CAJ n'ayant plus le statut d'école spécialisée. Malgré l'affectation d'un personnel dédié aux conduites d'enfants, ce temps est insuffisant et nous handicape dans l'orientation des enfants

hors territoire Lillois et Lambersart. Les écoles attendent d'être au bord de l'exclusion scolaire pour saisir l'IFD avec une demande le plus souvent de prise en charge ITEP.

La priorité a été portée à compter de la rentrée scolaire 2015 sur la communication sur le projet du CAJ avec les structures en première ligne pour dépister les difficultés des enfants : écoles, CMP, médecins scolaires. Une première rencontre a réuni 40 professionnels le 8 décembre. Devant le succès de cette proposition, une seconde a été organisée le 2 février avec 60 personnes. Depuis les demandes d'accueil arrivent régulièrement. L'objectif est d'accueillir en sureffectif avant l'été pour anticiper les sorties durant le dernier trimestre de l'année ou les demandes d'admission sont très faibles

3. ZOOM SUR LE CAJ

L'année 2015 aura été une année de mutation pour le Centre d'Accueil de Jour. La principale mutation a surtout permis à l'équipe de modifier son approche des situations, pour se concentrer sur toute la situation familiale, et non plus se centrer uniquement sur l'enfant. Ainsi, l'équipe éducative rencontre chaque semaine les familles, et propose même des temps d'ateliers spécifiques aux parents, en dehors de la présence de leur enfant.

L'équipe pluri professionnelle a évolué dans sa structuration et propose aussi de nouveaux ateliers à destination des enfants. Ces ateliers sont désormais menés par l'équipe éducative et l'équipe médico-psy en commun, et non plus en parallèle. L'axe principal de travail aujourd'hui est bien le projet individualisé de l'enfant, en lien avec le projet de soutien parental, et porté par la dimension du groupe.

Le projet de service est au travail, mais c'est toute la culture professionnelle éducative qui est impactée par ces modifications. Ainsi, l'équipe éducative est désormais porteuse du travail familial, mais aussi du travail partenarial, avec les écoles par exemple. Au vu de ces mutations dans le projet de service, l'année 2015 a aussi été une année de développement de nos partenariats.

Plusieurs départs rapides d'enfants ont eu lieu, et il n'y avait que peu ou pas de demandes pour accueillir d'enfant. Nous avons donc œuvré à faire connaitre le service et ses spécificités, tant auprès de nos partenaires habituels (Aide Sociale à l'Enfance, services de milieu ouvert), qu'auprès de partenaires qui n'étaient pas des demandeurs directs auparavant (écoles, psychologues scolaires et médecins scolaires, CPM, clubs de préventions, juges, etc.).

L'année 2016 sera l'année d'écriture du projet de service, et de développement de nos actions et projets de soutien à la parentalité, au service du projet des enfants.

A.1.5. INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCUEIL A LA FAMILLE ET A L'ENFANT (SAFE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287 Avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chef de service : Fabienne ROGEAU
Projet d'établissement	Le SAFE est un dispositif de soutien éducatif à l'enfant et à sa famille. Son action s'appuie sur des accueils séquentiels de jour pour l'enfant et sur des rencontres fréquentes avec les parents. Pour enfants de 2 à 12 ans.
Habilitations et publics	Agrément provisoire de septembre 2009 renouvelé en 2014.
Obligations légales	Budget global pour l'accueil de 14 enfants. Taux d'occupation 92,00% sans référence à des journées.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

22 enfants ont été accueillis au cours de l'année : 12 sont entrés dans le service, 8 en sont sortis. Au 31 décembre 14 enfants étaient accompagnés. La durée moyenne de l'accompagnement des enfants sortis est de 19 mois ; dans les faits elle s'est échelonnée de 5 mois à 26 mois.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2015 arrêté par le Conseil Général s'élève à 386 039€.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Cf paragraphe 2 pour l'ensemble de l'IFD

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le service reste positionné sur le projet d'origine qui correspond aux besoins émanant du secteur. 2014 a vu la confirmation de l'habilitation, mais sa transformation en Service d'Accompagnement à la Parentalité (SAP) n'a pas été retenue malgré la demande de la DT de Lille. Ainsi les enfants doivent continuer d'être bénéficiaires d'une mesure d'Accueil Provisoire pour pouvoir bénéficier du SAFE. Les 12 enfants admis en 2015 relèvent de la DT de Lille, 60% des enfants admis n'ont bénéficié d'aucune mesure de prise en charge antérieure à leur arrivée au SAFE, 40% ont déjà eu un suivi CMP ou CMPP, 1 d'une hospitalisation en psychiatrie. Tous les enfants admis en 2015 vivent avec une mère seule dans un contexte de séparation conflictuelle et pour 30% d'entre elles de violence antérieure dans le couple.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

La singularité du SAFE nécessite que son projet fasse l'objet d'une communication régulière auprès des services susceptible d'y envoyer des enfants. En effet, plus la prise en charge est réalisée précocement plus elle s'inscrit dans la prévention et a de chances d'être efficace.

Cette actualisation de la communication passe par des rencontres directes à reprendre avec les équipes concernées (UTPAS, CMPP, école…) d'autant plus que l'ensemble des services offerts par l'IFD a évolué et s'est repositionné entre la protection de l'enfance et le médico-social.

4. ZOOM SUR LE SAFE

Nous avons pu noter cette année quelques caractéristiques dominantes :

D'une part un rajeunissement de l'âge des enfants à l'entrée dans le service (4 ans 7 mois) et de ce fait les difficultés intrafamiliales sont prédominantes par rapport aux habituelles difficultés de comportement ou d'apprentissage dans le cadre scolaire. Ceci nous amène à adapter les supports d'atelier et de soin en fonction de ce jeune public.

D'autre part, les demandes émanant de plusieurs UTPAS concernent des fratries, soit d'emblée, soit qu'apparaisse en cours de prise en charge (et ce dès les tout premiers mois) la nécessité d'étendre le travail à un autre enfant de la fratrie.

Enfin, pour des familles hésitantes, le fait d'accepter l'aide d'un service comme le SAFE, de pouvoir rencontrer le chef de service, de visiter les lieux d'accueil avant de concrétiser sa demande, constituent un facteur de réassurance, notamment lié à l'idée d'un risque de placement souvent exprimée du fait de l'interpellation des services sociaux. Les UTPAS, très au fait de cette possibilité, l'utilisent largement.

A.2. ARIA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 24 rue de Bourgogne 3ème étage 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Samuel VAN DE VYVERE Chefs de service : Marie Hélène BOUDIN Florence ZARIF Nicolas TIERS
Projet d'établissement	Conformément à l'habilitation reçue par le conseil départemental, l'établissement accueille, accompagne et favorise l'accès à l'autonomie de jeunes filles (14/18 ans) confrontées à des difficultés familiales ou en situation de danger conformément aux dispositions du Code Civile et du Code de l'Action Sociale et des Familles. Le fondement de notre action est l'accueil et l'hébergement dans un cadre protecteur et restauratif. Cet accompagnement éducatif a pour objectif de permettre aux jeunes de grandir et de se préparer un avenir. Cet accompagnement se fait, sauf disposition judiciaire contraire, en lien avec les parents et représente en ce sens un soutien à l'exercice de la parentalité.
Habilitations et publics	Les publics concernés sont des adolescentes âgées de 14 à 18 et des jeunes adultes de 19 à 21 ans. Les Services ARIA sont habilités à recevoir 41 adolescentes de 14 à 18 ans et jeunes majeures de moins de 21 ans, bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui lui sont confiées au titre de la Protection de l'Enfance (article 375-3 à 375-8 du Code civil) et des jeunes majeures de moins de 21 ans dans le cadre de l'Accueil Protection Jeune Majeur(APJM).
Obligations officielles	Notre taux d'occupation est fixé à 92% pour l'Internat et à 97,56 % pour le Service Appartements. Ce qui représente pour les internats 10.074 journées et pour le service appartement 3.917 journées à réaliser pour 2015.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Mouvement de l'effectif

Nombre de demandes d'accueil	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
	110	94	114	126	116	112	134	131	129
Nombre d'accueils réalisés	32	25	35	47	18	29	34	38	39
Nombre de sorties	29	26	35	49	19	27	35	36	40
Nombre de présentes toute l'année	14	21	21	13	25	16	17	12	14
Nombre de jeunes suivies toute l'année	71	67	76	88	57	67	74	77	80

Demandes d'accueil non réalisées

Année	Nombre	Pourcentage
2007	78	70.90 %
2008	69	73.40 %
2009	79	69.29 %
2010	79	62.69 %
2011	98	84.48 %
2012	83	74.11 %
2013	100	74.62%
2014	93	70.99 %
2015	90	69.76%

N'ont pas été comptabilisées dans les demandes d'accueil :
12 demandes d'accueil pour le SAI, pour des majeures, suite à la baisse de l'âge à l'accueil et/ou refus de l'ASE pour contrat l'octroi d'une APJM.

Motifs

Motifs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sans suite Sans nouvelle	34 43.60 %	22 31.9 %	25 31.70 %	27 34.18 %	24 24.50 %	26 31.4 %	35 35%	17 18.28%	14 15.60%
Annulation des demandes	11 14.10 %	10 14.5 %	15 19 %	5 6.33 %	10 10.20 %	17 20.5 %	15 15%	11 11.83%	16 17.80%
Limites institutionnelles	5 6.40 %	11 15.9 %	2 2.50 %	3 3.80 %	6 6.12 %	7 8.4 %	6 6%	9 9.68%	11 12.20%
Hors Habilitation	1 1.30 %	0	5 6.30 %	7 8.86 %	3 3.07 %	7 8.4 %	4 4%	9 9.68%	1 1.10%
Absence de place	9 11.50 %	5 7.2 %	5 6.30 %	8 10.13 %	27 27.55 %	5 6 %	14 14%	15 16.13%	20 22.20%
Refus famille ou jeune	9 11.50 %	14 20.3 %	13 16.50 %	11 13.92 %	4 4.08 %	7 8.4 %	6 6%	8 8.60%	4 4.40%
Autre orientation	4 5.20 %	6 8.7 %	10 12.70 %	15 18.98 %	20 20.40 %	13 15.7 %	19 19%	24 25.80%	24 26.70%
Demandes en cours Accueil n+1	5 6.40 %	1 1.5 %	4 5 %	3 3.80 %	4 4.08 %	1 1.2 %	1 1%		
TOTAL	**78 100 %**	**69 100%**	**79 100%**	**79 100 %**	**98 100 %**	**83 100 %**	**100 100%**	**93 100%**	**90 100%**

Accueils réalisés

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'accueils	32	25	35	47	18	29	34	38	39

Statut à l'accueil

Placement	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Placement ASE	25	14	31	38	17	23	30	36	38
Garde Directe	7	11	4	9	1	6	4	2	1
TOTAL	**32**	**25**	**35**	**47**	**18**	**29**	**34**	**38**	**39**

Age à l'accueil

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Moins 14 ans	0	0	3	0	0	0	0	0	0
14/15 ans	7	8	7	12	3	6	5	12	11
16/17 ans	21	16	22	31	12	21	24	22	24
18 ans et +	4	1	3	4	3	2	5	4	4
TOTAL	**32**	**25**	**35**	**47**	**18**	**29**	**34**	**38**	**39**

Les sorties

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de sorties	29	26	35	49	19	27	35	36	40

Motifs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
* Retour famille * Famille d'accueil * Tiers	14	12	15	23	4	8	7	16	20
Autonomie / copain …	4	7	4	8	5	10	8	5	4
Autre établissement / FJT …	7	5	13	11	4	4	10	10	7
Fin PEC à la demande ARIA Rupture PEC	1	0	0	1	0	3	5	0	4
Autre / Foyer maternel …	2	2	2	2	1	2	1	1	2
Sans orientation / fugue …	1	0	1	4	5	0	4	4	3
TOTAL	**29**	**26**	**35**	**49**	**19**	**27**	**35**	**36**	**40**

Prestations offertes durant l'année

Accueil en collectivité	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de jeunes accueillies au foyer Roland	11	11	18	19	8	10	12	18	17
Nombre de jeunes accueillies au foyer Concert	18	15	15	25	8	15	17	16	16

Mouvement interne foyer à foyer	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Foyer Concert vers le foyer Roland	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Foyer Roland vers le foyer Concert	0	0	0	0	0	0	0	1	0

Accompagnement en semi autonomie	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
vers les studios Concert	**4**	**4**	**7**	**5**	**4**	**5**	**7**	**4**	**7**
- venant du foyer Roland	0	2	1	1	1	1	1	1	0
- venant du foyer Concert	4	2	6	4	3	3	5	3	7
- venant de l'extérieur	0	0	0	0	0	1	1	0	0

Accompagnement vers l'autonomie	2013	2014	2015
vers les studios indépendants SAIGA	**9**	**5**	**6**
- venant du foyer Roland	2	0	0
- venant du foyer Concert	1	1	0
- venant des studios Concert	1	0	0
- venant de l'extérieur	5	4	6
vers les studios indépendants ROLAND	**1**	**3**	**4**

- venant des studios Concert	1	0	0
- venant du foyer Roland	0	2	4
- venant du foyer Concert	0	1	0

Durée des placements

Durée des placements des jeunes sorties

-1 mois	de 1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	+ 3 ans	**total**	
2	4	10	5	3	5	3	4	**36**	**2014**
2	4	8	8	4	4	10	0	**40**	**2015**

Durée des placements des jeunes présentes au 31 décembre de l'année

-1 mois	de 1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	+ 3 ans	**total**	
0	6	8	4	6	13	4	0	**41**	**2014**
1	4	8	6	7	8	5	1	**40**	**2015**

Taux d'occupation 2014

	INTERNAT (Foyers Roland et Concert) Taux d'occupation à réaliser : 92 %			APPARTEMENT (SAIGA) Taux d'occupation à réaliser : 97.56 %		
mois	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	855	844	98.71	333	315	94.59
Février	773	721	93.27	300	307	102.33
Mars	855	858	100.35	333	333	100
Avril	829	866	104.46	322	324	100.62
Mai	855	945	110.53	333	341	102.40
Juin	829	843	101.69	322	330	102.48
juillet	855	855	100	332	341	102.71
Août	855	769	89.94	332	341	102.71
Septembre	829	862	103.98	322	330	102.48
Octobre	855	947	110.76	333	347	104.20
Novembre	829	919	110.86	322	330	102.48
Décembre	855	895	104.68	333	341	102.40
TOTAL ANNUEL	**10074**	**10324**	**102.48%**	**3917**	**3980**	**101.60 %**

Taux d'occupation 2015

	INTERNAT (Foyers Roland et Concert) Taux d'occupation à réaliser : 92 %			APPARTEMENT (SAIGA) Taux d'occupation à réaliser : 97.56 %		
mois	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	855	944	110.41	333	324	97.30
Février	773	800	103.49	300	304	101.33
Mars	855	884	103.39	333	330	99.10
Avril	829	860	103.74	322	330	102.48
Mai	855	871	101.87	333	341	102.40
Juin	829	897	108.20	322	330	102.48

juillet	855	948	110.88	332	336	101.20
Août	855	914	106.90	332	340	102.41
Septembre	829	893	107.72	322	337	104.66
Octobre	855	930	108.77	333	321	96.40
Novembre	829	834	100.60	322	626	101.24
Décembre	855	820	95.91	333	341	102.40
TOTAL ANNUEL	**10074**	**10595**	**105,17%**	**3917**	**3960**	**101,09%**

Taux d'évolution de l'activité sur les internats

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Activité prévue	**10074**	**10074**	**10102**	**10074**	**10074**	**10074**
Activité réalisée	**10249**	**10162**	**10238**	**10277**	**10324**	**10595**
Écart	**175**	**88**	**136**	**203**	**250**	**521**
Taux d'occupation	**92%**	**92%**	**92%**	**92%**	**92%**	**92%**
Taux d'occupation réel	**93.60 %**	**92.80 %**	**93.24 %**	**93.85 %**	**94.28 %**	**96.75%**

Taux d'évolution de l'activité de SAIGA

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Activité prévue	**3 917**	**3 917**	**3928**	**3917**	**3917**	**3917**
Activité réalisée	**4051**	**3933**	**3715**	**3932**	**3980**	**3960**
Écart	**134**	**16**	**-213**	**15**	**63**	**43**
Taux d'occupation	**97.56 %**	**97.56 %**	**97.56 %**	**97.56%**	**97.56%**	**97.56%**
Taux d'occupation réel	**100.90 %**	**97.96 %**	**92.28 %**	**97.93 %**	**99.13 %**	**98.63%**

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel pour l'année 2015 est de **2 251 523, 92€.**

ARIA INTERNAT	1 803 512,00 €
ARIA SAE	448 011,92 €

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	33 personnes travaillent aux Services ARIA Soit 10 hommes et 23 femmes.
Qualifications	- Une équipe de Direction composée d'un Directeur arrivé en juin 2015 et de trois Chefs de Service soit 4 ETP - Une équipe administrative composée d'une secrétaire de direction soit 1 ETP et d'un CUI en comptabilité soit 0.77 ETP (27h/S) - Un agent technique soit 1 ETP - Un CUI entretien soit 0.57 ETP - Un psychologue soit 0.20 ETP Pour les 2 internats foyer Concert et foyer Roland : - 14 personnel éducatif soit 13.40 ETP - 2 maitresses de maison soit 2 ETP - 4 surveillants de nuit soit 4 ETP Pour le SPF (Service de Préparation à la Formation) : - Une éducatrice spécialisée et une éducatrice scolaire soit 2 ETP Pour le SAI / SAIGA : - 2 éducatrices spécialisées soit 2 ETP
Accueil de stagiaires	- Au SAI : 1 Educateur – 1 Assistante sociale – 1 CAFERIUS (chef de service) - Au foyer ROLAND : 4 Éducateurs - 1 Éducateur école suisse - Au foyer CONCERT : 3 Éducateurs
Formations 2015	1 ES a terminé sa formation DEIS ; 1 surveillant de nuit en formation ME ; 1 salariée (ES) a bénéficié d'une formation dans le cadre du plan de formation 2015 ; 4 salariés (3 ES – 1 PSY - 1 CUI) ont bénéficié d'une formation collective ou participé à un colloque dans le cadre du plan de formation 2015 1 salariée (ES) a bénéficié d'un bilan de compétence ; 1 salariée (ME) a bénéficié d'un accompagnement à la VAE DEES ; 1 salarié (CSE) a démarré la formation CAFERIUS dans le cadre du plan de formation volet associatif.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Les équipes des services ARIA ont accentué l'utilisation des outils de la loi 2002 en particulier le projet individualisé. Si les années précédentes avaient permis de formaliser cet outil, nous constatons cette année une utilisation proches des 100% et la recherche systématique de l'implication des parents dans la mise en œuvre du projet de leur enfant. Les groupes d'expression des jeunes ont été remis en place et donne lieu à un procès-verbal qui systématiquement adressé à la direction de l'établissement afin d'en assurer le suivi.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

La dynamique d'expression des usagers se pérennise au sein des services ARIA. L'année 2016 sera l'occasion d'ouvrir la réflexion afin d'associer, dans la limites des dispositions judiciaires, les parents à cette expression. La tenue en fin d'année d'une journée porte ouverte au sein du foyer Roland a permis d'inviter les parents et de sonder ces derniers sur le mode d'expression préférable. Les parents présents nous ont fait savoir que des journées portes ouvertes ou repas collectifs, seraient pour eux un moyen pertinent pour se rencontrer. À ce jour les équipes réfléchissent à développer des pratiques dans ce sens.

3. ZOOMS

Les tableaux quantitatifs repris en première partie de ce document, attestent de l'activité conséquente menée par les services ARIA en 2015. Les sollicitations par les services du département et les magistrats constituent une reconnaissance du travail mené auprès des jeunes et de l'engagement des professionnels pour ce faire. Les services continuent ainsi de répondre à un besoin en matière de protection des mineurs.

Nous remarquons toutefois un rajeunissement des jeunes orientés eu égard au positionnement pris en cours d'année par le Conseil Départemental de ne plus accorder d'accueils pour les jeunes majeurs. Ce changement de paradigme bouscule les pratiques professionnelles et nous pousse à accentuer les liens partenariaux avec les dispositifs d'insertion des politiques jeunesses. La demande de l'ASE de sortir des foyers les jeunes majeurs afin de les orienter vers les dispositifs jeunesses a provoqué également un renouvèlement des jeunes plus important que les années précédentes.

FOYER ROLAND

Sur l'unité ROLAND, l'année est marquée par un turn-over beaucoup plus rapide des jeunes accueillis dans la partie semi-autonomie caractérisée par 3 studios individuels et un appartement de colocation. Ce fait s'explique par les contrats APJM beaucoup plus courts et donc la nécessité de travailler de manière plus rapide les orientations en FJT. Par ailleurs, l'équipe souhaite que les jeunes positionnés dans les appartements et studios ne s'y installent pas de manière durable mais qu'ils viennent se confronter à une autonomie concrète, peaufiner un projet et travailler une orientation vers un ailleurs (FJT, logement autonome, solution familiale) plus durable.

Camps

Plusieurs séjours en camp ont rythmé cette année :

- 1 camp à la montagne à Valorcine
- 1 camp commun entre Concert et Roland
- 1 camp en baie de somme

Les bilans sont très positifs et poussent les équipes à continuer de proposer ce type d'actions.

Parentalité

Une orientation institutionnelle assez forte a été prise en direction du travail sur la parentalité. Ainsi une ouverture vers l'extérieur est assez marquée. Les familles sont invitées régulièrement sur l'établissement pour des synthèses et rencontres mais aussi pour des temps beaucoup plus

conviviaux. Plusieurs parents ont été invités sur des temps de repas par leur fille. Ces invitations permettent d'engager d'une part un travail sur la parentalité dans un cadre moins formel et plus détendu et d'autre part la responsabilité de la jeune qui invite sa famille.
Un père de famille a proposé bénévolement d'effectuer un travail de réfection de la chambre de sa fille. Il est venu repeindre les murs de la chambre en compagnie de sa fille, initié par l'homme d'entretien de la structure. Ce projet est sans doute à maintenir pour la suite car il constitue un support au travail sur la parentalité, le cadre, la limite et le partage.
Plusieurs rencontres parents-enfants ont été réalisées à l'extérieur du foyer avec l'accompagnement de membres de l'équipe. L'équipe se rend aujourd'hui de manière presque systématique au domicile des parents. Un travail autour de l'album photo a été réalisé avec un père, un travail sur l'esthétique a pu être réalisé avec une mère et sa fille dans la salle cocooning du foyer.

Portes ouvertes

Le 10 décembre 2015, une journée porte ouverte a été organisée au foyer Roland. Une communication a été établie au sein de la Sauvegarde. Les partenaires, familles, voisins ont été invités personnellement.
Un marché de Noël a été préparé pour l'occasion avec des objets de décoration, confitures, gâteaux, bijoux confectionnés par les jeunes dans le cadre d'un travail initié par une stagiaire du foyer Roland (Alix VERMEULEN) et le SPF.
La soirée porte ouverte a permis d'accueillir une vingtaine de personne le 10 décembre :

- Membres de la sauvegarde
- Familles, fratries
- Amis de certaines jeunes
- Formateur de l'IRTS
- Voisins, dont deux personnes âgées avec qui des liens se tissent : l'une d'entre elle est venue depuis demander des conseils auprès des jeunes pour l'utilisation de son téléphone portable et de l'aide pour l'ouverture d'un pot de cornichons ! L'autre nous a proposé un apéritif pour le début d'année 2016. Une jeune a préparé des crêpes pour ces voisines…

Les rencontres étaient très qualitatives et cette porte ouverte a permis de toucher un panel important de personnes différentes issues de milieux variés.

Colocation

Un nouveau projet de colocation a été effectué début 2015 dans un appartement de type 3 avec deux chambres. L'appartement est situé à moins d'un kilomètre du foyer et permet de proposer une situation d'autonomie à deux jeunes filles dans un contexte peut-être plus cohérent face à ce qu'elles pourront avoir à leur majorité.
Nous notons qu'il est difficile d'associer deux jeunes en difficulté dans un lieu avec des espaces communs. Ce projet nécessite une réflexion sur les associations de jeunes, leurs problématiques et leur capacité à accepter la vie en colocation. Des adaptations sont nécessaires en permanence sur ce projet qui continue pour 2016.

Partenariats

Plusieurs partenariats se sont créés durant l'année 2015, ces partenariats sont locaux et en lien avec la situation géographique du foyer Roland.

Suite à la présence du foyer Roland au forum des associations de l'université « la catho » toute proche, plusieurs partenariats ont pu se mettre en œuvre avec des étudiants et écoles.
L'ISTC a proposé 2 actions organisées par 2 groupes différents :
Une action visant à visiter avec les jeunes du foyer un centre de formation esthétique et de leur proposer une manucure.
L'autre action visait à proposer un temps d'activité aux jeunes l'activité d'aventure « Inquest » a été proposée.
Nous avons pu réaliser un partenariat également avec l'association Matern'elles qui est portée par des étudiants de l'IESEG. Cette action a pu permettre des temps d'échanges autour de la confection de plats et gâteaux entre des étudiants et les jeunes de la structure. Un réel partage d'expériences a pu être opéré en lien avec une mobilisation forte des étudiants. Cette action continue en 2016.
Enfin, en 2015, le chef de service du foyer Roland a participé à un partenariat avec le club de prévention « entr'actes » en mode mineur. L'idée est d'échanger sur la question de la prostitution des jeunes mineures, de partager les expériences de différents professionnels (clubs de prév, MECS, AEMO, ASE) sur cette question afin de créer des outils de prévention et d'action sur ce thème.

LE SAI (SERVICES D'APPARTEMENT)

2015 a été une année où l'équipe a retravaillé son projet de service, au regard du changement de contexte et de la diminution progressive des APJM annoncée par le conseil départemental. Après avoir exprimé un sentiment de devoir tout recommencer comme si rien n'avait été travaillé au préalable, l'ensemble de l'équipe s'est mis au travail en participant à des petits groupes de réflexions sur des thématiques préalablement définies. Les psychologues ont peu participé à ce travail. Une étant en arrêt maladie sur cette période, et pour le 2ème le peu de disponibilité a limité sa participation aux différents travaux de groupe. C'est une équipe ayant une longue expérience de travail en internat, et qui craint un retour en arrière. L'équipe a été partagée entre le désir de s'investir, de faire évoluer le projet et la peur de se retrouver quelques années en arrière.

Pour autant, la pratique professionnelle de l'équipe a évolué, de par les accueils plus importants de mineurs. Le travail avec les familles était pour eux quelque chose qu'ils ne pratiquaient plus depuis de nombreuses années. Les entretiens avec les familles, par exemple, semblaient pour certains difficiles à aborder. Comme les premiers entretiens réalisés avec les familles des jeunes, se faisaient dans le cadre des préadmissions avec la chef de service, cela leur a permis progressivement de s'y remettre. De la même manière, autant au départ, il leur semblait difficile de se rendre au domicile familial et progressivement cela se fait de manière plus naturelle. Et de nouvelles initiatives sont apparues également, des rencontres mensuelles avec certains parents, des goûters mensuels avec la fratrie pour travailler et consolider les liens entre eux. Un papa d'une jeune, habitant loin de Lille, dans un premier temps les contacts se sont fait par téléphone, mails… Puis une éducatrice partant en vacances dans cette même région, s'est arrangée pour prendre un temps et rencontrer ce monsieur, afin que ce dernier puisse donner certaines affaires à sa fille. Quand celui-ci est venu en train sur Lille, la jeune accompagnée de son éducatrice sont allées l'accueillir sur le quai de la gare… Donc des pratiques qui commencent à évoluer sur le travail avec les familles.

2015 a également été l'année où le service a accueilli 2 stagiaires, la première effectuant son stage à responsabilité de dernière année d'éducateur spécialisé et pour la deuxième, il s'agit de son stage de dernière année d'assistante sociale. Elles ont chacune fait des suivis individuels de jeunes, en lien

avec l'équipe éducative ; mais elles ont également mis en place des actions collectives pour les jeunes. Elles ont été surprises de voir que peu de jeunes avaient répondu présents, mais ont continué même s'il n'y avait qu'un jeune. Les actions ayant eu plus de succès sont un atelier cuisine (confection principalement de pâtisserie), et un match de foot contre une équipe de la Mission Locale. Cette dernière a incité plus de jeunes à y participer. Au regard du temps incertain à cette période, il y avait eu une négociation avec l'IFD pour bénéficier de la salle de sport.

2015 a permis des prémices quant à ces actions collectives, 2016 sera l'occasion pour l'équipe de retravailler sur ces dernières, en concevoir l'intérêt pour les jeunes de diversifier notre accompagnement pour proposer des actions collectives également.

LE SPF (AIDE A L'INSERTION)

L'année 2015 a été axée sur le renforcement du partenariat avec la Mission Locale de Lille avec un élargissement sur l'antenne de Fives ce qui a permis d'une part de positionner des jeunes de moins de 18 ans sur l'IEJ (Initiative Européen pour la Jeunesse) et d'autre part de permettre aux jeunes d'avoir des personnes ressources hors établissement Sauvegarde. Pour une grande partie des jeunes ayant arrêté leur scolarité récemment, nous avons proposé un accompagnement individuel vers le CIO ou la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) avec une remise à niveau pour favoriser une ré-scolarisation ou un travail dans la recherche de contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Enfin concernant la partie professionnelle, nous avons aussi accentué le départ en stage avec un remodelage du livret tuteur et stagiaire permettant un suivi plus actualisé et une validation du projet plus réaliste pour la suite du parcours. Comme les années précédentes le SPF a proposé aux jeunes un travail tout au long de l'année ayant pour finalité un séjour de 4 jours vers Versailles.
Ce projet : « Retour vers le futur » a permis la mise en place de sorties ponctuelles dans des musées ou expositions, la réalisation d'une porte ouverte dans le service et une vente des objets confectionnés par les jeunes. Le SPF a aussi ouvert ses portes et travaillé conjointement avec les jeunes de Roland et une stagiaire sur la préparation de leur marché de Noël.

Dès septembre 2015 nous avons considérablement senti l'impact de la diminution des APJM sur notre travail. L'accueil au SPF s'est considérablement raccourci, ce qui laisse moins de temps pour consolider les savoirs de base et renforcer les savoirs être.

Perspectives pour 2016
Le futur passage à 70% d'une salariée et la formation d'une autre, demande un réaménagement du planning d'accueil des jeunes avec le souhait de maintenir 5 demie journées de collectif en alternance avec des RDV individuels. Il nous faut aussi repenser les temps de présence dans certaines réunions. Nous allons continuer notre travail de partenariat avec la Mission Locale et notamment concernant la Garantie Jeunes et l'IEJ.

FOYER CONCERT

De la Réunion Interservices (RIS) au Groupe Inter-services d'Analyse des Pratiques (GIAP)

Après un état des lieux des pratiques en cours et des outils à disposition des deux foyers Roland et Concert, la RIS a notamment travaillé sur :

- La révision des outils existants de la loi 2002-2, communs aux deux foyers : DIPC et Projet Individualisé ;
- Amorce d'une réflexion sur les conduites violentes (prévention et traitement).

À partir de novembre 2015, le Groupe Inter-services d'Analyse des Pratiques (GIAP) marque la fin des Réunions Interservices d'ARIA et élargit la dynamique à l'ensemble des services de la plate-forme. Le GIAP a lieu tous les deux mois, le jeudi de 14h00 à 16h30 au siège de la plate-forme. Il est constitué d'un travailleur social de chaque foyer, de 2 travailleurs sociaux du SAI et 1 d'AEMO, d'un 1 psychologue hébergement, 1 psychologue Milieu Ouvert et d'un chef de service.
Le premier thème abordé par le GIAP est santé et sexualité. Sa finalité est de créer un référentiel, une « boîte à outils » susceptible d'aider les travailleurs sociaux dans leurs interventions (juin 2016).

Les séjours et activités validés par la commission vacances

Sur l'année 2015, deux séjours ont été organisés par les deux foyers Roland et Concert. Ils ont concerné 5 jeunes filles de chaque foyer.

- Un camp Vallorcine du 25 au 30 Avril 2015 ;
- Un camp « dépassement de soi » organisé à Belcaire (Pyrénées orientales) puis Saint Cyprien du 15 au 30 juillet 2015.

Ces deux camps ont nécessité l'organisation d'une mutualisation des deux foyers avec la fermeture du foyer Roland, l'arrivée des jeunes non inscrites sur le séjour et de leurs éducateurs au foyer Concert.

- Un séjour à Versailles du 6 au 9 juillet 2015 organisé et encadré par les éducatrices du SPF : Il a concerné 5 jeunes du foyer Concert sur un groupe de 6.
- Un camp organisé à Etaples-sur-Mer du 17 au 19 août 2015 par le foyer Concert : Il a concerné 6 jeunes, encadrées par trois éducateurs du foyer.
- Un séjour à Paris, organisé par le foyer les 28 et 29 octobre 2015 : Durant le séjour, le groupe de 6 jeunes filles a été encadré par deux éducateurs, ainsi que par une éducatrice en formation.
- Les activités organisées par le SPF pendant les vacances d'été : ateliers, sorties à la mer, piscine, balades à vélo…

La réunion de jeunes au foyer Concert

La réunion de jeunes est un lieu d'expression des jeunes, un lieu d'information, de régulation ou de recadrage et peut nécessiter, en ce sens, la présence de la chef de service. Les réunions se déroulent en moyenne une fois par mois. Les préoccupations et les règles de vie n'étant pas les mêmes, les réunions des adolescentes accueillies dans le collectif et des jeunes hébergées en studios sont différenciées.
La nécessité de la mise en place d'une réunion de jeunes et son ordre du jour sont décidés en réunion d'équipe. Il est plus rare que les réunions soient organisées à la demande des jeunes. Néanmoins, elles se présentent avec leur ordre du jour ; les points amenés par les filles sont traités en priorité.
Les échanges avec les filles ont concerné les questions relatives au fonctionnement du foyer : respect du règlement, hygiène des parties communes du foyer, des chambres ou des studios, organisation

des services, confection des menus, utilisation de la salle ordinateur, achats de matériel, activités et loisirs …. Ces réunions ont également permis une mise en parole des événements (fugues, retours tardifs, amendes, vols, phénomènes de violence, de bouc-émissaire, expression sur les attentats…).

Partenariat avec la Maison de Quartier du Vieux Lille

4 jeunes filles du foyer ont bénéficié en 2015 de l'accompagnement scolaire de la Maison de Quartier ; des bilans réguliers sont programmés par les deux équipes.Toutes les adolescentes ont la possibilité d'accéder aux activités de loisirs, au relais information Jeunesse, à l'atelier d'aide à la recherche d'emploi, accompagnement BAFA…

Perspectives 2016

- Projet de soutien à la parentalité avec la Maison de Quartier

La réflexion est en cours concernant la construction d'une coopération pour la mise en œuvre d'activités parents-adolescentes et d'un groupe de parole.

Le groupe de parole permettrait aux parents de verbaliser leurs difficultés autour des questions et problématiques liées à l'adolescence, de permettre de (re)valoriser les compétences parentales en privilégiant l'échange entre parents, de permettre aux parents d'en rencontrer d'autres, en dehors du cadre judiciaire, et éviter ainsi de ne confronter que des familles suivies, de permettre aux parents de poursuivre l'activité après l'arrêt de la prise en charge au foyer….

- L'ouverture du Café des Parents fin avril-début mai 2016

Le Café des Parents est un lieu d'accueil, de parole, d'échanges et d'informations. Il est prévu tous les deux mois pour permettre de partager des moments de convivialité et favoriser l'expression de ceux-ci.

Le premier Café des Parents est conçu pour être un conseil de vie sociale, permettant aux parents de nous faire part de leurs questions et de leurs remarques quant au fonctionnement du foyer et nous permettant ainsi d'améliorer nos prestations. Nous recueillerons également leurs attentes quant à ce nouveau projet.

- Journée portes ouvertes au foyer Concert

La journée devrait se dérouler au début de l'été avec l'organisation d'une kermesse. L'objectif est de s'ouvrir sur la vie du quartier.

A.3. CENTRE DES APPRENTISSAGES A PHALEMPIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 25 rue JB Lebas 59133 PHALEMPIN	Directeurs de l'établissement : Didier WOUTERS (par intérim) Chefs de service : Isabelle BRU Lionel CLIBOUW Nicolas STEFANSKI
Projet d'établissement	Afin d'adapter les modalités de l'accueil aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes, le Centre des Apprentissages a diversifié ses modes de prise en charge : - Accueil collectif - Accueil en semi-autonomie - Accueil en autonomie à partir du SAI - Accueil de jour Ces différentes modalités de prise en charge ne constituent pas un itinéraire obligé du jeune dans l'établissement, chaque prestation peut être sollicitée et mobilisée dès l'admission. Les jeunes peuvent être accueillis à partir de 14 ans. La limite d'âge est fixée à la date du 21ème anniversaire. - **L'accueil collectif** correspond à l'accueil de jeunes adolescents de 14 à 18 ans nécessitant un éloignement temporaire de leur milieu familial pour leur permettre à travers un accompagnement individuel et une vie collective : o De se poser, d'être reconnu, écouté, entouré, o D'accéder à la compréhension de leur histoire, o De mettre des mots sur leurs maux, o De restaurer une citoyenneté c'est-à-dire une capacité à vivre avec d'autres et à respecter les règles de la société, o De se situer comme acteur de leur propre devenir ▪ En réinvestissant ou en mobilisant une insertion scolaire ou professionnelle. ▪ En sollicitant l'aide dont ils ont besoin. ▪ En se préparant progressivement à l'autonomie. o De trouver la bonne distance avec leur famille pour pouvoir évoluer Le foyer constitue un lieu sécurisant où le jeune pourra être confronté à des règles qui protègent et structurent. Ils y partagent une vie collective auprès d'adultes qui, à travers leurs attitudes, tentent de leur permettre d'expérimenter qu'au rejet, à

	l'échec, à la violence ou à la rigidité qu'ils peuvent avoir connus, d'autres réponses sont possibles. - **La semi-autonomie** est un accueil en chambre indépendante, rattaché à l'accueil collectif. Le jeune dispose d'une chambre individuelle dans l'internat avec entrée indépendante ou en ville à proximité de l'internat, et continue de participer à des temps de vie collectifs selon un contrat individualisé et évolutif. La semi-autonomie constitue soit une étape vers l'autonomie, sollicitée par le jeune, soit une modalité d'accueil pour les jeunes pour qui la vie en collectif n'est pas adaptée. - **L'accueil en autonomie** : il s'agit d'un accueil en chambre en ville avec suivi ambulatoire, pour des jeunes âgés de 16 à 21 ans. Ce type d'accueil est fondé sur la vie en autonomie dans les actes quotidiens et sur l'élaboration d'un projet personnalisé négocié à partir de la demande du jeune lors du processus d'admission. L'objectif de ce mode de prise en charge est de permettre au jeune de définir ce qu'il veut pour lui, de l'expérimenter, et de prendre la mesure des éléments de son histoire qui peuvent éventuellement entraver la réalisation de ses projets. *Les différents services de l'établissement* L'accueil collectif et l'accueil en semi-autonomie sont réalisés à partir des foyers : **Foyer Léon-Blum** 8 rue Léon Blum à Phalempin Capacité d'accueil : 15 Age : 14 à 16 ans (parfois jusque 18 ans) Groupe de garçons **Foyer Starter** 86 rue Roger Salengro à Hellemmes Capacité d'accueil : 15 Age : 16 à 18 ans (parfois entre 14 et 16 ans et jusque 21 ans) Groupe de garçons L'accueil en autonomie est réalisé par le service **Service d'Accompagnement Individualisé (SAI)** 1 rue Saint-Génois à Lille Capacité d'accueil : 12 garçons et filles

	Age : 16 à 21 ans L'accueil de jour est réalisé par : **Service d'accueil de jour (SAJ)** 25 rue Jean-Baptiste Lebas à Phalempin Capacité d'accueil : 35 garçons et filles Age : 14 à 21 ans Ce service propose si nécessaire, une scolarité interne pour les moins de 16 ans grâce à la présence de deux enseignants mis à disposition de l'Éducation nationale. Restauration de l'estime de soi, réconciliation avec les apprentissages à partir d'activités. **L'Atelier des Parents** a été créé au bénéfice de l'ensemble des parents des enfants accueillis au Centre des Apprentissages**.** C'est un espace d'accueil, de rencontre, d'échanges et d'écoute. Les parents peuvent y dire leurs mots et leurs maux, déposer leur inquiétudes, leurs difficultés et leurs satisfactions. Cet espace est un lieu ressource dans la rencontre avec les autres parents d'abord, avec les professionnels ensuite. Les rencontres s'effectuent dans le cadre de manifestations simples : repas, débats, projections, toujours en présence de deux professionnels, un éducateur et un psychologue.
Habilitations et publics	Les jeunes qui intègrent les différents services du Centre des Apprentissages sont placés au titre de la protection de l'Enfance ou de l'Enfance délinquante par les autorités administratives et judiciaires.
Obligations officielles	Le taux d'occupation proposé au BP 2015 pour l'hébergement est de 96%, pour le service d'Accompagnement Individualisé 98% et pour le Service d'Accueil de Jour 89%.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Comparatif des journées prévues et réalisées - Année 2015

Mois	Hébergement collectif 30 places							
	Internat Léon-Blum 15/30		Foyer Starter 15/30		*Total journées prévues (1)*	*Total journées réalisées*	*Ecart*	*% '(3)*
	Réalis.	*%*	*Réalis.*	*%*				
Janvier	447	96,13%	416	89,46%	893	863	-30	92,80%
Février	431	102,62%	415	98,81%	806	846	40	100,71%
Mars	528	113,55%	425	91,40%	893	953	60	102,47%
Avril	491	109,11%	447	99,33%	864	938	74	104,22%
Mai	524	112,69%	458	98,49%	892	982	90	105,59%

Juin	455	101,11%	420	93,33%	864	875	11	97,22%
Juillet	441	94,84%	443	95,27%	893	884	-9	95,05%
Août	389	83,66%	383	82,37%	893	772	-121	83,01%
Septembre	438	97,33%	419	93,11%	864	857	-7	95,22%
Octobre	492	105,81%	427	91,83%	893	919	26	98,82%
Novembre	447	99,33%	425	94,44%	864	872	8	96,89%
Décembre	300	64,52%	491	105,59%	893	791	-102	85,05%
Total au 31/12	**5383**	**98,32%**	**5169**	**94,41%**	**10950**	**10552**	**40**	**96,37%**
Total Cumulé	**5383**		**5169**		**10950**	**10552**	**40**	

Mois	**Service d'Accompagnement Individualisé 12 places**				**Service d'Accueil de Jour 35 places**			
	Prév. (0)	*Réalis.*	*Ecart*	*% '(3)*	*Prév. (2)*	*Réalis.*	*Ecart*	*% '(3)*
Janvier	365	372	7	100,00%	685	754	69	97,92%
Février	329	320	-9	95,24%	623	698	75	99,71%
Mars	365	373	8	100,27%	685	805	120	104,55%
Avril	352	360	8	100,00%	685	764	79	99,22%
Mai	365	372	7	100,00%	655	745	90	101,36%
Juin	352	352	0	97,78%	685	814	129	105,71%
Juillet	365	354	-11	95,16%	716	688	-28	85,47%
Août	365	372	7	100,00%	655	581	-74	79,05%
Septembre	352	358	6	99,44%	685	614	-71	79,74%
Octobre	365	372	7	100,00%	685	677	-8	87,92%
Novembre	352	357	5	99,17%	655	577	-78	78,50%
Décembre	365	355	-10	95,43%	716	718	2	89,19%
Total au 31/12	**4292**	**4317**	**25**	**98,56%**	**8130**	**8435**	**305**	**92,34%**
Total Cumulé	**4292**	**4317**	**25**		**8130**	**8435**	**305**	

(0) taux d'occupation pour le SAI : 98 % proposé au BP 2015
(1) taux d'occupation pour l'Hébergement : 96 % proposé au BP 2015
(2) taux d'occupation pour le SAJ : 89 % proposé au BP 2015
(3) % des journées réalisées par rapport aux journées théoriques

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel pour l'année 2015 est de **3 596 924, 34€.**

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'année 2015 a été marquée par de nombreux mouvements du personnel, les chiffres suivants sont ceux au 31/12/2015. 47 personnes travaillent au Centre des Apprentissages de Phalempin, dont 4 personnels administratifs affectés au Centre de Gestion du Pôle Protection de l'Enfance et 3 personnels éducatifs au SAI (42,1 ETP). 2 enseignants de l'Éducation nationale sont affectés au SAJ.
Qualifications	1 directeur (par intérim) 1 cadre de direction administratif et de gestion (CG PPE) 3 chefs de service éducatif

	1 psychologue 1 psychiatre (0,10 ETP) 1 secrétaire de direction 1 assistante RH (CG PPE) 1 agent administratif principal 2 comptables (CG PPE) 14 éducateurs spécialisés (dont 2 au SAI) 2 moniteurs éducateurs (dont 1 au SAI) 1 animateur de formation 1 éducateur technique spécialisé 2 éducateurs techniques (1,5 ETP) 1 animateur socio culturel 1 enseignant technique 1 éducateur sportif 2 Conseillers d'Insertion Professionnelle 3 surveillants de nuit 1 ouvrier qualifié 1 agent d'entretien 2 maitres de maison 3 agents des services généraux (2,5 ETP) 2 enseignants de l'Éducation nationale
Accueil de stagiaires	13 stagiaires ont été accueillis au Centre des Apprentissages en 2015 : - 1 stagiaire CAFERUIS - 10 stagiaires ES - 1 stagiaire ME - 1 stagiaire licence pro Activités Sportives
Formations 2015	- 1 formation collective pour les personnels du SAJ a été entamée en 2015 et doit se solder en 2016 : « Co construction en équipe de projets individualisés dans le cadre des ateliers éducatifs et pédagogiques » - 3 salariés ont participé au colloque ANMECS 2015 à Marseille. - 2 salariés ont participé à une formation collective du PPE intitulée « co construire un projet de développement social territorial. - 2 salariés ont participé à une formation collective du PPE intitulée « socio-génogramme ». - 1 surveillant de nuit a bénéficié d'une préformation aux métiers du secteur social des suites d'un bilan de compétence. Fin de la préformation : avril 2016 - 2 éducateurs spécialisés ont fait un bilan de compétence - 1 personnel administratif a suivi une formation collective sur « la gestion des conflits et de la violence » - 4 formations individuelles ont été financées sur le plan de formation du PPE. - 1 moniteur éducateur a obtenu le DEES par la VAE.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'avancée dans les recommandations énoncées lors de l'évaluation externe de 2014 est essentiellement marquée cette année par la fermeture du Foyer Léon Blum, dont l'environnement ne pouvait être vécu que de manière anxiogène et non sécurisé, malgré les efforts déployés par les professionnels.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité du Centre des Apprentissages est resté stable par rapport à l'année 2014, et ce malgré la fermeture programmée du Foyer Léon Blum au 31 décembre, qui a nécessité un gros travail d'anticipation tant dans l'accompagnement des jeunes que dans la gestion des ressources humaines. Le Service d'Accueil de Jour a trouvé son rythme dans sa nouvelle configuration puisqu'il termine l'exercice avec un excédent de 300 journées.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

2015 marque une étape importante dans la vie de l'établissement avec la fermeture de son site historique « Léon Blum ». La dernière unité a cessé son activité au 31 décembre et les locaux seront donc remis à la CARSAT en ce début d'année 2016. Les incertitudes financières pesant sur le secteur ne permettent pas à ce jour de préciser ce qu'il adviendra de la reconversion du Foyer « Léon Blum », initialement prévue en Service d'AEMO renforcée.

2016 verra la naissance de la Plateforme Lille Ouest composée de trois foyers d'internat : Foyer Concert, Foyer Roland, Foyer Starter, du Service d'Accompagnement individualisé, du Service de Milieu ouvert de Lille Est et du Service d'accueil de jour. Cette nouvelle structuration en plateforme du Pôle Protection de l'Enfance permettra de s'engager résolument dans une synergie tant des différents modes d'accompagnement entre eux que dans une inscription dans les ressources du tissu territorial.

A.4. DIVA (DISPOSITIF DU VALENCIENNOIS) A MARLY

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 33, rue de la Gare 59770 MARLY	Directeur de l'établissement : Christophe ROBINET Chefs de service : Catherine TRINEL Philippe UNVOIS Isabelle VANNESTE
Projet d'établissement	**DIVA** est né d'une volonté associative de répondre à l'évolution des besoins de placement. L'accueil de ces jeunes se réfère à des valeurs ; à travers un cadre structurant et sécurisant. Cet accueil associe les familles à l'accompagnement de leur enfant. Afin d'adapter les modalités de l'accueil aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes, DIVA a diversifié ses modes de prise en charge : - Accueil collectif mixte - Accueil collectif filles - Accueil en autonomie à partir de chambres en ville - Accueil au sein de famille d'accueil. Ces différentes modalités de prise en charge ne constituent pas un itinéraire obligé du jeune dans l'établissement, chaque prestation peut être sollicitée et mobilisée dès l'admission. DIVA favorisera l'expression sous des formes variées afin de permettre au jeune d'accéder à la connaissance de lui-même, d'exhumer ses maux pour y mettre des mots, de se découvrir en capacité de poser des choix, de s'ouvrir des perspectives, d'exister en tant que sujet désirant.
Habilitations et publics	**Habilitation** par l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Judiciaire de la Jeunesse à recevoir des jeunes âgés de 14 à 21 ans confiés au titre de la protection de l'enfance (article 375-3 à 375-8 du Code Civil), de l'enfance délinquante (ordonnance du 2 février 45), des jeunes majeurs en protection judiciaire (décret du 18 février 75). **Public :** 52 jeunes âgés de 14 à 21 ans
Obligations officielles	**Taux d'occupation** : les internats : 93%/ le PFS : 95%/ le SAE : 100%

En 2015 l'établissement DIVA a accueilli 107 jeunes (56 garçons, 51 filles.)

- 47 sur l'hébergement collectif,
- 22 en hébergement disséminé tel que le SAE
- 38 au PFS « Amalthée ».

12 de ces jeunes avaient entre 12 et 15 ans, 40 avaient entre 16 et 17 ans et 55 avaient 18 ans et plus. Nous voyons à la lecture de ces chiffres que nous continuons à accueillir principalement des grands adolescents âgés d'au moins 16 ans.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Mois	SAE 12 places				Internat collectif 25 places							
					Point d'Ancre 14/25		Le Home 11/25		Total Journées Prévues (1)	Total Journées Réalisées	Ecart	%[3]
	Prév. (0)	Réalis.	Ecart	%[3]	Réalis.	%	Réalis.	%				
Janvier	372	372	0	100,00%	360	82,95%	319	93,55%	721	679	-42	87,61%
Février	336	377	41	112,20%	391	99,74%	296	96,10%	651	687	36	98,14%
Mars	372	399	27	107,26%	385	88,71%	313	91,79%	721	698	-23	90,06%
Avril	360	371	11	103,06%	434	103,33%	305	92,42%	698	739	41	98,53%
Mai	372	372	0	100,00%	456	105,07%	326	95,60%	721	782	61	100,90%
Juin	360	311	-49	86,39%	464	110,48%	320	96,97%	698	784	86	104,53%
Juillet	372	372	0	100,00%	421	97,00%	310	90,91%	721	731	10	94,32%
Août	372	385	13	103,49%	428	98,62%	268	78,59%	721	696	-25	89,81%
Septembre	360	420	60	116,67%	428	101,90%	320	96,97%	697	748	51	99,73%
Octobre	372	434	62	116,67%	370	85,25%	316	92,67%	721	686	-35	88,52%
Novembre	360	390	30	108,33%	409	97,38%	301	91,21%	697	710	13	94,67%
Décembre	372	412	40	110,75%	400	92,17%	284	83,28%	720	684	-36	88,26%
Total au 31/12	**4380**	**4615**	**235**	**105,37%**	**4946**	**96,79%**	**3678**	**91,61%**	**8487**	**8624**	**137**	**94,51%**
Total Cumulé	**4380**	**4615**	**235**		**4946**		**3678**		**8487**	**8624**	**137**	

Mois	PFS 15 places			
	Prév. (2)	Réalis.	Ecart	%[3]
Janvier	442	428	-14	92,04%
Février	399	418	19	99,52%
Mars	442	477	35	102,58%
Avril	427	419	-8	93,11%
Mai	442	418	-24	89,89%
Juin	427	443	16	98,44%
Juillet	442	458	16	98,49%
Août	442	389	-53	83,66%
Septembre	427	392	-35	87,11%
Octobre	442	478	36	102,80%
Novembre	427	456	29	101,33%

(0) taux d'occupation pour le SAE : 100 % accordé au BP 2015

(1) taux d'occupation pour les internats : 93,01 % accordé au BP 2015

(2) taux d'occupation pour le PFS : 95 % accordé au BP 2015

(3) % des journées réalisées par rapport aux journées théoriques

Pour l'ensemble des services de DIVA nous avons encore été cette année au-dessus de notre taux d'occupation, malgré une attention particulière pour maintenir ce taux d'occupation au plus près de notre taux accordé au BP 2015.
Notre établissement fait l'objet de nombreuses sollicitations d'accueil tant de l'ASE que pour des placements directs ordonnés par le juge des enfants.
Il est à noter également que le nombre de jours de fugues en 2015, à considérablement diminué sur les deux structures d'hébergement.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	**56 salariés**, représentant 52 ETP 28 femmes dont 4 en CDD, 24 hommes dont 3 en CDD 3 femmes et 1 homme en CAE/CUI
Qualifications	1 Directeur 3 Chefs de services éducatifs 2 Psychologues 1 Psychiatre 1 Secrétaire de Direction 1 Adjointe d'Economat 1 Agent Administrative (CAE) 19 Educateurs. Spécialisés 15 Assistant(e)s familiaux. 1 Educateur Technique 1 Conseillère Insertion 2 Maîtresses de Maison 2 Aide Maîtresses de Maison (CAE) 5 Surveillants de nuit 1 Homme d'Entretien 1 Homme d'entretien (CAE)
Accueil de stagiaires	14 stagiaires ont été accueillis en 2015 - 9 en formation d'éducateurs spécialisés - 2 en formation d'assistante sociale. - 1 conseillère d'insertion professionnelle - 1 formation de surveillant de nuit. 1 en formation CAFERUIS.
Formations 2015	Volet associatif : 5 assistants familiaux ont bénéficié de la formation préparatoire au DEAF. 4 salariés ont participé au colloque de l'ANMECS 1 salariée a bénéficié d'une formation au titre du plan de formation, enfin 6 salariés ont participé au colloque de l'ANPF.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation externe a été menée à son terme en 2014 ;
Depuis mi 2015, un groupe de travail constitué d'un représentant de chaque métier exercé à DIVA, ainsi qu'un représentant du personnel, se réunit une fois par mois.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Evolution de l'activité sur le PFS - DIVA

	2012	2013	2014	2015
Activité prévue (journées)	5216	5201	5201	5201
Activité réalisée (journées)	5134	5071	5405	5254
Ecart	-82	-130	-204	-53
Taux d'occupation officiel	95,01%	95,00%	94,74%	95,00%
Taux d'occupation réel	93,52%	92,62%	98,45%	95,96%

L'activité du PFS tend à s'équilibrer d'années en années, l'augmentation du nombre de mises au vert effectuées par le service nous permet aujourd'hui d'être au-dessus de notre taux d'occupation officiel. Toutefois il est très difficile d'équilibrer l'activité d'un PFS, en effet même si nous sommes sollicités en nombre par nos partenaires, il n'est pas toujours possible d'accueillir les jeunes, faute de compatibilité entre l'adolescent et le profil de la famille d'accueil disponible à ce moment T.

Evolution de l'activité sur le SAE - DIVA

	2012	2013	2014	2015
Activité prévue (journées)	4392	4380	4380	4380
Activité réalisée (journées)	4394	4632	4702	4615
Ecart	2	252	322	235
Taux d'occupation officiel	100,00%	100,00%	99,73%	100,00%
Taux d'occupation réel	100,05%	105,75%	107,06%	105,37%

Le service du SAE de DIVA est reconnu sur le territoire Valenciennois comme très compètent pour travailler l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes majeurs et des grands adolescents.
Là encore malgré notre vigilance pour contenir le nombre de jeunes accueillis, nous avons dépassé notre taux d'occupation annuel, cependant nous avons réussi à limiter nos journées réalisées à celles effectuées en 2013.

Evolution de l'activité sur les Internats - DIVA					
		2012	2013	2014	2015
	Activité prévue (journées)	8510	8487	8487	8487
	Activité réalisée (journées)	8916	8822	8686	8624
	Ecart	406	335	199	137
	Taux d'occupation officiel	93,01%	93,01%	92,75%	93,01%
	Taux d'occupation réel	97,44%	96,68%	94,93%	94,51%

C'est sur les hébergements que nous avons réussi à contenir le nombre de journées, depuis 2012 nous réalisons le plus petit nombre de journées réalisées. Si pour le Home cela correspond à une diminution des sollicitations de placements. Il s'agit pour Point d'ancre d'une meilleure attention portée au nombre d'accueil pour absorber la baisse de sollicitation du Home. Le Home qui est victime d'incertitudes concernant la pérennité de son activité d'hébergement…

3. ZOOMS

ZOOM SUR LES 25 ANS DE DIVA

L'établissement a fêté cette année son quart de siècle.
La matinée du vendredi 26 juin a été consacrée à un temps de réflexion autour d'une conférence réunissant le docteur LIBERT et Mr Cauche sur le thème « des violences invisibles ». De nombreux partenaires institutionnels se sont joints à nous pour ce temps d'échange et de réflexion.

L'après-midi :
Les chefs de service, les éducateurs, les jeunes accueillis ont présenté à une centaine d'invités un spectacle de rue, qui avait pour cadre le jardin et la cour de DIVA. Ce spectacle déambulatoire éclectique ponctué de danses et de saynètes, ont permis à tous de partager un moment de convivialité et les valeurs du vivre ensemble.

ZOOM CAMP/CHANTIER DU JEEP

Depuis plusieurs années, le service JEEP organise des séjours chantier. Durant l'année 2015, deux séjours ont vu le jour du 25/04/15 au 02/05/15 et du 04/07/15 au 11/07/15. Le premier séjour du 25/04 au 02/05/15 s'est organisé en partenariat avec le milieu ouvert de Valenciennes Le deuxième séjour du 04/7 au 11/07/15 a été spécifiquement réservé aux jeunes accueillis PFS du 04/07 au 11/07/15 et de permettre aux familles d'accueil de prendre des congés.

Les chantiers se sont déroulés dans un château féodal du XIIème. Les propriétaires Madame et Monsieur Laurent-Michels sont membre de l'association Culture, Histoire et Archéologie de la Châtellenie de MIREMONT (CHAM) en DORDOGNE.

L'association Culture, Histoire et Archéologie de la Châtellenie de MIREMONT (CHAM) propose des chantiers de professionnalisation de qualité à un public en insertion afin de transmettre un savoir-faire, faire découvrir un nouvel univers et sensibiliser à la sauvegarde du patrimoine dans un environnement proche de la nature. Elle souhaite ainsi permettre l'acquisition de compétences et la mise en application d'un (futur) projet professionnel.

Ces chantiers ont eu pour objectifs :

- D'observer les jeunes dans un autre contexte que celui de l'atelier tant sur le plan du chantier que dans le quotidien et dans les activités de groupe.
- D'observer « le jeune » dans un contexte de travail différent afin d'observer par exemple, ses réactions face au consignes de travail du responsable de la restauration, d'évaluer la cohérence entre « ce que je dis et ce que je suis capable de faire », être ensemble et travailler dans le même sens avec chacun ses points forts et ses point faibles.
- D'établir, d'autres modes de relation, d'expression et de porter un autre regard que celui porté le reste de l'année (en atelier et/ou sur les lieux de vie). Partager ensemble des moments forts a permis de créer des liens, des émotions, des souvenirs.
- De permettre aux jeunes de se rendre utiles dans une action valorisante. Cette participation à la rénovation du patrimoine permet d'aborder autrement l'histoire de France et de prendre conscience que chacun peut s'y inscrire et laisser son empreinte.

A.5.MILIEU OUVERT

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 23, rue malus 59000 LILLE	Directrice plateforme Flandre: Fabienne Lemaire Chefs de service : Xavier Croisy - Service Dunkerque 1 Sabine Thomas - Service Dunkerque 2 Virginie Danette - Service d'Hazebrouck Directeur plateforme Roubaix – Tourcoing : Marc Dusautoir Chefs de service : Marielle Ternel - Service de Roubaix Laurent Couvillers - Service de Tourcoing Directrice plateforme Lille Nord Dorothée Dufour Chefs de service plateforme : Charlotte Mouton - Service de Lille ouest 2 Sylvaine Rougerie - Service de La Madeleine Directeur plateforme Lille Ouest : Samuel Vandevyvere Chef de service : Sylvaine Rougerie (intérim) Directeur plateforme Lille Sud-Est : Didier Wouters Chef de service : Franck Depierre - Service de Lille Est Valentinne Brunnin - Service de réparation pénale Directeur plateforme Douai-Cambrai : Jérémy Modarelli Chefs de service : Aline Konczak - Service de Douai 1 Sophie Ziolkowski - Service de Douai 2 Bruno Tailliez - Service de Cambrai 1 Nathalie Allegaert - Service de Cambrai 2 Directeur plateforme Valenciennes : Olivier Dubois Chefs de service : Carole Séjournet - Service de Valenciennes 1 Michel Jonard - Service de Valenciennes 2 Isabelle Zumello - Service de Valenciennes 3 Directrice plateforme Maubeuge Avesnes : Isabelle Delplanque Chefs de service : Isabelle Delplanque (intérim) - Service D'Avesnes-sur-Helpe Grégory Goudal - Service de Maubeuge 1 Caroll Lecuyer - Service de Maubeuge 2

Projets d'établissements	**AEMO** Mesure d'AEMO, ordonnée pour le juge des enfants au titre de l'article 375 du code civil. Les finalités de l'AEMO sont de maintenir le mineur dans son milieu de vie, en réduisant à minima, voire en faisant cesser le danger auquel il est exposé. Cette action doit permettre à l'enfant d'évoluer de façon satisfaisante et de permettre aux parents de développer leurs potentialités. Avant d'apporter aide et conseil à la famille, il s'agit d'évaluer à partir de l'intervention des services du département, la nature du danger, de comprendre le fonctionnement familial. Il s'agit également de construire un projet d'accompagnement avec l'ensemble des personnes gravitant autour de l'enfant et de repérer les compétences familiales servant de levier. **MJIE** La MJIE est une mesure d'aide à la décision pour le magistrat, qui l'ordonne pour une durée de 6 mois maximum. Elle consiste en une démarche d'évaluation et d'analyse interdisciplinaire et modulable. Les objectifs de l'intervention en MJIE sont les suivants : - Evaluer la situation d'un mineur et apprécier notamment les conditions d'exercice de l'autorité parentale et ses effets vis-à-vis de l'enfant ; - Mesurer la capacité des détenteurs de l'autorité parentale à répondre face à un danger encouru par l'enfant ; - Associer le mineur et ses parents à l'élaboration d'une compréhension de la situation afin d'envisager des actions visant à la résolution du problème Elaborer des propositions éducatives à destination du magistrat, adaptées au mineur, à sa famille et à leur environnement. **MJAGBF** Ordonnée par le juge des enfants, la mesure d'AGBF a pour but d'aider les parents à gérer leurs prestations sociales et familiales pour répondre aux besoins de leurs enfants, ainsi qu'aux dépenses de première nécessité, afin de retrouver la gestion totale de leur budget. Au-delà de la finalité de responsabilisation budgétaire, d'autres finalités accompagnent l'exercice de la mesure, telles que la réhabilitation des fonctions parentales et la restauration du lien social. **REPARATION PENALE** La mesure de Réparation Pénale a pour but de favoriser le processus de responsabilisation du mineur vis-à-vis de l'acte commis, en lui faisant prendre conscience de l'existence de la loi pénale, de son contenu et des conséquences de la violation pour lui-même, pour la victime et pour la société.

Habilitations	**AEMO** Autorisation initiale en date du 19 Avril 1993. Capacité de prise en charge fixée à 4 334 mesures concernant des mineurs âgés de 0 à 18 ans dans le département du Nord **MJIE** Autorisation initiale en date du 1er Janvier 2012. La capacité de prise en charge est fixée à 550 mesures par an. **MJAGBF** Autorisation initiale en date du 26 novembre 2010. La capacité de prise en charge est fixée à 350 mesures par an. **REPARATION PENALE** Autorisation initiale en date du 20 Juin 2007. La capacité de prise en charge est fixée à 720 mesures, concernant des mineurs âgés de 10 à 18 ans.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

Cette mission représente 72 % de l'activité globale des missions réglementées mises en œuvre par l'Association. 7 308 mineurs et 4 029 milieux familiaux ont bénéficié d'une action éducative au cours de l'année 2015, pour une capacité de prise en charge, en début d'année, de 4 803 mineurs. Le taux de rotation des mesures est de 52 %.

L'année 2015 se caractérise par une activité soutenue mais néanmoins contenue, du fait du contingentement des moyens. Il demeure une suractivité qui devra être totalement supprimée en 2016. Avec 1 773 603 journées réalisées, le taux d'activité aura été de 102 % sur l'ensemble de l'année 2015

L'INVESTIGATION.

Mise en œuvre à compter de l'année 2012, la réforme de la MJIE a trouvé sa vitesse de croisière et s'est totalement stabilisée en 2014. Si on ramène l'ensemble de l'activité à la nouvelle norme de référence, ce sont 669 MJIE « équivalent à 1 mineur » qui ont été réalisées en 2015, soit 892 mineurs.

LA MESURE JUDICIAIRE D'AIDE A LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL.

Avec 5082 mensualités réalisées au cours de l'exercice, soit une moyenne de 424 mesures d'AGBF par mois, l'activité enregistre une hausse de plus de 5 % par rapport à 2014. Il convient de noter que cela représente une augmentation de plus de 20 % sur les deux années précédentes.
Le taux d'activité est de 108,9 % en 2015.

LA REPARATION PENALE.

La saisine a été de 635 mesures dont 481 nouvelles mesures prononcées en 2015.

454 mesures ont été rendues au cours de l'année. Par ailleurs, le taux d'activité 2015 est de 100 %. Il convient de noter que la mesure de réparation a fait l'objet, ces dernières années, d'une baisse assez significative du fait du contingentement mais aussi d'une baisse très importante de l'activité pénale des juridictions ; s'agissant de la RP, d'autres modalités d'intervention telles que le rappel à la loi, par exemple, sont privilégiées.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour l'année 2015, les budgets prévisionnels accordés étaient les suivants :

- 12 698 332 € pour l'activité AEMO,
- 1 994 374.07 € pour l'activité MJIE,
- 1 125 240.87 € pour l'activité MJAGBF,
- 471 214.41 € pour l'activité réparation pénale

LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31/12/2015, les effectifs des services de milieu ouvert étaient de 342 personnes physiques (304.95 ETP) répartis comme suivant :

- 5 professionnels de direction (5 ETP)
- 28 professionnels médicaux ou paramédicaux (19.45 ETP)
- 260 professionnels éducatifs (241.26 ETP)
- 37 professionnels administratifs (32.80 ETP)
- 12 professionnels de services généraux (6.44 ETP)

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'année 2015 a vu la finalisation de la démarche d'évaluation interne sur la Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial. Les différentes étapes de la démarche (étude de 100 dossiers, travail sur la caractérisation des populations suivies, entretiens téléphoniques avec magistrats et partenaires, questionnaires d'expression à destination des familles, analyse qualitative des accompagnements) ont permis de formaliser les principales préconisations qui concernent :

- L'actualisation du projet pédagogique,
- L'actualisation de l'observatoire des populations suivies en MJAGBF,
- La réflexion quant à la mise en œuvre des projets d'accompagnement,
- La réflexion quant aux outils de suivi de l'action et la constitution du dossier type,
- L'amélioration des relations partenariales, notamment avec la CAF.

2. ZOOMS

ZOOM SUR EMMA

EMMA est une équipe mobile composée de travailleurs sociaux de la Sauvegarde du Nord et de professionnels soignants de l'EPSM Lille Métropole.

L'intervention d'EMMA vise à répondre aux besoins des équipes éducatives qui souhaitent être soutenues pour renforcer leurs capacités à « prendre soin ». Son objectif est de favoriser la permanence du lien avec ces jeunes qui peuvent mettre à mal les équipes éducatives par leurs passages à l'acte. EMMA vise également à réduire le passage à l'acte suicidaire chez ces adolescents et à optimiser le recours à l'hospitalisation en psychiatrie. Au cours de l'année 2015, 13 interventions ont eu lieu, correspondant à 8 jeunes de 10 à 14 ans, accueillis dans 5 institutions différentes. Les huit situations concernées mettent en évidence les troubles suivants : passages à l'acte, rupture du lien, syndrome dépressif, isolement, troubles alimentaires, mise en danger, idées suicidaires, menaces de passage à l'acte auto agressif ou hétéro agressif.

ZOOM SUR UNE CONVENTION DE COOPERATION AVEC LA SANTE MENTALE

L'accompagnement d'enfants et de leurs parents dans le cadre de mesures judiciaires de protection de l'enfance ordonnées par les Juges des Enfants nécessite parfois un dispositif de soins pour l'enfant en difficulté du point de vue de la santé mentale.

La mise en œuvre effective de ces soins par les parents se confronte le plus souvent à des difficultés d'adhésion de la part des parents qui n'en perçoivent pas toujours la nécessité, d'autant que leur démarche est proposée par le service éducatif avec une dimension d'aide contrainte.

La convention porte sur la préparation et la mise en œuvre de rencontres entre les professionnels du service de milieu ouvert, la famille (parents et enfant) et des soignants du Centre de Santé Mentale dans le but de travailler la question du besoin de l'enfant et permettre à la famille d'y adhérer et de se mobiliser.

ZOOM SUR L'ATELIER SPORT DU SERVICE DE ROUBAIX

Cet atelier vise à permettre à des mineurs de 10 à 18 ans (filles et garçons) de vivre des expériences nouvelles hors de leur environnement social habituel, afin de les sortir de leur quotidien souvent marqué par l'ennui, l'oisiveté, le manque de projets, de désir et de plaisir. Il est resté effectif à chaque période de vacances (petites et grandes). Il a concerné cette année 80 jeunes qui y ont participé de façon ponctuelle ou plus régulière. 4 professionnels sont engagés dans cet atelier. L'énergie et l'investissement qu'il nécessite est récompensé par le plaisir qu'il procure aux jeunes qui le fréquentent. Son bilan est des plus positifs.
Nous constatons après 5 années d'exercice que cet atelier, à visée pédagogique et éducative est sans conteste un outil réellement appréciable puisqu'il a permis à un grand nombre de mineurs d'avoir une ouverture sur l'extérieur et de poursuivre cette expérience enrichissante dans le cadre d'un club de football de leur commune d'origine

ZOOM SUR L'ATELIER CUISINE DU SERVICE DE ROUBAIX

L'atelier cuisine a été envisagé initialement en 2013 afin de soutenir l'accompagnement éducatif, en proposant aux parents un espace de rencontre, de parole et d'échange pour évoquer ce qui se vit au quotidien dans l'éducation des enfants. Cet atelier a lieu tous les mois et réunit en moyenne 6 parents, principalement des femmes. Nous recueillons régulièrement les avis des parents. De cette expression libre nous notons : « un moment d'échange et de convivialité » ; « ça change d'être à la maison, on voit des autres personnes, on apprend à faire des autres plats, on a une bonne ambiance » ; « l'atelier cuisine me permet de sortir de la maison, de rencontrer des gens sympas, d'apprendre à cuisiner de nouveaux plats » ; « l'atelier cuisine est une source d'ouverture aux autres et de partage de recettes, la convivialité y est de mise » ; « je suis venue pour apprendre des choses et me faire peut être des amis »…

ZOOM SUR LE SERVICE DE LILLE OUEST 1

Soucieux de diversifier ses médias d'intervention auprès des familles, le service de Lille Ouest 1 a proposé en 2015 des ateliers d'activités aux parents et aux enfants. L'objectif était d'utiliser un support ludique et convivial afin de permettre aux parents et enfants d'avoir un vécu commun positif comme préalable à la restauration de leur relation. Cette idée est née du constat qu'avec certaines familles l'intervention éducative ne trouvait pas sa pleine efficience à travers les entretiens familiaux dit psychosociaux mais se devait de faire vivre un ressenti par le biais d'une expérience afin de faire avancer les représentations.

Pour ce faire deux ateliers ont été mis en place tout au long de l'année, un atelier création de mosaïques et un atelier de sorties sportives. Une fois par mois, les séances se sont déroulées au service. Afin que l'atelier se déroule dans de bonnes conditions, un nombre limité de participants a été fixé, soit quatre familles (quatre parents et quatre enfants). Il a été également demandé aux familles et aux éducateurs participant à l'atelier une certaine régularité quant à leur présence, autant que cela soit possible. Chaque parent et enfant a pu réaliser une mosaïque soit seul soit en coopérant avec l'autre.

Pour clôturer l'atelier, nous avions l'habitude de faire un goûter. Ce gouter était également l'occasion pour les travailleurs sociaux de partager un moment de convivialité avec les familles accompagnées.
Le deuxième atelier « sorties sportives » s'est déroulé de septembre 2014 à février 2015. Le groupe était composé d'une quinzaine de personnes pour chaque événement. La participation à l'ensemble des sorties n'était pas obligatoire. Les rencontres ont eu lieu en semaine (le vendredi soir) mais également, durant le week-end (le samedi). Chaque sortie organisée a présenté un sport unique afin de favoriser la connaissance des différents sports. Nous avons contacté les organismes sportifs du territoire en faisant appel aux réseaux des éducateurs et familles.

La clôture et la restitution des projets collectifs se sont déroulées autour d'un repas couscous confectionné avec une famille et partagé avec les 40 participants au service. En effet le service a eu la volonté d'organiser une restitution autour d'un repas, afin de clôturer les projets, de réunir tous les participants mais, également, de recueillir leurs témoignages, de valoriser et d'encourager les familles quant à leur investissement et leur évolution. Ainsi, une réflexion sur la forme de cette restitution a émergé avec les familles, en fonction des moyens qui étaient disponibles (financiers et

matériels). Les familles participantes nous ont témoigné de leur adhésion à ces formes d'accompagnement. Nous reprenons ci-après leur expression à travers des citations de celles-ci :

« Cela a permis à R.(son fils) de faire autre chose (parlant ici de la PlayStation), de faire des sorties. » Madame L.
« Ça rapproche les parents avec les enfants. Mais aussi les parents entre eux. On discute bien sûr de nos enfants surtout. [...] On échange de comment on passe du temps avec nos enfants. »
« On a discuté, parlé de la cuisine, des difficultés qu'on a avec les enfants (par exemple, les couchers le soir, le nombre d'heures de PlayStation autorisé, partage de nos histoires de vie ».
« Ça permet de s'extérioriser par rapport aux autres personnes, aux autres parents ; comme moi avec Madame M. en l'occurrence, pour ça on peut dire qu'on est ami. […] Ça permet de communiquer, de parler de ses problèmes. Encore tout à l'heure quand j'ai été la chercher, elle m'a encore donné des petits conseils ; très pratique parce que je ne connais pas tout. Ce qui est administratif, j' y connais pas grand-chose. C'est l'avantage de s'extérioriser, voir des autres personnes. Même pour les garçons, les activités c'est prenant, c'est très bien, permet de connaître tout le monde. Franchement, c'est extra ». Monsieur L.
« K. avant, du fait que je suis séparé, on avait plus, entre père et fils, on avait pas de dialogue. Il rentrait, il ne savait même pas me dire bonjour, lui K. quand il rentre c'est tout de suite console ». Monsieur H.
« Maison de quartier ou quoi que ce soit, par rapport à A (son fils). Ce n'était pas vraiment la cible. Le tout c'était de reprendre contact ensemble suite à une coupure. Les sorties ça été, sortir du contexte et avoir une personne d'autre, comme Monsieur D. (éducateur spécialisé), qui a refait le lien entre nous. Et maintenant c'est reparti, grâce à Monsieur D. avec tout ce qu'il a pu faire : les sorties, le foot, etc. Il restera gravé ». Monsieur V.

ZOOM SUR LE SERVICE DE LILLE OUEST 2

Comme d'autres équipes, nous nous sommes efforcés de nous adapter à la restriction des moyens, à la disparition de certains étayages, à l'abandon de l'accompagnement de certains publics ce qui n'est jamais facile pour les professionnels de terrain.

Malgré ces remous nous avons tenté de garder le cap. L'équipe de Lille Ouest 2 n'a pas été l'équipe la plus touchée par les changements et nous avons fait le choix aussi de saisir les opportunités que permettaient la mise en œuvre de la plateforme et le rapprochement avec les équipes de l'IFD. La mise en œuvre opérationnelle a été plus lente que prévu mais à partir du mois de septembre Dorothée Dufour notre directrice de plateforme a commencé à réunir les chefs de service et à construire nos nouvelles modalités de fonctionnement avec les équipes du service milieu ouvert de Lille Ouest 2, des 3 services d'hébergement de l'IFD, l'accueil de jour et le service d'accueil familial.
Contrairement à ce qui avait pu être organisé précédemment (rencontres plus larges entre tout le secteur hébergement et le milieu ouvert) la dimension opérationnelle de la plateforme nous a permis de nous plonger directement dans les vrais préoccupations des uns et des autres avec des étonnements, des besoins communs, des questions qui souvent se rejoignent.
Les premières expérimentations positives nous ont encouragé à aller plus loin dans la mutualisation des compétences et nous avons beaucoup plus vite qu'avant le réflexe de mettre en commun, de partager ou d'associer les collègues de l'hébergement à des futurs projets ou à des thèmes de réflexion.

Ces derniers mois nous avons :

- Organisé le suivi individuel d'un adolescent par un des éducateurs de Sévigné pour tenter de lever ses réticences à quitter le milieu familial et faire émerger le désir d'un projet.
- Mis en commun des ressources en termes d'accompagnement pour préparer un autre adolescent à la majorité.
- Utilisé les compétences juridiques de Chantal Sompila du SAI pour nous aider à clarifier des questions pointues de droit de la famille.
- Commencé à réfléchir à une forme de mutualisation des rencontres médiatisées.
- Répondu favorablement à la demande d'une aide à la préparation d'un séjour parents enfants par deux éducatrices du SAF
- Envisagé avec Alice Loumeau chef de services en MECS des actions communes avec une stagiaire socio-esthéticienne.
- Commencé à réfléchir ensemble aux conditions de l'accueil des jeunes en service civiques avec des objectifs d'actions communes.

L'ATELIER SCULPTURE : « NOTRE TRAVERSEE FANTASTIQUE »

En 2014 nous avons répondu à un appel à projet de la Fondation de France qui a été sélectionné et financé.
L'esprit du projet est de favoriser l'accès des jeunes aux lieux et aux pratiques artistiques de favoriser la créativité, de valoriser une belle réalisation collective. Carol Lévy (artiste plasticien Lillois) est engagé depuis le début avec nous dans cette aventure. Nous avons également pensé ce projet « en mode DSL » avec la maison de quartier du Vieux Lille.

L'atelier a démarré en janvier 2014. La première période (janvier 2015 à décembre 2015) a concerné des adolescents. Nous avons été confrontés à un problème de fréquentation régulière, il faut dire que le seul créneau que nous pouvions proposer : le samedi matin à 9heures n'était pas idéal pour cette tranche d'âge ! Néanmoins la construction a commencé à prendre forme. Carol a proposé la réalisation d'une architecture navale avec des assemblages de bois des figurines, des animaux en papier mâché. Depuis un an c'est tout un univers qui prend forme et qui permet aux jeunes d'imaginer leur propre traversée fantastique

Pour avancer dans le projet et pour favoriser la dynamique du groupe, nous avons organisé un séjour avec les huit adolescents en gite à proximité de l'atelier de Carol. Ce fut deux journées riches en échange et en créativité. Cette aventure se poursuit en 2016 avec des enfants plus jeunes et toujours avec l'engagement d'Hélène Delecroix, Audrey Dessaint, Carol Lévy et de l'équipe de la maison de Quartier du Vieux Lille.

En conclusion, 2015 a été l'année de l'amorce de changements importants. Grâce à toute la communication et l'argumentation faite autour du projet de la fusion ADSSEAD/SAUVEGARDE, l'équipe de Lille Ouest 2 en a perçu le sens et s'est préparée à en retirer le maximum de bénéfices pour les usagers. Le contexte particulièrement difficile sur le plan budgétaire et les incertitudes quant au maintien des moyens sont malheureusement venu quelque peu assombrir notre démarrage avec la Sauvegarde, néanmoins notre équipe garde tant bien que mal son dynamisme et sa sérénité.

ZOOM SUR LE SERVICE DE LILLE EST

L'année 2015 a été une année de transition. En effet, cette année a acté la fusion de l'ADSSEAD au sein de la Sauvegarde du Nord avec une réorganisation du Pôle Protection de l'Enfance par l'intermédiaire de Plateformes. C'est ainsi que notre service a pu bénéficier d'une mutualisation d'expériences différentes de celle de l'AEMO, grâce à l'apport de la Maison d'Enfants Starter, et du Service d'Accueil de Jour de Phalempin. Une présentation et des échanges ont ainsi pu être réalisés entre équipe et/ou cadres, afin de mieux articuler nos actions.

Nous avons également pu accueillir une éducatrice de la Maison d'Enfants de Phalempin afin de la sensibiliser à l'exercice des mesures d'AEMO et de MJIE. Nous avons d'ailleurs multipliés, cette année, l'ouverture aux autres professionnels sous ce support, du stage d'immersion. Ainsi après avoir accueilli une éducatrice de la Maison d'Enfants de Phalempin, nous avons pu recevoir deux assistantes sociales de deux UTPAS distinctes, tandis qu'une éducatrice du service bénéficiait d'une immersion au sein d'un Club de Prévention. Ces stages croisés ont pu se faire dans le cadre de la Formation-action « Adolescences complexes - Accompagnements partagés ».

La formation-action a été initiée par l'ARH (puis l'ARS) Nord/Pas-de-Calais avec l'appui des Conseils Généraux, de l'Education Nationale, de la PJJ et les acteurs de la psychiatrie dans le cadre du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP). Elle a été mise en place à titre expérimental en 2008 sur le territoire de Roubaix-Tourcoing, en direction des professionnels de terrain en charge de situations d'adolescents en grande difficulté. Après évaluation et bilan, elle a été déclinée en 2015 par le CREAI sur de nombreux autres territoires : l'Audomarois, Hénin-Carvin, Lens-Liévin, le Douaisis, Boulonnais-Montreuillois, Sambre-Avesnois, le Valenciennois, le Cambrésis, l'Arrageois et la Flandre maritime. Lille, Roubaix-Tourcoing, Calais, Béthune et la Flandre Intérieure.

Les objectifs

Cette formation-action a pour objectif d'accompagner les professionnels et les cadres institutionnels du territoire dans le développement de moyens opérationnels pour une meilleure prise en charge des adolescents dont les problématiques se situent à la croisée des différents champs concernés. Pour cela, les différents modules proposés visent à :

- Faciliter l'interconnaissance des acteurs (compréhension des missions, des logiques d'action, des compétences, des dispositifs, des limites d'intervention des différents services et établissements représentés) et fluidifier leur collaboration.
- Proposer un socle de connaissances communes aux différents professionnels participants (sur les problématiques des adolescents concernés et/ou sur des thématiques particulières, ex : le partage d'information à caractère secret, le travail en réseau…).

- Mettre en synergie les partenaires du territoire autour d'une logique de travail collaboratif, en réseau.

Au-delà des apports théoriques proposés, la Formation-Action propose une approche collaborative dans le cadre de laquelle les professionnels sont amenés à partager leur expertise, co-construire des pistes d'action et réfléchir en commun à la prise en charge de ces adolescents face à des difficultés multiples.

L'organisation de la formation

Les professionnels concernés

La formation s'adresse aux professionnels de terrain et cadres du territoire intervenant auprès d'adolescents dans les domaines :

- de la santé : services de psychiatrie générale et infanto juvénile, de pédiatrie,
- du social : services départementaux, établissements sociaux,
- de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (secteur public et secteur associatif habilité),
- de l'Education Nationale,
- et du secteur associatif.

Le bilan des stages croisés a été très positif. Les cadres ont constaté un réel avant/après immersion. Il serait intéressant de les poursuivre d'autant plus dans un contexte où les plans de formation se restreignent : cela engage à être créatif et à proposer d'autres formes d'ouverture. Du fait du turn over des professionnels (et des cadres) la démarche doit se pérenniser tout en étant encadrée (éviter les dérives, assurer le respect de la convention). Dans un contexte où les élèves travailleurs sociaux ont de plus en plus de mal à trouver des stages, et risquent donc d'être éloignés des terrains d'intervention, ces stages croisés pourraient être une opportunité pour accompagner la prise de poste de nouveaux professionnels.

Il y a eu un réel impact des stages et de la formation sur les représentations que les uns et les autres se font des partenaires, de leur mode de fonctionnement et de leurs difficultés. Ils permettent de sortir des préjugés qui peuvent biaiser les rapports partenariaux.

Pour prolonger cette expérience nous avons participé à une réunion d'information avec le Pôle Enfance et Familles du conseil départemental puis les UTPAS de notre secteur.

C'est aussi par l'intermédiaire d'un stage de six assistantes sociales en formation à l'IRTS, qu'un diagnostic de territoire a été réalisé sur la ville de Villeneuve d'Ascq, favorisant ainsi notre connaissance de ce secteur, notre ancrage local, ceci dans une dynamique de Développement Social Local.

Egalement et toujours dans un esprit d'ancrage sur le territoire, nous avons reçu Delphine LATOUR et Philippe DEPINOIS. Ceux-ci nous ont informés du Dispositif de Réussite Educative et plus précisément du projet qui se déclinerait sur la ville de Ronchin (secteur où nous intervenons).

Nous avons également reçu Mme FRUMIN, Juge des Enfants au cabinet D.
Mme FRUMIN avait déjà été accueillie une première fois, mais elle a souhaité revenir afin d'échanger sur nos pratiques et plus finement encore quant à la problématique des parents séparés.
Enfin, Mme Sophie CHARLES, notre collègue psychologue, nous a proposé une modalité d'intervention spécifique auprès d'adolescents, et ce sous le support du cinéma :
L'atelier groupe de paroles Ciné : dans l'après-coup d'un visionnage, le regard que chacun pose sur un film, sur le regard du réalisateur (…) et l'élaboration qui peut en être faite, constituent une construction subjective (enjeux notamment à l'adolescence pour exister, dans sa singularité). A travers la discussion (groupe de parole) chacun peut être amené à témoigner de ce qu'il a compris ou pas, ou plus directement d'une émotion, joie, peine, soulagement…

Est-ce parce qu'il est un écran où se projettent nos émotions, parfois les plus intimes, qu'il est parfois plus facile de les reconnaître et les énoncer dans l'après-coup ?
L'atelier animé par plusieurs intervenants se décline par 3 temps distincts :

1- Les jeunes constituent une « Commission de sélection » du film, autrement dit, nous les invitons à choisir et à élire ensemble le film qu'ils souhaitent aller visionner (partant des programmes, brochures et autres articles à disposition)

Il s'agit ici à la fois de venir exprimer en groupe ce qui attire son intérêt, de l'argumenter face à l'autre, de tenir compte du souhait de l'autre, articuler tout cela dans un groupe social…

2- Sortie et visionnage du film en groupe au cinéma
3- Discussion et groupe de parole dans l'après-coup autour du film

Ainsi l'année 2015 a été l'occasion de faire évoluer, encore, la pratique du service et ce par l'intermédiaire de l'ouverture au partenariat et au réseau.

PROJET MOBIL HOME ET PARENTALITE – VACANCES « UN LIEN POUR UN LIEN »

Dans le cadre de l'exercice des mesures judiciaires de protection de l'enfance, nous avons souhaité proposer aux familles un lieu d'aide à la parentalité. Il s'agit d'utiliser un mobil home implanté au camping municipal du Lac Vauban à Le Quesnoy, à proximité de Valenciennes. L'objectif principal de ce projet est d'être en mesure de proposer un accompagnement social et éducatif aux parents qui les resitue dans leur capacité de pouvoir agir dans leur situation familiale. L'objectif est de proposé à des parents, des familles qui sont en grande difficulté de trouver seules des solutions répondant à leurs besoins familiaux.
Cette action se décline autour de deux axes principaux d'accompagnement :

- Permettre à un parent non gardien de maintenir ou de restaurer le lien parental avec son (ses) enfant (s) sachant que cette action se distingue volontairement des dispositifs existants permettant la mise en place de droits de visite pour un parent ou de lieux - rencontres médiatisées (lieux rencontres ASE ou JAF). Il n'a pas vocation à se mettre en place sous injonction judiciaire.
- Permettre à des familles en grande difficulté d'accéder à un temps de vacances pour les aider à resserrer les liens familiaux dans un lieu de dépaysement et de détente. Beaucoup de familles suivies sont en demande pour être aidées dans la mise en œuvre et la concrétisation d'un projet de départ en vacances. Il s'agit donc de prioriser des familles qui n'ont jamais vécu une expérience de vacances familiales et/ou des familles qui n'ont pas les moyens seules de partir et de vivre un temps de vacances familiales (en termes financiers et de compétences organisationnelles,…)

Ces deux axes participent pleinement au travail à mener sur la parentalité pour permettre à l'enfant de s'épanouir dans les meilleures conditions possibles auprès de sa famille.
La proximité du lieu choisi permet pour les familles d'envisager un départ limité géographiquement et sur la durée. Le lieu permet une souplesse importante d'utilisation en fonction des projets de séjour. Chacun sait ainsi qu'en cas de souci, les professionnels peuvent intervenir rapidement sur place.

Le camping et la base de loisirs de l'étang du Pont Rouge offrent de nombreuses activités et animations collectives pour les familles. Ce Mobil Home a été acheté grâce à l'action que l'association a menée en partenariat avec le Lions Club, donateur d'un chèque de 15 000€

L'association a complété le montage financier pour permettre son transport jusqu'au camping ; son aménagement intérieur (literie, équipements ménagers) et extérieur (installation d'une grande terrasse, salon de jardin)
Il est fonctionnel depuis le 06 juillet et il a pu accueillir cet été 9 familles qui correspondent au total à 15 adultes et 29 enfants.

QUAND LES PARENTS N'ENTENDENT PAS…

En 2015, les services d'AEMO et d'AGBF ont accompagné de façon transversale (Cambrai 1 et 2) une fratrie de trois enfants, âgés de 1 an à 10 ans, dont les parents sont porteurs d'un handicap auditif. Cela nous a amené à appréhender, diversifier, innover l'accompagnement, afin de pouvoir « communiquer » de façon appropriée avec les parents.

Parallèlement, nous avons travaillé avec le service de Sourd Média (Service d'accompagnement à la personne) qui connaissait en amont la famille. Ce service nous a amené une connaissance supplémentaire du fonctionnement familial et de la surdité, ce qui a permis d'adapter notre accompagnement et nos moyens de communication. Nous sommes intervenus en présence d'un interprète en langue des signes indépendant et d'un inter-médiateur de Sourd Média (moniteur éducateur sourd qui pratique la langue des signes et qui reformule nos propos) afin d'aborder des problématiques particulières concernant le fonctionnement familial (conjugalité, parentalité, problèmes psychologiques, gestion des ressources…).

Ainsi, nous avons appris l'existence de codes chez les personnes sourdes, ce qui nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la famille. Pour exemple : les enfants sont « appelés » par un signe distinctif traduit en langage des signes, les travailleurs sociaux aussi d'ailleurs ! Sur les aspects pratiques et concrets de la vie quotidienne et lors de rencontres non programmées, nous intervenions parfois seuls au domicile, et il nous a fallu développer notre sens de l'observation et faire preuve de créativité.

Nous utilisions parfois l'écriture pour nous faire comprendre ; mais la plupart du temps c'est dans le « faire-avec », dans des mises en situations, que nos conseils éducatifs prenaient vraiment sens.
Nous nous sommes également rapprochés de certaines lectures, pour appréhender « le monde des sourds », non pas de manière technique, mais davantage pour nous familiariser avec cette vision particulière du monde environnant, entravée par un défaut d'accès au langage, et dans cette situation familiale précise, par des difficultés d'accès au symbolique (« *ils n'entendent pas, comment voulez-vous qu'ils sous entendent … ».** S'agissant des ressentis et des émotions de la famille, notre service a fait appel à l'intervention de la psychologue et à l'inter-médiateur afin d'aider le travailleur social à décoder certains aspects émotionnels au travers des échanges. L'utilisation de « pictogrammes » a également été précieuse.

En ce qui concerne le lien avec notre service, la communication s'est réalisée au travers d'un des portables de service (envoi de sms par la famille), ce qui a amené une vigilance supplémentaire de la part du secrétariat et des collègues sensibilisés à cette mesure. Enfin, le travailleur social a dû s'inscrire dans un travail de coordination au sein de notre service et auprès des partenaires et parfois même être médiateur entre la famille et les institutions. Cette place particulière a permis la mise en place d'un étayage important et adapté aux difficultés des enfants et notamment des puinés.

L'exercice de cette mesure a sollicité de la part des travailleurs sociaux plus d'attention et de disponibilité afin de rassurer et d' «accompagner autrement » la famille.

PARTENARIAT AVEC L'ARRFAP

En septembre 2015, une convention partenariale a été signée avec l'ARRFAP (Association Régionale Ressources Formation dans l'Aide aux Personnes) dont le centre de formation se situe à Maubeuge. Ce partenariat consiste principalement à mettre à disposition nos locaux sur Valenciennes et en particulier notre appartement pour l'ARRFAP qui a été retenu à un appel à projet pour mettre en place des formations : aide-ménagère et de sensibilisation au métier d'auxiliaire de vie sociale. En contrepartie, les professionnels de la Sauvegarde du Nord de Valenciennes ont eu la possibilité de positionner des parents que nous suivons dans le cadre des mesures d'AEMO ou d'AGBF sur ces formations.

REFLEXION SUR LE RESSORT DE DOUAI – CAMBRAI (MJAGBF)

En fin d'année 2015, lors de nos réunions mensuelles nous nous sommes interrogés sur notre place face aux enfants : Devons-nous être leur interlocuteur ? Quelle est la place laissée aux parents ? Que comprennent-ils de la mesure ? Que leur en disent leurs parents ?
L'idée est venue alors de faire une présentation de la mesure aux enfants lors de l'ouverture de celle-ci et bien paramétrer les rôles de chacun. Pour ce faire, nous avons invité des familles à notre réunion mensuelle. Uniquement un couple de parents a répondu à notre invitation. Leur présence a été source d'idée et d'échanges constructifs. Nous avons convenu de faire la présentation de cette mesure par le biais d'une bande dessinée. Elle aura le double avantage d'être plus accessible aux familles. Nous souhaitons faire deux présentations différentes : une pour les enfants et une pour les adolescents. Nous mettrons à contribution un adolescent d'une de nos familles qui a de réelles aptitudes aux dessins et un proche d'un des professionnels.

L'année 2015 a été le fruit d'une réflexion que nous concrétiserons en 2016.

PARTICIPATION DES FAMILLES AUX TEMPS D'EVALUATION (DOUAI 2)

Nous avons choisi cette année de mettre en lumière l'avancée d'un travail mené par l'équipe en termes d'évaluation des situations. Dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'accompagnement aux familles, et dans l'idée de continuer à rendre du pouvoir d'agir aux usagers, nous avons eu le souci de répondre aux recommandations de l'ANESM en termes d'évaluation, comme affiché dans notre récent projet de plateforme en ces termes : « *améliorer la participation et l'expression du public accompagné, notamment en termes de participation des familles à l'évaluation de leur situation* ». Dès 2013, l'ANESM recommandait comme bonne pratique d'évaluation interdisciplinaire la manière d' « *appréhender la participation comme un droit de l'usager et comme une obligation institutionnelle* ». L'ANESM préconise de :

- *« Rappeler aux professionnels les règles de doit concernant la participation des usagers et en initiant une démarche éthique*
- *Inscrire cette démarche dans le projet d'établissement/service*
- *Identifier les temps nécessaires durant lesquels sera développée la participation*

- *Identifier les temps au cours desquels les professionnels ont besoin d'un espace de travail interdisciplinaire sans la présence des usagers.*

Au printemps 2015, l'équipe a été une nouvelle fois sensibilisée au droit des usagers concernant l'évaluation de leur situation et nous avons débattu de la présence des familles lors des réunions d'évaluation qui se tenaient jusqu'alors de manière hebdomadaire uniquement entre professionnels. L'équipe, soucieuse de respecter le droit des usagers, a d'emblée vu l'intérêt d'inviter les familles (respect du droit, recueil de l'avis des familles en direct qui permet d'intégrer leur point de vue au rapport d'échéance, dimension de service qui serait plus vivante auprès des usagers), mais aussi exprimé quelques réticences à systématiser leur participation à ces réunions. Certains professionnels craignaient un lissage du discours en présence des usagers, et particulièrement lorsque le danger repéré pouvait amener à penser un éloignement des enfants de leur milieu naturel. Les professionnels ont également d'emblée souhaiter pouvoir se réunir sans la famille s'ils en éprouvaient le besoin.

Deux professionnels de l'équipe ont accepté d'expérimenter une nouvelle modalité d'évaluation des situations et invité deux familles, qui ont répondu présentes. Nous n'avons pas modifié la trame de présentation existante au sein du groupe d'évaluation, et organisé les échanges de manière à ce que chacun puisse s'exprimer. Nous nous sommes aperçu que cela nécessitait une bonne préparation de la présentation de la situation par le professionnel référent, afin de laisser plus de place à l'échange entre le service et la famille. Les familles, sondées sur leur expérience, en ont fait ce retour en réponse aux questions que nous nous étions posées : elles n'étaient pas gênées de se retrouver en présence de 4 professionnels (référent, TS témoin, psychologue et chef de service), car connaissaient déjà 2 voire 3 d'entre eux. Elles ont dit avoir eu la place de s'exprimer et en être satisfaites. Elles ont tout simplement apprécié d'être présentes lors d'une réunion où des professionnels parlent d'elles, et que les choses étaient dites « en face » ou « pas dans notre dos »…

Fort de cette expérience, nous avons instauré une nouvelle organisation dès la rentrée de septembre pour les réunions d'évaluation. Le principe étant que les familles soient quasi systématiquement invitées à la réunion d'évaluation de leur situation. Si besoin, un temps est pris en dehors d'elles entre le chef de service, le référent et le psychologue. Les familles sont informées dès l'ouverture de la mesure du fait qu'elles seront invitées à ce temps d'évaluation et la date leur est précisée ultérieurement. Ce temps commun d'évaluation permet d'effectuer une quasi co-élaboration des préconisations faites au magistrat, notamment en termes d'objectifs de travail dans le cadre d'une demande de renouvellement de mesure. Dans le cas d'une proposition d'arrêt de la mesure, cela permet de mesurer le cheminement de la famille et de valoriser les potentialités et les efforts de chacun, et de clôturer ainsi sur une note positive et interdisciplinaire, une mesure qui ne sera pas audiencée par le magistrat du fait de la préconisation de main levée en accord avec les parents. Nous l'avons également testé avec un jeune homme à l'aube de sa majorité, en présence de sa mère et de l'établissement de formation qui l'accueille en AP. La famille comme l'établissement a trouvé un intérêt à faire le point sur la mesure et les projets à venir dans un contexte où les APJM ne sont plus d'actualité, et où le référent faisait auparavant un simple relais avec le secteur.

Pour finir, quelques chiffres pour illustrer notre travail : sur 32 situations présentées (27 bilans à échéance t 5 PI) depuis la mise en place de ce dispositif, 15 familles ont accepté l'invitation et étaient présentes à la réunion, 5 ont décliné l'invitation, 3 n'étaient pas présentes le jour de la réunion

(oubli ou imprévu), et 9 familles n'ont pas été invitées par le référent. La participation des familles à l'évaluation de leur situation est engagée, et la transition entre les réunions entre professionnels et les réunions avec les familles s'est faite plus facilement et plus rapidement que nous l'aurions pensé, fruit d'un travail mené avec l'équipe sur la participation des familles à l'exercice de la mesure qui les concerne, et que nous menons de manière globale depuis maintenant 2 ans.

DE MATISSE A GRAND CORPS MALADE (CAMBRAI)

L'objectif principal de ce projet était de proposer un temps partagé, rassemblant parents, enfants et professionnels autour d'une activité artistique liée au patrimoine culturel local, à savoir, le Musée MATISSE de Le Cateau.

Nous souhaitions que cette activité mette en valeur la créativité et l'expressivité artistique des familles, à partir de matériaux et de techniques simples.

D'autres objectifs étaient visés, à savoir :

- Valoriser les compétences de chacun,
- Mettre en relation des familles accompagnées par notre service afin de créer du lien entre elles au cours des ateliers et lors d'un repas partagé,
- Favoriser l'accès à la culture et donner l'envie de franchir à nouveau les portes d'un musée,
- Rendre les familles actrices du projet en les invitant à se mobiliser personnellement pour leurs déplacements,
- Mobiliser nos partenaires locaux (prêt d'une salle…).

Dix enfants et sept parents ont participé aux trois ateliers proposés.

D'autre part, pour le vernissage de l'exposition au service, des collègues ont mobilisé quatre enfants et un parent afin de confectionner le buffet du goûter. Nous avons collaboré avec le personnel du Musée Matisse, la Ville de Le Cateau ainsi qu'avec les services du Département pour le prêt de la salle.

Nous relevons l'assiduité et la participation effective des familles aux trois ateliers proposés. Comme prévu, nous n'avons pas véhiculé les participants, lesquels ont rejoint les lieux d'activités par leurs propres moyens. Les échanges entre les participants ont été faciles et nombreux. Tous se sont impliqués dans les réalisations, lesquelles ont été nombreuses, colorées, originales et reflétant bien la technique utilisée par Matisse. Le climat s'est avéré rapidement coopératif (du fait d'une réalisation artistique collective), convivial et authentique.

La plupart des participants n'avait jamais fréquenté de musée. Ce fut donc une découverte, appréciée aux dires du groupe. Plusieurs nous ont confié l'envie de renouveler l'expérience "hors cadre institutionnel".

Le vernissage de l'exposition, organisé de manière festive autour d'un buffet-goûter, a permis de valoriser les participants, lesquels ont pu présenter leurs œuvres et recevoir les félicitations des personnes présentes (collègues, autres familles, CSE,…). La présence du Directeur aux ateliers, le passage des Chefs de Service ainsi que les publications des photos sur la page Facebook du ressort

ont encore davantage valorisé les familles. Les retours des familles ont été favorables. De nombreux participants ont manifesté leur souhait de se retrouver, de reformer le groupe autour de nouveaux échanges et de nouvelles expériences.

Voici quelques réflexions familiales :
« Ç*a a fait du bien à mes enfants »* (…) *« Ça nous a fait du bien, ça nous a fait plaisir »* (…) *« On ne se connaissait pas au départ mais on a parlé à tout le monde en se sentant à l'aise »* (…) *« J'ai été contente de faire une activité avec mes enfants, de prendre du temps avec eux »* (…) *« J'aurais jamais pensé à faire ça avec mes filles, car l'une est trop active et ne tient pas en place »* (…) *« On a une autre image du service, dans les activités, on est tous du même milieu, on voit comment vous êtes et on s'attache à vous ».*

A l'issue des ateliers « Autour de Matisse », la concordance de plusieurs facteurs, à savoir :

- La cohésion créée entre les familles,
- Le souhait des familles de se retrouver à nouveau, le plaisir partagé,
- L'aboutissement de la formation d'un travailleur social « Animer des Groupes de Parole autour de la Parentalité »,
- L'écoute du titre du slameur "Grand Corps Malade" : « Pocahontas »

nous a amené à réfléchir à la mise en place d'un nouveau projet autour de la Parentalité.

Pour ce faire, nous avons associé à notre réflexion, un groupe de parents. Une première rencontre a eu lieu en décembre 2015. Elle a permis de faire le bilan, d'évoquer les bénéfices qu'ils ont tiré du projet « Matisse » et d'envisager les modalités d'une nouvelle action prenant comme support une œuvre musicale.

Il a été convenu par le groupe d'articuler ce nouveau projet en deux étapes :

- des groupes de paroles autour de la parentalité,
- l'écriture commune et l'enregistrement d'un « slam ».

Le projet est reçu très favorablement par les familles présentes. Quelques-unes de leurs réflexions en vrac : *« C'est une belle aventure* (…) *c'est bien car c'est pour les parents seulement* (…) *on va montrer aux autres parents que c'est pas la honte d'être suivis par la Sauvegarde* (…) *ça sera rassurant pour les nouvelles familles, ça va les rassurer et on va les accueillir* (…) *ça montrera à nos enfants qu'on réfléchit à notre rôle de parents et que c'est pas toujours à eux qu'on demande des choses ».*

Le point de départ des groupes d'expression sera donc les paroles de la chanson « Pocahontas » de Grand Corps Malade. Lors de la rencontre du 10 décembre, les participants ont adhéré, avec enthousiasme, à l'utilisation de ce support.

Les objectifs dégagés par les familles pour ce projet sont les suivants :

- Donner la parole aux parents en leur procurant un espace dédié ;
- Intégrer de nouveaux parents ;
- Amener les parents à partager leurs expériences et leurs habiletés ;
- Mobiliser les compétences de chacun dès la mise en place du projet, dans les ateliers et dans l'écriture du slam ;
- Valoriser les participants ;
- Modifier les représentations d'un suivi judiciaire

TRAIT D'UNION (DOUAI)

Le 10 février 2015, nous avons ouvert officiellement le point rencontre AEMO baptisé « Trait d'Union ». Nous entrevoyons, grâce à ce dispositif une autre façon de travailler en AEMO. Nous mettons à disposition un collectif de professionnels au service du travail individuel de chacun. Ce dispositif collectif vient étayer la mesure d'AEMO dans les situations de ruptures de liens entre les parents et les enfants. Ce dispositif a un double avantage : le premier de permettre un contact régulier entre enfants et parents et le second de décharger le travailleur social référent de ces temps dont il n'avait pas toujours la possibilité de mettre en place si fréquemment.

Ce projet réunit 8 professionnels issus des deux équipes de Douai (travailleurs sociaux et psychologue). Nous accueillons les mardis de 16h30 à 19 h30 les familles suivies en AEMO pour permettre aux parents non gardien de rencontrer leurs enfants. Sur l'année 2015 nous avons reçu 12 demandes. Sur ces 12 demandes, 10 entretiens d'ouverture ont pu être menés et 6 rencontres planifiées et effectives. Notre dispositif a bénéficié à 7 enfants de 6 familles. Nous avons accueilli des enfants et leurs parents non gardien pour la totalité des situations. Soit les parents étaient séparés soit les enfants étaient accueillis chez des tiers digne de confiance.

Le premier bilan de ce dispositif est plutôt positif tant du point de vue des professionnels que des usagers. Nous avons pu le mesurer à travers les questionnaires adressés à chacun. Les points positifs majoritaires se centrent sur la possibilité d'une rencontre régulière entre les parents et leurs enfants qui permet de créer du lien. Les professionnels précisant qu'ils n'ont pas les moyens temporels de le faire dans l'AEMO alors que cette démarche contribue à une évolution positive de la situation. D'autre part, le professionnel référent de l'AEMO bénéficie d'un regard croisé sur la situation. Les limites du dispositif résident sur les jour et heure de rencontre qui ne sont pas toujours en adéquation avec les possibilités des familles. D'autre part, les familles privées de moyens de locomotion ne peuvent pas toujours compter sur les transports en commun.

Nous avons comme perspectives pour 2016 d'élargir ces rencontres aux mercredis et pourquoi pas à un rythme hebdomadaire.

LE GOUTER DE NOEL (DOUAI)

Le gouter de Noel version 2015, a concerné cette année 75 personnes (enfants et adultes) soit 24 familles. La nouveauté cette année a été à la fois le nombre d'ateliers (5 au total) et la participation active de quatre adolescents suivis en AEMO qui sont venus dès le matin pour décorer la salle et préparer les activités manuelles.

Les enfants étaient souvent accompagnés de leur parent et ont pu participer aux différents ateliers : atelier conte, atelier maquillage, atelier activités manuelles, atelier cuisine et jeux de société. Durant l'atelier de cuisine des crêpes ont été confectionnées. L'atelier maquillage a connu un franc succès. L'atelier jeux de société a été réalisé par deux adolescents. Les deux autres ont participé activement à l'atelier activités manuelles et a engendré chez l'une d'entre elle une envie de découvrir davantage les métiers liés à la petite enfance.

Comme chaque année le père noël a été incarné par un père de famille, qui pour la troisième année consécutive a rempli son rôle brillamment. L'ambiance était chaleureuse et détendue et une fois de plus les familles ont passé un agréable moment. Plusieurs d'entre elles reviennent pour la troisième année de suite et sont chaque année en demande. Pour les nouvelles familles venues là aussi le succès était en rendez-vous. Une fois de plus, ce gouter a permis aux familles et aux travailleurs sociaux de se découvrir ou redécouvrir dans une autre ambiance et de partager un moment convivial et chaleureux.

A.6. ACTIONS COMPLEMENTAIRES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 23, rue Malus 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Philippe DEPINOIS Chef de service : Delphine LATOUR
Projet d'établissement	Les actions complémentaires regroupent diverses actions telles que : - Des espaces de rencontre parents/enfants au titre du JAF et au titre de l'ASE, - Un service de médiation familiale, - Un service d'enquête sociale JAF, - L'espace intermédiaire de Roubaix, - un dispositif de Réussite éducative (Wattrelos et Wattignies), - une activité d'accès au droit et d'aide aux victimes, - l'administration Ad'hoc.
Habilitation et public	Agrément DDCS pour les Espaces de Rencontre Parents/Enfants obtenu en août 2013. Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'administrateur ad hoc auprès de la Cour d'Appel de Douai Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'enquêteur social au titre des Juges aux Affaires Familiales auprès de la Cour d'Appel de Douai.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Pour les Actions Complémentaires, l'année 2015 a été marquée par plusieurs évènements d'importance, notamment le développement de nouvelles actions sur de nouveaux territoires dans le cadre des Dispositifs de Réussite Educative (D.R.E) à Marcq en Baroeul et à Roubaix, par des hausses concernant l'activité mais aussi les moyens humains dans certains domaines (la Médiation Familiale, les Espaces de rencontre Parents/Enfants,…).

Par contre, d'autres domaines connaissent toujours une importante baisse d'activité comme l'enquête sociale au titre des Juges aux Affaires familiales par exemple et ce n'est pas le développement de l'activité en termes d'audition d'enfant au titre du J.A.F qui a compensé cette chute en 2015 ...

En Médiation Familiale, du fait de l'activité importante sur certains services (Lille, Valenciennes) et de la mise en œuvre de l'expérimentation des Ateliers « Etre parents après la séparation » par la CAF du Nord, nous avons obtenu des moyens supplémentaires à partir de septembre (juillet pour Valenciennes) à raison d'un poste à mi-temps supplémentaire de médiateur familial sur l'ensemble des territoires sur lesquels nous étions déjà implantés et nous avons pu créer un nouveau service sur Hazebrouck/Armentières grâce à l'obtention d'un mi-temps supplémentaire de médiateur.

Dans le domaine des Dispositifs de Réussite Educative, nous avions été sollicités par la Ville de Roubaix en 2014 pour mettre en œuvre une action expérimentale intitulée « Second Souffle », action qui s'adresse à un certain type de décrocheur scolaire, à savoir des jeunes sortant du collège, orientés vers le lycée et/ou une formation mais qui abandonne quelques jours ou semaines après la rentrée. Cette action dérogatoire au DRE, car s'adressant à des jeunes au-delà de 16 ans, a été renouvelée en janvier 2015. Nous avons développé, à travers cette action, un important partenariat avec les services jeunesse et éducation de la Ville de Roubaix qui s'est conforté en juillet 2015 par la reprise des actions développées auparavant par l'ITEP de Roubaix à savoir, l'accompagnement psychologique des élèves des écoles de Roubaix dans le cadre du DRE ainsi que la mise à disposition d'un éducateur spécialisé pour l'accompagnement des enfants dits « atypiques » au sein des écoles maternelles et primaires.

Pour le domaine de l'accès au droit, la Communauté de Communes Flandre Lys (C.C.F.L) qui subventionnait pour moitié le Point Accès au Droit (P.A.D) de Merville, a proposé la reprise en gestion directe de ce dispositif en lien avec la ville de Merville à compter du 01 janvier 2016.
Cette solution permettant de pérenniser le dispositif, d'autant que la coordinatrice du PAD était conservée dans ses fonctions, et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (C.D.A .D) n'y étant pas opposé, nous avons donné une suite favorable à cette proposition.

Activité 2015

- Au sein des Espaces de Rencontre Parents/Enfants (E.R.P.E) :
  - **Au titre des Juges aux Affaires Familiales** :

En 2015, sur l'ensemble des ERPE, nous avons accueilli 584 mineurs contre 634 en 2014 soit une baisse d'un peu moins de 8 % mais nous avons réalisé 3 307 droits de visite contre 2 820 en 2014 soit une hausse de 17 % d'activité.

	Tourcoing	**Douai**	**Cambrai**	**Dunkerque**	**Hazebrouck**	**Total**
Nombre de DDV réalisés	530	913	486	800	578	**3307**
Nombre de situations familiales concernées	62	109	57	91	56	**375**
Nombre d'enfants accueillis	92	137	103	172	80	**584**

  - **Au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance** :

En 2015, sur l'ensemble des Lieu Rencontre Parents/Enfants, nous avons accueilli 251 mineurs contre 254 en 2014 soit une activité qui reste stable en nombre d'enfants même si nous constatons une baisse d'activité sur Tourcoing notamment en nombre de droits de visite par rapport à 2014 : 2 679 en 2014 contre 2 166 en 2013 (soit une hausse de 19,15 %).

	Tourcoing	Villeneuve d'Ascq	Avesnois	Total
Nombre de DDV réalisés	852	676	1140	**2668**
Nombre de situations familiales concernées	42	52	52	**146**
Nombre d'enfants accueillis	68	87	98	**253**

Il est à noter que les demandes en matière de modalités de droit de visite de la part des services de l'ASE varient d'un site à l'autre : autant sur le versant de Tourcoing et Villeneuve d'Ascq les demandes concernent des droits de visite médiatisés avec la présence de deux professionnels dans l'espace de rencontre, autant sur le versant de l'Avesnois, les demandes concernent principalement des droits de visite protégés, ce qui entraine une mobilisation différente des professionnels par la présence constante d'un accueillant auprès de la situation tout au long du droit de visite.

De ce fait, nous rencontrons une difficulté sur le versant de l'Avesnois à assurer l'encadrement des droits de visite dans les meilleurs conditions : le projet initial prévoyait la présence de professionnels des services du Conseil Départemental au sein du Lieu rencontre à hauteur de 30 % de l'activité, or, il nous faut constater que seuls deux professionnels du SSD participent régulièrement aux accueils. Au cours de l'année 2015, nous avons dû annuler ou modifier des temps d'accueil au détriment des enfants et de leurs familles.

- Au sein des Services de Médiation Familiale

Comme évoqué en introduction, l'activité a été soutenue en 2015 sur le secteur de Lille et de Valenciennes. Cela nous a permis d'obtenir un demi-poste supplémentaire en médiation familiale en cours d'année sur chaque site sur lesquels nous sommes implantés.

	Lille (2,50 ETP)	Douai (1,00 ETP)	Cambrai (1,00 ETP)	Valenciennes (1,00 ETP)	Total
Nombre d'entretiens d'information préalable à la médiation : Judiciaires	196	43	42	44	**325**
Nombre d'entretiens d'information préalable à la médiation : Spontanées	246	89	175	147	**657**
Nombre de médiations : Judiciaires	63	3	9	6	**81**
Nombre de médiations :	59	18	35	32	**144**

Spontanées					
Nombre de séances de médiations : Judiciaires	176	6	14	10	**206**
Nombre de séances de médiations : Spontanées	158	34	75	62	**329**
Nombre de participants à la médiation	244	42	91	76	**453**

On peut constater qu'il y a des disparités dans l'activité en fonction des territoires, Lille ayant une activité qui dépasse le cahier des charges souhaité par le Comité des Financeurs (rappel : 1 ETP pour 320 entretiens de médiation et 50 médiations familiales).

Nous faisons le constat que sur la métropole lilloise, il n'est plus besoin de faire la promotion de la médiation contrairement à d'autres territoires (Douai, Valenciennes). Le travail de terrain mené par Médiannes depuis plusieurs années commence « à porter ses fruits ».

Par ailleurs, la pratique des magistrats de la famille est en train d'évoluer dans le sens où de plus en plus souvent, ils recourent à la médiation. C'est le cas sur le TGI de Lille où la médiation judicaire arrive à égalité avec la médiation spontanée. Il y a donc de gros espoirs de progression sur les autres territoires du département d'autant que la CAF du Nord a mis en place une expérimentation d'Ateliers « Etre Parents après la Séparation » sur tout le département. Cette expérimentation concerne tout parent déclarant une nouvelle situation de séparation à la CAF (estimation : 10 000 allocataires potentiellement concernés) : ceux-ci sont invités à participer sur la base du volontariat à des séances d'information sur leurs droits et devoirs en tant que parent, séances animés par un travailleur social de la CAF, un avocat du Barreau du territoire concerné et un médiateur familial. Par ailleurs, nous poursuivons notre partenariat avec l'association de médiation familiale « ALADHO » de Dunkerque où nous mettons à disposition un travailleur social à temps partiel (0,50 ETP) formé à la médiation familiale.

- <u>En Enquête Sociale JAF</u> :

La baisse d'activité importante constatée en 2013 et en 2014 s'est un peu arrêtée cette année, notamment sur le territoire de Dunkerque : nous avons déposé 45 enquêtes sociales au titre du JAF en 2015 contre 38 en 2014. Cette baisse est sans aucun doute liée à une volonté des magistrats de moins recourir à cette mesure pour des motifs économiques. Par contre, nous sommes saisis au titre des auditions d'enfants et nous avons réalisé 67 auditions contre 42 en 2014.

- <u>Au sein de l'Espace Intermédiaire de Roubaix</u>

L'Espace Intermédiaire de Roubaix poursuit son activité au sein du Collège Albert Samain et a accueilli 34 élèves en 2015 (contre 28 en 2014) au cours des trois sessions mises en œuvre sur l'année scolaire.

- Dans le cadre des Dispositifs de Réussite Educative et Contrat de Ville (ex CUCS)
    - **Pour la ville de Wattrelos** :

Nous avons poursuivi le projet « Accroche-toi, Echange avec nous » au sein du collège Néruda mais uniquement sur une demi-année (de janvier à juin) du fait de la baisse des financements annoncée au cours du premier semestre. Un binôme d'intervenants composé d'un travailleur social de la Sauvegarde du Nord et d'un personnel de l'Education Nationale (infirmière scolaire ou assistante sociale scolaire) est chargé d'animer un groupe de parole d'adolescents au sein des collèges pour des élèves de 5ème et 4ème. Cette année, 16 collégiens ont été accueillis au sein de ce groupe de parole. Nous poursuivons également la mise à disposition auprès de la Caisse des Ecoles de la Ville de Wattrelos de 2,5 ETP de travailleurs sociaux dans le cadre de l'Equipe de Réussite Educative. Ces travailleurs sociaux sont chargés d'accompagner les projets éducatifs individuels élaborés dans le cadre de l'équipe de réussite éducative au niveau des écoles maternelles et primaires de la ville de Wattrelos.

- **Pour la ville de Marcq en Baroeul**

Fin 2014, nous avons été contactés par la ville de Marcq en Baroeul car la ville souhaitait mettre en place des actions périscolaire sur le quartier de la Briqueterie, quartier nouvellement déclaré prioritaire dans le cadre du Contrat de Ville 2015. Nous avons donc proposé trois actions : une auprès des écoles maternelles, une auprès des écoles primaires et collèges et une action concernant la création d'un poste de référent de parcours éducatif. Ces trois actions ont été retenues et ont débuté très rapidement en février 2015. Le projet « S'accorder pour Eduquer » en direction des élèves et de leurs parents sur une école maternelle du quartier a effectué 36 accueils et a touché 9 enfants et 7 mères entre février et juin 2015.

Le projet «Pas de Sages sans Passages » en direction des élèves de CM2 qui vont passer en 6ème et de leurs parents sur une école primaire du quartier a effectué entre février et juin 2015, 7 séances d'accompagnement des élèves et a concerné 12 enfants, 8 filles et 4 garçons, tous résidents dans le quartier de la Briqueterie.

Le « Référent de Parcours Educatif » qui accompagne des élèves orientés par les écoles maternelles, primaires ou collèges et leurs parents, a pu démarrer un parcours d'accompagnement pour 8 enfants de 6 familles issues du Quartier de la Briqueterie entre mars et juin 2015.

- Dans l'accès au Droit et l'aide aux victimes
    - **Sur le Point Accès au Droit de Grande Synthe**

Ouvert depuis janvier 2013, le P.A.D de Grande Synthe, animé par la coordinatrice à mi-temps de la Sauvegarde du Nord, a accueilli cette année 1 561 personnes (1 740 personnes en 2014), dont 914 femmes qui ont été renseignées, soit 58,55 %, pour 647 hommes, soit 41,45%. Sur ce total, 13 mineurs ont été reçus.

Les questionnements rencontrés au PAD sont liés au droit de la famille, du travail, des étrangers, … Ces personnes ont la possibilité d'être orientées vers des permanences gratuites assurées par des professionnels du droit (avocat, huissier, notaire, CCFL, conciliateur de justice, aide aux victimes, …). 69 % des demandeurs sont d'origine Grand Synthoise. L'activité développée sur Grande Synthe justifierait d'augmenter les capacités d'accueil du PAD notamment en ce qui concerne le coordinateur.

- **Sur le Point Accès au Droit Flandre Lys (Merville)**

Ce sont 565 personnes qui ont été reçues en 2015 par la coordinatrice du P.A.D. Flandre Lys (377 personnes en 2014, 234 personnes en 2013 et 132 personnes en 2012) soit une poursuite de la montée en puissance de ce dispositif qui a la particularité de couvrir deux départements (Nord et Pas de Calais).

- **Sur l'Action « Accès au Droit en direction des Jeunes et des adultes qui les entourent » de Maubeuge**

Il s'agit d'offrir aux jeunes une compréhension du droit et des obligations comme cadres de régulation des relations sociales et comme vecteurs de socialisation, d'éducation à la citoyenneté et d'insertion sociale. Le public est constitué par :

1. Des jeunes âgés de moins de 26 ans, majoritairement scolarisés ou en processus de déscolarisation en situation de précarité sociale et économique pour lesquels un accompagnement vers l'accès au droit dans la vie quotidienne s'avère nécessaire.

2. Leurs parents ou autres membres de la famille qui se posent une série de questions juridiques portant sur un enfant ou un jeune adulte

3. Des professionnels de l'action sociale du secteur public, de l'Education Nationale et du secteur associatif en vue d'un appui technique dans leurs actions visant à favoriser l'accès au droit des publics concernés.

Au 31 décembre, l'action avait touché 731 personnes dans le cadre de permanences sur différents quartiers de Maubeuge et démarches d'accompagnement avec les jeunes ainsi que 139 personnes dans le cadre de permanences assurées au sein des Maisons de Justice et du Droit du territoire soit un total de **870 personnes auxquelles il faut ajouter 323 personnes rencontrées lors d'actions collectives**. **Cela donne un total de 1 193 personnes concernées**.

- **En Administration ad hoc** :

Sur l'année 2015, nous avons pris en charge **328 dossiers** (hors gestion de fonds) contre 399 en 2014 pour **455 enfants concernés** contre 588 en 2014 (les mêmes enfants peuvent être concernés par plusieurs dossiers) soit une baisse d'un peu plus de 22 % d'activité.
Cela s'explique par la baisse du nombre d'enfants concernés par les nouvelles désignations au Civil (50 enfants en 2015 contre 120 en 2014), baisse qui n'est pas compensée par les désignations au Pénal.
Cependant, si nous ajoutons les dossiers en gestion de fonds, nous atteignons un niveau d'activité global en mission ad hoc qui concerne 673 enfants contre 791 en 2014.

Au 01 janvier 2015, nous avions : **247 dossiers en cours (pour 339 enfants).**
Entrées 2015 : nous avons reçu **81 nouveaux dossiers (pour 116 enfants)**
Sorties 2015 : 82 dossiers (pour 104 enfants)

Au 31 décembre 2015, nous avions donc en « file active » **246 dossiers** en administration ad hoc (hors gestion de fonds) ce qui correspond à **351 enfants.**
Sur ces 246 dossiers :

- **159 dossiers (pour 219 enfants) concernent une procédure civile** (cf. tableaux joints):

Les désignations au civil concernent des procédures relevant de :

- L'assistance éducative (conjointe à ASE ou AEMO) pour **26 enfants.**
- La défense des intérêts du mineur pour **85 enfants.**
- D'opérations de recouvrement de dommages et Intérêts pour **21 enfants.**
- De contentieux de la filliation pour **35 enfants.**
- D'opération d'homologation et/ou partage de succession pour **52 enfants.**
- **87 dossiers (pour 132 enfants) concernent une procédure pénale** (cf. tableaux joints):

Les désignations au pénal concernent des procédures relevant de faits :

- D'agressions sexuelles et/ou d'atteintes sexuelles pour **49 enfants.**
- De viols sur mineur pour **8 enfants.**
- De violences sur mineur et/ou violences aggravées pour **53 enfants.**
- L'assistance éducative dans le cadre pénal au niveau du TPE (constitution de partie civile) pour **22 enfants**.

Sur l'ensemble des prises en charge : 231 enfants (contre 188 en 2014) sont suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance soit 60,68 % des enfants concernés par une mission d'administration ad hoc (hors gestion de fonds).

Ces 231 mineurs bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif assuré au sein des UTPAS répartis de la façon suivante :

Sur la DT de Lille :	24 mineurs
Sur la DT de Roubaix /Tourcoing :	3 mineurs
Sur la DT de Douai :	161 mineurs
Sur la DT de Cambrai :	15 mineurs
Sur la DT de Flandre intérieure :	11 mineurs
Sur la DT de Flandre Maritime :	2 mineurs
Sur la DT de Valenciennes :	7 mineurs
Sur la DT de l'Avesnois :	1 mineur

LES ELEMENTS FINANCIERS

Les financements des Actions Complémentaires ne sont pas pérennes et sont soumis aux aléas des orientations nationales et/ou les politiques souhaitées par les collectivités territoriales.

Chaque année, il y a des incertitudes sur les subventions demandées. A titre d'exemple, nous avons appris fin octobre 2015 que nous n'aurions pas les financements de la ville de Tourcoing pour le financement de l'ERPE de Tourcoing dans le cadre du Contrat de Ville 2015 soit une perte de 12 600 € (part Etat : 6 300 € part Ville 6 300 €) pour ce dispositif.

Heureusement, nous obtenons des moyens importants (et des financements) auprès de la CAF du Nord et de la CNAF pour le développement de notre activité Médiation Familiale et Espace de Rencontre Parents/Enfants qui viennent couvrir en partie ces pertes de financements. Nos financeurs principaux sont la CAF du Nord (et la CNAF par leur intermédiaire), les services de l'Etat à travers la Justice, la DDCS et les financements dans le cadre des Politiques de la Ville, le Conseil Départemental pour les missions qui le concernent (Lieu rencontre au titre de l'ASE, enfants confiés à l'ASE et accompagnés en administration ad hoc) et les collectivités territoriales (agglomération, communes).

A titre d'exemple, en 2015, c'est un volume de recettes de l'ordre de : 1 300 494 € pour l'ensemble des actions (hors « Lis avec Moi » et « Boite à Mots ») qu'il a fallu aller chercher.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	En termes de postes mobilisés, les Actions Complémentaires (hors « Lis avec Moi » et « Boite à Mots ») représentaient fin décembre 2015 29,57 ETP et concernaient 99 salariés sur l'ensemble du Pôle de Protection de l'Enfance.
Qualifications	1 directeur (1 ETP), 1 chef de service chargé des actions dans le cadre des Dispositifs de Réussite Educative et des politiques de la Ville (1 ETP), 4 coordinateurs pour les Espaces de Rencontres Parents Enfants au titre du JAF et de l'ASE (4,90 ETP), 9 médiateurs familiaux diplômés d'Etat (6 ETP), 7 psychologues (3,05 ETP), 69 travailleurs sociaux (11,71 ETP), 9 personnels administratifs (1,80 ETP), 1 agent d'entretien (0,11 ETP).
Accueil de stagiaires	Nous accueillons régulièrement des stagiaires en formation d'éducateur spécialisé ou d'assistant social mais aussi des stagiaires en formation de médiateur familial.
Formations 2015	Pas de formation en 2015.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

N'étant pas un établissement habilité, les Actions Complémentaires ne sont pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Cependant, nous menons chaque année l'évaluation de nos actions, ne serait-ce que pour rendre compte de nos actions à nos financeurs et partenaires.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Nous œuvrons à garantir le bon équilibre de nos interventions mais la fragilité des financements (avec des annonces en cours d'année) ne permet pas généralement d'anticiper.
Par exemple, pour les Actions dans le cadre des DRE, nous n'avons pas encore l'information sur les financements obtenus mais il a fallu poursuivre les actions.
Si en avril ou mai, nous apprenons que la réponse est négative, l'action est déjà bien entamée et le réajustement ne peut s'opérer que sur les 6 derniers mois de l'année.

Cependant, en matière de perspectives plus positives en 2016, nous envisageons de demander des postes supplémentaires en Médiation Familiale car la couverture en moyens sur le département n'est pas encore suffisante par rapport aux besoins repérés par la CAF du Nord.

A.7. LIS AVEC MOI

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Immeuble Lille 199/201, rue Colbert 59000 LILLE	Directrice : Isabelle SAGNET Chargée de mission : Véronique BOUS Actions complémentaires – Pôle Protection de l'Enfance (Directeur : Philippe DEPINOIS).
Projet d'établissement	Initié en 1988 par une enquête menée par Juliette Campagne sur la place du livre dans les lieux d'accueil de la petite enfance, "Lis avec moi" mène des projets de lecture à voix haute avec de nombreuses structures du Nord et du Pas-de-Calais, pour proposer des lectures aux enfants et à leurs familles, et rapprocher enfants et adultes de l'écrit. "Lis avec moi" est une action culturelle qui vise à : - Éveiller les enfants aux livres et aux histoires par des lectures d'albums à voix haute, - Transmettre le goût des livres aux enfants et adultes les plus éloignés de l'écrit, - Accorder la priorité aux tout-petits et à leurs familles.
Habilitations et publics	"Lis avec moi" va à la rencontre de publics très variés : - Les petits de 0 à 6 ans à qui nous lisons des histoires en petit groupe ou individuellement, en toute liberté, en respectant leur rythme et la fugacité de leur attention, - Les enfants plus grands et les adolescents qui ont des difficultés face à l'écrit, - Les parents, que nous invitons à venir écouter des histoires avec leurs enfants et à lire eux aussi s'ils le souhaitent, car il est essentiel qu'il y ait une cohérence entre les propositions faites à l'enfant et celles de son milieu familial, - Les adultes éloignés du livre ou en difficulté avec la lecture (adultes en centres de formation, personnes âgées, personnes handicapées, détenus...), - Les professionnels et les bénévoles désireux de s'investir et de se former.
Obligations officielles	Il n'y a pas d'obligations liées à une habilitation, mais des conventions avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie du projet. Nous constatons et apprécions à sa juste valeur le soutien apporté à "Lis avec moi" par les financeurs et partenaires institutionnels, au niveau régional et national : DRAC, Conseil régional, Départements du Nord et du Pas-de-Calais, Communes, Politique de la Ville, Éducation Nationale.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

"Lis avec moi" travaille en lien avec des communes et structures pour les aider à élaborer des actions d'éveil avec le livre, notamment dans des quartiers en difficulté et dans des zones rurales.

En 2015, "Lis avec moi" a travaillé avec 115 communes et communautés de communes, et 239 structures, sur l'ensemble du territoire du Nord et du Pas-de-Calais. Les partenariats se construisent lors de réunions de mise en place et de suivi, l'intervention des lectrices, selon les besoins repérés, dans des lieux concernés (librairies indépendantes, bibliothèques (municipales et départementales), PMI, crèches, halte-garderie, écoles maternelles et élémentaires, écoles spécialisées, collèges, lycées, centres sociaux, foyers d'accueil et d'hébergement, associations caritatives, hôpitaux, plages du Pas-de-Calais, maisons d'arrêt…

De nombreuses rencontres de lecture à voix haute ont été organisées dans ces lieux. Les lecteurs se déplacent pour aller à la rencontre des enfants et des parents et lire à voix haute des albums sélectionnés pour leurs qualités littéraires et esthétiques. Les lectures se font en petit groupe ou en individuel en respectant le rythme de chacun et en invitant les parents à voir et à écouter, à participer s'ils le souhaitent, afin qu'ils découvrent l'intérêt de leurs enfants pour les histoires lues et qu'ils développent leurs compétences.

Des rencontres publiques ont été organisées dans 8 villes de la région, auxquelles ont participé en 2014 entre 20 et 120 personnes selon les lieux : 10 comités de lecture (présentation de nouveautés de la littérature de jeunesse) en partenariat avec des bibliothèques et des librairies indépendantes, 1 comité de lecture spécial pour les parents-lecteurs de la Communaupole de Lens-Liévin, 2 conférences, intitulées « Philippe Corentin, ou l'ironie en coin » et « Les merveilleuses aventures du perveilleux Claude Ponti », par Yvanne Chenouf, spécialiste de la littérature de jeunesse.

"Lis avec moi" est intervenu dans 27 réunions publiques (conférences, colloques, salons du livre ou de la petite enfance, forums... dont des « lectures-virgules » pendant la journée de colloque organisée par l'Institut Fernand Deligny sur le thème de l'attachement), et a diffusé des supports d'information et de sensibilisation élaborés ces dernières années : films "L'Echappée" et "Des parents, des enfants, des livres", publication "L'album, une littérature pour tous les publics", réalisée avec l'ANLCI, exposition de photos "Lis avec moi", auxquels s'ajoutent la publication d'articles, la participation à des émissions de radio locale, et l'édition d'une Newsletter des parents-lecteurs de la Communaupole Lens-Liévin. Par ailleurs, nous avons participé activement à une vidéo réalisée par la Médiathèque départementale du Nord, sur les lectures dans le cadre des « nouveaux accueils périscolaires ».

"Lis avec moi" a par ailleurs effectué des interventions en dehors de la région Nord-Pas de Calais (dont 5 organisées par des Médiathèques départementales) : 12 journées de formation, dont 2 à Lausanne, et 5 interventions et conférences dans le cadre de colloques.

Par ailleurs, "Lis avec moi" est fondateur et membre actif du réseau national "Quand les livres relient", agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse : participation au

Conseil d'administration, co-organisation de journées de rencontres, conférences à La Garde et à Guérande, et animation d'une formation à Nantes.

De plus, « Lis avec moi » participe au projet « On n'est jamais trop petit pour lire », piloté par la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais dans le cadre de l'opération nationale « Premières pages », qui prévoit un développement du Coup de cœur Tiot Loupiot organisé par l'association Droit de Cité, des formations pour des professionnels de la lecture et de la petite enfance, et un accompagnement des projets de partenariat autour de la lecture aux tout-petits.

Enfin, « Lis avec moi » a préparé pendant toute l'année 2015 l'organisation d'un colloque, en partenariat avec l'agence nationale « Quand les livres relient », sur le thème « Lire avec bébé, une histoire sans fin », qui a eu lieu en janvier 2016 à Arras et à Lille.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget de fonctionnement est de 421.670€ en 2015.
"Lis avec Moi" bénéficie de soutiens politiques et financiers importants, qui maintiennent fidèlement leur engagement malgré les restrictions budgétaires actuelles : la DRAC, le Conseil Régional, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	13 salariées (soit 7 ETP) et 4 intervenants qui animent des lectures et des formations sur la lecture à voix haute et la tradition orale enfantine.
Qualifications	Lecteurs et formateurs.
Accueil de stagiaires	En 2015, "Lis avec moi" a accueilli en stage une étudiante en 1e puis 2e année en animation socioculturelle à Tourcoing et une salariée de l'agence nationale « Quand les livres relient ». Nous avons également accueilli plus ponctuellement des lycéens, des collégiens et des étudiants de l'IUT Métiers du livre. Nous avons par ailleurs accompagné des étudiants pour des projets de lecture dans leurs structures de stage, dans un IME, une MAS et un lieu-rencontre.
Formations 2015	Afin qu'elles s'inscrivent dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais, des adultes désireux de se former et d'utiliser la lecture à voix haute : professionnels, parents, bénévoles. Les animations de terrain ne sont jamais de simples animations mais ont le plus possible une dimension de formation pour les adultes concernés. Des stages sont également organisés : 68,5 journées de formation dans l'ensemble de la région pour des structures, des communes et les Médiathèques départementales de prêt du Nord et du Pas-de-Calais et pour 8 écoles de formation initiale (auxiliaires de puériculture, puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, infirmiers, IUT Métiers du livre).

	Par ailleurs, l'équipe de salariés bénéficie d'une formation continue : formations collectives sur la lecture à voix haute et sur la littérature de jeunesse et participation à des journées de rencontres organisées par le réseau national "Quand les livres relient". De plus, 17 journées de formation et des accompagnements sur le terrain ont été organisés pour les lecteurs bénévoles de « Lis avec moi » et des bénévoles d'autres structures, la formation étant une condition indispensable pour des lectures de qualité.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

N'étant pas un établissement habilité, nous ne sommes pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, depuis sa création, "Lis avec moi" mène chaque année une évaluation, afin de rendre compte de l'utilisation des moyens et d'améliorer les façons de faire, en croisant en permanence expérience et théorie. L'évaluation est basée sur les observations, les bilans des lecteurs et des partenaires, les réunions d'équipe et les entretiens annuels. En 2014 et 2015, Juliette Campagne a réalisé bénévolement des entretiens avec l'ensemble de l'équipe salariée, en vue d'une évaluation de l'action, qui a pu être rédigée en 2015.
En 2015, l'évaluation a porté particulièrement sur les évolutions du travail de « Lis avec moi » ces dernières années.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nous observons une forte précarisation des familles que nous rencontrons, avec des inégalités toujours aussi marquées entre les enfants qui ont accès de façon « naturelle » dans leur milieu familial à un langage qui raconte, riche en syntaxe, en vocabulaire et en poésie, et les enfants qui n'y ont que trop peu accès. Or, beaucoup des difficultés des enfants à l'école proviennent de retards en lecture, provoqués par des déficits considérables au niveau du langage.

Plus que jamais, il nous faut faire un travail d'approche auprès des parents pour qu'ils puissent découvrir l'immense appétence de leurs tout-petits pour les mots, les chansons, les comptines et les histoires dans les livres, malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Ce travail d'approche va demander beaucoup de temps, beaucoup d'attention et de bienveillance, ce qui n'exclut pas la nécessité parfois de signalements. Face aux portables ou aux tablettes pour petits il nous faut valoriser la présence et la voix du parent.

Également, face à une tendance actuelle aux programmes qui prétendent solutionner, par des méthodes très normées, les difficultés de langage des enfants, nous défendons l'importance du langage du récit, complexe, métaphorique, et nous réaffirmons l'exigence de qualité de la littérature que nous proposons, quels que soient les publics que nous rencontrons.

Si le manque de financements peut parfois être à l'origine d'inventivités dans les actions grâce à l'imagination des différents partenaires, il renforce la plupart du temps un sentiment d'essoufflement devant des situations de plus en plus complexes. Il est dommage que la petite enfance ne soit pas une priorité dans les politiques publiques d'autant, on le sait, que les petits ont à la naissance d'énormes potentialités qui vont diminuer en fonction de l'environnement et qu'il est

beaucoup plus coûteux d'affronter les difficultés qui vont s'amplifier au fil des années plutôt que de les prévenir.
Les actions lecture touchent souvent des publics fragiles, enfants et adultes qui ont besoin d'une attention particulière et d'une régularité dans les interventions. Il faut constamment aller à la rencontre des personnes les plus éloignées des livres, les inviter et les accueillir, il s'agit d'une véritable médiation culturelle. Ce qui se trame autour du livre est de l'ordre d'un travail lent et patient, où il faut prendre le temps de consolider ce qui se tisse et se retisse jour après jour.

Depuis les années 1980, il y a eu un développement important de ces pratiques avec le livre. Peut-être parce que le regard sur les enfants, et en particulier sur les bébés, a changé : on trouve important de leur parler, de leur chanter… Françoise Dolto est passée par là. Peut-être aussi parce que parents, éducateurs, pédagogues, ont compris que les situations d'échecs scolaires, d'inégalités culturelles, pouvaient diminuer si l'on permettait aux enfants petits et plus grands, d'avoir accès à la langue du récit orale et écrite, et que les livres et les histoires pouvaient favoriser une transmission familiale par le plaisir et l'imaginaire qu'ils mettent en jeu. L'un des nombreux enjeux est de tout faire pour que les lectures s'inscrivent dans la durée. Pour assurer une inscription dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais : des personnes inscrivant l'action dans leur travail, des personnes qui en font leur métier ou des bénévoles qui se forment. Grâce à la volonté de certains élus, des emplois de lecteurs ou de médiateurs du livre ont été créés par des communes ou des structures associatives. Étant donné le contexte actuel qui n'est pas en faveur de l'emploi, les créations de postes autour de l'éveil aux livres se font malheureusement très rares, et beaucoup de postes n'ont pas été pérennisés.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de 2015 a été extrêmement dense, autant, sinon plus, qu'en 2014. En termes quantitatifs, les demandes ne tarissent pas, à la hauteur des énormes besoins sociaux et culturels de la région.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

En 2016, il est prévu la poursuite et le développement de "Lis avec moi" dans l'ensemble du territoire régional, en particulier selon 5 axes :

- Une priorité toujours affirmée pour les tout-petits et les parents,
- Le développement du travail auprès d'adolescents "en délicatesse" avec la lecture,
- La poursuite du travail auprès de « publics spécifiques » : détenus, adultes handicapés, parents rencontrés lors de visites médiatisées, terrain occupé par des familles roms…
- Un renforcement des partenariats entre structures (notamment bibliothèques et structures petite enfance), avec une priorité pour les secteurs ruraux ou isolés qui souffrent du manque de bibliothèques et de moyens humains, notamment grâce aux programmes « Premières pages » qui permettent un travail de territoire,
- Une diffusion accrue de réflexions, témoignages d'expériences, écrits fondateurs, afin de défendre encore et toujours l'intérêt des rencontres littéraires pour les tout-petits et leurs familles.

LA POURSUITE DES LECTURES DANS LES LIEUX LES PLUS PROPICES AUX RENCONTRES AVEC LES FAMILLES

Malgré les diminutions de moyens publics, nous souhaitons poursuivre et renforcer les lectures dans nos lieux « traditionnels », qui sont les plus propices pour des rencontres de lecture avec les enfants et les familles les plus éloignés de la lecture, notamment les consultations de PMI, les écoles et les collèges.

La Protection Maternelle et Infantile est toujours le lieu privilégié pour créer une alliance avec les parents, à condition que les professionnels soient aussi convaincus par la nécessité de ce travail culturel. En milieu rural, les consultations sont souvent les seuls lieux de proposition culturelle et de rencontre. Nous rencontrons dans notre région des équipes conscientes des enjeux et totalement en accord avec les lectures proposées en consultation PMI. Les lectrices lisent des histoires autant aux adultes qu'aux enfants. Et c'est toute la force des actions lecture de rassurer les parents sur leurs compétences, de leur permettre de découvrir leur petit autrement, de le découvrir comme un sujet, capable d'écouter et de comprendre une histoire, même si nous ne savons pas ce qu'il comprend. C'est aussi un moyen fabuleux, sans discours, de les rendre plus disponibles pour observer et admirer leur petit. Dans beaucoup de PMI les mamans sont habituées aux livres, dans d'autres il faut du temps, de la bienveillance, garder de la distance face à la misère grandissante et en même temps avoir confiance. Mais hélas dans de trop nombreuses PMI il n'y a pas d'actions lecture, faute de financements !

Dans les écoles, les actions lecture permettent de rencontrer tous les enfants d'une classe et d'inviter les parents sous des formes différentes selon les projets élaborés avec les enseignants, comme les cafés ou les goûters lecture, ou l'accueil le matin. Ici aussi le soutien des professionnels est fondamental. Ce sont eux qui vont inviter les parents à rester un moment avec leur enfant pour écouter des histoires et en lire s'ils le souhaitent. Plus l'enseignant est investi, plus les parents se mobilisent. Certains parents restent dans l'école après le temps des lectures, vont dans la bibliothèque qu'ils aménagent ou discutent des livres qu'ils vont lire aux enfants. À Hulluch, dans une classe où tous les parents travaillent, les temps forts ouverts aux parents sont annoncés longtemps à l'avance, ce qui leur permet de poser un jour de congé pour être présents. Après le départ des lectrices ce sont les parents qui parfois poursuivent le travail initié. C'est souvent difficile à mettre en place car les parents ont peur de s'impliquer ou sont à l'affût du moindre emploi. Il faut beaucoup de souplesse pour que les parents puissent venir mais, quand ça marche, les liens entre les parents et les enseignants s'en trouvent renforcés. En maternelle la lecture d'histoires participe au développement du goût des livres et au désir d'apprendre à lire et en primaire le plaisir d'écouter des histoires va soutenir les apprentissages en leur donnant du sens. Associer les parents à cette démarche est essentiel pour qu'ils puissent poursuivre cette sensibilisation aux livres à la maison. L'on sait bien que les différences du rapport au savoir dépendent en grande partie de l'environnement culturel, d'où l'exigence de tout faire pour atténuer ces différences.

De belles expériences se mènent dans le cadre de l'accompagnement scolaire après l'école pour des enfants en difficulté scolaire, en lien avec des animateurs. À Fourmies, des enfants repérés comme très faibles lecteurs, après avoir travaillé sur des livres avec peu de textes pour qu'ils puissent se les approprier, sont allés lire à des petits en crèche. 15 enfants de CP et CE1 en difficulté ont lu en collectif puis en individuel aux bébés présents et ravis, devant leurs parents tout émus de découvrir

leurs enfants aussi investis. Ces enfants qui ne savaient pas lire en début d'année, savaient tous lire en décembre.

On retrouve cette même dynamique avec des enfants, pourtant en grande difficulté, dans de nombreux collèges de la région. Les professionnels constatent un appauvrissement du vocabulaire chez des élèves de collèges, de Segpa, mais aussi de classes « ordinaires » de lycées professionnels, au point que dans certains albums, de longues histoires ne sont pas comprises. Les collégiens n'en saisissent pas les thématiques. Ces élèves ont du mal à donner leur opinion en collectif et garçons et filles n'osent pas partager leurs émotions. Les lectrices constatent d'ailleurs une séparation très grande entre garçons et filles et un refus de discipline des leaders qui se battent entre eux. Les choses changent quand les élèves peuvent s'exprimer en individuel. En collectif ils disent détester les livres, en individuel ils sont capables de citer des livres qu'ils connaissent. Peu à peu ils osent s'exprimer, s'exposer et même lire devant les autres. Être intervenant extérieur aide, c'est un autre regard, ce sont d'autres stratégies. Mais l'alliance avec les professeurs ou les documentalistes est là aussi indispensable. Les projets, pour être efficients, doivent être élaborés en commun. Souvent les enseignants sont présents pendant les animations. Après un travail de préparation des lectures, un travail sur la ponctuation, sur les personnages de l'histoire, sur l'interprétation, un travail accompagné de nombreux jeux théâtraux, de jeux d'écriture, pour les sensibiliser à l'écriture littéraire et pour qu'ils s'approprient et comprennent ce qu'ils lisent, c'est la transmission à d'autres qui va être le moteur essentiel de la transformation de leur rapport à l'écrit. C'est extraordinaire de voir ces élèves, et même pour certains des « caïds », devenir tout doux avec les petits de maternelle auxquels ils lisent des histoires, après avoir surmonté leur peur de ne pas être à la hauteur. « Et si les petits n'écoutaient pas ! ». De la même façon quand ils vont lire en maison de retraite ils y vont deux par deux pour se donner du courage, mais quand le personnel est partant et soutient le projet, les personnes âgées sont ravies d'accompagner les collégiens dans leur lecture et de leur donner des conseils sur la ponctuation, sur les silences et l'interprétation. Ce sont des actions qui rassemblent des publics qui ne se croisent pas forcément, ce qui va à l'encontre des terribles cloisonnements de nos sociétés.

Pour les collégiens les effets sont impressionnants. Ils prennent très au sérieux leur rôle, s'écoutent les uns les autres quand ils lisent, sans moquerie. Jamais il n'y a de manque de respect des petits. Ils progressent en lecture grâce à cette transmission à d'autres, transmission qui les transforme et les amène parfois à lire des livres plus complexes, plus longs et parfois aussi à lire des textes littéraires au programme de leur classe. Quant aux enseignants ils découvrent leurs élèves autrement. Les demandes d'intervention en collège sont de plus en plus importantes mais comme dans les PMI, les financements ne permettent pas de répondre à toutes.

LE DEVELOPPEMENT DES LECTURES DANS DES LIEUX PLUS SPECIFIQUES

D'autres lieux, d'autres publics sont investis depuis longtemps pour des lectures à haute voix.
Un travail similaire à celui qui est mené dans des collèges est proposé auprès d'adultes dans des centres de formation, adultes qui bien qu'ayant été scolarisés ne maîtrisent pas les savoirs de base ou sont dans des situations proches de l'illettrisme. Le travail sur des albums qui touchent tous les publics, quelles que soient leurs compétences en lecture suscite souvent une remobilisation d'autant qu'elle s'accompagne d'une proposition d'aller lire à des enfants. Là aussi l'occasion de partager, de transmettre réenclenche une dynamique de lecture.

Dans les prisons, des actions étonnantes se sont développées, comme à Longuenesse où la lectrice prépare, avec les papas détenus, des lectures. Plusieurs temps forts, qui sont comme des « fêtes », permettent à ces pères de lire à leurs enfants venus les voir en prison. Une belle façon de leur montrer qu'ils sont aussi des pères bien que détenus. Ces lectures se font en présence de l'équipe du SPIP et de la directrice de la prison. À Arras, la lectrice propose aux détenus des livres plus complexes pour répondre à leurs besoins, le critère de choix étant toujours la qualité littéraire. À Douai, l'action de la lectrice est relayée par les enseignants qui achètent des albums pour travailler avec les jeunes détenus ce que l'on nomme les savoirs de base.

Dans le secteur médico-social où les lectures ont été longues à se mettre en place, des professionnels convaincus de l'importance de ces actions, sans visée pédagogique immédiate, soutiennent ces projets qui produisent tellement d'effets auprès d'enfants peu adaptés au milieu scolaire, ou qui ont des troubles de comportement. On constate chez certains enfants des progrès au niveau du langage, de la capacité de concentration, des progrès aussi au niveau des apprentissages, plus de maturité et un changement de comportement vis-à-vis des autres enfants.

En pouponnière à Lille où nous intervenons depuis de nombreuses années, les enfants sont très en demande et d'histoires et de relations individuelles. La relation aux livres a énormément évolué. Les enfants connaissent des chansons et des histoires par cœur. Ce sont des enfants souvent agités, séparés de leurs parents, souvent pour une très longue période, parfois pour toujours. Grâce au soutien du personnel qui s'implique aussi dans les lectures, ces temps d'histoires et de chansons les apaisent. Les temps individuels sont essentiels pour ces enfants qui sont toujours en collectif. Ils peuvent choisir les histoires qu'ils préfèrent et se les faire lire autant de fois qu'ils le désirent. C'est extraordinaire de voir comment ils se passionnent et sont capables d'attention de très longs moments.

À Carvin dans un foyer de vie qui accueille des personnes handicapées mentales, foyer où nous intervenons depuis de nombreuses années, nous sommes à chaque fois attendues et accueillies chaleureusement. Les histoires et les chansons ont énormément de succès. L'écoute, la concentration montrent à chaque fois un intérêt grandissant. Ils viennent librement, souvent une quinzaine de fidèles, parfois plus, parfois moins. Chaque séance est différente et la présence active des éducateurs renforce leur intérêt. Ils adorent chanter, ce qu'ils font avec un grand enthousiasme et même si certains chantent très faux, c'est beau à entendre. Après les temps collectifs nous leur proposons de choisir des livres que nous leur lisons individuellement. Certains s'essaient à la lecture. Parfois un souvenir surgit de l'enfance, comme ce résident qui nous raconte que sa maman lui chantait des chansons quand il était petit.

LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

La dynamique des projets de lecture est liée à la richesse du partenariat. Depuis de nombreuses années, l'alliance avec les bibliothèques départementales et municipales a été à l'origine de nombreuses actions de lecture, à l'échelle d'un quartier ou d'une ou plusieurs communes ou d'un département, à l'origine de formations aussi, sous de multiples formes (comités de lecture, groupes de travail, journées de formation qui s'adressent à des salariés ou à des bénévoles). Ces collaborations ont permis de former de nombreux relais et dans plusieurs villes de créer des postes de lecteurs, postes municipaux rattachés souvent à une bibliothèque. Des actions hors les murs

menées par des bibliothécaires ont pu se développer grâce à ces postes et toucher des publics qui ne fréquentaient pas les bibliothèques. Malheureusement beaucoup de ces postes n'ont pas perduré (diminution des moyens des collectivités, diminution ou disparition au fil des années des dispositifs qui permettaient un travail sur un territoire comme les politiques de la ville, les projets de réussite éducative, les contrats enfance…). Alors que la population de notre région n'en finit pas de s'appauvrir, que les problèmes d'échec scolaire n'ont jamais été aussi aigus (appauvrissement du vocabulaire, difficultés en lecture avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur le parcours scolaire) l'on peut regretter que les actions de lecture à voix haute d'albums ne s'inscrivent pas durablement dans les politiques publiques.

Pourtant des bibliothèques résistent et poursuivent un travail hors les murs et des collaborations avec les écoles et les PMI, en lien avec « Lis avec moi ». Face au morcellement des actions, des réseaux se tissent, grâce au soutien des élus locaux, conscients des enjeux de ces actions lecture dès le plus jeune âge. Des partenariats nouveaux se créent, ici avec le musée d'Histoire Naturelle, là avec le CDI d'un collège qui accueille des enfants de maternelle, là encore des enfants de collège et des personnes âgées qui travaillent ensemble un chant collectif (certains collégiens se sont même découvert une vocation, celle de travailler en maison de retraite), là aussi un centre social qui développe des actions lecture en réseau avec une bibliothèque, une école, des crèches, une PMI, une épicerie solidaire…

DIFFUSER LES EXPERIENCES

Le travail avec les tout-petits et les parents est une ligne directrice de "Lis avec moi".
Malheureusement, de grands besoins existent encore dans notre région. Alors que les capacités des enfants sont les mêmes à la naissance, nous rencontrons encore beaucoup de familles au sein desquelles les échanges de langage sont très limités et des enfants qui ont d'importantes lacunes d'expression, de vocabulaire et de syntaxe.

Il nous parait donc nécessaire de toujours revenir sur les lectures aux petits, même si nous observons l'intérêt et la richesse des actions lecture avec des enfants plus grands, des adolescents et des adultes. Le travail avec les petits et les parents fait régulièrement l'objet de réflexions, d'échanges et d'articles. Mais il nous semble essentiel de renforcer cette diffusion.

Nous avons donc consacré l'année 2015 à l'organisation d'un colloque national en lien avec le réseau « Quand les livres relient ». Un comité de pilotage a été constitué avec nos principaux partenaires institutionnels. Le colloque « Lire avec bébé, une histoire sans fin » a eu lieu à Arras et Lille les 21 et 22 janvier 2016, avec la participation de près de 400 personnes. Il fera l'objet d'une diffusion par vidéo

A.8. LA BOITE A MOTS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 201, rue Colbert 3ème étage, entrée Lille, 59000 LILLE.	Directeur de l'établissement : Isabelle Sagnet Actions transversales.
Projet d'établissement	- Mettre en place des ateliers d'écriture et de lecture avec des enfants dans différentes structures pour favoriser l'expression écrite et prévenir des violences. - Construire un partenariat efficient avec les professionnels des lieux éducatifs accueillant la Boîte à Mots. - Mobiliser la société civile en permettant une relation épistolaire entre des enfants et des adultes bénévoles.
Habilitations et publics	Les publics concernés par la Boîte à Mots sont les enfants et adolescents des écoles, collèges, lycées, maison de quartier, centres sociaux, terrains des gens du voyage, maisons d'enfants à caractère social, foyer d'accueil d'urgence. Une convention d'intervention est signée avec l'Éducation Nationale. Une convention de partenariat est signée avec le conseil Départemental du Nord, pour l'action de veille contre les maltraitances.
Obligations officielles	Pas d'obligations liées à une habilitation. Engagements conventionnels avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie de la Boîte à mots.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2015, 738 enfants- adolescents ont été concernés par la Boîte à mots dans le Nord -Pas de Calais, 1.604 courriers ont été adressés aux 73 bénévoles qui leur ont adressé 1.604 réponses. Cela représente un volume de 3.640 heures de bénévolat.

22 lieux d'interventions :

À Tourcoing :
2 écoles primaires (Camus et Claudel)
1 centre social : le centre social la Bourgogne

À Lille :
2 collèges (Wazemmes et Franklin)

1 terrain des gens du voyage : Lille Hellemmes
2 écoles primaires (Quinet Rollin et Duruy)
1 maison de quartier (Maison de quartier de Wazemmes)

À Lomme :
1 collège (le collège Jean Jaurés)

À Wattrelos :
1 centres social (Laboureur)

À Seclin :
1 terrain des gens du voyage
1 lycée (Lycée professionnel des Hauts de Flandres)

À Mons en Baroeul :
1 collège (collège Rabelais)
1 centre Social (le centre social Imagine)

À Lambersart :
1 Maison d'enfants à caractère social (Institut Fernand Deligny)

À Saint Nicolas lez Arras :
1 centre social. (Chanteclair)
1 école primaire (école Grenier)

À Méricourt :
1 Collège (Collège Henry Wallon)

À Arras :
1 Collège (collège Diderot)
1 lycée (Lycée professionnel Jacques le Caron)

À Houplin-Ancoisne :
1 foyer d'accueil d'urgence.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour 2015, le budget est équilibré avec un montant total de dépenses de 131.202 euros.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés soit 3 ETP
Qualifications	Animatrices et Animateur ayant pour fonctions : « Factrices, écrivains publics d'enfants »
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en DUT animation socio-culturelle.
Formations 2015	4 animatrices socio-éducatives et 1 animateur ont participé au colloque organisé à Paris par « Paroles d'enfants » : Du rejet à la confiance, de l'injustice à la dignité, du mépris à l'estime… en passant par la reconnaissance**.** Pour les bénévoles, la Boîte à Mots a organisé 2 formations : **Comme Le 22 novembre 2014**, il y avait eu, une formation sur le genre et les stéréotypes liés au genre avec une sociologue intervenante au CORIF, **Le 17 janvier 2015** ont eu lieu des ateliers d'écriture sur le même thème, animés par une écrivaine, Amandine Dhee, 12 bénévoles y ont participé. **Le 28 novembre 2015** nous avons réorganisé une formation sur « la place de l'enfant dans les séparations et les conflits familiaux », car celle organisée en 2014 dans le Pas-de-Calais avait suscité un vif intérêt de la part des répondants. C'est donc derechef qu'Anne Pamart, est intervenue. Cette formation s'est déroulée à Lille, pour toucher davantage les répondants du bassin lillois qui n'avaient pu participer à celle organisée en 2014 à Méricourt. C'est un sujet qui se retrouve très souvent dans les courriers des enfants et qui fait naître beaucoup de discussions et d'interrogations lors des réunions de répondants.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Pour évaluer la portée de la Boîte à Mots auprès des enfants, nous avons instauré un rituel. Cela consiste pour les enfants à consacrer le dernier atelier écriture de l'année scolaire -en juin- à écrire une lettre, toujours adressée à Tom ou à Betty, en guise de bilan et d'évaluation en des termes qui critiquent, jugent, recommandent ou dénoncent. Cette proposition est relayée par les facteurs écrivains publics d'enfants qui présentent le rituel en ces termes : « C'est la dernière lettre de l'année scolaire. Nous vous proposons d'écrire, seul ou à plusieurs, pour dire aux Tom et aux Betty, ce que vous pensez de leurs lettres, de la Boîte à Mots, des facteurs, de tout ce qui s'est passé pour vous en écrivant et en recevant les lettres de la Boîte à Mots cette année. » Les enfants sont informés que ces lettres ont une utilité pour nous, les organisateurs de la Boîte à Mots : faire savoir aux partenaires qui soutiennent l'action de la Boîte à Mots quels sont les effets directs des échanges épistolaires entre enfants et répondants bénévoles. Ils savent donc que leurs écrits peuvent servir de témoignage pour attester de la pertinence de la Boîte à Mots, ou pour satisfaire une saine curiosité des personnes qui n'auront jamais accès aux autres lettres parce que confidentielles, celles écrites en dehors de cette circonstance d'atelier d'écriture bilan.

Pour l'année 2015, nous avons choisi comme question évaluative :

Comment s'exerce la liberté d'expression à la Boîte à Mots ?

Nous avons choisi ce thème car l'année 2015 a débuté tragiquement avec l'attentat de Charlie Hebdo. Les enfants et surtout les adolescents se sont emparés de ce sujet pour questionner les adultes répondants, se questionner eux-mêmes au sujet de la censure et de la liberté d'expression. À la Boîte à Mots, le droit à l'expression est au cœur de notre pratique, nous nous référons en effet à l'article 13 des droits de l'enfant qui stipule (Convention Internationale des Droits de l'enfant) :

1- L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

2-L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires :

a) Au respect des droits ou de la réputation d'autrui ; ou

b) à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques.

Si cet article a présidé dès le départ à la conception de la Boîte à Mots, il nous semblait intéressant, suite à l'actualité de l'année, de nous interroger sur le fonctionnement de la Boîte à Mots et d'évaluer comment cette liberté est exercée par les enfants à la Boîte à Mots.

Cette thématique concerne l'ensemble du public avec lequel nous travaillons (enfants des classes élémentaires, collégiens, lycéens...). C'est donc autour de cette thématique du droit à l'expression et de la censure, que nous avons axé nos questions-bilans auprès des enfants. C'est leurs réponses à ces questions qui sont le substrat de notre analyse pour tenter de répondre à cette question évaluative.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Tous les ans la question évaluative est différente. En 2014 la question évaluative était : « Quelle pratique d'écriture les enfants ou adolescents ont-ils dans le cadre de la Boîte à Mots ». Il nous apparait donc difficile de faire un comparatif qualitatif.

Toutefois nous pouvons comparer les données quantitatives. Le nombre d'enfants concernés par la Boîte à Mots a diminué, de 841 en 2014 à 738 en 2015. Toutefois le nombre de lettres écrites avec les enfants a augmenté de 1 509 à 1 604. La différence du nombre d'enfants s'explique par le fait qu'il y avait eu en 2014 des nouveaux lieux d'intervention dans le Pas-de-Calais.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Perspective pour l'année 2016 : Pérenniser notre action auprès des enfants et des adolescents, maintenir notre action auprès des enfants migrants et des gens du voyage et diversifier les actions.

4. ZOOMS

POURSUIVRE NOTRE ACTION AUPRES DES ADOLESCENTS

Notre action a montré sa pertinence auprès des collégiens. L'outil permettant une écriture en toute confidentialité des difficultés ressenties au regard de l'étape complexe du collège, permet aux adolescents, quel que soit le niveau scolaire, de s'exprimer, et de rencontrer une attention bienveillante et particulière. De nombreux problèmes ont pu être dévoilés aux enseignants après qu'un climat de confiance en l'adulte a été développé par le biais de la correspondance (problèmes de violence vécus au collège, difficultés scolaires, orientation...). Ces difficultés ont pu être prises en charge par des équipes enseignantes soutenues par les factrices de la Boîte à Mots.

Face à ce constat, d'une collaboration intéressante et fructueuse pour les adolescents, nous souhaitons poursuivre notre action auprès des quatre collèges de la Métropole, des 2 collèges du Pas-de-Calais, et des 2 lycées professionnels à Seclin et à Arras.

MAINTENIR NOTRE ACTION AUPRES DES ENFANTS MIGRANTS ET DES GENS DU VOYAGE

Notre action se déroule principalement auprès d'enfants entre 8 et 10 ans, dans les écoles, les centres sociaux, les maisons de quartier (pendant le temps de classe, ou pendant le temps de l'accompagnement scolaire). Nous désirons continuer et ancrer cette action au sein des établissements de l'enseignement élémentaire de la Métropole Lilloise, plus particulièrement auprès des enfants des cycles 2 et 3. En effet, dans ces cycles, l'apprentissage de la lecture passe davantage par l'apprentissage de la compréhension et de l'analyse de ce qui est lu. C'est aussi dans ces cycles que sont travaillés par les enseignants, la rédaction et l'expression. Notre action est alors complémentaire, et vise à apporter une aide aux élèves les plus en difficulté sans les isoler des autres. Par ailleurs, la maturité des enfants leur permet plus facilement d'engager le dialogue épistolaire avec les répondants et de rechercher du sens dans cette communication.

Enfin, intervenir auprès d'enfants d'âge primaire est et reste notre objectif principal dans le cadre de la prévention du mal-être des enfants, qui est notre mission principale. Malgré le changement des rythmes scolaires nous pouvons toujours intervenir dans les écoles dans lesquelles nous étions déjà présents. Toutefois nous sommes de plus en plus sollicités par les équipements de proximité, pour intervenir pendant les temps d'accueil périscolaire dégagés par les nouveaux rythmes de l'enfant. En effet, les centres sociaux et les équipements de proximité sont sollicités par les communes pour accueillir davantage les enfants et nous sommes sollicités par ces équipements de proximité pour renforcer leur offre éducative. C'est pourquoi nous nous attacherons pour l'année 2015-2016 à poursuivre nos partenariats avec les centres sociaux et les équipements de proximité qui nous sollicitent.

DIVERSIFICATION DES ACTIONS

La Boîte à mots fêtera bientôt ses 20 ans, et bien qu'elle ait connu depuis son existence des difficultés financières, nous avons toujours réussi tant bien que mal, à maintenir un équilibre financier. Aujourd'hui la situation financière de la Boîte à Mots n'a jamais été aussi préoccupante, et nous devons à tout prix trouver d'autres ressources pour maintenir notre activité et le maintien des

salariés à leurs postes. C'est pour cette raison que nous voulons trouver par le biais de nouvelles actions innovantes, d'autres financements.

Forts de notre expérience d'écrivain-public d'enfant depuis presque 20 ans, nous réfléchissons à une démarche nouvelle d'accompagnement à l'expression de soi dans différentes structures mais de façon plus ponctuelle. En effet, dans le cadre de nos interventions Boîte à Mots, nous avons plusieurs fois été sollicités, que ce soit de la part des structures nous accueillant ou de la part des enfants et des adolescents, pour un accompagnement différent auquel nous ne pouvions pas répondre, car ils étaient hors cadre de nos interventions Boîte à Mots : lors des rédactions des lettres, il n'est pas rare que les enfants fassent part d'autres besoins d'écriture. Ils souhaitaient notamment écrire à des personnes qu'ils connaissent et qu'ils ne peuvent pas rencontrer suite à des conflits familiaux (parents, grands-parents…) ou à une incarcération, ou encore à des hospitalisations, ou plus simplement par un éloignement géographique dans le cas d'enfants migrants…Pour les enfants ou les adolescents la perte de ces liens est une vraie difficulté, ils sont pour certains véritablement préoccupés et cette perte occupe leur esprit de manière obsessionnelle. Ils réitèrent fréquemment leurs demandes, à certains moments de leur année scolaire selon les événements (fêtes des parents, fêtes de fin d'année). Les répondants bénévoles de la Boîte à Mots incitent d'ailleurs souvent les enfants à garder ou à renouer des liens avec ces personnes.

Malgré les sollicitations des répondants, et malgré la volonté ou le désir des enfants et des adolescents d'écrire ces courriers, il est rare qu'ils mettent ce désir en pratique. C'est que de nombreux obstacles se dressent sur leur route. Il y a bien sûr des motifs d'ordre pratique (où écrire ?) et des motifs d'ordre familiaux (ai-je le droit d'écrire, ne vais-je pas être déloyal à ma famille en reprenant contact ?...) Mais il y a aussi ce à quoi les facteurs de la Boîte à Mots sont confrontés tous les jours : la difficulté de l'écriture et de l'expression de soi.

Nous constatons ainsi que les enfants avec lesquels nous écrivons ont besoin d'une main et d'une oreille aidantes et bienveillantes qui les accompagnent dans cette écriture de courrier si délicate. Comment écrire à quelqu'un qu'on n'a pas vu depuis longtemps, voire qu'on n'a jamais vu ? Comment exprimer ses émotions, ses désirs sans qu'ils deviennent débordants ? Comment sensibiliser mon lecteur à une demande de réponse même succincte ? Comment plus simplement écrire une lettre quand on maîtrise peu ou mal la graphie, l'expression écrite ?

Nous pouvons donc proposer à des équipes, ou à des familles d'aider les enfants dans la rédaction de courriers simples et vivants, en tenant compte de ce que l'enfant veut exprimer, en l'aidant dans l'expression et lui proposant un moment dédié uniquement à la rédaction de ce courrier.

Nous pensons également que nous pouvons former ou accompagner des équipes pour aider à la rédaction de ces courriers, en proposant des modules de formation auprès de professionnels du secteur social, ou aux écoles de service social, pour les animateurs, éducateurs, assistants sociaux.

V. POLE ADDICTOLOGIE

SOMMAIRE DU PÔLE ADDICTOLOGIE

V. POLE ADDICTOLOGIE ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PREAMBULE ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

A. HEBERGEMENT COLLECTIF ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

A.1. « Prélude » CSAPA avec hébergement collectif - Centre thérapeutique résidentiel . ***Erreur ! Signet non défini.***

A.2. « Intermezzo » avec hébergement collectif – Centre d'accueil d'urgence et de transition . ***Erreur ! Signet non défini.***

A.3. « Concerto » CSAPA avec hébergement individualisé – appartements thérapeutiques..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.4. La Communauté Thérapeutique ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.5. Appartements de coordination thérapeutique « Etapes » ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

B. AMBULATOIRE ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

B.1. CSAPA « Etapes » à Maubeuge ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

B.2. « Le Relais » CSAPA ambulatoire avec méthadone et Consultation jeunes consommateurs ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

B.3. « Trapèze » - CSAPA ambulatoire avec CJC (Consultation jeunes consommateurs) . ***Erreur ! Signet non défini.***

B.4. « Point Fixe », CAARUD Roubaisien, dispositif de réduction des risques ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

B.5. CAARUD « Ellipse » à Lille ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

PREAMBULE

L'année 2015 a été marquée par l'écriture et signature du CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectif et de moyens) entre l'association et l'ARS (Agence Régional de Santé).
Un diagnostic précis et détaillé concernant trois axes a été réalisé.

- Démarche qualité
- Gestion
- Politique public

Ces analyses ont concernées les services ambulatoires et de coordinations thérapeutiques :

- POINT FIXE / CAARUD à Roubaix
- ELLIPSE / CAARUD à Lille
- LE RELAIS / Service de consultation spécialisée & CJC & antenne méthadone à Roubaix
- TRAPEZE / Service de consultation spécialisée & CJC à Lille
- ETAPES / Service de consultation spécialisée & CJC & antenne méthadone à Maubeuge
- Les Appartements de Coordination Thérapeutique ETAPES à Maubeuge et à Valenciennes.

Et les services d'hébergement collectifs et individuels :

- La Communauté Thérapeutique (dispositif expérimental) au Cateau-Cambrésis
- INTERMEZZO / Service d'accueil d'urgence et de transition à Hellemmes
- PRELUDE / Centre Thérapeutique Résidentiel pour adolescents à Lille
- CONCERTO / Service de soins en hébergement individualisé à Lille

De ce travail effectué au sein des équipes et après visites de chaque service par l'ARS, des fiches actions sur différentes thématiques ont été réalisées. Les prises en charges spécifiques (femmes, jeunes, personnes sous mains de justice), la réduction des risques, les traitements de substitution aux opiacés et aussi nicotiniques. Ces fiches actions seront le fil conducteur durant ces cinq années et mises en œuvre par les équipes avec les spécificités de chaque service.

2015, c'est aussi l'autorisation via un appel à projet de la création d'un CTR (Centre Résidentiel Thérapeutique) accueillant des femmes avec enfants âgés jusque trois enfants.
Le CTR proposera des hébergements individualisés dans un lieu collectif et permettra d'entamer une démarche de soin au sein d'un CSAPA avec hébergement, tout en :

- Maintenant le lien mère-enfant et bénéficiant d'un soutien à la parentalité.
- Prenant soin de soi.
- Prenant du temps pour mener une réflexion quant à ses problématiques addictives à distance de son environnement.
- Se réinsérant socialement.

Enfin 2015, c'est toujours plus de 2 600 personnes accompagnées anonymement et gratuitement dans le cadre **de prises en charge aussi variées que les addictions** :

- Produit licites (tabac, alcool ; médicaments, …)
- Produits illicites (héroïne, cocaïne, cannabis, …)
- Sans produit (internet, jeux d'argent, jeux vidéo.

Frédéric BRZOZOWSKI, Directeur du Pôle Addictologie

A.1. « POINT FIXE », CAARUD ROUBAISIEN, DISPOSITIF DE REDUCTION DES RISQUES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 40 ter, rue Saint-Antoine 59100 ROUBAIX	Directeur du dispositif du Nord : CERNY Karlheinz Chef de service éducatif : FICHELLE Bernard
Projet d'établissement	« POINT FIXE » est le **C**entre d'**A**ccueil, d'**A**ccompagnement à la **R**éduction des risques infectieux pour **U**sagers de **D**rogues (CAARUD) roubaisien du Pôle Addictologie. L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues. Pour cela l'équipe de Point Fixe propose aux personnes toxicomanes actives, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs. Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple. Elles pourront accéder à des soins infirmiers, des entretiens psycho sociaux, des accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement. Des dépistages VIH, VHB et VHC gratuits sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie et peuvent être réalisés sur place. Les annonces des résultats sont pratiquées par le médecin du CSAPA exerçant une permanence hebdomadaire dans les mêmes locaux. Le service gère sur la ville de ROUBAIX un « distributeur/récupérateur de seringues ». Le service est ouvert du lundi, mardi et vendredi après-midi de 14h à 17h30 pour des accueils collectifs, ainsi que le jeudi de 16h à 18h.
Habilitations et publics	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
Obligations officielles	**Objectifs ARS :** Nombre total de personnes différentes : 170 et Nombre de passages : 2719 **Chiffre réalisé :** Nombre total de personnes différentes : 172 et Nombre de passages : 5536

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2015, on constate une réelle hausse de la file active du service **« Point Fixe »** : **172 usagers** ont fréquenté le CAARUD, **contre 128 l'année passée**. Au niveau de la file active, les professionnels accompagnent toujours une majorité d'usagers âgés (en moyenne **44.5 ans**) et **masculin à 98 %.** Cette tendance est identique pour les **44 nouveaux usagers** du CAARUD, dont la moyenne d'âge est 42 ans.
L'équipe travaille majoritairement avec des usagers connus depuis longtemps, malgré la hausse de **25 % de nouveaux usagers** en 2015 et force est de constater, que 54 % du public utilise les services du CAARUD depuis plus de 10 ans.

Une légère progression des contacts est constatée cette année (**5 536** cette année contre **4 896** en 2014).
En ce qui concerne les missions de réduction des risques :

- <u>L'échange de matériel</u>
    - La distribution de seringues et de « Kits+ » est en forte baisse cette année : **10 300** seringues distribuées cette année contre **19 325 seringues** en 2014.
    - Par contre la récupération de seringues usagées est en progression à **7 169** cette année contre **6 349 seringues** l'année passée.

- <u>Les produits consommés</u>

La proportion de consommateurs d'héroïne, de cocaïne et de benzodiazépines reste stable. Cependant les usagers consomment en quantité moins d'héroïne et de benzodiazépines mais d'avantage de cocaïne. Ceci est en partie dû au fait que :

- Parmi les consommateurs d'héroïne, nombreux sont ceux substitués (légalement ou au marché noir) et ils ont donc la possibilité de mieux gérer leur dépendance. De plus, étant saturés de méthadone, l'héroïne ne procure que très peu d'effets.
- Du fait d'un contrôle plus fort de la sécurité sociale, le « nomadisme médical » est plus contrôlé et les benzodiazépines sont moins disponibles au marché noir.
- La cocaïne est fortement disponible et à bas prix dans de nombreux quartiers de la métropole. Il n'existe actuellement pas de traitement permettant de limiter sa consommation, ses effets, voire même de la substituer.

La consommation d'alcool semble par contre en constante progression. L'alcool a pour "avantage", pour les usagers, de procurer des effets intenses, de ne pas être cher et d'être légal.
Dans les faits, le CAARUD étant adossé au CSAPA, une partie des usagers du CAARUD sont accompagnés pour ces démarches par les membres de l'équipe du CSAPA.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social :	149 724€
Autres ressources :	20 301€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7 personnes pour 3,18 ETP
Qualifications	Directeur de dispositif, comptable, agent d'entretien, éducateur spécialisé, infirmier, psychologue.
Accueil de stagiaires	Éducateur spécialisé
Formations 2015	- Formation « nouveaux salariés », - Formation « psycho trauma et addiction ». - Alcool tabac cannabis, agir en prévention - Formation intervention précoce - Parentalité et prévention des conduites à risques chez les jeunes

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Dans le cadre de l'élaboration et de la rédaction du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les représentants de l'ARS, un diagnostic administratif, financier et pédagogique du fonctionnement du service a été réalisé.

Pour faire suite à une recommandation de l'ARS, l'équipe a choisi de proposer, comme axe d'amélioration, de mettre en place «des interventions de proximité », telles qu'elles sont prévues dans le décret CAARUD.

À ce titre, la mise en place du travail hors murs, dit « travail de rue », depuis septembre 2014, a permis la rencontre avec un public jusqu'alors inconnu. Il permet aussi d'aller au-devant d'institutions, CHRS, Clubs de prévention afin de faire connaitre le service des partenaires et de certains usagers pouvant être concernés par l'approche de réduction des risques.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le CAARUD comptabilise cette année une file active de **172 personnes** contre **126 en 2014**. Le nombre de contacts est en baisse par rapport à l'année précédente, mais plus élevé qu'en 2013.

	2013	**2014**	**2015**
Nombre de personnes différentes	139	126	172
Contacts	5298	6679	5536

Cette année a été décidé d'arrêter de distribuer les « pipes à crack », dans la mesure où le matériel est onéreux et parce que les professionnels constataient que nombreux étaient ceux voulant en obtenir, non pas parce qu'ils « crackaient », mais pour posséder l'objet, au risque même d'inciter à la consommation.
Même si elle est consommée en moins grosse quantité qu'auparavant les consommateurs d'héroïne restent majoritaires (63 %). L'héroïne est très accessible financièrement (environs 20 € le gramme). On peut en obtenir facilement dans tous les quartiers. Les usagers déclarent pour beaucoup se

fournir principalement à Lille. Les stations de métro porte de Valenciennes, de Douai et d'Arras, attirent beaucoup de consommateurs.
La disponibilité, la proximité et le prix attractif font que on ne connaît quasiment plus d'usagers faisant des allers / retours à Rotterdam pour acheter leurs produits et revendant une partie pour financer leurs consommations.
En parallèle, le nombre de consommateurs de benzodiazépine, après avoir baissé légèrement depuis 2012, **s'est stabilisé à 40 %**. La quantité de produit consommé semble elle aussi fortement en baisse.
L'association de ces médicaments détournés de leurs usages et associés à la consommation d'alcool était bien souvent à l'origine de situations de violence. Dans les faits, les situations conflictuelles devant être gérées par l'équipe sont également en baisse pour cette année 2015.
L'arrivée de nouveaux membres dans l'équipe a permis la mise en place d'actions depuis septembre 2014. Ce travail de prospection a permis de repérer des lieux d'intervention et de consommation, de favoriser un partage avec des structures sociales de Roubaix (CHRS, Centre sociaux, Clubs de prévention) et de rencontrer des usagers non connus par le service.
Cependant, ces nouveaux usagers rencontrés lors des « maraudes » ne sont que peu comptabilisés, car seulement 8 se sont rendus au service. La moyenne d'âge de ces personnes s'élève à 45 ans. Ce sont, pour la majorité, des usagers ayant leurs habitudes sur les berges du canal de Roubaix, consommateurs d'opiacés et pour certains injecteurs. D'autres sont aussi et surtout consommateurs abusifs d'alcool.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

L'équipe travaille avec une file active très stable d'usagers habitués à la structure. Il apparaissait alors nécessaire d'aller au-devant de nouvelles populations. La mise en place des actions dites « d'aller vers » de nouveaux usagers témoignent de ces chiffres et reflètent une attention particulière des membres de l'équipe à recenser les usagers utilisant les services du CAARUD. On constate que cette rigueur à quantifier le travail réalisé, se doit d'être poursuivie et amplifiée les années à venir afin de pouvoir connaitre, faire connaitre, évaluer, valoriser le travail proposé aux usagers.
La montée en charge de 126 à 172 usagers est due à plus de rigueur dans le relevé d'informations et dans la saisie des actes, qu'à une présence accrue de nouveaux usagers cette année. Constat est fait que revendiquer l'accueil des usagers sous anonymat, empêche les membres de l'équipe à s'autoriser à questionner à minima chaque nouvel usager intégrant le CAARUD sur leurs noms, prénoms, date de naissance et d'autres éléments à valeur statistique.

Ainsi les points d'amélioration concernent :

- Une saisie objective et régulière des actes réalisés lors de l'accueil collectif.
- L'identification de critères objectifs et partagés collectivement par les professionnels.
- Une meilleure connaissance des usagers et un accompagnement amélioré (rappel des schémas vaccinaux, dépistages, pratiques de consommations,…).

Il est parfois difficile pour les membres de l'équipe de gérer le collectif, d'être activement présent dans la relation, d'anticiper les conflits, de limiter les échanges en tout genre et de noter au fur et à mesure les actes effectués. Il est cependant important de mettre en place un mode opératoire permettant de rendre compte au mieux du travail effectif.

Quant au travail de proximité, si de nombreux usagers ont été rencontrés dans la rue, 8 seulement ont accepté de donner un pseudo et une année de naissance. C'est très peu et ce n'est donc pas cette action qui augmente la file active. Ce travail permet aussi de créer du réseau avec des partenaires concernés par les mêmes usagers et travaillant autour de problématiques complémentaires

Le service s'engage dans un travail dans la durée avec ce public et les professionnels pouvaient, jusqu'ici, s'appuyer sur une équipe stable pour animer le dispositif. Ceci moins vrai depuis fin 2014.
En effet, l'éducateur technique et l'infirmière ont quitté le service en 2015. Un nouvel infirmier a été recruté en octobre 2015 et le recrutement d'un travailleur social est en cours. Ces nouveaux salariés ont pour avantage d'apporter du sang neuf dans l'équipe, de lancer de nouvelles dynamiques, de proposer un autre regard et une autre relation aux usagers. Il est cependant important de pouvoir s'appuyer sur un noyau dur et stable afin que ce soit l'équipe qui porte les règles et maitrise l'histoire du CAARUD au risque que cela devienne la prérogative des usagers.

4. ZOOM : MISE EN PLACE DES TROD (TEST RAPIDE D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE

Cette année encore l'équipe a eu recours au partenariat avec AIDES pour permettre aux usagers du CAARUD de bénéficier gratuitement d'un dépistage rapide VIH avec le TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique).
L'outil est très intéressant puisque fiable, avec diagnostic immédiat, non intrusif. Il permet surtout de pouvoir diagnostiquer des usagers ayant un capital veineux inexistant et /ou n'osant pas, de fait, se faire diagnostiquer par prise de sang.
L'année passée, l'équipe faisait déjà état de son insatisfaction face au fait que le partenariat avec AIDES se limitait uniquement à la mise à disposition de la file active du CAARUD et de l'infirmerie. La présence des membres de l'équipe d'AIDES se limite à une ½ journée par mois, certaines permanences n'ayant pu être assurées cette année. Le problème n'est pas la connaissance du statut sérologique, mais de pouvoir utiliser le dépistage comme un support de médiation autour des modes et pratiques de consommation afin de pouvoir adapter les messages de prévention.

Il s'agit :

- De poursuivre sur l'année cette démarche de prévention initiée par cette action,
- D'inciter les usagers à se faire diagnostiquer avec une fréquence plus ou moins forte en fonction des risques pris dans leurs façons de consommer et aux dangers sanitaires inhérents aux modes de consommation.
- D'être réactifs au moment opportun, quand ils se sentent prêts à être diagnostiqués, ou à la moindre inquiétude.

Il est envisagé avec l'accord des autorités de contrôle et de tarification de former les professionnels du CAARUD à ces pratiques de dépistage et de prendre en charge l'action courant l'année 2016. En effet, l'ARS nous a désormais octroyé du temps médical pour le CAARUD et il est a priori acquis qu'au moins un membre de l'équipe bénéficiera d'une formation au TROD. De plus, en complément au TROD VIH, un TROD VHC doit être mis sous peu sur le marché.

A.2. CAARUD « ELLIPSE » A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 57, rue Jean Jaurès 59000 LILLE	Directeur du dispositif Nord : CERNY Karlheinz Chef de service éducatif : JAQUIEZ Anna
Projet d'établissement	Le CAARUD Ellipse est un **C**entre d'**A**ccueil, d'**A**ccompagnement à la **R**éduction des risques infectieux pour **U**sagers de **D**rogues. L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues. Pour cela, le CAARUD propose aux personnes toxicomanes, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs. Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple. Elles pourront accéder à des soins infirmiers, d'entretiens psycho sociaux, d'accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement. Des accompagnements vers les centres de dépistage anonyme et gratuit sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie. Le service gère sur la ville de Lille les « échangeurs distributeurs de seringues » qui sont à ce jour au nombre de trois. De même, un travail de proximité, organisé sur les quartiers, permet de réguler les tensions éventuelles entre usagers et habitants, mais aussi de récupérer les seringues jetées sur la voie publique. En lien avec les services hospitaliers et la médecine de ville, des campagnes de vaccination sont proposées aux usagers. Le service est ouvert du lundi matin au vendredi soir. Le mercredi après-midi est réservé exclusivement à l'accueil de femmes.
Habilitations et publics	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
Obligations officielles	**Objectifs ARS :** Nombre total de personnes différentes : **453** et Nombre de passages : **4 993** **Chiffre réalisé :** Nombre total de personnes différentes : **1 160** et Nombre de passages : **12 821**

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'activité du CAARUD Ellipse est en constante augmentation. Une attention particulière a été portée en 2015 sur le nombre d'usagers fréquentant uniquement le SAS de distribution de matériel. Jusqu'à présent ces derniers, n'ayant pas forcément bénéficié d'un entretien de premier accueil et n'étaient pas comptabilisés dans la file active du service. **1 160 usagers** ont fréquenté le CAARUD en 2015, dont **488** uniquement le SAS de distribution de matériel. 6**72 usagers** ont fréquenté **l'accueil collectif** et/ou individuel. La proportion d'hommes accueillis est de **82%**. On remarque que cette proportion reste stable par rapport aux années précédentes.

En 2015, **248 démarches d'accompagnement social** ont été réalisées lors des temps d'accueil individuel. 89 personnes ont bénéficié de cet accompagnement social, soit 7,6% des personnes accueillies au CAARUD. L'usager trouve au **SAS de distribution**, un accès au matériel de consommation, accompagné de messages de prévention, propres à la Réduction des Risques (RDR). 7 053 passages ont été comptabilisés en 2015. Les Kits d'injection ont été délaissés pour des seringues individuelles de couleurs, privilégiées par un public précaire vivant à la rue et/ou en squat. Ce matériel restreint le partage de seringues. La distribution des pipes à Crack, trop coûteuses, a été stoppée dès le premier trimestre de l'année 2015 et pour cette raison la mise à disposition du matériel a été recentrée sur le matériel d'injection et d'inhalation.

Matériel	2014	2015
Seringues	25 737	34 321
Kits +	*1 750*	*352*
Préservatifs masculins	3 517	2 438
Préservatifs féminins	559	570
Gel lubrifiant	681	512
Eau EPPI	11 998	14 496
Stéricups	9 943	13 672
Kits sniff	868	574
Lingettes désinfectantes	28 478	36 719
Crèmes cicatrisantes	-	7 493
Feuilles d'aluminium	26 434	27 498
Garrots	-	451
Roule ta paille	3 687	4 369
Pipes à Crack	3 354	1 166
Champ bleus	-	586

En diminution

En augmentation

L'approvisionnement des distributeurs/récupérateurs de seringues

L'équipe intervient sur 3 appareils, propriété de la ville de Lille :

- Rue de Wazemmes,
- Avenue du Peuple Belge,
- Avenue Willy Brandt.

Ces chiffres incluent également les distributeurs récupérateurs gérés par le CSAPA Etapes à Maubeuge et Louvroil (3 110 kits distribués et 2 989 seringues récupérées).

	2014	2015
Kits distribués	9 033	8 444
Seringues récupérées	9 386	11 346

Quelques chiffres concernant la récupération de seringues pour l'année 2015 :

Seringues récupérées à Ellipse :	**3 987**
Seringues ramassées le vendredi :	**6 108**
Seringues ramassées en travail de rue :	**457**
Seringues récupérées par containers :	**1 634**
Seringues récupérées par distributeurs :	**4 370**
Total des seringues récupérées en 2015 :	**16 556**

Les soins infirmiers :

Les principaux motifs de demande de soins distingués, sont liés aux affections en lien avec l'usage de drogues et les modes de consommation, à la précarité du public, à des lésions traumatiques en lien avec la violence ou encore des troubles psychiatriques :

- Pansements d'abcès et pansements postopératoires
- Infections de la sphère ORL
- Troubles gastro-intestinaux
- Problèmes d'hygiène
- Plaies, hématomes et contusions (7% des actes infirmiers).
- Orientations et accompagnements vers les CMP ou centre d'accueil de crise.

Pour compléter l'ensemble de ces actions, les professionnels délivrent quotidiennement des messages de prévention concernant la santé, l'hygiène de vie et des conseils de réduction des risques associés aux pratiques de consommation et pratiques sexuelles.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social :	467 093€
Autres ressources :	42 578€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	8,6 ETP
Qualifications	Chef de Service ; comptable ; agent technique ; assistant Social ; éducateur spécialisé ; infirmier diplômé d'État.
Accueil de stagiaires	1 Éducateur Spécialisé stage long 3ème année (durée 9mois) – 4 Infirmiers diplômés d'État (durée 6 semaines)
Formations 2015	- Journées Nationales de la Fédération Addiction « Addictions aux marges de nos mondes », formations Groupement régional de la Fédération Addictions « Entretien motivationnel « et « accueil des nouveaux salariés »

	- 1 Bilan de Compétence - Collectif RDR, Collectif Travail de rue. - 1 CIF Formation Infirmier Diplômé d'Etat

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Dans le cadre de l'élaboration et de la rédaction du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les représentants de l'ARS, un diagnostic administratif, financier et pédagogique du fonctionnement du service a été réalisé.

Réunions « libre expression »

Les réunions se tiennent à une fréquence régulière lors des temps d'accueil collectif. L'animation de la réunion est assurée par une personne de l'équipe « référente » de l'action, en présence du cadre de service.

Les sujets abordés sont :

- Le fonctionnement du CAARUD (accès à la culture, l'atelier Arts Plastiques, règlement,…)
- Les contrôles de police à proximité du CAARUD
- La nécessité de présence d'un temps médical
- Matériel RDR distribué en lien avec les pratiques de consommation
- L'accueil des chiens
- Les 20 ans du service en 2016
- La fréquentation du service par des personnes non-usagères de drogues.

La participation fluctue pendant le temps des réunions, au rythme des entrées et sorties au sein de la structure, et selon le degré d'intéressement du public aux sujets évoqués. Une boîte à idées reste à la disposition des usagers dans la salle d'accueil collectif.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Les objectifs initiaux fixés lors de la visite de conformité en 2009 concernent une file active de 453 personnes différentes et de 4 995 passages et /ou de contacts sur le lieu d'accueil.

La file active étant de **1 160 personnes différentes** en 2015, celle-ci est largement supérieure aux objectifs fixés.

	2013	**2014**	**2015**
Nombre d'Accueil	10 923	12 829	12 821
Passages	13 867	13 736	13 581
dont SAS	5 692	8 040	7 053

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Les soins infirmiers :

L'infirmier évalue la nécessité de traiter l'affection sur place quand c'est possible, ou d'orienter la personne vers le service compétent et adéquat. Il s'agit de faire certains choix, tout en gardant à l'esprit la « volatilité », et l'instabilité de ce public.

Le cumul de paramètres délétères pour la santé (usage de drogues, précarité, violence, prostitution…) amènent un état général de santé très dégradé, qui ne représente pas une priorité pour l'usager lui-même. Parmi les motifs de demande de soins, on peut distinguer trois sources de problèmes de santé distinctes : l'usage de drogues, la précarité, et les troubles psychiatriques.

Il est primordial que le CAARUD ne devienne pas l'unique lieu de soins pour ce public et une intention particulière doit être apportée à la réorientation vers les dispositifs de droit commun.

L'accompagnement social en CAARUD :

89 personnes ont bénéficié de l'accompagnement social, il s'agit de seulement 7,6 % des personnes accueillies au CAARUD en 2015.

Cette faible proportion de personnes souhaitant bénéficier de l'accompagnement social proposé peut s'expliquer par la marginalité, des situations sociales complexes ou encore la perte de repères liée à l'addiction. La fréquence des démarches l'après-midi est plus importante que le matin.

Le travail en partenariat, et prioritairement en réseau, présente une place prépondérante sans lequel l'équipe ne peut prétendre à un accueil multidimensionnel permettant de répondre de façon objective aux besoins des usagers. À chaque démarche d'accompagnement social réalisée, l'équipe éducative garde à l'esprit l'importance de l'orientation vers les dispositifs de droit commun.

D'autre part, en réponse aux spécificités d'accueil des femmes, le service s'investit aussi dans le cadre du Réseau d'Accueil Féminin (R.A.F). Ce réseau encore au stade embryonnaire prend peu à peu sens et doit se consolider pour favoriser l'émergence d'autres professionnels dans le cadre de travail en réseau. La finalité est de réfléchir à des pistes d'accompagnement quant à la question de l'accueil spécifique au genre. En dernier lieu, le CAARUD œuvre aussi dans le cadre de rencontres régulières issue de la Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation (CMAO).

L'intention de ces différents dispositifs est de mettre en commun les pratiques professionnelles, en vue de trouver ensemble des solutions adaptées aux difficultés rencontrées par le public mais aussi par les professionnels et ainsi valoriser leurs missions et leurs interventions.

Une veille est maintenue en lien avec les sollicitations des usagers fréquentant nos CAARUD : ceux-ci peuvent interpeller le service sur des situations inquiétantes comme par exemple celle d'une personne isolée en danger, refusant ou ne pouvant se faire soigner et de fait à l'écart de tout type de prise en charge. Une réponse est également apportée aux invitations des usagers dans leurs lieux de vie, tels que les squats.

4. ZOOMS

LE TRAVAIL DE RUE

Le travail de rue se réalise en partenariat avec trois autres CAARUD de la métropole Lilloise, regroupés sous l'appellation « le Collectif RDR Travail de Rue de la métropole lilloise ».
Ce type de partenariat permet une mutualisation des ressources humaines et logistiques, garantissant ainsi fréquence et régularité de l'action. La mixité des différentes cultures institutionnelles (médico-social, santé communautaire, festif), les cultures personnelles et professionnelles des acteurs et la transdisciplinarité des équipes (travailleurs sociaux, infirmiers, bénévoles et volontaires) permettent d'offrir une gamme étendue de propositions aux personnes rencontrées. Elles enrichissent également le savoir-faire et le savoir-être des intervenants.
Pour ce faire, une réunion de planification est organisée entre les acteurs pour établir le calendrier des interventions sur une période bimensuelle. Afin d'optimiser la coordination des actions, un agenda commun est complété au fur et à mesure des tournées effectuées.

Ces actions s'organisent en fonction des interpellations des différents acteurs lillois (Mairie, médiateurs de Lille Sud Insertion, ALMS, Samu Social, Maraudes Abej, CCAS…), exceptionnellement et à la demande, l'équipe est intervenue extra muros de la Métropole lilloise.

Les professionnels maintiennent une veille en lien avec les sollicitations des usagers fréquentant les CAARUD : ceux-ci peuvent interpeller sur des situations inquiétantes où il y aurait lieu d'intervenir (par exemple : personne isolée en danger, refusant ou ne pouvant se faire soigner et de fait à l'écart de tout type de prise en charge). Une réponse est également apportée aux invitations des usagers dans leurs lieux de vie, tels que les squats.

LE RAMASSAGE DES SERINGUES

L'équipe d'Ellipse dédie un temps spécifique au ramassage de seringues sur le quartier de Lille Moulin et ce, dans le souci de favoriser l'intégration de la structure sur ce territoire et de travailler sur les représentations sociales d'un public en interaction avec des riverains ainsi que de pacifier leurs relations.
Les ramassages de matériel d'injection usagé s'organisent sous plusieurs formes :

- Lors du travail de rue.
- Lors du ramassage hebdomadaire le vendredi matin.
- En réponse à des sollicitations par des voisins, les ALMS, la mairie ou encore l'un des autres CAARUD initialement appelé mais qui par manque de disponibilité ne peut répondre favorablement à la demande.

Ces actions s'organisent en principe avec les usagers. Elles couvrent principalement le territoire proche de la porte de Valenciennes et notamment le long du Périphérique, Bd de Belfort, ainsi que les bâtiments voisins d'Ellipse, le parking.

A.3. « LE RELAIS » CSAPA AMBULATOIRE AVEC METHADONE ET CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 40, rue Saint-Antoine 59100 ROUBAIX	Directeur du dispositif Nord : CERNY Karlheinz Chef de service éducatif : FICHELLE Bernard
Projet d'établissement	« **LE RELAIS** » est un **C**entre de **S**oins, d'**A**ccompagnement et de **P**révention en **A**ddictologie pour usagers de drogues ou toxicomanes, ayant fait le choix de la rencontre ou étant orientés par un tiers. Toute personne, présentant une problématique addictive, avec ou sans produit peut y être reçue et accompagnée en fonction de sa demande. « Le Relais » est installé à Roubaix, il est doté d'une unité de traitement par la méthadone, en convention avec l'hôpital de La Fraternité à Roubaix. Ouvert toute l'année, du lundi matin au vendredi soir, le médecin, la psychologue, l'infirmière ou les travailleurs sociaux (éducateurs ou assistante sociale) accueillent toutes personnes en demande d'information ou de soins en lien avec leurs problématiques addictives, dont la toxicomanie. L'accueil est anonyme et gratuit, toute première rencontre peut se penser directement au service ou par téléphone, par la suite les autres rencontres prendront la forme de temps d'échange décidés conjointement, proposant à la personne accueillie la disponibilité de l'intervenant, dans un espace garantissant la confidentialité. Les propositions d'accueil et d'accompagnement au « Relais » sont nombreuses : - Des évaluations psychologiques, médicales et socio-éducatives en début d'accompagnement, afin que se concrétisent le projet individualisé et la continuité des suivis en ayant, avec chacun, identifié les priorités. - Un accompagnement visant à l'orientation et à l'insertion. - Des actions de prévention. - Des permanences en maison d'arrêt. - Une « consultation jeunes consommateurs » proposant des entretiens inscrits comme alternatives aux poursuites pénales. - La réduction des risques infectieux. La prise en charge conjointe avec l'hôpital de Roubaix sous protocole de substitution à la méthadone.
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	**Objectif ARS :** nombre de personnes différentes CJC : 100, en soins : 150 et en TSO : 50. **File active réalisée :** nombre de personnes différentes en CJC : 203, en soins : 2 013 et en TSO : 114.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Depuis maintenant 4 ans, la file active globale du CSAPA ambulatoire « Le Relais » reste stable. Elle se situe entre 427 et 452 usagers. En 2015, elle est de 434 usagers avec toujours une présence masculine très prépondérante (de 85 %).
Il faut cependant distinguer parmi cette file active 2 populations différentes :

- **celle du CSAPA proprement dit et du centre de substitution à la méthadone :**

Il s'agit principalement d'usagers âgés (en moyenne **42 ans**), usagers avec qui le travail se fait sur du long, voire du très long terme (**45% d'entre eux sont suivis depuis plus de 10 ans, dont 15 % depuis plus de 20 ans !).**
Cette population représente depuis quelques années à peu près la moitié de la file active totale (203 usagers cette année). Elle est constituée à **69 % de Roubaisiens**, à 23% de personnes des villes limitrophes (Wattrelos, Hem, Tourcoing…) et à 8 % de personnes venant d'ailleurs.
Bien que l'accueil est à peu près pour ¼ de nouveaux usagers par an, un vieillissement progressif de la population est à constater (les « nouveaux », cette année, ont plus de 38 ans d'âge moyen).
Ils viennent pour la plupart dans une démarche spontanée et la porte d'entrée de ces nouveaux usagers est principalement la substitution et l'accompagnement social. L'accompagnement psychologique et / ou psycho-social est souvent proposé et engagé dans un second temps.
Pour ces usagers, il est indispensable de pouvoir proposer, un accompagnement avec la famille et/ou les proches. Pour les situations où ce travail est possible, il faut souligner l'intérêt de cette démarche pour l'usager.
Les produits consommés restent majoritairement **l'héroïne à 55%**, puis à proportions égales la **cocaïne à 31 %**, **l'alcool à 33%** et les **Benzodiazépines à 35 %.**
Il est à noter que 15 % d'usagers utilisent (suivant les critères de l'ARS) des substitutions détournées.
Le taux de détournement de traitement de substitution (consommation en sniff ou en injection) est cependant en constante baisse, ces 15 % d'usagers représentent principalement des usagers achetant leur substitution dans la rue afin de pouvoir gérer leurs états de manque. Il faudrait parler dans ce cas de substitution non prescrite. Ce sont ces usagers (souvent âgés) qui finissent par venir au CSAPA afin de pouvoir entrer dans un protocole de substitution cadré et régulier.

- **Celle de la CJC (Consultation Jeunes Consommateurs) créée sur Roubaix en 2004 :**

Si la population accueillie en CJC peut être définie par son âge, elle est surtout définie par le produit qu'elle consomme et sa durée de consommation. Il s'agit donc pour la CJC de Roubaix, d'usagers de **Cannabis (94 % des usagers)** pour produit principal, associé, pour quelques-uns à l'alcool.
Elle compose l'autre moitié de la file active (**203 usagers**) et est en légère baisse par rapport aux trois années précédentes (225 usagers).
Ces usagers sont beaucoup plus jeunes (**22,6 ans**) et sont en grande majorité des hommes (**90 %**). La file active vieillit elle aussi d'année en année.
Dans la mesure où ces usagers arrivent pour moitié sous contrainte judiciaire, il faut croire que les plus jeunes sont moins interpellés qu'auparavant puisque ce n'est pas un public qui vieilli avec le CSAPA. Depuis plusieurs années, il y a environ **75 % de nouveaux usagers** chaque année.

Au vu de l'âge des consommateurs, la famille est souvent mobilisée ou mobilisable. Cependant, ils viennent sous contrainte et l'alliance thérapeutique est plus difficile à mettre en place. Dans la plupart des cas, un protocole est proposé, un entretien familial, puis un entretien avec l'usager seul.
Quand cela s'avère utile, ou en réponse à une demande, un accompagnement à plus long terme pour le jeune, pour les parents ou pour la famille peut-être proposé.
Il est à noter qu'un accueil des usagers souffrants d'addiction aux jeux émerge. Le fait de travailler avec cette nouvelle population fait que l'équipe commence à être connue et reconnue par les partenaires pour l'accompagnement de ce public.
L'accompagnement est actuellement d'une quarantaine d'usagers envoyés par le SPIP (Service Pénitentiaire de Probation et d'Insertion) pour un accompagnement aux soins, ils ont plus de 30 ans de moyenne d'âge et doivent souvent rencontrer le service durant 2 à 3 ans.
Le recrutement du public de la CJC se situe beaucoup plus largement sur la métropole et seulement **47 % sont Roubaisiens**.
Cette année encore, malgré la reconduite des actions IPM (Ivresse Publique Manifeste) menées sur Lille auprès de jeunes abusant d'alcool sur la voie publique (notamment dans le quartier Masséna) aucune personne issue de cette mesure n'a été reçu.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 744 993.56€
Autres ressources : 29 884.99€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	12 salariés 7.60 ETP
Qualifications	Directeur de dispositif, chef de service, médecin, psychologue, éducateur spécialisé, assistant social, secrétaire, comptable, agent d'entretien.
Accueil de stagiaires	Éducateur spécialisé
Formations 2015	- Psycho trauma et addiction - Formation nouveaux salariés - Facteurs de vulnérabilité et protection face aux jeunes - Alcool tabac, agir en prévention - Parentalité et prévention des conduites à risque chez les jeunes - Les produits du tabac en 2015

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Dans le cadre de l'élaboration et de la rédaction du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les représentants de l'ARS, un diagnostic administratif, financier et pédagogique du fonctionnement du service a été réalisé.

1. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La file active du CSAPA est en légère baisse par rapport à l'année précédente (434 personnes en 2015 contre 452 personnes en 2014), mais toujours largement supérieure aux objectifs initiaux énoncés par l'ARS (300 personnes différentes).

L'accompagnement autour de l'hébergement reste une préoccupation importante pour les membres de l'équipe. Un partenariat plus efficace avec des CHRS, notamment l'AFR (l'Accueil Fraternel Roubaisien) concerné par un public commun a pu être réalisé. Cela a permis de trouver des solutions pour certains. D'autres solutions ont aussi été trouvées auprès de pensions de famille ou d'appartements de coordination thérapeutique.
Cependant des difficultés persistent face aux usagers ayant des comorbidités psychiatriques et des usagers âgés (15 d'entre eux ont plus de 50 ans). Il est complexe de trouver des solutions adaptées à ces problématiques.
Il est important et le besoin perdure de promouvoir la CJC, les missions, les domaines de compétence, d'informer et de sensibiliser les jeunes, les proches et leurs enseignants, les adultes aux risques pris dans les consommations.
Cette année beaucoup d'énergie a été développée pour aller au-devant des jeunes dans les établissements scolaires et dans les institutions (FJT). Le choix a été fait de recentrer l'activité et de limiter les propositions principalement aux adultes référents (enseignants, travailleurs sociaux,...) a une sensibilisation - information sur les missions du CSAPA ambulatoire. L'objectif étant qu'ils puissent s'autoriser, en tant qu'adultes, à aborder les jeunes en difficulté avec le cannabis ou tout autre produit et qu'ils puissent être en capacité d'interpeller une personne aidante (l'infirmière, l'assistante sociale scolaire, l'équipe du CSAPA, ou toute autre personne en capacité de pouvoir les soutenir).
En ce qui concerne l'activité TSO du centre méthadone, le service fait toujours le même constat de recevoir de nouveaux usagers âgés (plus de 40 ans), faisant une première démarche de soins, en demandant à bénéficier d'un traitement de substitution. Cependant 5 nouveaux très jeunes (dont 2 mineurs) demandant à bénéficier du traitement à la méthadone ont été reçus. Ces jeunes, issus des pays de l'Est, amènent de nouvelles questions et obligent à modifier les représentations et à adapter la forme d'accompagnement psycho social.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Des collègues travaillant dans d'autres CSAPA de la métropole ont les mêmes difficultés pour accompagner ce nouveau public. Les professionnels du CSAPA rencontreront des collègues parisiens dans une démarche de benchmarking afin de s'enrichir de leurs expériences auprès de cette population.
Ceci oblige aussi à l'équipe à se poser la question des moyens à mettre en place pour aller au-devant de cette population. Cette population est effectivement moins connue, mais un travail d'information et de Réduction Des Risques devrait être mis en place.
Une concertation et un partage d'expérience avec les collègues de l'AREAS devrait être engagé pour réaliser ces accompagnements.

3. ZOOM : ACCOMPAGNEMENT AU SEVRAGE TABAGIQUE

Les membres de l'équipe travaillent à modifier leurs pratiques auprès des usagers concernant l'addiction tabacologique. En effet, il existe désormais une mission consistant à travailler autour du tabac, de permettre aux usagers des services d'évaluer les risques qu'ils prennent dans leurs consommations et de les aider à les réduire.
Pour cela, divers outils sont à disposition :

- Un testeur CO, ceci afin de mesurer la quantité de monoxyde de carbone expiré par l'usager et de relier le taux de CO aux seuils et risques pour sa santé.

- La possibilité de proposer des substitutions nicotiniques (financées dans un premier temps par la sécurité sociale, puis dans un second temps par le CSAPA).
- L'accompagnement des usagers habituels, l'entretien motivationnel est un outil utile pour accompagner les usagers en demande d'accompagnement.
- Le souhait de certains membres de l'équipe de bénéficier d'une formation à l'hypnose, cet outil est performant dans l'accompagnement à la volonté d'arrêt, il pourrait être aussi un outil pertinent pour les usagers du CSAPA.

Jusqu'ici, il semblait, au regard du parcours des usagers dans la dépendance, que la consommation et l'abus de tabac étaient minimalisés. L'équipe questionne les usagers sur leur consommation, et travaille à les sensibiliser au danger du tabac, à les aider à réduire les risques dans leurs consommations et à terme envisager une abstinence.

A.4. « TRAPEZE » - CSAPA AMBULATOIRE AVEC CJC (CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 267, rue Solferino 59000 LILLE	Directeur du Dispositif : Karlheinz CERNY Chefs de service : Marguerite QUILLIGAN
Projet d'établissement	Service de soins, d'accompagnement, de prévention en addictologie, en ambulatoire (généraliste). Au service est adossée une Consultation Jeunes Consommateurs (moins de 20 ans). Le service propose, à partir d'une permanence du lundi matin au vendredi fin d'après-midi, de faire le point avec tout usager sur ses consommations de drogues licites ou illicites et de leur incidence sur la vie de chacun Toute personne autre ayant une problématique addictive peut venir faire le point sur ses comportements (ex. : addiction sans produit). En fonction des difficultés propres à chacun des propositions d'accompagnement en ambulatoire, visant une évaluation médicale, psychologique, sociale sont proposées. À partir de ces rencontres, des propositions d'accompagnement et d'orientation sont formulées. Le Tribunal de Grande Instance de Lille oriente en partie des jeunes âgés de 14 à 22 ans dans le cadre des alternatives pénales avec classements sans suite. La collaboration et la proximité avec certains établissements accueillant des adolescents, jeunes majeurs favorisent la rencontre avec des jeunes concernés par l'usage de cannabis ou toute autre forme d'addiction. Deux permanences sont tenues (consultation avancée) au sein de la MDA et de la MAJT. Les rencontres peuvent être à l'initiative du jeune ou sur recommandation d'adultes concernés. Par ailleurs, le service apporte un soutien à la parentalité en recevant les parents. L'équipe cherche avec ces derniers un moyen pour amener leur enfant à venir consulter. Ces rencontres permettent l'autoévaluation des consommations ou de la dépendance. Elles amènent à une prise de conscience des risques encourus et visent un accompagnement vers l'abstinence.
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement, et le soin des personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	**Objectifs ARS :** nombre de personnes différentes accueillies en CJC est de 300 et 184 personnes en soins.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le CSAPA Trapèze existe dans sa forme actuelle depuis 2004. En 2015, 335 Personnes différentes ont été accueillies par le service, dont 39 personnes de l'entourage seul (parents, conjoints, amis,…). Elles se posaient des questions concernant l'addiction de leur proche et se sont adressées au service afin d'y trouver une aide.

	2013	**2014**	**2015**
CJC patients	261	228	209
CJC entourage seul	22	21	33
Soins patients	35	93	87
Soins entourage seul	0	0	6
Total :	**318**	**342**	**335**

Cette mobilisation de l'entourage a permis pour certains à faire en sorte que le consommateur directement concerné par l'addiction se mobilise et se rende dans les locaux du service « Trapèze ». **296 usagers** de produit psychoactifs ont été rencontrés. Les conventions signées avec le TGI de Lille, les services de l'ARS et le service du SEAT concernant le Parquet Mineurs ont amené **172 mineurs** à rencontrer l'équipe dans le cadre de notre CJC. En ce qui concerne les mineurs, **261 personnes de l'entourage** les ont accompagnés à la CJC (des parents pour les 3/4 des personnes accompagnatrices). La présence des parents au premier entretien permet de réintroduire la responsabilité éducative de ceux-ci et cela permet au jeune de percevoir l'impact de son comportement au sein de la famille.

	2013	**2014**	**2015**
Moins de 25 ans	96 %	86 %	88 %
Orientation du TGI	**228**	**236**	**196**
1er produit : Cannabis	93 %	78 %	83 %
2nd produit : Alcool	2 %	13 %	10 %

Le service a participé à **5 interventions** de 3 heures dans le cadre des mesures judiciaires « stage pour usage de stupéfiants ou conduite sous usage », ce qui l'a amené à rencontrer **48 personnes**. La tendance qui veut que l'on parle plus facilement d'alcool chez les jeunes semble se confirmer. **244 consultations** qui ont eu lieu en dehors des convocations judiciaires ont été honorées, contre 340 rendez-vous ambulatoires en 2014 et 260 en 2013.

Dans le cadre de la CJC, **12 interventions** ont été réalisées auprès de scolaires (6 classes de premières, 6 classes de troisièmes) et 6 interventions auprès d'institutions s'occupant de jeunes. Cela a concerné **428 personnes.** Ces interventions fournissent une information sur les risques pour la santé des jeunes, risques qu'ils ne connaissent que partiellement. Ces interventions démontrent que l'on peut aborder le sujet de la consommation sans jugement et permettent de communiquer sur l'existence du service en lien avec les campagnes nationales dans les médias.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 181 974.34€
Autres ressources : 13 187.95€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7 personnes pour 2.80 ETP, 1 personne en CAE 0.75 ETP
Qualifications	1 chef de service, 1 comptable, 1 animateur, 1 assistant social, 2 éducateurs spécialisés, 1 psychologue. 1 CAE secrétaire
Accueil de stagiaires	Une stagiaire éducatrice spécialisée a été accueillie
Formations 2015	Assises de l'Addictologie du nord Journées Nationale de la Fédération Addiction

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Dans le cadre de l'élaboration et de la rédaction du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les représentants de l'ARS, un diagnostic administratif, financier et pédagogique du fonctionnement du service a été réalisé.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le public n'est pas un public captif, d'où la nécessité d'aller au-devant de celui-ci, tout en gardant la volonté de maintenir un maximum de possibilités de rendez-vous. Le service a voulu poursuivre cette démarche « d'aller vers » en répondant le plus possible aux demandes d'intervention dans les lieux fréquentés par le public jeune (Maison des adolescents, MAJT, établissements scolaires…). Ce partenariat actif est maintenu et renforcé à travers la convention cadre entre ARS, la Fédération Addiction et la PJJ et se traduit pour le service par la collaboration avec l'EPE de Lille. Les effets sont clairement ressentis dans la prise en charge de mineurs placés à la PJJ.

Cette année, il y a eu plus de demandes spontanées. Cela est dû, pour une partie, au repérage institutionnel des partenaires, et pour l'autre partie, à la campagne CJC dans les médias.
La pratique de la thérapie familiale multidimensionnelle a conforté l'équipe dans la prise en charge globale de la personne avec le soutien de l'entourage permettant de construire au plus près du jeune une alliance thérapeutique qui est soutenue au sein de la famille.

3. MESURE DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE « PERSPECTIVES 2016 »

Pour 2016, il est souhaitable d'augmenter les prises en charge MDFT au sein de la CJC par les 2 professionnels affectés à ces prises en charge. Une communication répétée devrait rendre attractive cette approche. Il semble important de continuer à aller au-devant des usagers en répondant un

maximum aux demandes d'interventions et de « consultations avancées » sur leurs lieux de vie (ex. : Maison des adolescents, EPE de la PJJ,…).

Le déménagement du service « Trapèze », prévu courant 2016, nécessite un travail de création de nouveaux réseaux partenariaux. Une importante campagne de communication devrait être menée par les professionnels.

A.5. CSAPA « ETAPES » A MAUBEUGE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse 32, boulevard Pasteur 59600 MAUBEUGE	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chefs de service : Laurent MICHEL
Projet d'établissement	Etapes est un lieu d'accueil, d'accompagnement et de soins pour usagers de drogues ou toxicomanes en démarche volontaire ou orientés par un tiers. Le service est doté d'une unité de traitement par la méthadone, d'une consultation jeunes consommateurs, et intervient en milieu carcéral.
Habilitations et publics	CSAPA ambulatoire spécialisé drogues illicites
Obligations officielles	File active « Soins » : 180 File active « Méthadone » : 60 File active « Consultation Jeunes Consommateurs » : 130

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

File active totale

396 usagers / 10 488 actes

361 hommes / 35 femmes

Moyenne d'âge : 32 ans

La file active totale représente l'ensemble des usagers différents vus au moins une fois dans le cadre d'une ou plusieurs activités.

File active « Soins » :

290 usagers / 1 477 actes

Cette file est composée des personnes accueillies et accompagnées par l'équipe pluridisciplinaire sur la base d'un projet de soin individualisé. L'accompagnement s'organise dans des temps convenus, à un rythme adapté aux besoins de chacun.

File active « Méthadone » :

73 usagers / 8 882 actes

Ces usagers bénéficient d'un traitement de substitution aux opiacés, prescrit et délivré au sein du service après une triple évaluation médicale, sociale et psychologique.

File active « Consultation Jeunes Consommateurs » :

93 usagers / 129 actes

Cette consultation spécifique s'adresse plus particulièrement à un jeune public usager de stupéfiant. Sur la base d'une prise en charge courte, elle peut conduire à l'orientation vers le CSAPA.

Activité avec l'entourage :

15 parents / 55 actes

Même si les prises en charge s'adressent plus spécifiquement aux personnes toxicomanes, l'entourage et les proches peuvent bénéficier d'un soutien psychologique.

Activité de prévention :
Deux actions de prévention ont été réalisées en 2015.
Nous estimons le public touché à 100 personnes (hors file active) pour l'ensemble des actions suivantes :
Stages de sensibilisation aux dangers du cannabis avec les usagers orientés par la justice.
Interventions collectives auprès du public relevant de la PJJ en milieu ouvert.

Activité en milieu carcéral :
90 détenus / 360 actes
L'équipe d'Etapes propose des temps de rencontre au sein de du Centre Pénitentiaire d'Assevent pour permettre aux détenus de poursuivre leur démarche de soin ou faciliter la continuité des soins à la sortie de l'établissement carcéral.

Activité de réduction des risques :
6 220 seringues stériles distribuées
2 989 seringues souillées récupérées
Ces seringues sont distribuées et récupérées par deux automates situés sur les communes de Maubeuge et Louvroil ou directement au CSAPA.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 345 255,34 €
Autres ressources : 11 368,73 €

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés soit 5,37 ETP
Qualifications	Chef de Service / Psychologue / Éducateur Spécialisé / Monitrice Éducatrice / Infirmier / Secrétaire/ Agent technique
Accueil de stagiaires	Éducateur spécialisé
Formations 2015	Formation à destination des nouveaux salariés dispensée par l'Union Régionale de la Fédération Addiction (URFA) Colloque Fédération Addiction (Lille)

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Axes de travail engagés en 2014 :
Formalisation de conventions
Participation des usagers

À l'initiative d'un membre de l'équipe et pour faire suite aux différents échanges avec les usagers, nous avons développé un « journal » d'informations à destination des patients du service et rédigé avec leur concours. Nous avons également maintenu la concrétisation de signatures de conventions avec les partenaires dont la coopération est propice à l'amélioration de la prise en charge des patients.

Axes de travail à poursuivre ou à engager en 2016 :
Développement de l'action « sevrage tabagique »
Mise en place d'activités collectives thérapeutiques
Maintien de la participation des usagers

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

File active	Prévisionnel	Réalisé	Résultat
Soins	180	290	161 %
Méthadone	60	73	121 %
CJC	130	93	72 %

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

File active	2014	2015	Evolution
Soins	273	290	6 %
Méthadone	85	73	-14 %
CJC	98	93	-5 %

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Pas de mesure envisagée. Le résultat global est supérieur de 23 % au prévisionnel global. La répartition entre les différentes files actives relève des besoins constatés par les professionnels du service.

5. ZOOM

Journal d'info « Banal + »
Cette initiative date de cette année. Elle fait suite au constat que les patients qui consultent au sein du CSAPA ETAPES ne portent que peu, voire pas d'intérêt aux diverses informations sanitaires et sociales mises à leur disposition.

Afin de faire vivre cette mission d'information (mission obligatoire des CSAPA / circulaire cadre du 28/02/2008 relative à leur mise en place), l'idée a été de la présenter aussi sous la forme d'un journal rédigé avec des usagers fréquentant le service, ainsi que 3 professionnels dont le responsable du service.

La participation des usagers fait référence à la culture même du soin à la personne addicte et notamment sa notion de non directivité. Cette participation est également recherchée afin de convenir d'une lecture plus accessible de certaines informations sanitaires, dont les termes techniques peuvent parfois freiner la connaissance. Ce journal complète également les différents outils mis en place au sein du Pôle Addictologie visant à l'expression des usagers, conformément à la loi 2002-2.

Cette initiative s'inscrit dans la démarche ACQ du service pour l'année en cours. Le contenu de ce journal se développe autour d'expériences, de dires, de ressentis de patients que le « comité de

rédaction » jugera à même d'apporter un + aux autres usagers du service. L'information sanitaire peut être en lien avec l'expression des patients ou avertit d'éléments d'alerte sanitaire également, avise de publications diverses en la matière…

L'information sociale rappelle les divers montants de prestations sociales ainsi que les démarches et conditions pour y prétendre et celles relatives à la mise à jour des droits sociaux. Une autre rubrique vise à présenter une structure partenaire différente, du territoire, à même d'apporter des réponses en rapport avec les besoins sanitaires ou sociaux du patient. Une autre rubrique apporte une connaissance des événements culturels locaux.

En ce sens, le titre BANAL + l'info décryptée a été retenu dans un esprit d'humilité et d'humour (en référence à une certaine chaine de télévision cryptée) pour rappeler une intention simple (donc banale) d'apporter une information qui puisse être une ouverture (donc un +) à chaque usager du CSAPA ETAPES.

A.6. APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE « ETAPES »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse 32, boulevard Pasteur 59600 MAUBEUGE	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chefs de service : Laurent MICHEL
Projet d'établissement	L'hébergement en appartement de coordination thérapeutique vise à permettre la coordination des interventions médicales, psychologiques et sociales sur la base d'un projet individualisé qui a pour objectif l'amélioration de l'état de santé et un accès à l'autonomie.
Habilitations et publics	Appartements de Coordination Thérapeutique - Public atteint de pathologies chroniques sévères, en situation précaire.
Obligations officielles	8 places

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des Appartements de Coordination Thérapeutique a traité 19 sollicitations et accompagné 11 patients en 2015. L'effectif est composé de sept hommes et quatre femmes, dont dix personnes originaires du département. En moyenne, les patients sont âgés de 46 ans.
Nous dénombrons parmi les pathologies présentées par les patients : 2 VIH, 4 cancers, 1 diabète, 1 maladie cardiovasculaire, 2 troubles neurocognitifs, 1 maladie intestinale.
La précarité des situations est notamment marquée par la pauvre qualité de l'hébergement des demandeurs (logement insalubre, fin de bail, CHRS, sdf, maison d'arrêt).
Nous relevons dans la file active, une bonne moitié des patients présentant un usage nocif voire une dépendance à l'alcool. Notre connaissance du réseau d'addictologie contribue grandement à la coordination des soins nécessaires en ces occasions.
La majorité des actes d'accompagnement relève d'un soutien au quotidien. Cependant, la complexité des situations et des pathologies nous a confronté au décès d'un résident cette année.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 282 868,02 €
Autres ressources : 20 523,31 €

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés soit 5,15 ETP.
Qualifications	Chef de Service / Médecin / Psychologue / Infirmier / Assistant Social / Conseillère en Économie Sociale et Familiale / Secrétaire / Agent technique
Accueil de stagiaires	Aucun accueil en 2015
Formations 2015	Éducation thérapeutique

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Le renouvellement d'une partie de l'équipe professionnelle nous permet en 2015 de mettre à plat l'organisation du service. L'année 2016 sera consacrée à la cotation évaluative des pratiques sur la base du référentiel de la FNH-VIH.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nombre de nuits	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
Projet initial	2 920	2133	73 %

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Nombre de nuits	2014	2015	Evolution
Réalisé	2013	2133	6 %

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Développement et densification du réseau partenarial.

5. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

La maladie chronique sévère.
Une maladie chronique est une maladie de longue durée. Il n'existe pas, pour certaines affections, de perspective de guérison. Cette maladie peut évoluer de différentes façons.

Elle s'aggrave plus ou moins rapidement avec le temps. Elle se stabilise pendant une durée indéterminée. De façon le plus souvent imprévisible, des phases dites de « poussées » alternent avec des périodes de « rémission » où la maladie peut être parfaitement silencieuse.

Le plus souvent, une maladie chronique nécessite un traitement à vie. Parfois, les traitements ne sont utiles que lors des phases de poussée. La sévérité d'une maladie chronique est de nature et de degré variables.

Toute maladie chronique n'est pas une maladie sévère. Une maladie chronique peut être sévère à un moment donné de son évolution. Une maladie chronique peut être sévère parce qu'elle est responsable d'une diminution des capacités physiques (maladies musculaires dégénératives, sclérose en plaques, diabète évolué, cancer), cognitives (démence) ou psychiques (schizophrénie), de douleurs prolongées (cancer, rhumatismes…), d'un préjudice esthétique (certaines maladies dermatologiques, rhumatisme avec déformations, etc.).

La maladie est contraignante au quotidien et entrave la qualité de vie : diabète nécessitant plusieurs injections quotidiennes et une hygiène de vie très rigoureuse, insuffisance rénale imposant des séances d'hémodialyse plusieurs fois par semaine, insuffisance respiratoire imposant un appareillage constant, contamination par le VIH avec nécessité de prendre une trithérapie quotidienne pouvant entraîner des effets secondaires…

La maladie chronique est responsable de difficultés d'insertions sociales, nécessitant des arrêts de travail répétés, entravant la vie familiale, durant les périodes de poussées ou d'aggravations : maladie de CROHN, polyarthrite rhumatoïde, apnées du sommeil…

Celle-ci peut entraîner une discrimination sociale, un rejet par la famille ou par le monde du travail (maladie VIH, cancer, obésité, handicap physique ou sensoriel…). Elle comporte à court ou à moyen terme un risque de mortalité : cancer en rémission, Sida à un stade très évolué, insuffisance hépatique sévère (en l'absence de greffe) etc.

La précarité psychique et sociale constitue aussi un facteur de sévérité d'une maladie. Une maladie chronique est en effet d'autant plus sévère que la personne est en situation de précarité sociale et/ou qu'elle ne trouve pas en elle, des ressources psychiques pour y faire face, qu'elle ne dispose pas, dans son environnement des appuis familiaux ou sociaux nécessaires.

A.7. LA COMMUNAUTE THERAPEUTIQUE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse 2 bis, route de Guise, 59360 LE CATEAU	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chefs de service : Stéphane LOZE
Projet d'établissement	La Communauté Thérapeutique est un hébergement contenant, de long séjour (deux ans), accueillant un public toxicomane adulte sevré ou sous médications prescrites, volontaire pour s'engager dans une dynamique communautaire.
Habilitations et publics	Dispositif expérimental
Obligations officielles	30 places sur site et 5 places extérieures en maison communautaire.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Communauté Thérapeutique a hébergé 46 résidents en 2015. L'effectif est toujours exclusivement masculin. Les quelques candidatures féminines sont désormais orientées sur des communautés partenaires qui ont développé historiquement un accompagnement adapté.

En moyenne, les résidents sont âgés de 43 ans. Cette moyenne d'âge continue d'augmenter inexorablement (39,5 en 2013 / 41,5 en 2014). Le contingent 40-49 représente cette année deux tiers de l'effectif. Le travail de communication hors région est toujours aussi productif puisque l'effectif issu des autres départements atteint presque 50 %. Les chiffres de la précarité des situations avant l'entrée en CT restent stables autour des 60 %. Il en est de même pour celui des résidents présentant des comorbidités psychiatriques. 60 % des résidents sont bénéficiaires du RSA, 20 % de l'allocation adulte handicapé ou des indemnités chômage.

L'origine de la demande respecte l'équilibre constaté sur les derniers exercices : la moitié des orientations sont originaires des services hospitaliers d'addictologie, l'autre moitié provient des CSAPA partenaires quand les demandes ne sont pas spontanées.

Le produit le plus utilisé reste l'alcool pour 45 % des résidents. Cette proportion est en augmentation (40 % en 2014). Les opiacés conservent une seconde place de prédilection pour près d'un quart de l'effectif. Cette place est néanmoins disputée par la cocaïne pour 20 % des résidents.

Sur les 28 résidents sortis, 38 % ont une durée de séjour inférieure à 6 mois, 28 % une durée de séjour supérieure à 12 mois. La durée moyenne de séjour s'élève à 8 mois. 8 résidents ont mené leur démarche à terme, 3 ont demandé à être réorientés, 11 ont quitté le dispositif de leur propre initiative. Quant aux 6 derniers, ils ont été priés d'assumer leur choix de consommation ailleurs que dans la communauté.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 1 380 593,62 €
Autres ressources : 60 905,79 €

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	20 salariés soit 17,79 ETP
Qualifications	Directeur, chef de service, médecin, psychologue, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur technique, conseillère en économie sociale et familiale, infirmière, surveillant de nuit, secrétaire, comptable.
Accueil de stagiaires	Éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, infirmière
Formations 2015	CAFERUIS / Préformation CAFERUIS / Validation des acquis et de l'expérience / Incendie / Journées Nationales des Communautés Thérapeutiques / Les clefs de l'animation de groupe.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Axes de travail engagés en 2015 :
Diagnostic CPOM.

Axes de travail à engager en 2016 :
Réécriture du projet

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nombre de nuits	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
Projet initial	12 775	7607	60 %

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Nombre de nuits	2014	2015	Evolution
Réalisé	8344	7607	-9 %

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

La réécriture du projet permettra un travail de réflexion sur l'attractivité de la proposition communautaire en terres du Nord. En ce sens, l'ouverture d'un cinquième atelier technique doit contribuer à susciter l'intérêt de nouveaux candidats.
Le retour du chef de service à plein temps (fin de formation CAFERUIS) assurera une mobilisation accrue sur la question des admissions et du taux d'occupation.

5. ZOOMS

Atelier espaces verts / cultures maraichères

L'atelier espaces verts/cultures maraichères permet à chaque résident de trouver sa place au sein d'une équipe. La diversité des tâches à effectuer permet une prise de responsabilité et valorise le travail de chacun quelques soient ses compétences, ses capacités et ses aptitudes physiques. Cependant, les réalisations de cet atelier sont éphémères et les tâches se répètent au gré des saisons. En effet, la part la plus importante de l'activité se situe du début du printemps au début de l'automne.

Pour la partie espaces verts le travail consiste à entretenir le parc de près de 3 hectares : tonte des parties en herbe, débroussaillage, déboisements, taille des haies et arbustes, entretien des abords de la communauté et nettoyage des accès. Certaines de ces tâches sont répétées une à deux fois par semaine.

En automne/hiver, le travail consiste au ramassage des feuilles mortes et des travaux de bucheronnage.

Pour la partie culture maraichère, la mise en place d'un potager d'une centaine de mètres carrés, la restructuration d'un vieux verger, l'achat d'une serre tunnel et la réfection d'une serre adossée permettent la production de légumes et de fruits pour la consommation des résidents. Afin de valoriser le travail de cet atelier, nous avons pesé la production de cette année.

Les quantités sont les suivantes :

Légumes	Fruits
Courgettes rondes : 12,3 kg Courgettes longues : 31,5 kg Salades : 76 pièces Haricots verts : 49,6 kg Haricots beurres : 19 kg Tomates : 66 kg Betteraves rouges : 105 kg Potirons : 128,8 kg Carottes : 66,7 kg Oignons : 97,9 kg	Fraises : 51,9 kg Groseilles : 11 kg Cerises : 16,3 kg Poires : 109,9 kg Pommes : 10 kg

À cette production, il faut ajouter les premières salades de printemps, les plantes aromatiques ainsi que les légumes d'hiver comme les poireaux, les navets et les carottes tardives qui n'ont pas encore été quantifiés

A.8. « INTERMEZZO » AVEC HEBERGEMENT COLLECTIF – CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE ET DE TRANSITION

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2, place de la République 59260 HELLEMMES	Directeur du dispositif : Karlheinz CERNY Chef de service : Peggy MEDVED
Projet d'établissement	**« Intermezzo »**, CSAPA en hébergement collectif, est un service d'accueil d'urgence et de transition pour personnes présentant une problématique addictive, hommes ou femmes à partir de 16 ans, seuls ou en couple. Ces personnes se caractérisent, en dehors de leur symptôme, par une précarité matérielle, affective ou sociale qui rendrait toute initiative de soin inutile si une mise à distance rapide du contexte d'origine n'était pas proposée. La demande d'accueil se formule par téléphone ou par écrit (fax, courrier ou courriel). En fonction des places disponibles, sous réserve que la personne exprime une demande de soins, qu'elle soit sevrée ou sous protocole médical et qu'elle adhère sans discernement au projet de service ainsi qu'aux règles de vie collective, l'admission pourra s'envisager dans des délais très courts. La capacité d'accueil est de 6 places. À l'admission, une évaluation déterminera les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé. Afin de retrouver un équilibre de vie, des activités sportives, de créativité ou d'expression sont proposées durant le séjour. Le projet individualisé doit aboutir à une orientation en fin de séjour.
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement collectif de transition de personnes ayant des problématiques addictives, âgées de plus de 16 ans, seuls ou en couple, volontaires.
Obligations officielles	Agrément de 6 places.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE

88 résidents ont été accueillis en 2015, ce qui équivaut à une augmentation de près d'un tiers par rapport à l'année précédente. Pour **67 %** d'entre eux, l'origine géographique est la région Nord /Pas-de Calais / Picardie.

Les résidents sont majoritairement des hommes à 80 %, les femmes ne représentant que 20 % sur la totalité des personnes accueillies en 2015 et malgré tout ce taux est en légère augmentation par rapport à 2014.
L'âge moyen reste identique par rapport à l'an dernier et est de **35 ans**. Il est notable de relever que **75 % des usagers ont entre 30 et 49 ans** avec des valeurs numéraires semblables pour les tranches des 30/39 ans et des 40/49ans.
Durant cette année, deux couples ont été pris en charge sur « Intermezzo », ainsi qu'une maman en fin de grossesse.
Seul 8% du public pris en charge était sans aucune ressource, le plus souvent à la charge d'un tiers. Il s'agit alors essentiellement des jeunes de moins de 25 ans. La majorité des résidents relève du RSA ou encore de Pôle Emploi. Très peu sont en situation d'activité professionnelle (3 %).

	2014	**2015**
Nombre de résidents accueillis :	63	88
Nombre de journées effectuées :	1670	1935
Durée moyenne de séjour :	26,5	22
Âge moyen des résidents accueillis :	36	35

La période de l'été a été marquée par un allongement des durées de séjour car les orientations se sont faites moins souplement du fait même de la fermeture de certaines structures avec lesquelles le travail été fait habituellement. Néanmoins, ceci a pu être réalisé et un transfert en Normandie a été organisé durant cette période afin de proposer une dynamique estivale au groupe accueilli.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 545 923.02€
Autres ressources : 11 333.92€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10,53 ETP
Qualifications	Cadre administratif, chef de service, comptable, surveillant de nuits, agent technique, éducateur spécialisé, infirmier, psychologue, médecin.
Accueil de stagiaires	Une éducatrice spécialisée en stage long pendant 10 mois
Formations 2015	Journées Nationales de la Fédération Addiction « Addictions aux marges

	de nos mondes », Formations Groupement régional de la Fédération Addictions « Entretien motivationnel » et « Accueil des nouveaux salariés »

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Dans le cadre de l'élaboration et de la rédaction du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les représentants de l'ARS, un diagnostic administratif, financier et pédagogique du fonctionnement du service a été réalisé.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Si **88 résidents** ont pu être accompagnés en 2015, **179 sollicitations** ont été travaillées. Ce temps de prise en compte des demandes est considérable, chronophage et n'aboutit pas forcément à un accueil sur Intermezzo : soit la personne n'a pas besoin d'un lieu de transition à la sortie de cure de sevrage et entre directement dans une structure adaptée, soit elle ne poursuit pas sa démarche, ou encore la demande n'est pas compatible avec le projet de service d'Intermezzo.
Les refus d'accueil pour inadaptation de la demande sont rares. Ils se justifient par rapport à des besoins médicaux (souvent psychiatriques) auquel Intermezzo ne pourrait pas répondre, étant au quotidien peu médicalisé.

La présence d'un chef de service à temps plein a permis une plus grande disponibilité pour traiter ces nombreuses sollicitations, ce qui explique en partie l'augmentation du taux d'activité pour l'année 2015.

L'année 2015 s'est construite autour de ré-interrogation des pratiques professionnelles jusque-là inscrites sur le CSAPA « Intermezzo ». Il a été acté d'abandonner les périodes de fermeture et de proposer une ouverture toute l'année sans interruption, ni de fusion avec d'autre établissement du pôle addictologie. Cela a nécessité de travailler une nouvelle implication de l'équipe médicale et éducative et une remobilisation professionnelle pour offrir aux usagers un service adapté à leurs besoins avec une prise en charge en continu.

Quelques légères modifications dans le fonctionnement au quotidien comme l'accueil possible le vendredi, sous réserve de relais médical de qualité, ont contribué également à l'augmentation des prises en charge, au développement et au respect de la dimension « urgence » du CSAPA Intermezzo.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

L'année 2016 se désigne sous le signe du changement et il est décidé qu'un déménagement se profile pour la fin d'année.
Néanmoins, il est primordial de faire perdurer la qualité de l'accueil, la dynamique du réseau et les nouvelles actions éducatives mises en place en 2015 dans le nouveau lieu.
Des besoins d'animation de groupes thérapeutiques émergent et mériteraient d'être mis en place en 2016 tout comme la formation à d'autres techniques d'entretien plus adaptées à des séjours de courtes durées, type « entretien motivationnel ».

4. ZOOMS

LES ATELIERS SANTE / BIEN-ETRE

La toxicomanie engendre des complications médicales, des troubles de l'appétit, de l'alimentation et un corps abîmé. Une négligence de la santé et de l'hygiène en sont les conséquences.
Le soin, la prévention, l'information, la réduction des risques, l'accompagnement autour du rythme et de l'hygiène de vie composent en partie les missions d'un CSAPA et du projet de service.
Un questionnement est alors apparu quant aux moyens et aux actions à mettre en œuvre afin de favoriser la réappropriation du corps, de la santé et de l'hygiène de vie.
C'est ainsi qu'a été pensé et développé un projet autour de la santé. Celui-ci a pour finalité de favoriser le « prendre soin de » afin de valoriser l'estime de soi et l'image de soi. L'objectif général est de travailler autour de divers ateliers avec des hommes et femmes en démarche de soins.

- **Développer la prévention et la réduction des risques liés aux consommations de produits psychoactifs**

L'infirmière a présenté le matériel de Réduction des Risques de manière à sensibiliser l'ensemble de l'équipe. Des outils de prévention sont mis à disposition des résidents : des préservatifs, des affiches/flyers, du matériel stérile en cas de départ inopiné et de verbalisation d'envie de consommation par le résident.
Des entretiens avec l'infirmière sont mis en place à l'accueil afin d'effectuer un état des lieux médical. Elle propose ensuite l'accompagnement nécessaire.
L'équipe guidée par le médecin propose systématiquement aux résidents de réaliser une évaluation de leur consommation de tabac et de les conduire vers une diminution voire un arrêt.
Il est envisagé de développer davantage des actions collectives.

- **Porter une attention particulière à l'accompagnement autour de l'alimentation.**

L'équipe a pris soin d'apporter une vigilance particulière à l'élaboration des menus équilibrés en réunion de résidents et de proposer des ateliers cuisine afin de diversifier les repas et véhiculer une notion de plaisir et de partage.
Un groupe de parole autour de l'alimentation est animé par deux membres de l'équipe à raison d'une fois par mois. Il permet à la fois d'expérimenter un moment thérapeutique (règles de confidentialité, écoute bienveillante et de non-jugement) et d'aborder son rapport à l'alimentation. Cette action gagnerait à se développer de manière plus régulière et fréquente au bénéfice des résidents accueillis.
Ces groupes de paroles permettent la mise en mots de certaines problématiques pour les usagers et ainsi de les aider à prendre des décisions en terme de choix alimentaires et de faire des liens avec leur histoire familiale, leurs troubles psychiques ou addictifs.

- **Proposer un atelier bien-être.**

L'objectif est de proposer un moment de détente, de lâcher-prise pendant lequel il est question de prendre soin de soi. La séance débute par un temps d'échange autour des soins et du prendre soin dans le but de rassurer. Le cœur de la séance est un soin du visage. La fin consiste à évaluer ensemble le plaisir et le bien-être procuré ainsi que l'accès à la détente.

Cet atelier est animé deux fois par semaine. Les résidents, hommes et femmes, participent volontairement. Cet atelier a un impact positif sur l'envie de prendre soin de son corps, de sa peau afin de restaurer son estime de soi.
La santé et le bien-être sont deux axes majeurs de l'accompagnement.

LES CAMPS, UNE NOUVELLE APPROCHE POUR INTERMEZZO

L'année 2015 a été l'occasion pour Intermezzo d'expérimenter la mise en place de camps de quelques jours.
Un premier transfert a eu lieu en juin sur la Côte d'Opale et un second en août en Normandie. La période d'été étant synonyme de fermeture des structures, une augmentation de la durée des séjours a été constatée. L'idée était de proposer aux résidents d'expérimenter un accompagnement « hors murs », dans l'esprit d'un séjour de vacances. Les transferts permettent à l'équipe d'enrichir le travail d'évaluation des capacités des résidents de vivre dans un collectif. Les activités s'articulent autour de la découverte du patrimoine et la randonnée. Le choix de placer la marche au centre des camps s'est fait suite au constat qu'au long de l'année, ce type d'activité constituait une médiation particulièrement efficace dans l'entrée en relation avec et entre les résidents.

Les bilans des camps ont été globalement positifs. L'équipe a pu constater des changements dans les rapports inter-usagers et certains usagers ont pu aborder des sujets clés de leurs parcours.

MATERNITE ET ADDICTION

Suite à la sollicitation d'un lieu de sevrage de la métropole lilloise, un travail a été effectué en 2015 sur l'accompagnement dans la démarche de soins d'une résidente enceinte de 6 mois après un séjour de sevrage de 3 mois.
Pour cette future maman sans logement, des démarches d'orientation en foyer maternel avaient été entamées durant l'hospitalisation. Il s'agissait d'un séjour de transition d'une sortie d'hospitalisation longue vers un lieu beaucoup moins médicalisé ou spécialisé en addictologie.

Le suivi de grossesse des mères présentant des conduites addictives nécessite beaucoup plus de temps et d'attention que d'ordinaire et l'équipe a fait preuve d'un investissement singulier relatif à une situation particulière. Certaines activités ont été adaptées, les accompagnements médicaux étaient très suivis, des liens avec des services spécialisés en maternité et addiction de la région ont été créés. La maman a suivi ses séances de préparation à l'accouchement.
Tout cela a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie. L'ensemble des professionnels a été sensibilisés au bon déroulement de la fin de grossesse et aux signes précurseurs de l'accouchement.

Parallèlement, les missions d'orientation de la structure se sont vues mises à mal. En effet, les structures en addictologie accueillant mère et enfant ne sont pas fréquentes dans la région. De par l'évaluation des besoins de la maman durant son séjour sur Intermezzo, le projet aurait mérité d'être réorienté vers une structure spécialisée. Il a été nécessaire de tisser un partenariat entre professionnels de l'addictologie et protection de l'enfance avec des rencontres régulières pour apaiser les représentations sociales dont sont souvent victimes les mères souffrant d'addiction.

La maman a quitté Intermezzo le jour où elle a donné naissance à son enfant et d'autres besoins ont émergés. Intermezzo a joué un rôle prépondérant dans le maintien du lien mère /enfant et dans la continuité du travail de démarche de soins.

Cet accompagnement a été une première expérience pour Intermezzo et s'est prolongé bien après la naissance de l'enfant. Il fut riche et a permis de se confronter à la complexité de la maternité en addictologie, complexité due en partie au manque de structures spécifiquement adaptées dans notre région.

A.9. « PRELUDE » CSAPA AVEC HEBERGEMENT COLLECTIF - CENTRE THERAPEUTIQUE RESIDENTIEL

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 50, rue de Valenciennes 59000 LILLE	Directeur du dispositif Nord : CERNY Karlheinz Chef de service éducatif : JAQUIEZ Anna
Projet d'établissement	Le CSAPA Prélude (Centre thérapeutique résidentiel pour adolescents et jeunes majeurs) s'adresse à des mineurs ou jeunes majeurs (âgés de 14 – 23 ans), garçons ou filles, usagers de drogues, toxicomanes ou présentant d'autres formes de problématiques addictives, originaires de toutes régions françaises. Les jeunes accueillis le sont à leur demande, souvent avec l'appui de professionnels du secteur ou de leurs proches. Ils sont volontaires et ont souhaité se séparer des toxiques qu'ils utilisaient ou mettre un terme à leurs relations aliénantes. Fragiles, ils ont exprimé le besoin d'une prise en charge collective dans un lieu contenant. L'accompagnement se déroule sous les principes de la contractualisation et de la co-construction. Le contrat de séjour, qui leur est proposé et prévu pour une durée de six mois éventuellement reconductible ou de toutes autres durées en fonction du projet individuel (ex. : séjour de rupture). À l'accueil, une évaluation détermine les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé. Afin de retrouver un certain équilibre, des repères temporels et des rythmes de vie, des ateliers de médiation - sportives (Badminton, squash, VTT, musculation, sports collectifs, piscine, stretching, footing, tennis…) - créatives (musiques, multimédia, arts plastiques, photo numérique et argentique, peinture, vidéo…), - de bien être (soins socio-esthétiques, relaxation) ou - de remobilisation (remise à niveau scolaire) sont proposés durant le séjour. Des entretiens individuels (psychothérapeutiques, socio éducatifs, infirmiers et médicaux) ponctuent régulièrement l'accompagnement. Au cœur du projet, l'approche clinique est centrale dans les intentions, l'éthique et les modes d'accompagnement. Le projet individualisé respecte le choix de chacun et tend à aboutir à une proposition d'orientation en fin de séjour en co-construction avec chaque résident concerné.
Obligations officielles	Agrément de 10 places (réduit à 8 suite à une commission de sécurité).

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le CSAPA « CTR Prélude » a accueilli en 2015, **38 adolescents**, dont 29 garçons et 9 filles. Comparativement à l'année 2014 le taux d'occupation est en hausse. La durée moyenne de séjour est de 3 mois contre 2 mois et demi l'année précédente. Le taux global d'occupation se situe à 83 %.

Cette augmentation s'explique par un important travail de communication auprès des lieux de sevrages hospitaliers et ambulatoires et une ouverture 365 jours/ 365 jours par an.

	Année 2012	**Année 2013**	**Année 2014**	**Année 2015**
Nombre de résidents accueillis	**26**	**30**	**33**	**38**
Nombre de journées effectuées	**2712**	**2402**	**1884**	**2251**
Durée moyenne de séjour	**104**	**80**	**88**	**90**
Âge moyen des résidents accueillis	**20**	**19,5**	**20**	**21,9**

Suite à un contrôle de sécurité, une chambre double a été fermée. La capacité d'accueil a été réduite de 10 à 8 places, ce qui donne lieu à une vie en collectivité moins importante et de ce fait moins pesante pour les adolescents accueillis.
Le CSAPA « Prélude » reste avec « la Corniche » à Marseille l'unique CTR agrée pour l'accueil de mineurs. Ces demandes d'admissions sont de ce fait priorisées, mais sur l'année 2015 que 13% de l'activité concernent les personnes mineures.

	14 à 17 ans	**18 à 20 ans**	**21 à 24 ans**
Nombre de résidents accueillis	**13%**	**11%**	**76%**

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 1 714 639.91€
Autres ressources : 45 384.46€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	14 salariés soit 12.21 ETP
Qualifications	Chef de service, assistant social, animateur, éducateur spécialisé, éducateur scolaire, infirmier, psychologue, médecin, surveillants de nuit, agent technique d'entretien, maitresse de maison, comptable, cadre administratif.
Accueil de stagiaires	1 stagiaire éducateur spécialisé 3ème année. Par ailleurs, les stagiaires des autres structures du Pôle Addictologie : éducateurs, assistantes sociales et infirmiers sont accueillis pour une journée découverte.

Formations 2015	Journées Nationales de la Fédération Addiction « Addictions aux marges de nos mondes », formations Groupement régional de la Fédération Addictions « Entretien motivationnel » et « Accueil des nouveaux salariés »

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Dans le cadre de l'élaboration et de la rédaction du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les représentants de l'ARS, un diagnostic administratif, financier et pédagogique du fonctionnement du service a été réalisé.
La diffusion des plaquettes du CSAPA Prélude auprès de tous les services de sevrage hospitaliers et/ou ambulatoires a été effective. Un sevrage en milieu hospitalier n'est plus annoncé comme étant une exigence.
Le groupe d'expression participatif se tient une fois par semaine. Il porte notamment sur l'organisation du quotidien (repas, tâches ménagères hebdomadaires…), des activités, mais c'est surtout un temps d'échange, de réflexions, d'ajustement des comportements. Il vient souligner les droits et devoirs de chacun.
L'animation de ce temps incombe à un membre de l'équipe pluridisciplinaire et permet à chaque résident de s'exprimer, d'échanger et de se questionner. Il permet de réguler des tensions au sein de la collectivité. Les souhaits d'activités y sont évoqués, celles-ci peuvent être mises en place avec l'accord de l'équipe, selon l'intérêt de l'activité, le coût et la disponibilité des professionnels. Ce groupe d'expression permet de responsabiliser chaque résident et de favoriser l'expression de ses idées, questions ou remarques.

La présence de l'infirmière et du médecin référent au sein de l'équipe, facilite les liens avec les dispositifs médicaux en amont et pendant la prise en charge et permet un regard d'expert sur les problématiques médicales ainsi que des traitements suivis.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le taux d'occupation et la durée moyenne de séjour sont en augmentation sur l'année 2015. La diminution du nombre de places liée à une visite de la commission de sécurité, réduit certes la capacité d'accueil, mais pacifie également l'ambiance sur le collectif.
Les séjours dits « de rupture » étant clairement affichés en tant que tels. Les futurs résidents témoignaient d'appréhension quant à l'idée de s'engager en « postcure » pendant 6 mois (durée imaginée au moment de la création du service). Ce frein étant levé, l'usager peut en lien avec les professionnels évaluer ses besoins tant au niveau du contenu de l'accompagnement qu'en durée de celui-ci.

La collaboration avec les collègues des appartements thérapeutiques semble cohérente dans le sens où certains adolescents, ne se voyant pas reprendre une autonomie immédiate, transitent par les appartements tout en ayant un suivi éducatif « ouvert » et un prolongement du suivi psychothérapeutique entamé en CTR (même professionnelle).

Le Cannabis étant le premier produit d'initiation, il est également considéré comme étant « une béquille » largement banalisée, car non considéré comme drogue dite « dure ». En 2015, **34% des jeunes accueillis déclaraient vouloir faire une postcure pour se soigner de leur dépendance au**

Cannabis, impossible à gérer dans le cadre d'un accompagnement en ambulatoire. L'équipe a pu ainsi mettre en pratique le traitement précoce des addictions. **71% des usagers** déclaraient en consommer quotidiennement en parallèle des consommations dites de « drogues dures ».

	2014	**2015**
Cannabis	42 %	34 %
Cocaïne	9 %	26 %
Héroïne	21 %	23 %
Benzodiazépine	12 %	10 %
Alcool	13 %	5 %
Ecstasy	3 %	2 %

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Le Pôle Addictologie ayant obtenu un avis favorable quant à sa candidature pour un appel à projet d'un Centre Résidentiel Thérapeutiques pour Femmes avec Enfant sera réorganisé à l'interne en 2016. L'agrément initial de 10 places sera réduit offrant une plus grande stabilité du groupe et une dynamique nouvelle.

Dans le cadre de la mise en conformité PMR du bâtiment, un déménagement est prévu pour fin 2016. Celui-ci devrait d'avantage sécurisé le bon fonctionnement du service, actuellement situé dans un quartier peu adapté à sa fonction (quartier reconnu pour ses activités de consommation et de revente de stupéfiants).

La constitution d'une commission de pré-admission, afin de diminuer le nombre d'interlocuteurs en amont de l'accueil est prévue pour 2016.

Des actions spécifiques de l'infirmière restent à mettre en place, tels que la diététique et la prévention de la rechute.

La palette des activités s'est élargie. Cependant une marge de progrès dans la préparation à la sortie reste à effectuer, notamment dans la mise en place d'un partenariat plus intense avec la « Mission Locale » du quartier et d'atelier de remise à niveau délaissés depuis le départ à la retraite d'un éducateur spécialisé. Le tissu partenarial pour le champ de la réinsertion reste limité, les raisons s'expliquent en partie par :

- L'origine géographique de l'usager, souvent amené à retourner dans sa région après le soin.
- La fragilité du public, en difficulté pour circuler d'une manière autonome en ville, en lien avec une appétence trop importante au produit.

4. ZOOMS

Les Ateliers de médiation ont une place prépondérante dans l'accompagnement proposé en centre résidentiel. Ils favorisent la mise à distance de la consommation de produit, par le biais d'activités. Celles-ci ont des répercussions directes sur l'hygiène et le rythme de vie de l'usager.

ATELIER BIEN-ETRE ET RELAXATION

De nombreux jeunes accompagnés en démarche de soins, souffrent d'anxiété quotidienne et évoquent d'importantes difficultés à gérer leurs stress et angoisses. En lien avec ce constat, l'infirmière du service propose un atelier de médiation, « détente et bien-être ».

Les objectifs de l'atelier :

- Établir une relation de confiance indispensable entre le jeune et le professionnel.
- Restaurer le lien entre le corps et l'esprit et diminuer le niveau général de stress.
- Prendre conscience de son corps.
- Apprendre différentes méthodes de relaxation afin de trouver des moyens de gérer des réactions émotionnelles compliquées.

Déroulement de l'atelier :

Le jeune bénéficie de soins du visage (nettoyage/gommage/pose de masque). Ce temps permet d'aborder avec le jeune son rapport à l'hygiène ainsi que les règles de base.

Dans un deuxième temps, un massage du visage, du cuir chevelu et des mains est proposé. Le massage du visage/cuir chevelu permet de réduire les tensions musculaires tout en induisant un réel lâcher prise. De plus il favorise l'apaisement et le calme chassant le stress et l'anxiété. Le but étant de développer des ressources pour lutter contre le stress et agir en confiance dans les différents domaines de la vie.

Évaluation :

L'atelier suscite un intérêt important auprès du public accompagné et dépasse au terme de plusieurs mois de pratique largement l'engouement féminin connu à son lancement. Il vient mettre en lumière les bienfaits de la relaxation repérés comme un outil potentiel pour la gestion du stress lié à l'appétence au produit. Il favorise l'échange entre le professionnel et l'usager.

ATELIER « SORTIES CULTURELLES »

L'atelier « culturel » a été renforcé en 2015 par la mise en place d'une convention avec l'Association « Culture du Cœur », moyennant une cotisation annuelle. L'adhésion ouvre droit à la participation à de nombreux spectacles et visites d'expositions. Il s'agit, dans le cadre de cet atelier, de permettre aux jeunes d'accéder à la culture et d'identifier les institutions qui régissent celle-ci.

Constats, besoins repérés :

Compte tenu de la problématique du public, le professionnel accompagnant est le garant du cadre de l'atelier, qui se doit d'être structuré et rassurant. Il s'agit d'occuper, de dynamiser et d'organiser la pensée de l'usager autour d'autre chose que la perpétuelle recherche de consommation des toxiques. L'ouverture sur l'extérieur, le contact avec la société permettent de susciter l'ouverture d'esprit, la curiosité. Le lieu de visite doit pouvoir susciter la curiosité, l'éveil à de nouveaux éléments, l'accès possible à la connaissance, favoriser l'esprit critique. Dans cet ensemble, l'encadrant doit faciliter la compréhension de l'évènement soit à l'aide de ses propres connaissances, celles des jeunes, soit en sollicitant les organisateurs. L'encadrant insiste sur la démarche du spectateur qui n'est pas celle d'un simple consommateur. Une sensibilisation à l'atelier est effectuée en amont afin d'évaluer l'intérêt qu'y porte le groupe.

Évaluation des actions

L'encadrant procède à une évaluation de l'atelier en prenant en compte : les retours des participants, le taux de fréquentation et leur fréquence, la place de l'atelier dans le fonctionnement général du service, le rapport entre les bénéfices qu'en retirent les participants et le coût. L'observation du groupe lors de la visite est déterminante dans la gestion du collectif.

SEJOUR DANS LES ARDENNES

L'accompagnement propose une reprise progressive d'un rythme de vie, l'ouverture à l'autre, l'expression des ressentis et la redécouverte de sensations et de plaisirs. L'accueil en CTR se fait sur un principe de libre adhésion. Le groupe de résidents demande constamment à être redynamisé.

Les usagers ont en commun cette fragilité par rapport au produit et un repli sur eux-mêmes. Ils sont pour la plupart déscolarisés depuis plusieurs années. Un projet de camp peut permettre de rythmer l'année en marquant un temps différent. Il fait accéder à un voyage pendant la période estivale comme bon nombre de jeunes. Le départ en camp dans un espace naturel suppose de transposer l'accompagnement vers un cadre plus souple, plus élargi qui permet de donner du sens à l'intervention quotidienne. Un transfert est également un temps où la mise à distance du quotidien de Prélude et la confrontation à un autre mode d'accompagnement peuvent être l'occasion d'un regard différent sur le fonctionnement quotidien.

Au vu de ces critères, le choix a été fait de séjourner dans une maison ardennaise de caractère, durant 5 jours se situant dans un milieu rural dans la commune de Signy-le-Petit dans le département des Ardennes. Ce petit village se trouve à l'entrée du domaine protégé du Parc Naturel Régional des Ardennes. Les résidents, majoritairement urbains, se sont ouverts à la vie rurale et ont profité d'activités journalières culturelles, ludiques et sportives. Ce cadre calme leur a permis de se poser et de se reposer. Le cadre a été l'occasion de sensibiliser les jeunes sur les conditions environnementales du parc et de présenter l'utilité des règles qui le régissent. Il a permis de transmettre aux participants les valeurs du respect de l'environnement dans lequel ils évoluent.

La configuration du lieu de séjour et du camp a favorisé les rencontres et le partage avec les personnes présentes sur place. Notre gîte était situé non loin du centre du village de Signy-le-Petit où des contacts avaient déjà été établis auprès de la commune et de l'office de tourisme.

Les activités ludiques synonymes d'évasion ont permis aux résidents de développer leur goût de l'effort personnel et collectif. Les activités ont répondu à un besoin d'accomplissement pour les résidents et permis de réaliser des « challenges sportifs » qui ont renforcé l'estime d'eux même.

La sensation de bien-être a été éprouvée par une large partie des résidents durant ce camp. Celle-ci se définit plus largement par un temps de pause, à une démarche de soin.

ENTRETIENS PSYCHOTHERAPEUTIQUES HEBDOMADAIRES.

« A » a 19 ans, il présente une problématique addictive. Chez « A », les conflits névrotiques dominent. L'usage de substances l'aide à surmonter l'anxiété, la tristesse. Cet usage l'aide aussi à pallier le sentiment de manque d'identité lié à la dépendance et à l'insuffisance d'individuation. Pour ce jeune patient les conflits intra-psychiques sont en lien avec la sexualisation du corps et de la psyché (désirs œdipiens) et rendent la dépendance, aux parents, angoissante. Nous observerons au cours des séances une réactivation des conflits séparation-individuation. Le travail psychothérapeutique va permettre au patient d'interroger la relations à ses premiers objets d'amour,

de mettre des mots et donner sens à son mal être. Il va progressivement trouver sa place en lui-même, travailler la question de son identité.
L'angoisse, l'insécurité interne sont les pires ennemis de « A », mais au fur et à mesure du soin, il va pouvoir faire des « petits pas de côté », et établir un lien entre la séparation, la question de la solitude et celle de son insécurité de base.
Aujourd'hui « A » est en appartement thérapeutique, il vit donc seul. Il poursuit son travail identitaire. Il trouve peu à peu sa place et parvient à donner sens à sa vie en faisant «sa part » en tant que « sujet » et citoyen.
Son parcours de soin lui permet de dire « qu'il ne consommera plus : il aurait beaucoup trop à perdre ». Quand un patient se met à penser comme ceci, alors on peut dire que c'est en partie « gagné » !

LE TRAVAIL CLINIQUE AVEC L'EQUIPE.

L'analyse régulière de la situation de « A » a permis à l'équipe d'interroger ce qui se joue pour celui-ci dans la relation individuelle et dans le collectif.
Cette réunion, « garde de fou » de la pratique éducative, a favorisé l'élargissement des hypothèses de compréhension assurant ainsi la mise à distance nécessaire dans l'accompagnement.
Il est important de repérer les comportements, les symptômes, les éventuelles répétitions, afin de mieux saisir la problématique des sujets. Dans cette situation, les re-consommations du patient ont été régulièrement évoquées par l'équipe qui perdait le sens du travail avec le résident. L'usure en lien avec la répétition est un risque majeur dans l'accompagnement des patients souffrant d'addiction. Il convient d'être vigilant et attentif envers l'équipe pour les aider à traverser ces moments complexes dans le suivi éducatif et de soin.
Prendre soin de l'usager passe par prendre soin de l'équipe. Ces réunions cliniques ont également cette intention. Les progrès de « A » sont la conséquence de l'accompagnement éducatif et du suivi psychologique menés conjointement.

A.10. « CONCERTO » CSAPA AVEC HEBERGEMENT INDIVIDUALISE – APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 267, rue Solferino 59000 LILLE	Directeur du Dispositif : Karlheinz CERNY Chefs de service : Marguerite QUILLIGAN
Projet d'établissement	CONCERTO, service d'appartements thérapeutiques, est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie en hébergement individualisé. Il accueille des personnes présentant une problématique addictive inhérente à l'usage de produits psychotropes licites ou illicites. Ces personnes sont âgées de 16 à 35 ans, elles sont seules ou parents isolés. Elles sont engagées dans un parcours de soins. En fonction de la demande exprimée et des besoins ressentis, un contrat de prise en charge concrétisera un accueil en appartement thérapeutique ou un hébergement en nuitées d'hôtel. Une procédure d'admission est envisageable, à la réception du courrier de demande d'intégrer le service. Sont alors proposés un ou plusieurs entretiens afin d'évoquer la situation personnelle du postulant, ses objectifs et sa capacité à poursuivre une démarche de soins au sein du dispositif. En appartement thérapeutique, le contrat de séjour, basé sur une rencontre quotidienne avec les éducateurs favorise le lien entre la personne et l'équipe. Ce qui est la condition nécessaire pour créer l'alliance thérapeutique. Cela favorise la gestion commune des objectifs, à travers les thèmes abordés comme la gestion de l'argent, le rapport au temps, à l'environnement social, il s'agit de saisir les opportunités afin d'accompagner au mieux la personne dans son désir de changements. Le contrat de séjour propose une rencontre hebdomadaire avec la psychologue, cela a pour objectif partagé que la personne puisse faire le lien entre elle-même et sa propre histoire. Que face à son désir de sortir de son comportement et de ses consommations, elle puisse évaluer le pourquoi et le comment elle parviendra à être actrice de son changement. Le suivi médical fait partie intégrante du projet d'accompagnement. Le cadre est une prise en charge globale de la personne ou, si la première demande, est la prise de distance avec les produits, elle se fera durant le temps de séjour avec l'organisation des démarches, qu'elles aient à voir avec le soin, la famille , le judiciaire , l'emploi , les loisirs ou autres. Les prises en charge sont gratuites, basées sur la libre adhésion. À la demande des personnes accueillies, l'anonymat pourra être préservé.

Habilitations et publics	Habilitation CSAPA par l'ARS pour un accueil en appartements thérapeutiques pour personnes ayant des problématiques addictives, âgées de 16 à 35 ans, volontaires dans une démarche de soins.
Obligations officielles	Agrément de 7 places.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des appartements thérapeutiques de L'Espace du Possible a pour objectif d'accompagner les personnes toxicomanes dans leur projet d'autonomie psychique et sociale.

	2013	**2014**	**2015**
Sollicitations traitées	25	27	27
Procédures d'admissions	10	11	13
Personnes prises en charge	12	11	11
Journées réalisées	2670	2073	2125
Taux d'occupation	104 %	81 %	83 %
Temps de séjour moyen	7 mois	6,5 mois	6 mois
Moins de 30 ans	99 %	81,8 %	82 %

Le nombre de journées d'hébergement réalisées est de 2 125 journées, soit un taux d'occupation de 83 %. Cela est dû en partie par deux arrêts de contrat non prévus et par la difficulté de renouveler le parc de logement.
Par rapport à l'accueil du public féminin il est passé de 9 % en 2014 à 27 % en 2015. Sur les trois femmes accueillies, deux étaient mère de famille dont une bénéficiait d'une garde alternée de son fils.
Les résidents étaient originaires de la région et du département à 55 %, ils étaient 63 % en 2014 et 41 % en 2013.
Le public du service « Concerto » est très précarisé, tant financièrement (3 personnes sans ressources, 6 au RSA, 2 sous AAH), qu'au niveau logement (avant d'arriver dans le service 7 d'entre elles vivaient dans du provisoire et 3 étaient SDF).

Produits consommés :

	2013	**2014**	**2015**
Opiacés	50 %	27,3 %	55 %
Cocaïne	16,7 %	18,2 %	18 %
Alcool	16 %	37 %	18 %

Si la moitié du public vient pour sa dépendance à l'héroïne, l'autre moitié se tourne vers la cocaïne et l'alcool, tendance qui semble se confirmer. En 2015, **289 accompagnements** au quotidien (démarches administratives, médicales, d'insertion…) ont été réalisés. Les professionnels de l'équipe ont partagé **143 repas avec les résidents**. Ceux-ci se déroulent de la manière la plus conviviale possible. Il s'agit d'un temps qui peut être pour certains un temps de socialisation ou un temps d'apprentissage. **106 visites à domicile** ont aussi été effectuées permettant ainsi de voir comment chacun se mobilisait pour rendre son intérieur agréable afin de se sentir mieux. Une fonction de conseil dans l'organisation du quotidien est systématiquement présente. Dans un premier temps, les courses alimentaires sont faites avec les résidents. Ce moment permet d'aborder les notions d'équilibre alimentaire et d'aide à la gestion commune du budget. **593 entretiens éducatifs** ont eu lieu ; ils ont servi à faire le point sur les différents thèmes que comporte l'accompagnement (consommation, prises de risques, identité, famille, gestion du temps, inscription sociale, inscription professionnelle).

LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 303 290.57€
Autres ressources : 10 520.52€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7 personnes pour 3.70 ETP
Qualifications	Responsable administrative, chef de service, comptable, éducateur spécialisé, psychologue.
Accueil de stagiaires	2 stagiaires éducateurs spécialisés ont été accueillis dans le service.
Formations 2015	Assises de l'addictologie à Lille Journées nationales de la Fédération Addiction à Lille

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Dans le cadre de l'élaboration et de la rédaction du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les représentants de l'ARS, un diagnostic administratif, financier et pédagogique du fonctionnement du service a été réalisé.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Si être originaire de la région peut aider à se stabiliser, cela facilite également l'insertion après le passage en appartement thérapeutique. On ne peut nier néanmoins que la distance avec le milieu d'origine est un facteur aidant dans le début d'une prise en charge. À contrario cela a été un facteur déstabilisant pour une résidente, qui souhaitait continuer sa démarche de soin dans sa région d'origine en revenant sur la métropole lilloise. Malgré le soutien de sa famille, elle fut rattrapée par un passé trop prégnant dans les addictions.

Comme l'année précédente, la population qui fréquente le service a un produit de prédilection, mais elle l'associe bien souvent à d'autres consommations. L'accompagnement est celui d'un public poly

toxicomane. Pour la troisième année consécutive, un public qui consomme de l'alcool en premier produit fait appel à notre service.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Compte tenu du nombre de personnes souffrant d'une alcoolo dépendance, il serait souhaitable de former l'équipe à une meilleure connaissance du dispositif de soins en alcoologie. Le déménagement du service « Concerto » prévu courant 2016 nécessite un travail de création de nouveaux réseaux partenariaux. Une importante campagne de communication devrait être menée par les professionnels.

4. ZOOM SUR UN DES PARCOURS SINGULIERS EN APPARTEMENT THERAPEUTIQUE

VIGNETTE CLINIQUE

Hugot* *(*prénom a été changé)* est arrivé dans le service après un très court passage en centre thérapeutique résidentiel (3 mois). Il est conscient de ses difficultés persistantes en lien avec son passé de consommateur, mais ne supportait plus la prise en charge au sein d'un collectif. Une présence constante au sein du service, la permanence des mêmes interlocuteurs, la place de la parole, ont permis de construire l'alliance thérapeutique plus particulièrement avec Hugot*. Cela a donné du sens à l'accompagnement proposé.

Lorsque Hugot* a sollicité le service, il a précisé qu'il avait des difficultés à gérer l'ennui, qu'il avait besoin d'occupations et qu'il avait du mal à prendre du plaisir seul. Par ailleurs il énonçait des difficultés à se projeter. Dès le deuxième week-end de prise en charge en appartement thérapeutique, Hugot* a re-consommé. Suite à cet épisode il a été nécessaire d'élaborer avec lui des stratégies de protection, afin de limiter les prises de risques durant les week-ends. Il a fallu établir par ailleurs une projection d'objectifs pour le mois afin d'organiser les démarches et son inscription dans un tissu social.

À partir de l'expression des difficultés du résident, l'équipe a pu poser un discours non moralisateur en lien avec sa demande d'aide et ainsi permettre l'accompagnement thérapeutique. Il rencontre l'équipe chaque jour pour entreprendre l'une ou l'autre de ses démarches : ouvrir ses droits à une mutuelle, faire une planification pour l'épurement de ses dettes (douanes, trésor public, crédit à la consommation), se mobiliser pour effectuer son TIG le plus rapidement possible. Lors de ces rencontres, il dit que cela ne va pas assez vite, qu'il devrait retravailler. Une remarque lui est soumise lui expliquant que c'est un préalable avant tout et qu'il pourra envisager plus sereinement son avenir.

Parallèlement à ses démarches, pendant une période de quinze jours, même sans rendez-vous il venait régulièrement au service pour échanger avec les professionnels. Il revérifiait ainsi de façon plus ou moins consciente que sa place était bien au sein du service. La réponse fut de lui rappeler sa demande initiale : chose importante pour ce monsieur, qui n'a jamais eu de reproches, ni critiques de la part de sa famille lors de sa période de consommations intenses. Lors du bilan du troisième mois il a fait part de sa décision de rester dans le service et il a su entamer un travail thérapeutique avec la psychologue. Il disait se sentir mieux à l'appartement et a repris des activités sportives. Il souhaitait travailler la confiance en soi. Le fait de se sentir mieux sur Lille et de savoir pourquoi il reste ne

l'empêche pas d'avoir de fortes envies de consommer, l'équipe envisage avec lui et le médecin une nouvelle évaluation du dosage de sa méthadone.

Il livre ses impressions d'être partagé entre l'argent facile comme avant et l'incertitude de sa situation future. L'équipe a réussi à faire passer la confiance qu'elle avait en lui de trouver un certain bien être dans son avenir. De là, il a trouvé rapidement un travail en intérim. Lors d'un intérim il a vu son contrat se transformer en CDD pour finir en CDI. Il est stabilisé dans son traitement et a réussi à se faire des relations sociales au travail.

C'est parce qu'Hugot* était volontaire dans sa démarche et parce que l'équipe avait une présence constante, une écoute et un accompagnement que son parcours s'est déroulé de la sorte.

VI. POLE PROMOTION DE LA SANTE

SOMMAIRE DU POLE PROMOTION DE LA SANTE

VI. POLE PROMOTION DE LA SANTE ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PREAMBULE ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

A.1 le centre regional de ressources documentaires en promotion et education pour la sante. ***Erreur ! Signet non défini.***

A.2 Webzine « sante autrement magazine » ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.3 Programme sante des apprentis ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

A.4 Action « pôle ressource cancer » ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

PREAMBULE

En 2015, le pôle Promotion de la Santé a intégré un établissement : la Maison des Ados. Son activité est venue renforcer les 4 actions de prévention portées depuis 2013 par le Pôle. De plus, une plate-forme web hubsante.org a été mise en place afin de porter et de renforcer ces 4 actions de prévention :

- Centre Régional de Ressources Documentaires : un centre de documentation spécialisé dans l'Education et la Promotion de la Santé et accompagnant les professionnels, étudiants et bénévoles dans leurs actions de santé. Ce CRRD est le plus important de la région tant en terme de fréquentation, qu'en termes de thématiques traitées et de ressources documentaires disponibles.

- Pôle édition (Santé autrement magazine): un magazine à destination des professionnels, étudiants et bénévoles du champ de la Santé. Une lettre à destination des élus de la Région.

- Santé des apprenti(e)s : un programme régional à destination du public de l'apprentissage (Apprenti(e)s en formation et professionnels) destiné à améliorer les comportements de santé de ce public peu ou mal touché par les messages et actions de prévention.

- Pôle ressources cancers : un site internet à destination des professionnels du cancer et du grand public (public visé prioritaire) pour faire connaître les actions et acteurs régionaux dans leurs missions d'accompagnement et de prévention.

1. 2015 : LANCEMENT DE HUBSANTE.ORG

L'activité du pôle a été marquée par la mise en place du projet HUBSANTE.ORG. Ce lancement a été possible par une préparation très précise en amont d'un cahier des charges recensant l'ensemble des besoins à la fois techniques et politiques. Les enjeux de cette plateforme répondent aux impératifs de la stratégie régionale de santé et aux missions du Pôle Promotion de la Santé. Différents ateliers métiers, techniques et marketing ont eu lieu pour chaque action : Santé des apprentis, Santé Autrement Magazine, Centre Régional de Ressources Documentaires en Education et Promotion de la Santé, Pôle Ressources Cancers. A terme, l'action Maison des Ados viendra compléter l'offre de la plate-forme.

La mise en ligne a été opérationnelle le 2 juillet 2015. Véritable vitrine de la prévention et de la promotion de la santé en région - HUBSANTE.ORG – est un programme régional pour la santé des apprentis, une porte d'entrée vers les ERC et AIRE cancers et le relai de leur actualité, un webzine Santé Autrement Magazine, un centre de ressources documentaires. Pour accéder à l'ensemble des services, les internautes sont invités à s'identifier de manière unique. Cette identification marque le début d'une démarche « marketing » visant à mieux identifier les publics touchés et par conséquent améliorer l'efficience des politiques de prévention santé en région.

En parallèle de la plateforme, une coopération a débuté avec la société ADDICTIZ pour la création et diffusion de jeux, quizz, enquêtes, sondages ou évaluation. Un premier jeu a vu le jour sur l'alcool et a été diffusé en décembre 2015. Neuf autres jeux sont en préparation et seront diffusés courant 2016-2017.

L'utilisation des réseaux sociaux a également été développée. Des pages Facebook pour SAM, Apprentis et le centre de documentation ont été créés. La page Cancers bénéficie quant à elle de l'impulsion de la semaine régionale de lutte contre le cancer avec plus de 380 abonnés. L'audience des autres pages est en progression constante.

Twitter a également été investi :

- **Centre de documentation : 1 643 abonnés – 29 800 tweets**
- **Sante Autrement Magazine : 714 abonnés – 9 051 tweets**
- **Pôle Ressources Cancers : 359 abonnés – 2 135 tweets**

ACTION « POLE RESSOURCE CANCER »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199 - 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy
Projet d'établissement	Le pôle ressources cancers rassemble en un espace unique, l'ensemble des ressources et des informations liées aux cancers sur la région. Cet espace est animé par le Pôle Promotion de la Santé de La Sauvegarde du Nord, avec le soutien du Conseil Régional. Mieux communiquer, mieux informer, mieux prévenir des risques liés aux cancers, c'est déjà lutter contre la maladie. Le Pôle Ressources Cancers est un portail collaboratif qui propose une information de proximité grâce à l'intervention des Espaces Ressources Cancers et Aires Cancer. Un site internet à destination des professionnels du cancer et du grand public (public visé prioritaire), via hubsante.org, soutient l'action et fait connaître les actions et acteurs régionaux dans leurs missions d'accompagnement et de prévention.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2015, le nouveau Pôle Ressources Cancers a été mis en ligne le 2 juillet via la plateforme Hubsante.org. Avant cela, 5 newsletters ont été produites sur des thèmes variés : Emploi et cancer, Mars Bleu, Etude de l'observatoire régional de la santé sur la façon dont les personnes atteintes de cancer vivent cette situation depuis 10 ans, 9ème semaine régionale de mobilisation face aux cancers, Suite de la semaine cancers.

Pour la construction du nouveau site, un recensement des activités des ERC et des AIRES CANCER a été entrepris. Cela a permis de compléter les fiches de ces structures sur le site Internet. Agendas, actualités sont dorénavant classés par territoire et en lien avec les ERC et AIRES concernés. Les partenaires liés à PRC sont également mis en avant. Ils sont alimentés par plusieurs sources :

- Publications directes des ERC / AIRES CANCER
- Relai des structures officielles traitant de la thématique cancer (veille effectuée par le CRRD)
- Veille du CRRD / dates incontournables traitant de la thématique cancer

Pour l'agenda, c'est plus de **214 évènements** qui ont été relayés sur le site. Pour les actualités, **32 articles** ont été créés, hors relai des articles de la semaine régionale de lutte contre le cancer.

Sur twitter

- 461 brèves d'info postées sur twitter
- 355 abonnés au compte @cancers_npdc
- 142 comptes twitter suivis par @cancers_npdc

Sur Facebook

- Fusion de la page semaine cancer et de la page HUBSANTE cancers pour une meilleure visibilité et cohérence d'action

- + de 377 mentions j'aime avec augmentation régulière hebdomadaire
- + de 450 personnes atteintes à chaque publication

Quelques chiffres de fréquentation du site :

(À noter le 2 juillet 2015 : changement d'outil technique)

- Du 1er janvier 2015 au 1 juillet 2015 : **16 341 sessions**
- Du 2 juillet 2015 au 31 décembre 2015 : **27 716 sessions** sur le portail pour un total de 94 251 pages dont 9 364 pages vues pour cancers pour 2 754 sessions ouvertes sur la période par 2 185 utilisateurs.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Budget de fonctionnement à hauteur de 78 000€ financé en 2015 par le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	3 salariés
Qualifications	1 Directeur à 0.10 ETP, 1 Web master à 0.06 ETP 1 Assistante administrative à 0.25 ETP
Accueil de stagiaires	Non
Formations 2015	Formation technique Hub santé

2. ZOOMS

Zoom sur la semaine régionale de mobilisation face aux cancers

Pôle Ressources Cancers est depuis longtemps un relai d'informations pour la semaine régionale de mobilisation face aux cancers. L'année 2015 n'a pas fait exception :

- Participation aux 6 réunions de préparation et de bilan de la semaine de mobilisation face aux cancers.
- Recueil d'informations, rédaction et publication de 16 articles d'annonce et de comptes rendus.
- Edition et gestion de la publication de tous les textes, images et vidéos fournies par l'agence État-major sur PRC.
- Suivi des statistiques de fréquentation du site, en forte hausse durant la période de manifestations.
- Envoi de quatre newsletters spéciales « semaine de mobilisation face aux cancers » reprenant dans les temps tous les articles publiés sur le site du PRC.
- Création et gestion de la page Facebook de la semaine de mobilisation face aux cancers : plus de 100 statuts publiés. Tous les articles publiés sur le site de PRC ont été relayés. De nombreux autres statuts de partenaires ont été relayés (Flash song, Belle histoire, Relais pour la vie, Relais Steenvoorde etc.) ainsi que des articles de presse ou des podcasts.
- Suivi des statistiques de la page Facebook.

Rédaction du bilan de la couverture médiatique par La Sauvegarde du Nord de la semaine de mobilisation face aux cancers.

ACTION « SANTE DES APPRENTIS »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199 - 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy
Projet d'établissement	Etre apprenti aujourd'hui renvoie à l'appartenance à deux mondes, qui sur certains plans se complètent mais sur beaucoup d'autres s'opposent. Le monde de la jeunesse, inscrit dans les problématiques liées à l'adolescence, à la construction identitaire, et le monde du travail, dont les spécificités (conditions de travail, rythmes et conditions de vie) peuvent parfois mal s'accorder à cette jeunesse. En matière de santé, les attentes des apprentis sont nombreuses : gérer son stress, trouver du temps pour faire du sport, vivre une sexualité épanouie (tout en préservant les grossesses non désirées, les IST, le VIH…), les comportements de consommation à risque (tabac, alcool, cannabis), l'alimentation peu équilibrée, l'accès aux soins, etc… Pour favoriser la santé des apprentis dans une approche globale et positive de la santé, cela sous-tend de mobiliser activement les acteurs de l'apprentissage en CFA (et les apprentis eux-mêmes) dans la mise en place d'actions éducatives en santé.
Habilitation et public	Apprentis et acteurs de l'apprentissage de la région Nord Pas-de-Calais.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2015, le Pôle Promotion de la Santé a assuré 37 animations sous forme d'ateliers « Santé », ateliers menés sur les sites de formation sur les thèmes précités. 469 apprentis ont été rencontrés pour un total de 57h de face à face. Le PPS a aussi pris part à des salons et forums pour aller à la rencontre des jeunes en formation. Au total, ce n'est pas moins de 750 jeunes directement touchés par la Programmation et environ 3500 touchés indirectement (par le biais des équipes éducatives dans les CFA).

Concernant les professionnels de l'apprentissage (formateurs, référents santé, animateurs de point écoute, chefs de travaux), en 2015 13 projets « santé » ont été soutenus et accompagnés par le PPS. Au total, 28 projets ont été montés dans les CFA sur différentes thématiques de santé : conduites à risque, alimentation, activité physique, stress, sommeil, relations hommes-femmes et sexisme, etc. Le PPS a déployé divers moyens pour assurer l'accompagnement méthodologique des équipes dans le montage de leurs projets « Santé » : visites sur site, aides à l'écriture en perspective de réponse à l'appel à projet lancé par la Région NPDC, soutien pédagogique (sélections d'outils et techniques d'animation), recherche de partenaires.

Pour les professionnels, a été également créé un site web « Santé des apprentis » avec différentes rubriques : répertoires (acteurs et structures-ressources en région), fiches pédagogiques et méthodologiques (pour outiller les professionnels), etc.
Pour les apprentis, ont été créés des quizz et jeux sur différents thèmes de santé, permettant de les interpeler et les informer de manière ludique et originale.
Dans cette même optique, une page Facebook « HubSanté Apprentis » a vu le jour en juillet 2015. 120 personnes aiment cette page et suivent les actus des CFA, découvrent les conseils « santé bien-être » diffusés.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Budget de fonctionnement à hauteur de 135 000€ financé en 2015 par le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés
Qualifications	1 Directeur de Pôle à 0.2 ETP 1 Chargée de mission formatrice à temps plein 1 Web master à 0.08 ETP 1 Assistante administrative à 0.2 ETP 1 Comptable à 0.08 ETP
Accueil de stagiaires	Mai et juin - Etudiante en 3ème année de Licence Sciences Sanitaires et Sociales à l'Institut Universitaire Santé Sociale de l'Institut Catholique de Lille.
Formations 2015	Formation « Les addictions : des défis et des actions en débat ». Formation technique hub santé.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Pour 2015, l'évaluation porte sur la satisfaction des apprentis dans leur participation aux ateliers « Santé ». Sur toute l'année, 37 animations ont été assurées sur les sites de formation pour un total de 57 heures de face à face et 469 apprentis rencontrés sur toute la région Nord-Pas-de-Calais.

Un questionnaire de satisfaction renseigné « à chaud » par les apprentis participants (intérêt et utilité de la séance, connaissances acquises ou renforcées, les points positifs ou négatifs globaux, les échanges avec le groupe). Sur 469 répondants, 436 apprentis (soit 93 %) se disent (très) satisfaits des animations suivies sur ces différents éléments de mesure précités.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Comme durant l'année 2014, en 2015 de nombreuses animations ont été mises en place et assurées en promotion de la santé et éducation pour la santé auprès des apprentis, sur tout le territoire régional.

Celles-ci invitent les apprentis à s'interroger ouvertement sur leurs comportements de santé (les bons et les moins bons) et permettent de créer du lien avec les acteurs de l'apprentissage, relais pédagogiques et sociaux dans l'accompagnement global du jeune.
Ces animations ont connu un vrai essor en 2015.
Comme en 2014, les stages thématiques courts de 2015 n'ont pas eu le succès escompté malgré les réels besoins formulés par les acteurs de l'apprentissage.
Les accompagnements méthodologiques, à l'inverse, ont été quantitativement bien plus conséquents (dans et hors cadre appel à projet CR NPDC) avec des besoins variables selon les équipes et un investissement du Pôle Promotion de la Santé proportionnel à l'ampleur des demandes de soutien.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Les perspectives majeures pour la programmation des activités 2016 :

- Poursuivre le programme régional « Santé des apprentis » avec toujours une déclinaison auprès des deux publics : apprentis et acteurs de l'apprentissage avec, pour les apprentis la même priorisation par niveaux, domaines professionnels et territoires,
- Pour les apprentis plus spécifiquement, un accent fort sera mis en 2016 sur les ateliers « Santé globale » animés pour et auprès des apprentis (forte demande des établissements de formation pour ces face-à-face pédagogiques « en santé »). A cela s'ajoutent le développement et la diffusion des supports de communication et pédagogiques pour inviter les apprentis à s'interroger sur leurs idées reçues et comportements de santé de manière ludique, participative et innovante,
- Pour les acteurs de l'apprentissage, il s'agira surtout de poursuivre « l'outillage » tant par les accompagnements méthodologiques (rencontres physiques ou à distance, avec diffusion de supports pratiques, adaptables aux besoins de chacun) que par les stages courts, plutôt sur des volets méthodologiques (étapes de projets et relation d'aide…)

Poursuivre l'alimentation du site www.hubsante.org/apprentis, toujours dans ce souci d'outiller les acteurs de l'apprentissage.

4. ZOOMS

Le programme régional « Santé des apprentis » est un programme unique en France et ce pour plusieurs raisons :

- Un portage par un grand opérateur régional avec une réelle expertise dans le champ de la promotion de la santé et une connaissance fine des partenaires médico-sociaux pouvant accompagner les jeunes 16-25 ans en formation par alternance,
- Un déploiement sur l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais,

Des offres de service à la « carte », modulables en fonction des attentes et besoins des équipes éducatives (et des apprentis) dans les différents centres de formation.

ACTION « LE CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN PROMOTION ET EDUCATION POUR LA SANTE »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199 - 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy
Projet d'établissement	Participer au développement et à la mise en œuvre des politiques et des actions de santé dans les territoires de la région Nord-Pas-de-Calais. Le Centre Régional de Ressources Documentaires du Pôle Promotion de la Santé constitue avec le SI Santé du Pôle la base des actions portées aujourd'hui et de celles développées à l'avenir. Fort de 25 ans d'existence, le CRRD participe au développement et à la mise en œuvre des politiques et des actions de santé dans les territoires de la région Nord-Pas de Calais grâce à : - Une abondante base documentaire dans le domaine de la Promotion, de l'Education et de la Prévention de la Santé et du Social - Des documentalistes experts dans leur domaine - Une veille permanente dans l'ensemble du domaine - Un accueil des professionnels et étudiants et un conseil sur place - Une conception de dossiers thématiques ou spécialisés - Un ciblage des informations fournies en fonction des professionnels et de leurs besoins Il est dans le paysage régional des centres documentaires existants, le plus important non seulement en termes de références documentaires mais également en termes de thématiques couvertes.
Public	Professionnels du champ de la santé, du social, de l'éducation et de l'enseignement, étudiants.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Chiffres 2015

- 9 649 abonnés à la newsletter ActuDoc
- 4 161 personnes renseignées pour 2 976 visites in situ en individuel ou en groupe
- 932 demandes téléphoniques
- 243 demandes par email
- 127 383 visites sur la base de données en ligne sur 8 mois (pas de données pour mars, avril, mai et juin 2015).

Tranche d'âge : 18-75 ans

In situ

Les professionnels de tous les territoires de la région viennent sur le site de Lille, pour la consultation du fonds documentaire et pédagogique, le retrait de supports de diffusion et le prêt. Ils se répartissent comme suit :

- 71,13 % du territoire de santé Métropole (Lille/Roubaix-Tourcoing/Flandre intérieure)
- 14,36 % du territoire de santé Artois-Douaisis (Arrageois/Béthune-Bruay/Lens-Henin/Douaisis)
- 9,07 % du territoire de santé Hainaut-Cambrésis (Valenciennois/Cambrésis/Sambre-Avesnois)
- 3,5 % du territoire de santé Littoral (Dunkerquois/Calaisis/Audomarois/Boulonnais/ Montreuillois)
- 1,94 % autres (Belgique et autres régions, …)

I. Mettre à disposition une offre documentaire de qualité :

1- Proposer et actualiser un fond de ressources documentaires et pédagogiques pertinent sur les thématiques de santé prioritaires en région.

Riche de plus de **37 370 références** et **16 283 fichiers numériques**, le fonds documentaire est constitué de plus de **15 439 exemplaires.**

1 149 nouveaux documents référencés et mis à disposition depuis le 1er janvier 2015, dont **249** ouvrages et études/rapports, **651** périodiques et articles, **249** outils pédagogiques.

2- Assurer une veille documentaire Internet

Près de **2 000 sources** surveillées, analysées et diffusées (flux RSS, sites Web, newsletters, comptes twitter, alertes automatiques, revues…). La diffusion de la veille repose en partie sur la plateforme de bookmarking Diigo (signets et favoris web), une base d'informations de ressources en ligne de sites web externes au centre de documentation.

Les informations enregistrées sur Diigo sont diffusées en intégralité sur le compte Twitter Infodocpps, et servent à alimenter en actualités le compte Facebook du centre de documentation, les comptes Twitter et Facebook « Espace Ressources Cancers »

Via le nouveau portail documentaire (rubrique "Veille"), nous pourrons aussi mettre à disposition des utilisateurs de notre centre une rubrique de veille pour les travaux individuels et de groupe, pour les recherches dans le cadre de cursus universitaires et de formation.

3- Développer une offre de ressources numériques

a) Bibliothèque numérique
   Ces bouquets représentent **1 596 ouvrages** et **101 revues pour CAIRN + 257 documents numériques** pour Champ Social.
b) Outilthèque numérique

Proposition de sélections de ressources pédagogiques numériques accessibles à tous :

- Serious games
- Vidéos en ligne
- Chaine de vidéos Youtube classées par thématique
- Sites web ludo-éducatifs

4- Mettre à disposition des affiches, brochures, kits pédagogiques et autres supports d'information des campagnes locales et nationales d'information

Au total **92 637 supports** ont été diffusés auprès des professionnels, dont **825** mallettes pédagogiques, coffrets et classeurs **1 948** guides ainsi que **89 864** brochures & affiches éditées par l'Inpes, la Fédération française de cardiologie, ADALIS, l'ADCN, Assureurs prévention, INCa, Eclat-Graa, Sida Info Service, etc.

5- Concevoir et mettre à disposition des produits documentaires

- **Dossiers bibliographiques**

Réalisation de **10 dossiers bibliographiques** sur les thèmes suivants :

- *Harcèlement, cyber harcèlement, bien vivre ensemble*
- *Journée mondiale de lutte contre le sida, 1er décembre 2015*
- *Qualité de l'air, environnement et santé*
- *Adolescence et suicide*
- *Vie affective et sexuelle et situation de handicap mental*
- *Trouble du comportement alimentaire chez l'adolescent*
- *La contraception aujourd'hui : les représentations des jeunes sur ces questions*
- *Prévenir l'obésité de nos adolescents : de la restriction alimentaire à l'obésité il n'y a qu'un pas*
- *Les adolescents et le cannabis*
- *Quand l'école fait peur : des réticences à la phobie scolaire*

Ces dossiers sont destinés aux équipes éducatives, animateurs, travailleurs sociaux, et plus globalement, aux adultes en responsabilité et aux étudiants.

- **Etagères thématiques**

82 sélections thématiques sont proposées et actualisées pour faciliter le repérage de ressources documentaires et pédagogiques.

3 nouvelles étagères sont mises en ligne autour de la méthodologie de projet, l'appropriation de la démarche de projet en éducation et promotion de la santé (élaboration, mise en œuvre et évaluation), la démarche de création d'outils d'intervention, les diverses techniques d'animation de groupes...

II. Accueillir, renseigner, orienter, conseiller et outiller les acteurs pour leurs actions :

1- Accueil documentaire in situ/ Renseignement par téléphone et mail

Le Centre de documentation est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'accueil est assuré par un documentaliste.

3 582 demandes traitées pour **4 161** personnes : **2 976** visites sur place, **932** demandes par téléphone**, 243** par mail, **6** par courrier postal, **4** par Chat en ligne.

2- Prêt/réservation de documents

Nombre de prêts : **5 124**

3- Conseil pédagogique - Accueil personnalisé sur rendez-vous :

Soutien aux professionnels, étudiants et bénévoles dans leurs projets/actions, accompagnement dans la recherche documentaire et autonomisation des utilisateurs.

- **42 rendez-vous personnalisés** et accueils de groupes assurés pour un total de **211 personnes** reçues.

III. Médiatiser, valoriser les ressources documentaires et pédagogiques, promouvoir le CRRD, les actions et les projets :

1- Le portail SI Santé du pôle - Site du Centre Régional de Ressources Documentaires en éducation et promotion de la santé mis en ligne le 3 juillet 2015

- Nombre de notices : **37 370**
- Nombre de fichiers numériques : **16 283**

Suite à un crash serveur, nous ne sommes pas en mesure de fournir des chiffres sur une année entière n'ayant aucune donnée pour les mois de mars, avril, mai et juin 2015.

- **79 307** visiteurs différents sur 8 mois
- **127 383** visites sur 8 mois
- **3 391 136** pages vues sur 8 mois
- **111 130** documents numériques consultés sur 8 mois

Des étapes ont été nécessaires à la mise en ligne du module "Centre de documentation" du futur portail HubSanté :

- Mise à jour de la solution logicielle PMB par le prestataire PMB Services
- Formation des documentalistes aux nouvelles fonctionnalités du logiciel PMB
- Mise en ligne d'un site en pré-production/développement
- Mise en ligne de l'interface publique ou "portail documentaire", adaptation de l'ergonomie et personnalisation de l'interface aux attentes des utilisateurs
- Mise en ligne d'un contenu enrichi : dossiers d'actualité, diffusion sélective de l'information, flux RSS, interactivité avec le public
- Réception du site et vérification des contenus, graphismes, mises en forme, tests et vérification qualité…

Le portail de notre centre de documentation a ainsi été recréé pour mettre en avant toute la richesse et la diversité du fond documentaire, favoriser son exploration grâce aux nombreuses fonctionnalités apportées par la mise à jour de l'outil de gestion de bibliothèque :

- **"Services"** présente les services et les ressources disponibles au centre de documentation, une rubrique "FAQ" répond aux questions essentielles que pourraient se poser les utilisateurs
- **"Recherche par thème"** permet de parcourir les documents par arborescence des thèmes
- "**Etagères virtuelles"** offre des pré-sélections d'outils et d'ouvrages classés par thèmes, pour faciliter la recherche et la sélection
- **"Dossiers thématiques"** met à disposition en ligne des dossiers documentaires constitués d'une sélection de divers documents essentiels (article, étude/rapport, ouvrage, guide pédagogique, mallette, jeu, DVD/vidéo, exposition, livre jeunesse, brochure, etc.), liens et adresses utiles.
- Le **moteur de recherche** permet des recherches simples, multi-critères, prédéfinies, limitées au catalogue des périodiques, ouvertes sur des ressources externes (Cairn)
- Les résultats de recherche peuvent être sauvegardés, imprimés, partagés, envoyés par mail...
- Un **accès à distance** pour les inscrits après identification (login et mot de passe) aux bouquets numériques "travail social revues, ouvrages et encyclopédie de poche" de **CAIRN**.
- Accès aux documents numériques de la maison d'**édition Champ Social**.
- Un **agenda** d'événements régionaux et nationaux en promotion de la santé.

- L'affichage de **playlists vidéo Youtube** en ligne sur des thématiques en promotion santé
- L'affichage du fil **twitter** avec possibilité de twitter et s'abonner au flux
- Une rubrique "**Veille**" offrant une sélection d'actualités mises à jour et classées par thème
- La possibilité de s'inscrire en ligne à la **newsletter** du centre de documentation
- La mise en avant de documents "**coup de cœur**"
- Création d'une page **Facebook** pour valoriser le centre de documentation et relayer l'actualité en promotion de la santé.
- Un affichage permanent d'informations renvoyant vers les autres modules du portail HubSanté : Santé des apprentis, le Pôle ressources cancers, Santé autrement magazine

2- La newsletter du Centre de documentation « Actu Doc »

La lettre informe sur les nouveaux ouvrages, revues, outils, affiches & brochures, manifestations et actualités en éducation/promotion de la santé.

- **Nombre d'abonnés : 9 649** inscrits
- N**ouveaux inscrits : 349**
- **6** newsletters

3- Twitter - InfodocPPS

1 605 abonnés, et il est abonné à **452** autres comptes.

Il a été consulté **597 400 fois** en 2015

En moyenne, 13 informations (actualités) sont mises en ligne par jour.

4- Agendas – manifestations

87 manifestations ont été annoncées sur l'agenda du Centre de documentation, **79** dans l'agenda de La Sauvegarde du Nord et **158** dans l'agenda du Pôle Ressources Cancer

5- Espaces nouveautés, campagnes & évènementiels (à l'entrée du centre de documentation)

L'objectif de cet espace est double : relayer les principales campagnes et journées de santé tout en les mettant au premier plan.

Les thèmes suivants ont été relayés : prévention du cancer de l'utérus, les CJC (Consultations jeunes consommateurs), prévention des risques auditifs, dépistage du cancer colorectal, semaine de mobilisation face aux cancers, journée mondiale sans tabac, plan canicule, dispositif ADALIS, ournée mondiale de lutte contre le sida.

6- Participation aux salons et évènements en région :

Animation de **19 stands** dont :

9 stands d'information documentaire à la Maison des Adolescents (Lille) dans le cadre des matinées thématiques suivantes :

- 17 décembre : Idées noires, idées suicidaires
- 05 novembre : « Drogues, alcool, jeux » - Dispositif ADALIS
- 18 juin : Idées noires, idées suicidaires
- 02 avril : Troubles du comportement alimentaire chez l'adolescent
- 26 mars : Idées noires, idées suicidaires
- 12 mars : La contraception aujourd'hui
- 19 février : Prévenir l'obésité de nos adolescents
- 05 février : Les Ados et le cannabis

- 15 janvier : Quand l'école fait peur

Entre **40 et 80** professionnels, bénévoles et étudiants ont participé à chacune de ces matinées. Un dossier bibliographique est transmis en version numérique à chaque participant.

10 stands documentaires/Ateliers jeux avec nos partenaires :

- 10èmes Assises de l'addictologie Nord – Pas-de-Calais, Eclat-Graa, Lille, 03 décembre 2015 (350 participants)
- Salon santé en Nord, Saint-André-lez-Lille, 02 octobre 2015 (160 participants)
- Stand au Forum « Santé du cœur » le 12 septembre à Boulogne sur Mer
- Animation d'un stand documentaire / Ateliers jeux autour des addictions - Journée annuelle santé de la DTPJJ Nord, 30 juin 2015 (40 jeunes et 20 éducateurs)
- Itepiade : Animation d'un stand de jeux : ITEP Métropole (Parc des Sports de La Madeleine) 25 juin (100 enfants, 10 éducateurs)
- Conférence Tabac et cancers : stand d'information (Semaine de mobilisation face aux cancers), Eclat-Graa, Lille, 02 juin
- Journée santé de l'URCS dans le cadre de la semaine de mobilisation face aux cancers – Vélodrome de Roubaix 27 mai (800 personnes)
- Forum infirmier, IFSI de Douai, CH de Dechy, 10 avril (60 étudiants et 5 cadres infirmiers)
- Séminaire « Travail social et pratiques addictives » en direction de plus de 400 étudiants en formation sociale dans 5 centres de formation : ISL, EESTS, IRTS, CRFPE et ISV. IRTS, Loos, 20 mars
- Salon de l'étudiant et du lycéen, 15, 16 et 17 janvier, Lille (Plus de 120 personnes se sont arrêtées sur notre stand)

1 intervention en formation :

Présentation d'outils autour de la Vie affective et sexuelle en situation de handicap - IME Lelandais/IMPRO du Chemin vert, Villeneuve d'Ascq, 26 mai et 14 décembre 2015. (16 professionnels)

7- Développement de partenariats/Promotion du CRRD

a) Le développement partenarial et la promotion du CRRD en région.

Appui documentaire et soutien à de nombreux organismes de formation, d'insertion, d'accompagnement, dont :

- ARRFAP (Association Régionale Ressources Formation dans l'Aide aux personnes), Lille
- CIBB (Centre d'Insertion des Bois Blancs), Lille
- Citéo - La médiation au cœur du quotidien, Lille
- DTPJJ (Direction territoriale de la protection juridique de la jeunesse), Nord
- IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), Armentières, Douai, etc.
- IME (Institut médico-éducatif) Lelandais ; IMPRO (Institut médico-professionnel) Chemin vert, Villeneuve d'Ascq
- IRTS (Institut Régional du Travail Social Nord – Pas-de-Calais), Loos
- LMDE (La Mutuelle des étudiants), Lille
- MAPS (Maison d'acteurs de promotion de la santé) Carvin, Seclin, Wattignies
- Mutualité Française Nord – Pas-de-Calais, Lille
- URCS (Union régionale des Centres Sociaux), Lille
- Etc.

b) Participation à des Réseaux documentaires nationaux :

Banque de Données en Santé Publique (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Paris/Rennes PRISME, Réseau documentaires en sciences et action sociales)

LES ELEMENTS FINANCIERS

Budget de fonctionnement à hauteur de 296 000€ financé en 2015 par le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	6 salariés
Qualifications	1 Directeur à 0.1 ETP 1 Documentaliste à temps plein 2 Documentalistes à 0.91 ETP 1 Web master à 0.06 ETP 1 Assistante administrative à 0.25 ETP
Accueil de stagiaires	Non
Formations 2015	Formation « Aborder la sexualité dans le cadre du handicap mental ». Formation technique Hub santé.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

- Abonnés à la newsletter 9 380 en 2014 / 9 649 en 2015 (+269) : cette hausse correspond à l'augmentation du nombre de personnes inscrites au centre de documentation, qui reçoivent la newsletter. Ce malgré le nettoyage du fichier d'abonnés en 2015, avec le retrait de mails non valides
- Visites au centre de documentation 2 576 en 2014 / 2 976 en 2015 (+400) : augmentation due à la communication sur notre activité, et à la situation géographique qui favorise l'accès
- Demandes téléphoniques 1 124 en 2014 / 932 en 2015 (-192) : la mise en ligne de notre site web en 2015 favorise l'autonomie des utilisateurs qui nous sollicitent moins par téléphone pour des informations courantes et des recherches avant leur visite
- 97 demandes mail : même raison que celle ci-dessus
- Les visites de la base de données en ligne ne sont pas comparables : en 2015 elles portent sur 8 mois seulement
- Base de données : accroissement du nombre de notices et de documents numériques, malgré un « nettoyage » de la base et la suppression d'anciennes notices
- Prêts : 4 273 en 2014 / 5 124 en 2015 (+851) : plus de fréquentation du centre et une politique d'acquisition de nouveaux documents
- Diffusion in situ de documents de sensibilisation (affiches, dépliants…) : 84 663 en 2014 / 92 637 en 2015 (+7 974) : en réponse à l'augmentation de la demande des usagers
- Suivi de veille via twitter : 1 425 abonnés à @Infodocpps en 2014 / 1 605 en 2015 (+180) le compte se positionne en veille référente en promotion de la santé

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Les deux écarts négatifs portent sur la baisse de demandes par téléphone et par mail. Elles résultent du lancement du nouveau site web qui favorise l'autonomie de l'utilisateur, tout en lui apportant plus de fonctionnalités et des éléments de réponse en ligne (FAQ, chat, dossiers, étagères virtuelles, etc.).

4. ZOOMS

Le « grand chantier » de l'année 2015 a été la conception, la réalisation et la mise en ligne du nouveau site web du centre de documentation doc.hubsante.org.

ACTION « SANTE AUTREMENT MAGAZINE »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199 - 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy
Projet d'établissement	Né en 2014 de la fusion de deux magazines papier axés sur la prévention santé : Contact santé et La lettre Territoires et santé, Santé Autrement Magazine informe les professionnels de la prévention et de la promotion de la santé sur l'actualité de leur univers professionnel, sur les initiatives inspirantes et les problématiques émergentes.
Public	Elus, professionnels du champ de la santé, du social, de l'éducation et de l'enseignement, les étudiants de ces secteurs.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'activité de Santé autrement magazine a connu une évolution majeure en 2015 puisque la mise en ligne de son nouveau site a finalisé sa dématérialisation et son passage au 100 % web.

L'activité de SAM au premier semestre se distingue de celle du second. Le premier semestre a été consacré à la finalisation de la ligne éditoriale de SAM, plus centrée sur le décryptage, de manière journalistique, de l'actualité de la prévention et de la promotion de la santé, pour les professionnels des secteurs de la santé, du social et du médicosocial, les étudiants de ces filières et sous l'angle du Nord-Pas-de-Calais. Il a fallu « traduire » cette ligne éditoriale dans les caractéristiques du nouveau site SAM, puis préparer sa mise en ligne (transfert des archives, repérage des bugs techniques, etc.). Pendant ce semestre, cette phase de conception et de mise en ligne du site, le rythme de publication a été ralentie (18 articles publiés entre le 1er janvier et le 31 mai 2015). Le nombre de pages vues du site (ancienne version) s'est élevé sur la période à 16 350 (14 400 utilisateurs) avec un taux de rebond de 82 %.

Dès que le nouveau site a été mis en ligne, le 2 juillet 2015, le rythme de publication de deux articles par semaine s'est mis en place. Quelques 40 articles ont été mis en ligne du 1er juillet au 31 décembre 2015 (avec une interruption en août) et un webdossier, sur la santé des enfants à l'école, a été ouvert.

Quelques 10 000 pages ont été vues pendant ces six mois avec un taux de rebond, bien meilleur, de 70 %. Les derniers problèmes techniques ont été réglés à l'automne. Durant ce second semestre, Santé autrement magazine a accentué sa présence sur les réseaux sociaux. La page Facebook de SAM, créée de toutes pièces en juillet 2015, a acquis 60 « fans » et le compte Twitter (plus de 1 200 abonnés) de SAM est resté bien actif.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Budget de fonctionnement à hauteur de 107 000€ financé en 2015 par le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	4 salariés
Qualifications	1 Directeur à 0.1 ETP 1 Web master à 0.06 ETP 1 Journaliste à 0.5 ETP 1 Assistante administrative à 0.25 ETP
Formations 2015	Formation technique Hub santé

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Il est pour l'instant difficile d'évaluer Santé autrement magazine car nous ne bénéficions pas du recul sur une année complète de fonctionnement. L'évaluation sera pertinente sur l'année 2016.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Il n'est pas possible de comparer l'activité de Santé autrement magazine (SAM) en 2015 avec celle de 2014 car ces deux années peuvent être qualifiées de transition. 2014 a été l'année de la refonte de la ligne éditoriale de SAM et 2015 celle du passage au 100% web avec la mise en ligne, le 1er juillet, du nouveau site.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

En 2016, Sam prévoit de développer l'audience de SAM. Tout d'abord en relançant sa newsletter auprès de son panel de professionnels qualifiés, déjà destinataires de l'ancienne version de la newsletter. Mais aussi en maintenant une présence forte sur les réseaux sociaux fréquentés par les professionnels auxquels SAM s'adresse.

4. ZOOMS

LE NOUVEAU (SITE DE) SAM

2015 constitue un tournant important pour SAM puisque sa nouvelle ligne éditoriale, plus journalistique, coïncide avec la mise en ligne de son nouveau site, son seul support de publication.

Le site permet une meilleure mise en valeur des articles publiés. Le système de publication et la maquette permettent de hiérarchiser l'information de manière dynamique. Ils offrent aussi la possibilité aux rédacteurs d'articles sur SAM d'orienter facilement les lecteurs vers des publications internes (et externes bien sûr) liées au sujet ainsi que vers des ressources du centre de documentation sur le sujet. Les articles sont facilement partageables sur les réseaux sociaux. Le site permet aussi aux lecteurs inscrits d'utiliser toutes les ressources de différents programmes réunis sur www.hubsante.org.

HUBsanté
Nord-Pas de Calais-Picardie

SANTÉ AUTREMENT MAGAZINE

Rechercher

MODE DE VIE | PRÉVENTION | VIVRE ENSEMBLE | SOCIAL | ENVIRONNEMENT | A TOUT

ACCUEIL > SANTÉ AUTREMENT MAGAZINE > ENVIRONNEMENT > Les effets délétères de la précarité énergétique

Voir | Modifier | Révisions | Cloner ce contenu

environnement | social

Les effets délétères de la précarité énergétique

25 septembre 2015 par Géraldine Langlois

La précarité énergétique a des effets délétères sur la santé. Les personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer sont particulièrement exposées à des polluants et à des risques d'intoxication aux conséquences néfastes. Pour cette journée de la qualité de l'air, l'Appa a exposé les effets sanitaires de la précarité énergétique.

Les liens entre précarité énergétique et santé sont assez peu documentés en France. La commission Santé, environnement et cadre de vie du Conseil économique, social et environnemental du Nord-Pas-de-Calais (CESER), a planché en 2014-2015 sur rapport sur le sujet, que Corinne Schadkowski, directrice de l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (Appa) a présenté vendredi 25 septembre 2015 à Lille. Il met en évidence la corrélation entre les difficultés sociales et des problèmes de santé importants.

Le groupe de travail a considéré, en combinant les données et modes de calcul de plusieurs études, que 20 à 30% de la population du Nord-Pas-de-Calais est en situation de précarité énergétique, c'est-à-dire qu'elle rencontre des difficultés pour payer ses factures d'énergie ou ne consacre aucune part de son revenu à ce type de dépenses par manque de moyens. C'est plus que les 20% estimés pour la population générale en 2006.

Avoir froid

Les quelques études disponibles montrent que le froid à l'intérieur des logements, dû à un chauffage insuffisant ou inexistant, provoque, directement, une surmortalité hivernale, augmente les risques de survenue de maladies bronchopulmonaires et cardiovasculaires mais aussi de rhumes qui sont délétères chez les personnes déjà atteintes de maladies respiratoires, a expliqué

HUBsanté
Nord-Pas de Calais-Picardie

SANTÉ AUTREMENT MAGAZINE

Rechercher

MODE DE VIE | PRÉVENTION | VIVRE ENSEMBLE | SOCIAL | ENVIRONNEMENT | A TOUT

ACCUEIL > SANTÉ AUTREMENT MAGAZINE > PRÉVENTION > Aux consultations jeunes consommateurs on parle librement des addictions

Voir | Modifier | Révisions | Cloner ce contenu

addiction | jeunes

Aux consultations jeunes consommateurs on parle librement des addictions

23 janvier 2015 par Géraldine Langlois

Les consultations jeunes consommateurs (CJC) ont 10 ans et l'Inpes organise jusqu'au 8 février une vaste campagne d'information à leur sujet. Clips vidéo, affiches et dépliants rappellent qu'elles sont ouvertes aux moins de 25 ans pour qu'ils y parlent de leurs addictions, avec ou sans leurs parents ou les professionnels qui les entourent. Dans le Nord-Pas-de-Calais 23 CJC sont à leur disposition.

Parler de sa dépendance au cannabis, à l'alcool ou aux écrans ne va pas de soi pour les adolescents et les jeunes adultes. A cet âge, « *ils sont souvent dans une phase de lune de miel avec le produit. Ils ne se considèrent ni dépendants ni en difficulté avec leur usage et expriment rarement une demande d'aide* », souligne Delphine Pick, psychologue, qui anime, à hauteur d'un mi-temps, la CJC adossée au Cèdre bleu, centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)* de Villeneuve d'Ascq. L'objectif affiché des consultations n'est d'ailleurs pas de stopper la consommation mais de la comprendre et de la maîtriser afin qu'elle ne devienne pas problématique... avant une évolution vers éventuel un arrêt. Les jeunes qui fréquentent les CJC y arrivent donc plutôt poussés ou contraints par leurs parents, leurs éducateurs, un professeur, un conseiller principal d'éducation, une infirmière scolaire ou la justice (dans le cadre des alternatives aux poursuites pénales après une interpellation).

Jeunes ET adultes

Ces adultes référents sont d'ailleurs souvent les premiers à rencontrer le psychologue, l'éducateur ou le médecin qui anime la CJC, parfois même, dans un premier temps, sans le jeune qui les préoccupe. « *On travaille d'abord avec la personne qui s'inquiète, précise la psychologue. Notre but : établir une alliance thérapeutique, une relation de confiance dans un espace rassurant où l'on peut parler de l'usage de produits sans a priori.* » Histoire de renouer une communication parfois perdue entre le jeune et l'adulte, de travailler sur les

HUBsanté
Nord-Pas de Calais-Picardie

SANTÉ AUTREMENT MAGAZINE

Rechercher

MODE DE VIE | PRÉVENTION | VIVRE ENSEMBLE | SOCIAL | ENVIRONNEMENT | A TC

ACCUEIL > SANTÉ AUTREMENT MAGAZINE > ENVIRONNEMENT > Perturbateurs endocriniens : les acteurs retroussent leurs manches

Voir | Modifier | Révisions | Cloner ce contenu

alimentation | cancers | environnement

Perturbateurs endocriniens : les acteurs retroussent leurs manches

Cambrésis | Douaisis | Lille | Valenciennois *26 juin 2015 par Géraldine Langlois*

Pas simple de se protéger des multiples perturbateurs endocriniens. L'après-midi de la journée « Santé, environnement, société » organisé le 23 juin 2015 par le Conseil régional a permis de faire le point sur les connaissances et de présenter des projets qui montrent que collectivités et associations ne baissent pas les bras.

La question des perturbateurs endocriniens est difficile à aborder. Ils ne sont tout d'abord pas très bien connus : leur définition évolue au gré du développement des connaissances à leur sujet, a souligné Marie-Chantal Canivenc-Lavier, chercheuse à l'Inra de Dijon et expert auprès de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Difficile dans ce cas d'en faire une liste exhaustive : dérivés phénoliques (parabens, bisphénol A sur les plastiques ou dans les cosmétiques), hydrocarbures (issus de certaines combustions), certains phtalates (plastiques et cosmétiques), pesticides (DTT et autres), retardateurs de flamme... Ces substances chimiques se trouvent dans l'eau, l'air, les produits alimentaires ou les produits industriels comme les détergents, les produits phytosanitaires, les médicaments, les cosmétiques, le mobilier...

La législation européenne sur le sujet est insuffisante, a rappelé Catherine Bourgeois, membre de la commission Santé, plan anti-cancer du Conseil régional. « *Le parlement européen a adopté en 2013 une résolution sur la mise en œuvre d'une législation plus protectrice. Mais en juin 2015, il n'y en a toujours pas*, a regretté l'élue. *Il est grand temps qu'on intègre clairement dans les lois sur la sant un axe santé-environnement.* » Ce que prévoit la loi de Marisol Touraine lui semble en effet trop « *timide* ».

Complexité

Le comportement chimique des perturbateurs endocriniens est très complexe, davantage encore lorsqu'ils se combinent les uns au autres, a insisté Marie-Chantal Canivenc-Lavier. Mais ils interfèrent de façon certaine avec le système endocrinien et leur essor

HUBsanté
Nord-Pas de Calais-Picardie

SANTÉ AUTREMENT MAGAZI

Rechercher

MODE DE VIE | PRÉVENTION | VIVRE ENSEMBLE | SOCIAL | ENVIRONNEMENT

ACCUEIL > SANTÉ AUTREMENT MAGAZINE > MODES DE VIE > Grossesse sans alcool : un leitmotiv au Cateau-Cambrésis

Voir | Modifier | Révisions | Cloner ce contenu

alcool | enfance | handicap

Grossesse sans alcool : un leitmotiv au Cateau-Cambrésis

Cambrésis *8 juillet 2015 par Géraldine Langlois*

Une équipe de l'hôpital du Cateau-Cambrésis mène jusqu'à fin 2015 un programme gobal de prévention du syndrom d'alcoolisation foetale (SAF). Il attaque sur tous les fronts la consommation d'alcool pendant la grossesse, première handicap mental d'origine non génétique, qui pourrait donc être évité à 100%.

« *On parle sans problème de tabac, de viande crue ou de prise de médicament avec les femmes enceintes mais parler d'alcool, c'est souvent tabou* », déplore le Dr Jean-Marc Buziau, pédiatre et responsable du pôle Mère-enfant au centre hospitalier du Catea Cambrésis. Ses effets toxiques sur les enfants exposés in utero à l'alcool consommé par leur mère sont pourtant bien connu SAF est la première cause de handicap alors qu'il est totalement évitable, insiste le Dr Buziau. Si la mère ne boit pas (du tout) durant sa grossesse, son enfant n'a en effet aucun risque d'être exposé, CQFD... Face aux situations rencontrées, son confrè pôle d'addictologie, le Dr Vincent Vanderpotte, et lui ont souhaité harmoniser leurs pratiques et imaginé un programme de prévention. Soutenus par l'Agence régionale de santé, ils ont mis sur pied le projet Handisaf qui s'étend sur jusqu'à la fin 201

Information tous azimuts

Il se décline en trois volets. La prévention primaire consiste à diffuser largement l'information sur le SAF et sur la meilleure fa d'éviter : l'abstinence. Un dispositif intégré dans le contrat local de santé de la Communauté de communes du Caudrésis-Cat décline en rencontres et distributions de flyers dans des lieux de passage comme les galeries marchandes, afin de toucher le adultes, mais aussi dans les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur afin de sensibiliser les paren demain. Des sous-bocks informatifs ont aussi été distribués.

LA « MAISON DES ADOLESCENTS »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 1 rue Saint Genois 59000 LILLE	Directrice de l'établissement : Valérie ROCHART
Projet d'établissement	Assurer une offre sanitaire, sociale, éducative et juridique articulée en réseau, associant une prise en charge multi professionnelle et des actions de prévention.
Habilitation et public	Habilitation Lettre circulaire CAB/FC/D/12871 du 4 janvier 2005 relative à la création des Maisons des Adolescents. Le cahier des charges définit les missions et objectifs pour bénéficier du label « Maison des adolescents ». Les publics : Les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et les professionnels. Financements : CD : 84 % ARS : 16 %
Obligations officielles	Apporter des réponses d'informations et d'accompagnement dans une prise en charge globale pluri-professionnelle et pluri-institutionnelle (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voir judiciaires). Cf. cahier des charges.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015 sur 43 semaines d'ouverture

Les premiers accueils

544 premiers accueils de jeunes
308 premiers accueils de parents
35 premiers accueils de professionnels (accompagnant des jeunes)

Total : 887 premiers accueils physiques : 530 situations ont fait l'objet d'un dossier

357 situations ont obtenu une réponse lors du premier accueil
861 entretiens téléphoniques (pour les 3 publics)

Total des premiers accueils physiques et téléphoniques : 1 748 : + 10,1 % comparé à 2014 (1588)

Les accompagnements

1522 passages physiques de jeunes
449 passages de parents
47 passages de professionnels (accompagnant des jeunes)

Les professionnels de la Maison des Ados ont répondu à 2018 passages physiques : + 9,7 % // 2014 (1839). Le nombre moyen d'entretiens est de 3 pour une même situation.

Les professionnels de la Maison des Ados ont répondu à 2879 sollicitations tant physiques que téléphoniques pour les 3 publics : + 11,5 % // 2014 (2581).

Sur 887 premiers accueils, 321 ont été orientés vers les dispositifs de droit commun soit 36 %.

L'activité réseau

Les rencontres avec les professionnels tout secteur :

- 55 rencontres : 203 professionnels rencontrés

Les forums :

Nous avons participé à 11 forums santé, salons et portes ouvertes (salon santé en nord, salon de l'étudiant et lycéen, forums santé dans les établissements scolaires) le nombre de visiteur n'est pas quantifiable

Présentation de la Maison des Ados aux 3 publics :

- 30 présentations : 394 publics rencontrés

Auprès des Jeunes : 14 rencontres = 138 jeunes
Auprès des Parents : 1 rencontre = 5 parents
Auprès des Professionnels : 15 rencontres = 251 professionnels

Les actions de prévention

Les actions thématiques auprès des 3 publics :

Les thèmes abordés : Le harcèlement scolaire, les écrans, la nutrition, la contraception, le bien être sexuel.

- 40 actions thématiques : 786 participants

25 actions de prévention : 286 jeunes
14 actions de prévention : 320 professionnels
2 actions de prévention : 360 participations (les jeunes, parents et professionnels ont participé à plusieurs ateliers)

Les jeudis thématiques:

- 11 matinées = 588 participants

Les thèmes : ADALIS (drogue, alcool, jeu), ados et cannabis, contraception aujourd'hui, décrochage scolaire, suicide des ados, relations parents école, phobie scolaire, prévention de l'obésité, troubles du comportement alimentaire.

La communication :

- 4 900 professionnels sont contactés à chaque évènement organisé par la Maison des Ados.
- *La page Facebook* : Elle compte plus de 700 professionnels partenaires. Cette page est visitée en moyenne 1 200 fois par semaine, et compte près de 800 Fans.

LES ELEMENTS FINANCIERS

En 2015, la Maison des Ados a été financée par le Conseil Départemental du Nord à hauteur de 850 000 euros et par l'ARS Nord Pas de Calais à hauteur de 26 500 euros. Le personnel médical et paramédical est mis à disposition par le CHRU de Lille.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Sauvegarde du Nord : 11 salariés : 9,89 ETP CHRU de Lille : 6 salariés : 2,50 ETP Au total : 17 salariés : 12,39 ETP
Qualifications	Sauvegarde du Nord 1 Directrice – 1 ETP 1 Secrétaire de direction – 1 ETP 1 Hôtesse d'accueil – 0,75 ETP 4 Accueillants – 4 ETP 2 Psychologues – 1,14 ETP 1 Documentaliste – 1 ETP 1 Service Généraux – 1 ETP CHRU de Lille 2 Infirmières – 1,80 ETP 1 Médecin Pédopsychiatre – 0,20 ETP 1 Médecin Sexologue – 0,20 ETP 1 Médecin Nutritionniste – 0,20 ETP 1 Médecin Gynécologue – 0,10 ETP
Accueil stagiaires	La Maison des Adolescents de Lille a accueilli 5 stagiaires en 2015 : **- 1 Stagiaire en 3ème année Section éducateur Spécialisé (Haute Ecole en Hainaut de Tournai)** Durée : 15 semaines Objectifs : Mise en pratique des compétences acquises en théorie et capacités d'adaptation au métier d'éducateur Spécialisé. **- 1 Stagiaire éducatrice PJJ** Durée : 15 heures de stage d'observation Objectifs : Echange avec les divers professionnels de la Maison des Adolescents et repérage des missions de la maison des adolescents. **- 1 Stagiaire sage-femme en Master I Sciences de l'Education orientation Santé (Lille3)** Durée : 30 heures Objectifs : Analyser et comprendre les pratiques des professionnels dans le champ de la santé et du social. **- 1 Stagiaire en DU « Adolescents difficiles »** Durée : 5 heures de stage d'observation Objectifs : découverte des autres institutions : repérage des missions de la maison des adolescents. **- 1 Stagiaire en 2ème année d'étude en sexualité Humaine (DIU Lille/Amiens)** Durée : 4 journées Objectifs : Suivi des consultations des usagers de la Maison des Ados en

	présence du Docteur Gamet, Médecin sexologue.
Formations 2015	Les salariés de la Maison des Adolescents ont bénéficié des formations suivantes : - **Formations collectives transversales PPE-PPS :** 2 salariés de la MDA ont bénéficié de formations collectives : o Le Socio-génogramme : 1 o ODOO : 1 - **Formations internes :** L'équipe de la Maison de la Maison des Ados a participé à chaque jeudi thématique. o 1 jeudi sur le thème de la phobie scolaire animé par le Docteur Medjkane, pédopsychiatre, o 1 jeudi sur le thème du cannabis et les jeunes animé par 2 professionnels de l'Espace du Possible de la Sauvegarde du Nord, o 1 jeudi sur le thème des restrictions alimentaires et le développement de l'obésité à l'adolescence animé par le Docteur Berkhout, généraliste nutritionniste, o 1 jeudi sur le thème de la contraception animé par le Docteur Hennebicque, gynécologue, o 3 jeudis sur le thème du suicide animé par le Docteur Medjkane, pédopsychiatre et le Docteur Warembourg pédopsychiatre, o 1 jeudi sur le thème des troubles des conduites alimentaires à l'adolescence animé par le Docteur Berkhout, généraliste nutritionniste et le docteur Picard pédopsychiatre, o 1 jeudi sur le thème du décrochage scolaire animé par 5 professionnels de l'Espace Chassagny de la Sauvegarde du Nord, o 1 jeudi sur le thème « Relations Famille Ecole » animé par Mme Carpentier, formatrice à l'association Laisse ton Empreinte, o 1 jeudi sur la présentation du service ADALIS : Drogues, Alcool et joueurs Info Service animé par Mme Claire Thieffry, Responsable du pôle de lille. 8 professionnels de la Maison des Ados en lien avec les usagers o 1ère session Accueil et pratique des entretiens à la Maison des Ados animé par M. Michel Jean, psychologue à la Sauvegarde du Nord. - **Formations externes : 1 salarié de la Maison des Ados a bénéficié d'une formation assurée par :** o Laisse ton Empreinte : une valorisation du parcours du jeune : 1, o Maison des Associations de Lille : Le contributif numérique : 1, o L'observatoire National de l'Enfance en Danger : « Enfants et Famille ? Acteur de la Protection de l'enfance » : 1,

	o Journées ANMDA : 1, o MGEN/UDAF : Etre, devenir parent ou grand parent : 1, o FRSM : « Transition entre la psychiatrie de l'enfant à la psychiatrie de l'adulte » : 6, o IRTS : Formation DEIS : « Enjeux actuels de la formation au travail social » : 1. - **DIF / CIF : 2 salariés de la Maison des Ados ont suivi une formation sur :** o Certification à la GRH : 1, o Excel Prise en main : 1, o Word Prise en main : 1, o Initiation micro et Windows 7 : 1.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Les maisons des Adolescents ne relèvent ni du code de l'action sociale ni du code de la santé, elles ne sont pas en tant que telles soumises à des obligations d'évaluation (loi 2002/2) ou de certification.
* Source : ANMDA (Association Nationale des Maisons des Adolescents).

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La Maison des Ados a poursuivi les 3 axes du projet d'établissement :

- Accueils des publics : 1 748 premiers accueils : + 10,1 % comparé à 2014
- Les actions de prévention : 40 rencontres / 786 participants : + 58 % comparé à 2014
- Les présentations de la MDA aux 3 publics : 33 rencontres / 466 participants : + 5 % comparé à 2014

Nous observons un développement significatif de l'activité.

3. ZOOMS

Vignettes cliniques

Vignette clinique L... 15 ans

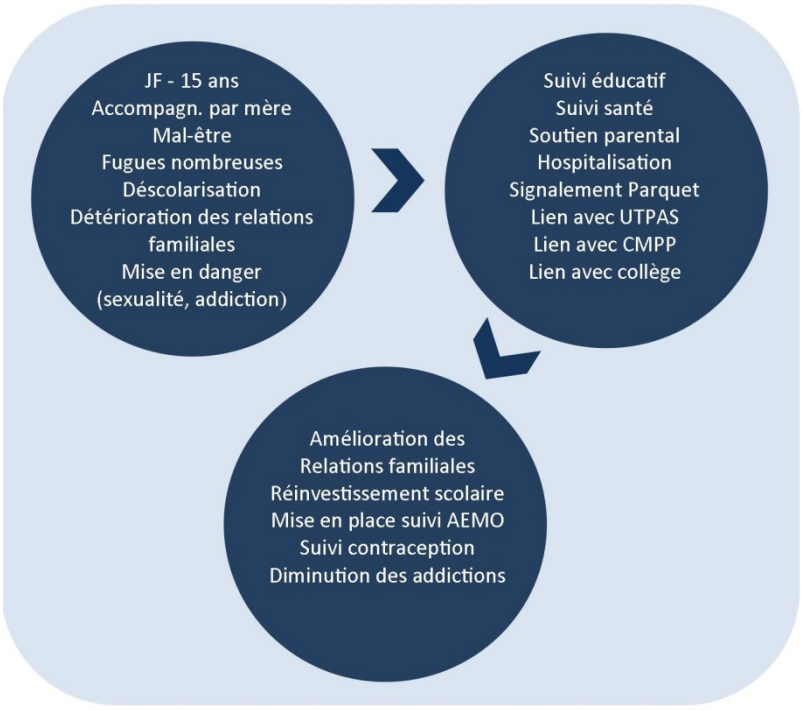

Vignette clinique S... 17 ans

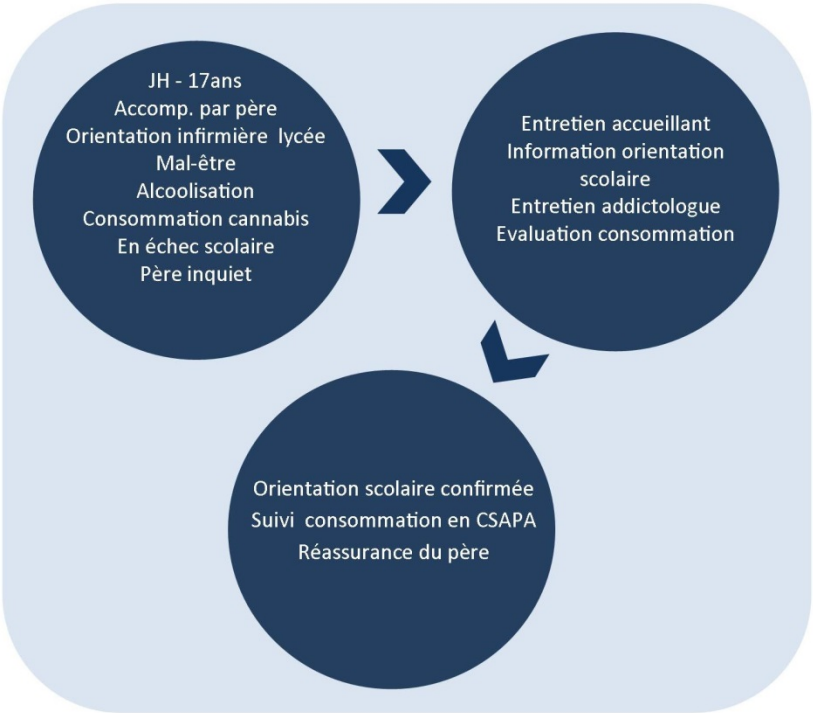

Vignette clinique A... 20 ans

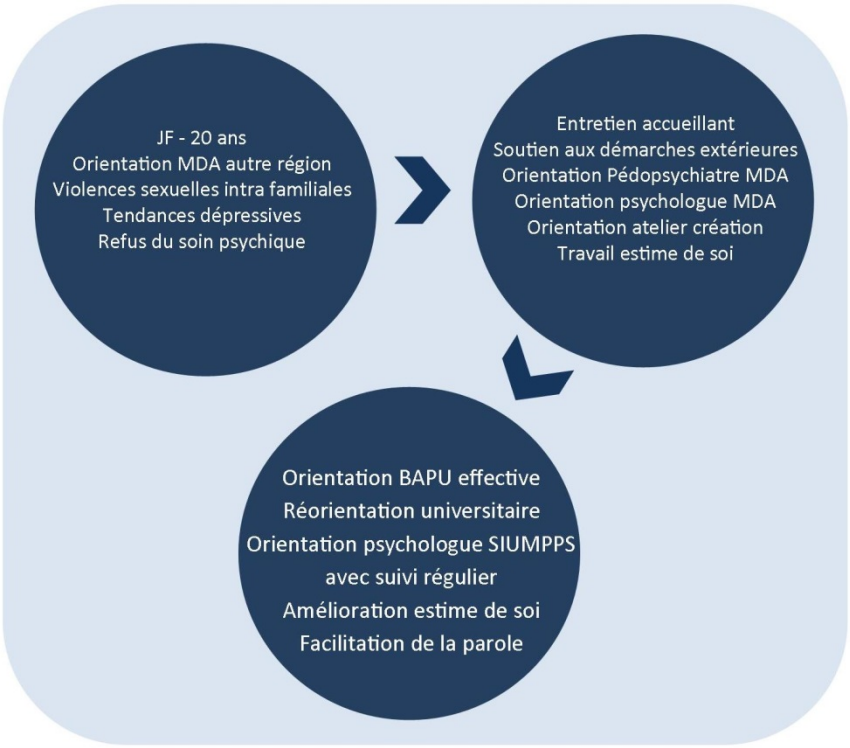

TABLE DES SIGLES

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ABEJ	Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse
ACCES	Agir, Coopérer, Coordonner En Solidarité
ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
ACSE	Agence pour la Cohésion Sociale et L'Egalité des Chances
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
ADSSEAD	Association De Services Spécialisés pour Enfants et Adolescents en Difficulté
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AES	Action Educative et Sociale
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ALT	Allocation Logement Temporaire
AME	Aide Médicale d'Etat
AMP	Aide Médico-Psychologique
ANAJI	Association du Nord d'Action en faveur des Jeunes déficients moteurs et de l'Intégration
ANESM	Association Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
ANITéA	Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie
ANLCI	Association Nationale de Lutte Contre l'Illetrisme
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
APJM	Accueil Provisoire Jeune Majeur
AREAS	Association Régionale d'Etude et d'Action Sociale auprès des Gens du voyage et des Roms migrants
ARF	Association Recherche et Formation
ARIA	Accompagnement, Résidence et Insertion en direction d'Adolescentes et jeunes Adultes
ARL	Atelier Recherche Logement
ARPE	Association de Réinsertion Par l'Education
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Assistant Social
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASH	Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
ASS	Allocation de Solidarité Spécifique
ASSEDIC	ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
ATSA	Accueil Temporaire – Service de l'Asile
BAC	Baccalauréat
BAC Pro	Baccalauréat Professionnel
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CAARUD	Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CAD	Communauté d'Agglomération du Douaisis
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable en Unité d'Intervention Sociale

CAJ	Centre d'Accueil de Jour
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCCO	Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent
CDIAE	Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CESF	Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CFA	Centres de Formation d'Apprentis
CFG	Certificat de Formation Générale
CG	Conseil Général
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CIF	Congé Individuel de Formation
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs
CLIC	Comités Locaux d'Information et de Concertation
CLIN	CLasse d'INitiation
CMP	Centre Médico Psychologique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
COMEX	Comité Exécutif
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA	Centre de Ressource Autisme
CREAI	Centre Régional pour Enfance et Adolescent Inadaptée
CREPS	Centre d'Education Populaire et de Sport
CROSMS	Comités Régionaux d'Organisation Sociale et Médico-Sociale
CROSS	Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSE	Chef de Service Educatif
CT	Communauté Thérapeutique
CTI	Comité Technique d'Insertion
CTR	Centre Thérapeutique Résidentiel
CUEEP	Centre Université-Economie d'Education Permanente
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI	Contrat Unique d'Insertion
CVS	Conseil de Vie Sociale
DALO	Droit Au Logement Opposable
DAP	Délégation partielle ou totale de l'Autorité Parentale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DEF	Direction Enfance Famille
DEIS	Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale
DIF	Droit Individuel à la Formation
DIPC	Document Individualisé de Prise en Charge
DIRE	Dispositif d'Intervention Roubaisien Educatif
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi

DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRE	Dispositif de Réussite Educative
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DT	Direction Territoriale
EESTS	Ecole Européenne Supérieure en Travail Social
EJE	Educateurs de Jeunes Enfants
EN	Education Nationale
ENPJJ	Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse
ES	Educateur Spécialisé
EsPAS	Espace Professionnel d'Accompagnement Social
ET	Educateur Technique
ETAIE	Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique
ETP	Equivalent Temps Plein
EvRP	Evaluation des Risques Professionnels
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FNARS	Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GHICL	Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille
GPEC	Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences
GRAAL	Groupe de Recherche d'Aide et d'Accès au Logement
GRAPE	Groupe de Recherche et d'Action pour l'Enfance et l'Adolescence
IAE	Insertion par l'Activité Economique
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IEAD	Intervention Educative A Domicile
IFD	Institut Fernand Deligny
ILIS	Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé
IM Pro	Institut Médico-Professionnel
IME	Institut Médico-Educatif
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
LAEP	Lieux d'Accueil Enfants-Parents
LMCU	Lille Métropole Communauté Urbaine
LMH	Lille Métropole Habitat
MDA	Maison Des Adolescents
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
ME	Moniteur Educateur
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MIE	Mineurs Isolés Etrangers
MNO	Métropole Nord-Ouest
MSA	Mutuelle Santé Agricole
MSA	Mission Sociale d'Accompagnement
OETH	Obligation d'Emploi pour les Travailleurs Handicapés
PAEJ	Points Accueil Ecoute Jeunes
PARSA	Plan d'Action Renforcé pour les Sans Abris
PARTAJ	Plan Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDI	Plan Départemental d'Insertion
PEA	Pôle Protection de l'Enfance (autrefois "Protection de l'Enfance et de l'Adolescence")
PFS	Placement Familial Spécialisé

PIS	Pôle Inclusion Sociale
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLES	Pôle Local d'Économie Solidaire
PLIE	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi
PLIE MNO	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi - Métropole Nord-Ouest
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PMS	Pôle Médico-social
PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
RAMI	Relais d'Assistantes Maternelles Indépendantes
RGPP	Révision Générale des Politiques Publiques
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAE	Service d'Accompagnement Educatif
SAFE	Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant
SAIGA	Service d'Accompagnement Individuel vers la Gestion d'Autonomie
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDF	Sans Domicile Fixe
SDJ	Service Droit des Jeunes
SDN	Surveillant De Nuit
SEAT	Services Educatifs Auprès du Tribunal
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIRA	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux
SISAA	Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et par l'Activité
SSAD	Service de Soins et d'Aide à Domicile
SSD	Service Social Départemental
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
STADA	Structure Temporaire d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile
STEM	Service Transversal Extra-Muros
TGI	Tribunal de Grande Instance
TISF	Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale
UES	Unité Economique et Sociale
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UT	Unité Territoriale
UTD	Unité de Traitement de la Dépendance
UTPAS	Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience